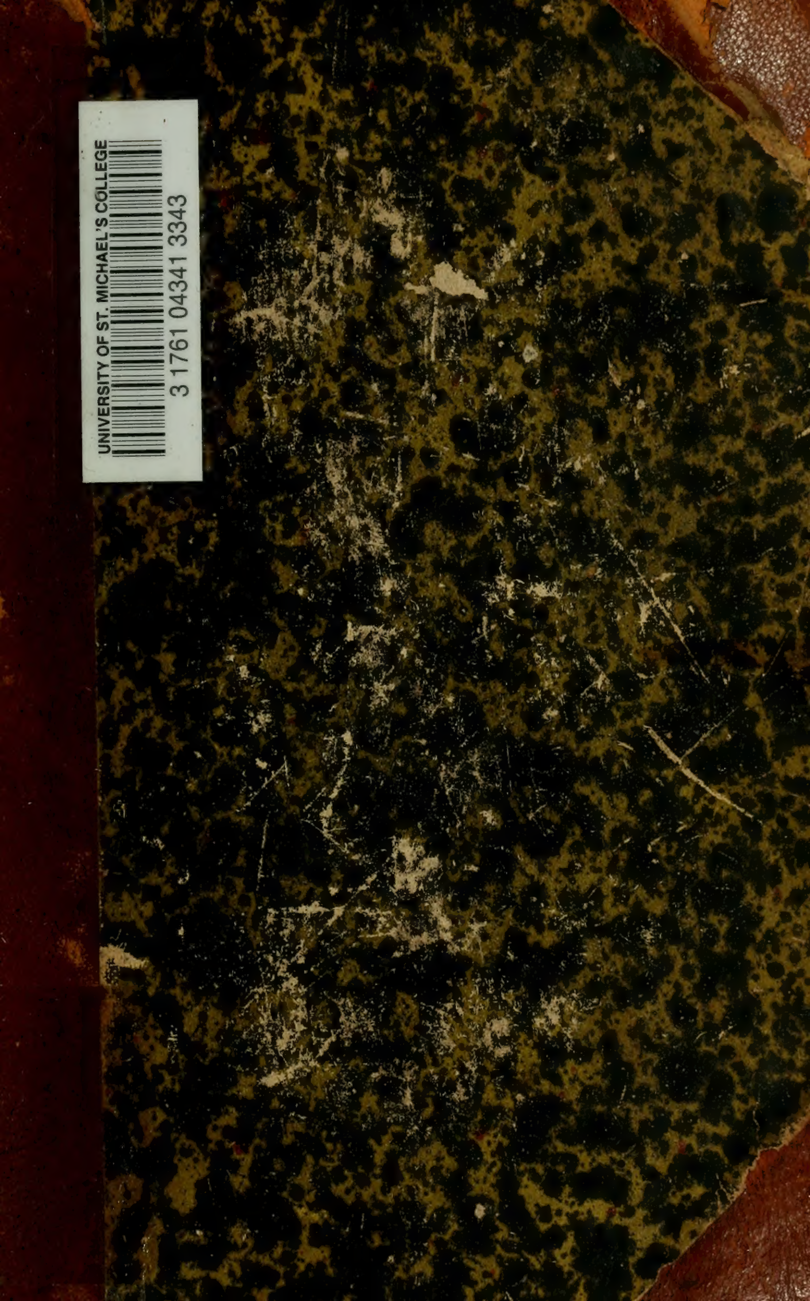
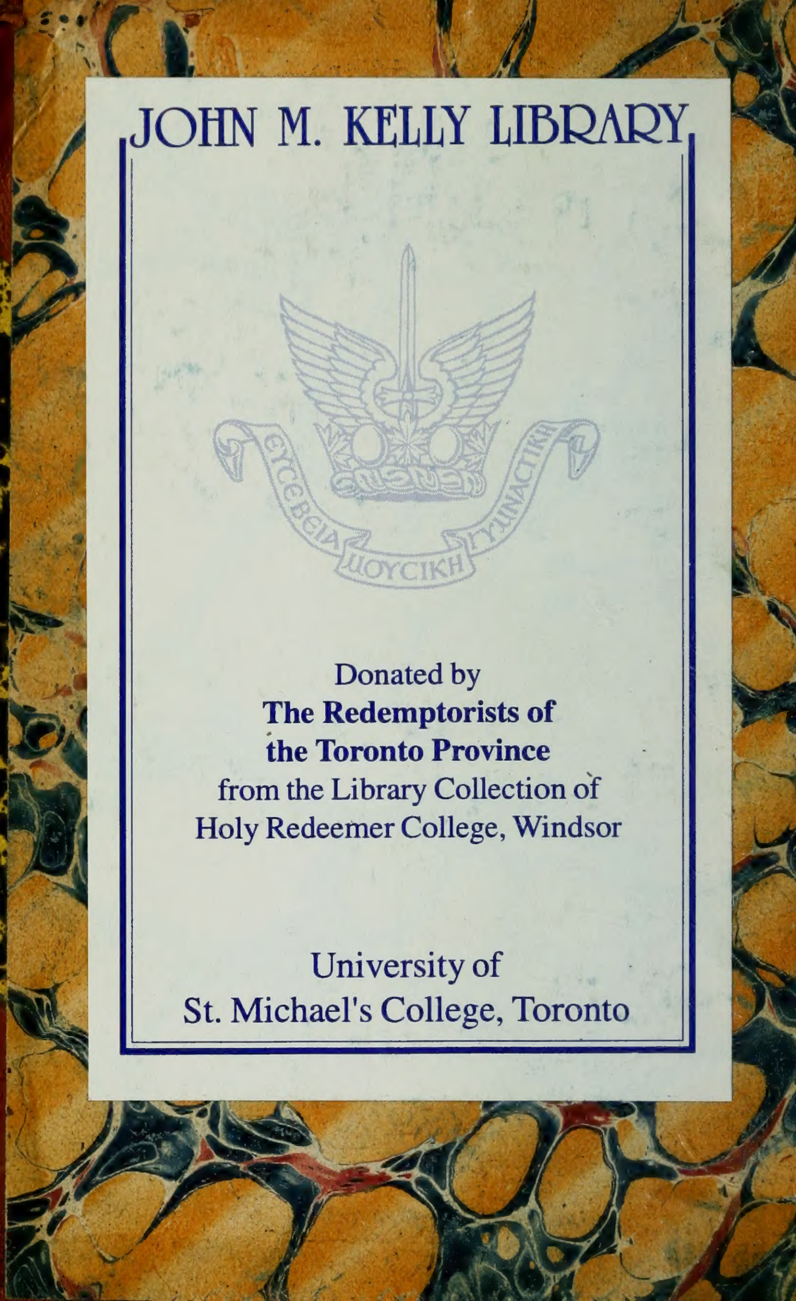
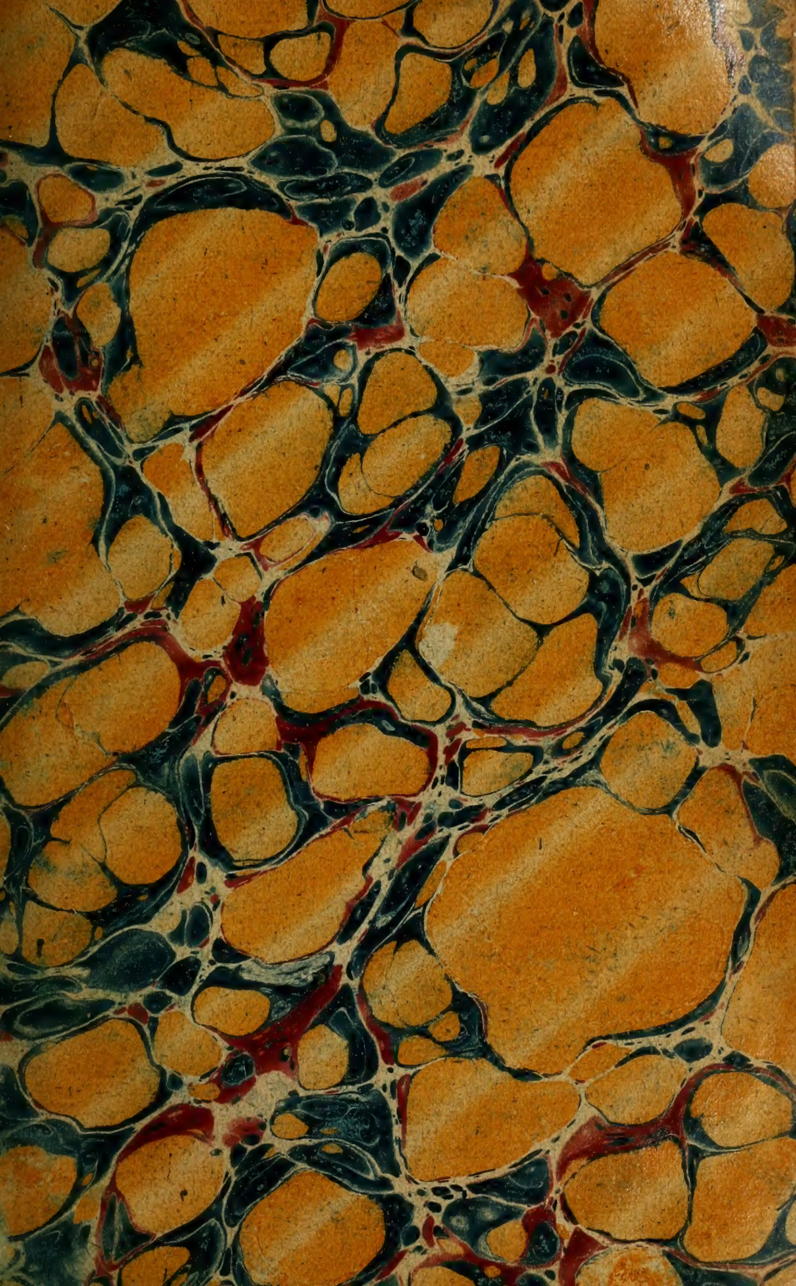

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 04341 3343


JOHN M. KELLY LIBRARY
ΕΥCΕΒΕΙΑ ΜΟΥCΙΚΗ ΓΥΜΝΑCΤΙΚΗ
Donated by
The Redemptorists of
the Toronto Province
from the Library Collection of
Holy Redeemer College, Windsor
University of
St. Michael's College, Toronto





HISTOIRE

DE

SAINTE CHANTAL

ET DES

ORIGINES DE LA VISITATION

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Le Christianisme et les temps présents; 5 volumes.

Tome Ier. *La Religion et l'irréligion.* — Tome II. *Jésus-Christ.* — 3e édition ; 2 beaux volumes in-8°. . . . . 15 fr.

Tome III. *Les Dogmes du Credo.* — Beau volume in-8°. . 7 fr. 50

— Le même ouvrage ; 4e édition ; in-18 jésus (tomes I et II). . . 8 fr.

Tome III ; in-18 jésus. . . . . 4 fr.

En préparation : Tome IV. *L'Église.* — Tome V. *La Vie chrétienne.*

Histoire de sainte Chantal. — 6e édition ; 2 volumes in-8°. 12 fr. 50

Histoire de sainte Monique. — 6e édition ; in-8°. . . . . 7 fr. 50

— La même, 8e édition ; in-18 jésus. . . . . 4 fr.

Le Grand Péril de l'Église de France au XIXe siècle, avec une carte teintée indiquant la géographie et la statistique de la diminution des vocations sacerdotales. — 4e édition ; in-8°. . . . . 7 fr. 50



F. Vogel sculp[t]

SAINTE JEANNE-FRANÇOISE-FRÉMYOT, BARONNE DE CHANTAL

À L'ÂGE DE VINGT ANS

d'après le portrait original conservé à la Visitation de Dijon

V[ve] POUSSIELGUE-RUSAND, Edit[r] rue Cassette, 27, Paris.

HISTOIRE

DE

SAINTE CHANTAL

ET DES

ORIGINES DE LA VISITATION

PAR

M. L'ABBÉ ÉM. BOUGAUD

VICAIRE GÉNÉRAL D'ORLÉANS

NEUVIÈME ÉDITION

REVUE AVEC SOIN ET PRÉCÉDÉE

D'UNE LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

SUR LA MANIÈRE D'ÉCRIRE LA VIE DES SAINTS

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

RUE CASSETTE, 15

1879

LETTRE

DE M[gr] L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS

A M. L'ABBÉ BOUGAUD

SUR LA SECONDE ÉDITION DE SON HISTOIRE DE SAINTE CHANTAL
ET SUR LA MANIÈRE D'ÉCRIRE LA VIE DES SAINTS

Mon cher ami,

Je ne veux pas que la seconde édition de votre *Histoire de sainte Chantal* paraisse avant que je vous aie remercié publiquement d'avoir fait un tel livre.

J'ai toujours beaucoup aimé les Vies des saints. Ce sont mes lectures de prédilection. Après la sainte Écriture, rien ne m'attire, rien ne me repose et ne me charme davantage. Dans le vrai, je ne connais rien qui soit plus utile aux âmes. Sainte Thérèse les conseillait autrefois à toutes les âmes pieuses, et très particulièrement aux âmes fatiguées. Il n'est pas, en effet, un état de la vie chrétienne pour lequel on ne puisse y trouver consolation, encouragement, lumière.

Rien d'ailleurs n'est plus honorable à la Religion que de tels livres ; car les saints sont la gloire de l'Église ; et l'histoire de ces grandes âmes, les meilleures, les plus nobles,

les plus tendres et les plus fortes que l'humanité ait produites, serait à elle seule une admirable démonstration du Christianisme et la plus magnifique apologie de la piété. A mes yeux, rien n'est mieux fait, non seulement pour animer les âmes ferventes et fortifier les cœurs faibles, mais encore pour ramener à Dieu et à la foi ceux que le malheur des temps en aurait éloignés.

Mais, pour que les Vies des saints aient ce charme et cette puissance, il ne faut pas qu'elles soient écrites médiocrement, ni avec les seules ressources d'un talent vulgaire et d'un art profane. Il y faut un ensemble de conditions, je l'avoue, très difficile à rencontrer. Voilà pourquoi il y a si peu de Vies des saints écrites comme elles devraient l'être. Le grand art du véritable hagiographe, le sens de ce qui est l'intérêt propre et le charme suprême d'une Vie de saint, le sérieux travail indispensable pour y atteindre, c'est ce qui est bien rare.

Laissez-moi vous dire ici, sur cet important sujet, toute ma pensée, et quelles sont, selon moi, les qualités d'une Vie de saint faite comme l'âme et la piété le désirent. C'est une matière sur laquelle mon attrait pour ce genre d'ouvrages, et aussi les déceptions que j'y ai rencontrées, m'ont fait réfléchir bien souvent.

Ces conditions et ces qualités, je les résumerai ainsi :

Avant tout, avec la conception juste et le sentiment exquis de ce qui convient en de tels sujets, avant tout et par-dessus tout l'amour du saint; puis une étude approfondie de son âme et de sa vie, dans les sources, dans les documents contemporains : pour cela le temps et le labeur nécessaires; puis la peinture de cette âme, de ses luttes, de ce que furent en elle la nature et la grâce; tout cela tracé avec simplicité, vérité, noblesse, pénétration profonde et vivants détails, de telle sorte que le saint et son temps soient fidèlement représentés, mais que le saint cependant ne disparaisse jamais sous l'entassement des faits collatéraux de l'histoire, et reste

toujours, dans le récit, au premier plan; des faits vrais, authentiques, précis, nombreux, mais groupés avec art et habilement disposés, dans un ordre savant qui prépare et éclaire tout; un style enfin simple, grave, ému, pénétrant. — Voilà, selon moi, une idée sommaire des mérites divers et des difficultés considérables d'une bonne Vie de saint. Et voilà aussi les qualités que j'ai cherchées souvent dans ces livres, et que j'y ai rarement rencontrées. Je suis heureux de vous dire que je les ai trouvées dans votre *Histoire de sainte Chantal*. Si elle a été si lue, si goûtée, si elle doit l'être plus encore, c'est que vous avez suivi la vraie méthode, que vous avez mis à votre travail le temps et tout le soin qu'il fallait, et que cette seconde édition, après la révision attentive que vous venez d'en faire, approchera plus encore de la perfection.

C'est à Annecy, dans un pèlerinage que je faisais près du berceau et du tombeau de saint François de Sales, que je rencontrai votre ouvrage pour la première fois, chez les bonnes religieuses de la Visitation. Je le trouvai là par hasard; c'était un livre nouveau; je l'ouvris sans être averti ni de son mérite, ni de ce qu'était l'auteur, entraîné seulement par l'attrait qui me porte toujours vers la vie des saints. Je l'emportai avec moi dans la montagne; et dès les premières pages je fus charmé, je pourrais dire même étonné, car il est si rare de trouver des Vies de saints qui soient ce qu'elles doivent être, qu'en ouvrant un de ces livres, je m'attends d'ordinaire à un mécompte : c'est pourquoi, ne vous connaissant pas alors comme aujourd'hui, j'éprouvai, en vous lisant, un étonnement involontaire, qui du reste n'a pas nui au charme; et, laissez-moi l'ajouter, ce qui m'a attaché dès lors à vous, c'est que j'ai joui là, dans cette lecture que je prolongeais à dessein durant mes courses solitaires, de ce que je mettrai toujours au nombre de mes plus grandes joies, je veux dire la douceur de goûter la Vie des saints, de rencontrer une grande âme, et de vivre

quelque temps dans l'intimité avec elle, par celui qui a su la faire revivre pour moi.

Depuis j'ai relu votre livre, le crayon à la main : l'impression favorable n'a fait que croître. Je l'ai fait lire à plusieurs âmes : elles y ont trouvé comme moi un charme singulier dans l'intérêt le plus vif, et dans l'édification la plus pratique et la plus sérieuse. C'est dans la vie de cette grande sainte, c'est bien là que se rencontre, dans une succession des scènes les plus belles, les plus variées, les plus émouvantes, tout ce dont parle l'Apôtre : *Quæcumque vera, quæcumque sancta, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque amabilia.*

Pendant ce long travail dont je me suis imposé naguère la pénible tâche, n'ai-je pas lu, parmi tant d'autres indignités, que le saints modernes avaient l'air *mesquin, étroit, grêle, insignifiant?* Eh bien, voici une sainte qui a vécu presque de nos jours, grand'mère de Mme de Sévigné, tante de Bussy-Rabutin, grand'tante de MM. de Toulongeon, que tous parmi nous connaissent aujourd'hui, une sainte qui touche à notre société moderne de toutes manières : et où trouver, même en plein moyen âge, même dans les premiers siècles, une distinction plus élevée, une grandeur plus constante, un héroïsme plus touchant?

Jeune fille, elle exhale d'abord tous les parfums de la piété, de la modestie, de l'innocence, et fait entendre déjà des accents d'une énergie chrétienne, comme on n'en trouve que dans la vie des plus grands saints.

Jeune femme, son courage grandit avec ses devoirs. Elle est épouse, mère, maîtresse de maison, femme du monde, sans cesser d'être une sainte; et tour à tour dans l'éclat et les plaisirs d'une brillante position, ou dans ces épreuves cruelles, dont ni les titres ni l'opulence mondaine ne sauraient préserver, elle fait voir toute la magnanimité et toute la force d'âme dont une femme chrétienne est capable.

Devenue veuve par un soudain et affreux malheur, retirée

du monde, enfermée dans la solitude avec ses quatre petits enfants qu'elle élève, avec les pauvres qu'elle aime, on la voit avancer encore et faire de nouveaux progrès dans la perfection la plus haute, et s'élever, sous la direction du plus grand saint de cet âge, à un courage et à des sacrifices qui n'ont jamais été surpassés.

Religieuse enfin et fondatrice d'ordre, elle unit à l'existence la plus recueillie, à une vie toute contemplative, l'activité la plus ferme et la plus féconde. Elle fonde quatre-vingts maisons, réforme une foule d'abbayes et de monastères, remplit le monde de ses lettres, de ses vertus et de ses œuvres; et cela sans cesser de s'occuper un instant de ses enfants, qu'elle surveille, qu'elle dirige, qu'elle anime à tous les devoirs, avant et après leur mariage, avec un cœur incomparable.

Et ce qui achève de donner aux diverses phases et à toutes les scènes de cette grande et sainte existence leur éclatante beauté, c'est que dans la grandeur de sainte Chantal on voit toute la grandeur du XVIIe siècle. Autour d'elle se groupent une foule d'âmes élevées et fortes, tirées du monde par des voies diverses, mais admirables. En suivant ses courses apostoliques pour les diverses fondations de son ordre, on pénètre avec elle dans ces vieilles familles françaises; on entre sur ses pas dans presque toutes les plus nobles villes de nos anciennes provinces; on apprend à connaître dans le détail ces grandes mœurs, ces antiques traditions, cette vie austère d'autrefois; on voit de près ces pères de famille si fermes et si courageux, ces mères entourées de leurs nombreux enfants si unis, ces municipalités si chrétiennes, ces magistrats, ces corps de ville, dont les inspirations pour le bien public, et même les oppositions pour la défense de leurs droits, sont d'un ordre si élevé; et, au milieu de tout cela, apparaît cet immense mouvement de foi et d'œuvres qui fait de la première moitié du XVIIe siècle un de ces rares moments où l'Église se reposait heureuse,

semblable à une mère qui, après de longues douleurs, regarde avec amour et avec orgueil croître autour d'elle ses enfants, et goûte quelques instants de bonheur et de paix, en attendant les orages et les luttes inévitables.

Mais si belle que soit cette vie extérieure et publique de sainte Chantal, vous ne vous en êtes pas tenu là, mon cher ami. Vous avez voulu pénétrer dans sa vie intime, et je vous en félicite; car c'est là que se trouve le charme le plus exquis de la vie des saints. Grâce à vous et aux recherches approfondies que vous avez faites, on suit, année par année, jour par jour, les progrès de la sainte dans la piété, dans la mortification, dans la douceur, dans l'amour des pauvres, dans l'union avec Dieu. Il y a plus, on voit les obstacles qu'elle eut à vaincre, les tentations, les découragements, les tristesses qui auraient pu l'arrêter ou l'abattre; et enfin, ce qui est plus précieux encore, on connaît les remèdes que lui offre son grand directeur, les pratiques de piété qu'il lui conseille, toutes ces industries admirables avec lesquelles il la relève, la console, la fortifie, la fait monter de vertu en vertu, de lumière en lumière, jusqu'au plus sublime amour de Dieu.

C'est là ce qui fait de votre histoire de sainte Chantal non seulement un livre d'un si vif intérêt, mais un livre profondément utile, un guide que l'on peut mettre entre les mains de toutes les femmes chrétiennes, et qui leur apprendra, dans un exemple irrécusable, comment on doit avancer toujours vers Dieu, sans se décourager jamais. Là elles verront les défaillances, les découragements possibles de notre faible nature, toutes nos tristesses intérieures; mais elles les verront expliquées et consolées par un saint, surmontées et vaincues par une sainte : deux enseignements aussi beaux l'un que l'autre, et tous deux nécessaires aux âmes de ce temps.

Voilà le premier intérêt de votre ouvrage, et le premier attrait que j'y ai trouvé.

Il y en a un second. C'est le nombre, la beauté, la variété, l'incontestable authenticité des documents que vous avez réunis. Au bonheur de rencontrer un sujet incomparable, vous avez joint celui de le rajeunir, de le renouveler au moyen des découvertes les plus inattendues et les plus importantes. On est étonné de la quantité des pièces inédites, inconnues aux précédents historiens de sainte Chantal, qui remplissent votre livre, et vous permettent de suivre la sainte dans les moindres détails de sa longue carrière. C'est là une des raisons du grand intérêt de votre histoire, et de l'émotion continue qui en anime toutes les pages. Vous avez eu la passion de la vérité, vous avez cherché à reproduire avec toute l'exactitude possible le modèle qui était sous vos yeux, bien persuadé, et avec raison, que, si vous parveniez à être vrai, vous seriez assez éloquent.

Les saints, en effet, sont les chefs-d'œuvre de la grâce. Dieu met en eux une céleste beauté, une élévation et une grandeur auprès desquelles pâlissent toutes les fictions de l'imagination; et le meilleur moyen pour être ému et pour émouvoir, c'est de les considérer longtemps de très près, et de les peindre tels qu'ils sont. En cherchant à embellir leur physionomie, on est toujours sûr de l'altérer.

Un grand esprit disait au commencement de ce siècle : Les papes n'ont besoin que de la vérité. Je dis de même : Pour plaire, pour toucher, pour émouvoir, pour élever les âmes à Dieu, les saints non plus et leurs historiens n'ont besoin que de la vérité. Mais il faut que les historiens sachent la saisir et la reproduire. Bien peu le savent, et voilà pourquoi j'ai dit qu'il y a si peu de Vies de saints qui soient ce qu'elles doivent être. Ce qui rend tant d'historiens faux et froids, c'est qu'ils regardent le saint de trop loin. Ils ne l'étudient pas à fond, en détail, avec zèle, avec amour, avec ardeur. Ils le voient en général et à peu près. Ils le cherchent dans leur esprit et dans leur imagination. Ils ne

remontent pas aux monuments primitifs, aux sources : ils se contentent de renseignements de seconde ou de troisième main ; ils n'ont pas assez la passion du vrai et une sévère conscience d'historien. Et puis, souvent le malheur est qu'ils se hâtent, ils sont pressés; sous prétexte qu'on attend impatiemment leur ouvrage, ils ne se donnent ni le temps ni la peine nécessaires, et mettent six mois à faire ce qui demanderait des années. C'est ainsi qu'un historien de pieux et regrettable souvenir a fait trop à la hâte, sous la pression du public, la vie de Mgr de Frayssinous et celle de Mgr de Quélen ; et voilà pourquoi la mémoire de ces deux grands évêques, l'honneur de l'épiscopat français, attend encore un historien digne d'eux.

Il faudrait savoir s'imposer de graves labeurs, et à force de recherches, d'efforts lents et patients, en descendant dans les bibliothèques, en fouillant les archives, en suivant toutes les traces du saint, le retrouver, le voir, l'entendre tel qu'il fut aux jours de sa vie mortelle. Si les auteurs des Vies de saints faisaient cela, ils éprouveraient ce qu'ont éprouvé les contemporains ; ils seraient émus, ravis ; ils toucheraient, et l'on sentirait à leur accent qu'une seule crainte les domine, celle de ne pas révéler leur saint tel qu'ils le connaissent ; un seul regret, celui de ne pas pouvoir le peindre tel qu'il leur apparaît.

Voilà la vraie méthode. Elle demande du temps, des veilles, des fatigues, des voyages même, une longue et attentive contemplation. Mais heureux ceux qui ne reculent pas devant ces difficultés ! Ils découvrent l'âme des saints, et comme là se trouve la beauté suprême, ils les aiment et les font aimer.

C'est ce que vous avez fait, mon cher ami ; vous avez tout exploré, tout fouillé, tout vu, tout lu de ce qui avait rapport à sainte Chantal : Dijon ne vous a pas suffi, vous avez visité Bourbilly, Annecy, Thorens, Monthelon, tous les lieux où la sainte a passé, a vécu; vous avez voulu à

tout prix la connaître, la comprendre, respirer son âme, pour ainsi dire; vous y avez réussi.

Et non seulement vous avez voulu retrouver et reproduire la vérité, mais, pour le faire plus sûrement, autant qu'il vous a été possible, vous avez emprunté le récit des contemporains, et c'est encore une des choses qui contribuent le plus à l'émotion qu'on éprouve en vous lisant. Car enfin, qui peut parler des saints comme ceux qui les ont connus, qui ont vécu avec eux, qui ont subi pendant de longues années l'ascendant de leurs vertus? Ceux surtout qui ont été leurs disciples, leurs amis, qui ont eu le bonheur de converser avec eux et d'être admis dans leur intimité, ceux-là ont un accent que d'autres n'auront jamais.

Voilà pourquoi des Vies de saints écrites par leurs disciples ont ordinairement tant de charmes. Voilà pourquoi la *Vie de saint Vincent de Paul* par Abelly, et la *Vie de saint Liguori* par le père Tannoia, malgré ses longueurs, ont un mérite qu'il est bien difficile de surpasser ou même d'égaler. Le saint a passé dans ces pages simples, naïves, suaves; on ne voit, on n'entend que lui en lisant ces *Vies*.

Ce parfum de vérité, de simplicité, de piété, fait supporter les défauts mêmes d'un style inélégant : on n'y pense pas, tant le saint occupe.

Non, rien n'est comparable aux témoins et aux témoignages contemporains; et si ces témoins, comme les vôtres, parlent ou écrivent sans préoccupation du public, uniquement pour satisfaire leur piété et leur cœur, s'ils déposent devant l'Église, en présence des commissaires préposés par elle, et sous le sceau du serment, où trouver un accent plus vrai, plus sincère, plus convaincu et plus ému? et si ces témoins ont vécu au XVIIe siècle, s'ils appartiennent à cette grande société, où il y avait tant d'élévation dans l'esprit, tant de justesse, de bon sens et de grandeur dans les âmes, où tout le monde parlait et écrivait une si belle langue, ce sont tous les charmes à la fois. Ces charmes remplissent

votre ouvrage. En le lisant, on oublie que deux siècles nous séparent de ces grands saints, de ces grandes âmes. Il semble qu'ils vont nous apparaître, et qu'on va s'entretenir avec eux.

Il faut le dire ici, on a trop souvent le tort d'isoler tellement le saint de tout ce qui l'entoure, qu'on ne sait plus, en lisant les Vies écrites de cette sorte, à quelle époque et à quelle société le saint appartient, s'il est ancien ou moderne, contemporain d'Henri IV ou de saint Louis. La critique moderne nous a initiés à une méthode meilleure et plus large. On aime aujourd'hui à placer un personnage dans le milieu où il a vécu, et à grouper autour de lui les principaux faits de son siècle. Une monographie écrite de cette manière a un grand intérêt; mais cette manière a elle-même un écueil. Outre que tout personnage ne peut pas être pris pour centre d'une époque, ni cette méthode s'appliquer à toute vie, on risque par là, quand il s'agit d'un saint, de perdre de vue ce qui est ici le principal, son âme, sa vie intime, le mobile de ses actions, l'inspiration de ses vertus. Il y a des auteurs qui savent étudier profondément un sujet, et ont réellement beaucoup de talent, de l'instruction, de l'âme, du feu; qui aiment leur saint et voudraient le faire aimer, mais qui l'étouffent sous un amas de détails et d'événements historiques au milieu desquels il est noyé. On voyage ainsi pendant de longues pages : où est le saint? qu'est-il devenu? on le cherche, on ne le retrouve plus.

Sans doute il faut de temps en temps, dans une Vie de saint, quelques vues générales, des aperçus sur l'histoire contemporaine, mais avec une grande sobriété. C'est s'éloigner entièrement du but, que de faire disparaître le saint sous l'amas des événements collatéraux de l'histoire profane, et, à propos d'un Père de l'Église, par exemple, de raconter tout ce qui s'est passé dans l'empire romain à cette époque. C'est le grand défaut des hagiographes allemands. En général, ils sont trop savants; ils écrivent au point de

vue de l'érudition, non au point de vue de l'âme. Tout entre alors dans leurs livres : c'est l'abus de la science, et l'ignorance du véritable art hagiographique. Il faut de l'histoire contemporaine dans une Vie de saint, mais en juste mesure : c'est le saint qui doit toujours tout dominer. Des résumés bien faits peuvent jeter sur les faits d'une Vie beaucoup de lumière ; mais ils doivent éclairer cette vie, et non pas l'absorber. Une demi-page, un mot quelquefois suffit à un écrivain qui a du goût pour ouvrir l'horizon et dessiner le cadre. Une des choses dont je vous félicite, mon cher ami, c'est d'avoir eu cet art des résumés et des vues générales ; vous avez su éviter les excursions superflues sur un terrain étranger, rester dans ce qui était l'intérêt vrai de votre sujet, et cependant, avec une sobriété du meilleur goût, nous transporter et nous retenir dans l'époque et la société où sainte Chantal vivait, en laissant toujours dans votre récit, comme il convenait, votre sainte au premier plan.

Ce que les hagiographes devraient bien comprendre encore, c'est que dans la Vie des saints, où l'on cherche avant tout le profit spirituel et le bien de son âme, les généralités sont peu de chose, les détails seuls sont presque tout, parce que ce sont les détails qui nous édifient et nous font connaître de près les saints. Pour ce qui est l'accessoire donc et seulement le cadre, une grande sobriété ; mais pour ce qui est le vrai sujet, la Vie même du saint, des détails, des détails multipliés ; c'est dans ces détails qu'on voit les saints vivre et agir selon leur nature et selon leur grâce, et voilà pourquoi là se trouve le profond et saisissant intérêt de leur vie.

Fénelon, ce grand maître, dit avec beaucoup de sens, dans sa *Lettre à l'Académie :*

« Une circonstance bien choisie, un mot bien rapporté,
« un geste qui a rapport au génie ou à l'humeur d'un
« homme est un trait original et précieux dans l'histoire ;

« il vous met devant les yeux cet homme tout entier. C'est « ce que Plutarque et Suétone ont fait parfaitement. C'est « ce qu'on trouve avec plaisir dans le cardinal d'Ossat. Vous « croyez voir Clément VIII qui lui parle tantôt à cœur « ouvert, et tantôt avec réserve, etc. » Combien plus, dans une Vie de saint, où le but essentiel, c'est de peindre l'âme du saint, faut-il recueillir avec soin les moindres traits qui la révèlent !

Donc des détails, des faits précis et nombreux, et racontés, je le répète, autant que possible, par des contemporains eux-mêmes, et surtout par les amis du saint ou par ses disciples, parce que ceux-là, qui ont vu le saint, qui l'ont aimé, en parlent avec une émotion pénétrante qui ne se peut imiter. Voilà pourquoi il faut les citer, les citer sans cesse : leurs textes seront toujours préférables à tout le plus beau style du plus éloquent écrivain.

Des détails donc, des particularités, et surtout des paroles; parce que ce sont les paroles qui expriment les âmes : laissez souvent parler le saint lui-même ; sans quoi tout ce qui est personnel et vivant disparaît, et alors tous les saints se ressemblent ; ils n'ont plus de physionomie distincte ; on n'en connaît, on n'en aime aucun ; on n'a plus que des Vies que je ne sais définir, fades, ternes, unicolores, uniformes; un squelette décharné au lieu d'un saint vivant, ou encore de véritables robinets non pas même d'eau tiède, mais d'eau froide et glacée ; récits sans substance, sans intérêt, sans chaleur, sans âme et sans vie.

Mais il y a des auteurs qui ne savent pas s'effacer, et ne consentiraient jamais dans leur récit à céder la parole à un autre, pas même à leur saint. Or quand un écrivain substitue perpétuellement sa narration aux citations, ce n'est plus alors le saint qu'on voit, qu'on entend, c'est l'écrivain. J'ose dire que particulièrement les paroles des saints sont des diamants, des perles précieuses dans le tissu d'un récit : rien de ce que vous tirerez de vous-même ne les vaudra.

Seulement ces pierreries, il ne faut pas les répandre sans choix et sans ordre, ni les entasser au hasard; il faut savoir les encadrer, les enchâsser, c'est ce qui leur donne toute leur valeur.

Que si je demande des détails, je les demande vrais, non pas arbitraires et inventés, comme dans les romans, où les détails abondent, mais sortent tous de l'imagination du romancier. Car un genre nouveau et bien étrange a paru de nos jours : sur le motif spécieux de faire agréer aux gens du monde la Vie des saints, quelques personnes ont pensé qu'il fallait l'écrire à la façon des romans, sous une forme dramatique, avec de longs dialogues ; et plusieurs Vies de saints, une vie de sainte Chantal même, ont été écrites dans ce goût.

Cette méthode, qui expose perpétuellement l'écrivain à prêter au saint des sentiments qu'il n'a jamais eus, des paroles qu'il n'a jamais dites, et à se substituer sans cesse à lui, est tout simplement détestable, et serait, si elle prévalait, un fléau.

Certes, ce ne sont pas les Vies des saints qu'il faut accommoder, en les altérant, au goût des gens du monde ; ce sont les gens du monde qu'il faut amener à goûter les Vies des saints, en les leur présentant avec le charme qui leur convient. Qu'on le fasse, et l'on verra si dans la vérité simple ne se trouve pas l'attrait le plus puissant vers ces belles âmes.

Il faut des faits, et aussi des dates. Une intelligente chronologie. Il n'est pas indifférent dans la Vie d'un saint de savoir quel âge il avait quand il a pratiqué telle vertu, accompli tel sacrifice. Une Vie de saint, comme toute histoire, sans chronologie, manque de lumière, et laisse toujours un vague pénible dans l'esprit. C'est le défaut d'une Vie d'ailleurs très intéressante, la vie de saint François d'Assise par M. Chavin de Malan.

Fénelon, sur tout cela, est encore admirable à entendre.

« Il faudroit, dit-il, peindre le saint au naturel, le montrer « tel qu'il a été dans tous les âges, dans toutes les con- « ditions, et dans les principales conjonctures où il a passé. » Et poursuivant ensuite de sa vive critique ces panégyristes maladroits qui croient pouvoir faire l'éloge d'un saint par leurs discours plutôt que par sa vie, il ajoute : « On le feroit « bien mieux connoître par ses actions et par ses paroles, « que par des pensées et des dessins d'imagination. »

Fénelon disait encore avec son sens exquis : « En décrivant « le cours de sa vie, il faut appuyer principalement sur les « endroits où son naturel et sa grâce paroissent davantage; « mais il faut un peu laisser remarquer ces choses à l'au- « diteur. Le meilleur moyen de louer le saint, c'est de ra- « conter ses actions louables. Voilà ce qui donne du corps « et de la force à un éloge; voilà ce qui instruit; voilà ce « qui touche. »

Il y a un sens délicat dans ces paroles de Fénelon : *Il faut un peu laisser remarquer ces choses à l'auditeur,* et encore plus, dirons-nous, au lecteur. Les défauts presque inévitables de ces violents panégyristes qui ne savent que louer à outrance, c'est qu'ils manquent de dignité, souvent de vérité, et qu'ils altèrent déplorablement, en voulant l'ordonner, la vraie figure du saint. C'est ce qui est arrivé à sainte Thérèse. Tandis que sainte Thérèse a une incomparable simplicité, tel de ses historiens lui a donné je ne sais quoi de recherché, de paré, de guindé, d'agité : rien de contenu dans le style, rien de paisible; une parole sans gravité, je dirai presque sans respect, sans modestie, s'emportant en exclamations et poursuivant je ne sais quels effets, quels faux ornements, sous lesquels on ne reconnaît plus cette admirable sainte, pas plus qu'on ne la reconnaît dans ce déplorable tableau de Gérard, qui n'a su donner à cette grave et sainte figure qu'une bizarre expression mondaine.

C'est ainsi encore que tant d'autres peintres, aussi dé-

pourvus de goût que de sens chrétien, ne comprennent pas l'inconvenance suprême qu'il y a à représenter la sainte Vierge avec des élégances vulgaires et prétentieuses.

Sur tout ceci écoutons encore Fénelon :

« L'histoire, dit-il, perd beaucoup à être parée. Rien « n'est plus digne de Cicéron que cette remarque sur les « Commentaires de César : *Commentarios quosdam scri-* « *psit rerum suarum valde quidem probandos.* NUDI *enim* « *sunt, recti et venusti, omni ornatu orationis tanquam* « *veste detracta. Sed dum voluit alios habere parata,* « *unde sumerent qui vellent scribere historiam,* INEPTIS « *gratum fortasse fecit, qui volunt illa calamistris inu-* « *rere, sanos quidem homines a scribendo deterruit.* Un « bel esprit méprise une histoire nue, il veut l'habiller, « l'orner de broderie et la friser. C'est une erreur, *ineptis.* « L'homme judicieux et d'un goût exquis désespère d'ajouter « rien de beau à cette nudité si noble et si majestueuse. »

Qui ne sent combien ces paroles s'appliquent encore plus à la Vie des saints qu'à l'histoire profane? Combien, là surtout, la recherche des vains ornements est-elle déplacée! Quelle simplicité, quelle vérité, quelle gravité, *noble et majestueuse,* est requise! Et combien il est déplorable, quand on ne voudrait voir devant soi qu'un saint, de se trouver en face d'un écrivain qui s'évertue à faire des phrases, à farder, et, pour ainsi dire, à friser ces grandes figures!

Pour moi, je l'avoue, il n'y a guère de déception plus pénible que celle-là. Ce que je cherche et ce qu'il faut chercher avec amour dans la vie d'un saint, c'est le saint lui-même tel que Dieu le fit, son âme, son cœur, l'onction de ses vertus, la bonne odeur de Jésus-Christ qui était en lui, la beauté de ses œuvres; et quand je ne trouve là qu'un écrivain qui se préoccupe de toute autre chose que du saint et de la sainteté, qui n'en a pas l'intelligence ni le vrai amour, qui me ramène sans cesse à lui-même, à ses admirations

factices, à son prétendu talent d'écrire, à ses habiletés de style, et qui pose perpétuellement dans la froideur, l'étroitesse ou la déclamation d'un écrit compassé, ou dans la vanité de phrases plus ou moins bien ou mal faites, je suis révolté. Je méprise un tel art : quel qu'il soit, il est toujours infiniment au-dessous du vrai, du grand art; infiniment au-dessous de la simplicité, de l'onction, du charme et de l'éloquence du véritable hagiographe.

Je ferai encore ici une simple remarque de style, mais d'une véritable importance. On ne se représente pas assez combien il est facile d'arriver, même sans y songer, à un ton déclamatoire. Un tour de phrase au lieu d'un autre, quelquefois simplement un *temps* au lieu d'un autre, dans une narration, par exemple, le *présent* au lieu du *parfait* ou de l'*imparfait,* et l'auteur tout à coup paraît déclamer. Je ne dis pas que le *présent,* même dans une narration du passé, ne doive jamais être employé, qu'il ne faille pas y avoir quelquefois recours pour rendre un récit plus rapide; mais je dis que l'emploi continuel du *présent,* comme je le voyais dernièrement dans une *Vie* qui a d'ailleurs de vrais mérites, suffit pour faire de tout un livre une déclamation fatigante.

« L'art, a dit quelque part Fénelon, se discrédite lui-« même; il se trahit en se montrant. » Cela est vrai dans une Vie de saint plus que partout ailleurs. Il ne faudrait pas croire cependant qu'il ne doit pas être question d'art dans l'hagiographie. Il y a aussi pour l'hagiographe, indépendamment des conditions particulières qui lui sont imposées, le grand art de l'historien, qui consiste dans le choix et la disposition des matériaux, dans l'ordonnance habile du récit, dans l'harmonieuse distribution des parties et de l'ensemble, dans le talent de préparer et d'exposer les faits, de rehausser les détails et d'enchâsser tous ces diamants, toutes ces perles dont nous avons parlé, dans la trame d'un récit bien fait. Si on s'est borné à mettre des faits à la suite les uns des autres, si on n'a su qu'amasser des maté-

riaux, on n'a pas écrit une histoire : on n'a qu'un entassement et une ébauche, *rudis indigestaque moles.*

Il vous semble peut-être en ce moment, mon cher ami, que je suis bien loin de sainte Chantal ; et cependant je ne l'ai pas un instant perdue de vue. Les qualités que je demandais, comme les défauts que je signalais, me ramènent à votre œuvre. Je suis heureux de vous dire que ces qualités, vous avez su les atteindre ; ces défauts, vous avez su les éviter. Après avoir fait une étude approfondie de cette grande âme, vous l'avez retracée, non dans une pâle esquisse, mais dans une large et grande histoire, dans un complet tableau, où cette riche et féconde vie se déploie tout entière. Rien n'y est abrégé, écourté, ni cependant surchargé ; tout y a son développement convenable, harmonieux, et vivant par les détails ; chaque fait s'y présente avec tout le cortège des circonstances qui le préparent, qui l'expliquent, qui l'éclairent ; la chronologie est toujours indiquée, les choses placées dans un ordre naturel et lumineux, les détails abondants sans superfluité, la marche du récit facile et rapide ; en sorte que je ne sais de quoi il faut vous féliciter le plus, ou de la sobriété sévère de votre goût, ou, comme disent les archéologues, du *fouillé* et du fini de votre œuvre.

Je ne vous dirai rien de votre style. Quand on se place au point de vue où vous êtes placé, et qu'on se laisse pénétrer d'une grande idée, à moins d'avoir le goût perverti, on écrit bien. Vous n'avez point cherché de phrases. Qu'auraient-elles eu à faire ici ? Vous avez écrit avec votre âme, sans vaines recherches, sans fade rhétorique, simplement, sobrement, ardemment. Et c'est ainsi que vous avez su former le tissu qu'il fallait mettre à ces pierreries exhumées par vous des œuvres de saint François de Sales et de sainte Chantal, et qui brillent dans votre livre d'un si doux et si vif éclat.

Et s'il faut, en finissant, vous dire mon dernier mot sur

votre œuvre, et en même temps sur ce qui est à mes yeux la condition fondamentale de l'hagiographie, et la qualité première de l'hagiographe, le voici : Si vous êtes parvenu à faire une histoire de sainte Chantal aussi complète, c'est que dans votre étude de la sainte non seulement vous avez voulu aller jusqu'au fond, mais encore, on le sent, vous avez porté dans ce travail la qualité inspiratrice, sans laquelle on ne fera jamais qu'un vain et froid ouvrage. Vous avez étudié et écrit, ainsi que disent les Italiens, *con amore*.

C'est ce qui manque le plus souvent aux Vies des saints, et pourquoi il y en a tant de si médiocres. Elles ne sont pas écrites *avec amour*.

Or le peintre, l'historien par excellence, c'est l'amour.

Pour peindre, pour raconter, il faut avoir vu, non des yeux toujours, mais du cœur.

De ceux à qui manque ce sens mystérieux, on peut dire : *Ils ont des yeux, et ne voient pas; des oreilles, et n'entendent pas.*

La figure du saint passe devant eux dans les vieilles chroniques, dans les poudreux in-folio; mais ils ne la saisissent pas au passage; ils ne la ressuscitent pas vivante et vraie au regard de l'âme, parce qu'ils sont dépourvus de cette seconde vue du cœur, que rien ne supplée, et dont l'amour seul, l'enthousiaste amour a le secret.

Et de même qu'ils n'ont pas vu réellement par cette mystérieuse divination de l'amour le saint qu'ils veulent raconter, de même l'inspiration leur fait défaut pour le peindre. De là une froideur inévitable : n'ayant pas en eux la flamme, comment la jetteraient-ils dans leurs récits et dans l'âme de leurs lecteurs? Ils n'aiment pas, et ils ne font pas aimer. Aussi on les lit sans jamais être ému; on ne sent pas qu'on aime. Faut-il redire ici toute la rude vérité? c'est que trop souvent, au fond, c'est moins du saint et de ses vertus que la plupart des écrivains sont amoureux, que d'eux-mêmes et de leur style. Ils ne consentent point à s'oublier : à chaque

page, ils se laissent, ils se font sentir. En un mot, ils composent, ils font un livre, ils font des phrases, ils se mirent en écrivant : et le saint peu à peu disparaît, s'évanouit dans un vain littérateur.

Ce n'est plus son attitude, sa pose, son accent, ce n'est plus lui-même; non seulement la flamme, mais la lumière, la couleur, le parfum naïf n'y est pas; les traits caractéristiques manquent absolument.

Il y en a qui disent : Il faut que j'écrive une belle Vie de saint. Tout est perdu si l'on se met ainsi à ce travail comme à une œuvre purement littéraire. Non, il faut une autre inspiration; il faut qu'il y ait eu un jour où un saint ait puissamment saisi votre âme, où vous ayez senti l'irrésistible attrait de ses vertus, et le besoin de faire partager aux autres votre admiration et votre amour.

C'est parce que M. de Montalembert a écrit ainsi avec amour sa vie de sainte Élisabeth, qu'il a su si bien restituer et reproduire la douce et pieuse figure de la chère sainte, et que des milliers de lecteurs ont béni Dieu de son œuvre.

Mais en disant qu'il faut écrire la Vie des saints avec amour, je me hâte d'ajouter, puisque l'occasion s'en présente ici, que cet amour ne doit pas être un amour archéologique, ou plutôt, pour ne pas abaisser un grand mot, une manière archéologique. Ce que j'entends par là, le voici. Écrire avec la passion archéologique, ce n'est pas simplement donner, comme il le faut toujours, à une Vie de saint la couleur du temps; c'est prendre une Vie de saint comme matière à des études d'antiquaire et d'érudit, et, par je ne sais quelle préoccupation d'amateur vain, s'attacher au côté extérieur et superficiel du sujet, sans pénétrer jusqu'à ce qui en est le fond : point de vue faux, qui place la sainteté où elle n'est pas, et lui substitue une prétendue esthétique, laquelle ne comprend point que la beauté réelle de toute chose n'en est que la complète vérité. C'est, par goût pour la poésie du sujet, faire perdre de vue le saint,

c'est-à-dire son âme, sa vie intime, sa sainteté. L'agiographie allemande a encore beaucoup donné dans ce défaut, ainsi qu'en France plusieurs écrivains puérilement enthousiastes du moyen âge, et qui le voient tout entier dans les cathédrales gothiques ou les légendes dorées, au lieu de le voir dans son fonds, dans son esprit et ses mœurs vraies. On croit avoir fait merveille quand on a décrit non pas l'homme, non pas l'âme, mais la forme du vêtement, et enchâssé dans un style très peu antique quelques vieilles et disparates locutions. Étude peu profonde, vaine couleur locale; d'ailleurs absence totale de vérité et de sentiment; nulle intelligence de la vertu chrétienne et de la sainteté; nul amour du saint: au fond, voilà tous ces livres [1].

Écrire avec amour, c'est écrire avec piété, c'est-à-dire avec l'amour de Dieu et des âmes, avec la connaissance des choses de Dieu, et le respect d'un cœur chrétien pour les mystères de la vie surnaturelle. Une Vie de saint, en effet, n'est pas une biographie ordinaire; c'est une série d'événements d'un ordre à part; ce qui en fait la partie la plus intime et la plus féconde, et je dirai aussi le grand charme et le suprême intérêt, ce sont ces rapports avec Dieu, cette conversation avec le Ciel, ces opérations si délicates de la grâce, ce parfum exquis des vertus évangéliques, cette

[1] Fénelon a exposé encore ici les vrais principes, avec son sens et sa précision ordinaires :

« Le bon historien, dit-il, n'omet aucun fait qui puisse servir à peindre les hommes principaux et à découvrir les causes des événements; mais il retranche toute dissertation où l'érudition d'un savant veut être étalée. L'homme qui est plus savant qu'il n'est historien, et qui a plus de critique que de vrai génie, n'épargne à son lecteur aucune date, aucune circonstance superflue, aucun fait sec et détaché; il suit son goût, sans consulter celui du public; il veut que tout le monde soit aussi curieux que lui des minuties vers lesquelles il tourne son insatiable curiosité. Au contraire, un historien sobre et discret laisse tomber les faits qui ne mènent le lecteur à aucun but important. »

bonne odeur de Jésus-Christ qu'elles exhalent. Il est évident qu'un historien qui n'a pas le sens de ces choses ne se placera pas au vrai point de vue, n'aura pas la révélation de la vie qu'il veut écrire. Le parfait historien d'un saint devrait être saint lui-même : au moins faut-il qu'il ait l'intelligence de la sainteté, et qu'il écrive avec une piété véritable.

En un mot, on n'est pas fait pour écrire une Vie de saint, si l'on ne sait pas ce que c'est que la vie sainte, et on ne le sait guère qu'à proportion de son amour et de son admiration pour les vertus des saints.

Un des grands charmes de votre Vie de sainte Chantal, c'est qu'on se sent toujours là, en vous lisant, dans l'atmosphère de la vie sainte, et, si je puis le dire ainsi, dans les pleines eaux du plus pur christianisme. Non pas que vous nous transportiez hors de ce monde, hors des luttes et des tentations de la vie humaine. C'est encore un défaut capital et trop commun aux hagiographes de nous représenter les saints si dépouillés de tout ce qui est humain, qu'on se demande vraiment si c'est bien là un homme, un fils d'Adam, un être de chair et d'os comme nous. Le grand intérêt et la grande vérité de votre livre, au contraire, c'est que le côté surnaturel, dans cette vie, n'absorbe pas le côté naturel ; c'est que la femme, la fille, l'épouse, la mère, la veuve, apparaissent tour à tour dans la sainte ; c'est que la lutte de la nature et de la grâce et les progrès de la vertu y sont constamment visibles.

Je n'ai pas épuisé, il s'en faut, cet important sujet ; mais, pour résumer en finissant toutes les conditions générales et spéciales qu'exige une telle œuvre, je dirai que c'est à l'hagiographie aussi bien qu'à l'histoire qu'on peut appliquer ces paroles de M. Villemain : « Si l'on examine en détail les qualités de tout genre, d'âme et de style qu'elle réclame, il y a lieu d'être effrayé. » Mais si c'est une tâche difficile, c'est une grande œuvre aussi de savoir, par un long et cou-

rageux travail, pénétrer à fond l'âme et la vie d'un saint, et retracer cette âme et cette vie dans un grand récit, avec toute sa vérité, tout son attrait, toute sa beauté; d'en employer tous les détails dans un ordre clair et lumineux, dans une narration rapide, émue, attachante; avec science sans doute, mais avec plus d'onction encore et de piété que de science, et sans substituer jamais l'érudition à l'amour; avec art sans doute aussi, et les agréments du style, mais en restant toujours — c'est ici le grand art et le grand style — dans la simplicité, dans la gravité, dans la vérité. Je vous félicite, mon cher ami, d'avoir essayé cette œuvre, et d'y avoir réussi comme vous l'avez fait.

Oh! qui nous donnera de véritables historiens de nos saints? Que de fois n'ai-je pas souhaité de voir s'élever parmi nous une grande école d'hagiographie, une association d'écrivains catholiques, soit religieux, soit laïques, écrivant enfin les Vies des saints comme elles doivent l'être, faisant vraiment connaître et aimer ces grandes âmes et resplendir la sainteté! Je le crois, cette école commence à se former. Aujourd'hui les voies sont ouvertes, la méthode est connue : les défauts aussi bien que les qualités de nos devanciers nous montrent la route. Et déjà d'excellentes Vies de saints ont paru. Malgré une pénurie trop réelle sur ce point, nous sommes loin cependant d'être dépourvus. Le XVIIe siècle avait fait déjà d'importants travaux hagiographiques, bien que les vies qu'il nous a laissées soient loin d'être sans défaut. Tillemont est le modèle de la science vaste, détaillée, scrupuleuse, minutieuse, mais sèche et aride. M. Hermant a eu l'excellente pensée d'écrire les grandes Vies de saint Chrysostome, de saint Ambroise, et de la plupart des grands docteurs de l'Église; mais c'est froid, diffus, flasque, noyé dans un flux de phrases inutiles. Fleury, au contraire, dans les premiers volumes de son Histoire ecclésiastique, a tracé en homme supérieur les Vies des grands anachorètes, des grands docteurs, des

grands évêques. De même, au XVIIe siècle, l'auteur anonyme de la Vie de dom Barthélemy des Martyrs a fait là une œuvre qu'on peut appeler magistrale. Qui ne connaît l'excellente Vie de saint Vincent de Paul par Abelly, qui fut un de ses disciples et évêque de Rodez? Le style en est peut-être un peu vieilli; mais comme il est ferme, profond, substantiel, recueilli et plein d'onction! Vous, mon ami, vous aviez dans la Vie de sainte Chantal par la mère de Chaugy un modèle exquis, mais en même temps redoutable par sa perfection. Heureusement vous avez eu le bon goût d'en prendre l'accent et comme la fleur, en vous enrichissant d'ailleurs de cette multitude de documents contemporains où la vénérable fille de sainte Chantal n'avait pas puisé.

Quant au XVIIIe siècle, il offre peu de choses en ces matières, après les biographies de l'abbé Poyart, excellentes dans le genre médiocre.

Mais, au XIXe siècle, l'hagiographie se relève, et quelques belles monographies de saints paraissent. Ainsi, les Vies de sainte Thérèse et de Mme Acarie, par M. l'abbé Boucher, curé de Saint-Méry, sont des ouvrages de premier mérite. Le cardinal de Bausset a écrit une Vie de Fénelon que nul ne sera tenté de refaire après lui. Plus près de nous, M. de Montalembert, je l'ai dit, a su répandre un charme exquis de simplicité, de vérité et de foi naïve, sur la Vie de sainte Élisabeth de Hongrie, et faire entrer l'hagiographie dans une voie nouvelle. Et les deux beaux volumes qu'il a publiés déjà sur les moines n'ont qu'un tort, c'est d'attendre encore les autres volumes que le public religieux lui demande instamment avec moi. Le Père Lacordaire l'a suivi, avec un mérite inégal, dans sa belle Vie de saint Dominique. Moins heureux dans sa Vie de sainte Catherine de Sienne, M. Chavin de Malan a un vrai mérite dans sa Vie de saint François d'Assise. La Vie de M. Olier, par M. Faillon, est une grande œuvre. Je citerai encore parmi nos excellentes monographies la Vie de saint François de Sales, par M. le

curé de Saint-Sulpice, et l'importante Vie de M. Émery, bien qu'elle soit à mon sens trop abrégée, et que les citations eussent pu être, je le crois, plus nombreuses. Je pourrais indiquer aussi de sérieux travaux faits de notre temps sur saint Augustin, saint Jean Chrysostome, le cardinal de Cheverus, le vénérable Holzhauser, le curé d'Ars, et d'autres saints et illustres personnages. L'Histoire de la Trappe, par M. Gaillardin, est encore un de nos très bons ouvrages. Les deux belles et austères figures de l'abbé de Rancé et de dom Augustin de Lestrange y sont pleines de vérité et de vie. Mais je m'arrête, je ne puis tout énumérer ici.

Votre histoire de sainte Chantal, mon cher ami, est destinée à prendre rang parmi les meilleurs d'entre ces livres; et si le désir de rendre gloire à Dieu, d'honorer l'Église, d'être utile aux âmes, en faisant connaître et aimer une aussi grande âme que la fondatrice de la Visitation, a été le but de votre travail, vous pouvez croire en toute confiance que votre but a été heureusement atteint.

† FÉLIX, Évêque d'Orléans.

Orléans, le 15 mai 1863.

PRÉFACE

L'ordre de la Visitation possède encore aujourd'hui sur sa fondatrice, sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal[1], des manuscrits précieux, composés du vivant de la sainte, mais à son insu, et qui, répandus au dix-septième siècle dans tous les monastères de l'Ordre, paraissent n'en être jamais sortis, et sont restés jusqu'à présent inédits et absolument inconnus. Bien que j'eusse depuis plusieurs années les relations les plus intimes avec un des principaux monastères de la Visitation[2], c'est par hasard, et au moment où j'y pensais le moins, que ces documents précieux tombèrent entre mes mains. Leur lecture me ravit. J'y voyais paraître, dans un charme incomparable de pensées et de style, une si pro-

[1] C'est là le nom complet et authentique de notre sainte, celui sous lequel l'Église l'honore, et le seul qu'on puisse lui donner dans les prières liturgiques. Mais de même que saint Alphonse de Liguori est sans cesse nommé saint Liguori par les théologiens, de même aussi sainte Jeanne-Françoise de Chantal est généralement appelée sainte Chantal, et beaucoup même ne la connaissent que sous ce nom. De là le titre que nous avons donné à notre ouvrage.

[2] Celui de Dijon.

fonde admiration pour la vénérable mère de Chantal avec un souvenir de cœur si fidèle et si ému; on lui prêtait de si belles paroles; on en racontait de si héroïques choses; il paraissait, dans tout ce qu'on disait d'elle, une élévation de caractère si constante et si soutenue, une fécondité si puissante, un si rare accord de tendresse et de force, d'énergie et d'amour, que le désir me prit de lire sa *Vie,* et j'ouvris celle qu'en avait donnée au dix-huitième siècle l'abbé Marsollier[1]. Dès les premières lignes je fus étonné et affligé.

Je n'accuse pas l'abbé Marsollier. Écrivant dans un siècle mauvais, qui, parmi tant d'autres infirmités, eut surtout celle de ne rien comprendre à la vie des saints, il voulut défendre la vénérable mère de Chantal, et, pour la faire supporter à un siècle qui n'avait pas le sens du grand et de l'héroïque, il la rabaissa et la fit vulgaire. Du reste, nulles recherches sérieuses, nul recours aux sources : plus rien du parfum des vieux âges; de froides et fausses amplifications, avec de longues dissertations philosophiques : voilà l'abbé Marsollier. Quand, fatigué ou révolté, je fermais ce livre pour rouvrir mes vieux manuscrits, il me semblait

[1] *La Vie de la vénérable mère de Chantal, fondatrice, première religieuse et première supérieure de l'Ordre de la Visitation de Sainte-Marie,* par M. l'abbé Marsollier, chanoine et ancien prévôt de l'église cathédrale d'Uzès, 2 vol. in-12, Paris, 1717. « Marsollier, le plus infidèle des biographes, » dit M. Hamon; et il le prouve. (*Vie de saint François de Sales,* 3e édition, préface.)

que je montais d'une terre basse, déserte et stérile, à une de ces belles montagnes où l'air, la lumière, les grands horizons et les hautes cimes remplissent l'âme d'élévation, d'enthousiasme et de paix.

Je fermai donc le livre de l'abbé Marsollier pour ne plus jamais le rouvrir, et, cherchant une *Vie* de la vénérable mère de Chantal, je pris les *Mémoires* de la mère de Chaugy[1]. Là je retrouvais le charme disparu. Même beauté, même noblesse, même héroïsme. C'était bien ma grande Sainte; mais elle n'y était point tout entière. La Religieuse était incomparable; mais l'Épouse, mais la Dame du monde, mais la Mère, la Mère surtout, qu'était-elle donc devenue? Ces petits enfants tant aimés et plus tard, hélas! tant pleurés, je les cherchais, et je ne les trouvais pas. Ce qui m'étonnait encore et bien davantage, c'est que la Fondatrice elle-même était absente de ces *Mémoires*. Il y avait là dans ces pages si belles, empreintes de tant de charme, une Sainte d'une trempe singulière, faite pour agir, et qui n'agissait pas. Je fus longtemps à pénétrer ce mystère. Je le découvris enfin.

[1] *Mémoires sur la Vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, 1 vol. in-8°, Paris, 1845. Ce sont ces *Mémoires* qui parurent en 1644, refaits et arrangés par M. de Maupas, avec ce titre : *La Vie de la vénérable mère Jeanne-Françoise Frémyot*, etc., par messire Henri de Maupas, évesque et comte de Puy, etc., 1 vol. in-4°, Paris, 1644. M. l'abbé Boulanger, aumônier de la Visitation du Mans, a eu l'heureuse idée de les rééditer de nos jours, d'après le texte original de la mère de Chaugy.

Quand la vénérable mère de Chantal avait appelé auprès d'elle la jeune sœur de Chaugy pour lui servir de secrétaire, elle l'avait chargée de recueillir et de mettre en ordre l'histoire de toutes les fondations de monastères. Mais dans sa profonde humilité elle ne voulut pas qu'on parlât d'elle. Il fallait bien sans doute qu'on la nommât, qu'on dît qu'elle était venue tel jour, en telle ville, avec telles et telles sœurs. Mais voilà tout ce qu'elle permettait, et à grand'peine. Des belles paroles qui lui échappaient, des actions de foi, d'humilité, de zèle, d'amour de Dieu qui marquaient chacun de ses pas, elle ne supportait pas un mot. Et si la sœur de Chaugy s'oubliait et laissait échapper un souvenir, la vénérable mère de Chantal, qui lisait avec soin ces manuscrits, l'appelait dans sa cellule, la faisait mettre à genoux, et, après l'avoir tancée vertement de parler ainsi d'une pécheresse, lui ordonnait de récrire la fondation. Une telle défense assurément n'était pas acceptable; et aussi, pour que l'Église et les âmes ne fussent pas privées de ces grands souvenirs, la mère de Chaugy rédigea en secret ses *Mémoires;* non qu'elle voulût faire une *Vie* de la sainte, il s'en faut bien; elle voulait seulement ajouter un supplément à des récits qui existaient déjà, mais que l'humilité de la mère de Chantal avait faits incomplets. Voilà pourquoi la Fondatrice n'est pas peinte dans ses *Mémoires;* elle est peinte ailleurs.

Voilà pourquoi ses grandes Coopératrices n'y sont pas davantage; elles ont aussi leur histoire à part. Et comme on écrit pour le cloître, voilà pourquoi les enfants de la Sainte y figurent à peine, et pourquoi enfin l'Épouse, la Mère, la Maîtresse de maison, la Dame du monde, ne sont, pas plus que la Fondatrice, touchées d'un trait.

Dès lors ne convenait-il pas de réunir tous ces documents divers, de les fondre ensemble, de les compléter les uns par les autres, de les éclairer au moyen de ces *Lettres* innombrables, de ces *Entretiens* si beaux, de ces *Mémoires* si curieux, de tous ces papiers enfin réunis lors du procès de canonisation, et d'essayer avec tous ces secours une peinture complète de cette grande Sainte? Et puisque le dix-septième siècle ne l'a pas faite, et que le dix-huitième n'aurait pu la faire, ne serait-ce pas une œuvre qui vaudrait la peine d'être tentée, et qui serait comprise et peut-être goûtée aujourd'hui, dans cette renaissance de la foi et de la piété au dix-neuvième siècle? Voilà ce que je me disais, et comment naissait peu à peu en moi l'idée de composer l'ouvrage que j'offre aujourd'hui au public.

L'étude de plus en plus approfondie que je fis dès ce moment et que je poursuivis pendant plusieurs années de la vraie physionomie de sainte Chantal, de son grand caractère, de sa belle mission si bien en rapport avec les aspirations, les

besoins et les périls des temps modernes, acheva de me décider.

I

Ce qui me frappa tout d'abord, ce fut le caractère de la Sainte. Cette femme admirable a précisément possédé, dans un degré éminent, la vertu qui manque le plus à ce siècle, et dont l'absence est peut-être la plaie la plus profonde des générations contemporaines; je veux dire la force. Tour à tour fille, épouse, mère, maîtresse de maison, dame du monde au milieu d'une société spirituelle dont elle était le charme; et plus tard veuve, religieuse, fondatrice d'Ordre, chargée sur la fin de sa vie de la direction de plus de quatre-vingts maisons créées par elle, dans toutes ces positions difficiles, elle poussa la générosité jusqu'à l'héroïsme. Sa grande âme était avide de sacrifices. Elle en a fait de si étonnants, que le monde n'a jamais pu les comprendre, et qu'il ne les lui a pas encore pardonnés. Les saints eux-mêmes en étaient dans l'enthousiasme. « J'ai trouvé à Dijon, s'écriait saint François de Sales, ce que Salomon était en peine de trouver à Jérusalem : la femme forte en madame de Chantal. » Saint Vincent de Paul enchérissait encore sur ses louanges, et traçait de cette âme admirable un portrait qui

passerait pour exagéré, si l'on ne connaissait la modération de ce saint prêtre. Après les plus grands éloges, il affirme qu'ayant dirigé pendant vingt ans la mère de Chantal, il n'a jamais trouvé en elle ni une faiblesse ni une imperfection. L'Église, du reste, juge infaillible du vrai caractère des saints, a confirmé ces louanges, et, de toutes les vertus de sainte Chantal, elle semble n'en vouloir célébrer qu'une seule dans sa liturgie : cette admirable force d'âme avec laquelle, remplie de l'amour de Dieu, elle a traversé la vie et s'est élevée aux plus hauts degrés de la perfection[1].

Cette force, en effet, n'est pas seulement le trait le plus beau de sa physionomie, l'inspiration de toutes ses œuvres, c'est le secret même de sa mission, la vraie raison de son apparition au seizième siècle, ce qui distingue la mère de Chantal et lui fait une place à part dans le groupe brillant des saints de cette époque.

On sait combien ils furent nombreux alors. Ce déchaînement de toutes les passions et de tous les orgueils, si faussement décoré du nom de *Réforme,* qui troubla la plus grande partie du seizième siècle, provoqua sur la fin une des plus belles réactions de sainteté qui aient jamais consolé l'Église. Luther venait de mourir; Calvin,

[1] Omnipotens et misericors Deus, qui Beatam Joannam Franciscam tuo amore succensam *admirabili spiritus fortitudine* per omnes vitæ semitas in via perfectionis donasti...

Henri VIII vivaient encore; le monde retentissait de prophéties sur la chute prochaine de l'Église, de déclamations sur sa corruption irrémédiable; et à ce moment même apparaissent saint Pie V, saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri, saint Ignace, saint François Xavier, sainte Thérése, saint François de Borgia, saint Jean de la Croix, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, sainte Chantal, c'est-à-dire toutes les gloires et toutes les grandeurs de la vraie Église, réunies comme à dessein à l'heure où la Réforme étalait ses scandales et multipliait les ruines.

Et ce qui était plus admirable que le nombre des saints à cette époque, c'était le caractère de chacun d'eux. On eût dit que Dieu, par une de ces belles inspirations avec lesquelles il vient au secours de son Église, et en même temps par une de ces attentions délicates qui révèlent en lui un cœur de père pour les nations même les plus ingrates, s'était plu à personnifier alors, à rendre éclatant et visible, dans dix ou douze saints du premier ordre, chacun des grands côtés du Catholicisme, méconnu et outragé par l'hérésie. Le côté austère, par exemple, dans ce saint archevêque de Milan, qui, prince, évêque, cardinal, s'imposait à vingt-deux ans, sous la pourpre, des macérations qui eussent épouvanté les solitaires de la Thébaïde; le côté suave, au contraire, dans ce doux évêque de Genève, dont le nom enchante

encore à deux siècles de distance, et qui attirait à l'Église soixante mille protestants par le charme de son amabilité unie à une si profonde doctrine; le prosélytisme vrai, la propagation divine de la foi, dans ce miraculeux Xavier, qui rendit à l'Église, par son humilité et son zèle, plus d'âmes que ne lui en avait enlevé l'orgueil de Luther; l'amour de Dieu, sublime et pur, dans sainte Thérèse; la charité dans saint Vincent de Paul; l'innocence angélique dans sainte Rose de Lima; mais ces vues nous entraîneraient trop loin : ne parlons que de sainte Chantal.

Elle devait être, au lendemain de la Réforme, dans un siècle attristé par de si grandes apostasies et de si honteuses chutes, une révélation éclatante de l'esprit de force. Voilà pourquoi Dieu lui donna tous les biens à la fois, un grand nom, une fortune brillante, un mari digne d'elle et qu'elle chérissait, quatre petits enfants spirituels et charmants, afin qu'au jour où elle s'arracherait toute vive à des liens si doux et si forts, le monde fût obligé d'avouer qu'il y avait là quelque chose de divin. Et parce que ce sacrifice, si grand qu'il fût, n'eût pas suffi pour révéler aux hommes la force divine qui est dans l'Église, soit avant que madame de Chantal quitte sa famille, soit après, Dieu la met sur la croix et l'abreuve de douleurs. Épouse, elle perd son mari tout jeune; mère, elle voit mourir un à un presque tous ses

enfants et ses petits-enfants; religieuse, elle est accablée dans son corps par des maladies étranges, tourmentée dans son esprit par d'affreuses tentations; fondatrice, le monde se soulève contre elle, lui suscite d'insurmontables obstacles, la poursuit par d'indignes calomnies, mais sans parvenir ni à la décourager ni à l'abattre. Son grand cœur est plus fort que toute épreuve, et pendant cinquante années d'un martyre ininterrompu elle fait admirer au monde, dans tout l'éclat de la vigueur et de la magnanimité chrétienne, ce que le Saint-Esprit a si bien nommé une femme forte.

Hâtons-nous d'ajouter que cette force, en madame de Chantal, ne diminue ni la sensibilité ni la tendresse. Chaque sacrifice brise son âme; chaque acte de force lui arrache un cri de douleur; et c'est ce qui rend si saisissant et si beau le spectacle de son héroïsme. Car, il le faut bien dire, si madame de Chantal s'était arrachée, l'œil sec, des bras de son vieux père; si elle eût sans pâlir desserré d'autour de ses genoux les mains entrelacées de ses enfants, qui ne frémirait d'épouvante à la vue d'une pareille force? Mais quand madame de Chantal apparaît tout en larmes au milieu de ses sacrifices; quand, obligée de passer sur le corps de son fils, on entend sortir de son cœur les cris les plus pathétiques de la passion maternelle, et que plus tard, déjà religieuse, on la voit, à la mort de ses enfants, tomber si malade

de douleur qu'il faut lui donner les derniers sacrements, et que rien néanmoins ne peut l'arrêter dans ses entreprises ni la faire fléchir dans sa mission : ah ! voilà bien la force qui vient de Dieu, cette force qui élève les âmes au-dessus d'elles-mêmes, mais qui ne les endurcit jamais !

Et de même qu'elle n'éteint pas la sensibilité, cette force non plus n'exclut pas la prudence. Qui en eut plus que madame de Chantal ? Quelle justesse d'esprit ! quel ferme bon sens ! Et comme si ce n'était pas encore assez de précautions vis-à-vis d'un monde toujours prêt à crier à l'exagération, Dieu donne à sainte Chantal pour conseillers et pour guides saint François de Sales et saint Vincent de Paul, c'est-à-dire les deux directeurs les plus sages, au jugement même du monde. Le premier la dirige pendant seize ans, le second pendant dix-neuf ; et c'est appuyée sur la douceur de l'un et sur la sagesse de l'autre, qu'elle accomplit ses plus heroïques sacrifices, avec un si parfait mélange de modération et de force, d'énergie et de prudence, que « les bons, dit excellemment le saint évêque de Genève, y trouveront beaucoup à admirer, et les méchants rien à reprendre. »

Quand madame de Chantal mourut, après une longue vie dont chaque pas pendant soixante-dix années fut un sacrifice, saint Vincent de Paul vit son âme monter au ciel, non pas sous la forme

d'une colombe, ainsi qu'il est raconté dans la vie de plusieurs saints, mais sous celle d'un globe de feu : comme si Dieu eût voulu montrer par cette ardente image de quoi était faite l'âme de cette femme incomparable.

Certes, en tout temps, il est utile de rappeler de tels exemples. Mais quel siècle en eut plus besoin que le nôtre? Où vit-on jamais une plus universelle défaillance des caractères et des cœurs? Quand fut-il plus nécessaire de faire respirer aux âmes affaiblies l'air fortifiant des grands exemples? Voilà la première raison qui nous a déterminé à écrire cette histoire, et le premier genre d'intérêt qui s'y rattache. Mais ce n'est pas le seul.

II

Parmi tant de faits qui consolaient l'Église de France à l'époque où vécut madame de Chantal, et qui préparaient les splendeurs, même humaines, du grand siècle, il en est un dont la beauté appelle le regard, et qui révèle mieux qu'aucun autre peut-être la fécondité du Catholicisme.

Je veux parler de l'apparition simultanée de trois créations distinctes dans la vie religieuse : le Carmel français, la Visitation et l'Institut des filles de la Charité; créations, non seulement dis-

tinctes, mais originales et parfaites, admirablement préparées pour répondre, par leur diversité même, aux passions et aux malheurs des temps qui les ont vues naître.

Qu'on me permette d'esquisser rapidement la physionomie de chacun de ces Ordres, de dire leurs dissemblances et leurs harmonies, afin d'aider le lecteur à comprendre les principaux événements de cette histoire.

La Carmélite vit pauvrement et rudement. Elle couche sur la dure, marche pieds nus, jeûne presque tous les jours de l'année et se meurtrit fréquemment dans de sanglantes disciplines. C'est ainsi qu'elle allège l'âme du fardeau de son corps et qu'elle se rend apte à la contemplation. Séparée du monde par des grilles « qui menacent étrangement ceux qui approchent[1] », elle est encore dérobée aux regards par un voile qui l'enveloppe tout entière. Son trait distinctif est la pénitence. La Visitation ne connaît ni ces longs jeûnes, ni cette couche dure, ni toutes ces austérités du Carmel. Mortifiée cependant, car sans les sacrifices du corps il n'y a point de vie religieuse, et encore moins de vie contemplative, la fille de saint François de Sales s'immole surtout par le sacrifice intérieur, par l'attention à se tenir douce, recueillie, humble, aimable, agréable à

[1] Bossuet, *Sermon de vêture de mademoiselle de Bouillon.*

tous et en tout. Elle conserve encore la clôture et les grilles, mais moins austères, et le voile que l'Église met sur sa tête ne la dérobe plus aux regards. Son trait distinctif est la douceur. La fille de Charité n'a ni voiles, ni grilles, ni clôture d'aucune sorte, ou plutôt, selon l'expression de saint Vincent de Paul, elle a pour monastère la maison des malades, pour clôture l'obéissance, pour chapelle l'église paroissiale; et quelqu'un s'étonnant que le saint fondateur ne lui eût pas au moins donné un voile pour la protéger dans sa mission périlleuse, il répondit cette belle parole: « Elle aura aussi la sainte modestie pour voile. » Libre ainsi, elle s'en va à la recherche de la misère, et, victime d'un autre genre, elle se sacrifie dans les greniers, dans les hôpitaux, dans les prisons, sur les champs de bataille, partout où il y a des plaies à panser, des larmes à essuyer, des âmes à consoler ou à servir. Son trait distinctif est la charité.

Ces trois types, si parfaits et si purs, parurent en France presque à la même heure, au lendemain du seizième siècle, qui avait accumulé tant de ruines, à la veille du dix-huitième, qui devait en créer de plus grandes, et, pour ainsi dire, entre deux tempêtes, comme si l'Église, profitant d'un moment de trêve, eût fait un suprême effort pour préparer aux temps qui allaient venir toutes les consolations et tous les secours dont ils auraient besoin.

La Carmélite parut la première (1604), venant d'Espagne, où elle avait pris une nouvelle vie au souffle ardent de sainte Thérèse. Elle fut accueillie avec enthousiasme. Ce mélange de contemplation, de pénitence et d'amour a toujours ravi l'âme des peuples, et le dix-septième siècle était encore trop pénétré des idées de la foi pour ne pas en comprendre la sublimité. Le Carmel répondait d'ailleurs à ces désirs et à ces habitudes d'austérité, si profonds encore et si vifs dans les premières années du grand siècle, d'où sortirent, avec la réforme des anciens Ordres, l'abbé de Rancé et la Trappe, et qui, après avoir été la gloire de cette époque, devaient en être le péril, lorsque le Jansénisme chercha à s'en couvrir pour bouleverser l'Église. Ajouterai-je que les mollesses de Louis XIV, les corruptions et les scandales de sa cour allaient bientôt inquiéter les meilleurs esprits et faire désirer des expiations? Pour toutes ces causes, la propagation du Carmel fut éclatante. Il n'avait pas encore franchi les Pyrénées, que toute l'Église de France, selon l'expression de Fénelon, soupirait après lui [1], et dès qu'il paraît, on y voit accourir une foule d'âmes austères, avides de mortifications corporelles, jalouses de mettre un peu de leur sang dans la balance où se pesaient les destinées de leur siècle;

[1] Fénelon, *Sermon pour la Fête de sainte Thérèse.*

victimes consumées par l'amour pénitent, holocaustes qui n'ont plus cessé de brûler devant Dieu, et qui, aujourd'hui même, après Voltaire et la Régence, au lendemain de la Révolution française, sont plus nombreux et plus fervents que jamais.

La Visitation naquit la seconde (1610). Elle répondait à d'autres nécessités et satisfaisait d'autres attraits. Il n'y a pas seulement dans le monde les âmes ardentes, il y a les âmes douces, et les ardentes elles-mêmes ne sont pas toujours unies à des corps robustes. De là, au dix-septième siècle et depuis, une foule de personnes très généreuses, capables des plus grands sacrifices, et qui, voulant quitter le monde, ne savaient où se réfugier, les unes parce qu'elles n'avaient pas le goût des grandes austérités corporelles telles qu'on les pratiquait dans les cloîtres, les autres qui en auraient eu l'attrait, mais qui n'en avaient pas la force : colombes plaintives qui erraient autour de l'arche sans pouvoir y entrer. En créant pour elles cette douceur de vie dont elles avaient besoin, en y joignant la contemplation et l'amour, saint François de Sales et sainte Chantal ont composé un type nouveau, inconnu aux âges précédents, et dont la beauté a ravi le dix-septième siècle. En face du Christianisme étroit et chagrin, et bientôt repoussant et impossible, tel que le voulait faire le Jansénisme, l'héroïsme aimable de la Visitation a séduit une foule d'âmes. « Savez-vous, écrivait saint Fran-

çois de Sales en 1619 à sa sainte coopératrice, que des serviteurs de Dieu m'ont dit aujourd'hui que la douceur de notre Institut étoit tellement au goût des esprits françois, que vous ôteriez la vogue aux autres maisons religieuses, et que quand on auroit vu cette madame de Chantal il n'y en auroit plus que pour elle. » C'était une crainte exagérée sans doute; car chaque Ordre religieux correspond à une famille d'âmes qu'il attirera toujours à lui par un invincible attrait; mais dans ce mot naïf on voit l'accueil fait à la Visitation. Comme toutes les choses divines, ce doux Institut apparaissait à son heure, et trouvait une foule d'âmes qui l'attendaient. En quelques années il y a plus de cent monastères de la Visitation en France. Et à côté de cette propagation que rien n'arrête, quelle aimable et heureuse influence! Ces cent monastères, dont le nombre a doublé depuis, font rayonner, pour ainsi dire, la suavité autour d'eux. Et à quelle époque? A l'heure même où les santés s'affaiblissent, et où la piété sent le besoin de gagner en recueillement, en vie intérieure, en union intime avec Dieu, ce qu'elle perd en austérité; secret admirable que la Visitation possède, qu'elle révèle au monde, et qui achève d'expliquer son apparition providentielle dans les premières années du dix-septième siècle et comme à l'aurore des temps modernes.

La fille de Charité naquit la dernière (1631);

et, à ne consulter que nos idées d'aujourd'hui, il semble qu'elle eût dû être accueillie avec plus d'applaudissement encore que les deux autres. Le dix-septième siècle, dans cette première période d'un Christianisme si haut et si pur, n'estimait rien tant que la pénitence et la prière, et réservait tous ses enthousiasmes pour les cloîtres. D'ailleurs cette idée de religieuses sans grilles, sans clôture, se vouant non pas à soulager les pauvres dans les hôpitaux, ce qui s'était toujours fait, mais à les visiter et à les soigner à domicile; cette idée, qui nous paraît si simple, si belle, si utile et surtout si française, qui en realité était si hardie et si nouvelle, étonnait les uns et alarmait les autres; peu s'en fallut même qu'elle ne succombât sous les objections. Les siècles qui allaient venir, et pour lesquels ce type nouveau était fait, devaient seuls, pour ainsi dire, le mettre dans son jour et en révéler la beauté. On approchait de ces temps où la prière et la pénitence ne seraient plus comprises; où les hommes, ne se passionnant que pour les choses de la terre, estimeraient les soins donnés à leurs corps mille fois plus que les services rendus à leur âme, et où la religion, méconnue dans ses inspirations les plus hautes et dans ses plus précieux bienfaits, aurait besoin d'un nouveau signe pour se faire reconnaître et adorer. La fille de Charité était ce signe. Et comme les siècles les plus avides de jouissances maté-

rielles sont aussi les plus féconds en catastrophes et les plus pleins de larmes, quel signe pouvait être mieux choisi? Quand au milieu de nos rues et de nos places publiques, dans la mansarde de l'ouvrier, sur les champs de bataille, on voit apparaître la cornette blanche, le regard pur et franc, les mains bienfaisantes de la sœur de Charité, l'impie lui-même se sent ému; et le cœur qui ne comprend plus ni la Visitation ni le Carmel comprend encore cette humble fille qui panse les plaies du pauvre, console ses douleurs, essuie ses larmes, et, devenue mère sans cesser d'être vierge, recueille et nourrit ses enfants.

Ainsi Dieu proportionne les secours aux misères. Ainsi du cœur de l'Église, de son sein déchiré mais inépuisable, sortent, à chaque crise de l'humanité, les institutions les plus belles, les mieux appropriées aux besoins des âmes et aux périls des sociétés.

Si quelqu'un, ignorant l'histoire et ne connaissant que le caractère de sainte Chantal, était chargé d'indiquer celle de ces trois familles religieuses dont elle est la mère, à coup sûr il ne nommerait pas la Visitation. Ce doux Institut ne semblait pas convenir à cette mâle et ardente nature. Aussi la Sainte n'y songea que tard et en dernier lieu. Sa première pensée fut pour le Carmel. Elle en aimait la clôture absolue, les dures pénitences, la perpétuelle contemplation. Obligée de renoncer à ce

projet, car Dieu, qui avait sur elle d'autres desseins, lui suscita d'insurmontables obstacles, elle se tourna vers les filles de Charité. Puisqu'on lui refusait les austérités du Carmel, il lui fallait au moins les dévouements et les fatigues du service des pauvres. Et comme la fille de Charité n'existait pas encore, elle la créa elle-même en 1610, vingt-trois ans avant saint Vincent de Paul, et elle fut dans toute la force du terme la première fille de Charité. De là même ce nom de *Visitation* donné à son Institut, parce que son but principal était de *visiter* les malades, et qu'il lui est resté. Mais tout à coup, au moment où l'œuvre est déjà commencée, une force inattendue arrête la mère de Chantal, l'oblige malgré elle à reprendre la clôture qu'elle avait abandonnée, à renoncer au service des pauvres et à la visite des malades, et, en ne conservant de son premier plan que le sacrifice intérieur, à y joindre la contemplation. Et c'est ainsi que naît, sans les hommes et malgré eux, par cette action mystérieuse de Dieu qui ne se montre nulle part mieux que dans la fondation des Ordres religieux, le type nouveau de la Visitation. Comme son saint directeur, et mieux que lui, car elle résista davantage, sainte Chantal aurait pu dire : « Je ne sais pourquoi on me nomme fondatrice, car je n'ai pas fait ce que je voulois, et j'ai fait ce que je ne voulois pas. »

Pourquoi la sainte qui, au dix-septième siècle,

a pour trait distinctif la force, fut-elle précisément choisie pour fonder l'Institut qui a pour esprit caractéristique la douceur? Comment Dieu l'y amena-t-il, pour ainsi dire, malgré elle? Par quels moyens prépara-t-il son esprit, son cœur, son corps même, à une œuvre qui semblait si peu lui convenir? C'est ce qu'on verra dans cette histoire, et l'on y admirera la tendresse et la profondeur des voies de Dieu.

De tous les moyens par lesquels, après avoir choisi la mère de Chantal, Dieu la mit malgré elle à la tête de cette grande œuvre, le principal et le plus touchant, on le sait assez, fut la rencontre qu'elle fit à Dijon du saint évêque de Genève, et l'illustre et pure amitié qui en fut la suite. Cette femme énergique avait besoin d'une aide pour une œuvre qui répondait si peu à sa nature; et Dieu lui associe le plus doux, le plus aimable de tous les saints. Ensemble ils fondent cet humble Institut, comme ils se plaisaient à dire; ils en tracent ensemble les grandes lignes et jusqu'aux moindres détails. Ensemble surtout ils y appellent une foule d'âmes et les font à leur image : aimables et fortes, magnanimes et humbles, pures et gaies, touchant à peine la terre, et déjà célestes dans leurs aspirations et dans leurs ardeurs.

Doux tableaux des origines de la Visitation, années fécondes où l'Institut naissait au souffle des deux Saints, j'essaierai de vous peindre, et,

si Dieu daignait guider ma plume, vous nous rappelleriez de beaux jours, et vous nous feriez aimer la vertu.

III

Quelques-uns de nos lecteurs regretteront peut-être que sainte Chantal ait fondé un Ordre cloîtré, et plusieurs s'imagineront sans doute qu'elle eût rendu de plus grands services, si elle eût voué son Institut au soulagement des misères humaines, comme elle en eut longtemps la pensée : tant on ignore aujourd'hui ce que c'est qu'un Ordre cloîtré, et ce que vaut pour le salut des âmes et des sociétés la prière unie au sacrifice!

Que deviendrait pourtant le monde, abandonné à tant de passions, et attristé aussi par tant de malheurs, si on se contentait de soulager ces malheurs et même de calmer ces passions; si, pendant que les hommes envoient aux oreilles de Dieu le bruit de leurs impiétés, de leurs blasphèmes, de leurs folles amours, les lèvres bénies des vierges n'y faisaient monter une voix qui sollicite la miséricorde et qui désarme la justice?

Que serait devenu en particulier ce dix-septième siècle, qui, avec de si grandes vertus, avait aussi des passions si effrénées? Croit-on qu'il eût résisté à tant de causes de dissolution, et qu'il eût achevé

si majestueusement son cours, sans cette multitude de cloîtres d'où s'élevait jour et nuit une prière si pure et si puissante? Ni Bossuet ni Fénelon ne le pensaient, et, pour conjurer la tempête dont ils entendaient déjà les lointains frémissements, ils en appelaient sans cesse aux pénitences du Carmel et aux gémissements de la Visitation[1].

Et dans les temps plus anciens, quand ce vieil empire romain croulait sous le poids de ses crimes plus encore que sous celui des barbares, qui le maintint pendant des siècles sur le bord de l'abîme? Saint Grégoire le Grand affirmait que c'était la prière de trois mille vierges que Rome avait recueillies des monastères ruinés de l'Italie, et qui se vouaient à rendre à l'empire défaillant le plus grand service dont il eût besoin, celui de prier, de souffrir et de s'immoler pour lui.

Et si nos sociétés modernes, empoisonnées par des sophistes, énervées et amollies par de mauvaises mœurs, n'ont pas encore péri, ah! ne nous faisons point d'illusions : ce n'est ni la gloire, ni le génie, ni la force, ni la ruse qui ont fait ce miracle; c'est la prière qui sort des cœurs consacrés par l'amour, et rendus tout-puissants par le sacrifice.

Je me persuade que la plupart de ceux qui liront cet ouvrage ne l'achèveront pas sans entrevoir au

[1] Voir les différents sermons de vêture prêchés par Bossuet et Fénelon. Cette pensée s'y reproduit sous mille formes.

moins ces grandes vérités; mais, y fussent-ils insensibles, je ne désespère pas de leur révéler à d'autres points de vue la haute importance des Ordres cloîtrés. Ils sauront enfin ce que sont ces grilles impénétrables dont on parle tant sans les connaître; impénétrables sans doute à tous les bruits, à toutes les vanités, à toutes les passions de la terre; mais s'ouvrant tous les jours devant une multitude d'âmes, les unes pures, saines, fortes, qui s'y ensevelissent pour toujours en foulant aux pieds les vanités mondaines; les autres ou tristes, ou troublées, ou abattues, ou coupables, qui viennent y chercher dans une retraite de quelques jours un peu de rafraîchissement, de lumière et de paix. Et qui dira quelles consolations elles trouvent dans ces asiles inconnus ou méprisés! quels repentirs s'y forment, quelles vertus chancelantes s'y raniment, quelles âmes près de succomber s'y retrempent et reprennent cœur à l'ouvrage! Qui dira surtout, grâce à l'institution si heureuse des pensionnats, quelles sources de paix et de bonheur se préparent derrière ces grilles pour les familles et pour les sociétés! C'est de là que sont sorties tant de femmes éminentes qui ont été le charme du dix-septième siècle, et qui, soutenues par les fortes vertus du sacerdoce et des Ordres religieux régénérés, eussent été le salut de la France, si le dix-septième siècle avait pu être sauvé du malheur d'engendrer le dix-hui-

tième. La plus brillante et la plus spirituelle des femmes de cette époque, madame de Sévigné, était la petite-fille de sainte Chantal. Son enfance se lie avec infiniment de grâce aux dernières années de sa vieille et sainte grand'mère; son âge mûr touche à la fondation de presque tous les monastères de la Visitation, où la célèbre marquise vient souvent se recueillir et se consoler loin des agitations du monde. Il en est de même de madame de Toulongeon, de madame de Grignan, de madame de Rabutin, de madame de la Fayette, de madame de Hautefort, de madame de Lesdiguières, et d'une foule d'autres, qui, élevées à la Visitation ou recueillies par elle, lui durent en grande partie le parfum de leur esprit, le sérieux aimable de leur caractère et la trempe solide de leur foi. C'est par là que la Visitation a exercé une action sociale plus considérable qu'on ne l'imaginerait au premier coup d'œil, et qu'elle a contribué pour sa part à faire le dix-septième siècle. C'est par là aussi que dans nos jours troublés elle paye sa dette à nos sociétés en péril : semblable à ces canaux que la main des laboureurs enfouit sous terre, et qui, invisibles et foulés aux pieds, n'en aident que mieux à la fertilité des campagnes.

IV

On entrevoit par ce peu de mots les différents genres d'intérêt qui s'attachent à l'histoire de sainte Chantal, et les divers motifs qui m'ont déterminé à l'écrire. Mais, j'ai hâte de le répéter, malgré le vif attrait que m'inspirait ce travail, je ne l'aurais pas entrepris, si je n'eusse découvert ces monuments dont j'ai parlé plus haut, inconnus à tous les historiens qui m'ont précédé, et qui m'ont inspiré la pensée de cet ouvrage. Aussi, non content des copies incomplètes et souvent fautives que j'avais entre les mains, je me mis à la recherche des manuscrits originaux, et, afin de les mieux comprendre, je résolus de visiter toutes les contrées où la sainte avait vécu; car il y a des scènes qui ne se conçoivent bien qu'aux lieux où elles se sont passées. J'habitais depuis mon enfance la ville où était née sainte Chantal, qu'elle avait embaumée des parfums de sa jeunesse et de son âge mûr, où elle avait rencontré saint François de Sales, d'où elle était partie en passant sur le corps de son fils. J'allai voir le château de Bourbilly, dans lequel furent célébrées ses noces, et qui fut témoin de ses joies d'épouse et de mère, suivies bientôt, hélas! d'un si inconsolable deuil. Je visitai ensuite le château de Mon-

thelon, qu'elle habita pendant les huit premières années de son veuvage, et où brillèrent d'un si vif éclat sa douceur, sa patience héroïque, son tendre amour pour les pauvres. Et enfin je partis pour Annecy, petite ville de Savoie, célèbre par son beau lac, plus célèbre encore pour avoir été le théâtre des vertus de saint François de Sales et de sainte Chantal, et pour avoir servi de berceau à la Visitation naissante.

A peine arrivé, je courus au monastère, où l'hospitalité la plus cordiale m'était préparée dans les bâtiments extérieurs du couvent. Ce n'était plus la même maison que du temps de sainte Chantal, mais c'était bien la même piété, la même amabilité gracieuse, avec les mêmes vertus. Bientôt toutes les archives me furent ouvertes, et les plus précieux manuscrits passèrent de l'intérieur de la maison dans les parloirs extérieurs, où j'étais établi. Avec quelle émotion je parcourus successivement la magnifique collection des lettres autographes de saint François de Sales et de sainte Chantal, les premières chargées de ratures et de renvois, les secondes écrites d'une main plus ferme, mais d'une orthographe étrange, presque toutes du reste infidèlement éditées et un grand nombre encore inédites; le manuscrit autographe des *Mémoires* de la mère de Chaugy, écrit d'un seul jet, d'une grande et belle main, sans une rature; les *Mémoires* de la mère Françoise-Angé-

lique de la Croix, de la sœur Louise-Dorothée de Marigny, de la mère de Clermont-Mont-Saint-Jean, de Georges de Fessigny, premier syndic d'Annecy, tous inédits jusqu'à présent; l'histoire également inédite des fondations de la Visitation en France, en Savoie, en Italie, rédigée par les sœurs elles-mêmes avec autant d'exactitude que de charme; et enfin plus de vingt volumes, tous inconnus aussi hors des cloîtres et encore manuscrits, contenant l'histoire des principales fondations de la Visitation dans toutes les parties du monde.

Mais ce qui excita plus que tous ces trésors ma pieuse avidité, ce furent les six volumes in-folio qui renferment, signées et paraphées par les notaires apostoliques, élevées par conséquent au plus haut degré de certitude et d'authenticité, toutes les pièces du procès de canonisation de sainte Chantal. Des circonstances particulières en doublaient encore la valeur. Lorsque les notaires apostoliques eurent recueilli toutes les dépositions relatives à ce procès, ils scellèrent de leurs sceaux les six volumes in-folio qui le contenaient, et prononcèrent peine d'excommunication contre ceux qui oseraient les ouvrir avant la sentence du juge, c'est-à-dire avant la publication solennelle de la bulle de canonisation. Mais des événements que nous raconterons plus tard ayant retardé jusqu'en 1767 la publication de cette bulle, et la Ré-

volution ayant éclaté peu après comme un coup de foudre et détruit le monastère d'Annecy, ces volumes demeurèrent jusqu'à nos jours oubliés et inconnus dans les archives de l'évêché. Monseigneur Rendu, dont l'Église d'Annecy pleure la perte, trouva les sceaux des commissaires apostoliques encore intacts, ainsi qu'il a daigné nous le raconter lui-même, et il venait de se décider à les briser lorsque nous arrivâmes à Annecy. Aucun historien de sainte Chantal n'avait donc eu connaissance de ces pages précieuses, et elles sont inédites comme tout le reste.

Afin que rien ne nous échappât dans nos investigations, monseigneur l'évêque d'Annecy nous permit d'entrer au monastère et de le visiter dans ses moindres détails. Là nous eûmes le bonheur de voir, entre autres reliques inestimables, cet ancien livre du *Chapitre,* commencé il y a deux siècles et qui n'est pas fini, dont les premières feuilles ont été écrites par saint François de Sales, et où l'on voit raconté de la propre main de sainte Chantal la fondation du monastère d'Annecy, et signés par elle les procès-verbaux des *Chapitres* qu'elle présida. Saint François de Sales ayant, sur la première page de ce livre, inscrit le souhait que « les noms marqués en ces feuilles périssables soyent à jamais écrits au livre des vivants », non seulement les religieuses tinrent à grand honneur d'y inscrire leurs noms; mais les rois, les reines,

les cardinaux, les évêques, les seigneurs de tout pays sollicitent depuis plus de deux siècles la faveur d'apposer leur signature au bas de celles de saint François de Sales et de sainte Chantal. Nous y mîmes aussi notre humble nom, conjurant ces grands saints de bénir l'œuvre pour laquelle nous avions entrepris le pèlerinage d'Annecy.

Combien de jours s'écoulèrent ainsi dans ces chères occupations, j'aurais peine à le dire. Le temps heureux ne se mesure pas. Tout le jour et une partie des nuits, je restais couché sur ces livres précieux, tressaillant à chacun de ces mots, tantôt charmants de naïveté, tantôt mâles et énergiques, qui s'échappaient des lèvres des deux saints; marquant du doigt, copiant et faisant copier une foule de passages dont la lecture me ravissait. Lorsque la fatigue m'obligeait à poser la plume, je sortais, j'allais errer dans la ville, tout embaumée encore du parfum de saint François de Sales et de sainte Chantal, et marquée à chaque rue de l'empreinte de leurs pas. Je visitais l'humble maison qui servit de palais au saint évêque exilé de Genève; l'église où il nourrissait son peuple de sa parole aimable, et où l'on montre encore près de la porte la place vide de son confessionnal, assiégé autrefois par tant de monde. Je suivais la route qu'avait suivie, il y a deux siècles, la sainte baronne de Chantal lorsqu'elle s'en alla de la demeure du saint évêque à la petite maison de la

Galerie, où l'Ordre de la Visitation naquit le lendemain. J'entrais dans cette maison, et, aidé de *Mémoires* contemporains, je reconnaissais l'humble chapelle où saint François de Sales donna le voile à sainte Chantal et reçut les vœux sacrés de sa profession; le jardin où il faisait aux sœurs ces belles conférences publiées sous le nom d'*Entretiens;* l'allée où, se promenant avec sa sainte coopératrice, il arrêta les premières lignes de l'Institut naissant, et jusqu'aux crampons de fer qui tenaient le pauvre tronc, occasion de l'unique désobéissance de la sainte, et d'un des plus beaux actes d'humilité et de repentir dont les annales de la vertu aient gardé la mémoire. Tout est encore debout comme il y a deux siècles; tout y parle à l'âme; tout y respire la paix, l'innocence, l'héroïsme et l'amour.

Nulle part toutefois je ne revenais plus souvent et ne m'arrêtais avec plus de joie qu'à la chapelle du monastère actuel, où reposent, respectés par les révolutions et par les années, les corps des deux saints fondateurs. Je n'oublierai jamais l'émotion dont je fus saisi lorsque j'y entrai pour la première fois, et que je vis, dans une châsse ouverte à tous les regards et sous un verre qui permet à la dévotion de satisfaire sa curiosité, le corps de la sainte dont depuis si longtemps je méditais la vie. Elle était étendue sur un lit d'honneur comme si elle dormait; vêtue de ses habits de religieuse, ainsi

qu'au jour où elle parcourait le monde en y semant des monastères; son rosaire pendait à sa ceinture; un crucifix reposait sur sa poitrine, à l'endroit même qu'elle avait marqué avec un fer rouge du nom sacré de Jésus. Je la contemplai longtemps en silence, les yeux mouillés de larmes involontaires, mais que je ne cherchais pas à arrêter, et le cœur enivré de ce parfum céleste qu'on respire au tombeau des saints. Là finirent toutes mes irrésolutions; et, voyant dans l'œuvre que je rêvais quelque chose de si beau et de si grand, un enseignement à la fois si élevé et si profond, une leçon si appropriée aux besoins de ce siècle; dans cette sainte femme, une force tempérée par tant de douceur; dans son grand directeur, une amabilité soutenue d'une si grande force; dans toutes ces premières religieuses qui vinrent se grouper autour des deux saints fondateurs, quelque chose de si pur et de si ardent, de si ferme et de si vigoureux; dans tout cet ensemble enfin, de si belles perspectives de lumière et de vie, je me sentis ému d'admiration, et malgré ma faiblesse, qui ne me parut jamais plus grande, je promis à Dieu de mettre la main à l'œuvre.

C'est le résultat de ces travaux, de ces pèlerinages, de ces longues recherches que je publie aujourd'hui.

Je l'offre aux âmes pieuses, particulièrement aux femmes chrétiennes qui vivent au milieu du

monde, et aux vierges que la grâce divine sanctifie dans la sainte solitude des monastères. En lisant cet ouvrage, les premières apprendront comment, même au milieu des tracas et des soucis du siècle, avec beaucoup d'enfants et une grande fortune, on peut devenir une sainte, à la seule condition d'être forte, généreuse, dévouée, et de se sacrifier à Dieu et aux siens; les secondes estimeront davantage une vocation que madame de Chantal a achetée si cher, au prix de si grands déchirements de cœur, et elles apprendront de cette illustre servante de Dieu à quelles hauteurs s'élèvent les âmes qui savent s'abandonner, et, comme dit la sainte Écriture, se livrer à la grâce.

Et les mondains eux-mêmes, si quelques-uns s'aventuraient à travers cet ouvrage, ne le finiraient pas, j'espère, sans en tirer quelque profit. En comparant cette belle vie, transfigurée ainsi et rendue féconde par l'esprit de générosité et de force, à la vie si molle et si stérile qu'on mène dans le monde, la paix de l'une aux tristes agitations de l'autre, et, si l'on veut, les sacrifices de celle-ci aux plus belles joies de celle-là, on saura du moins de quel côté se trouve le bonheur de l'âme, et, ce qui vaut mieux encore, son élévation, sa force, sa fécondité, et, en un mot, sa grandeur.

HISTOIRE

DE

SAINTE CHANTAL

ET

DES ORIGINES DE LA VISITATION

CHAPITRE PREMIER

NAISSSANCE DE SAINTE CHANTAL — SON ADOLESCENCE — LES PREMIÈRES ANNÉES DE SA JEUNESSE

1572-1592

« Je m'appelle Jeanne-Françoise Frémyot, nommée communément de Chantal, native de Dijon, ville capitale du duché de Bourgogne, âgée de cinquante-cinq ans. Je suis fille de messire Frémyot, second président au parlement de Dijon, et de dame Marguerite de Berbisey. »

C'est ainsi que la Sainte dont j'entreprends de raconter l'histoire déclinait elle-même ses noms et ses origines, en présence des commissaires apostoliques assemblés à Annecy pour le procès de canonisation de saint François de Sales. On voit qu'elle était née à Dijon, dans cette ville illustrée au moyen âge par la naissance de saint Bernard, et depuis par celle de

Bossuet; qu'elle y était née en 1572, puisque en 1627 elle se déclarait âgée de cinquante-cinq ans, et qu'enfin elle appartenait à une de ces familles de robe, l'honneur et la force de l'ancienne société française.

La famille des Frémyot occupait, en effet, un rang considérable dans la noblesse de Bourgogne. Longtemps inconnue, on ne voit pas qu'elle soit sortie de l'obscurité avant la première moitié du quinzième siècle [1]; mais, ce qui est beau et rare, elle en sortit à

[1] Quelques historiens ont imaginé que la maison des Frémyot remontait aux premiers temps du christianisme dans les Gaules, et que parmi les païens convertis et baptisés par saint Bénigne, apôtre de Bourgogne, il y avait des membres de cette famille. C'est là une de ces fausses légendes dont l'historien doit se défier, qui ne reposent sur rien, et dont, ici en particulier, il est facile d'indiquer l'origine. La mère de Chaugy, qui la première écrivit, en 1642, des *Mémoires* sur sainte Chantal, dit en parlant de sa famille et de sa patrie : *Les ancêtres paternels de cette bienheureuse mère furent des premiers fondateurs de l'auguste parlement de Dijon, ville très ancienne, capitale de la Bourgogne, et une des premières illustrée des sacrés rayons de la foi catholique par le glorieux saint Bénigne.* (*Mémoires*, p. 1.) La phrase est claire, et nulle amphibologie n'est encore possible. M. de Maupas, auquel on communique ces Mémoirrs inédits, copie cette phrase et l'embrouille : *Sainte Chantal étoit issue de la très noble race des Frémyot, jadis descendue des meilleures et des plus anciennes familles de la Bourgogne, ayant été les premiers fondateurs de cet illustre parlement de Dijon, ville capitale de la province, et des premières illustrée des sacrés rayons de la foi catholique par le glorieux saint Bénigne.* (*Vie de la vénérable mère de Chantal,* par M. de Maupas, p. 3.) La phrase n'a plus la même netteté. Qui a été illustrée des sacrés rayons de la foi? Est-ce la très noble race des Frémyot? Est-ce la ville de Dijon? Avec un peu d'attention on le verra; mais on peut s'y tromper. Un chanoine d'Autun, N. Lévesque, prêchant en 1687 le panégyrique de Madame de Toulongeon, s'y trompe complètement : *La maison des Frémyot*, dit-il, *ne fait pas tant de bruit dans le monde que quantité d'autres maisons, mais elle a de*

force de vertu. Ce fut sa probité qui l'ennoblit. Dès le temps de Henri III, les Frémyot, arrivés au sommet des honneurs, écrivaient sur leur blason cette devise un peu fière, mais qui résume leur destinée : *Sic virtus super astra vehit.* — « C'est ainsi que la vertu porte aux astres[1]. »

Le premier de la famille sur lequel nous ayons quelque détail, René Frémyot auditeur des comptes à Dijon en 1518, et bisaïeul de notre sainte, était « un exemplaire de toute justice et vertu, le père des pauvres et le refuge des affligés[2] ». Son fils, Jean Frémyot, entra au parlement, et ajouta à son titre de conseiller celui de seigneur de Thotes et de Barrain en partie. La fortune commençait à venir, mais ni la foi ni l'énergie ne diminuaient. « Tous les jours, deux fois, le matin et le soir, sans y manquer jamais, il faisoit un petit discours à ses enfants et domestiques,

grandes et belles distinctions. C'est la première maison chrétienne de son pays. Ils sont les premiers baptisés de la main de saint Bénigne, l'un des premiers apôtres de Bourgogne. (*Oraison funèbre de madame de Toulongeon,* par N. Lévesque, chanoine de Notre-Dame d'Autun.) Voilà comment naissent les erreurs historiques, que répètent ensuite, sans les étudier, tous les historiens.

[1] *Le parlement de Bourgogne,* par P. Paillot. Dijon, 1649, 1 vol. in-folio, p. 87. Voici les armes du président Frémyot : il portait d'*azur à trois merlettes d'argent, deux en chef et une en pointe, surmontées de trois étoiles d'or, posées de même, en chef de gueules brochant sur les deux étoiles du chef,* qu'il chargea d'*un lambel d'argent.* Cimier, *un merle de sable.* Devise : SIC VIRTUS SUPER ASTRA VEHIT.

[2] *Mémoires* de la mère de Chaugy *sur la Vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise de Chantal,* publiés par l'abbé Boulanger, 2e édition, Paris, 1845, 1 vol. in-8o, p. 2. Nous citerons toujours cette seconde édition.

comme antidote et préservatif contre les erreurs de Luther et de Calvin, et non content de cela, il alloit par les compagnies et faisoit des assemblées de ses amis, où il parloit avec un zèle et une ferveur admirables de la vérité que l'Église romaine enseigne[1]. » On entrevoit le sang qui allait couler dans les veines de sainte Chantal.

Ce Jean Frémyot, marié à Guillemette Godran, avait eu quatre fils et une fille. L'aîné, Claude Frémyot, seigneur d'Is-sur-Tille, conseiller du roi, fut pendant de longues années président de la chambre des comptes à Dijon. Il sera plusieurs fois question, dans cette histoire, de cet homme simple et bon. Il occupait à Dijon un hôtel qui subsiste encore, et que les chrétiens visitent avec respect comme une sorte de relique, en mémoire de saint François de Sales et de sainte Chantal, qui s'y sont rencontrés souvent[2]. Le second, André Frémyot, conseiller au parlement, mourut jeune. Nous ne retrouverons plus

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 1. Il y a ici, dans ces Mémoires si intéressants et que nous copierons sans cesse, quelques inexactitudes. La mère de Chaugy confond les noms. Le grand-père de sainte Chantal se nommait *Jean* et non *René*. Celui-ci n'avait pas occupé les premières charges au parlement, il était auditeur des comptes. Quant à ce qu'elle dit que les ancêtres paternels de sainte Chantal furent les premiers fondateurs du parlement de Dijon, c'est une erreur. On ne trouve aucun Frémyot sur la liste des magistrats nommés par Louis XI lors de l'établissement du parlement de Bourgogne. En revanche, on y trouve un Berbisey, c'est-à-dire un des ancêtres maternels de la Sainte. De là l'erreur de la mère de Chaugy, copiée, ici comme toujours, par M. de Maupas.

[2] Cet hôtel est situé rue Jeannin, nº 1. C'est par erreur que quelques personnes s'imaginent que sainte Chantal y naquit. Voyez à la fin du volume la note nº 2.

son nom dans cette histoire. Le troisième, Bénigne Frémyot, fut le père de notre sainte. Successivement avocat général, conseiller du roi, président au parlement de Bourgogne, maire de Dijon, il a éclipsé tous ses ancêtres par l'importance de son rôle politique et par la singulière grandeur de son caractère. Le quatrième, Jean Frémyot, entra en religion à l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, et fut plus tard prieur du monastère bénédictin de Val-de-Choux, près de Châtillon-sur-Seine. Outre ses quatre fils, Jean Frémyot eut aussi une fille : Michelle Frémyot, mariée à Jean le Compasseur, président aux finances, laquelle mourut jeune et sans postérité [1].

La famille des Berbisey n'était pas moins importante que celle des Frémyot, et elle était plus ancienne. On trouve déjà des Berbisey sur la liste des magistrats nommés par Louis XI lorsqu'il créa le parlement de Bourgogne. Et depuis lors, cette famille, dont les alliances étaient considérables, n'avait pas cessé de donner des maires à la ville de Dijon, des conseillers au parlement de Bourgogne, des évêques et des abbés à l'Église. Mais ce qui ajoutait un éclat incomparable à l'illustration de cette maison, c'est qu'il y avait dans les veines des Berbisey une goutte du sang de saint Bernard. En 1378, les deux familles s'étaient unies par le mariage de Perrenot de Berbisey avec

[1] Voyez à la fin du volume le tableau généalogique de la famille Frémyot. N° 1. Voir aussi aux archives générales du département de la Côte-d'Or une notice, malheureusement peu exacte, sur cette même famille. (*Armorial de la Chambre des comptes*, p. 56.)

Oudette de Normand, de la maison du saint abbé de Clairvaux [1].

Si nous insistons sur ces souvenirs, ce n'est pas, selon la judicieuse remarque d'un des premiers biographes de notre Sainte, « pour faire parade des choses desquelles le monde fait gloire, mais c'est qu'il nous semble raisonnable de chercher un peu avant la racine de l'arbre dont nous allons goûter les doux fruits [2]. »

En 1572, au moment où s'ouvre cette histoire, M. Bénigne Frémyot et Marguerite de Berbisey, mariés depuis deux ans [3], habitaient Dijon, dans un hôtel qui a disparu depuis, et dont il est difficile aujourd'hui de fixer la place [4]. Notre Sainte y naquit le 23 janvier 1572, entre sept et huit heures du matin, un mardi. Son père, homme de foi, voulut que sa fille fût à l'instant même portée à l'église pour y être baptisée [5]; et, comme ce jour-là on célébrait la fête de

[1] Voyez l'*Oraison funèbre de madame de Toulongeon*, citée plus haut. L'auteur, en publiant son discours, y joignit des pièces justificatives qui en font un monument très curieux. On y voit en particulier un titre latin de Jean de Marigny, abbé de Saint-Étienne de Dijon, du 6 mai 1378, qui constate cette union de la famille de Berbisey avec celle de saint Bernard.

[2] *Mémoires* de la mère de Chaugy, 1.

[3] *Armorial de la Chambre des comptes*, p. 55. « Bénigne avoit épousé, en 1570, Marguerite de Berbisey, fille de Claude, conseiller-maître en la chambre des comptes. » Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs cette date du mariage de M. Frémyot.

[4] Voir à la fin du volume la note 2.

[5] L'extrait de baptême de la Sainte a disparu, et les recherches les plus minutieuses ont été impuissantes à le retrouver. Déjà, en 1722, il paraît qu'il n'existait plus, car les commissaires apostoliques chargés de commencer le procès de canonisation, n'ayant pu obtenir cette pièce, établirent une enquête spéciale sur la

saint Jean l'Aumônier, il lui fit donner le nom de Jeanne, par une de ces vieilles idées du moyen âge, si touchantes et si profondes à la fois. Il avait déjà une fille aînée, nommée Marguerite, qui plus tard fut mariée au baron des Francs. Son plus jeune fils, André, fut archevêque de Bourges, et l'un des plus chers amis de saint François de Sales.

Jeanne, c'est ainsi que nous l'appellerons désormais, ne connut jamais sa mère; du moins elle ne la vit qu'à cet âge où le cœur n'a pas encore de mémoire. Mme Frémyot mourut à la fleur de sa jeunesse, en couches d'André, son troisième enfant. Elle fut regrettée de tous et surtout des pauvres, qui l'accompagnèrent à sa dernière demeure, en pleurant et en l'appelant tout haut leur bienfaitrice[1]. Jeanne avait alors dix-huit mois. D'ordinaire il manque quelque chose aux enfants qui n'ont pas grandi sur les genoux de leur mère; ce sont des plantes qui n'ont point eu de soleil. Mais Dieu, qui destinait notre Sainte à de si grandes choses, sembla l'avoir soustraite à dessein aux caresses de sa mère, afin de lui faire donner une éducation toute virile; et il lui avait préparé dans le président Frémyot un homme de forte trempe, capable de l'initier à cette vie de foi, de générosité et de

question du baptême de la Sainte, et, *pour suppléer au défaut de l'acte de baptême qu'on n'a pu retrouver,* ils se firent présenter un certificat de monseigneur l'évêque de Langres, en date du 12 février 1710, par lequel il constate que les habitants de la ville de Dijon font profession de la religion catholique et *que tous les enfants y sont baptisés.* Ce qui n'empêcha pas, du reste, d'entendre encore sur ce point un grand nombre de témoins. (*Procès de béatification*, 3 vol. in-folio, p. 674.)

[1] *Déposition* de la sœur Françoise Bénigne Dorlier.

sacrifices, dont elle devait être, au XVII[e] siècle, un si bel exemple.

Le président Frémyot possédait, en effet, dans un haut degré toutes les qualités nécessaires à cette délicate mission. On admirait, au parlement, son grand sens, la rectitude de ses jugements [1], la promptitude et l'énergie de ses volontés. Mais ce qui valait mieux encore, c'était sa foi, l'ardeur de son dévouement à l'Église, et l'inflexible droiture de sa conscience. Il était un de ces hommes chez lesquels le sentiment du devoir domine tout, qui n'estiment pas qu'il y ait à balancer une minute pour y obéir, dût-on perdre mille vies, et qui, élevés au-dessus d'eux-mêmes par la fermeté de leurs principes, n'ont besoin que d'une occasion pour devenir des héros. Cette occasion ne manqua pas à la vie agitée du président, et en plus d'une circonstance on le vit s'élever à l'héroïsme, si simplement et si naturellement, qu'il ne parut pas même s'en apercevoir.

Jeanne respira de bonne heure, dans les bras et sur les lèvres de cet homme de bien, je ne sais quoi de viril et d'ardent, de sensé et de résolu, qui demeura un des traits saillants de sa physionomie. La foi entra profondément dans sa jeune âme, et illumina son intelligence à un âge où la raison sommeille encore. Toute petite, et, pour ainsi dire, à la mamelle, elle ne

[1] Les contemporains ont remarqué que, nommé avocat général à vingt-deux ans, et ayant exercé cette charge pendant de longues années, il ne prit jamais de conclusions qui ne fussent suivies par la cour; « particularité qui n'est pas commune, observe Palliot, et qui fut énoncée publiquement à ses obsèques en présence du Parlement. » (*Le Parlement de Bourgogne*, p. 86.)

pouvait voir un hérétique sans pleurer à chaudes larmes. Si l'un d'eux la voulait caresser comme on fait d'ordinaire aux enfants, elle se mettait à crier en cachant sa tête dans le sein de sa nourrice, et ne s'apaisait que quand il était parti[1].

Un jour, à peine âgée de cinq ans, elle s'amusait dans le cabinet de son père, lorsqu'une vive discussion s'engagea entre le président Frémyot et un gentilhomme protestant qui lui était venu faire visite. Il s'agissait de la sainte Eucharistie. Le seigneur protestant disait que ce qui lui plaisait surtout dans la religion réformée, c'est qu'on y niait la présence réelle de Notre-Seigneur au saint Sacrement. A ces mots la sainte enfant n'y put tenir; elle s'approche vivement du protestant, et arrêtant sur lui un regard ému : « Monseigneur, lui dit-elle, il faut croire que Jésus-Christ est au saint Sacrement parce qu'il l'a dit; quand vous ne le croyez pas, vous le faites menteur. » Le ton avec lequel elle parlait étonna le protestant, qui entreprit de discuter avec elle; mais elle l'arrêta court par la sagesse de ses réponses, en même temps que par l'ardeur de sa foi elle enchantait tous les assistants. Embarrassé de ses vives reparties, le seigneur protestant voulut terminer la discussion comme on termine tout avec les enfants : il lui présenta des dragées. Aussitôt elle les prend dans son tablier, et, sans y toucher, les va jeter au feu en disant : « Voyez-vous, Monseigneur, voilà comme brûleront dans le feu de l'enfer tous les hérétiques, parce qu'ils ne croient pas ce que Notre-Seigneur a dit. »

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 303.

Un autre jour, ce même seigneur étant encore dans le salon du président Frémyot, et discutant à son ordinaire sur la doctrine réformée, la sainte enfant s'approcha et lui dit : « Monseigneur, si vous aviez donné un démenti au roi, mon papa vous feroit pendre. Eh bien, ajouta-t-elle en lui montrant un grand tableau qui représentait saint Pierre et saint Paul, si vous donnez tant de démentis à Notre-Seigneur, ces deux présidents-là vous feront pendre. » A chaque instant, elle laissait échapper des mots pareils.

M. Frémyot, ravi de ces heureuses dispositions, ne négligeait rien pour les développer. Des maîtres choisis par lui étaient chargés de donner à ses trois enfants l'instruction à la fois forte et brillante qu'exigeaient leur position et leur siècle. « Jeanne apprenoit avec une grande souplesse et vivacité d'esprit, et on l'instruisoit de tout ce qui est convenable à une demoiselle de sa condition et de son bon esprit : à lire, à écrire, danser, sonner des instruments, chanter en musique, faire des ouvrages [1], etc. » Elle réussissait en tout. Nulle part elle n'apportait un esprit plus vif, une attention plus soutenue qu'aux instructions religieuses, que le président Frémyot s'était réservées. Soir et matin, selon les traditions de sa famille, il réunissait ses trois enfants, et, avec le cœur d'un père et d'un chrétien, il leur apprenait à connaître et à goûter les beautés de la foi catholique, tant défigurées alors par l'hérésie. Il insistait alors sur la nécessité de s'attacher par le fond du cœur à la sainte Église romaine, et au Père commun des fidèles, d'autant plus

Mémoires de la mère de Chaugy, p. 5.

digne alors de vénération et d'amour, que son caractère sacré était plus méconnu et plus insulté[1]. L'âme de notre sainte enfant s'ouvrait avec bonheur à cet enseignement vivifié par la foi, et on la voyait, toute jeune encore, tressaillir tour à tour de joie et d'indignation, lorsque son père racontait les triomphes ou les douleurs de l'Église.

On commençait aussi à remarquer en elle, dès sa première enfance, cette tendre compassion pour les pauvres qui plus tard devait enfanter tant de prodiges[2]. La vue d'un malheureux la faisait pleurer. En rencontrait-elle un qui fût couvert de haillons, il lui semblait voir Notre-Seigneur n'ayant pas une pierre pour reposer sa tête. Elle disait naïvement : « Si je n'aimois point les pauvres, il me semble que je n'aimerois plus le bon Dieu. »

Une tendre dévotion à la sainte Vierge couronnait toutes ses vertus naissantes. Orpheline dès le berceau, aussitôt qu'elle eut l'âge de raison et qu'elle put sentir ce que c'est que de n'avoir plus de mère, elle se tourna du côté de Marie, la suppliant de l'accepter pour sa fille. Depuis lors elle se plut à se nommer son enfant, la consulta comme nous consultons nos mères, et l'appela à son aide dans toutes ses entreprises et dans tous ses dangers[3]. Entre autres grâces, elle lui

[1] *Déposition* de la sœur Paul Hiéronyme de Monthouz. « Déclarant ladite déposante qu'elle le sait pour l'avoir entendu dire à madame de Toulongeon, fille de la bienheureuse. »

[2] *Déposition* de la mère Favre de Charmette.

[3] *Procès de béatification*, 1er vol., p. 59. Tous les témoins insistent sur cette dévotion à la sainte Vierge, qui fut toujours un des traits les plus frappants de la physionomie de la Sainte.

devra bientôt de se conserver sans tache au milieu des séductions périlleuses auxquelles va être exposée sa jeunesse.

Aucun détail ne nous a été transmis sur sa première communion, qui n'avait pas alors la solennité publique qu'elle a maintenant, ni même sur sa confirmation [1]. On sait seulement qu'elle y prit le nom de Françoise, le joignant à celui de Jeanne, et plusieurs témoins ont affirmé dans le procès de béatification que ce fut à partir de ce jour qu'elle commença à éprouver ce désir qui ne la quitta plus, de faire de grandes choses pour Dieu, et même de souffrir le martyre [2].

On place à peu près en ce temps-là, au moment où Jeanne-Françoise sortit de l'adolescence et allait entrer dans la jeunesse, un événement qui acheva de mûrir ses pensées et de tourner son cœur vers Dieu. M. Jean Frémyot, son grand-père, vivait encore. Il avait soixante-quinze ans passés. Après avoir été longtemps une des lumières du parlement de Bourgogne, jouissant pleinement de ses forces et de ses facultés, dans cette belle et verte vieillesse que Dieu accorde souvent à la vertu, il s'était retiré du monde, et il employait les restes d'une vie admirable à se préparer aux jours éternels. Or, un matin, M. Jean Frémyot réunit ses enfants et ses petits-enfants, et, quoiqu'il fût bien portant à son ordinaire, il leur annonça que Dieu lui avait révélé l'heure de

[1] Les témoins se contentent de dire qu'elle fut confirmée *in ætate legitima,* « en temps opportun. » Plusieurs déclarent qu'ils ne savent ni en quelle année ni en quelle église.

[2] *Déposition* de la sœur Marie-Valentine de Bellair. — *Id.* de la sœur Rosalie Greyffié.

sa mort, et qu'il mourrait le lendemain. « Il monta ensuite sur sa mule et il alla donner l'adieu à ses amis et parents, leur disant avec une sainte simplicité qu'il étoit sur son départ pour aller au voyage éternel. »

« De retour, notre pieux et vénérable vieillard, continuent les *Mémoires*, fit en sorte que le lendemain il y eût un ecclésiastique prêt pour célébrer la messe en une petite chapelle, de laquelle il la pouvait ouïr de son lit, et dit ouvertement qu'avant que le prêtre eût pris la dernière ablution, sa vie devoit finir. Il passa la nuit très dévotement, quoique avec douleur; et le matin venu, il se confessa, communia, reçut l'extrême-onction, pria que l'on commençât la messe, ajoutant ces belles paroles : « D'autant qu'avant que « la dernière ablution soit prise, je dois aller boire le « nectar éternel au royaume de mon Dieu. » Il ouït cette messe avec une admirable dévotion, et, à même temps que le prêtre élevoit le calice, ce saint vieillard, avec une grande ardeur céleste et un visage angélique, leva les yeux vers les montagnes éternelles, disant en latin ce verset de David : *Quando consolaberis me?* « O mon Dieu, quand me consolerez-vous? » Et en même temps il expira[1]. »

Cette mort, sereine comme celle des saints, et presque miraculeuse, dut émouvoir profondément Jeanne-Françoise. Elle voyait tous les jours dans la vie énergique de son père ce que la vertu demande de sacrifices; elle vit dans la mort de son grand-père ce qu'elle procure de récompenses. Ces deux leçons, ménagées à sa jeu-

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 2.

nesse par la divine Providence, achevèrent de développer les graves pensées et la foi ardente que Dieu avait déposées en elle dès ses premières années.

Cependant Marguerite, sœur aînée de notre sainte, avait été demandée en mariage par un des plus nobles gentilshommes du Poitou, Jean-Jacques de Neufchèzes, seigneur des Francs. C'était une grande alliance. Le père de M. de Neufchèzes était neveu de l'illustre Gaspard de Tavannes, dont il a recueilli les écrits et publié les *Mémoires* en 1574. Son petit-fils, neveu de celui qui demandait la main de Marguerite, fut grand amiral de France, et joua un rôle important pendant la minorité de Louis XIV, sous la régence d'Anne d'Autriche. Le président Frémyot accueillit avec joie l'idée de ce mariage, qui, d'une part, resserrait ses liens avec son illustre ami le comte de Tavannes, et, de l'autre, lui donnait le moyen d'éloigner ses enfants de la Bourgogne en les envoyant en Poitou. L'horizon politique s'assombrissait en effet, et, depuis la mort du duc d'Alençon, frère de Henri III, depuis surtout la triste paix de Nemours, arrachée à la faiblesse du roi, les têtes fermentaient en Bourgogne, et tout annonçait que la guerre civile ne tarderait pas à éclater.

Aussi, à peine le mariage fut-il célébré, vers 1587[1],

[1] *Déposition* de la sœur Marie-Aimée de Sonnaz. « Ajoutant ladite déposante, qu'elle (sainte Chantal) fut ensuite accompagner madame la baronne des Francs, sa sœur, en Poitou, ayant environ quinze années. » Plusieurs autres témoins font la même déposition, qui est précieuse en ce qu'elle fixe la date de ce voyage et montre que sainte Chantal n'était pas en Bourgogne pendant les troubles de la guerre. Il y a dans tous les historiens qui ont raconté la jeunesse de la sainte une grande confusion et

que le président Frémyot, ne gardant auprès de lui que son fils André, âgé de treize ans, confia Jeanne-Françoise à M. de Neufchèzes, et l'envoya avec sa sœur en Poitou.

C'était à cette époque, pour des catholiques, un voyage assez triste que celui qu'entreprenait notre sainte. A peine avait-on passé la Loire, que partout se présentaient des terres ravagées par le protestantisme. Longtemps maîtres de l'Anjou, du Poitou, de la Touraine, les huguenots n'y avaient accumulé que des ruines. Presque toutes les églises avaient été détruites ou déshonorées, les clochers abattus à coups de canon, les portails criblés de balles d'arquebuses, les statues décapitées, les reliquaires fondus, les restes des saints jetés au vent[1]. Jeanne-Françoise ne pouvait faire un pas sans se sentir navrée de douleur. « J'avois un tel regret de voir les églises en ce piteux état, disait-elle plus tard, que je ne pouvois m'empêcher de larmoyer en les voyant[2]. » Lorsque dans ses promenades aux environs de Poitiers, où les outrages des huguenots n'avaient point connu de bornes, elle apercevait quelque tronçon de croix, quelque débris de statue cachée sous l'herbe ou quelque chapelle à demi brûlée, ses yeux se mouillaient aussitôt de larmes. Cette émotion se renouvelait si souvent, qu'à

mille choses inexplicables, par suite du peu de souci qu'ils ont eu de bien fixer les dates.

[1] Dom Vaissette, *Hist. du Languedoc,* année 1566 à 1570. Sismondi, *Hist. des Français,* t. XVIII, p. 266-306. Voir aussi les gravures de la fin du XVIe siècle. Les églises y sont représentées à demi ruinées, les clochers renversés, les statues brisées, etc.

[2] *Dépositions* de la mère Favre de Charmette et de la sœur Marie-Aimée de Sonnaz, *sup. art.* XIII.

la fin elle prit le parti de ne plus lever son voile, de peur qu'on ne vît qu'elle avait pleuré. Elle craignait que le monde, incapable de sentir de pareilles douleurs, ne s'imaginât qu'elle avait des peines au sein de sa famille. Toute sa vie elle conserva un douloureux souvenir de ce triste spectacle, et plus tard, avancée en âge, lorsqu'elle entendait chanter ces belles lamentations de Jérémie : « Les chemins de Sion pleurent, parce qu'on ne vient plus aux solennités; ses portes sont renversées, ses prêtres gémissent, ses vierges sont désolées; » son cœur se serrait de nouveau, comme si elle eût été encore en Poitou Elle voulut qu'on les mît en vers. « Oh! disait-elle, que n'ai-je eu ce cantique quand j'étois jeune, je l'aurois chanté tous les jours! » Telle était à seize ans l'âme de sainte Chantal. Qu'on rapproche cette exquise sensibilité de cette virilité de caractère et de cette foi ardente dont nous avons parlé plus haut, et l'on commencera à entrevoir ce que sera un jour notre sainte, lorsque de si beaux germes auront donné leurs fruits.

Il était temps, du reste, que Jeanne-Françoise et sa sœur quittassent la Bourgogne. La guerre civile, ainsi que l'avait prévu M. Frémyot, allait éclater, et, en attendant cette heure de la réparation et de la justice qu'il n'est pas donné aux partis de refuser à ceux qui font courageusement leur devoir, le président allait courir les plus grands dangers.

Une question capitale préoccupait alors et passionnait tous les esprits. Henri III, qui avait succédé en 1575 à son frère Charles IX, n'avait pas d'enfants. Son plus proche parent et l'héritier présomptif de sa

couronne, Henri de Béarn, appartenait à la religion réformée. Qu'allait devenir la France, le royaume très chrétien, au jour où Henri III descendrait dans les caveaux de Saint-Denis? Le trône de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis pouvait-il être occupé par un huguenot? De ces pensées était née la Ligue. Bénie à son origine par le pape Grégoire XIII, approuvée par le roi Henri III, qui se mit à sa tête, propagée par le clergé, acclamée par tout le peuple, la Ligue, à son début et dans son inspiration première, fut un des plus beaux actes de foi qui aient jamais été faits par un peuple chrétien. Mais si sainte et si sacrée que soit une cause, combien il est difficile à ses défenseurs de rester purs de toute passion! Soit ambition de la part des uns, soit mollesse et incapacité de la part des autres, la mésintelligence venait d'éclater entre le roi et la Ligue, et, par une de ces contradictions dont l'histoire des hommes abonde, l'épée sortie du fourreau pour éloigner du trône un roi protestant était employée à en faire descendre un roi catholique.

Aux yeux du président Frémyot, c'était un attentat que rien ne pouvait ni justifier ni absoudre, pas même les crimes que l'on reprochait justement à Henri III. Vainement le parlement de Bourgogne adhéra presque tout entier à la Ligue; vainement ses membres les plus considérables, le premier président Bruslard, le président Jeannin, M. de Montholon, M. des Barres, tous parents ou amis de M. Frémyot, se mirent à la tête du mouvement, rien ne put arracher ce grand magistrat à ce qu'il estimait être la ligne inflexible du devoir. Il refusa de siéger au Parlement, qui, ne rendant plus ses arrêts au nom du roi, n'était à ses

yeux qu'une assemblée de rebelles, et, sortant de Dijon, il se retira à la campagne.

Aussitôt la fureur populaire se déchaîne. Le peuple éclate en menaces contre le président. Sa maison est pillée. On insulte ses parents, on s'empare même de son fils, et on l'enferme au château de Dijon.

M. Frémyot ne se laisse ni intimider ni abattre. Il s'abouche avec le comte de Tavannes, fils de l'illustre maréchal de ce nom, se saisit par ruse de Flavigny, petite place assez forte située en Bourgogne, au sommet d'une montagne, y convoque tous les magistrats qui, ayant la même intelligence de la situation, avaient comme lui quitté Dijon, et dans une séance solennelle il déclare au nom de Henri III, dont il avait pris les ordres, que le parlement de Bourgogne est transféré de Dijon à Flavigny.

C'était un coup hardi, et il n'est pas difficile d'imaginer avec quelle colère la nouvelle dut en être accueillie à Dijon. Les magistrats ligueurs cassèrent et annulèrent d'avance tous les actes du parlement de Flavigny, confisquèrent les biens des magistrats qui en faisaient partie, et, comme M. Frémyot était l'âme de cette réunion, après avoir essayé de le séduire par les offres les plus magnifiques, le trouvant inflexible, ils eurent recours à un de ces moyens atroces qu'aucune guerre ne saurait légitimer, et qui marquent d'une flétrissure éternelle ceux qui ont la bassesse de s'en servir. M. Claude Frémyot, frère du président, fut expédié à Flavigny, avec ordre de dire à son frère qu'il eût à dissoudre le parlement royaliste; que sinon, son fils serait mis à mort et qu'on lui en enverrait la tête dans un sac.

Il y a des hommes qui ne sont jamais plus grands que dans les grandes douleurs. M. Frémyot écrasa ses ennemis par la sublimité de son courage. « Mieux vaut que l'enfant meure innocent, et que le père ne vive pas coupable! » s'écria-t-il en apprenant cette terrible nouvelle. Puis il embrassa son frère, l'encouragea à ne pas se laisser abattre par une si cruelle épreuve, et lui remit pour M. de Fervaque, gouverneur de la province, une lettre admirable qui gît depuis trop longtemps inconnue dans les archives municipales de Dijon.

La voici. On y sent le battement de cœur du grand citoyen tel que le christianisme l'a fait; aussi fort que celui de Rome, mais plus sensible, et par conséquent plus vrai.

« Monsieur,

« Je me sens infiniment obligé à vous et à tous messieurs de la ville de la courtoisie que vous m'avez faite en permettant à mon frère de venir ici pour me voir, non seulement à cause du contentement que j'ai reçu, nous consolant mutuellement en nos misères publiques et privées; mais aussi parce que par là j'ai reconnu la bonne opinion qui vous reste encore de moi, qu'en mon âme j'ai toujours tout l'amour qu'un homme de bien doit avoir pour sa patrie et ses concitoyens; et plût à Dieu, en effet, que ma vie fût sacrifiée pour le public, et que tout allât bien!

« Je voudrois bien que j'eusse pu me laisser aller aux larmes et persuasions de mon frère, qui m'ont touché bien avant au cœur, quand j'ai su les fâcheries et rudes traitements que lui et mon fils ont reçus à

mon occasion et dont les miens sont encore menacés. Mais mon honneur et mon devoir m'empêchent de plier sous toutes ces choses.

« Je vous supplie donc humblement, Monsieur, de considérer quelles ont été mes actions passées. Et je m'assure que tant s'en faut que je puisse être blâmé ou repris, qu'au contraire ceux qui voudront juger sans passion me loueront et de l'affection que j'ai eue au repos de toute la province, et de ma patience contre tant de menaces et de mauvais desseins que l'on a faits contre moi.

« Il est vrai que, me voyant réduit à la nécessité de demeurer en cette province, puisque le roi me l'avoit commandé (et aussi qu'avois-je fait pour en être banni?), et n'ayant d'autre bruit à mes oreilles que des charges données à celui-ci et à celui-là pour me faire mourir, je me résolus de chercher une habitation plus sûre qu'une méchante maison champêtre, et à ces fins mardi dernier me retirai en cette ville.

« Si c'est un crime d'être serviteur du roi et de se retirer en une ville qui est sous l'obéissance de Sa Majesté, j'ai failli. Si c'est un crime encore à un homme de bien que l'on poursuit, et auquel on veut injustement faire perdre la vie, de se retirer et chercher un couvert pour sa défense, je suis coupable. Mais, Monsieur, vous êtes trop sage pour imputer à crime toutes ces choses.

« Et quand j'aurois failli en tout cela, je m'ébahis pourquoi l'on en veut jeter la vengeance sur mon fils et sur mes frères et sœurs et proches parents, qui sont innocents, et desquels je n'avois pas eu aucune nouvelle depuis deux mois entiers.

« Et maintenant mon frère m'apporte cette funeste menace que l'on m'enverra la tête de mon fils dedans un sac, et que l'on fera à tous mes proches toutes les rudesses que l'on pourra.

« Je sais bien, Monsieur, qu'en un cœur aussi généreux que le vôtre, une si cruelle et barbare résolution ne peut entrer, mais que cela provient des furieux conseils de mes ennemis, qui voudroient bien assouvir leur passion démesurée aux dépens de cette belle et grande réputation que vous avez acquise par tant d'actes héroïques que vous avez faits, et par tant de charges honorables dont vous vous êtes toujours sagement acquitté; ce qui me fait espérer que vous, Monsieur, ne tomberez jamais dans cette pensée si horrible et si éloignée de toute humanité.

« Mais, quand votre vertu et votre bon naturel seroient surmontés par la violence et la fureur de mes ennemis, je ne suis point tant dépourvu du sentiment de l'affection paternelle, que je ne portasse à regret un tel spectacle. Si dirai-je librement que j'estimerois mon fils très heureux de mourir si jeune et en la première fleur de son âge pour la chose publique, et, innocent comme il l'est, d'avoir un sépulcre si honorable, et par le destin du malheur plutôt que par la faute de son père, anticiper le cours de sa vie et éviter le sentiment des calamités qui sont apprêtées sur ce misérable État.

« Je vous supplie donc, Monsieur, de tempérer ces mauvais conseils du sel de votre prudence, et de croire que ni les tourments que l'on pourroit me donner, ni ceux que l'on feroit à mon fils, que je sentirai plus que les miens, ne me pourroient ébranler à faire chose

contre mon honneur et le devoir d'un homme de bien. J'aime mieux mourir tôt, ayant la réputation entière, que vivre longuement sans réputation. Et si sans blâme je pouvois ce que mon frère m'a dit, je m'y fusse rendu aisément.

« Ce que je vous supplie très humblement prendre en bonne part, et croire qu'il n'y a personne en ce monde qui désire plus que moi le bien et le repos de la patrie, et que quand j'y pourrai être utile, je m'y emploierai de bien bonne volonté.

« Je prie Dieu, Monsieur, vous conserver en santé heureuse et longue vie.

« A Flavigny, ce dimanche cinquième mars 1589.

« Votre très humble et obéissant serviteur,

« FRÉMYOT[1]. »

De telles paroles, on le reconnaîtra, dénotent une âme tout à fait héroïque. Les ligueurs, même les plus violents, furent émus, et n'osèrent pas exécuter leur menace. Seulement ils gardèrent André en prison, et le glaive resta suspendu sur sa tête, dans l'espérance que l'amour et la crainte rendrait le président Frémyot plus timide.

[1] Archives de la ville de Dijon. *Correspondance municipale*. B. 22. Registre X, n° 122. Voir à la fin du volume la note n° 3. Nous y donnons le texte entier de cette lettre admirable, en en respectant le style vieilli et l'orthographe. Ceci était écrit, lorsqu'en lisant l'*Histoire du Parlement de Bourgogne,* que vient de publier M. de Lacuisine, nous y avons trouvé cette lettre, non seulement éditée, mais jugée comme elle le mérite. (*Le Parlement de Bourgogne depuis son origine jusqu'à sa chute,* par M. de Lacuisine, président à la cour impériale de Dijon, 2 vol. grand in-8°; Dijon, 1857, t. II, 27.)

Sur ces entrefaites, une nouvelle terrible retentit de l'extrémité de la France à l'autre. Henri III venait d'être poignardé (2 août 1589). L'antique race des Valois était éteinte. Le trône de saint Louis appartenait à un protestant. La France catholique fut atterrée à cette nouvelle. « Au lieu des acclamations et du Vive le roi accoutumés en de tels accidents, on voyait les uns enfonçant leurs chapeaux ou les jetant par terre, les autres fermant les poings, se touchant la main, ne voulant pas d'un roi huguenot, et faisant des vœux et promesses, desquels on oyoit pour conclusion : « Plutôt mourir de mille morts[1]. » Le président Frémyot fut plus atterré que personne. « En une nuit, il devint tout blanc du côté sur lequel il étoit couché[2]. » Quel parti prendre en effet? Henri IV était le petit-fils de saint Louis, l'héritier présomptif de la couronne : pouvait-on l'abandonner? D'autre part, Henri IV était hérétique, comment lui obéir? M. Frémyot roula toute une nuit ces pensées dans sa tête; il en sortit blanchi par l'agitation et l'insomnie, mais avec une de ces résolutions sublimes qui suffiraient à immortaliser une vie. Henri IV était petit-fils de saint Louis, le trône lui appartenait; M. Frémyot fit flotter son drapeau sur les tours de Flavigny; d'autre part, Henri IV était protestant, il ne pouvait régner sur des Français; M. Frémyot résolut de se faire écraser aux portes de Flavigny si le roi tentait d'y entrer avant d'avoir abjuré. « Sire, disait-il plus tard au grand Henri, je confesse que si Votre Majesté n'eût crié :

[1] *Histoire universelle* de d'Aubigné, t. III, liv. II, ch. XXII.
[2] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 7.

« Vive l'Église romaine! » je n'aurois jamais crié : « Vive le roi Henri IV! »

Sa résolution prise, M. Frémyot partit aussitôt pour aller joindre le comte de Tavannes, qui, à la tête de ses troupes, faisait le siège du château de Duesnes. Il leur annonça la terrible nouvelle de la mort de Henri III, et leur fit jurer fidélité au roi Henri IV, « à la condition qu'il se feroit catholique. » Il rédigeait, au pied des murs du château, l'acte du serment de l'armée, lorsqu'une balle de mousquet creva le tambour sur lequel il écrivait. Sa main même ne trembla pas. Il demanda un autre tambour, et continua à écrire à la même place.

Quatre à cinq années se passèrent ainsi jusqu'au triomphe complet de Henri IV, pendant lesquelles M. Frémyot dépensa sa fortune, aliéna ses propriétés, exposa sa vie, « inculquant à tous ceux qui s'étoient rangés sous lui que la grande richesse d'un politique et d'un homme d'épée est la gloire de s'appauvrir pour garder la fidélité qu'il a jurée à son Dieu et à son roi[1]. »

Ajoutons, pour achever cette esquisse imparfaite d'un si beau caractère, que l'heure du triomphe trouva M. Frémyot plus grand encore que l'heure du péril : d'une modestie et d'un désintéressement que ses ennemis mêmes se virent forcés d'admirer; surpris des éloges qu'on lui adressait; nullement tenté par les plus hautes charges; refusant la place de premier président au parlement de Bourgogne; résistant même à Henri IV, qui voulait l'emmener à Paris; aussi in-

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 6.

flexible enfin dans sa modestie qu'il l'avait été dans sa fidélité. Arrivé au faîte des honneurs, cet homme simple et grand n'aspirait qu'à la solitude, à l'oubli des hommes, au commerce paisible avec Dieu. Il aurait voulu être prêtre, afin de consacrer sa vieillesse à faire du bien aux hommes. C'était là son unique rêve et sa seule ambition[1].

Pendant que le président Frémyot donnait de tels exemples en Bourgogne, sa fille, Jeanne-Françoise, courait en Poitou des dangers aussi grands, quoique d'un autre genre, et qui ne faisaient pas moins éclater sa vertu. L'arrivée de M. le baron des Francs et de sa jeune épouse avait été l'occasion de fêtes brillantes, où accourut toute la noblesse des environs. Notre sainte avait alors seize ans. Elle était dans tout l'éclat de son adolescence. A peine eut-elle paru qu'elle se vit recherchée et adulée. Nourrie jusque-là à l'école sévère du président, elle connut pour la première fois ce langage du monde, qui est si séduisant, surtout à l'oreille qui ne l'a pas encore entendu.

Le caractère de celle qui lui avait été donnée pour dame de compagnie augmentait encore le péril. C'était une femme futile, qui ne cessait de l'entretenir de fêtes, de toilettes, de bals, étalant chaque jour devant elle les mille secrets de cet art de plaire qu'elle avait trop pratiqué, « et ne négligeant rien pour flétrir par ses

[1] Presque tous ces faits, peu connus, ont été attestés par les témoins du procès de canonisation de sainte Chantal. Plusieurs des témoins les avaient appris de la bouche des anciennes religieuses qui les avaient entendu raconter par la sainte elle-même. Elle parlait volontiers de son père et de ses belles actions; mais c'était pour s'humilier de ce qu'elle avait été si indigne fille d'un tel père.

artifices cette belle fleur croissante[1]. » Elle aurait voulu lui apprendre à user de ces fards, à se parer de ces pierreries et de ces tissus parfumés, que Clément d'Alexandrie et Tertullien défendaient aux premières chrétiennes. « Elle cherchoit même à lui faire connoître des choses encore plus pernicieuses, car on la soupçonnoit d'user d'enchantement, et on a eu de grands indices de le penser. Si elle la vouloit écouter, disait-elle à Jeanne-Françoise, elle viendroit à bout de lui faire épouser un très grand seigneur et des premiers du Poitou. »

L'innocente enfant écoutait sans comprendre : seulement elle éprouvait pour cette dame de compagnie un éloignement instinctif dont elle ne se rendait pas compte; elle eût voulu ne plus la voir; mais quelques efforts qu'elle fît pour obtenir qu'on la renvoyât, elle n'y put parvenir. « La vieille femme avoit plus d'artifice pour se maintenir dedans que la jeune fille de force pour l'en faire sortir. » Obligée de subir ces conversations futiles, et mille fois exposée aux dangers de la vanité, elle se réfugia en Dieu, au pied des autels de Marie, qu'elle appelait sa mère. Elle s'appliqua à méditer sa vie cachée à Nazareth, et, dans ces belles contemplations, qui commencèrent à devenir très fréquentes et très longues, elle puisa une paix et un bonheur qui la rendirent insensible à toutes les séductions.

Contre ces périls du monde Jeanne-Françoise avait encore un autre rempart, c'était sa rare modestie. Elle était à la fois grave et gracieuse. Elle attirait et elle contenait. La dignité naturelle de ses manières, la

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 10.

maturité précoce de son esprit, ce sérieux et cette réserve qui paraissaient jusque dans son sourire et rendaient son expansion encore plus charmante, tout son air enfin protégeait son âge et sa beauté, et forçait à ne l'approcher qu'avec respect. Elle n'acceptait des modes de son temps que ce qu'il faut en subir pour n'être pas ridicule. On peut s'en convaincre en jetant les yeux sur le portrait que nous avons placé en tête de cette histoire, et qui représente Jeanne-Françoise à l'âge de vingt ans.

Quand on sait quelle était, au XVIe siècle, la passion pour le luxe des vêtements, et qu'on a vu, dans les collections de portraits de cette époque, cette multitude de broderies, de chaînes, de perles, de pierreries, ces rangées de boutons en or, ces couleurs voyantes, ces étoffes précieuses, que la loi permettait aux dames nobles, et dont elles ne se voulaient pas contenter [1], on est émerveillé de la simplicité modeste du costume de notre jeune sainte. Sa robe, d'une couleur obscure, est entièrement et décemment fermée par une guimpe

[1] Voyez l'édit de Henri III touchant la réformation des habits (24 mars 1583). Il y est dit, entre autres choses, que les « damoiselles qui sont femmes de présidents, et leurs filles, pourront porter, sur leurs chaperons et coiffures, des broderies, un serre-tête et un collier de pierreries et de perles, une bague et des anneaux aussi de pierreries, en or émaillé ou non émaillé; des chaînes, bracelets, fers et boutons d'or devant leurs robes et manteaux; et aux ailerons des manches une rangée seulement, sans aucune chamarrure, sans émail, perles ni pierreries, si ce n'est à leurs heures à pendre devant elles, qu'elles pourront porter à couverture d'or, émaillé ou non émaillé, y ayant seulement cinq pièces de pierreries. » (*Recueil général des anciennes lois françaises,* par M. Isambert. Paris, 1829, tomes XII, XIII, XIV. Voir les édits de François Ier, Charles IX, Henri II, Henri III, pour la réformation du luxe des habits.)

montante; ce qui est remarquable à une époque où la mode des costumes indécents entraînait tout le monde, et où la licence sur ce point allait si loin, qu'il fallait des lois spéciales pour protéger la modestie[1]. Les manches sont larges, mais elles sont loin d'atteindre à ces dimensions démesurées contre lesquelles s'élevaient, avec autant de raison que de goût, les prédicateurs d'alors[2]. Enfin elle ne porte point de perles, bien qu'elles fussent très recherchées. Elle n'en a ni autour du cou, ni dans les cheveux, ni sur le corsage et les manches de sa robe. Un petit bonnet de velours remplace sur sa tête ces pierreries que l'on avait vainement essayé d'interdire, et dont il semblait alors qu'une demoiselle de condition ne pouvait pas se passer. Notons un dernier trait. Notre aimable sainte est à genoux, les mains jointes, les yeux légèrement relevés vers le ciel, dans l'attitude de la prière. Quelle posture pouvait convenir davantage à sa piété et à sa modestie?

Aussi, comme les hommes, même lorsqu'ils ont le malheur de ne pas aimer la vertu, n'ont pas le pou-

[1] Voici ce qu'on lit dans l'exposé des motifs de l'édit porté par Henri III pour la réforme du luxe : « Dieu est grandement offensé, et la modestie s'en va presque du tout éteinte. »

[2] Voir les sermons de Menot, prédicateur fameux du XVIe siècle. Il tonnait sans cesse contre le luxe, et jamais il n'oublie les manches larges, chargées de pierreries, boutonnées de perles, etc. (*Sermones Menoti*, Parisiis, caract. gothiques.) On peut y joindre les sermons de Guillaume Pepin. Il attaque vivement aussi « les dames nobles, qui ont de longues manches et de longues queues, dont le prix serviroit à nourrir toute une famille, et qui, la mode changeant, croient faire beaucoup pour Dieu en destinant aux autels ces vêtements tout souillés encore. » (*Sermones Guillelmi Pepini*. Parisiis, 1536, in-8°, goth.)

voir de la méconnaître, de grandes familles, frappées d'un si rare et d'un si touchant spectacle, ambitionnèrent de s'allier avec Jeanne, et sa main fut bientôt recherchée par les plus illustres seigneurs du Poitou.

Une de ces demandes fit éclater la foi de la jeune sainte.

Parmi les gentilshommes qui fréquentaient la maison du baron des Francs, il en était un distingué par la noblesse de son rang autant que par la grâce de sa personne, et qui de plus était l'ami intime de M. de Neufchèzes. Appartenant à la religion réformée, il comprit que la main d'une jeune personne aussi vertueuse ne serait jamais accordée qu'à un bon catholique, et, pour l'obtenir, il feignit des sentiments qu'il n'avait pas. M. le baron des Francs fut dupe de cette supercherie, ou peut-être s'y prêta-t-il dans le désir de conserver sa belle-sœur auprès de lui, et aussi dans l'espoir que « la femme fidèle convertiroit le mari infidèle. » Mais on eut beau prier Jeanne-Françoise, jamais on ne la put faire consentir à cette alliance, et, un jour qu'on la pressait plus vivement, elle prononça une parole toute pleine de cette virilité chrétienne dont elle avait déjà donné tant de preuves : « J'élirois plutôt, dit-elle, une perpétuelle prison que le logis d'un huguenot pour mon séjour, et plutôt mille morts, l'une après l'autre, que de me voir liée par le mariage à un ennemi de l'Église. »

Cette parole étonna d'abord; car le jeune homme, cachant ses vrais sentiments, paraissait bon catholique. Mais on ne tarda pas à voir que Jeanne-Françoise avait été divinement éclairée, car il jeta le masque quand il n'eut plus l'espoir d'obtenir la main de ma-

demoiselle de Frémyot, et il témoigna qu'il avait toujours été hérétique, et des plus obstinés.

Plusieurs témoins entendus dans le procès de béatification de la sainte ont affirmé que toute sa vie elle avait eu une vive reconnaissance de cette grâce; qu'elle en parlait souvent comme d'une des plus signalées faveurs qu'elle eût jamais reçues, et qu'elle l'attribuait particulièrement à la sainte Vierge, qui, en cette circonstance, avait daigné lui servir de mère. Elle ajoutait même que l'heureux mariage dont elle fut plus tard bénie n'avait été que la récompense de sa fidélité à correspondre à cette grâce en refusant de s'unir à un hérétique.

Peu après il se présenta un autre parti qui éblouit très vite aussi les yeux de M. des Francs. C'était un jeune homme qui portait un grand nom. Il se disait le descendant d'une antique et illustre famille, orphelin de père et de mère, et il arrangeait son récit avec tant d'art que tout le monde y fut pris et félicitait mademoiselle Frémyot. Mais elle ne se laissa pas entraîner par l'opinion générale. La pénétration de son esprit, ou plutôt cette lumière divine que Dieu accorde aux âmes qui le servent avec simplicité, lui fit remarquer dans ce jeune homme certaines choses qui ne lui plurent pas, et, quelques brillantes propositions qui purent lui être offertes, elle ne voulut jamais entendre parler de mariage avec lui. On admira plus tard la prudence de sa conduite; car c'était un aventurier qui fut enfin démasqué, et qui finit même par tomber entre les mains de la justice[1].

[1] *Mémoires* inédits de la mère Angélique de la Croix.

Malgré ces différents échecs, M. et Mme des Francs ne désespéraient pas d'établir leur sœur en Poitou, et ils s'en occupaient activement, lorsqu'on reçut une lettre du président Frémyot qui redemandait sa fille. André, le plus jeune de sa famille, était parti pour Paris, dans le dessein d'y achever ses études. Le président était seul. D'autre part, notre sainte approchait de sa vingtième année, et M. Frémyot, très occupé de l'avenir de Jeanne, entrevoyait pour elle en Bourgogne une alliance des plus honorables.

A la lecture de cette lettre, les deux sœurs fondirent en larmes, car elles s'aimaient de cette tendre amitié de deux sœurs qui ne se sont jamais quittées, et entre lesquelles aucun nuage n'a encore passé[1]. Toutefois Jeanne-Françoise n'hésita pas. Elle fit ses préparatifs de départ, et, partagée entre le regret de se séparer pour la première fois de Marguerite et le bonheur de revoir son père, elle reprit le chemin de la Bourgogne, où l'attendaient des joies si pures, suivies d'un si long deuil, et où Dieu l'appelait pour donner au monde le spectacle des plus héroïques sacrifices.

Telles furent l'enfance, l'adolescence et les premières années de la jeunesse de sainte Chantal.

Lorsque le voyageur part de grand matin, il aperçoit quelquefois avant le lever du soleil une douce

[1] « Elles se séparèrent, dit la mère de Chaugy, madame la baronne des Francs et elle, avec de grands ressentiments, ayant vécu ensemble *dans une si grande union et bonne intelligence, qu'elles n'avoient pas eu la moindre parole de travers ni de conteste.* » (*Mémoires* de la mère de Chaugy, ch. III.) Tous les historiens parlent de même.

lumière qui blanchit à l'horizon, et cette beauté de l'aurore naissante lui fait pressentir la splendeur du soleil à son midi. L'historien éprouve la même émotion en assistant au lever de ces grandes lumières qu'on appelle les saints. Dès leur berceau quelquefois il entrevoit leur vie. Ici, par exemple, dans cette enfance si gracieuse et si forte, si ardente et si pure, où éclate, au milieu de la plus vive et la plus touchante sensibilité, une fermeté et une énergie si rares à dix-huit ans, qui n'entrevoit en germe ces vertus qui doivent un jour jeter un si bel éclat, cette foi capable de transporter les montagnes, cette vigueur d'âme avec laquelle la sainte brisera les obstacles qui s'opposeront à l'accomplissement des desseins de Dieu; cette générosité et cette ardeur toute divine qui, la menant de sacrifices en sacrifices, arracheront des cris d'admiration à saint François de Sales et des larmes à saint Vincent de Paul?

Rien n'annonce toutefois que notre sainte eût alors le moindre pressentiment de sa vocation future. Celle qui devait un jour faire fleurir le désert, et que tant d'âmes devaient suivre dans la solitude pour apprendre d'elle à soupirer après le divin Époux, se préparait à entrer dans le monde; et l'heure était venue où elle allait contracter de plein gré des liens qui devaient, ce semble, l'y attacher pour jamais.

CHAPITRE DEUXIÈME

MARIAGE DE SAINTE CHANTAL AU CHATEAU DE BOURBILLY

1592

L'époux que le président Frémyot destinait à sa fille était un jeune seigneur de vingt-sept ans, l'aîné de l'illustre famille des Rabutins, et le dernier descendant, par la lignée maternelle, de la famille de saint Bernard[1]. Il se nommait Christophe II, baron de Chantal, et il habitait le château de Bourbilly, à deux lieues de Semur. Son père vieux soldat des guerres de la Ligue, partageait les principes du président Frémyot, et depuis 1589, ils combattaient ensemble dans les guerres héroïques de Semur et de Flavigny. Le fils avait hérité de la bravoure du père. « Il étoit fort doux, dit Bussy-Rabutin, et cela lui attiroit des querelles avec les brutaux qui ne croient pas qu'on puisse être brave sans être fanfaron; mais

[1] *Vie de la vénérable mère de Chantal*, par M. de Maupas, p. 13. Voir aussi les *Dépositions* de la mère Marie-Philiberte de Monthouz et de la sœur Marie-Antoinette de Sacconay, *super art.* IX.

il les désabusait à grands coups d'épée[1]. » A vingt ans, il avait déjà eu dix-huit duels, d'où il était toujours sorti victorieux, et heureusement sans tuer personne, lorsque les guerres de la Ligue vinrent offrir à sa valeur un champ plus digne d'elle. Il y parut avec éclat, et y fit admirer à la fleur de l'âge de hautes qualités d'intrépidité et de sang-froid unies à un vif sentiment de l'honneur, et, nous l'allons voir, en dépit même de ces duels qui eussent pu faire penser le contraire, à une foi profonde et à une rare délicatesse de conscience. Avec cela, il était gai, affable, communicatif. Il cultivait les lettres, il faisait des vers, il causait à merveille. Il avait, en un mot, la foi et la bravoure d'un chevalier du moyen âge avec la distinction d'esprit et de manières d'un gentilhomme du XVII[e] siècle. Le président Frémyot avait été frappé de cet ensemble de qualités si rares dans un tout jeune homme; il l'avait fait nommer capitaine des troupes qui formaient la garnison de Semur, ne croyant pas pouvoir confier à une épée plus fidèle la garde d'une ville où le parlement venait de transporter ses séances, et il lui avait même permis d'aspirer à la main de Jeanne-Françoise.

Celle-ci achevait sa vingtième année. « Elle étoit, disent les anciens *Mémoires*, de riche taille, d'un port généreux et majestueux; la figure ornée de grâces et d'une beauté naturelle fort attrayante, sans artifices

[1] *Histoire généalogique de la maison de Rabutin, dressée par messire Roger de Rabutin.* Cet ouvrage manuscrit, qui contient d'intéressants détails sur la plupart des personnages qui doivent figurer dans cette histoire, est à la bibliothèque publique de Dijon.

et sans mollesse : son humeur étoit vive et gaie, son esprit clair, prompt et net, son jugement solide; il n'y avoit rien en elle de changeant ni de léger. Bref, elle étoit telle, qu'on la surnomma la dame parfaite, et ce fut avec regret qu'on la vit sortir de Dijon pour aller demeurer à Bourbilly [1]. »

La mère de Chaugy suppose, et tous les historiens ont répété, que ce fut à Dijon qu'eurent lieu les premières entrevues, et que se conclut et se célébra le mariage; mais c'est une erreur. On était au plus fort de la guerre civile, et M. Frémyot n'aurait pu sans danger paraître à Dijon [2]. Le contrat de mariage, que nous avons eu le bonheur de retrouver à Annecy, donne à ce sujet des indications précieuses et qui manquaient jusqu'ici [3]. On voit qu'il fut signé, non pas à Dijon,

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 12.

[2] *Archives municipales de Dijon*. Arrêts du corps de ville, années 1589, 1590, 1591 et 1592.

[3] Voir la note n° 4. Nous y donnons le texte du contrat de mariage, d'après une copie authentique. Cette copie fut faite, en 1714, par les soins de la mère de Thésut, supérieure de la Visitation de Dijon. Voici ce qu'on lit dans les *Annales de la Visitation* de cette ville, éditées par M. l'abbé Colet, vicaire général de Dijon, aujourd'hui archevêque de Tours. « Depuis longtemps nos très honorées sœurs d'Annecy faisoient chercher la copie du contrat de mariage de notre bienheureuse mère de Chantal, cette pièce étant nécessaire pour l'instruction du procès de sa béatification. Notre mère, Madeleine-Séraphine, employa à cette recherche des personnes habiles et affectionnées. Enfin ce contrat fut trouvé à Époisses, petit village près de Dijon, où avoit été transportée l'étude du notaire de cette ville, qui l'avoit rédigé. Notre mère en fit tirer une copie collationnée, qui coûta deux cents francs. » (*Annales de la Visitation de Dijon*, p. 195.) C'est cette copie qui est encore conservée à Annecy, et dont nous publions le texte. Il n'est pas vrai, néanmoins, comme le disent les *Annales*, que le contrat de mariage ait été rédigé par

où la tête de M. Frémyot était en quelque sorte mise à prix, non pas même à Thotes, où il n'avait « qu'une méchante maison champêtre, incapable de résister à un coup de main, mais « au château et maison forte de Bourbilly, » c'est-à-dire, contrairement à l'usage et à cause de la nécessité, dans la maison même du jeune baron. Étaient présents et ont signé au contrat, avec les deux futurs époux : M. de Chantal, père du jeune homme; le président Frémyot, père de la sainte; M. Jean Frémyot, prieur du Grand-Val des Choux, son oncle paternel, qui probablement bénit le mariage; M. Charles d'Esbarres, écuyer, demeurant à Semur, son oncle maternel, et M. Jean-Jacques de Neufchèzes, baron des Francs, son beau-frère. On remarque l'absence de M. Claude Frémyot, le conseil de ville de Dijon n'ayant sans doute pas voulu lui donner de sauf-conduit pour se rendre à Bourbilly, et celle d'André, qui achevait ses études à Paris.

Le contrat ayant été signé le 28 décembre 1592, mais seulement « après midi », et « en vue et contemplation du futur mariage », il est évident que la solennité religieuse ne put avoir lieu que le lendemain 29, et non pas le 28, comme le prétend Bussy-Rabutin[1]. Jeanne-Françoise avait vingt ans onze mois et six jours.

On aimera à connaître les conditions du contrat. Le jeune baron de Chantal possédait déjà la terre de

un notaire de Dijon. Il a été passé « devant François Boëdot, notaire royal au bailliage d'Auxois, demeurant à Époisses. » Quant au texte original du contrat, tous nos efforts pour le retrouver ont été inutiles.

[1] *Généalogie manuscrite.* « Christophe, fils de Guy de Rabutin, demeura deux ans auprès de son père, pendant lesquels il se maria à Jeanne Frémyot, le 28 décembre 1592. »

Bourbilly, qui appartenait de droit à l'aîné de la famille, et dont il jouissait depuis sa majorité. Son père lui donnait en dot, pour lui et ses héritiers à perpétuité, la terre et seigneurie de Sauvigny, distante d'une lieue de Bourbilly, avec toutes ses dépendances et tous ses droits. Il s'en réservait néanmoins l'usufruit sa vie durant. Sa future belle-fille, outre une somme de deux cents écus de rente annuelle à prendre sur les plus clairs biens de son futur époux, devait jouir, pendant sa vie, et par forme de douaire, du château de Bourbilly. « Et de plus, sera la dite future épouse enjoaillée de bagues et joyaux par ledit seigneur époux jusqu'à la somme de six cents écus, et fournie d'un carrosse harnaché de quatre bons chevaux. » De son côté, le président Frémyot donnait à sa fille et lui constituait en dot de mariage la somme de seize mille six cent soixante-six écus deux tiers, c'est-à-dire cinquante mille livres, somme considérable pour ce temps-là, dont une partie devait être payée tout de suite, et l'autre après le décès du président.

Que valait, à cette date de 1592, la terre de Bourbilly? Il est difficile de le dire. Bien des années après, la petite-fille de notre sainte, Mme de Sévigné, écrivait à Mme de Grignan : « Enfin, ma chère fille, j'arrive présentement dans le vieux château de mes pères; j'ai trouvé mes belles prairies, ma petite rivière et mon beau moulin à la même place où je les avais laissés. On a élagué les arbres devant la porte, ce qui fait une allée fort agréable. Tout crève ici de blé, et de *caron* pas un mot (c'est-à-dire pas un sou). Si vous n'aviez du blé, je vous offrirois du mien; j'en ai vingt

mille boisseaux à vendre. Je crie famine sur un tas de blé; j'ai pourtant assuré quatorze mille livres et fait un nouveau bail sans rabaisser; voilà tout ce que j'avois à faire. L'abbé de Coulanges estimeroit cette terre cent mille écus[1]. »

Mais au moment où Mme de Chantal entrait à Bourbilly, il s'en fallait bien que ce domaine eût une telle valeur. Tout y était dans un grand désordre. Dix ans au moins s'étaient écoulés depuis que la mère du jeune baron était morte, et depuis lors le château, qu'il avait fallu reconstruire en partie, les originalités coûteuses du vieux baron, la jeunesse de son fils, la guerre si ruineuse, surtout à cette époque, et cet état de malaise dans lequel tombe inévitablement tout ménage que ne dirige pas la main d'une femme, en avaient singulièrement amoindri les revenus. Les domestiques pillaient la maison; les fermiers ne payaient pas leurs baux; les terres ne rendaient rien. Pour comble de malheur, le jeune baron ayant été blessé à la guerre et fait prisonnier, avait été obligé d'emprunter pour se racheter, ce qui avait achevé de mettre de l'embarras dans sa fortune. « Ma fille, écrivait Mme de Chantal trente ans plus tard à une de ses filles qu'elle venait de marier, appliquez-vous soigneusement au gouvernement de votre maison... Si je n'eusse eu ce courage au commencement de mon mariage, nous n'eussions pas eu moyen de vivre, car nous avions moins de revenus que vous et quinze mille écus de dettes[2]. »

[1] Monmerqué, *Lettres de madame de Sévigné*, t. Ier, p. 110.

[2] Archives de la Visitation d'Annecy. *Lettre de sainte Chantal à sa fille madame de Toulongeon,* en 1625. Ces quinze mille écus

A ces premiers détails sur le mariage de notre sainte on voudrait pouvoir en joindre d'autres qui auraient plus d'intérêt encore. Comment se préparait-elle à cet acte si grave, à ce sacrement si redoutable et si saint? Quels furent sa foi, sa modestie, son recueillement, son ardente prière, dans un moment où si souvent on n'apporte au pied des saints autels qu'un cœur enivré des vaines joies du monde? L'histoire n'en dit rien. On sait seulement que Jeanne accepta M. de Chantal des mains du président son père, comme si Dieu lui-même le lui eût présenté, et qu'aussitôt elle lui donna son cœur et lui voua l'affection la plus profonde, la plus respectueuse, la plus dévouée, et, nous le verrons bientôt, la plus inaltérable. De son côté, le baron de Chantal, ravi de ce qu'il découvrait en elle de dons et de grâces, de qualités et de vertus, et il était trop bon chrétien pour ne pas être encore plus sensible à celles-ci qu'à celles-là, la paya de retour et l'aima d'un amour que rien ne put jamais affaiblir.

Tous les historiens sont unanimes sur ce point. « Les deux époux, dit un des témoins entendus au procès de canonisation, offraient à Bourbilly le modèle du plus saint mariage qu'on puisse concevoir : n'ayant qu'un cœur et qu'une âme; la sainte entourant son jeune époux de vénération et d'obéissance, l'aimant tendrement, ardemment et honnêtement; en étant à son tour chérie et honorée de la plus intime confiance. Ce qui est public et notoire [1]. » — « Dieu, dit la mère

étaient des écus d'or qui valaient trois livres, ce qui faisait quarante-cinq mille livres de dettes.

[1] Procès de canonisation. *Déposition* de Claude Latour, *super art.* XIII.

de Chaugy, avoit rendu leur chaste amitié si sincère, si véritable et si réciproque, qu'il n'y eut jamais entre eux deux non seulement aucun débat, mais pas même de volontés contraires [1]. » Bussy-Rabutin, malgré sa pente à la médisance, parle comme tous les autres. Il n'y a de trop, dans le beau témoignage que nous allons rapporter, que le premier mot. « Jusqu'à ce mariage, dit-il, M. de Chantal avoit été fort galant; mais, trouvant en sa femme de grands agréments de corps et d'esprit, il s'y attacha fort et l'aima avec des tendresses extraordinaires. Ce qui entretint encore cet amour jusqu'à la mort fut les fréquentes absences et plus longues que les séjours qu'il faisoit auprès d'elle. Quand il étoit à l'armée ou à la cour, elle se donnoit tout à Dieu; quand il retournoit auprès d'elle, elle se donnoit tout à lui [2]. »

Ces fréquentes absences, dont parle Bussy-Rabutin, étaient nécessitées par les guerres de religion, qui, commencées déjà depuis longtemps, n'étaient pas encore près de finir. En 1593, Henri IV, qui se préparait à abjurer, et qui, voulant frapper quelque coup décisif, avait besoin de toutes ses forces, s'enquit du baron de Chantal, « qu'il aimoit et dont il faisoit cas, » et manda à son père de le lui renvoyer promptement. Il n'y avait point à hésiter. Aussi, bien qu'il ne fût marié que depuis trois mois, le jeune baron se prépara à partir, muni d'une lettre dans laquelle son père s'excusait auprès de Henri IV de l'avoir retenu si longtemps en Bourgogne et aussi de

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy.
[2] Vie abrégée.

le renvoyer si mal équipé, et sollicitait pour lui avec fierté la générosité du roi[1].

Ce fut le soir du départ, en se promenant sous les grands arbres de Bourbilly, que les deux jeunes époux eurent cette longue conversation, trop abrégée par les historiens, dans laquelle le baron de Chantal pria sa sainte épouse de se charger de l'administration de tous ses biens; celle-ci résistant, alléguant son inexpérience, l'attrait qu'elle avait pour le seul service de Dieu, l'impossibilité, disait-elle, d'allier une vie de recueillement et de prière avec le tracas d'une si grande maison; celui-ci réfutant ses objections, montrant qu'il n'y a aucune incompatibilité entre ces choses;

[1] *Généalogie manuscrite.* On nous permettra de citer les dernières lignes de cette lettre. Nous aurons plus tard trop de mal à dire de ce vieux baron pour que ce ne soit pas justice de le montrer d'abord sous son beau jour et avec ce grand air de générosité, de fidélité et de fierté qui était le cachet de l'ancienne noblesse francaise. « Pour l'égard de mon fils, disait le baron de Chantal en terminant, j'ai grand regret, Sire, vu l'heur qu'il a et l'honneur que vous lui faites d'en faire état, que mes moyens épuisés par les services précédents n'accompagnent ma sincère et fidèle affection, ne tirant rien de ce peu qui me reste qu'à la pointe de l'épée. A quoi, Sire, vous pouvez suppléer ou remédier par votre propre libéralité, donnant à ce jeune homme de bonne volonté, et qui est grandement affectionné, le moyen de vous pouvoir suivre aux magnanimes et héroïques exploits et vertueuses entreprises par lesquelles vous consacrez votre nom à l'immortalité. Étant très marri du long séjour qu'il a fait, qui a été bien plus long que je n'eusse désiré, ses vieilles blessures s'étant rouvertes par une grande longueur de temps, et aussi les affaires de ma maison m'ayant induit à le marier, lui servira d'excuse et à moi aussi, si, comme vieil gentilhomme françois, je parle ouvertement à la vieille françoise. Priant Dieu qu'il vous donne toute prospérité et santé, Sire, très heureuse et longue vie. »

citant l'Écriture sainte, où il est dit que la femme sage édifie sa maison, que la femme forte met la main à toutes choses utiles, et couronnant cette belle argumentation par l'exemple de sa propre mère, femme de grande naissance et de plus grande vertu, élevée à la cour, dont elle n'avait retenu que l'honneur et la civilité; qui, à peine arrivée à Bourbilly, s'était emparée de la conduite des affaires, y avait remis l'ordre, avait préservé sa maison d'une ruine complète dans des temps très difficiles, et avait su allier à cette intelligente et vigoureuse pratique des choses humaines la plus tendre et la plus héroïque piété. On l'avait bien vu à l'heure de sa mort, ajoutait le jeune baron; car, attaquée d'un cancer au sein, qu'elle avait supporté en silence pendant des années entières, sans que personne s'en doutât jamais, tant elle avait d'empire sur elle-même, exposée bientôt aux plus horribles opérations, comme on la voulait lier, elle avait dit cette belle parole : « La raison et la conscience sont les liens les plus forts qui puissent enchaîner une chrétienne; n'ayez peur, je suis tout accoutumée à la souffrance par le regard du crucifix. De fait, elle ne dit pas un mot, ne poussa pas un soupir, levant seulement les yeux au ciel, pendant qu'on lui brûlait les chairs vives. Mal opérée, elle mourut quelque temps après, laissant les peuples incertains de ce qu'ils devaient davantage admirer en elle, de sa patience, de sa modestie ou de sa charité.

Ce beau récit, mêlé aux larmes des adieux, fit une vive impression sur Mme de Chantal; elle promit à son époux de répondre à la confiance qu'il lui témoignait, en se chargeant de la direction de tous ses

biens, et dès ce jour on vit éclater en elle ce génie pratique qui n'avait pas encore eu l'occasion d'apparaître, et qui, après sa vertu, restera la grande gloire, l'éclat immortel de sainte Chantal.

L'absence de son mari devant durer quatre à cinq mois à peu près, elle résolut d'en profiter pour mettre au château l'ordre qui y manquait. La première réforme qu'elle entreprit fut celle des domestiques. Persuadée que l'exemple vaut mieux que la parole, et afin de les surveiller de plus près, elle prit le parti de se lever de grand matin, à cinq heures, aussitôt qu'eux. Elle leur faisait elle-même la prière, et elle voulait qu'ils pussent tous les jours entendre la sainte messe. Dans ce but, elle ordonna que la messe de fondation qui devait se dire dans la chapelle du château, mais qui ne se disait plus depuis la mort de sa vertueuse belle-mère, serait célébrée chaque jour et de grand matin. De cette sorte, tout le monde la pouvait entendre, même ceux qui devaient aller travailler dans la campagne. Le soir, avant le coucher, on rendait compte du travail accompli. Souvent, dans le milieu du jour, elle prenait son ouvrage et venait coudre ou filer auprès des domestiques, profitant de ce moment pour élever doucement, par de pieuses et aimables causeries, leurs esprits grossiers à la connaissance et à l'amour de Dieu. Le dimanche, elle les conduisait tous à la messe de paroisse, et afin qu'ils pussent aider à chanter plus solennellement le *Credo*, elle y exerçait elle-même ceux dont la voix était belle. Il arrivait quelquefois que pendant ce chant, qui avait lieu dans les cuisines ou dans les granges, elle ne pouvait pas contenir son enthousiasme. « Oh! disait-elle

alors, que nous serions heureux de verser notre sang pour la foi ! Mais nous n'en sommes pas dignes, il faut bien s'en humilier. » — « Elle avoit reçu, ajoutait-elle, ces sentiments vers la fin de son enfance, et elle n'avoit jamais cessé de les sentir croître en elle[1]. »

Elle traitait ses fermiers à peu près comme ses domestiques. Tous les mois, ils devaient se présenter à elle pour apporter leurs termes et recevoir ses ordres. On a remarqué comme un trait frappant de son esprit pratique, que toujours elle leur donnait ses ordres par écrit, au moins lorsqu'ils avaient quelque importance. De cette manière, on ne pouvait ni les changer ni prétendre qu'on les avait mal entendus, ou qu'on ne les avait pas compris. Non contente de ces précautions, à chaque instant elle montait à cheval, et elle allait les surprendre jusque dans les fermes les plus éloignées. Surprises aimables du reste; car, avec le talent de se faire obéir, notre jeune sainte possédait à un plus haut degré encore celui de se faire aimer.

En agissant ainsi, on n'a pas à punir de fautes, on les prévient. Aussi est-ce « une grande marque de sa prudente et douce conduite, disent les biographes, qu'en huit ans qu'elle a demeuré mariée, et neuf ans au monde après son veuvage, elle n'a presque point changé de serviteurs ni de servantes, excepté deux qu'elle congédia pour ne les pouvoir faire amender de quelques vices auxquels ils étoient adonnés. Elle n'étoit point crieuse ni maussade parmi ses domes-

[1] *Dépositions* de la sœur Marie-Valentine de Bellair et de la mère Rosalie Greyffié.

tiques. Sa vertu la faisoit également craindre et aimer. Bref, sa maison étoit le logis de la paix, de l'honneur, de la civilité, de la piété chrétienne et d'une joie vraiment noble et innocente[1]. »

On s'étonnera peut-être que nous insistions sur ces détails, peu dignes d'une histoire qui nous réserve des scènes si dramatiques. Mais, a dit excellemment Bossuet, « ce sont ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut, et souffrir les maux qu'il envoie; ce sont ces pratiques communes de la vie chrétienne que Jésus-Christ louera au dernier jour devant les saints anges et devant son Père céleste. Les histoires seront abolies avec les empires, ajoute-t-il éloquemment, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines[2]. »

Ces mœurs, d'ailleurs, deviennent de plus en plus rares à la fin du seizième siècle. Le goût du ménage et des soins domestiques, que l'on trouvait partout autrefois dans la société chrétienne, et dont se faisaient honneur les femmes même de la haute bourgeoisie et de la noblesse, s'en va au dix-septième siècle pour disparaître au dix-huitième. Une vie oisive et nonchalante devient de bon ton. La maîtresse de maison ne s'occupe plus de la conduite du ménage; elle croirait déroger. Il est de mode de se lever très tard, de changer trois ou quatre fois de toilette, d'employer sa journée à courir les visites, de passer les nuits au jeu. Cela s'appelle vivre noblement.

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 20.
[2] *Oraison funèbre du prince de Condé*, IIe partie.

Mme de Chantal avait non seulement l'âme trop vertueuse, mais l'esprit trop grand pour tomber dans de pareils travers. Sa mise, si modeste avant son mariage, le devint davantage encore depuis. Se voyant à la campagne, et à la tête d'une grande maison, elle quitta les vêtements plus précieux de sa jeunesse, les robes de soie qu'elle avait le droit de porter en qualité de dame noble [1], et se vêtit des étoffes les plus communes.

Mais ici comme partout se révèle en notre sainte ce soin délicat de ne rien faire qui pût déplaire au baron de Chantal. « Elle ne portoit, dit un témoin entendu au procès de canonisation, que des habits de laine, excepté dans les temps où elle croyoit ne devoir refuser à son mari de porter ceux de soie et ornés d'or qu'on lui avoit faits à son mariage [2]. » Du reste, ces habits de laine, « elle les portoit, dit la mère de Chaugy, avec tant de propreté, de grâce et de bienséance, qu'elle paroissoit cent fois plus que d'autres qui ruinent leur maison pour porter des attifets. Aussi, ajoute finement la mère de Chaugy, n'avoit-elle point nécessité de mendier son lustre à des curiosités de vêtement [3]. » La beauté de son âme, se reflétant sur son visage, lui composait cette parure d'innocence et de modestie à laquelle rien ne se comparera jamais.

En même temps qu'elle renonçait à la vanité, Mme de Chantal se voua au travail. Ses doigts, dit un bio-

[1] Isambert, *Recueil des lois de Henri III et Henri IV* sur les habits.

[2] *Déposition* de la mère Marie-Aimée de Sonnaz. *Id.* de la sœur Marie-Philiberte de Monthouz, et de la sœur Marie-Françoise de Gruel, *super art.* XVI

[3] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 17.

graphe, ne se reposaient pas. Quand le matin, après avoir entendu la messe, elle avait visité les cuisines, les cours, quelquefois même les fermes les plus éloignées, et donné à toutes choses ce coup d'œil du maître qui fait tout prospérer, on la voyait rentrer gaie et gracieuse, et reprendre son ouvrage. Elle ne l'interrompait que par nécessité, quand il lui venait des visites, et encore fallait-il que le rang des personnes l'y obligeât; autrement elle se faisait apporter sa petite table à ouvrage, et, après s'être gracieusement excusée, elle continuait à travailler.

Dans une vie aussi sérieusement occupée, il n'y avait pas de place pour la lecture de ces romans dangereux qui commençaient à se répandre. On sait en quel état était la littérature au seizième siècle. Elle renaissait dans l'immoralité et le scepticisme; Montaigne avait ri de tout, Rabelais avait tout souillé. Une foule de disciples s'essayaient à imiter le rire de l'un et les airs libertins de l'autre. Les esprits sérieux gémissaient. Saint François de Sales lui-même, malgré sa douceur, ne peut se contenir. Il éclate en parlant de « ces écrits que les cervelles foibles admirent à cause de certaines vaines subtilités qu'ils y hument : comme cet infâme Rabelais et certains autres de notre âge, qui font profession de révoquer tout en doute, de mépriser tout, et de se moquer de toutes les maximes de l'antiquité [1]. » Bien que le vieux baron de Chantal eût passé sa vie dans les camps, il y avait néanmoins au château un certain

[1] *Lettre* à un gentilhomme qui allait suivre la cour, 8 décembre 1630.

nombre de ces livres, les uns frivoles, les autres licencieux, amassés pour désennuyer les longues soirées d'hiver. Mme de Chantal les fit tous brûler. Ces livres lui faisaient horreur. Elle ne les eût pas même touchés du pied. « Ses lectures ordinaires étoient la *Vie des Saints* et les *Annales de l'histoire de France*[1]. » Elle se plaisait à ces lectures, sources d'émotions vraies, simples et profondes, où elle apprenait à connaître et à aimer chaque jour davantage l'Église et la France, ces deux patries du ciel et de la terre, dont l'amour devrait faire battre tous les cœurs.

Le service des pauvres contribuait aussi à remplir et à sanctifier une vie déjà si pleine. Tous les jours, après son dîner, elle allait recevoir à la porte du château les pauvres qui venaient y chercher leur nourriture. Elle prenait elle-même leurs écuelles, qu'elle remplissait de potage ; elle coupait leur pain et les servait avec autant d'amour que s'ils eussent été ses enfants. On a remarqué quelquefois que, pendant le dîner des pauvres, elle devenait tout à coup pensive, silencieuse. Des larmes apparaissaient même sur son visage. On l'entendit une fois murmurer : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. » Si quelques-uns de ces pauvres habitués manquaient au rendez-vous, ou si dame Jeanne (c'était une des plus vieilles servantes du château qu'on appelait ainsi, par respect pour sa vertu encore plus que pour ses années) avait découvert quelques nouvelles indigences, elle partait à la hâte, quelque temps qu'il fît, et, pénétrant avec respect dans les cabanes

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 18.

les plus enfumées, elle apportait du pain, des vêtements, des remèdes, de bonnes paroles, et les distribuait avec un si gracieux visage, que, selon la touchante expression des pauvres de Bourbilly, « il y avoit plaisir à être malade, pour avoir les visites de la sainte baronne. »

Un des témoins entendus au procès de canonisation, Jeanne Pouthiot, ancienne bergère au château de Bourbilly, a donné sur ces charités de Mme de Chantal des détails charmants, jusqu'ici inconnus, et du plus vif intérêt. Après avoir prêté serment entre les mains des notaires apostoliques, et déclaré qu'elle était née et native dudit Bourbilly, et âgée de quatre-vingt-dix ans, examinée par eux, et reconnue, malgré son grand âge, de bon jugement et de parfaite mémoire, elle déclara « qu'elle a vu, il y a environ soixante-cinq ans, la dame Jeanne-Françoise Frémyot, en son château et maison forte de Bourbilly; que toute l'occupation de ladite dame étoit de servir les pauvres malades du village de Bourbilly, les aider de ses facultés, en faisant chaque jour une aumône extraordinaire en sondit château. Outre cela, ladite dame entretenait toujours un pot séparé, rempli de viandes et de bouillons, qui n'étoient destinés que pour la charité aux pauvres malades; que ladite dame se soumettoit elle-même à porter les bouillons et les viandes auxdits malades dudit village, auxquels malades elle donnoit tous les secours possibles, en les levant, les torchant dans leurs ordures et faisant leurs lits. Ce que ladite Pouthiot a vu faire et pratiquer par cette dame à l'égard des ci-après nommés, dans le temps de leur maladie, qui étoit contagieuse

et populaire; savoir à l'égard de Celse-Bénigne Piverneau, Pierre Chaillot, Aubert Piverneau, Madeleine Fardeau, femme de François Milleton, laboureur à Bourbilly, et autres dans leurs maisons, en les soignant et les revêtant de ses propres chemises comme ses enfants[1]. »

Un autre témoin, Brigitte Baubis, belle-fille de Marguerite Potot, domestique de la sainte, après avoir raconté les mêmes faits, en ajouta d'autres qui sont plus admirables encore. Interrogée, sous la foi du serment, par les commissaires apostoliques, et reconnue, elle aussi, malgré ses soixante-dix ans, de parfaite raison et de très bon souvenir, elle déclara « que ladite dame de Chantal montroit surtout sa charité envers les femmes de Bourbilly dans le temps de leurs accouchements. Elle se souvient alors avoir ouï dire plusieurs fois à Marguerite Potot, sa belle-mère, qu'elle accompagnoit toujours cette dame chez les femmes qui étoient en couche et en travail d'enfant, l'invitant ladite Potot sa servante à avoir toujours la même charité, et lui ayant donné beaucoup de biens à cette condition. Que pendant trois mois que la nommée Madeleine Fardeau, femme de François Milleton, laboureur audit Bourbilly, fut malade d'une couche, ladite dame ne manquoit pas de l'aller soulager journellement, en se faisant accompagner de ladite Potot sa servante, lui portoit des bouillons et autre nourriture, et, non contente de ce, ladite dame elle-même levoit et soulageoit ladite Fardeau

[1] Procès de canonisation. *Déposition* des habitants de Bourbilly.

dans la foiblesse de sa maladie, jusque-là même qu'elle la nettoyoit dans ses ordures, et la torchoit comme si c'eût été son enfant, et la revêtoit de ses chemises [1]. »

Le trait suivant, raconté par les mêmes témoins, est encore plus beau. Un soir, on vient avertir Mme de Chantal que la femme d'Antoine Rigol, un des laboureurs de Bourbilly, était au plus mal, par suite d'un accouchement très laborieux qui mettait en péril la vie de la mère et celle de l'enfant. La sainte s'y rend en toute hâte et y passe une partie de la nuit, occupée à soigner la malade, dont on n'attendait plus rien. Enfin, pressée par tous ceux qui étaient là, elle consent à se retirer et à aller prendre un peu de repos. Elle était partie depuis quelques instants, lorsqu'un mieux sensible se déclare dans l'état de la malade, et l'accouchement, cet accouchement terrible qui devait amener la mort de la mère, a lieu comme par miracle. Qu'on juge de la joie d'Antoine Rigol, mais qu'on dise surtout son étonnement, ses cris de reconnaissance, lorsque, ouvrant la porte de sa chaumière, il aperçut à genoux, par terre, à sa porte, en pleine nuit, la sainte baronne de Chantal, qu'il croyait partie, et à laquelle il se sentit aussitôt redevable de la vie de sa femme et de celle de son enfant. Ce sont là de ces scènes comme on n'en rencontre que dans la vie des saints; et quand on pense que celle qui se livrait à ces actes d'héroïque charité avait vingt et quelques années, un grand nom, une brillante fortune, tout ce

[1] Procès de canonisation. *Déposition* des habitants de Bourbilly.

qui sollicite l'âme à jouir de la vie, les yeux se mouillent involontairement de larmes et l'on bénit Dieu, qui est admirable dans ses saints.

Souvent, au retour de ses courses, d'autres infortunes attendaient Mme de Chantal. Seigneur de Bourbilly, le baron y exerçait la justice, et tantôt pour un délit, tantôt pour un autre, des paysans étaient enfermés dans les prisons du château. Notre sainte était l'ange de ces malheureux. Si la faute était légère, elle montait trouver M. de Chantal, et par ses prières et ses caresses elle obtenait la délivrance du prisonnier. Quelquefois même elle profitait de cette occasion pour faire à son mari de doux reproches sur sa vivacité. « Il est vrai, disait celui-ci, je suis un peu prompt, mais vous êtes trop bonne. » La faute, au contraire, était-elle plus grave, M. de Chantal avait-il été inflexible, elle allait en cachette visiter et consoler le prisonnier; et, comme le cachot était humide et malsain, le soir, lorsque tous les gens de la maison étaient retirés, elle l'en faisait sortir en grand secret, et le conduisait dans une chambre où elle lui avait préparé un bon lit. Le lendemain de grand matin, elle le reconduisait en prison, et, le cœur plein de cette joie qui accompagne tout acte de dévouement, elle venait, en souriant, souhaiter le bonjour à M. de Chantal [1].

Pendant que notre jeune sainte laissait ainsi déborder de son cœur la tendresse et la force dont il était rempli, elle apprit tout à coup une nouvelle qui l'émut profondément. Marguerite, sa sœur aînée,

[1] *Déposition* de la sœur Marie-Aimée de Sonnaz, *super art.* XIV.

qui, on se le rappelle, était venue de Poitou en Bourgogne pour assister à ses noces, et qui depuis ne s'en était pas retournée, et avait continué à résider soit à Bouilly, soit à Semur chez le président son père, avait été saisie, à Semur, d'un mal soudain et si terrible, que M. Frémyot écrivait à sa fille de venir en toute hâte, si elle voulait encore embrasser sa sœur. Mme de Chantal y courut, et n'arriva que pour la voir mourir. Marguerite, qui avait vingt-trois ans à peine, était déjà mère de trois petits enfants, et enceinte depuis six mois d'un quatrième. Pour comble de malheur, M. le baron des Francs, souffrant déjà de cette maladie qui allait l'emporter si peu après, était aux eaux[1]. Qu'on juge de la douleur de la sainte à ce coup foudroyant! Elle aimait tendrement Marguerite, qu'elle n'avait presque jamais quittée, et avec laquelle elle avait toujours vécu dans l'intimité la plus douce et la plus parfaite union[2]. Aussi la pleura-t-elle amèrement, et, en attendant le retour de M. des Francs, elle emmena ses petits orphelins au château de Bourbilly[3].

A cette douleur en succédèrent peu à peu deux autres

[1] *Journal* du conseiller Breunot, 19 juin 1593.

[2] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 12.

[3] Voir à Époisses, dans l'étude de Me Jacob, notaire, l'original d'un contrat de mariage du 29 août 1601, au bas duquel est apposée la signature de Mme de Chantal. C'est le contrat de mariage de l'ancienne femme de charge de Mme des Francs, que notre sainte avait amenée à Bourbilly avec les enfants de sa sœur, et qui ne quitta plus sa nouvelle maîtresse qu'en 1601, pour se marier. Sainte Chantal signe au contrat, et fait un cadeau à la nouvelle épouse. On voit par ce contrat qu'en 1601 M. des Francs était décédé, et que M. le président Frémyot était tuteur des enfants orphelins.

qui furent plus sensibles encore au cœur de la sainte, mais sur lesquelles les recherches les plus minutieuses n'ont donné jusqu'ici aucun détail. Deux fois, en 1593 et 1594, elle eut le bonheur d'être mère, et deux fois elle vit ses enfants mourir sous ses yeux presque au sortir de son sein; éprouvant ainsi coup sur coup, avec ce qu'il y a de plus ineffable et de plus élevé dans le joie, ce qu'il y a de plus déchirant dans la douleur. Dieu commençait à approcher des lèvres de sa servante ce calice d'amertume, dans lequel plus tard il la voulait faire boire à si longs traits; mais il ne faisait que l'approcher; et, avant l'heure des grandes épreuves, il lui réservait encore six années d'un pur et parfait bonheur. Elle y fut quatre fois mère, et vit cette tendre union avec M. de Chantal bénie d'un fils et de trois filles. On aimerait à savoir quels sentiments remplissaient l'âme de la jeune sainte chaque fois que Dieu lui envoyait cette grande bénédiction d'être mère. Quelle reconnaissance pour un tel honneur! Quel amour pour cette jeune âme qui lui était confiée! Quelle piété plus grande, quelle pureté de cœur, quelle délicatesse, quelle union plus intime avec Dieu, afin de ne communiquer à ce petit être que des inclinations saintes! Malheureusement l'histoire est sur tout ceci d'une brièveté désespérante. On sait seulement que le premier acte de Mme de Chantal, au moment même où ses enfants naissaient, était de les prendre dans ses bras, de les élever vers le ciel pour les consacrer à Dieu, et les mettre sous la protection de la sainte Vierge. On sait aussi que, bien qu'elle fût toute jeune, d'une santé délicate, chargée d'un grand train de maison, elle les voulut nourrir de son lait.

Là se bornent nos renseignements. Il faut donc attendre quelques années pour étudier Mme de Chantal mère. Nous la verrons alors présider elle-même à l'éducation de ses enfants, former leur adolescence et leur jeunesse, et déposer dans leurs cœurs ces principes de solide vertu que son fils n'oubliera jamais, au milieu même de la vie dissipée de la cour et de l'armée, et qui feront de ses filles de si fortes et de si aimables chrétiennes dans le monde.

CHAPITRE TROISIÈME

MADAME DE CHANTAL AU MILIEU DES PLAISIRS ET DES HONNEURS DU MONDE — TRIOMPHE DE HENRI IV — SON ENTRÉE A DIJON — PREMIERS MIRACLES DE SAINTE CHANTAL — MORT DU BARON SON MARI

1595-1601

Il ne faudrait pas s'imaginer que Mme de Chantal vécut au château de Bourbilly dans une solitude profonde, uniquement occupée de ses enfants, de ses domestiques et de ses pauvres. La vie des châteaux était, en ce temps, au moins pendant une partie de l'année, très variée et très bruyante. Les seigneurs n'avaient pas encore quitté les campagnes pour habiter les villes. Retirés au fond de leurs châteaux, dont la solitude leur était souvent à charge, ils en sortaient sans cesse, l'été pour faire la guerre, ce qui était encore le plaisir le plus vif de cette chevalerie expirante, l'hiver pour se livrer aux divertissements du jeu, de la chasse, ou même simplement de la conversation, dont la société, plus polie à la fin du seizième siècle, commençait à rechercher et à goûter les charmes.

Le château de Bourbilly était situé sous ce rapport dans une admirable position.

C'était une belle habitation, récemment rebâtie par le vieux baron de Chantal, et ornée par lui, à l'intérieur, avec tout le luxe et le goût de cette époque. Vu du dehors, le château, qu'entourait une forte muraille gothique flanquée de tours aux quatre extrémités, formait un carré au centre duquel était une cour. Un pont-levis en fermait l'entrée. Une magnifique avenue de vieux arbres y conduisait. Détournée de son cours, une petite rivière voisine, le Serain, descendait dans le vallon, le traversait, répandait la fraîcheur dans les prés, et après avoir rempli les fossés du château, arrêtée tout à coup par un barrage, s'enfonçait dans une gorge resserrée, devenait un torrent, tombait en cascades, et, en fuyant dans la plaine, faisait tourner les roues de plusieurs moulins. Tout autour du château, on voyait des prairies célèbres par leur fertilité, des coteaux couverts de vignes d'un aspect pittoresque, et, dans le lointain, de grandes forêts remplies de gibier.

Le voisinage d'une douzaine de châteaux, disséminés dans les bois, et appartenant à des seigneurs royalistes parents ou amis des deux familles de Frémyot et de Chantal, ajoutait encore aux agréments de cette belle demeure. A Vic-de-Chassenay d'abord, dans la paroisse même de Bourbilly, habitait M. Bourgeois de Crépy, président au parlement de Bourgogne, qui avait embrassé avec chaleur le parti de M. Frémyot, et qui vivait avec lui, depuis des années, dans une grande intimité. Ses deux filles, Marguerite, mariée au fils du premier président Bruslard, et Rose, qui

fut plus tard abbesse du Puy-d'Orbe, étaient toutes deux très pieuses et les amies d'enfance de notre sainte. Un peu plus loin, à Époisses, demeurait Louis d'Ancienville de Bourdillon, brave soldat qui prit une grande part aux guerres de la Ligue, et dont Henri IV récompensa le dévouement en érigeant en marquisat sa terre d'Époisses. C'est entre ses mains que Mme de Chantal jura foi et hommage à la mort de son mari. La femme du marquis d'Epoisses, Claude de Saulx, était fille du maréchal de Tavannes, et sœur de cet illustre Guillaume de Tavannes qui, avec Frémyot, avait relevé en Bourgogne l'étendard de Henri IV. Les monuments contemporains l'appellent « le phénix de son siècle, le parangon des fidèles épouses ». Elle méritait, en effet, par sa haute vertu et par l'irréprochable beauté de ses mœurs, de devenir une des plus chères amies de notre sainte.

Guillaume de Tavannes lui-même demeurait à peu de distance; son château de Corcelle-lès-Semur n'était qu'à deux lieues de là. Aussi venait-il sans cesse à Bourbilly, dont il faisait les délices. Jeune encore, marié récemment à la fille unique de l'illustre Chabot-Charny, ce lieutenant général qui avait sauvé la Bourgogne des horreurs de la Saint-Barthélemy; déjà célèbre par sa bravoure de soldat et son habileté de général, le comte de Tavannes était de plus un esprit cultivé. Il tenait la plume aussi bien que l'épée. Pendant l'hiver, il écrivait ses exploits du printemps et de l'été. Ses *Mémoires*, qu'il rédigeait alors, et dont il dut écrire plus d'une page au sortir des conversations de Mme de Chantal, sont empreints d'un rare parfum de loyauté et de modestie; ils font aimer

l'homme plus encore qu'admirer le général. En racontant ses batailles enlevées si rapidement, ses sièges heureux, ses habiles stratagèmes, il s'oublie sans cesse : « Louange à Dieu! » c'est son seul mot. Abandonné plus tard de Henri IV, pour lequel il avait tout sacrifié, il ne se permet pas un murmure. « Partie de mes services, dit-il, a été mal reconnue; mais Sa Majesté étoit excusable à cause de ses grandes affaires. » Il était partout le même, simple, modeste, désintéressé, prêt à donner jusqu'à la dernière goutte de son sang pour procurer la paix, et, quand cette paix est signée, heureux qu'on n'ait plus besoin de lui, préférant ce bonheur de la patrie, qui rend son épée oisive, aux guerres civiles qui la rendraient nécessaire et illustre. Voilà Guillaume de Tavannes. Il était bien digne de faire le charme d'une société dont Mme de Chantal était l'âme. Sa jeune femme n'en était pas moins digne que lui; elle avait beaucoup de piété, avec infiniment d'esprit.

On voit quel était, à Bourbilly, le cercle intime et habituel; mais il s'élargissait sans cesse par les attentions délicates de Mme de Chantal, tout occupée de plaire à son mari, et qui, sachant qu'il aimait la société, où il réussissait à merveille, se faisait un bonheur de multiplier les invitations. Alors on voyait arriver au château Imbert de Marcilly, seigneur de Cypierre, gouverneur de Semur; François de la Madeleine, marquis de Ragny, et son ardente et intrépide épouse; Joachim de Dindeville, qui habitait le château de Grignon, occupé alors par les troupes du comte de Tavannes; Jacques de Chaugy, dont la nièce illustrera les origines de la Visitation; d'Anlezy, sei-

gneur de Chazelles, qui, par un coup imprudent d'arquebuse, mettra fin, hélas! à toutes ces réunions, et plusieurs autres seigneurs dont les châteaux en ruine font encore aujourd'hui le charme et l'ornement de cette belle contrée.

Tout le temps que M. de Chantal n'était pas à l'armée, c'étaient presque tous les jours de nouvelles fêtes. Le matin de grandes chasses avaient lieu dans les bois de Bourbilly. Le soir on se réunissait devant les vastes cheminées du château, dans une salle antique, ornée de plafonds peints, qui s'effacent aujourd'hui, et de panneaux armoriés, sur lesquels on distingue encore les blasons des Rabutin.

Qu'était Mme de Chantal au milieu de ces réunions? Bussy-Rabutin va nous l'apprendre dans une page qu'on lui attribue, et qui a cela de précieux que Mme de Chantal y est peinte dans ses rapports avec le monde, à une époque où sa vertu n'avait pas jeté son dernier éclat, et où la femme n'avait pas encore disparu derrière l'auréole de la sainte.

« La baronne de Chantal avoit de la beauté et encore plus d'agréments. Sa taille étoit au-dessus de la médiocre, ses cheveux noirs, son visage rond, ses yeux grands, noirs et vifs, le teint uni et fort blanc. Elle avoit les lèvres vermeilles et le sourire charmant, la physionomie majestueuse, tempérée par un grand air de douceur, le regard fort doux et plein de feu et d'esprit. Elle joignoit à tous ces charmes extérieurs les plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur. Elle possédoit la réunion des vertus qui font une pieuse chrétienne et des agréments qui rendent une femme aimable. Son âme étoit forte et généreuse,

sa douceur et sa modestie incomparables, son esprit cultivé et enjoué, son imagination vive, sa conversation délicate. Les moindres bagatelles devenoient intéressantes dans sa bouche. Elle badinoit quelquefois; mais elle revenoit toujours à quelque chose de sérieux [1]. »

On remarquera tous ces traits : « cet esprit cultivé et enjoué, » « cette conversation délicate, » « ces bagatelles qui deviennent intéressantes sur ses lèvres, » « ce sérieux dans le badinage, » et enfin, « avec la réunion des vertus qui font une pieuse chrétienne, ces mille agréments qui rendent une femme aimable. »

La mère de Chaugy, qui s'occupe à peine de ce point de vue, très secondaire à ses yeux, très important aux nôtres, parle exactement comme Bussy-Rabutin. Elle nous montre Mme de Chantal charmant tous les cercles par la vivacité et l'enjouement de son

[1] Manuscrit appartenant au monastère d'Annecy. Petit in-4°. Nous venons de trouver, au monastère de la Visitation de Mâcon, un beau portrait de sainte Chantal, habillée en religieuse, mais avec une figure très jeune, et où l'on remarque tous les traits caractéristiques de la description de Bussy. La tradition des plus anciennes religieuses était que sur cette toile Mme de Chantal était autrefois habillée en dame du monde, et que ce n'est que plus tard qu'on lui aurait donné le vêtement religieux qu'elle porte aujourd'hui. Mais la toile, étudiée avec soin par M. de Surigny, ne permet pas d'admettre la vérité de cette tradition. Ce qu'on peut croire, c'est que cette toile a été faite anciennement sur un portrait original où Mme de Chantal, jeune encore, était, en effet, habillée en dame du monde, et que le peintre, après avoir copié exactement la figure, lui aura donné et l'habit religieux et le cœur et le crucifix, emblèmes ordinaires de la sainte. Où est maintenant ce portrait original? qui le pourrait dire? En attendant que nous le retrouvions, et nous n'en désespérons pas, ce portrait de Mâcon a une grande valeur. Il nous permet de voir Mme de Chantal à l'âge de vingt-sept à vingt-huit ans, et sert de contre-épreuve à la descriptien de Bussy.

esprit, comme elle sanctifiait toutes les fêtes par la ferveur de sa foi. Préparait-on une partie de plaisir, elle l'accueillait avec l'ardeur de sa nature, et, adroitement, sans avoir l'air d'y toucher, elle éloignait la pensée de la mettre un dimanche. Devait-on partir de grand matin pour la chasse un jour de fête, une demi-heure avant le départ un prêtre était prêt à dire la sainte messe à la chapelle; il était impossible aux chasseurs de ne pas y assister. Une nombreuse société était-elle réunie le dimanche au château, Mme de Chantal émettait le désir d'aller entendre la grand'-messe à la paroisse. On faisait quelques objections; M. de Chantal, par politesse pour les invités, lui représentait « qu'on satisfaisoit aussi bien au commandement oyant messe en la chapelle que d'aller si loin »; mais elle répondait que la noblesse doit donner l'exemple aux paysans, et que « d'ailleurs elle avoit un particulier plaisir à prier avec tout le peuple ». Le moyen de résister à de pareilles raisons : toute la société se levait et suivait notre aimable sainte à la paroisse [1].

Cet heureux mélange d'aménité et de piété, et, comme disait tout à l'heure Bussy-Rabutin, cette union des agréments qui rendent une femme aimable avec les vertus qui la font sainte, étaient si frappants en Mme de Chantal, que les gentilshommes et les dames du voisinage, on s'en souvient, l'avaient surnommée d'un nom caractéristique; on l'appelait la dame parfaite.

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 17. *Déposition* de la mère Favre de Charmette, *sup. art.* XII.

C'étaient là les scènes de l'hiver et de l'automne : le printemps et l'été en ramenaient d'autres.

M. de Chantal armait ses hommes, et s'en allait rejoindre le comte de Tavannes, le marquis de Ragny, le sieur de Cypierre, et, sous les ordres du maréchal d'Aumont d'abord, et plus tard du maréchal de Biron, mettre le siège devant Autun, Châlons ou Beaune. En ce temps-là, Mme de Chantal ne sortait plus du château. Elle n'y supportait ni jeux, ni chasses, ni parties de plaisir. Elle retranchait même à la simplicité de son vêtement ; et quand on lui faisait quelques observations : « Ne me parlez plus de cela, disait-elle ; les yeux à qui je dois plaire sont à cent lieues d'ici, c'est inutilement que je m'agencerois. » Si quelques visites honorables arrivaient, elles étaient reçues très poliment, mais avec tant de modestie et de retenue, surtout vis-à-vis des jeunes seigneurs, qu'il était facile de voir que le moment serait mal choisi pour parler de plaisir. « Elle jugeoit avec beaucoup de prudence, dit excellemment un vieil historien, qu'il y a des saisons et des rencontres où une femme doit être un peu incivile pour être bien modeste [1]. »

Elle en donna un jour un bel exemple, dont il faut entendre le récit de la bouche d'une des plus vertueuses filles de la sainte. « Il y avoit un jeune seigneur, grand ami de M. de Chantal, mais que le démon rendoit passionné de notre Bienheureuse, et qui avoit entrepris de la poursuivre jusqu'au non plus, quoique la rare modestie de cette jeune dame

[1] *Vie de la vénérable mère de Chantal,* par M. de Maupas, p. 22.

le tînt en telle captivité, qu'il n'osoit déclarer son infâme passion que par des subtilités. Quand M. de Chantal étoit chez lui, ce jeune seigneur n'en bougeoit sous prétexte de la chasse. Une fois qu'il étoit parti pour aller en voyage, ce pauvre passionné voulut tenter fortune, et aller visiter notre Bienheureuse, laquelle le reçut en qualité d'ami du baron de Chantal. Le soir s'approchant, et voyant qu'il se jetoit sur des discours à sa louange, par une sainte finesse, sans lui montrer seulement qu'elle connoissoit la passion qui le poussoit, elle lui dit qu'elle étoit fâchée que le baron de Chantal ne fût pas chez lui pour l'entretenir et le divertir; que pour elle, comme femme absente de son mari, elle n'avoit aucune joie; qu'au reste il falloit qu'elle allât pour quelque affaire chez une demoiselle sa voisine; qu'elle laissoit des gens pour le servir ce soir-là; et là-dessus, monte à cheval pour aller coucher ailleurs. Le pauvre gentilhomme, d'autre côté, devint si confus et si étourdi en son esprit de l'éclat de cette grande vertu, que depuis il n'osa jamais aborder cette vertueuse dame en l'absence de son mari[1]. » Celui-ci revint peu après, et cette histoire, lui ayant été contée, augmenta encore la tendre affection qu'il avait pour sa sainte épouse.

Pendant que Mme de Chantal donnait ainsi, dans l'intérieur de son château, de si beaux exemples de vertu, de graves événements changeaient la face de la France[2].

[1] *Mémoires*, p. 22.

[2] Les détails que nous allons donner sur l'entrée de Henri IV en Bourgogne, et que nous abrégeons à regret, sont tirés de docu-

Henri IV, en se déclarant ouvertement catholique, avait porté à la Ligue un coup dont elle ne se pouvait relever. Ses victoires rapides et brillantes, ses mots heureux et quelquefois sublimes, avant, pendant et après les batailles, ses qualités charmantes, ses malheurs, ses aventures, ses défauts même, tout contribuait à accélérer sa marche triomphante. En Bourgogne, l'élan commença dès les premiers mois de l'année 1594; il fut bientôt irrésistible. Chaque jour les villes, les villages se ralliaient à Henri IV. Les paysans criaient sur les routes : « Vive le roi, puisqu'il est maintenant catholique! » Les châteaux arboraient le drapeau blanc; les sièges vacants se multipliaient au parlement de Dijon. Vainement les ligueurs, acculés dans leurs derniers retranchements, avaient recours aux menaces et aux violences, rien ne pouvait comprimer ce courant sympathique qui entraînait tout à Henri IV. Enfin, le 22 mai 1595, le parlement lui-même se rendit [1], et la ville ouvrit ses portes au ma-

ments contemporains et inédits. Les deux principaux sont les *Mémoires du conseiller Breunot sur la Ligue*, et le *Journal de ce qui s'est passé à la réduction de la ville de Dijon en l'obéissance du roi Henri quatrième.* Ces deux manuscrits précieux appartiennent à la bibliothèque de Dijon. Quant au rôle spécial du président Frémyot et du baron de Chantal au milieu de ces événements, il a été plusieurs fois expliqué par la sainte elle-même, et ses récits ont été fidèlement recueillis par les premières mères de la Visitation. Qu'il nous suffise d'indiquer les *Mémoires* de la mère de Chaugy et ceux encore inédits de la mère Paul-Hiéronyme Favrot. (*Archives d'Annecy.*)

[1] Il n'y a rien de plus curieux que les procès-verbaux de cette dernière assemblée du parlement. On y voit le vrai caractère de la Ligue, comme la comprenaient les grands esprits du temps. Elle était née pour empêcher un protestant de monter sur le trône; elle devait cesser, elle n'avait plus de raison d'être dès

réchal de Biron. Il y entra le 25, en prit possession au nom du roi, et vint loger à l'hôtel du président Frémyot, qu'on avait en toute hâte préparé pour le recevoir.

A ces nouvelles, qui remplissaient de joie tous ceux qui, en Bourgogne, tenaient le parti de Henri IV, le baron de Chantal s'arracha à l'affection de sa sainte épouse, et vint de Bourbilly à Semur rejoindre le président Frémyot, son beau-père. Tous deux partirent ensuite pour Dijon, le président afin de présenter au maréchal de Biron les hommages du parlement de Semur, le baron afin de mettre son épée au service de Henri IV. Mme de Chantal, qui avait accompagné son mari jusqu'à Semur, revint seule à Bour-

que ce protestant s'était fait catholique. C'est ce qu'expliqua nettement le premier président Bruslard. Il représenta que le « ci-devant roi étant en la religion réformée, le parlement avoit fait un arrêt qui étoit juste et saint, portant défense de le reconnoître, étant ce qu'il étoit; mais que depuis que Dieu lui avoit touché le cœur, et l'avoit rappelé au giron de l'Église; qu'il y persévéroit; que toutes les villes capitales du royaume l'avoient tel reconnu; que dès lors il n'y avoit plus moyen de lui dénier obéissance. » Il termina en disant « que les magistrats devoient bien considérer quels y étoient; qu'ils étoient conseillers du roi, et non de M. le duc de Mayenne; qu'il falloit donc reconnoître le roi, ou qu'il prioit la cour de le dispenser de l'entrée. » Ces paroles précises, tombant au milieu de magistrats qui hésitaient encore, furent d'abord suivies d'un long silence. « Chacun se tenoit couvert sans mot dire. » Au fond, toutes les consciences étaient d'accord; il n'y avait plus que les amours-propres qui hésitaient à se rendre. Le président de Montholon appuya avec énergie la proposition de M. Bruslard. « Le roi avoit été reçu à l'Église; il y persévéroit, la cause pour laquelle on refusoit de l'entendre cessoit à présent; il le falloit reconnoître et placer son nom au sceau en tête de toutes les expéditions. » Poser ainsi la question, c'était la résoudre. (*Mémoires inédits du conseiller Breunot.*)

billy, le cœur ému de joie, mais inquiet des événements qui se préparaient; car une grande bataille semblait inévitable pour achever le triomphe de Henri IV. Elle s'enferma dans une solitude plus profonde, priant Dieu pour la France et le conjurant de diriger lui-même les événements, où elle sentait vaguement que son mari et son père allaient avoir une grande place.

Henri IV ne se fit pas attendre. Neuf jours après la reddition de Dijon au maréchal de Biron, il y entrait lui-même au milieu d'un immense concours (4 juin 1595). Il portait ce jour-là « un pourpoint de futaine blanche qui étoit percé aux deux coudes »[1]; mais sa figure rayonnait de joie. Il saluait le peuple et les dames. On criait : « Vive le roi! » On agitait les écharpes blanches : l'enthousiasme était au comble[2].

[1] *Mémoires manuscrits* de M. de la Marc. Il affirme avoir souvent entendu sa mère raconter cette particularité.

[2] L'enthousiasme toutefois n'empêcha pas qu'on ne prît les plus minutieuses précautions pour s'assurer que cette fois Henri IV était vraiment converti. On se défiait toujours un peu : il fallut que deux fois, à la porte de la ville et à la porte de l'église, Henri IV fît un serment public de foi catholique. « Enfin, dit le conseiller Breunot, qui raconte l'entrée du roi à Dijon, après grande noblesse, infinis chevaux et grand attirail, sur les dix à onze heures du matin, le roi entre à Dijon par la porte Saint-Pierre, est reçu par le clergé à ladite porte, et de là conduit à la sainte chapelle, oit dévotement la messe, adore la croix, baise la paix, dit tout haut le *Confiteor,* proteste auparavant de vivre et de mourir en la religion catholique, apostolique et romaine, par deux diverses fois, l'une à l'entrée de l'église, l'autre à la porte de la ville, et ce, ajoute malicieusement le conseiller Breunot, entres les mains de M. le chanoine Desbarres, étrangement ci-devant de la Ligue*. » C'est ainsi que les ligueurs vaincus couvraient leur retraite.

* *Mémoires* inédits du conseiller Breunot, p. 123.

Henri IV, du reste, ne séjourna pas dans la ville. L'armée espagnole était à quelques lieues; on disait même qu'elle avait traversé la Saône pour venir au secours du château de Dijon, où les débris de la Ligue s'étaient enfermés. Il voulait s'en assurer. Aussi dès le lendemain, après avoir passé la nuit à l'hôtel du président Frémyot pour faire honneur au maréchal de Biron, qui y était logé, il partit avant le jour, accompagnée d'une poignée de seigneurs, au nombre desquels était le baron de Chantal. Tous ces gentilshommes « n'avoient que leurs hausse-cols et gaillardets, sans casques ni cuissards », le roi de même, avec des armes dorées. Ils croyaient aller à une reconnaissance. Nul, pas même Henri IV, ne s'imaginait marcher à un combat.

Ses troupes n'étaient même pas réunies. Il avait écrit au marquis de Mirebeau, au comte de Grancey, au baron de Lux, de venir l'attendre sur la route. Il comptait trouver les autres seigneurs dans les plaines de Bèze et de Saint-Seine, où il leur avait donné rendez-vous, et de là, après trois ou quatre jours nécessaires pour réunir son armée, se porter sur les bords de la Saône, et y livrer à l'ennemi une bataille générale et décisive.

Tout à coup, à la hauteur de Bèze, il apprit que les Espagnols s'étaient hâtés de passer la Saône, et qu'ils avaient été vus à peu de distance. Il s'avança encore, et tomba, sans s'en douter, en pleine armée ennemie. Le maréchal de Biron, qui le premier rencontra les Espagnols, les chargea avec furie et les culbuta. Henri IV, les voyant chanceler, se jeta en avant, suivi seulement d'une poignée de gentils-

hommes et de deux cents chevaux. Les ennemis avaient douze mille hommes de troupes alignées en bataille. Heureusement qu'ils ne crurent pas au petit nombre de leurs adversaires et que la crainte d'un piège les rendit incertains et timides. Bientôt la mêlée fut effroyable. Cette poignée de braves, à peine armés, combattant tête nue, et jetés à l'improviste au milieu d'une armée, multipliait ses coups pour dissimuler son petit nombre. A Arques, à Ivry, Henri IV avait combattu pour la gloire; à Fontaine-Française il combattait pour la vie. Jamais, du reste, il ne se battit mieux: le danger l'électrisait; à la fois hardi et prudent, plein de feu et de sang-froid, excitant ses troupes et les contenant, aussi étonnant général qu'il était merveilleux soldat. Les seigneurs bourguignons se pressaient autour de lui et faisaient des prodiges. Le maréchal de Biron fut blessé d'un coup de coutelas. Le baron de Lux eut un cheval tué sous lui. La Curée, comte de Montbard, allait être percé d'un coup de lance, lorsque le roi lui crie: « Garde, Curée! » Au plus fort du combat, Henri IV « saisit le marquis de Mirebeau par la main en lui criant: Charge là! ce ce qu'il fit, et aussitôt l'ennemi de s'éclaircir et de s'écarter. » Mais là nul ne fixa davantage l'attention du roi que le baron de Chantal. Il était partout. Henri IV, qui voulait être le premier en face de l'ennemi, qui disait à ses gentilshommes au milieu du combat: « Arrière, Messieurs, je veux briller, » le trouvait toujours à ses côtés. Dans une circonstance surtout, le jeune baron fit une charge si heureuse, qu'il aida beaucoup au succès de la journée. Henri IV le proclama très haut, le soir même de la bataille, et,

pour témoigner au baron de Chantal toute sa reconnaissance et l'estime qu'il faisait de ses services, il lui proposa de le suivre à Paris, et lui donna une pension de douze cents écus avec la promesse des plus grands honneurs [1].

On peut juger de la joie de Mme de Chantal en apprenant ces nouvelles. La gloire de son mari, une gloire si pure, lui allait au cœur; et de plus la défaite des étrangers, le triomphe des armées françaises, le rétablissement de la religion catholique, la pacification d'un pays troublé depuis tant d'années, tous ces heureux fruits d'une victoire due en partie à son mari pouvaient-ils ne pas enthousiasmer une âme semblable à la sienne?

Le retour de Henri IV à Dijon fut accompagné de fêtes brillantes au milieu desquelles il acheva de gagner tous les cœurs. Il possédait au plus haut degré ces qualités mêlées de défauts qui font le charme et le péril du caractère français; cette figure ouverte, ce rire franc, cet esprit vif, léger, malicieux, plein de saillies, qui ont toujours eu tant de puissance en nos pays.

Le baron de Chantal, qui était du cortège le jour de

[1] *Généalogie manuscrite*, par Bussy-Rabutin. « Le baron de Chantal se signala particulièrement au combat de Fontaine-Françoise, où il fut fort blessé à la vue du roi Henri quatrième, et, au témoignage de ce prince, il ne contribua pas peu à la victoire. La manière dont le roi parla de Chantal au sortir du combat lui fit plus d'honneur dans l'esprit des justes estimateurs de la gloire que les bâtons de maréchaux de France n'en firent pendant ce règne à quelques particuliers. En ce temps-là comme en celui-ci, ces récompenses d'honneur n'étoient pas toujours pour les plus dignes, mais seulement pour les plus heureux. »

l'entrée solennelle, obtint de partir le lendemain pour Bourbilly, où il avait hâte de revoir sa sainte épouse. Il avait été blessé à la bataille de Fontaine-Française; mais il ne le lui avait pas fait savoir, de peur de l'alarmer. Quelques jours de repos au sein des joies les plus douces l'eurent bientôt rétabli, et lui permirent de se rendre à Semur, où le président Frémyot lui avait écrit de venir le rejoindre le plus tôt possible.

Tout se préparait, en effet, pour le départ du parlement de Semur et de Flavigny, et M. de Chantal devait, avec ses troupes, faire partie de l'escorte. Le voyage fut un triomphe, et surtout l'entrée à Dijon. Henri IV reçut avec honneur ces courageux magistrats, les proclama « les pères de la patrie », et combla en particulier de ses caresses royales le grand président Frémyot. « Monsieur, lui dit-il, vous avez été si heureusement le premier président à Flavigny, que je désire que vous soyez ici le premier. — A Dieu ne plaise, Sire, reprit M. Frémyot, que je m'ingère en la place d'un homme vivant! M. le premier président est bon catholique, il servira bien Votre Majesté. » Ne pouvant le faire céder. Henri IV ordonna du moins que les postes descendraient désormais à l'hôtel de Frémyot, et que toutes les dépêches royales lui seraient remises; mais ce grand magistrat usa si modestement de cette faveur, qu'il n'ouvrit jamais une dépêche royale sans l'avoir portée au premier président.

Le lendemain de cette scène, où la modestie et la grandeur d'âme de M. Frémyot brillèrent d'un si bel éclat, on arrêta et on traduisit devant Henri IV un

conseiller accusé de concussions et de perfidies. C'était celui-là même qui, pendant les guerres de la Ligue, ayant fait saisir le fils du président, avait menacé le malheureux père de lui en envoyer la tête dans un sac. Quelle ne fut pas l'admiration de tous et du roi lui-même, lorsqu'on vit M. Frémyot venir demander la grâce de son ennemi, et plaider en sa faveur avec tant d'éloquence et de solides raisons, que Henri IV s'écria tout ému : « Président, je vois bien qu'il faut que ma clémence se joigne à votre douceur vous ; voulez la vie de votre ennemi, je vous la donne. »

Un autre jour, le roi se récréant avec quelques seigneurs, et parlant des affaires passées, apostropha brusquement M. Frémyot : « Président, qu'auriez-vous fait si j'étois resté huguenot? — Sire, répondit M. Frémyot avec ce ton ferme et modeste qui lui allait si bien, je confesse que si Votre Majesté n'eût crié : Vive l'Église romaine! je n'aurois jamais crié : Vive le roi Henri! » Henri IV se mit à rire, et se tournant vers un maréchal de France, son favori : « Si vous voulez faire quelque fourbe, lui dit-il, cherchez pour vous aider quelque autre que le président Frémyot. »

Ce ne fut pas seulement dans l'estime de Henri IV que M. Frémyot trouva la récompense de ses sacrifices et de la noblesse de sa conduite; il vit le parlement lui rendre enfin justice et lui confier les missions les plus délicates; il vit le peuple lui-même, si longtemps abusé, et qui avait pillé sa maison, revenir à lui par ce sentiment d'équité qui tôt ou tard ressuscite au fond des masses, l'accueillir avec des cris d'enthousiasme, l'élire à l'unanimité maire

de Dijon, et le conduire en triomphe à son hôtel[1].

Au milieu de ces scènes, que nous abrégeons à regret, car la connaissance du beau caractère de M. Frémyot jette un grand jour sur celui de sa fille, que devenait Mme de Chantal? Était-elle à l'hôtel de son père lorsque le maréchal de Biron y vint loger? En fit-elle les honneurs à Henri IV lorsque ce grand roi voulut y descendre? Revint-elle de Semur à Dijon, à la suite de ce cortège triomphal que présidait son père et qu'escortait son mari? On n'en saurait douter. Et quand on se rappelle ce qu'était Mme de Chantal dans le monde, ce qu'elle y portait de gravité aimable, de modestie et de dignité, on se demande ce qu'elle dut être ce jour-là, parmi tant d'hommages, au milieu de toutes ces joies de son père, de son mari, de sa patrie et de l'Église. Mais l'humilité de la sainte a tout couvert d'un voile.

Du reste, elle ne fit qu'apparaître à Dijon. Henri IV quitta bientôt la Bourgogne, et emmena le jeune baron. Elle revint seule à Bourbilly.

Leurs adieux furent pénibles; car depuis un an tout semblait s'être réuni pour augmenter la profonde af-

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 7. — *Procès de canonisation.* Voir plusieurs *Dépositions*, et surtout celle de la mère Favre de Charmette. — *Mémoires* inédits du conseiller Breunot. On y trouvera mille preuves de l'influence croissante du président Frémyot, d'autant plus précieuses qu'elles sont enregistrées à contre-cœur; car il ne faut pas oublier que le conseiller Breunot était un ligueur très ardent, qu'il fut toute sa vie très opposé au président Frémyot, qu'il ne lui pardonna jamais sa belle conduite et surtout ses succès, et par conséquent il faut se défier de toutes ses appréciations et de ses jugements à l'endroit du président Frémyot.

fection qui unissait ces deux époux : la longue absence de M. de Chantal, les dangers auxquels il venait d'être exposé, la blessure qu'il avait reçue à Fontaine-Française, les nobles et brillantes qualités qu'il avait déployées, et surtout les soins dévoués que lui avait prodigués sa chère compagne. Peut-être aussi que, l'heure de la grande épreuve approchant, Dieu lui-même inclinait plus tendrement ces deux belles âmes l'une vers l'autre, afin qu'elles pussent goûter, dans ce peu de jours qui leur restait encore, toutes les consolations et les joies innocentes dont elles étaient si dignes.

Quoi qu'il en soit, les historiens sont unanimes à signaler à cette époque quelque chose de plus profond et de nouveau dans l'union déjà si belle de leurs âmes. « En ce temps-là, dit un témoin, ils se donnoient de si grandes marques de l'union de leurs cœurs, qu'ils étoient regardés comme ne faisant qu'une âme en deux corps. » — « En l'année que M. de Chantal fut blessé, dit un autre témoin, la vénérable servante de Dieu le garda plusieurs mois au château de Bourbilly, et lui donna pendant ce temps de si grandes preuves de la parfaite complaisance qu'elle avoit en lui, et lui en elle, que tous les voisins en étoient dans l'admiration[1]. »

Mais ce qui, mieux que ces textes, prouve ce redoublement d'affection dont je parle, c'est l'espèce de scrupule que la sainte baronne éprouva après le départ de son mari pour la cour.

[1] Procès de canonisation. — *Dépositions* de la mère Favre de Charmette, et de la sœur Marie-Louise d'Allier.

Bien qu'elle fût déjà élevée à un haut degré de vertu, Mme de Chantal n'avait jamais pu prendre sur elle de tempérer assez la joie que lui causait la présence de son mari, pour que le service de Dieu n'en souffrît pas. On se rappelle le mot de Bussy : « Quand M. de Chantal étoit à la cour, elle se donnoit tout à Dieu; quand il revenoit près d'elle, elle se donnoit tout à lui. » Il dit ailleurs avec plus de détails : « Quand il étoit de retour, la joie de le revoir, la complaisance qu'elle avoit pour lui, l'envie de lui plaire et de le réjouir en attirant des compagnies chez elle, cela la faisoit insensiblement relâcher de ses pratiques de dévotion, qu'elle reprenoit à la première absence. » La mère de Chaugy parle de même : « Quand ce cher mari étoit de retour, la parfaite complaisance que notre Bienheureuse avoit pour lui faisoit qu'elle oublioit ses dévotions précédentes, ne prenant plus tant de temps pour prier Dieu. »

Or comme cette joie n'avait jamais été si vive, et qu'elle ne s'y était jamais aussi complètement abandonnée, ses exercices de piété en avaient davantage souffert. Aussi quand son mari fut parti avec Henri IV, et que, rentrée à Bourbilly, elle se retrouva seule, sous les grands arbres de son château, avec ses petits enfants, ses pauvres, ses domestiques, sa vie recueillie, uniforme, entremêlée de prières et de charités, réfléchissant à ce refroidissement qu'elle avait éprouvé pour Dieu pendant que son mari était là, elle en fut troublée, et elle résolut de prendre des mesures pour que l'un de ses amours ne nuisît plus à l'autre. « S'étant aperçue, dit un des témoins, qu'elle avoit oublié en quelque façon certaines pratiques de piété, lorsque

son mari étoit de retour, parce qu'elle s'étoit laissée trop aller au sentiment de plaisir et de joie que sa présence lui causoit, elle forma une ferme résolution d'être désormais fidèle aux exercices de piété qu'elle s'étoit proposés; soit que son mari fût présent, soit qu'il fût éloigné [1]. »

Sa résolution prise, elle se mit aussitôt à l'exécuter, et, comme il arrive à toutes les âmes qui s'abandonnent entièrement à la grâce, elle fut bientôt inondée de lumière, et elle éprouva de vifs désirs d'être à Dieu. « Dès que je ne voyois plus M. de Chantal, dit-elle, je sentois en mon cœur de grands attraits d'être tout à Dieu. Mais, hélas! je n'en savois pas profiter, ni reconnoître la grâce que Dieu me présentoit, et je faisois, continue-t-elle avec une naïveté charmante, quasi aboutir toutes mes pensées et mes prières pour la conservation et le retour de ce cher mari. »

Pendant que le souvenir de M. de Chantal occupait ainsi le cœur de notre sainte jusqu'au milieu de ses prières et de ses désirs de perfection les plus élevés, celui-ci parmi les honneurs de la cour ne pensait aussi qu'à sa chère compagne. L'absence de celle qu'il aimait par-dessus tout jetait un voile de deuil sur les fêtes les plus splendides. Il n'y assistait que de corps. Comme « il avoit une veine excellente à la poésie », il exprimait sa tristesse dans des vers que les premières mères de la Visitation conservèrent longtemps et qu'on ne retrouve plus. Il protestait au dernier couplet d'une de ces pièces que la seule pensée des vertus de sa sainte épouse gravait dans son

[1] *Déposition* de la sœur Marie-Aimée de Sonnaz, *art.* XVIII.

âme le mépris des vanités et des grandeurs de la cour. Ce fut probablement à ce souvenir autant qu'à l'élévation et à la dignité de son caractère qu'il dut d'accomplir, peu de temps après son retour à Paris, un acte qui suffirait pour honorer son nom jusque dans la postérité la plus reculée. A peine âgé de trente-cinq ans, dans la maturité de l'âge et du talent, il renonça à l'espérance de devenir maréchal de France, plutôt que d'obéir à un ordre que sa conscience jugeait injuste[1]. Il quitta même la cour et revint à Bourbilly se consoler, dans l'amour d'une sainte, de la privation d'un honneur que le monde lui voulait faire payer trop cher.

Une récompense inestimable, surtout aux yeux d'un chrétien, l'attendait. Dieu allait faire éclater en sa présence la sainteté de sa chère épouse, et la couronner, toute jeune encore, de l'auréole des miracles.

On entrait dans l'hiver de 1600 à 1601, si déplorablement célèbre par la grande famine qui ravagea le royaume et surtout la Bourgogne. Un grand nombre de pauvres moururent de faim. Beaucoup, pâles et

[1] Tous les témoins et tous les historiens sont unanimes sur ce point : « Au commencement de l'année 1601, dit la mère de Chaugy, M. de Chantal se retira de la cour, pour n'être pas obligé d'obéir en une chose qu'il croyoit injuste. S'il eût voulu rester, on étoit prêt à le faire maréchal de France, tant pour son mérite qu'à la considération du président Frémyot, son beau-père. » (*Mémoires*, p. 23.) Le Père Fichet parle de même (voir *la sainte Vie de la mère de Chantal*, ch. VII), ainsi que la sœur Marie-Philiberte de Monthouz. (Voir sa *Déposition, super art.* XIX.) La sœur Valentine de Bellair va plus loin, et elle attribue cette détermination du baron de Chantal à l'impression de piété que sa sainte épouse avait produite sur lui. (Voir sa *Déposition*, *super art.* XIX.)

hâves, se traînaient sur les grandes routes, arrachant quelques herbes sauvages, ou se disputant la dépouille infecte des animaux morts. Mme de Chantal, qui depuis son enfance aimait tant les pauvres, fut émue de pitié. Elle annonça que tous les jours elle donnerait une aumône de potage et de pain à tous ceux qui se présenteraient. Ils accoururent de six lieues à la ronde, et se pressèrent en foule à la porte du château. Pour qu'il y eût plus d'ordre dans cette distribution, M. de Chantal, à la prière de sa sainte épouse, fit ouvrir une seconde porte dans la cour, et ordonna que les pauvres entreraient par l'une et sortiraient par l'autre. Il arrivait que des pauvres, après avoir pris leur portion, faisaient promptement le tour du château et rentraient pour en avoir une seconde. La sainte s'en apercevait; mais jamais elle n'eut le courage de les humilier par un avertissement. « Mon Dieu, disait-elle, à tout moment je mendie à la porte de votre miséricorde : voudrois-je à la seconde ou troisième fois être rechassée? Mille et mille fois vous souffrez bénignement mon importunité : n'endurerai-je pas celle de votre créature? »

Non contente de ces charités, elle transforma en quelque sorte son château en hôpital, et, du consentement de son mari, elle y fit préparer un nombre considérable de lits pour les malades et surtout pour les pauvres nourrices qui, mourant de faim, ne pouvaient plus allaiter leurs enfants. « Au même temps de cherté et de disette, disent plusieurs témoins, ladite dame, par suite de sa grande charité, fit venir dans son château toutes les femmes nourrices de Bourbilly, qu'elle fit loger avec les enfants et berceaux dans une

grande chambre, proche de la chapelle Sainte-Marguerite, où elle avoit grand soin de leur faire prier Dieu et de leur donner des nourritures qui leur étoient nécessaires. Et, non contente de ce, elle envoyoit tous les jours une livre de pain à chaque personne, dans les maisons desdites femmes, pour la nourriture de leurs maris et autres enfants [1]. »

C'est pour subvenir à tant de charités que Mme de Chantal fit construire à la hâte, dans une des dépendances du château, ce *four des pauvres,* qui a subsisté jusqu'à ces derniers temps, objet d'une vénération singulière, et dont les vastes dimensions faisaient l'étonnement et l'admiration de tous les pèlerins. Il avait quinze pieds de large, pouvait contenir jusqu'à trente boisseaux, et, quoiqu'il fût uniquement destiné à cuire le pain des pauvres, et qu'on le chauffât quatre fois par semaine, souvent il ne suffisait pas [2].

La défiance naît vite dans les temps de famine. Plusieurs des gens de la maison commencèrent à murmurer entre eux sur l'imprudence de Mme de Chantal. Ces plaintes, très contenues d'abord, puis un peu moins secrètes, éclatèrent enfin au moment où il fallut tou-

[1] Procès de canonisation. *Déposition* des habitants de Bourbilly.

[2] Voici ce qu'on lit dans le procès de canonisation de la sainte : « Et de plus, moi, notaire apostolique, m'étant transporté en la basse-cour dudit château (de Bourbilly) à la réquisition du sieur Poussy, avec les témoins soussignés au bas du présent acte, ledit sieur Poussy m'a aussi fait voir un four à faire cuire le pain, qui est de la contenance d'environ trente boisseaux, et ayant environ quinze pieds de large, que ledit Delamaison et autres, ayant ci-devant fait leurs déclarations, ont assuré avoir été construit par les soins de ladite dame Françoise Frémyot, pour faire cuire le pain des pauvres, et afin d'exercer journellement ses charités. »

cher aux dernières provisions. Excitée donc par les murmures de ses domestiques, qui voyaient avec épouvante les ressources diminuer, la jeune baronne monta dans ses greniers. Il ne restait plus qu'un seul tonneau de farine et un peu de seigle. On était au milieu de l'hiver, et le nombre des pauvres augmentait tous les jours. Mme de Chantal leva les yeux au ciel, et, le cœur ému d'une sainte confiance, elle ordonna à ses domestiques de puiser à pleines mains et de distribuer aux pauvres sans compter. Ainsi fut fait pendant six mois; et, lorsque l'été eut ramené d'autres récoltes, on allait voir avec admiration ce petit monceau de farine qui n'avait pas diminué.

Ce fut le premier miracle de Mme de Chantal. Tout le pays, qui en a été témoin, en parle encore. « Nous avons ouï raconter ce fait comme un vrai miracle, dit la mère de Chaugy, et ayant conjuré notre bienheureuse mère de nous dire comment cela s'étoit passé, elle nous le raconta tout comme nous venons de le faire, ajoutant par son humilité qu'elle avoit toujours attribué cette grâce à la grande vertu et dévotion d'une sienne servante, nommée dame Jeanne, aux prières de laquelle elle se confioit grandement[1]. »

Les historiens ne rapportent que ce miracle; mais il résulte des enquêtes pour la canonisation de la sainte qu'un miracle de même nature, plus éclatant peut-être, avait eu lieu quelque temps auparavant. « En ce temps-là, dit un témoin, pendant deux années de cherté et de disette, ladite dame redoubla

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 19. *Déposition* de la mère Favre de Charmette, *super art.* XXIV.

ses charités et aumônes ordinaires, si bien qu'elle fit vider jusqu'à deux fois les grains de ses greniers. Un jour que trois ou quatre pauvres vinrent au château dudit Bourbilly pour y demander l'aumône à ladite dame, icelle dame dit à la nommée Marguerite Potot, sa servante domestique, d'aller prendre du grain à l'endroit ordinaire pour en donner aux pauvres. Ladite Potot ayant fait réponse qu'il n'y en avoit plus, si vrai qu'elle avoit balayé la place la veille, néanmoins, ladite dame insistant d'envoyer ladite Potot audit endroit, icelle Potot y fut par obéissance, et fut bien surprise lorsqu'elle y trouva quantité de grains, bien qu'elle n'y en eût pas laissé la veille. Ce qui fut un sujet d'admiration à toute la maison et aux habitants dudit Bourbilly. Et ce que ladite Poutiota ouï dire non seulement à Marguerite Potot, servante de ladite dame, mais encore à tous les domestiques dudit château, comme elle y alloit souvent, à cause qu'elle demeuroit dans la bergerie dudit château[1]. »

Un autre témoin, la propre belle-fille de Marguerite Potot, cette servante en présence de laquelle eut lieu le miracle, donne à peu près les mêmes détails. Elle déclare « qu'elle a ouï dire à Marguerite Potot, sa belle-mère, qu'un jour la dame de Chantal lui ayant dit d'aller prendre du grain à l'endroit ordinaire pour donner à des pauvres qui étoient à la porte du château, elle lui répondit qu'il n'y avoit plus de grains, puisque la veille elle avoit par son ordre donné le reste aux pauvres. Ladite dame lui ayant répliqué :

[1] Procès de canonisation. *Déposition* des habitants de Bourbilly.

Allez-y pour l'amour de Dieu, ladite Potot y fut par obéissance, et trouva audit endroit quantité de grains. Ce qui lui causa beaucoup d'admiration[1]. »

La mère Favre de Charmette, qui raconte aussi ce fait dans sa déposition, en ayant soin de bien distinguer cette multiplication miraculeuse du blé d'avec la multiplication de la farine, qui eut lieu ensuite, y ajoute cette circonstance importante que Marguerite Potot voulant ouvrir la porte du grenier, le trouva si plein de grains qu'elle eut peine à y entrer. « J'assure, ajoute-t-elle, que j'ai appris ces deux faits miraculeux de quelques anciennes religieuses de la Visitation, auxquelles les domestiques de la servante de Dieu, témoins oculaires de ces deux prodiges, les avoient racontés[2]. »

Combien il faut se défier du témoignage des saints quand ils parlent d'eux-mêmes! Ce sont pourtant ces années, signalées par de si héroïques vertus et honorées par de tels miracles, que Mme de Chantal appellera plus tard des années de dissipation, dont toute sa vie elle remercia Dieu de l'avoir tirée par le ministère de saint François de Sales. « Avant cela, disait-elle, je vivois dans l'indévotion, ne pensant qu'à observer les commandements de Dieu et de l'Église, à contenter mon mari et aux affaires de la maison[3]. » Elle oubliait ainsi tant de vertus, une si rare innocence, une charité si féconde, de si héroïques sacri-

[1] Procès de canonisation. *Déposition* des habitants de Bourbilly.

[2] Procès de canonisation. *Déposition* de la mère Favre de Charmette.

[3] *Mémoires* de la mère de Chaugy.

fices; ou plutôt elle leur donnait, par cet oubli même, un mérite et une beauté de plus.

C'est au milieu de toutes ces bonnes œuvres et d'une vie de plus en plus consacrée à Dieu qu'arriva la grande épreuve.

M. de Chantal tomba dangereusement malade. On vit alors que la religion, au lieu d'étouffer les affections légitimes, en double l'énergie en les purifiant. Notre sainte devint, pour ainsi dire, malade avec son cher époux. Assise au pied de son lit, l'âme désolée, mais le visage gracieux pour ne pas l'effrayer, elle ne le quittait ni le jour ni la nuit. A peine s'échappait-elle à ces rares moments où il reposait un peu, et alors on la trouvait à la chapelle du château, prosternée et baignée de ses larmes. « Chantal étant tombé malade, dit Bussy-Rabutin, sa femme, qui l'aimoit éperdument, passoit les jours au chevet de son lit, et les nuits à la chapelle[1]. »

M. de Chantal, du reste, supportait ses douleurs en vrai chrétien. Ce faux jugement du monde dont il venait d'être la victime, cette maladie dangereuse qui menaçait sa vie dans sa fleur, cet amour d'une sainte qui élevait son âme au-dessus des affections de la terre, la mort enfin qui le couvrait de son ombre, quoiqu'il ne s'en doutât pas, toutes ces choses ouvraient son esprit à des lumières plus vives. Il sentait le néant du monde, et son cœur, détaché peu à peu de tout, aspirait au seul amour de Dieu. « Ces deux âmes, pures comme deux chastes colombes, dit un biographe, s'entretenoient longuement du mépris de

[1] *Vie abrégée*, ch. I.

cette vie et du grand bonheur de servir Dieu loin des tracas du monde. Le malade, comme plus proche de sa fin, ayant des sentiments plus pressants de l'éternité, vouloit qu'ils fissent une promesse réciproque, que le premier libre par la mort de l'autre consacreroit le reste de ses jours au service de Dieu. Mais le cœur de notre vertueuse dame, ne pouvant ouïr parler de division, en détournoit toujours le propos[1]. »

Enfin M. de Chantal sortit de maladie; les forces revinrent; il reprit ses promenades et ses parties de chasse. On le croyait à cent lieues du tombeau. Hélas! il n'en avait jamais été plus proche.

Deux songes assez étonnants achevèrent de préparer sa grande âme au sacrifice que Dieu lui allait demander. Une nuit que M. de Chantal, entièrement rétabli de sa maladie, reposait paisiblement, il lui sembla qu'on teignait son habit en pourpre et qu'il était vêtu comme un cardinal. Le lendemain il raconta son rêve à sa chère épouse, et, comme il avait l'esprit guerrier, il ajouta qu'il serait bientôt blessé dans une bataille, et que ses habits seraient teints de sang. La sainte se prit à rire. « Vraiment, dit-elle, et moi j'ai songé que j'étois affublée d'un grand crêpe noir, comme une veuve. » Et s'apercevant que ces paroles faisaient impression sur M. de Chantal : « Je crois, ajouta-t-elle, que cela m'est arrivé par les grandes appréhensions que j'ai eues de votre mal, et c'est pourquoi je n'y fais nul fondement. » M. de Chantal ne répondit qu'en levant vers le ciel un regard plein de résignation.

On s'arrête involontairement ici pour admirer les

[1] *Vie de la vénérable mère de Chantal,* par M. de Maupas, p. 3.

précautions délicates de Dieu préparant nos deux époux au coup douloureux qui allait les séparer. Il permet d'abord que M. de Chantal soit victime d'une injustice, afin de le désenchanter du monde et de la cour. Il le cloue ensuite sur un lit de douleur pour le purifier par la souffrance, et il le conduit aux portes du tombeau, comme s'il voulait le familiariser avec la mort. Durant ce temps, sa jeune et sainte épouse est à ses côtés. Dieu veut qu'elle ait sous les yeux le spectacle de son mari mourant, afin qu'elle entrevoie peu à peu la possibilité de le perdre, et qu'elle apprenne d'avance cette science de la résignation dont elle aura bientôt un si cruel besoin. Et en même temps il purifie leurs cœurs; il élève leurs âmes; il les remplit de lumière, de force, de détachement de la terre et d'eux-mêmes, de tendre et profonde soumission à la volonté divine, afin qu'au jour où éclatera le coup terrible, leurs deux âmes soient prêtes, la première à quitter la terre pour retourner à Dieu, la seconde à rester en ce monde, mais à monter sur la croix et à y trouver, dans la douleur, une nouvelle et plus haute fécondité.

Sur ces entrefaites, M. d'Anlezy, seigneur de Chazelles, un des voisins, des parents et des meilleurs amis de M. de Chantal, le vint voir pour le féliciter de sa convalescence[1]. On proposa une partie de chasse, qui fut acceptée avec empressement. M. de Chantal avait toujours aimé cet exercice, et, depuis qu'il était sorti de maladie, il y allait souvent. Les deux amis

[1] Anlezy est un village de la Nièvre dont la seigneurie a depuis passé aux Damas. La mère du baron de Chantal était fille de Charles de Cossay et d'Anne d'Anlezy.

partirent de grand matin, accompagnés de quelques domestiques. Le lieu de la chasse était peu éloigné. Il suffisait, en sortant du château par le pont-levis, de gravir pendant quelques minutes la pente un peu raide d'une petite colline [1], après quoi on entrait dans de grands bois, coupés par de vastes avenues à moitié remplies de broussailles en bien des endroits, et au milieu desquels le gibier venait jouer au lever du soleil. Les deux amis ayant gagné une de ces avenues, et laissé un peu derrière eux les domestiques, commencèrent à s'avancer lentement, en suivant les bords opposés d'une clairière. Ils portaient leurs arquebuses bandées et amorcées et le chien abattu. Soudain un coup de feu part, un cri retentit : M. de Chantal tombe par terre, baigné dans son sang [2].

On n'a jamais su exactement de quelle manière cet accident avait eu lieu. Une branche aurait-elle accroché l'arquebuse de M. d'Anlezy et fait éclater son arme dans sa main? M. de Chantal portant, ce jour-là, une casaque de couleur de biche, son ami l'aurait-il couché en joue par méprise? Discussions inutiles : le coup était mortel; la cuisse avait été brisée, et plusieurs balles s'étaient logées profondément dans les hanches.

« Je suis mort! cria M. de Chantal en tombant; mon ami, mon cousin, je te pardonne de tout mon cœur, tu as fait ce mauvais coup par imprudence. »

Mais le malheureux n'entendait rien : il était fou de

[1] On l'appelle *la Molaige,* dans le patois du pays, c'est-à-dire *lieu mal aisé,* difficile à gravir.

[2] On montre encore aujourd'hui, dans le bois du *Vic,* l'endroit où eut lieu ce malheur.

douleur. Il allait de côté et d'autre, poussant des cris, demandant la mort, cherchant à se frapper de ses armes.

« Cousin, mon cher ami, criait le moribond, le coup m'est lâché du Ciel devant qu'il partît de ta main. Je te prie, ne pèche point; souviens-toi de Dieu et que tu es chrétien. » Et en disant ces mots il attachait sur son malheureux ami des regards pleins de pardon.

Cependant tous les gens de la chasse, accourus au bruit, fondaient en larmes et perdaient la tête. M. de Chantal, qu'on venait de transporter dans une maison du village[1], conservait seul son sang-froid. Il envoya promptement chercher un prêtre, et, sa foi vive lui faisant craindre du retard, il expédia quatre de ses serviteurs en quatre différentes paroisses, afin que, s'ils ne trouvaient pas le curé en l'une, ils le trouvassent en l'autre. Un cinquième domestique fut expédié à Mme de Chantal. « Mais, hélas! dit-il les yeux en larmes, ne lui faites point savoir que je suis blessé à mort; dites seulement que je suis blessé à la cuisse. » La jeune baronne, qui relevait de couches, était encore au lit lorsque le domestique arriva. Elle lut un malheur dans ses yeux troublés. « Ah! dit-elle, on me dore la pilule. » Et, s'habillant à la hâte, elle partit le cœur tremblant.

Du plus loin que M. de Chantal l'aperçut :

« Ma mie, lui dit-il, l'arrêt du Ciel est juste; il le faut aimer, et mourir.

[1] Cette maison subsiste encore. C'est la dernière maison du village, presque à l'entrée du bois du *Vic*.

— Non, non, reprit-elle, il faut chercher guérison.

— Ce sera en vain, » dit doucement le blessé, qui se sentait mourir.

A ce mot, Mme de Chantal, qui, malgré ses appréhensions, ne s'était pas doutée de l'étendue de son malheur, éclate en sanglots. Des cris s'échappent de son cœur avec des reproches contre l'imprudent qui a fait ce malheur.

« Ah! dit le malade en l'interrompant, honorons la divine Providence, regardons ce coup de plus haut. »

Puis, avec ce calme que la vertu seule peut donner, il demanda si le prêtre était venu, et, ayant su qu'il était arrivé, il se confessa. Cependant les médecins accouraient de tous côtés. La baronne, « entre la crainte et l'espérance, » allait de l'un à l'autre, cherchant à lire dans leurs regards, et, comme si rien n'eût dû résister à son amour :

« Messieurs, leur disait-elle, il faut absolument guérir M. de Chantal.

— S'il ne plaît au médecin du ciel, reprit en souriant le malade, ceux-ci n'y feront rien. »

Mme de Chantal était si hors d'elle-même, et elle pressait les médecins avec tant d'instances, que ceux-ci, craignant de hâter la mort, n'osèrent pas extraire les balles. On se contenta de mettre un appareil sur la blessure, et l'on transporta le malade au château. Son agonie dura neuf jours. Au cinquième, la légère espérance que l'on avait gardée jusque-là disparut. La fièvre devint très intense. Le malade souffrait cruellement, mais en pleine connaissance et sans délire. Étendu sur son lit de douleur, il attendait la mort avec le sang-froid d'un soldat, ou plutôt il la voyait venir

avec la forte et douce résignation d'un chrétien. Ses vertus, agrandies et rendues éclatantes par les approches de la mort, ravissaient d'admiration ceux qui en étaient témoins. Le nom de son meurtrier s'échappait sans cesse de ses lèvres avec des paroles de foi.

« C'est de bon cœur que je lui pardonne, disait-il; il a fait ce coup par imprudence, et moi, par malice, j'ai frappé Jésus-Christ à mort. »

Et en disant cela il attachait sur le crucifix un regard inexprimable.

A mesure qu'il approchait de sa fin, la foi et l'amour de Dieu remplissaient son âme du plus généreux mépris des choses humaines. Frappé à la fleur de l'âge, séparé violemment de tout ce qui peut faire le charme et l'honneur de la vie, arraché aux caresses d'une épouse incomparable et de quatre petits enfants, il oubliait tout pour ne penser qu'au bonheur de faire la sainte volonté de Dieu. Il consolait lui-même ceux qui pleuraient autour de son lit; il exhortait sa chère épouse à la résignation avec une ardeur qui témoignait de son entier détachement.

Mais telle était la douleur de Mme de Chantal, qu'elle ne se pouvait décider à accepter son malheur. Ce oui de la résignation ne voulait pas sortir de ses lèvres. A chaque instant elle s'échappait en sanglotant de la chambre où reposait le malade, et, courant à travers les corridors et les appartements du château, elle criait tout haut :

« Seigneur, prenez tout ce que j'ai au monde, mais laissez-moi mon cher époux. »

Dieu, dont les adorables desseins nous seront révélés dans la suite de cette histoire, avait réglé que des

prières si ardentes et si pures ne seraient pourtant pas exaucées. Il en avait envoyé à M. de Chantal le pressentiment. Aussi, dès les premiers jours de sa blessure, les médecins encore pleins d'espérance, il voulut régler toutes ses affaires et qu'on lui donnât les derniers sacrements. Le huitième jour, veille de sa mort, il reçut le saint viatique « avec la ferveur d'un religieux », pardonna une dernière fois à son meurtrier, et fit écrire ce pardon sur les registres de sa paroisse, afin que ses enfants et petits-enfants s'en souvinssent à perpétuité. Il inscrivit même dans son testament une clause spéciale, par laquelle il déshéritait celui de ses enfants qui parlerait de venger sa mort. Après quoi, libre d'inquiétude, le cœur détaché de la terre et déjà plein du ciel où il touchait, il s'endormit de la mort des justes. Il avait trente-cinq ans et quelques mois.

Nous n'essayerons pas de décrire l'état dans lequel cette mort jeta Mme de Chantal. « Il faudroit, dit un vieil historien, que l'amour et la douleur mêlassent leurs couleurs pour raconter un si lamentable deuil [1]. » Ceux de nos lecteurs qui nous ont suivi jusqu'ici connaissent assez la tendresse et la vivacité de cette âme aimante pour comprendre ce qu'elle dut éprouver de désolation profonde et d'amers déchirements lorsque des liens si forts furent brisés. Elle pleura son époux « avec des déluges de larmes incomparables ». Celle qui en l'absence de son mari ne voulait voir personne, qui disait : « Les yeux auxquels je dois plaire sont à

[1] *Vie de la vénérable mère de Chantal*, par M. de Maupas, p. 27.

cent lieues d'ici, » lorsque ces yeux eurent été fermés par la mort, se retira dans la solitude la plus profonde. Son château ne lui semblait pas assez désert. Souvent elle s'en échappait à la dérobée, et son unique consolation était d'aller dans un petit bois peu éloigné pour y pleurer tout à son aise[1]. » Vainement les dames des châteaux voisins, vainement ses tantes et ses cousines de Semur venaient à Bourbilly pour essayer de la consoler. Elle en était touchée et reconnaissante; mais le soir, quand elle était rentrée dans sa chambre: « Ah! disait-elle, que ne me laisse-t-on pleurer à mon aise! on croit me soulager, et on me martyrise. » Elle tombait alors à genoux en sanglotant, et elle passait la nuit dans les larmes...

« La douleur de notre sainte veuve, dit Bussy-Rabutin, et les violences qu'elle se fit pour la réprimer la desséchèrent à un point qu'elle n'étoit plus reconnoissable; on s'aperçut qu'elle passoit les nuits à genoux, à prier et à pleurer, de sorte qu'on fut obligé de veiller pour la faire au moins tenir au lit[2]. » — « Telle fut la violence de sa douleur, dit à son tour la mère de Marigny, qu'au bout de trois ou quatre mois Mme de Chantal étoit devenue comme un squelette, et qu'on commençoit à craindre pour sa vie[3]. »

Qui eût vu Mme de Chantal à ce moment l'eût estimée bien malheureuse. Elle l'était, en effet, autant qu'on peut l'être en ce monde. Elle avait au cœur une

[1] C'est le bois de la *Garenne*, qui était en face l'entrée du château, et qui existe encore.

[2] *Vie abrégée*, ch. II.

[3] *Deuxième manuscrit* de la mère Louise-Dorothée de Marigny, *Procès de canonisation*, tome II, p. 974.

de ces blessures qui, dans lès grandes âmes, ne se ferment jamais. Et cependant c'est de ce malheur que va naître pour elle une vie nouvelle. Elle puisera dans cette douleur, qu'elle sentit à l'excès, dit Bussy-Rabutin[1], mais qu'elle supporta héroïquement, une force, des lumières, une ardeur toute divine, un détachement absolu des créatures, et enfin cette mort à elle-même et cet entier abandon à Dieu qui en firent, entre ses mains, l'instrument de si grandes choses.

[1] *Vie abrégée*, ch. II.

CHAPITRE QUATRIÈME

PREMIÈRE ANNÉE DU VEUVAGE — MADAME DE CHANTAL, DÉSIRANT SE DONNER DAVANTAGE A DIEU, CHERCHE UN DIRECTEUR

1601-1602

Mme de Chantal était donc veuve à vingt-huit ans. Après avoir eu le rare bonheur de rencontrer un époux digne d'elle, elle avait été arrachée de ses bras par un horrible accident. Des six enfants dont Dieu, en huit années, avait béni son saint mariage, deux étaient morts au berceau; il lui en restait quatre, un fils âgé de cinq ans, et trois filles plus jeunes encore, la dernière ayant à peine trois semaines. La douleur de la veuve s'accroissait ainsi des inquiétudes de la mère. Le présent lui était à charge par sa solitude; l'avenir l'effrayait par sa responsabilité. Ce sont là ces grandes douleurs de la vie auxquelles rien ne se compare et devant lesquelles sont impuissantes toutes les consolations humaines. Dieu, qui estime assez une âme pour lui imposer une si lourde croix, peut seul aussi l'aider à la porter. Il essuie lui-même de telles larmes; il cicatrise seul de si profondes blessures.

Mme de Chantal ne tarda pas à l'éprouver. Je ne sais quelles consolations, inconnues aux âmes qui n'ont pas souffert, se mêlèrent tout à coup à ses plus amères douleurs. De vives lumières remplirent son esprit. Elle éprouva de grandes ardeurs de tout quitter, puisque tout se flétrissait et se brisait si vite, et de se consacrer tout entière à Dieu. « Les attraits que je recevois de Notre-Seigneur, dit-elle, étoient si puissants, que j'eusse voulu quitter tout, et m'en aller dans un désert pour servir Dieu plus entièrement, et parfaitement hors de tous les obstacles extérieurs; et je crois que, si le lien de mes quatre petits enfants ne m'eût retenue, je m'en fusse enfuie inconnue dans la terre sainte pour y finir mes jours[1]. »

Mais cette vive lumière ne durait pas toujours. De ces hauteurs où la foi la transportait, Mme de Chantal retombait souvent dans les ténèbres et les désolations de son veuvage. Pourquoi Dieu lui avait-il enlevé un si cher époux? Pourquoi avait-il brisé une union qui, loin de l'éloigner du ciel, l'en rapprochait? Pourquoi surtout rendre orphelins ces quatre petits enfants qui avaient tant besoin d'un tel père? Mme de Chantal entrevoyait qu'il devait y avoir, dans un coup si étrange, quelque dessein de Dieu; mais elle ne faisait que l'entrevoir, et ces demi-lueurs étaient trop obscures pour la protéger contre les tristesses et les abattements de sa position. Elle flottait ainsi de la joie à la douleur[2]. Tantôt recueillie, apaisée, elle disait avec un ineffable sentiment de paix : « Dieu fait tout par miséricorde; »

[1] Archives d'Annecy, *Mémoires* écrits par sainte Chantal sur sa propre vie. Cahier in-4° de vingt pages.

[2] Bussy-Rabutin, *Vie abrégée*, ch. II.

et un instant après ses yeux se remplissaient de larmes, et elle recommençait ces éternels pourquoi de la douleur, auxquels il n'y a point de réponse en ce monde. De ce mélange de lumières et de ténèbres naissait un état d'âme qu'il est impossible de décrire. Elle a dit d'elle-même que jamais elle n'aurait soupçonné qu'on pût à la fois être si heureuse et tant souffrir[1].

Cependant, au milieu de ces désolations intérieures, Mme de Chantal ne restait pas inactive. Ni sa foi ni l'énergie de son caractère ne le lui auraient permis. A peine revenue de cette première stupeur dans laquelle on tombe après des coups si foudroyants, elle se rappela les pieux entretiens de son mari pendant sa dernière maladie, et, émue de ce tendre souvenir, voulant lui conserver la grande fidélité et donner à Dieu le grand amour, elle fit vœu de chasteté perpétuelle. A la suite de ce vœu, elle distribua aux pauvres les habits de M. de Chantal et les siens propres, ceux qu'ils avaient portés l'un et l'autre aux jours de leur union terrestre. Elle ne conserva pas même les parures qu'elle avait reçues à l'époque de son mariage, et les donna aux églises, ne voulant plus, disait-elle, de robe nuptiale que celle qui est requise pour entrer aux noces de l'Agneau. Ce fut aussi à cette époque qu'elle fit vœu d'employer toujours le travail de ses mains pour les autels et pour les pauvres; ce qui était, à ses yeux, une double et sainte manière de vêtir Jésus-Christ. Le train de sa maison fut réduit, et elle renvoya une partie de ses domestiques, après les avoir

[1] Archives d'Annecy, *Mémoires* écrits par sainte Chantal. Bussy-Rabutin, *Vie abrégée,* ch. II.

largement récompensés. Elle régla aussi l'emploi de ses journées, et le temps que, pour complaire à son mari, elle avait l'usage de donner à la chasse, au jeu, aux compagnies, elle résolut de l'employer désormais à la prière, à la lecture, aux visites encore plus fréquentes des pauvres et des malades, et surtout à l'éducation de ses enfants.

Pour mener une vie aussi complètement consacrée à Dieu, Mme de Chantal sentit le besoin d'un directeur qui pût la conduire à travers les sentiers toujours si difficiles de la piété au milieu du monde. Son oraison d'ailleurs, jusque-là fervente, mais très simple, devenait plus élevée; elle éprouvait une union avec Dieu dont l'intimité l'étonnait; à de certains moments, elle se sentait emportée vers des régions supérieures qu'elle ne soupçonnait pas. Des visions miraculeuses se mêlaient en elle à d'ardentes affections pour Dieu. Elle s'alarma, et comprenant qu'il lui était impossible de s'avancer sans guide à travers de pareils chemins, son unique pensée fut de trouver un directeur.

Dans Mme de Chantal, tous les désirs étaient impétueux comme son caractère. Ce désir-là ne lui laissa bientôt plus de repos. « Hélas! disait-elle plus tard, je désirois un directeur, et demandois ce que je ne savois pas; car, encore que j'eusse été élevée par des personnes vertueuses et que mes conversations ne fussent qu'honnêtes, néanmoins je n'avois jamais ouï parler de directeur, de maître spirituel, ni de rien qui approchât de cela. Mais Dieu mit ce désir si avant dans mon cœur, et l'inspiration de lui demander ce directeur étoit si forte, que je faisois cette pétition

avec une contention et force non pareilles. Je parlois à Dieu comme si je l'eusse vu de mes yeux corporels, tant la foi et mon désir véhément me donnoient l'espérance que j'étois ouïe. » Et un peu plus loin elle ajoute ces paroles, dans lesquelles se peint son caractère : « Je m'allois promener toute seule, et, comme transportée, je disois tout haut à Notre-Seigneur : Mon Dieu, je vous conjure, par la vérité et la fidélité de vos promesses, de me donner pour me guider spirituellement un homme qui soit vraiment saint et votre serviteur, qui m'enseigne votre volonté et tout ce que vous désirez de moi, et je vous promets et jure en votre face que je ferai tout ce qu'il me dira de votre part. Enfin tout ce qu'un cœur outré de douleurs et pressé d'ardents désirs peut inventer, je le disois à Notre-Seigneur pour l'incliner à m'octroyer ma requête [1]. » Et, non contente de demander elle-même, elle faisait prier les pauvres, les veuves, les orphelins, les petits enfants, toutes les douleurs et toutes les innocences, et elle distribuait de nombreuses aumônes à cette intention.

Quelques-uns de mes lecteurs seront étonnés d'apprendre que Mme de Chantal, dont la piété était si grande, et qui avait déjà été honorée du don des miracles, n'eût pas encore rencontré de directeur. C'est qu'il existe une immense différence entre un confesseur et un directeur. Le confesseur reçoit l'aveu du pénitent, l'absout de ses fautes, lui donne les conseils dont il a besoin pour la purification de son âme. Voilà sa mis-

[1] *Mémoires* écrits par sainte Chantal. Manuscrit in-4°. Archives d'Annecy.

sion. Celle du directeur est tout autre et bien plus élevée. Aussi il y a des confesseurs partout; Dieu les multiplie parce que toutes les âmes en ont besoin. Mais il n'en est pas de même des directeurs. Il faut les lui arracher. Quand donc, au milieu d'une ville, ou même quelquefois dans un village, un certain nombre d'âmes que Dieu appelle à de grandes vertus ou à de grandes œuvres ont longtemps pleuré pour avoir un guide, Dieu voit leurs larmes, et de ce regard d'amour naît un directeur. C'est une création à part. Les directeurs sortent du cœur de Dieu comme les grands docteurs ou les grands pontifes, par une effusion extraordinaire de son amour pour l'Église. Seulement leur gloire est plus secrète; elle ne réjouit que l'œil des anges. Cachés dans l'obscurité d'un confessionnal, inconnus du monde, incapables quelquefois de tenir une plume ou de prononcer un discours, ils font peu de bruit. On n'entend leur voix que comme un petit souffle[1]; mais ce petit souffle a plus de puissance, il sème quelquefois plus de vertu que la voix des grands orateurs. O triomphe de l'humilité et de la grâce! ils n'appellent personne, et l'on court à eux. Je ne sais quelle lumière divine révèle aux âmes ce confessionnal obscur. Elles viennent de toutes parts; elles ouvrent leurs consciences; et, ravies d'être si vite comprises, si pleinement consolées, si sagement conduites, elles se disent: Oh! que Dieu a aimé les âmes en leur donnant de saints directeurs!

« Heureux ceux qui les trouvent! dit Fénelon.

[1] Job, ch. IV, v. 16. *J'ai entendu la voix de Dieu comme un petit souffle.*

Qu'ils en rendent grâce et qu'ils en profitent. Ames droites, c'est à vous que Dieu les donnera. Vous les ferez par vos prières. Dieu les formera exprès pour les desseins qu'il a sur vous[1]. »

Or jamais peut-être Dieu n'en forma de si éminents et de si saints qu'aux seizième et dix-septième siècles, parce que nul temps n'eut besoin de plus grands remèdes, et ne vit, en effet, au milieu d'une épouvantable tempête, apparaître d'aussi saintes âmes, des œuvres aussi puissantes, une régénération à la fois aussi éclatante et aussi étendue. Presque tous les grands hommes de cette époque, prêtres, religieux, pontifes, sont des directeurs consommés : saint François de Sales et saint Vincent de Paul, le Père de Gondren et M. Olier, le cardinal de Bérulle et M. André Duval, le bienheureux Pierre Fourier et saint François Régis. Dieu les multipliait, et il n'y en avait pas assez. « O mon Dieu, s'écriait Fénelon, si j'osois me plaindre de vous, l'unique chose que je vous reprocherois seroit que vous n'en donnez point assez à votre Église ! » Il savait, ce grand évêque, que pour sauver le monde, surtout à certains moments de crise, pour l'arracher au mal et le rendre à Dieu, ni les fatigues de l'apôtre, ni la science des docteurs, ni les larmes des pénitents, ni les gémissements des vierges ne suffisent. Toujours il a fallu y joindre l'humble et profonde action des saints directeurs. Ce sont eux qui ont toujours formé, dans le secret du confessionnal, les grandes âmes qui devaient régénérer le monde.

Mme de Chantal était appelée à de trop hautes ver-

[1] *Lettre* sur la direction.

tus, à un rôle trop considérable dans l'Église, pour que Dieu ne lui eût pas préparé un directeur. Il lui en réservait un, en effet, et de premier ordre; seulement, de même que sainte Thérèse, avant de rencontrer saint Pierre d'Alcantara, avait cherché inutilement pendant dix-huit années ce qu'elle appelle si bien « un maître spirituel », Mme de Chantal devait acheter aussi par plusieurs années d'attente, de désirs et d'épreuves, le bonheur d'être dirigée par saint François de Sales.

Elle eut cependant, dès cette époque, comme une première vue du guide qui lui était préparé. Un matin, étant à Bourbilly, elle traversait les champs à cheval, priant Notre-Seigneur de lui faire connaître celui qui la devait conduire, car cette pensée ne la quittait plus. Elle passait par un grand chemin, sur le bord d'un bois; tout à coup elle aperçoit au bas d'une petite colline, et à peu de distance, un homme dont elle n'avait jamais vu les traits, et qui avait la ressemblance d'un évêque. Il avait une soutane noire, un rochet et le bonnet en tête. Sa figure était angélique et ne respirait que l'air du ciel. Pendant que Mme de Chantal le regardait avec attention, elle entendit une voix qui lui dit : « Voilà le guide bien-aimé de Dieu et des hommes entre les mains duquel tu dois reposer ta conscience. » Elle chercha vainement qui pouvait être ce saint personnage, elle ne l'avait jamais vu nulle part. Mais elle se sentit pleine de joie, et elle ne douta pas qu'elle ne le dût rencontrer bientôt [1].

[1] On montre encore le lieu où sainte Chantal eut cette vision. C'était sur le chemin qui descend de Bourbilly au moulin du

À peu près en ce temps-là, saint François de Sales, étant en prière dans la chapelle du château de Sales, fut ravi en extase, et il aperçut une jeune veuve dont il ignorait le nom et dont il n'avait jamais vu le visage. Il ne savait ce que signifiait cette vision, quand tout à coup le voile de l'avenir se souleva, et il entrevit comme le berceau d'une congrégation religieuse dont cette jeune veuve serait la mère et dont il serait lui-même l'instituteur [1].

De si vives lumières accompagnèrent ces visions, que plus tard saint François de Sales et sainte Chantal se reconnurent à Dijon, lorsqu'ils s'aperçurent pour la première fois. Ainsi, dans les solitudes de la Thébaïde, saint Paul et saint Antoine, ces deux patriarches du désert, s'étaient salués par leurs noms, sans s'être jamais vus. Et, dans les temps moins éloignés, saint Dominique et saint François d'Assise étaient tombés dans les bras l'un de l'autre, la première fois qu'ils se rencontrèrent, par le pressentiment admirable de leur commune vocation.

Cependant les douleurs de Mme de Chantal ne cessaient de croître. Sa santé dépérissait. M. Frémyot l'ayant appris, lui écrivit pour la blâmer vivement de

château, à peu près à égale distance de l'un et de l'autre, au pied d'un petit bois appelé aujourd'hui *Bois-Thomas*.

[1] Ces deux visions, dont furent favorisés saint François de Sales et sainte Chantal, ont été, dans les deux procès de canonisation, l'objet de la plus sérieuse et de la plus sévère enquête. On a entendu sur le premier fait, dans le procès de saint François de Sales, et sur le second, dans le procès de sainte Chantal, un nombre considérable de témoins auriculaires dont les dépositions unanimes ne permettent pas l'ombre d'un doute sur ces deux événements.

s'abandonner ainsi à son chagrin, lui rappelant qu'elle se devait conserver pour ses quatre petits enfants, et exigeant qu'elle quittât Bourbilly et revînt, au moins pour quelques mois, à Dijon. Il espérait des bruits de la ville et de la société de ses parents quelque adoucissement à un si grand deuil. Mme de Chantal partit aussitôt et revint à Dijon sur la fin de mars 1602. Elle y retrouva quelques-unes de ses amies d'enfance: Mme Bruslard, si pieuse et si ardente; Mme de Villers, une de ces âmes charmantes qui semblent faites pour faire aimer la vertu; Mlle de Xaintonges, la courageuse fondatrice des Ursulines de Dijon; et c'est avec elles, dans ce cercle d'amies intimes, avec M. Frémyot, son vénérable père, « qui aimoit tendrement sa fille, et qui en étoit aimé de même[1]; » avec son excellent oncle, M. Claude Frémyot; avec Mme de Berbisey et Mme des Barres, qui lui avaient servi de mères, qu'elle acheva, loin du monde, la première année de son veuvage. Ceux qui ont beaucoup souffert savent combien est douce cette demi-solitude où ne pénètrent que quelques rares personnes qui comprennent nos douleurs, et dans l'âme desquelles nos gémissements éveillent toujours un écho.

Mme de Chantal néanmoins ne leur confiait pas toutes ses peines. Celles qui naissaient de ses inquiétudes de conscience, de ses désirs de directeur, elle ne s'en ouvrait à personne. L'image qu'elle avait aperçue sur la colline de Bourbilly, au lieu de diminuer ses impatiences, les avait augmentées. Cette parole : « Voilà le guide bien-aimé de Dieu et des hommes entre les

[1] Bussy-Rabutin, *Vie abrégée*, ch. II.

mains duquel tu dois reposer ta conscience, » ne lui sortait pas de l'esprit. Mais où était-il? Comment le rencontrer? Dans quelle église, dans quelle chapelle était ce saint? car elle lui avait vu un air si angélique, qu'elle ne doutait pas que ce ne fût un saint, et des plus grands. Pleine de ces pensées, elle visitait sans cesse toutes les églises de Dijon, toutes les chapelles, tous les sanctuaires si nombreux alors, priant, pleurant, cherchant partout ce guide mystérieux, espérant le rencontrer à chaque instant, et revenant désolée, abattue, presque découragée à chaque démarche qui demeurait inutile. Ainsi ses inquiétudes croissaient avec ses recherches, et, selon l'expression d'un de ses biographes, elle importunait le Ciel de ses cris[1].

Un jour qu'elle s'était rendue à Notre-Dame d'Étang (c'est une chapelle de la sainte Vierge placée aux flancs d'une montagne escarpée, à deux lieues de Dijon, et célèbre dans toute la Bourgogne), elle y rencontra un religieux minime qui par dévotion y était venu dire la sainte messe, en compagnie de quelques pieuses dames de la ville. Comme Mme de Chantal était déjà en réputation de vertu, ces dames l'abordèrent, et elles commencèrent ensemble un de ces entretiens de piété qui naissent d'eux-mêmes dans les pèlerinages; on parla, entre autres choses, de direction et de directeur, soit que Mme de Chantal, toujours occupée des mêmes désirs, eût amené la conversation sur ce terrain, soit qu'elle y fût venue d'elle-même, comme il arrive très souvent entre personnes pieuses. Ces bonnes dames, placées sous la conduite de ce

[1] *Vie de la mère de Chantal,* par le P. Fichet, ch. VIII.

religieux, en firent un tel éloge, que Mme de Chantal conçut le projet de lui ouvrir son cœur. Elle vit bien clairement, et du premier coup d'œil, que ce n'était pas celui qui lui avait été montré, et dont il lui avait été dit : « Voilà le guide fidèle entre les mains duquel tu dois reposer ta conscience. » Mais, d'une part, ses tentations croissaient tellement, qu'il lui paraissait impossible de demeurer plus longtemps sans directeur; d'autre part telle avait par moments des craintes que cette image qui lui était apparue n'eût été une illusion, et peut-être une ruse du démon, pour l'empêcher de se choisir un guide, sans lequel évidemment elle ne pouvait plus avancer. Dans cette anxiété, toutes choses mûrement pesées, et après une prière fervente, elle fit demander à ce religieux si elle ne pourrait pas l'entretenir. Il vint, en effet, après la messe, et ce fut dans cette petite chapelle de Notre-Dame d'Étang que commença pour Mme de Chantal une nouvelle et cruelle épreuve destinée à lui faire désirer de plus en plus un vrai directeur, et, quand elle aurait eu le bonheur de le rencontrer dans saint François de Sales, à lui faire aimer sa douceur, sa modération, sa prudence, et la sage lenteur de ses résolutions.

Ce religieux, dont la direction inintelligente devait, pendant deux ans et demi, faire tant souffrir Mme de Chantal, était pourtant pieux et docte. Tous les contemporains l'affirment, et le saint évêque de Genève lui-même parle avec éloges du bien qu'il produisait à Dijon [1]. Mais il peut se faire, par un dessein particu-

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, ch. XI. Maupas, *Vie de*

lier de Dieu, qu'un directeur ait de grandes lumières pour la conduite de certaines âmes, et qu'il en manque dans la direction des autres. Ce fut ce qui arriva. A peine ce religieux eut entendu Mme de Chantal, que, la voyant dévorée du désir des mortifications corporelles, au lieu de la contenir, il lui lâcha en quelque sorte la bride, et lui permit les jeûnes, les disciplines, les levers de nuit, toutes choses dont elle était incapable, dans l'état d'épuisement où l'avaient jetée la mort de son mari et les douleurs de cœur et de conscience qui en avaient été la suite. En même temps, frappé de l'activité et de l'ardeur de son âme, il lui imposa quantité de prières, de méditations, de pratiques très laborieuses, d'exercices très longs et très appliquants qui lui tendaient la tête et lui fatiguaient le cerveau. C'était entasser fautes sur fautes. Ou ce religieux, en effet, ne connaissait pas le caractère de Mme de Chantal, ou bien il oubliait un des principes fondamentaux de la direction des âmes. Ce sont les molles et les lâches qu'il faut exciter, et, pour ainsi dire, éperonner par ces moyens. Les ardentes et les impétueuses doivent être, au contraire, apaisées, pacifiées, retirées peu à peu de cette multiplicité d'exercices dans lesquels elles s'agitent sans avancer; principe essentiel et des plus profonds, que nous verrons plus tard admirablement saisi et mis en pratique par saint François de Sales.

Il était impossible que Mme de Chantal, entrant

sainte Chantal, ch. XI. L'un et l'autre assurent qu'il était docte et vertueux. *Lettres de saint François de Sales*. Voyez celle du 14 juin 1604. *Vie abrégée*, par Bussy-Rabutin : *Ce directeur, homme d'ailleurs plein de vertu.*

dans une voie si opposée à celle qu'exigeait sa nature, ne souffrît beaucoup. Peut-être eut-elle, dès les premiers jours, un redoublement de craintes et d'inquiétudes. Peut-être aussi son directeur vit-il poindre en elle des désirs de quitter sa conduite, avec des regrets de l'avoir acceptée? Quoi qu'il en soit, la trouvant toujours agitée, et persuadé que l'obéissance seule pouvait mettre un terme à ces troubles dont il ignorait la cause, il exigea qu'elle fît quatre vœux : le premier, de lui obéir; le second, de lui garder un secret inviolable sur tout ce qu'il lui dirait; le troisième, de ne le quitter jamais; le quatrième, de ne conférer de son intérieur qu'avec lui. Les historiens, très briefs sur ce sujet, semblent dire qu'il exigea ces quatre vœux en même temps, et le jour même où il la vit pour la première fois ; mais cela n'est pas probable. Il dut les lui demander un peu plus tard et successivement, les renforçant, pour ainsi dire, les uns par les autres, à la manière de ces liens que l'on serre davantage à chaque effort que celui qui les porte fait pour y échapper.

Assurément, il n'y avait dans tout ceci ni mesure, ni prudence, ni connaissance du caractère de Mme de Chantal, ni appréciation exacte des circonstances dans lesquelles elle se trouvait et des peines qui en étaient la suite. Gardons-nous bien néanmoins de ne voir dans cette direction singulière que les faiblesses et les ignorances humaines. La main de Dieu dirige tout. Il révélera tout à l'heure à saint François de Sales la véritable voie de Mme de Chantal; mais alors il permettait que les yeux de son directeur fussent couverts d'un voile, afin de la faire

passer à travers les ténèbres et les anxiétés, et de la préparer ainsi à la grande direction qu'il lui réservait. C'est le jugement qu'en porta plus tard le saint évêque de Genève. « Ce fut Dieu, écrivait-il à Mme de Chantal, qui vous embarqua en la première direction, propre à votre bien en ce temps-là[1]. » Sainte Thérèse, qui avait été soumise à une épreuve à peu près semblable, ainsi que nous l'avons dit, en jugeait de même. « Je le reconnais maintenant, écrivait-elle dans ses dernières années, ce fut par une conduite particulière de Notre-Seigneur que pendant dix-huit ans je ne trouvai aucun maître spirituel[2]. » Tout est divin, en effet, ne l'oublions pas, dans la conduite de certaines âmes. C'est Dieu qui leur envoie des directeurs, et c'est lui qui quelquefois ne permet pas qu'elles en trouvent; et, dans l'un et dans l'autre cas, sa conduite, bien comprise, apparaît digne d'admiration.

Mme de Chantal passa deux ans et quelques mois sous cette direction qui lui convenait si peu, souffrant beaucoup, toujours inquiète, torturée en tout sens, mais résignée, obéissante « comme une humble brebis », « si soumise et si respectueuse, qu'elle n'eût pas voulu manquer un iota dans ce qui lui étoit ordonné, » apprenant à cette rude école à se détacher d'elle-même et à ne vouloir que la sainte volonté de Dieu. Au terme de cette épreuve, nous la retrouverons renouvelée et plus forte, prête à mieux profiter de la direction de saint François de Sales : tant

[1] *Lettres* de saint François de Sales, 14 octobre 1604.

[2] *Œuvres de sainte Thérèse,* traduites d'après les manuscrits originaux, par le P. Bouix, tome Ier, p. 43, 44.

il est vrai que tout sert aux âmes qui aiment Dieu!

Cependant les vacances du parlement de Bourgogne étant ouvertes, le président Frémyot, selon son usage, alla passer quelques mois à Thotes en Auxois; Mme de Chantal partit avec son père et se rendit à Bourbilly[1], où l'appelaient d'ailleurs le soin de ses affaires, les récoltes à finir, les vendanges à préparer. Cette veuve inconsolable ne put revoir les lieux témoins de ses joies et de ses douleurs sans verser des torrents de larmes. Tous ses attraits pour une vie plus sainte augmentèrent aussi dans la solitude, avec un désir plus vif de rencontrer enfin un directeur. Un jour que, dans la chapelle de Bourbilly, elle répandait son âme en présence d'une image de la sainte Vierge, et qu'elle demandait à Dieu de lui faire connaître sa volonté, tout à coup, au moment où elle priait avec la plus grande attention, elle se vit entourée d'une multitude innombrable de vierges et de veuves, et elle entendit une voix du ciel qui lui dit : « Voilà la génération qui te sera donnée et à mon serviteur fidèle; génération chaste et choisie, et je veux qu'elle soit sainte. » Mme de Chantal ne comprit rien à cette vision; mais il lui en resta un doux souvenir, qui pendant quelque temps diminua l'amertume de ses peines[2].

Sur ces entrefaites, elle reçut une lettre qu'elle ne put lire sans un serrement de cœur. Son beau-père, le baron de Chantal, qui habitait le château de Mon-

[1] Thotes et Bourbilly étaient deux châteaux dont les terres se touchaient presque.

[2] C'est sainte Chantal qui raconte elle-même ce fait dans ses *Mémoires* inédits.

thelon, à une lieue d'Autun, lui écrivait qu'il se faisait vieux, et qu'il voulait qu'elle vînt demeurer avec lui.

Mme de Chantal, qui connaissait le caractère du vieux baron, les désordres de sa maison, ceux plus grands encore de sa conduite, entrevit aussitôt l'amertume du calice qu'elle serait obligée de boire. Mais l'espérance d'arracher son beau-père au mal et de le préparer à une mort chrétienne la fit passer pardessus toutes ses répugnances. « Aussi, dit un vieux biographe, elle n'hésita pas. Elle reçut par manière d'obéissance ce commandement, et, joignant son cœur à cette croix, elle alla demeurer chez son beau-père avec ses quatre enfants, pour y faire un purgatoire d'environ sept ans et demi[1]. »

Ses derniers jours à Bourbilly furent marqués par des actes de charité que les habitants n'ont jamais oubliés, et dont ils ont déposé sous la foi du serment, lors du procès de canonisation. « Dans le temps que la dame de Chantal quitta la demeure de Bourbilly pour aller à Monthelon, dit un témoin, elle fit distribuer, avant sa sortie, aux pauvres tous les grains et autres effets qui étoient audit château, et dans ledit temps, trois filles orphelines du village de Corcelles, appelées Foulardes, étant venues pour trouver ladite dame afin d'avoir quelques aumônes, lesdites trois filles demeurèrent en chemin, à cause des rigueurs et injures du temps. Ce que ladite dame ayant appris, elle envoya au-devant d'elles, et, les ayant fait venir, eut soin, avant son départ, d'en placer deux, et emmena

[1] M. de Maupas, *Vie de la vénérable mère de Chantal*, p. 40.

la troisième en son carrosse. » — « Lors de la sortie de ladite dame, disent deux autres témoins, il y avoit un grand nombre de pauvres, tant veuves et orphelins qu'autres, qui pleuroient et gémissoient d'une manière pitoyable, suivant son carrosse et disant qu'ils perdoient leur bonne mère [1]. »

Ils la perdaient en effet; car depuis lors Mme de Chantal n'habita plus Bourbilly. Elle y revint encore quelquefois pour surveiller les récoltes ou les vendanges; mais ce ne furent plus que des passages rapides. Elle en transmit la propriété à son fils, et après lui à sa petite-fille, Mlle de Chantal, qui, devenue marquise de Sévigné, trouva le site un peu austère, et « ne vint, disait-elle, s'y ennuyer que rarement [2] ». Peu après le château sortit de la famille, et fut de plus en plus inhabité. Les grands arbres de l'avenue que Mme de Sévigné avait fait élaguer disparurent; les tours tombèrent; les fossés se remplirent de décombres, et la rivière, gênée dans son cours, se retira des murs du château. Heureusement, entre la vie des saints et les lieux prédestinés à être leur demeure, il y a des harmonies qui survivent aux ravages mêmes du temps.

Lorsqu'en sortant de Semur on a marché pendant deux à trois heures dans ces plaines riches et monotones de l'Auxois, on aperçoit tout à coup, dans un pli profond de terrain que rien n'avait fait pressentir, une prairie peu vaste, fertile, d'un aspect mélancolique et doux, et au milieu les restes d'un ancien

[1] Procès de canonisation. *Déposition* des habitants de Bourbilly.

[2] *Lettre* de Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin.

château. C'est Bourbilly. Tout est calme et recueilli autour de cette demeure. A peine si l'on y entend le bruit lointain de la rivière qui s'en va. Une enceinte circulaire de collines peu élevées, mais couvertes de bois, enveloppe tout ce vallon d'un rideau de verdure et le remplit de silence. On dirait un lieu préparé par Dieu aux chastes joies d'un amour chrétien, un de ces doux nids dont parle saint François de Sales, fermés du côté de la terre avec une seule ouverture du côté du ciel. Solitude faite exprès pour oublier le monde dans un grand amour, ou pour pleurer dans une grande douleur.

Deux bâtiments parallèles et disjoints, restes du château, sont encore debout au centre de la vallée. L'un d'eux est percé d'une vaste fenêtre gothique, dans le style du quatorzième siècle, dépourvue de vitraux, et laissant voir à travers ses barreaux brisés des gerbes de blé entassées. C'était la chapelle. Dans l'autre bâtiment, d'un style un peu moins ancien, on voit les appartements couverts de lambris, ornés de vastes cheminées armoriées, qu'habitait la sainte, et où elle fut pendant huit ans à M. de Chantal une si douce compagnie; plus bas, au rez-de-chaussée, les vastes cuisines où elle travaillait avec ses domestiques et où elle recevait les pauvres; l'antique perron dont les marches disjointes furent tant de fois montées et descendues par elle, et devant la porte quelques-uns des grands chênes à l'ombre desquels, comme autrefois saint Bernard, elle aimait à se promener seule, le corps sur la terre, et l'esprit dans le ciel. On ne saurait imaginer, si l'on n'est pas chrétien, le charme ineffable que l'âme éprouve en parcourant les

lieux où les saints ont vécu. On se sent, pour ainsi dire, moins loin de ces êtres sublimes. Il semble qu'ils aient laissé quelque chose d'eux-mêmes aux lieux qui les ont vus, comme ces fleurs qui communiquent leurs parfums à tout ce qui les touche. C'est peut-être une illusion; mais on se surprend à penser qu'ils nous sourient du haut du ciel, pendant que nous visitons ces débris de leur habitation terrestre, et l'on attribue à leurs regards ces douces émotions dont on se sent l'âme remplie.

CHAPITRE CINQUIÈME

MONTHELON — NOUVELLES ÉPREUVES
DE MADAME DE CHANTAL — SAINT FRANÇOIS DE SALES VIENT PRÊCHER
LE CARÊME A DIJON — CE QU'ÉTAIT SAINT FRANÇOIS DE SALES
CONSIDÉRÉ COMME DIRECTEUR

1602-1604

L'an 1602 touchait à sa fin lorsque Mme de Chantal et ses quatre enfants arrivèrent à Monthelon. Le château était plus vieux et plus sombre que celui de Bourbilly, à moitié enfoncé en terre et de toutes parts environné de fossés profonds et de tours. Le baron de Chantal, qui s'était fort endetté en embellissant le premier, n'avait pu restaurer celui-ci; il s'était contenté, quand il était venu y fixer sa résidence, en 1592, après le mariage de son fils, de faire sculpter au-dessus de la porte principale les armes de sa famille, avec son grand cordon de l'ordre de Saint-Michel, et cette devise en latin et en français : *Virtus vulnere virescit. La vertu s'accroît par les plaies.* Quand on pense aux années douloureuses que Mme de Chantal va passer dans ce château, aux humiliations qu'elle y essuiera, aux progrès admirables qu'elle y fera

dans la vertu, les yeux ne peuvent s'arrêter sur cette inscription, qui subsiste encore, sans se mouiller de larmes involontaires. On croirait lire une prophétie.

Ce vieux baron de Chantal, qui allait être pour notre sainte la cause de si grandes douleurs, ne manquait pourtant pas de belles qualités. C'était un homme plein de franchise, de désintéressement et de bravoure, qui s'était distingué à l'armée et y avait conquis l'estime et même l'affection de Henri IV; mais d'une vanité puérile qui nuisit à sa considération, et d'une violence de caractère qui gâta sa fortune. La vanité lui était venue avec le sang; c'était la maladie héréditaire des Rabutin. Il faut entendre le comte de Bussy, un des vaniteux de cette famille, plaisanter agréablement sur cette multitude de blasons, de devises, d'armes dont les Christophe et les Guy avaient tapissé le château de Bourbilly. « J'y étois allé en famille, qui fut aussi satisfaite de cette maison que moi, écrit-il à Mme de Sévigné. Les Rabutin vivants, voyant tant d'écussons, s'estimèrent encore davantage, connoissant par là le cas que les Rabutin morts faisoient de leur maison. Mais l'éclat de rire nous prit à tous lorsque nous vîmes le bonhomme Christophe à genoux, qui, après avoir mis ses armes en mille endroits et de mille manières différentes, s'en étoit fait faire un habit. Vous croyez bien, ma belle cousine, que Christophe avoit un cachet, et que ses armes étoient sur sa vaisselle, sur les housses de ses chevaux et sur son carrosse. Pour moi, j'en mettrois la main dans le feu. » Ce bonhomme Christophe, qui portait un habit tout bariolé de ses armoiries, était le père de notre vieux

baron, et celui-ci, formé à une telle école, n'en avait que trop profité.

Quant à sa violence, elle surpassait peut-être encore sa vanité. Il avait été jeté par elle dans une suite de procès, de duels, de coups de main, qui l'avaient rendu la terreur des environs. A la suite de l'un d'eux, il avait été condamné à mort par contumace comme coupable de deux assassinats, et n'avait échappé au supplice qu'à la faveur des guerres de la Ligue, pendant lesquelles du reste il avait noblement expié sa faute. L'âge avait moins apaisé cette violence qu'il ne lui avait donné un autre tour; ses humeurs perpétuelles et ses accès de colère faisaient trembler tous ceux qui vivaient avec lui.

Dieu, qui a voulu que la douceur fût l'aimable compagne de la force, a réglé aussi que, par une juste punition, la violence serait toujours suivie de la faiblesse. Ce vieillard sombre, devant lequel tout devait plier, était tombé sous la dépendance d'une servante, sans le consentement de laquelle il n'eût osé faire un mouvement, et qui, parvenue à le dominer, commandait en maîtresse au château [1]. Elle s'y était installée avec ses cinq enfants, et elle dilapidait le bien de son maître. Tout le monde le voyait; on murmurait partout. Quelques-uns essayaient même des observations; mais, comme il arrive toujours, le vieux baron ne voyait rien et ne voulait rien entendre.

A peine arrivée, M[me] de Chantal, dont le coup d'œil était à la fois si rapide et si juste, et qui possédait

[1] Procès de canonisation. *Dépositions* de la sœur Leschereine et de la sœur Grandis, *super art.* LIV. *Mémoires* manuscrits de la sœur Angélique de la Croix.

dans un degré supérieur les qualités d'une maîtresse de maison, s'aperçut que les biens de son beau-père étaient gaspillés. Elle essaya de faire une observation; mais déjà la servante, mécontente de l'arrivée de notre sainte, et craignant d'être éloignée par elle, avait indisposé l'esprit du vieillard contre sa belle-fille. L'observation de celle-ci fut mal reçue. Quelques mots dits après avec humilité provoquèrent une scène de violence. Mme de Chantal comprit aussitôt à quelle croix elle se devait résigner. De son côté, la servante, enhardie par ses premiers triomphes, ne se contint plus. Elle devint insolente. Mme de Chantal fut désormais traitée comme une de ces étrangères que l'on admet au foyer domestique, mais que l'on ne consulte sur rien. « Cette servante étoit si haute à la main, dit la mère de Chaugy, et faisoit si bien valoir sa surintendance, que l'humble belle-fille n'eût osé faire donner un verre de vin à un messager sans son ordonnance[1]. » — « Elle fut sept ans entiers, dit le père Fichet, sous la férule d'une insolente coquine, qui gouvernoit toute la maison du vieillard, sans lui permettre le crédit de disposer d'un rouble[2]. »

Asservie, injuriée même au château de Monthelon, Mme de Chantal parut plus grande et fut plus sainte encore que quand elle était libre et heureuse à Bourbilly. Uniquement occupée de sa grande œuvre, la conversion de son beau-père et celle de son indigne servante, elle s'appliqua à les vaincre l'un et l'autre à force de douceur. Il n'y avait ni démarches ni sacri-

[1] *Mémoires*, p. 38.
[2] *Vie de sainte Chantal*, p. 128.

fices qui lui coûtassent dans l'espérance de les ramener à Dieu. Elle en vint même à ce degré d'héroïsme de soigner les enfants de cette servante comme les siens propres; se donnant la peine non seulement de les instruire, mais quelquefois de les habiller, de les peigner, de nettoyer leurs vêtements et de leur rendre de ses propres mains les services les plus abjects.

Ce n'est pas qu'il ne lui en coûtât beaucoup pour accepter une vie aussi humiliée; tout son sang se révoltait, surtout dans les commencements. Elle a avoué qu'elle était saisie de la plus profonde indignation lorsqu'elle voyait les enfants de cette servante marcher sur le même rang que les siens, et souvent leur être préférés. Mais elle étouffait ces cris de la nature, et à toutes les insolences elle n'opposait qu'un cœur doux et un visage gracieux. Un jour quelques personnes ayant dit que dès que le baron de Chantal serait mort, elles couperaient le nez à cette servante, et la jetteraient par-dessus les tours dans les fossés du château : « Oh! non, répondit la sainte, je me rendrai sa sauvegarde. Si Dieu se sert d'elle pour m'imposer une croix, pourquoi lui en voudrois-je? » Et, dans une autre circonstance, une personne murmurant de ce que Mme de Chantal, dont l'aptitude pour la direction d'une maison était si grande, fût privée à Monthelon de cette charge : « Dieu l'ordonne ainsi, dit la sainte, afin que j'aie du temps pour vaquer à mes exercices de piété. »

Vis-à-vis de son beau-père, c'était la même conduite. Elle profitait de toutes les occasions pour lui faire du bien, et nulle violence ne fut jamais capable de diminuer son respect, ni de décourager sa patience.

A ce motif si élevé, qui la soutint pendant sept ans dans cette vie si héroïque, s'en joignit un autre qui ne lui prêta pas un moindre appui. Naturellement elle était un peu haute; elle avait puisé dans le sang paternel je ne sais quoi de fier et d'un peu impérieux[1] qu'elle voulait étouffer à tout prix. L'occasion lui semblait bonne de devenir humble à force d'humiliations. Elle y réussit au delà de tout ce qu'on peut dire. C'est à cette rude école, mieux que dans le plus sévère noviciat, que Dieu lui fit acquérir cette rare humilité et cette parfaite obéissance, qui en feront bientôt, sous la main de saint François de Sales, l'instrument de si grandes choses.

Toute pleine de ces pensées d'humilité, Mme de Chantal accomplit, au mois d'avril 1603, un acte d'une haute importance. Le monde, au dix-septième siècle, était encore peuplé, comme au moyen âge, d'une foule de jeunes filles, de veuves, de gens mariés, qui, retenus dans le siècle par l'âge ou les devoirs, s'associaient aux prières et aux pénitences des grands ordres religieux, en acceptaient la règle, l'office, l'esprit, et même une partie du costume, à condition d'avoir part à leurs mérites et à leurs bonnes œuvres, et, ne pouvant aller chercher le monastère, l'appelaient en quelque sorte à eux et l'introduisaient au foyer domestique. Deux tiers ordres étaient surtout populaires entre tous : celui de Saint-Dominique et celui de Saint-François. Le premier poussant plus spécialement les âmes à la pénitence, le second à l'humilité et à la

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 399. « Naturellement notre bienheureuse mère, ainsi que dit notre patriarche, avoit l'humeur impérieuse. »

pauvreté. Mme de Chantal préféra ce dernier, et s'y fit recevoir le 6 avril 1603 [1].

On ne s'explique pas que les historiens n'aient pas noté un fait aussi important et aussi significatif. En ceignant ses reins de la corde de saint François d'As-

[1] Voici la lettre testimoniale que lui remit, après la cérémonie, le Père de Tournon, provincial de Lyon, et dont l'original fut présenté aux commissaires apostoliques lors du procès de béatification :

Lettre d'affiliation de dame J.-F. Frémyot à l'ordre des Capucins.

« A dévote veuve madame J.-F. Frémyot, baronne de Chantal, frère Antoine de Tournon, provincial de l'ordre des Frères Mineurs surnommés capucins, en la province de Saint-Bonaventure, salut en N.-S. J.-C., etc.

« Comme ainsi soit que par concession de plusieurs saints Pères et nommément d'Urbain V, d'heureuse mémoire, soit concédé au général et aux provinciaux de l'ordre des Frères Mineurs de Saint-François de pouvoir admettre et recevoir à affiliation ceux qu'ils jugeront en être dignes (après en avoir été requis par eux), et les faire participants de tous les biens qui se font journellement en leur congrégation, pour ce étant assez informé de votre piété jointe à l'affection que portez à notre congrégation, et voyant le désir que vous avez d'y être incorporée, afin de participer aux biens qui se font en icelle, pour ne vous refuser si pieuse demande, je vous reçois en la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour fille de notre religion, vous faisant participante du fruit de toutes les dévotions, sacrifices, oraisons, jeûnes, veilles, suffrages, offices et autres biens qu'en icelle la divine bonté daignera opérer et accepter, laquelle je supplie vouloir confirmer ès cieux ce que charitablement je vous concède en terre; ce qui, comme je l'espère, vous sera octroyé, si persévérez en une vie vertueuse et catholique, selon la promesse qu'avez faite au saint baptême, à quoi je vous exhorte, vous suppliant de prier Dieu pour moi et pour notre dite congrégation. En foi et témoignage de quoi ai signé la présente de ma propre main et scellée du sceau majeur de notre province. Donné à notre couvent de Dijon, ce 6 avril 1603. (*Procès de béatification,* t. II, p. 606.)

sise, Mme de Chantal croyait peut-être ne céder qu'à son mépris pour le monde et à son amour pour l'humilité et la pauvreté; elle faisait, à son insu, un premier pas vers cette vie religieuse qu'elle devait embrasser plus tard, mais sous une forme bien différente, et vers laquelle une main invisible commençait à incliner son cœur et à diriger le cours de sa vie.

Cependant Mme de Chantal n'avait toujours pas de directeur. Plus elle avançait ainsi en vertu, plus elle en sentait le besoin, et, de plus en plus convaincue qu'elle ne pouvait pas s'en passer, elle multipliait ses prières. Un jour qu'elle était en oraison, elle fut tout à coup ravie en Dieu, et, après être demeurée longtemps en extase : « Il me sembla, dit-elle, que je revenois d'un autre monde où je n'avois appris qu'une seule parole : Comme mon fils Jésus a été obéissant, je vous destine à être obéissante. »

« Une autre fois, raconte-t-elle encore, dans le petit bois proche du château de mon beau-père, à Monthelon, je suis fortement saisie d'un attrait intérieur, et arrêtée en oraison, sans que j'y puisse résister, car j'avois envie de me retirer à l'église qui étoit tout près. Là il me fut montré que l'amour céleste vouloit consumer en moi tout ce qui m'étoit propre, et que j'aurois des travaux intérieurs et extérieurs en grand nombre. Tout mon corps frémissoit et trembloit, quand je fus revenue à moi. Mais mon cœur demeura dans une grande joie avec Dieu, parce que pâtir pour mon Dieu me sembloit la nourriture de l'amour en terre, comme jouir de Dieu l'est au ciel [1]. »

[1] Ces visions sont racontées par sainte Chantal elle-même dans

C'est au milieu de ces humiliations et de ces ravissements qu'apparut enfin saint François de Sales. Depuis deux ans et demi Dieu ne travaillait qu'à préparer Mme de Chantal à le recevoir. Dans ce but, il lui en avait montré l'image au pied d'une colline de Bourbilly; puis il l'avait laissée s'égarer dans une direction qui ne lui convenait pas, mais dont les défauts devaient avoir pour résultat de lui faire désirer plus vivement le saint évêque de Genève. Et en même temps qu'il éveillait ainsi ses désirs, il domptait sa fière nature au château de Monthelon, il assouplissait sa volonté, et par des épreuves cruelles, et par d'admirables extases, il la façonnait lui-même à l'obéissance. En 1604 l'œuvre est finie. Saint François de Sales peut paraître : Mme de Chantal est prête et l'attend.

Du reste, si Mme de Chantal était prête à recevoir la direction du saint évêque de Genève, celui-ci n'était pas moins prêt à la lui donner. Il y avait des années que Dieu le préparait, lui aussi, dans la solitude, dans la prière, dans le détachement, à ce ministère auguste; qu'il le comblait de tous les dons de la nature et de la grâce, et qu'il amassait silencieusement dans son âme les lumières et les vertus qui font les vrais directeurs. Après avoir contemplé l'action de Dieu dans le cœur de Mme de Chantal, il nous faut maintenant l'admirer dans celui de saint François de Sales. Cette belle étude, loin de ralentir notre récit, y mettra un charme et un ornement de plus.

Laissons à regret de côté, pour n'être pas trop long, l'apôtre, le prédicateur, le controversiste, le théolo-

ses *Mémoires* inédits. La mère de Chaugy, qui les raconte aussi, p. 34, ne fait que copier ces mémoires.

gien, le mystique même. Ne peignons que le directeur; car c'est à ce titre surtout qu'il va exercer sur Mme de Chantal une si haute et si salutaire influence. Et, nous restreignant encore, omettant cette longue et mystérieuse préparation par laquelle Dieu l'éleva peu à peu à la pleine lumière et au grand amour, contentons-nous de rechercher, dans ses lettres et dans le témoignage de ceux qui l'ont connu, quels étaient précisément les qualités, les vertus et les principes qui faisaient de lui un si rare directeur.

Peu d'hommes d'abord ont possédé à un plus haut degré le don de discerner les esprits, c'est-à-dire ce coup d'œil fin et profond qui pénètre jusqu'au plus intime des consciences, cette science, pour ainsi dire infuse, des voies de Dieu sur les âmes, et, pour tout renfermer en un mot, cette sorte d'intuition divine qui est le cachet distinctif des véritables directeurs. « Il avoit des yeux de lynx au discernement de l'intérieur, dit monseigneur Camus, évêque de Belley; il pénétroit jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit[1]. » Ini-

[1] *Esprit de saint François de Sales, évêque de Genève, représenté en plusieurs de ses actions et paroles remarquables, recueillies de quelques sermons, exhortations, conférences, conversations, livres et lettres*, de M. J.-P. Camus, évêque de Belley. Paris, 1641, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage très curieux, où la vraie physionomie de saint François de Sales est peinte au naturel, a été récemment réédité par M. l'abbé Dépéry, mort évêque de Gap. Collot l'avait abrégé au dix-huitième siècle, et son édition (Paris, 1727, in-8°) ayant eu un grand succès, l'ouvrage original était devenu extrêmement rare; ce qui était d'autant plus regrettable, qu'en voulant le retoucher Collot l'avait altéré. Ce fut donc un vrai service rendu à la piété et aux lettres que de restituer dans son intégrité primitive cette peinture oubliée, mais si vraie, de saint François de Sales. Nous citerons toujours l'excellente édition de Mgr Dépéry. (Paris, 1840, 3 vol. in-8°.)

tié par de longues études à tous les secrets de la vie intérieure, versé dans la connaissance des grands mystiques, et, ce qui vaut mieux, élevé aux plus hauts degrés d'oraison, saint François de Sales devinait les âmes, selon toute l'énergie du mot. « Je commence par où vous finissez, ma très chère et très véritablement bien-aimée fille, écrivait-il un jour à la mère Angélique Arnauld de Port-Royal, car votre dernière finit ainsi : Je crois que vous me connoissez bien. Or, il est vrai, certes, je vous connois bien[1]. » Et en quelques mots il lui révélait tout le fond de sa conscience avec une clarté qui la jetait dans l'étonnement. Il en usait de même avec les autres, et ce sera un des beaux spectacles de cette histoire, de voir les lumières de saint François de Sales sur les âmes qu'il dirigea : et quelles âmes! Mme de Chantal, Mme de Charmoisy, la présidente Bruslard, Mlles Favre, de Bréchard, de Blonay, de Chatel, si grandes par l'esprit, par le cœur et par le caractère, plus grandes encore par la sainteté de leur vie et l'intimité de leur union avec Dieu.

Ces lumières étaient si vives, que les hommes les moins sympathiques, j'allais presque dire les plus hostiles à saint François de Sales, du moins à son esprit, à son caractère, en étaient dans l'admiration. « Il a été, dit M. de Saint-Cyran, de ces évêques singuliers qui, ayant été appelés par la plus excellente voie, ont mérité de puiser dans la source même les lumières et la connoissance de la vérité dont ils avoient besoin pour conduire les âmes; en sorte qu'on ne pour-

[1] *Lettre* de saint François de Sales à la mère Angélique.

roit leur imputer aucune ignorance, quand même ils auroient manqué de quelque connoissance nécessaire, parce que, Dieu les ayant établis malgré eux dans leurs charges, comme des gens d'une innocence et d'une vertu rares, tout ce qu'ils y faisoient ensuite pour le bien des âmes étoit bien fait, avoué de Dieu et approuvé des hommes[1]. »

A ces lumières abondantes se joignaient, chez saint François de Sales, des dons plus rares peut-être. Sa douceur d'abord était ravissante. On eût dit, selon l'expression d'un témoin, que toute la mansuétude qui peut être en un homme était rassemblée en lui[2]; ou plutôt, selon l'expression d'un autre contemporain, « il sembloit qu'en lui cette vertu se fût revêtue d'une forme humaine[3]. » Elle brillait dans ses yeux, sur son front, dans ses moindres paroles. On ne l'approchait pas sans se sentir attiré et comme séduit par la beauté, et, si j'ose ainsi dire, par l'ineffable pureté de cette douceur. Il n'y avait rien de faux en elle. Elle s'était établie dans son âme non pas comme un découragement, comme le fruit d'une expérience amère, comme un mépris ou comme une faiblesse, mais comme une vertu, sans rien flétrir et sans rien faner. Aussi des

[1] *Lettres chrétiennes et spirituelles de messire Jean du Verger de Hauranne... qui n'ont point encore été imprimées*, 1744, 2 vol. in-12, t. Ier, p. 56. On remarquera avec quelle habileté et par quel tour de force l'abbé de Saint-Cyran essaye de couvrir le parti janséniste de l'autorité de saint François de Sales. *Quand même il auroit manqué de quelque connoissance nécessaire* (le jansénisme), ce *quand même* est charmant! et ce qui suit ne l'est pas moins..., *on ne sauroit le lui imputer; tout ce qu'il faisoit étoit bien fait et avoué de Dieu...*

[2] Procès de canonisation. *Déposition* de Lesmontey.

[3] *Esprit de saint François de Sales*, tome III, p. 142.

foules immenses s'attachaient, ravies, à ses pas, encombraient sans cesse les avenues de son confessionnal. Il en était accablé. « Voyez-vous, écrivait-il à sainte Chantal, tant d'enfants se jettent entre mes bras, que j'en perdrois la force, si l'amour de Dieu ne me ravigoroit. » Mais s'il en perdait quelquefois la force, il ne perdait jamais la douceur, la patience, la sérénité suave de visage et de paroles. « Ce sont des enfants, disait-il, qui courent au sein de leur père. Une poule se fâche-t-elle quand ses poussins se jettent tous à la fois sous ses ailes? Elle étend, au contraire, le plus qu'elle peut ses ailes maternelles pour les couvrir tous; et mon cœur aussi me semble se dilater à mesure que le nombre de mes chers enfants s'accroît autour de moi. » Et il ajoutait: « Je les veux tant aimer, ces chers enfants, je les veux tant aimer! »

Doux par tendresse et par vertu, il l'était aussi par principe, par cette conviction profonde qu'on ne fait du bien aux hommes qu'à force de douceur. Il abondait en comparaisons et en images pour exprimer sa pensée: « Soyez toujours le plus doux que vous pourrez, disait-il à un jeune évêque, et vous souvenez que l'on attire plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de vinaigre. S'il faut pécher en quelque extrémité, que ce soit en celle de la douceur. Jamais le sucre ne gâta la sauce [1]. » Et à un autre porté à user de paroles un peu vives, de reproches, de réprimandes : « Tout par amour, lui disait-il sans cesse, rien par force. » Il avait souvent à la bouche ce grand et admirable principe, qu'il faut agir dans

[1] *Esprit de saint François de Sales,* tome Ier, p. 4.

les esprits comme les anges font, par des mouvements gracieux et sans violence[1]; qu'il faut les attirer, mais à la manière des parfums, qui n'ont pas d'autre pouvoir pour attirer à leur suite que leur suavité; et la suavité, disait-il, comment pourrait-elle attirer, sinon suavement[2]? Il en citait un exemple adorable, c'était celui de Jésus, souverain prêtre, se tenant à la porte des cœurs, pressant doucement l'ouverture, sans la forcer jamais. *Ecce sto ad ostium, et pulso*[3].

Ce n'est pas qu'il niât absolument l'utilité, en certaines circonstances, du blâme et de la réprimande; mais il n'y voulait rien d'humain, qui sentît l'impatience ou l'empire, rien qui ne fût détrempé de douceur et de charité. « Quoi de plus amer que la noix verte? disait-il; confite, il n'y a rien de plus doux. Ainsi la réprimande est âpre de sa nature; confite dans la douceur et cuite au feu de la charité, elle est toute cordiale, tout aimable, toute délicieuse[4]. » Son mot ordinaire était « qu'aux bonnes salades, il faut plus d'huile que de vinaigre et de sel[5] ».

Quand on examine les choses par le dehors, au lieu de les pénétrer par le dedans, on s'imagine volontiers que la douceur touche à la faiblesse. Il n'en est rien. Ce sont les violents qui sont faibles; ils cèdent aux autres parce qu'ils ne se gouvernent pas eux-mêmes. « Bienheureux les doux, a dit Jésus-Christ, ils posséderont la terre. » Saint François de Sales

[1] *Lettre* à sainte Chantal, 14 octobre 1604.
[2] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. II, chap. XII.
[3] *Esprit de saint François de Sales*, tome II, p. 36.
[4] *Ibid.*, tome Ier, p. 5.
[5] *Ibid.*

était de cette race, et rien peut-être n'est plus remarquable en lui que l'alliance de la douceur et de la force. « S'il avoit des attraits pour se faire aimer, dit monseigneur Camus, il n'avoit pas moins d'attrempance pour se faire, sinon craindre, du moins respecter; mais d'un respect si rempli d'amour, que j'en sais plusieurs qui frémissoient à son abord, non tant de peur de lui déplaire (car rien ne lui déplaisoit; puisque les plus mal plaisans et agrestes lui étoient agréables), que de peur de ne lui plaire pas assez [1]. » Et un peu plus bas : « Sa douceur lui donnoit un tel ascendant sur les esprits, que tout lui faisoit joug [2]. »

Chose admirable, en effet, et peu remarquée! le doux saint François de Sales a été chargé de conduire les âmes les plus ardentes de son siècle; il a dirigé pendant plusieurs années la jeune mère Angélique Arnauld de Port-Royal, une de ces natures indomptables qui rompent et ne plient pas; il a tenu sous sa main, pendant de longues années, Mme de Chantal, Mlle de Bréchard, Mlle Favre, si fermes, si résolues, si impétueuses dans leur volonté; il les a toujours menées, il n'a jamais été mené par elles. Et non seulement ces grandes âmes ne se sont jamais plaintes de sa faiblesse, mais elles ont loué et exalté sa fermeté. « Pour moi, écrivait la mère Angélique, la plus altière de toutes, je vous déclare que jamais M. de Genève ne m'a paru mollet, comme plusieurs ont cru qu'il étoit [3]. » Ouvrez d'ailleurs ses ouvrages

[1] *Esprit de saint François de Sales,* tome III, p. 142.

[2] *Ibid.*

[3] *Mémoires* de la mère Angélique. Voir aussi sa lettre à son neveu, M. le Maistre.

et ses lettres : qu'y trouvez-vous sous ces images gracieuses, et derrière ces formes empreintes de tant de douceur? Le plus mâle christianisme enseigné, les pratiques les plus crucifiantes indiquées, et quelquefois les sacrifices les plus éclatants exigés des âmes qu'il dirigeait, et que, pour cette raison, il voulait vigoureuses et fortes.

Ce contraste de virilité et de tendresse était si frappant, que saint François de Sales s'en émerveillait lui-même : « C'est grand cas, écrivait-il, il n'y a point d'âme au monde, comme je pense, qui chérisse plus cordialement, tendrement, et, pour le dire tout à la bonne foi, plus amoureusement que moi; et même j'abonde un peu en dilection et ès paroles d'icelle, surtout au commencement... Et néanmoins j'aime les âmes indépendantes et vigoureuses et qui ne sont pas efféminées; car cette si grande tendreté brouille le cœur, l'inquiète et le distrait de l'oraison. Comment se peut-il que je sente ces choses, moi qui suis le plus affectueux du monde? En vérité, je les sens partout, et c'est merveille comme j'accommode tout cela ensemble [1]. »

Ce n'était pas, du reste, la seule harmonie que l'on observait dans cette âme de saint François de Sales, où les harmonies abondaient. On sait combien il était zélé; il a converti soixante-dix mille hérétiques; il aurait été au bout du monde pour ramener un pécheur. Cependant il y avait en lui quelque chose de plus frappant que le zèle, c'était sa patience, sa

[1] *Lettres de saint François de Sales.* Édition ancienne, liv. VI, lettre XXIII.

condescendance dans la conduite des âmes. Il possédait dans le plus haut degré cet art, qui est l'art souverain en toutes choses et le secret de tous les succès : l'art de savoir attendre. Convaincu qu'il en est de la vertu « comme de l'aurore », qu'elle croît lentement et d'une manière insensible, sa méthode était d'aller doucement en besogne, « à pas de plomb, » prenant bien garde de ne pas marcher plus vite que la grâce, et pour cela pratiquant cette devise qu'il aimait beaucoup, de se hâter tout bellement et de n'avancer que pas à pas. Il souriait doucement quand il entendait parler de certains directeurs ou très jeunes ou trop ardents, qui, ignorant cette divine science de la patience, essoufflent, pour ainsi dire, les âmes en les menant trop vite. Il se servait d'une image, gracieuse à son ordinaire, pour rendre ses idées sur ce point. Un directeur, disait-il, ressemble à une nourrice ou à une mère. Il faut qu'à son exemple il se fasse petit avec ses petits enfants; qu'il aille à petits pas avec eux; qu'il les porte même dans ses bras aux endroits difficiles; qu'il les mette quelquefois à terre; mais qu'alors il ne se fâche pas de leurs chutes, qu'il ne s'impatiente pas de leur lenteur, et qu'il ne veuille pas surtout qu'ils courent avant d'avoir des forces. Tout cela le saint évêque l'entendait à merveille, il le pratiquait d'une manière ravissante, et c'est ce qui fait de lui un des plus rares directeurs que le Ciel ait jamais donnés à la terre.

Saint François de Sales avait encore un charme, qui, ajouté à tous les autres, achevait de séduire tous ceux qui l'approchaient : il était franc. « Je vous dirai un petit mot, mais mot d'ami à l'oreille, et

encore à l'oreille du cœur, disait-il un jour; je ne sais nullement l'art de mentir, ni de dissimuler, ni de feindre avec dextérité, ce qui est le grand outil et le maître ressort du maniement de la politique. J'y vais à la bonne foi, à la vieille gauloise. Ce que j'ai sur les lèvres, c'est justement ce qui sort de ma pensée. Je ne sais pas parler en un cœur et un cœur. Je hais la duplicité comme la mort. » La finesse, qui était si grande en lui sous son apparence de bonhomie, n'empêchait jamais ses lèvres d'être sincères comme son cœur. On dormait en paix sur une seule de ses paroles, parce qu'on savait que c'était une parole franche.

De si rares et de si aimables qualités auraient pourtant été impuissantes à faire de saint François de Sales un directeur s'il avait eu le cœur sec. Comment diriger les âmes si on ne les aime pas? Comment surtout les consoler? car diriger les âmes, qu'est-ce donc le plus souvent que les consoler et les encourager! Heureusement c'était, ainsi qu'on a déjà pu l'entrevoir, un des plus beaux côtés de cette belle nature. Quelle âme fut plus sensible? quel cœur plus tendre et plus affectueux? Saint Vincent de Paul en était dans l'admiration. « Oh! que Dieu doit être bon, s'écriait-il, puisque M. de Genève est si bon! » Ouvrez ses lettres. Quels flots de tendresse les remplissent! Une mère n'aime pas ses enfants avec plus d'affection que saint François de Sales n'aimait les âmes dont il avait accepté la direction. Si l'une d'elles tombait dans la peine, s'il apprenait la mort d'un parent, d'un ami, il pleurait à chaudes larmes, il éclatait quelquefois en sanglots, même au milieu du

saint sacrifice, et, craignant de scandaliser, il demandait pardon avec une grâce charmante, disant que Dieu lui avait donné un cœur faible, et qu'il ne se pouvait pas retenir.

Nous ne résistons pas au plaisir d'en citer un exemple. « Lorsque saint François de Sales perdit son vieux précepteur, M. Déage, chanoine de son église, la première messe qu'il dit pour ce cher défunt, rapporte monseigneur Camus, fut entrecoupée de soupirs, qui témoignoient assez combien il étoit touché de cette mort. Mais, quand il fut arrivé au *Pater noster,* qui se dit après la consécration, il fallut qu'il s'arrêtât pour lâcher la bonde à ses larmes; et fut assez longtemps sans pouvoir faire autrement que pleurer. A la fin, ayant fait quelque trêve avec ses yeux, il acheva la messe, noyé dans une profonde tristesse. L'aumônier, qui le confessait ordinairement, craignant que la mélancolie ne fît quelque préjudice à sa santé, l'accompagna à sa chambre, où se voyant seul avec lui et lui voulant dire quelques paroles de consolation : « Hélas! lui dit le saint, cette âme est bien « où elle est; oh! qu'elle ne voudroit pas être ici! elle « est entre les bras et dans le sein de la miséricorde « de Dieu, où elle repose comme un autre saint Jean « sur la poitrine aimable de Jésus-Christ. Mais voulez-vous savoir ce qui m'a arraché tant de pleurs « quand je suis venu là dire le *Pater noster?* Hélas! « c'est qu'il m'est souvenu que c'étoit ce bon homme « qui m'avoit appris le premier à dire mon *Pater*[1]. »

Ces affections si tendres, si sincères et si profondes

[1] *Esprit de saint François de Sales,* I, 388.

étaient en même temps singulièrement élevées. C'était dans le cœur de Notre-Seigneur qu'il regardait toutes les âmes. « Hélas! disait-il, qui les voit hors de là, il court fortune de ne les aimer ni purement, ni constamment, ni également. Mais là, qui ne les aimeroit? qui les trouveroit ennuyeuses? qui ne supporteroit leurs défauts? Oui, elles sont, ces âmes, dans la poitrine du Sauveur; elles sont là très aimées et tant aimables, que l'époux meurt d'amour pour elles. »

Ajoutons vite, pour être au complet, qu'à cette affection si tendre et en même temps si pure pour les âmes, il joignait un admirable détachement des personnes, une vigilance extrême de paroles, de regards, de conduite, surtout vis-à-vis des femmes dont il était entouré; une modestie et une réserve telles, qu'il ne les recevait jamais que la porte de sa chambre entr'ouverte, qu'il leur parlait sans les regarder, qu'il les regardait sans les voir, en sorte que, quand elles étaient parties, il n'aurait pu dire comment étaient faites leurs figures. Un jour qu'on parlait d'une de ses parentes dont la beauté était remarquable : « Il est vrai, dit le saint, que je l'ai vue souvent; mais je vous promets que je ne l'ai pas encore regardée. » Et comme monseigneur Camus lui demandait comment il fallait s'y prendre pour voir les gens sans les regarder, le saint, un peu surpris, et rougissant d'avoir trahi sa vertu : « Voyez-vous, dit-il, je vous ai souvent vu et regardé; mais cette parente est d'un sexe qu'il faut voir sans regarder, c'est-à-dire superficiellement et en général, et seulement pour reconnoître que c'est à une femme que l'on s'adresse. » Et un autre jour qu'en parlant d'une personne célèbre par

sa beauté, saint François de Sales avait dit qu'elle était fort spécieuse : « Pourquoi user de ce mot spécieuse? lui dit monseigneur Camus; je ne sais s'il est savoyard, mais il n'est guère français. — Il n'est, reprit le saint, ni français ni savoyard, mais il est fort ecclésiastique. — Faut-il donc, répliqua monseigneur Camus, que les prêtres écorchent comme cela la langue? — Non, dit-il; mais quand ils parlent de ce sexe, il me semble que ces mots de beau, de belle, de beauté, ne sont pas séants en leur bouche, parce qu'ils accusent en quelque sorte le jugement de leurs yeux, et qu'il est à propos de les modérer par des termes plus modestes. » Jugez par là, s'écrie monseigneur Camus, de la pureté des paroles, des regards et des pensées de ce bienheureux, vraiment saint de corps et d'esprit. »

Enfin, n'oublions pas, pour achever ce portrait de saint François de Sales envisagé comme directeur, de noter son immense amour pour Dieu; cette union si intime avec Notre-Seigneur, que, dès qu'on prononçait son nom, son visage s'enflammait et devenait ardent; cette dévotion si tendre, si simple, si affectueuse, j'allais dire si enfantine, si je ne savais tout ce qu'elle avait de sérieux, de profond, et même d'héroïque. Il a pu dire en toute vérité : « Si je connoissois un seul filet d'affection en mon âme qui ne fût de Dieu, en Dieu et pour Dieu, je m'en déferois aussitôt, et j'aimerois mieux n'être pas du tout que de n'être point tout à Dieu et sans réserve. »

Lorsque les âmes arrivent à un si haut degré de vie intérieure, quelque chose de la physionomie de Jésus-Christ passe sur leur figure. La copie devient res-

semblante. On ne peut plus les voir sans penser à l'original. C'est ce qu'on remarquait en saint François de Sales. Tous ceux qui l'approchaient s'en retiraient émus, comme s'ils avaient vu Jésus-Christ. Saint Vincent de Paul disait tout haut que le bienheureux évêque de Genève était la plus vraie et la plus fidèle image du Sauveur qui eût paru en cet âge[1]; et notre sainte elle-même, dépassant tous les autres en enthousiasme, avec quel accent ne s'écriera-t-elle pas un jour : « O mon Dieu! oserois-je le dire, je le dis s'il se peut, il me semble que mon bienheureux père étoit une image vivante en laquelle le Fils de Dieu Notre-Seigneur étoit peint. Car véritablement l'ordre et l'économie de cette sainte âme étoit tout à fait surnaturelle et divine. Quantité de gens m'ont dit que quand ils voyoient ce bienheureux, il leur sembloit voir Notre-Seigneur en terre[2]. »

Tel était le saint personnage que Dieu avait préparé pour conduire Mme de Chantal dans les voies élevées à travers lesquelles il allait la faire marcher. Deux hommes, on le voit, avaient, pour ainsi dire, reçu la mission de former cette grande âme, et de la préparer à ses destinées sublimes : le président Frémyot et saint François de Sales. Elle est sortie des mains du premier forte, ardente, capable de sacrifices et d'héroïsme. Nous allons la voir, sous les mains du second, tempérer et adoucir ce qu'elle avait puisé d'un peu trop énergique peut-être dans l'éducation paternelle, s'assouplir dans l'obéissance, se transformer par l'humi-

1 *Esprit de saint François de Sales*, tome Ier, p. 250.
2 Lettre au R. P. dom Jean de Saint-François.

lité, se revêtir de douceur et de grâce, et arriver enfin, mais non sans peine, à cet idéal de la femme chrétienne dont elle est encore loin malgré l'éclat resplendissant de ses trente premières années.

Au commencement de l'année 1604, où nous a conduit le récit de cette histoire, saint François de Sales et sainte Chantal ne se connaissaient pas encore. A peine si le nom du bienheureux avait frappé l'oreille de la sainte baronne; mais assurément le nom de cette dernière n'était pas venu jusqu'au saint évêque. Ils vivaient à deux cents lieues de distance, destinés, sans qu'ils le sussent, à la même œuvre, faits par conséquent l'un pour l'autre, et portant ainsi dans leur âme ces différences de caractère et ces harmonies de cœur qui sont le signe et la condition des grandes unions.

Évidemment ces deux belles âmes ne sont pas de la même famille. On dirait que saint François de Sales appartient à la famille tendre et affectueuse de saint Jean, de saint Ambroise, de saint François d'Assise, de saint Bonaventure, de Fénelon ; sainte Chantal, au contraire, est de la forte et ardente famille de saint Paul, de saint Dominique, de saint Ignace, de sainte Thérèse et de Bossuet. Quoi qu'il en soit, la diversité de nature et de caractère est évidente ; on le sent jusque dans leur style. Saint François de Sales est fleuri, abondant; il court à travers les images, les emblèmes, les comparaisons; il se joue dans les fleurs. Sainte Chantal, au contraire, écrit d'une manière ferme, serrée, sans couleurs, mais vive, ardente, avec quelque chose de mâle qui étonne dans une femme.

Mais là s'arrêtent les différences ; pour tout le reste

il n'y a plus que des harmonies. En l'un et en l'autre, c'est la même élévation d'esprit, la même noblesse de sentiments, la même grandeur d'âme. En l'un et en l'autre aussi, ce sont les mêmes élans d'amour pour Dieu, la même horreur du mal, le même mépris de ce qui passe, le même déploiement d'ailes vers les choses éternelles.

Et, ce qui est digne de remarque, malgré une différence apparente, ce sont au fond les mêmes voies surnaturelles. Saint François de Sales s'est sanctifié en mettant la force dans sa douceur, sainte Chantal se sanctifiera en mettant la douceur dans sa force, et tous deux, après que cette œuvre intime sera achevée, travailleront à fonder, pour le service de l'Église, une œuvre publique dont le trait distinctif sera : la douceur dans la force, et la force dans la douceur.

Depuis des années, saint François de Sales et sainte Chantal travaillaient avec ardeur, mais isolément, à la première œuvre, et déjà l'avançaient, quoique inégalement ; l'un et l'autre devenant chaque jour plus humble, plus mortifié, plus détaché du monde et de lui-même : purs tous deux comme deux anges, et entrant déjà dans ces lumières et dans ces divines ardeurs dont Dieu ne put donner une idée à saint Vincent de Paul qu'en lui faisant voir ces saintes âmes « sous la forme de deux globes de feu ». Puis donc que cette première œuvre s'avançait, il était temps, pour que la seconde commençât, que saint François de Sales et la vénérable servante de Dieu se connussent, et Dijon était le lieu choisi par la divine Providence pour leur première entrevue.

En conséquence, le 3 août 1603, le maire de Dijon,

obéissant sans le savoir à l'ordre de Dieu, réunit le corps de ville, et lui proposa d'inviter l'évêque de Genève à venir prêcher le carême à la Sainte-Chapelle de Dijon [1]. En recevant cette invitation, le saint évêque eut un si vif sentiment de la volonté de Dieu, que, quoi que fissent ses amis et le directeur de son âme pour le dissuader d'accepter [2], il se hâta de répondre au maire de Dijon, « décidé, lui disait-il, à forcer tous les empêchements et à rompre toutes les difficultés plutôt que de ne pas arriver au jour qu'il lui marquoit [3]. »

[1] « 13 août 1603. M. le maire a dit que si la compagnie a pour agréable que le sieur évêque de Genève, qui est personnage de grande doctrine en la theologie, prêche aux avent et carême prochains, il s'y emploiera volontiers. Conclus que icelui évêque sera supplié de ce faire. » (*Registre des délibérations du corps de ville. Archives municipales de Dijon.*)

[2] « Vous savez, écrira plus tard saint François de Sales, ce que je vous dis un jour de mon voyage à Dijon, lequel je fis contre le commun avis de tous mes amis, mais surtout de celui auquel je devois le plus déférer (le père recteur de Chambéry), lequel, avec un grand zèle de mon bien, me pensa quasi arrêter. Mais ce grand Dieu, en la face duquel je regardois droit, tiroit tellement mon âme à ce béni voyage, que rien ne me put arrêter. » (*Lettre de saint François de Sales à sainte Chantal.* Édition Migne, tome V, p. 559.)

[3] « 25 août 1603. A été fait lecture des lettres écrites à la ville par révérend père en Dieu messire François de Sales, prince-évêque de Genève, données à Annecy, par lesquelles il fait offre de s'acheminer à ladite ville pour y prêcher au carême prochain, s'excusant pour l'avent. Lui sera fait réponse que ses offres sont acceptées. » (*Archives municipales de Dijon. Délibérations du corps de ville.*) Pendant longtemps la ville de Dijon a conservé, avec un noble orgueil, cette lettre de saint François de Sales; aujourd'hui elle gît inconnue au fond de ses archives, où la main d'un docte ami, M. Joseph Garnier, archiviste du département de la Côte-d'Or, nous l'a fait retrouver. Nous en donnons le texte aux pièces justificatives, nº v.

En même temps le président Frémyot, sachant combien sa fille serait heureuse d'entendre un évêque d'une si grande réputation de doctrine et de sainteté, lui écrivait pour lui annoncer cette nouvelle, et l'inviter à venir à Dijon. La sainte, ravie de joie à la pensée des belles et pieuses prédications qu'elle allait suivre pendant le carême, fit à la hâte les préparatifs de son départ; et dans les premiers jours de mars 1604, les deux saints quittaient, le premier Annecy en Savoie, la seconde Monthelon en Bourgogne, et se mettaient en route pour Dijon, obéissant tous les deux à la main invisible qui les conduisait, et ne se doutant ni l'un ni l'autre des merveilles qui se préparaient.

Nous allons raconter ces merveilles; mais auparavant il faut nous arrêter et nous recueillir. La terre que nous foulons est sainte, délions les cordons de nos souliers, c'est-à-dire, purifions nos âmes, élevons nos esprits et nos cœurs à la hauteur des entretiens célestes que nous allons entendre, et de ces grands et doux spectacles qui vont nous être donnés.

CHAPITRE SIXIÈME

MADAME DE CHANTAL SE MET DÉFINITIVEMENT SOUS LA DIRECTION
DE SAINT FRANÇOIS DE SALES
— LEURS PREMIERS ENTRETIENS ET LEURS PREMIÈRES LETTRES

1604

C'est une chose ravissante de lire, dans les auteurs du temps, la relation des premières entrevues de saint François de Sales et de Mme de Chantal. Aussi nous n'y changerons rien. Nous la donnerons dans toute sa naïveté.

« Quelque diligence qu'elle eût faite, disent les anciens biographes, notre sainte ne put arriver à Dijon que le premier vendredi de carême. Le soir même elle vint au sermon du bienheureux. Elle ne l'eut pas plus tôt vu assis en la haute chaire, qu'elle reconnut fort bien que c'étoit celui-là même que Dieu lui avoit montré. Alors, toute comblée de joie, afin de le voir, considérer et ouïr plus à souhait, elle fit mettre son siège à l'opposite, en un lieu d'où elle le voyoit droit au front.

« Le saint prélat, de son côté, bien qu'attentif à son discours, remarquoit cette veuve par-dessus toutes

les autres dames, et avoit un doux souvenir de sa vision au château de Sales. Il est vrai que l'action et l'attention du sermon le lui rendoient presque insensible ; néanmoins, comme il avoit fort bien reconnu celle que Dieu lui avoit autrefois montrée, il eut une sainte curiosité de savoir qui elle étoit, et par une agréable rencontre s'adressa un jour à M. de Bourges pour le savoir en lui disant :

« Dites-moi, je vous supplie, quelle est cette jeune dame, claire-brune, vêtue en veuve, qui se met en opposite au sermon, et qui écoute la parole de vérité si attentivement. »

« Monseigneur de Bourges, se souriant, sut bien répondre qui elle étoit; et notre bienheureux fut extrêmement aise de savoir qu'elle étoit sa sœur, ces deux grand prélats ayant déjà commencé de contracter ensemble une grande et sainte amitié [1]. »

André Frémyot, archevêque de Bourges, dont il est ici question, n'était autre, en effet, que ce jeune André dont la tête avait été si exposée, quinze ans auparavant, pendant les guerres de la Ligue. Envoyé à Paris, en 1591, pour y achever ses études, il s'y était fait remarquer par la vivacité et l'étendue de son esprit, et il avait même pris le bonnet de docteur dans la célèbre université de cette ville. Rentré à Dijon, reçu conseiller au parlement, bien qu'il eût à peine vingt-six ans, tout le monde prédisait qu'un jour il s'assiérait sur le siège présidentiel de son père, lorsque tout à coup ses idées changèrent, et on le vit in-

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 42. — *Vie du bienheureux François de Sales*, par Charles-Auguste, p. 315.

cliner vers l'Église. Il quitta, en effet, l'habit de magistrat, reçut les premiers ordres sacrés, et fut nommé, avant même sa promotion au sacerdoce, archevêque de Bourges et abbé de Saint-Étienne de Dijon. Henri IV, qui l'aimait beaucoup à cause du président Frémyot, ajouta à ces dignités des biens considérables, situés dans le canton de Gex, oubliant, en les lui donnant, qu'il les avait déjà donnés au saint évêque de Genève pour y établir des cures catholiques. De là un procès intenté par saint François de Sales au jeune archevêque de Bourges lorsqu'il voulut entrer en jouissance de ces biens; procès qui avait déjà été jugé en première instance, que saint François de Sales avait perdu, et dont il avait appelé au parlement de Bourgogne. Ce fut dans ces circonstances que saint François de Sales fut invité à venir prêcher à Dijon. Outre l'attrait divin qui le pressait d'accepter, l'une des raisons qui l'y déterminaient encore était le désir de conférer avec le jeune archevêque de Bourges, et, s'il était possible, d'arranger à l'amiable tout le différend. Il espérait de quelques explications amicales plus que de tous les avocats et de tous les arrêts. Il ne se trompait pas. Monseigneur André Frémyot eut à peine vu saint François de Sales qu'il tomba sous le charme, et dès les premiers jours il lui céda tous ses droits. Il en résulta entre les deux évêques une de ces fortes amitiés que rien ne put interrompre, et qui fut pour le jeune André l'honneur de sa vie tout entière et une large compensation des sacrifices qu'il avait faits. De cette amitié naquirent les relations de saint François de Sales avec M. le président Frémyot, et par suite avec sa fille, la baronne de Chantal.

Le logement qu'occupait saint François de Sales pendant le carême aidait encore à ces relations. C'était un charmant hôtel, bâti récemment, dans le style de François I[er], peu vaste, mais d'un goût parfait, placé au quartier noble de la ville, au fond d'une cour, et entouré de grands arbres sous lesquels le saint pouvait préparer ses sermons et dire son bréviaire : une vraie demeure de solitaire et d'évêque. Or, par une coïncidence heureuse, cet hôtel appartenait à M. de Villers, avocat du roi, riche et très pieux, ami intime de M. le président Frémyot et le mari de cette dame de Villers, si parfaitement liée avec M[me] de Chantal [1].

Enfin, pour achever de noter les circonstances qui aidèrent aux relations du saint évêque de Genève avec notre sainte, il eut à peine paru à Dijon qu'il y excita un enthousiasme universel. Ce n'était pas assez de l'entendre en public, on voulait le voir en particulier, causer avec lui, s'abreuver, si l'on peut dire ainsi, de cette parole non seulement sainte, mais spirituelle, naïve, élégante, aimable ; et comme il était absorbé par les confessions et les prédications, et qu'il n'était libre qu'à l'heure de ses repas, c'était à

[1] Archives municipales de Dijon. *Délibérations du corps de ville.* « 9 mars 1604. Sera donné cent cinquante livres pour la nourriture de monseigneur l'évêque de Genève, qui doit prêcher à la Sainte-Chapelle, laquelle somme sera remise ès mains de la femme de l'avocat de Villers, où logera ledit évêque. » — « 21 mai 1604. Compte, avec le sieur de Villers et sa femme, de la dépense de M. l'évêque de Genève, cent sols par jour. » L'hôtel où logeait saint François de Sales existe encore, rue Vannerie, n° 41, au fond de la cour. On l'appelle vulgairement le pavillon de saint François de Sales.

qui l'inviterait à dîner, et surtout les présidents et les principaux magistrats. M. Frémyot était toujours de ces réunions, où il conduisait naturellement sa fille, et c'est ainsi que Dieu arrangeait toute chose pour que Mme de Chantal rencontrât souvent saint François de Sales.

Nulle part toutefois elle ne le voyait plus à l'aise, et nulle part aussi le saint évêque ne venait avec plus de plaisir que chez le président Frémyot [1]. Tout le monde, c'est lui qui nous l'apprend [2], lui souriait et lui faisait fête dans la maison. Le bon président d'abord, que François de Sales « aimoit comme un père », et dont il venait « admirer et consulter la belle bibliothèque »; l'archevêque de Bourges ensuite, dans lequel il trouvait « une si naïve bonté d'esprit et de cœur », et qu'il estimait « une des âmes les plus franches et rondes en amitié »; Mme de Chantal aussi, dont il ne disait rien, « de peur d'en dire trop peu. » « Et M. le président des comptes, votre bon frère, ajoute-t-il dans la même lettre à M. Frémyot, ne vous a-t-il pas dit qu'il m'aimoit aussi bien fort? Il n'est pas jusqu'au petit Celse-Bénigne et à votre Aimée [3] qui ne m'aient caressé dans votre maison. » C'est au sein de ce noble intérieur, et, pour ainsi dire, dans ce cadre aimable, que Mme de Chantal nous apparaît dans ses rapports avec saint François de Sales.

On a conservé quelques fragments des premières

[1] « Ce saint évêque alloit souvent manger chez le président Frémyot. » (*Vie abrégée* de Bussy-Rabutin, ch. II.)

[2] Lettre de saint François de Sales au président Frémyot, 8 octobre 1604.

[3] Ce sont les deux enfants aînés de Mme de Chantal.

conversations des deux saints, fragments trop courts, mais admirables, où la douceur de l'un, la force de l'autre, l'élévation, le détachement des deux apparaissait dans un doux éclat.

Un jour que Mme de Chantal était venue au dîner un peu plus parée et ajustée qu'à l'ordinaire : « Madame, lui dit le bienheureux en souriant, auriez-vous envie de vous remarier ?

— Oh ! non, Monseigneur, répondit-elle vivement.

— Eh bien, répliqua le saint, il faudroit mettre à bas l'enseigne. »

Elle entendit bien ce qu'il voulait dire, et le lendemain elle ôtait certaines « parures et gentillesses » qu'elle portait alors, et qui était permises aux dames de qualité après leur second deuil.

Un autre jour, saint François de Sales remarqua « certaines petites dentelles de soie à son attifet de crêpe ». « Madame, lui dit-il, si ces dentelles n'étoient pas là, laisseriez-vous d'être propre ? » Ce fut assez ; le soir même, en se déshabillant, elle les décousait elle-même.

Une autre fois, voyant des glands aux cordons de son collet, « le bienheureux les prit par le bout, et lui dit, toujours dans sa sainte suavité : « Madame, votre collet laisseroit-il d'être bien attaché, si cette invention n'étoit au bout du cordon ? » Aussitôt, se tournant, elle prit des ciseaux et coupa elle-même ces glands [1].

Ce sont de bien petits sacrifices, dira-t-on ; oui,

[1] Deuxième *Mémoire* de la mère Louise-Dorothée de Marigny. — Procès de canonisation, tome II, p. 970. — *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 42.

sans doute; mais ces petits sacrifices, à peine dignes d'être cités dans une histoire qui nous en réserve de si éclatants, quelle lumière ne jettent-ils pas sur le caractère de saint François de Sales et de sainte Chantal! Le voilà bien, ce saint évêque, dans sa vraie nature, aimable, spirituel, toujours le sourire sur les lèvres, austère cependant au moins autant qu'il était gracieux, couvrant la croix de fleurs, mais sans lui ôter son amertume, et faisant entrer les âmes, comme en se jouant, dans cette austère voie de la simplicité et du détachement, qui est la vraie voie chrétienne. Et, en même temps, que voilà bien la forte et généreuse nature de Mme de Chantal, sa promptitude à l'obéissance, son avidité à connaître la volonté de Dieu, son ardeur à l'accomplir, et cette vigueur d'âme qu'aucun sacrifice n'épouvantera jamais!

Un des caractères admirables des saints, et en cela ils ressemblent bien peu aux grands hommes du monde, c'est que plus on les voit de près, dans l'intimité de leur vie privée, plus on est saisi d'émotion et de respect. Mme de Chantal l'éprouvait chaque jour davantage. Ce qu'elle savait du saint, ce qu'elle avait admiré en lui quand il était en chaire, lui paraissait une ombre auprès de ce qu'elle commençait à voir depuis qu'il lui était donné de le contempler de plus près. « J'admirois, dit-elle, tout ce qu'il faisoit et disoit, et je le regardois comme un ange. Son maintien si digne et si saint me touchoit à ce point que je ne pouvois retirer mes yeux de dessus lui. Ses paroles ne m'édifioient pas moins; il parloit peu, mais d'une manière si sage, si douce, si propre à satisfaire ceux qui le consultoient, que j'en estimois aucun bonheur compa-

rable à celui d'être auprès de lui, d'entendre les paroles de sagesse qui sortoient de sa bouche, et pour cela, comme pour voir la sainteté de ses actions, je me serois estimée trop heureuse d'être la dernière de ses domestiques. »

De son côté, plus saint François de Sales voyait Mme de Chantal, plus il était frappé de l'humilité, de la modestie et de l'ardeur toute sainte de la bienheureuse. « Oh! vraiment, disait-il, Dieu la rendra une sainte Paule, sainte Angèle, sainte Catherine de Gênes et telles saintes veuves. » Et encore : « On ne peut assembler une plus grande étendue d'esprit avec une plus profonde humilité. Elle est simple et sincère comme un enfant, avec un jugement solide et élevé; l'âme grande, et un courage pour les saintes entreprises au-dessus de son sexe. » Son mot ordinaire, qu'il répétait souvent et qui seul rendait bien son impression, était celui-ci: « J'ai trouvé à Dijon ce que Salomon étoit bien en peine de trouver à Jérusalem, la femme forte, dans Mme de Chantal. »

C'est ainsi, par cette réciproque admiration de leurs vertus, que Dieu préparait ces deux grandes âmes à entrer dans d'intimes rapports.

En outre des sermons solennels qu'il prêchait à la Sainte-Chapelle, en présence de la municipalité et du parlement, saint François de Sales avait réuni toutes les dames pieuses de la ville dans la maison naissante des Ursulines, et il leur faisait des instructions sur la vie dévote [1]. Mme de Chantal ne manquait jamais de

[1] *Chronique de l'ordre des Ursulines, recueillies pour l'usage des religieuses du même ordre*, par M. D. P. V. (Paris, 1673, 1 vol. in-4°, p. 162.)

se rendre à ces instructions, plus simples, toutes familières, dans lesquelles le cœur de saint François de Sales, s'épanchant plus à l'aise, trouvait des accents qui allaient au cœur de tous. Mille fois, en sortant de ces réunions, émue et comme embaumée du parfum de vertu qu'elle avait respiré, elle fut tentée d'aller se jeter aux pieds du saint évêque et de lui ouvrir son âme. « J'en mourois d'envie, » écrivait-elle plus tard[1]; mais la crainte de manquer à son vœu la retenait toujours, et ainsi le carême s'écoulait; on entrait déjà dans la semaine sainte sans qu'elle eût osé dire un mot de sa conscience au bienheureux évêque de Genève.

Le mercredi saint, elle fut tout à coup assaillie d'une violente tentation de découragement, comme elle en avait déjà éprouvé. Par hasard son directeur était absent; ne sachant où trouver du secours, elle se rendit chez son frère, pour le prier de lui ménager un mot d'entretien avec saint François de Sales, qui dînait ce jour-là chez lui. « La table étant levée, dit Charles-Auguste, l'archevêque de Bourges, après avoir présenté sa sœur au bienheureux, trouva moyen de les laisser seuls. Ils s'entretinrent donc fort longtemps en un coin de la chambre (toutefois à la vue des personnes). » Puis saint François de Sales descendit à l'église, et notre sainte, à genoux aux pieds de celui qui devait lire si profondément dans son âme, lui en fit une première et timide ouverture. « J'en revins heureuse et si apaisée, disait-elle plus tard, qu'il me

[1] *Mémoires* autographes de sainte Chantal. Archives d'Annecy, manuscrit in-4°.

sembloit avoir entendu un ange. » « Et néanmoins, ajoute-t-elle, les scrupules de mon vœu me serroient de si près, que je ne parlois qu'à moitié[1]. »

Le lendemain, jeudi, eut lieu dans l'église abbatiale de Saint-Étienne une cérémonie qui émut profondément Mme de Chantal. Son frère, André Frémyot, nommé à l'archevêché de Bourges, devait dire sa première messe. Il avait été ordonné prêtre le samedi de la Passion, et, d'après le conseil de saint François de Sales, il avait attendu le jour du jeudi saint afin d'offrir pour la première fois le saint sacrifice au jour où Notre-Seigneur l'avait institué. Le bienheureux évêque de Genève assistait le nouveau célébrant. Une foule immense emplissait l'église. Tous les parents de M. Frémyot, les magistrats, les dames pieuses de Dijon se pressaient autour de l'autel. Une seule messe devant être, d'après le rite romain, célébrée le jeudi saint dans une même église, et tous les prêtres devant y communier de la main du célébrant, « saint François de Sales, dit Charles-Auguste, se mit à genoux au bas du marchepied, et se traîna en cette posture jusqu'à l'endroit du milieu de l'autel pour recevoir la sainte communion, avec tant de dévotion, qu'il tira les larmes de tout le peuple. Il sembloit rayonner de toute la tête, surtout au moment où le jeune Frémyot, le cœur ému et les yeux en larmes, déposa la sainte hostie sur les lèvres du saint évêque[2]. » Mme de Chantal vit le prodige et le montra à sa cousine Mme d'Esbarres. C'était une sorte d'auréole dont la

1 *Mémoires* autographes de sainte Chantal. Archives d'Annecy.

2 *Histoire de saint François de Sales,* par Charles-Auguste, p. 317.

lumière, croissant peu à peu, éblouit bientôt les yeux de tous les assistants. Qu'on juge de l'impression qu'un tel événement dut faire sur Mme de Chantal, et combien il dut développer en elle le désir ardent qu'elle avait d'ouvrir sa conscience au bienheureux évêque de Genève[1].

Après la sainte messe, l'archevêque de Bourges donna un dîner où furent invités les principaux de la ville et quelques dames des plus distinguées. La baronne de Chantal était placée à côté du saint évêque. Pendant le dîner, saint François de Sales, ayant entendu la pieuse veuve dire à sa voisine qu'elle se proposait d'aller faire un pèlerinage à Saint-Claude, se tourna vers elle et lui demanda à quelle époque elle comptait partir. Peut-être pourraient-ils s'y trouver ensemble. Sa mère, Mme de Boisy, avait fait vœu d'y aller, et jusqu'alors la maladie ne lui avait pas permis d'accomplir son vœu. Elle ne tarderait pas à se mettre en route; il l'accompagnerait, et serait heureux de s'y rencontrer avec Mme de Chantal. Cette proposition remplit de joie notre sainte, encore émue qu'elle était du prodige dont elle avait été témoin le matin même.

La semaine suivante, son directeur n'étant pas de retour, Mme de Chantal pria saint François de Sales de vouloir bien l'entendre encore une fois. Le saint fit quelques difficultés pour l'éprouver, « lui disant que les femmes avoient souvent des curiosités inutiles. » Néanmoins il y consentit, et pendant qu'il la

[1] Voir, au procès de canonisation de saint François de Sales, la déposition de François Favre, qui était présent.

confessait, il fut tout à coup inondé de si vives lumières pour la conduite de Mme de Chantal, et « il sentit son âme se loger si intimement en la sienne », qu'il sortit pensif, ne sachant ce que cela voulait dire.

Ce fut probablement dans le cours de cette semaine que Mme de Chantal conduisit saint François de Sales au pèlerinage célèbre de Notre-Dame d'Étang[1]. On raconte que le saint évêque, après avoir gravi les flancs escarpés de la montagne, arrivé sur le plateau où s'élève l'humble chapelle, se mit à genoux aux pieds de l'image miraculeuse et laissa déborder, dans une prière improvisée, tous les sentiments de foi, de piété et de tendre dévotion à la sainte Vierge, dont sa belle âme était remplie. « Je vous salue, dit-il, très douce Vierge Marie, reine des solitudes, vierge mère du Dieu caché, qui vous plaisez à manifester vos grâces dans les lieux écartés du commerce des hommes; je vous conjure, par les merveilles que votre bonté a daigné opérer sur cette montagne qui conserve

[1] Mme de Chantal possédait à Fleury, au pied de la montagne de Notre-Dame d'Étang, une maison qui subsiste encore. Elle appartient à M. le président de Lacuisine, qui, en la faisant restaurer, a conservé avec un soin religieux les boiseries du temps, et a fait placer sur la porte d'entrée de la chambre de sainte Chantal une inscription qui constate que saint François de Sales et sainte Chantal y sont venus ensemble. Voici cette inscription: « Appartement de Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Chantal, propriétaire de cette maison, béatifiée en 1751 et canonisée en 1767; fille du président Frémyot, célèbre pendant la Ligue, qui avait habité la même maison; aïeule de Mme de Sévigné, qui y passa ses premières années; Jeanne-Françoise Frémyot y reçut en 1604 saint François de Sales; d'où ils se rendirent en dévotion à Notre-Dame de l'Étang. »

votre image miraculeuse, de vouloir bien m'accepter pour votre fils et serviteur, de m'accorder toutes mes demandes et celles que vous fait Mme de Chantal... Donnez-nous toutes les vertus et surtout l'humilité [1]. »

Le lendemain de Quasimodo, saint François de Sales, prêt à quitter Dijon, alla faire une visite d'adieu à Mme de Chantal. Après plusieurs saintes et cordiales paroles : « Madame, lui dit-il de ce ton grave et doux qui n'appartenait qu'à lui, Dieu me force de vous parler en confiance. Sa bonté me fait cette grâce que dès que j'ai le visage tourné du côté de l'autel pour célébrer la sainte messe, je n'ai plus de pensées de distraction; mais depuis quelque temps vous me venez toujours autour de l'esprit, non pas pour me distraire, mais pour me plus attacher à Dieu. Je ne sais ce qu'il me veut faire entendre par là. » Il lui dit encore plusieurs autres choses d'une façon profondément attentive en Dieu et fort sérieuse. Après quoi la sainte appela ses quatre petits enfants, les fit mettre à genoux, et le saint, les ayant caressés et bénis, bénit aussi leur mère, et la laissa pleine d'un ardent désir de se donner tout entière à Notre-Seigneur.

Saint François de Sales partit le lendemain. Au moment de monter en voiture, sur la place de Saint-Étienne, il se vit entouré d'une grande foule qui voulait recevoir une dernière fois sa sainte bénédiction. L'émotion était universelle. Les uns fondaient en

[1] Nous ne citons que quelques traits de cette longue improvisation, qu'on trouvera dans le P. Dejoux. *Histoire de la découverte de l'image miraculeuse de Notre-Dame d'Étang,* par le P. Dejoux, provincial des Minimes du duché de Bourgogne. Dijon, 1726, in-8°, p. 89.

larmes, les autres touchaient ses vêtements. Il y en eut qui arrêtèrent ses chevaux pour l'empêcher de s'en aller. « Non, non, Monseigneur, criaient-ils, vous ne partirez pas, ou, s'il le faut, nous vous porterons dans nos bras jusqu'à Annecy. » On entendit la tante de Mme de Chantal, Mme Guillemine Taboureau, veuve du conseiller Frémyot, s'écrier : « Oh ! le grand larron, mon Dieu, le grand larron que voilà ! » Et comme on lui demandait ce qu'elle voulait dire : « Eh ! ne voyez-vous pas, disait-elle, qu'il ravit et emporte tous les cœurs ? » Le maire et les échevins s'étant présentés pour le remercier et lui offrir un riche service de vaisselle en argent, aux armes de la ville, le saint le refusa. « Oh ! non, Messieurs, dit-il, je ne suis pas venu prendre votre argent, mais vos cœurs[1]. » Et, montant en voiture, il partit au milieu

[1] Archives municipales de Dijon. *Délibérations du corps de ville.* « 9 avril. Sur le rapport que M. l'évêque de Genève, qui a prêché durant ce saint temps de carême, à la Sainte-Chapelle, s'en va mardi après Pâques, la chambre a délibéré qu'elle ira en corps le remercier de sa peine à édifier le peuple, qui est fort content de lui, et sera reconduit jusqu'à Saint-Jehan de Losne en Auxonne. »

« Cejourd'hui 26e d'avril, MM. les vicomtes et échevins sont allés devers M. l'évêque de Genève. Et d'icelui pris congé et remercié de la peine qu'il avoit prise à édifier le peuple par ses saintes et doctes prédications, priant Dieu de le conserver et garder. Lequel sieur évêque a dit que c'étoit lui qui se tenoit à beaucoup obligé envers icelle ville de l'honneur et faveur que les habitants lui avoient fait d'assister à ses prédications, que à jamais il s'en ressouviendroit ; les priant de prier Dieu pour lui comme il fera pour eux. Le maieur l'a grandement remercié et lui a présenté un grand bassin d'argent doré et alentour aussi doré, ouvrage qu'il a refusé. Comme semblablement une bague d'or émaillé de blanc, où est enchâssé un grand et large saphir de valeur et estimation de cinquante écus, qui lui a été même

des acclamations et des regrets de tout un peuple. Mme de Chantal assistait de loin à ce départ, suivant des yeux le saint évêque, heureuse de l'avoir connu, désolée de le perdre si vite, et ne se doutant pas encore des immenses conséquences qu'auraient pour l'Église tout entière ses courtes entrevues avec le saint évêque de Genève.

Celui-ci ne s'en doutait pas davantage, quoique les événements qui venaient de se passer lui donnassent singulièrement à réfléchir. Cette vision du château de Sales, ces attraits si puissants de venir à Dijon, l'apparition inattendue de celle même qui lui avait été montrée, la lumière divine qui l'avait intérieurement éclairé en confessant Mme de Chantal, cette circonstance remarquable que plus il pensait à toutes ces choses, plus il se sentait attaché à Dieu, tout cela passait et repassait dans son esprit en sortant de Dijon. Au premier relais de la voiture, s'étant arrêté dans une auberge, il demanda du papier et écrivit à la sainte ce petit billet : « Dieu, ce me semble, m'a donné à vous. Je m'en assure toutes les heures plus fort. Je prie la bonté divine de nous mettre souvent ensemble ès sacrées plaies de Jésus-Christ, et de nous y faire rendre la vie que nous en avons reçue. Je vous recommande à votre bon ange. Faites-en autant pour moi qui vous suis dédié en Jésus-Christ. † François, *évêque de Genève.* »

Quelques jours après, le 3 mai 1604, étant arrivé à

présenté ; disant que combien qu'il ne soit défendu de prendre des princes et corps de villes, toutefois il n'a rien voulu accepter, ayant fait vœu contraire. »

Annecy, il lui écrivit une longue lettre[1] sur les devoirs des veuves : lettre un peu générale, pas encore très intime, mais pleine d'esprit, de grâce, d'imagination, et où se révèle déjà çà et là le coup d'œil profond du saint. « J'ai vu, lui disait-il, un arbre planté à Rome par le bienheureux Dominique; chacun va le voir et chérit pour l'amour du plantateur; c'est pourquoi ayant vu en vous l'arbre du désir de sainteté que Notre-Seigneur a planté en votre âme, je le chéris tendrement et prends plaisir à le considérer plus encore maintenant qu'en présence... Madame, ce désir doit être en vous comme les orangers de la côte maritime de Gênes, qui sont presque toute l'année chargés de fruits, de fleurs et de feuilles tout ensemble. » Après cet aimable exorde, saint François de Sales indique à Mme de Chantal les deux principaux devoirs des veuves, dont l'un est l'amour de la viduité, « amour saint et désirable pour autant de raisons qu'il y a d'étoiles dans le ciel, et l'autre est l'amour du progrès spirituel, de l'avancement courageux et constant dans la vertu. Il insiste sur la nécessité pour Mme de Chantal de dilater son cœur, de l'arracher à cette contrainte dans laquelle il étouffe; d'éviter les scrupules, les empressements, les inquiétudes : car il n'y a rien, dit-il, qui empêche tant de cheminer en la perfection; et

[1] Il écrivit en même temps à la ville de Dijon une lettre malheureusement perdue. « 2 mai 1604; a été fait lecture d'une lettre de M. l'évêque de Genève, qui remercie messieurs de la ville. Et que l'on se souvienne faire pratiquer de porter un poêle lorsque l'on portera par la ville le saint Sacrement aux malades, et le peuple suivra après icelui, car ce sera le bonheur de cette ville. (*Archives municipales de Dijon. Délibérations du conseil de ville.*)

enfin de se jeter doucement et sans cesse « ès saintes plaies de Jésus-Christ ». Il termine en lui indiquant quelques dévotions, toujours dans le but de dilater son cœur : l'amour de Notre-Seigneur, celui de la sainte Église, « de cette chère et douce colombe qui seule peut donner de petites colombes à l'époux. » « Louez Dieu cent fois par jour, lui dit-il, d'être fille de l'Église, à l'exemple de la mère Thérèse, qui répétait souvent ce mot, à l'heure de la mort, avec une extrême consolation. » A cette dévotion, qui n'est pas toujours assez bien comprise par les chrétiens, mais qui a été la grande dévotion des saints, il veut qu'elle joigne une prière assidue pour tous les pasteurs et prédicateurs de l'Église. « Voyez, dit-il, comme ils sont épars sur toute la surface de la terre. Priez Dieu pour eux afin qu'ils sauvent les âmes, et, en priant pour eux, ajoute-t-il, je vous supplie de ne me jamais oublier, puisque Dieu me donne tant de volonté de ne jamais vous oublier aussi [1]. »

[1] *Lettres* de saint François de Sales, 3 mai 1604. Nous ne savons quelle édition indiquer; car les nombreux autographes de saint François de Sales que nous avons eus entre les mains nous ont persuadé que saint François de Sales est encore à découvrir. On sait assez que le dix-septième siècle ne se piquait pas de reproduire exactement les textes des manuscrits. A tort ou à raison, on ne donnait que des textes arrangés. Si l'on suivait cette manière de faire, même pour les œuvres des Pères de l'Église et les chroniques du moyen âge, que devait-ce être des lettres publiées par des religieuses, dans le seul but d'édifier? Aussi l'on abrège les unes, on supprime les autres. Souvent de deux ou trois lettres on n'en fait qu'une. Presque toujours on enlève les noms propres; tout ce qui est historique, ce qui se rapporte à une personne, disparaît pour ne laisser subsister que ce qui peut être utile à l'âme en général. C'est un système dont on ne se cache pas, et dont on avertit même le lecteur dans la préface.

Cette lettre venait à propos. Depuis le jour où Mme de Chantal avait ouvert sa conscience à saint François de Sales, elle avait encore eu bien des peines. La crainte d'avoir violé son vœu lui causait parfois de grands tourments. Vainement essayait-elle de se rassurer par le souvenir des paroles du bienheureux, elle n'y réussissait pas. Aux inquiétudes du passé se joignaient, pour augmenter son trouble, les préoccupations de l'avenir. Devait-elle se placer sous la direction de saint François de Sales? Cette vision du château de Bourbilly, ce désir ardent qu'elle éprouvait depuis qu'elle avait vu le saint évêque, de lui confier son âme, la paix qui avait suivi sa première entrevue, n'étaient-ce pas autant de signes de la volonté de Dieu? Mais d'autre part, pouvait-elle quitter son confesseur sans violer ses vœux? Toutes ces pensées se croisaient dans son esprit et lui faisaient subir un vrai martyre. Un jour, en particulier, la veille de la Pentecôte 1604, ce martyre dura trente-six heures sans discontinuer, et fut si douloureux, que pendant tout ce temps elle ne prit ni repos ni nourriture. A la fin, accablée et n'en pouvant plus, elle confia sa peine au P. de Villars, un des hommes les

Ainsi firent les premiers éditeurs des œuvres et en particulier des lettres de saint François de Sales. Depuis on a reproduit servilement cette première édition, et nul n'est remonté aux autographes. Il serait grand temps que quelque savant fît pour saint François de Sales ce que M. de Montmerqué a si bien fait pour Mme de Sévigné. Ce serait un travail aussi utile à la vraie piété qu'à la belle littérature. M. l'abbé de Baudry l'avait entrepris; mais la mort l'empêcha de l'achever. Ce sont ses papiers que publie en ce moment M. Migne dans son édition de *Saint François de Sales,* la plus complète qui ait paru jusqu'ici.

plus éminents de la Compagnie de Jésus, auquel elle se confessait en l'absence de son directeur. Le P. de Villars, qui joignait une science profonde à une rare piété, ayant entendu Mme de Chantal, lui répondit « sérieusement et fortement, avec des sentiments de Dieu extraordinaires : « C'est la volonté de Dieu que vous vous rangiez sous la conduite de monseigneur de Genève; elle vous est convenable, et non celle que vous suivez maintenant. Il a l'esprit de Dieu et de l'Église; et Dieu veut quelque chose de grand de vous, vous donnant ce Séraphin terrestre pour votre conduite. » Ces paroles apaisèrent Mme de Chantal. « Il me sembloit, disait-elle, que l'on m'ôtoit une montagne de dessus le cœur, et je demeurai dans une grande paix, clarté et assurance que ce qu'il me disoit étoit la volonté de Dieu. »

Mais ce calme dura peu. Le directeur de Mme de Chantal revint à Dijon, la revit, l'entendit, et, sans la blâmer de ces ouvertures faites à saint François de Sales [1], sans même exiger qu'elle ne lui écrivît pas, insista pour qu'elle ne flottât pas d'un directeur à un autre, et qu'elle n'eût qu'un guide; en quoi il avait parfaitement raison.

[1] La mère de Chaugy et tous les historiens qui l'ont copiée assurent que le directeur de Mme de Chantal, de retour de Dijon, *la blâma fort* de s'être ouverte à saint François de Sales, et *lui en donna de grands remords de conscience.* (Chaugy, p. 48. Maupas, p. 49.) C'est une erreur. On le voit par une lettre de saint François de Sales : « Tout cela me console, dit-il à la sainte, comme aussi ce que vous m'écrivez que le révérend père que Notre-Seigneur vous a baillé pour directeur avoit *trouvé fort bon* que, pendant son séjour à Dijon, vous m'ayez communiqué votre âme, et que même il ne trouvoit pas mauvais que vous me donnassiez quelquefois de vos lettres. » (Lettre du 14 juin 1604.)

Le P. de Villars ne convenait pas moins de la nécessité d'une direction unique, car ce point n'a jamais été mis en doute dans l'Église; mais il voulait que cette direction unique fût celle de saint François de Sales. De plus en plus embarrassée, et ne trouvant la paix nulle part, Mme de Chantal se décida à profiter de la permission que lui avait donnée son confesseur, et elle écrivit au saint évêque de Genève.

Ici commence une des plus belles correspondances qui aient jamais existé. Malheureusement elle est incomplète. Saint François de Sales, qui ne s'estimait pas digne, disait-il, d'être en rapport avec une si grande âme, avait réuni à part les lettres que Mme de Chantal lui avait adressées, et il les avait annotées de sa main, pour qu'elles pussent servir un jour à son histoire, qu'il se proposait d'écrire. Il mourut le premier; le paquet de lettres fut imprudemment remis à la sainte, qui, effrayée et confuse, le jeta au feu. A grand'peine, et en se précipitant sur le foyer, une religieuse, qui était présente, put sauver quelques lettres. D'autres se retrouvèrent ailleurs, avec toutes celles de saint François de Sales, soigneusement conservées par Mme de Chantal, publiées depuis, et lues les unes et les autres avec une admiration qui n'a plus cessé. Comme les *Confessions* de saint Augustin, comme les œuvres de sainte Thérèse, comme le beau livre de l'Imitation de Jésus-Christ, ces lettres portent la marque d'un esprit qui n'est pas celui d'un homme. Tant de pureté s'y unit à tant de tendresse, une si grande chaleur de cœur à un si parfait détachement, qu'il n'en faudrait pas davantage pour faire admirer et aimer une religion capable d'élever les âmes à une

telle hauteur, et de leur inspirer de si divins sentiments.

L'étendue de cette correspondance nous va mettre en présence d'un spectacle rare dans les fastes de la sainteté. C'est le spectacle d'une sainte dirigée par un saint. Partout ailleurs, on voit les saints agir, on ne voit pas d'ordinaire la main qui les dirige. On admire leurs travaux, leurs sacrifices, leur dévouement, mais une partie de leur vie reste dans l'ombre, et c'est la plus belle; c'est cette vie intime, secrète qu'un seul homme connaît ici-bas, le confesseur, et dans laquelle pourtant se trouve le dernier mot, la seule explication vraie de la vie publique. Ces mille pensées que l'on dépose à voix basse au saint tribunal, ces troubles, ces inquiétudes qui se dissipent en tombant dans l'oreille amie d'un confesseur, ces conseils que l'on en reçoit, ces remèdes qu'il indique, cette route enfin qu'il trace, tout cela, dans la vie des saints, est d'ordinaire invisible. Le saint, à genoux au saint tribunal, a fait toutes ces confidences d'humilité et d'amour; mais un éternel silence les a couvertes; elles ne ressusciteront qu'au dernier jour. Ici, au contraire, saint François de Sales étant éloigné, et Mme de Chantal ne le voyant qu'à de longs intervalles, une ou deux fois à peine chaque année, ils étaient obligés de s'écrire souvent et de confier ainsi à des pages volantes, l'une les confidences sublimes de son cœur, l'autre les réponses admirables de sa sagesse. Ne s'agirait-il que de personnes vulgaires, il y aurait déjà un charme singulier à pénétrer si avant dans les mystères dévoilés du cœur humain; que sera-ce donc lorsque la pénitente est Mme de Chantal, et

qu'elle a pour confesseur le saint évêque de Genève !

Saint François de Sales ayant reçu la lettre de Mme de Chantal, en date du 30 mai 1604, dans laquelle elle lui racontait ses troubles et ses peines intérieures, lui écrivit en même temps deux grandes lettres[1]. La première, devant être montrée au Père directeur de la sainte, était écrite « en toute vérité et sincérité, comme je dois toujours faire, disait saint François de Sales, mais non pas avec tant de liberté comme celle-ci, en laquelle je désire vous parler cœur à cœur. » En l'une et en l'autre, saint François de Sales insiste sur la nécessité de n'avoir qu'un guide, « auquel l'âme doit être toujours et tout entière ouverte comme un livre, » et « dont l'autorité doit être en tout et partout préférée à la volonté propre et même aux avis de toute particulière personne ». Il veut néanmoins que, si le directeur s'absente, on puisse s'ouvrir à un autre, car, « pour certain, recevoir les avis et les enseignements des autres et recourir à eux en l'absence du directeur, n'est nullement contraire au respect qu'on lui doit ; » mais il y met une condition, « c'est que le directeur et son autorité soient toujours préférés. » Il consent même qu'en de certaines circonstances on puisse demander conseil à un autre, « pourvu que ce ne soit ni par légèreté, ni par curiosité, ni par amour du nouveau et du changement, et que l'obéissance promise demeure ferme en son rang et soit préférée. » « Arrêtez-vous là, je vous supplie, ajoute saint François de Sales, et

[1] Lettres des 14 et 24 juin 1604.

ne vous mettez nullement en peine à quel degré vous me devez tenir; car tout cela n'est que tentation et vaine subtilité. Que vous importe-t-il de savoir si vous me pouvez tenir pour votre Père spirituel ou non, pourvu que vous sachiez quelle est mon âme à votre endroit, et que je sache quel est la vôtre au mien? Je sais que vous avez une entière et parfaite confiance en mon affection. De cela je n'en doute nullement, et en reçois de la consolation. Sachez aussi, je vous supplie, et croyez-le bien, que j'ai une vive et extraordinaire volonté de servir votre esprit dans toute l'étendue de mes forces.

« Je ne vous saurois pas expliquer, continue-t-il en se laissant aller aux effusions de sa belle âme, ni la qualité ni la grandeur de cette affection que j'ai à votre service spirituel; mais je vous dirai bien que je pense qu'elle est de Dieu, et que pour cela je la nourrirai chèrement, et que tous les jours je la vois croître et s'augmenter notablement. S'il m'étoit bien séant, je vous en dirois davantage et avec vérité; mais il faut que je m'arrête là. »

Le saint n'entend pas, du reste, qu'il y ait entre lui et Mme de Chantal aucun lien, sinon celui de la charité et vraie amitié chrétienne. « Voilà, dit-il, ma bonne sœur (et permettez-moi que je vous appelle de ce nom, qui est celui par lequel les apôtres et les premiers chrétiens exprimoient l'intime amour qu'ils s'entre-portoient), voilà notre lien, voilà nos chaînes, lesquelles plus elles serreront, plus elles nous donneront de l'aise et de la liberté... Tenez-moi donc étroitement lié avec vous, et ne vous souciez pas d'en avoir davantage, sinon que ce lien n'est contraire à aucun

lien, même de vœu. Demeurez donc entièrement en repos de ce côté-là... Obéissez à votre premier conducteur filialement et librement, et servez-vous de moi charitablement et franchement.

« Mais c'est trop vous entretenir, ajoute-t-il. Je m'arrête, priant l'enfant Jésus de vous rendre digne de ses grâces et faveurs, et nous fasse mourir pour lui ou au moins en lui, Madame, priez-le pour moi, qui suis fort misérable, et accablé de moi-même et des autres, qui est une charge intolérable, si Celui qui m'a déjà porté avec tous mes péchés sur la croix ne me porte encore au ciel. Au demeurant, je ne dis jamais la messe sans vous, et, ce qui vous touche de plus près, je ne communie point sans vous. Je suis enfin autant vôtre que vous pourriez souhaiter. Gardez-vous des empressements, des mélancolies, des scrupules. Vous ne voudriez, pour rien au monde, offenser Dieu, c'est bien assez pour vivre joyeuse. »

La lettre se termine par quelques mots de compliments à toute cette aimable famille des Frémyot dont le saint avait emporté un si doux souvenir : « Vous ne m'écrivez point de la santé de M. votre père, et toutefois j'en suis extrêmement désireux, ni de M. votre oncle, que je vous avois supplié de saluer de ma part. Du reste, puisque le Père directeur vous permet de m'écrire quelquefois, faites-le, je vous prie, de bon cœur, encore que cela vous donnera de la distraction, car ce sera charité. Je suis en un lieu et en une occupation qui me rend digne de quelque compassion : ce m'est consolation de recevoir, parmi la presse de tant de fastidieuses et difficiles affaires, des nouvelles de vos semblables. Ce m'est une rosée. Dieu

vous fasse la grâce de vivre et mourir en son amour, et, s'il lui plaît, pour son amour! Je l'en supplie, et vous salue bien humblement, donnant la sainte bénédiction à vos petits enfants, si vous êtes à Chantal [1]; car si vous êtes à Dijon, je ne le voudrois entreprendre, en présence de M. leur oncle [2], bien que leur agenouillement et votre demande me fît faire une pareille faute à mon départ. A Dieu soit votre cœur et votre âme, Madame; je suis votre très humble et affectionné serviteur. »

Malgré ces paroles, les troubles continuaient, ou plutôt ces sages et douces paroles, bien loin d'apaiser l'âme de Mme de Chantal, y redoublaient le désir de se mettre uniquement sous la direction du saint évêque. Plus on avançait d'ailleurs, plus le P. de Villars devenait affirmatif: « Je ne vous dis pas seulement que vous vous dépreniez de cette première conduite et que vous vous rangiez totalement sous celle de monseigneur de Genève; mais je vous dis de la part de Dieu que, si vous ne le faites, vous résistez au Saint-Esprit. » Un père capucin qui était alors en grande odeur de sainteté parlait de même: « Madame, ne tardez plus; rangez-vous sous la conduite de monseigneur de Genève; si Dieu vous envoyoit, par une façon miraculeuse, son propre esprit pour vous guider, il ne le feroit pas plus sûrement que par ce digne prélat. » Mme de Chantal, pressée par ces paroles et par l'attrait divin qui devenait chaque jour plus vif, écrivait lettres sur lettres au saint évêque pour le con-

[1] Chantal était le nom d'une terre qui dépendait de Monthelon; mais il n'y avait pas d'habitation.

[2] Monseigneur André Frémyot, archevêque de Bourges.

jurer de se charger de sa direction. Saint François de Sales ne se pressait pas. Ces quatre vœux faits par Mme de Chantal l'embarrassaient; il ne pouvait les dénouer qu'après y avoir bien réfléchi et s'être assuré que c'était la volonté de Dieu. Désirant donc voir la sainte, il lui écrivit de venir le trouver, cette affaire étant trop grave pour la décider à distance. Le lieu de réunion, fixé d'abord à Thonon, le fut ensuite à Saint-Claude, où Mme de Boisy avait fait vœu, ainsi que nous avons dit, de se rendre en pèlerinage, et où saint François de Sales se proposait d'accompagner sa mère.

La veille de son départ, Mme de Chantal monta à Fontaine-lez-Dijon, au berceau de saint Bernard, afin de recommander à Dieu le succès de son voyage. Elle était à peine entrée dans l'église, quand tout à coup elle fut comme ravie en Dieu, et le souvenir d'une vision qu'elle avait eue autrefois lui revint à l'esprit. Un matin, étant au lit un peu assoupie, il lui avait semblé qu'elle était dans un chariot rempli de voyageurs et qu'elle passait devant une église où il y avait une foule recueillie et attentive à prier Dieu. Elle voulut s'élancer pour entrer dans l'église par la grande porte qui était ouverte; mais elle fut repoussée, et elle entendit distinctement une voix qui lui dit : « Il faut passer outre et aller plus loin. Jamais tu n'entreras au sacré repos des enfants de Dieu que par la porte de Saint-Claude. » Elle ne comprit rien à cette vision; seulement il lui en resta une lueur d'espérance qu'un jour ces grandes tribulations cesseraient. Aussi, lorsqu'elle était tourmentée : « Patience, mon âme, disait-elle, Dieu t'a promis que

tu entrerois au sacré repos de ses enfants par la porte de Saint-Claude[1]. » Cette vision, lui revenant à l'esprit au moment même où elle allait se rendre à Saint-Claude, la remplit à la fois de consolation et d'espérance, ne doutant pas que Dieu ne lui préparât de grandes grâces.

Elle arriva à Saint-Claude le 21 août 1604[2], en compagnie de Mme la présidente Bruslard; de son côté, saint François de Sales y arriva aussi le même jour avec Mme de Boisy, sa mère. Dès le soir, le bienheureux prit à part Mme de Chantal et lui fit rendre compte au long de ce qui s'était passé dans son âme depuis qu'ils s'étaient quittés. Il écouta attentivement ce récit; puis, sans dire un mot, sans faire une observation, lui recommandant seulement de tout abandonner à Dieu, il lui souhaita le bonsoir et se retira.

Le lendemain, de grand matin, il vint la trouver; il paraissait las et abattu. « Asseyons-nous, lui dit-il, je suis tout fatigué et n'ai point dormi. J'ai travaillé toute la nuit à votre affaire. Il est fort vrai que c'est

[1] Cette vision a été racontée et écrite par la mère de Chantal elle-même dans ses *Mémoires* inédits. Plusieurs témoins, lors du procès de canonisation, ont déclaré l'avoir apprise de sa propre bouche. Voir en particulier la déposition de l'illustre président Favre, ami de saint François de Sales. En parlant de cette vision, il dit : « Je sais tout cela pour l'avoir ouï dire à ladite dame elle-même. » (*Procès de béatification*, tome II, p. 519.)

[2] Et non le 24, comme le dit la mère de Chaugy; car c'est le 22 que saint François de Sales accepta la direction de sainte Chantal. En général, la mère de Chaugy n'est pas sûre pour tous les événements de la première partie de la vie de sainte Chantal. Elle n'en avait pas été témoin, ne les savait que par ouï-dire, et, n'écrivant que pour édifier, elle semble n'attacher aucune importance à l'exactitude des dates.

la volonté de Dieu que je me charge de votre conduite spirituelle et que vous suiviez mes avis. »

Après cela, ce saint évêque demeura un peu en silence, puis levant les yeux au ciel : « Madame, vous le dirai-je? Il faut le dire, puisque c'est la volonté de Dieu; tous ces quatre vœux précédents ne valent rien qu'à détruire la paix d'une conscience. Ne vous étonnez pas si j'ai tant tardé à vous donner une résolution; je voulois bien connoître la volonté de Dieu, et qu'il n'y eût rien de fait en cette affaire que ce que sa main feroit. »

« J'écoutois le saint prélat, dit Mme de Chantal, comme si une voix du Ciel m'eût parlé; il sembloit être dans un ravissement, tant il étoit recueilli et alloit querir ses paroles l'une après l'autre, comme ayant peine à parler. »

Le même jour, avant la messe, le saint prélat appela Mme de Chantal à la sacristie, et lui dit de renouveler ses vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté pendant la messe au moment de l'élévation, et de prier son bon ange et le sien de servir de témoins à cette action [1]. La sainte le fit, et, de son côté, le bienheu-

[1] *Mémoires inédits de la mère Dorothée de Marigny.* Elle assure avoir appris ce fait de la bouche de sainte Chantal elle-même; mais elle se trompe en disant que ce fut le 28, jour de Saint-Augustin. L'acte dressé par saint François de Sales, écrit de sa main, dit positivement que ce fut le vingt-deuxième jour d'août, octave de l'Assomption de la glorieuse Vierge Marie. Voici le texte complet de cette pièce importante :

« Je, François de Sales, évêque de Genève, accepte de la part de Dieu les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, présentement renouvelés par Jeanne-Françoise Frémyot, ma très chère fille spirituelle, et après avoir moi-même réitéré le vœu solennel de perpétuelle chasteté, par moi fait à la réception des

reux, élevant le très saint Sacrement de l'autel, après avoir renouvelé lui-même son vœu de chasteté, promit solennellement à Dieu « de conduire, aider, servir et avancer Jeanne Françoise Frémyot, sa très chère fille spirituelle, le plus soigneusement, fidèlement et saintement en l'amour de Dieu, l'acceptant et tenant désormais comme sienne, pour en répondre devant Dieu Notre-Seigneur ».

Au sortir de l'autel, il en dressa l'acte, le remit à la sainte, qui, jusqu'à la mort, le porta suspendu dans un sachet à son cou, et le jour même elle commença sa confession générale. Elle la finit le 25, fête de saint Louis, jour célèbre dans la vie de Mme de Chantal, pendant lequel, selon l'expression du saint, « elle renouvela sa jeunesse comme celle de l'aigle, se plongeant dans la mer de pénitence et promettant à Dieu d'être toute à lui, de corps, de cœur et d'es-

ordres, lequel je confirme de tout mon cœur, je proteste et promets de conduire, aider, servir et avancer ladite Jeanne-Françoise Frémyot, ma fille, le plus soigneusement, fidèlement et saintement que je saurai en l'amour de Dieu et perfection de son âme, laquelle désormais je reçois et je tiens comme mienne, pour en répondre devant Dieu notre Sauveur ; et ainsi je le voue au Père, au Fils, et au Saint-Esprit, un seul vrai Dieu, auquel soit honneur, gloire et bénédiction dans les siècles des siècles. *Amen.*

« Fait en élevant le très saint Sacrement de l'autel, en la sainte messe, à la vue de la divine Majesté, de la très sainte Vierge Notre-Dame, de mon bon ange, et de celui de ladite Jeanne-Françoise Frémiot, ma très chère fille, et de toute la cour céleste, le vingt-deuxième jour d'août, octave de l'Assomption de la glorieuse Vierge, à la protection de laquelle je recommande de tout mon cœur ce mien vœu, afin qu'il soit à jamais ferme, stable et inviolable. *Amen.*

« François de Sales, évêque de Genève. »

prit [1]. » Le bienheureux, après avoir applaudi à ces grandes résolutions, lui traça une règle de vie, changea sa manière d'oraison, qui était contrainte comme l'avaient été jusque-là tous ses rapports avec Dieu, et, pour mettre de l'ordre et de la méthode dans son travail de perfection, lui fixa les vertus à l'acquisition desquelles elle devait d'abord s'exercer.

Toutes ces choses durèrent à peu près une semaine. Mme de Chantal était arrivée à Saint-Claude le 21 août; le 28, elle était sur la route de Dijon, le visage rayonnant de paix et le cœur inondé d'une joie et d'une espérance dont elle ne pouvait contenir l'expression. « Jamais, dit la mère de Chaugy dans son gracieux style, une chaste et innocente abeille ne retourna si contente en sa ruche, après avoir recueilli la rosée du ciel sur les fleurs [2]. »

A peine arrivée, sa première pensée fut de monter à Notre-Dame d'Étang pour y remercier Dieu et sa sainte Mère des grâces qu'elle avait reçues à Saint-Claude. Elle y versa d'abondantes larmes, renouvela tous ses vœux, particulièrement celui d'obéissance, en dressa l'acte et le signa de son sang sur l'autel [3].

[1] *Lettres* de saint François de Sales, 14 octobre 1604.

[2] *Mémoires*, p. 55.

[3] Voici cette pièce importante, que la sainte portait d'ordinaire pendue dans un sachet à son cou : « Seigneur tout-puissant et éternel, je, Jeanne-Françoise Frémyot, combien que très indigne de votre divine présence, me confiant toutefois en votre bonté et miséricorde infinie, fais vœu à votre divine majesté, en présence de la glorieuse Vierge Marie et de toute votre cour céleste et triomphante, de perpétuelle chasteté et d'obéissance à monseigneur l'évêque de Genève, sauf l'autorité de tous les légitimes supérieurs; suppliant très humblement votre immense bonté et clémence, par le précieux sang de Jésus-Christ, qu'il vous plaise

Il semble que Mme de Chantal aurait dû maintenant trouver la paix. Mais telle était la délicatesse de conscience dans cette femme admirable, qu'après toutes les précautions prises par elle pour changer de confesseur, après la réserve si longue, si prudente de saint François de Sales, après tant de prières et de mûres réflexions, elle était encore inquiète; bien différente, certes, de ces personnes légères qui changent sans cesse de confesseurs, en apparence pour trouver de meilleurs guides, en réalité pour en trouver de plus faibles et de plus faciles à conduire. Il fallut que saint François de Sales lui écrivît une longue lettre pour la tranquilliser. Ne le regrettons pas du reste; car, parmi les lettres du bienheureux, je ne sais pas s'il en est de plus utiles et de plus aimables.

« Le choix que vous avez fait de moi pour votre guide spirituel, lui dit-il, a toutes les marques d'une bonne et légitime élection; de cela n'en doutez plus, je vous supplie. Le grand mouvement d'esprit qui vous y a portée presque par force et avec consolation; la considération que j'y ai apportée avant que d'y consentir; ce que ni vous ni moi ne nous en sommes pas fiés à nous-mêmes, mais y avons appliqué le jugement de votre confesseur bon, docte et prudent; ce que nous avons donné de loisir aux premières agitations de votre conscience de se refroidir, si elles eussent été mal fondées; ce que les prières, non d'un jour ni de deux, mais de plusieurs mois ont précédé,

recevoir cet holocauste en odeur de suavité, et comme il vous a plu me donner la grâce pour le désirer et offrir, il vous plaise aussi me la donner abondamment pour l'accomplir. *Amen.*

« Écrit à Notre-Dame de l'Étang, ce 2 de septembre 1604. »

sont indubitablement des marques infaillibles que c'étoit la volonté de Dieu... Arrêtez-vous donc là, je vous en supplie, et ne disputez plus avec l'ennemi en ce sujet. Dites-lui hardiment que c'est Dieu qui l'a voulu et qui l'a fait. »

Et comme Mme de Chantal, dont la belle âme était remplie de délicatesse, avait écrit au saint évêque qu'elle craignait de lui être à charge, le sachant si occupé et si accablé par tant d'affaires, le bienheureux, pour dissiper cette inquiétude et ouvrir le cœur de Mme de Chantal à la confiance, lui laisse entrevoir quelque chose des sentiments d'estime et de sainte affection que Dieu lui inspirait pour elle. « Sachez, ma très chère sœur, que dès que vous conférâtes avec moi de votre intérieur, Dieu me donna un grand amour de votre esprit. Quand vous vous déclarâtes à moi plus particulièrement, ce fut un lien admirable à mon âme, pour chérir de plus en plus la vôtre, qui me fit vous écrire que Dieu m'avoit donné à vous; ne croyant pas qu'il se pût rien ajouter à l'affection que je sentois en mon esprit, surtout en priant Dieu pour vous. Mais maintenant, ma chère fille, il est survenu une certaine qualité nouvelle, qui ne se peut nommer, ce me semble. Non, je n'ajoute pas un seul brin à la vérité, je parle devant le Dieu de mon cœur et du vôtre : chaque affection a sa particulière différence d'avec les autres. Celle que je vous ai a une certaine particularité qui me console infiniment, et, pour tout dire, qui m'est extrêmement profitable. Tenez cela pour une très véritable vérité, et n'en doutez plus. Je n'en voulois pas tant dire; mais un mot tire l'autre, et puis je pense que vous le ménagerez bien. »

Il ajoute avec un accent de tendresse et d'une élévation ravissantes : « Il ne m'étoit jamais arrivé (en usant dans la prière de ces expressions : Donnez-nous, accordez-nous) de porter mon esprit à aucune personne particulière. Depuis que je suis sorti de Dijon, sous cette parole de *nous*, plusieurs particulières personnes qui se sont recommandées à moi me viennent en mémoire; mais vous presque ordinairement la première, et quand ce n'est pas la première, qui est rarement, c'est la dernière pour m'y arrêter davantage. Se peut-il dire plus que cela? Mais à l'honneur de Dieu, que ceci ne se communique point à personne; car j'en dis un petit trop, quoique avec toute vérité et pureté.

« En voici bien assez, conclut-il, pour répondre ci-après à toutes ces suggestions, ou au moins pour vous donner courage de vous moquer de leur auteur et de lui cracher au nez. Je vous dirai le reste un jour en ce monde ou en l'autre. »

On voit quel est le courant de la plume de saint François de Sales. Nous disons plus haut, en parlant de ces lettres, qu'elles étaient un véritable monument de l'esprit chrétien; nous aurions dû ajouter qu'elles sont aussi, et à un haut degré, un monument du génie français. L'esprit, la grâce, la délicatesse, l'abandon, la naïveté, l'à-propos, toutes ces qualités si éminemment françaises, brillent à chaque page et en font une des lectures les plus attachantes pour un esprit cultivé.

Mais le charme le plus pénétrant de ces lettres, celui qui domine tous les autres, on le sent déjà, c'est qu'elles permettent d'entrevoir, comme à travers le

cristal transparent d'une belle eau, ce qu'il y avait d'angéliquement pur dans la sainte amitié qui unissait ces deux grandes âmes. « Je ne vous dirai rien de la grandeur de mon cœur à votre endroit, écrivait saint François de Sales à la bienheureuse; mais je vous dirai qu'elle demeure loin au-dessus de toute comparaison, et que cette affection est blanche plus que la neige et plus pure que le soleil. » Et quelque temps après : « Je sens une suavité extraordinaire dans l'affection que je vous porte. Elle est forte, indestructible, sans mesure ni réserve : mais douce, facile, toute pure, toute tranquille, bref, si je me trompe, toute en Dieu. » Elle était, en effet, toute en Dieu, de la nature de ces affections transfigurées que sainte Madeleine avait pour Notre-Seigneur. On a recueilli toutes les lettres de saint François de Sales à sainte Chantal, jusqu'aux moindres petits billets les plus secrets, les plus confidentiels. Qu'y a-t-on trouvé? Mille expressions de l'affection la plus grande, mais aussi la plus céleste qui se puisse imaginer. On a entendu, dans le double procès de canonisation des deux saints, un nombre immense de témoins, dont les dépositions forment douze volumes in-folio. Il faut les avoir lus pour se faire une idée des pléonasmes intarissables par lesquels les contemporains essaient de peindre la modestie, la prudence, la retenue, la chasteté toute d'or, la pureté angélique de ces deux nobles âmes. Ah! ne nous enviez pas le bonheur de rencontrer quelquefois dans l'histoire, parmi ces flots d'amour coupable qui corrompent le monde et qui souvent le bouleversent, quelques gouttes au moins de ce chaste amour, que l'homme a perdu avec

l'innocence, que nous retrouverons un jour dans le ciel, et dont nous pouvons déjà, dans l'histoire des saints, respirer quelquefois d'avance le virginal parfum !

CHAPITRE SEPTIÈME

COMMENCEMENT DE LA DIRECTION DE SAINTE CHANTAL
PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES
— LE RÈGLEMENT D'UNE FEMME DU MONDE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE
— PEINES INTÉRIEURES DE MADAME DE CHANTAL

1605

Le premier acte de la direction de saint François de Sales, fut de donner à Mme de Chantal un règlement qui pût la diriger dans toutes ses actions, et qui devînt pour elle, vis-à-vis de Dieu, l'occasion d'une perpétuelle obéissance. Destiné à une femme jeune encore, née et élevée dans le grand monde, mère de quatre enfants, et occupée de gérer une fortune considérable; tracé d'ailleurs par un directeur si sage, si sensé, si ennemi de toute exagération et de tout excès, ce règlement mérite d'être étudié en détail, et avec le plus grand soin. Il embrasse trois objets : les prières et les différents exercices de piété; les pénitences et les œuvres de charité; enfin les devoirs de société et de famille [1].

[1] Le texte de ce règlement, écrit de la main de saint François de Sales, ne se retrouve plus. Mais, à peine arrivée en Bourgogne, sainte Chantal, ayant éprouvé des difficultés au sujet

Saint François de Sales règle d'abord les prières vocales par lesquelles Mme de Chantal commencera la journée : le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, le *Veni creator*, l'*Ave maris Stella*, l'*Angele Dei*. Il lui recommande de les réciter en latin, qui est la langue de l'Église, ayant soin seulement de s'aider d'une traduction française, pour en comprendre le sens.

Après la prière vocale, et avant toute autre œuvre, la méditation avec la préparation, et selon le modèle qu'il lui envoie. « Cela, lui dit-il, vous tiendra une heure bien ronde[1]. » Le saint conseille de choisir pour

des principaux articles de ce règlement, en écrivit au saint, qui lui répondit une longue lettre, où il explique, commente et développe le texte et l'esprit de ce règlement. Cette lettre importante est du 14 octobre 1604.

[1] C'était à peu près la règle que saint François de Sales traçait à toutes les personnes pieuses qu'il dirigeait ; mais il la modérait selon les circonstances. Il écrivait à Mme Rose Bourgeois, toujours malade, et ne quittant guère la chambre : « Le matin, étant levée, vous devez faire votre méditation, et l'exercice du matin que j'ai appelé préparation, à la charge que le tout ne durera *au plus que trois quarts d'heure*, ne désirant pas que la méditation et l'exercice arrivent à une heure. » (Saint François de Sales, *Œuvres*, tome IX, 268.) A Mme la première présidente Bruslard, obligée par position d'aller beaucoup dans le monde, il écrivait dans son règlement : « Faites la méditation tous les jours, et ce sur la vie et la mort de Notre-Seigneur... Il me semble que, faisant le matin *une demi-heure* d'oraison, vous devez vous contenter d'ouïr tous les jours une messe. » (Id., VIII, 9, 11.) Mais, quelque temps après, Mme Bruslard ayant fait des progrès dans la vie chrétienne, saint François de Sales ne se contente plus d'une demi-heure : « Quant à l'oraison, lui écrit-il, vous la devez fort fréquenter... Faites-en donc tous les jours *une petite heure*, le matin avant de sortir, ou le soir avant souper... » Il ajoute : « Et gardez-vous bien de la faire ni après le dîner ni après le souper, car cela gâterait votre santé. » (Id., 230.) Toujours la douceur dans l'énergie, la prudence dans l'austé-

sujets de méditation la vie et la mort de Notre-Seigneur, et quelquefois les quatre fins dernières; mais, dans ce cas, il veut que Mme de Chantal en termine toujours la méditation par un acte de confiance en Dieu, et qu'elle ne se représente jamais la mort ni l'enfer d'un côté, sans que la croix soit de l'autre, afin que, s'étant excitée à la crainte par l'une, elle recoure à l'autre par l'amour. Pour livres d'oraisons, le saint indique les *Exercices spirituels* de Taulère et les *Méditations* de saint Bonaventure : ouvrages admirables, en effet, qu'il est impossible de méditer sans être éclairé et ému, et qu'on a eu le tort de trop abandonner depuis.

Tous les jours, après l'oraison, la sainte messe, « et, soit à la messe, soit le long du jour, le chapelet le plus affectueusement qu'il se pourra. »

Pendant la journée « force oraisons jaculatoires, et particulièrement celles des heures, quand elles sonnent; c'est une dévotion utile. »

« J'aime aussi, ajoute-t-il, les cantiques spirituels, mais chantés avec affection. »

Le soir, avant souper, saint François de Sales conseille « une petite récollection, avec *cinq Pater* et *cinq*

rité! Si les personnes étaient très occupées au milieu du monde et peu libres, saint François de Sales ne supprimait pas l'oraison, il en diminuait seulement l'étendue. « Il suffira, écrivait-il à une dame, que vous employiez à la méditation *une petite demi-heure* chaque jour ou *un quart d'heure;* car cela, avec les élans d'esprit, retraites du cœur en la présence de Dieu et oraisons jaculatoires qui se feront parmi les heures du jour, suffira très abondamment pour retenir votre cœur serré et joint à votre divin objet; et même cette oraison se pourra faire pendant la messe, pour gagner du temps. » (Id., XI, p. 484.)

Ave aux cinq plaies de Notre-Seigneur ». C'est l'*Examen particulier*, dont saint Ignace avait admirablement expliqué l'importance, que sainte Thérèse avait remis en honneur dans les cloîtres, et que saint François de Sales devait populariser parmi les gens du monde. Pour que Mme de Chantal fît cet exercice avec plus de fruit, le saint lui conseille d'y joindre « une petite entrée de l'âme en l'une des cinq plaies de Notre-Seigneur pendant les cinq premiers jours de la semaine, le sixième dans les épines de sa couronne, et le septième dans son côté percé » : car il faut, ajoute-t-il, « commencer la semaine par là et la finir de même, c'est-à-dire les dimanches il faut revenir à ce cœur. »

« Dans la soirée, une bonne demi-heure de lecture spirituelle. C'est bien assez, dit le saint, pour tous les jours. » Pour livre de lecture spirituelle, il indique le P. de Grenade, qu'il recommande sans cesse à toutes les âmes qu'il dirige ; « Gerson, » c'est-à-dire l'*Imitation de Jésus-Christ*, que saint François de Sales attribuait au chancelier Gerson, selon l'opinion de son temps, mais qui très probablement n'est pas l'œuvre de ce célèbre écrivain ; « la *Vie de Jésus-Christ*, traduite de Ludolphe, chartreux, » ouvrage très rare aujourd'hui, mais qu'on peut et qu'on doit remplacer par une des *Vies* de Jésus-Christ qui ont paru de nos jours ; car qu'est-ce qu'un chrétien qui n'a pas dans sa chambre la vie de son Sauveur et de son Dieu ? « la mère Thérèse, » ce sont les œuvres de sainte Thérèse, qui n'était pas encore canonisée ; lecture d'or quand on sait la faire ; « et enfin le *Traité de l'affliction*, » petit livre composé par le P. Riba-

deneyra, qui convenait à la pente un peu triste des idées de Mme de Chantal, depuis la mort de son mari, et depuis surtout que Dieu la purifiait en la crucifiant.

Le soir, saint François de Sales veut que Mme de Chantal se retire « environ une heure ou une heure et demie après le souper », et qu'elle termine sa journée comme elle l'a commencée, par quelques prières vocales.

En indiquant ainsi à Mme de Chantal les principaux exercices de sa journée, saint François de Sales n'oublie pas de lui expliquer l'esprit dans lequel elle les doit faire : esprit de douceur, de détachement, de sainte liberté de cœur. « Faites tout ceci, lui dit-il, sans empressement et avec esprit de douceur et d'amour. » Ce mot est remarquable ; il le fortifie encore par ces belles paroles : « S'il vous advient de laisser quelque chose de ce que je vous ordonne, ne vous mettez point en scrupule ; car voici la règle de notre obéissance écrite en grosses lettres :

IL FAUT TOUT FAIRE PAR AMOUR, ET RIEN PAR FORCE
IL FAUT PLUS AIMER L'OBÉISSANCE QUE CRAINDRE LA DÉSOBÉISSANCE

« Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celui qui chasse l'obéissance, car c'est la liberté de la chair, mais celui qui chasse la contrainte, le scrupule et l'empressement. S'il vous vient quelque occasion juste et charitable de laisser vos exercices, je veux que ce soit une espèce d'obéissance, et que ce manquement soit suppléé par l'amour. »

Il revient encore plusieurs fois à ce principe ; et comme il connaissait Mme de Chantal, qu'il la savait

très ardente, très exacte, trop peut-être dans les commencements, il entre dans de grands détails sur cet esprit de liberté qu'il lui veut faire goûter. « Par exemple, lui dit-il, une âme qui s'est attachée à l'exercice de la méditation, interrompez-la, vous la verrez sortir avec du chagrin, empressée et étonnée. Une âme qui a la vraie liberté sortira avec un visage gai et un cœur gracieux à l'endroit de l'importun qui l'aura incommodée, car ce lui est tout un de servir Dieu en méditant, ou de le servir en supportant le prochain... Et à ce propos, continue-t-il, je veux que vous considériez le cardinal Borromée, qu'on va canoniser dans peu de jours. C'étoit l'esprit le plus exact, roide et austère qui se puisse imaginer; il ne buvoit que de l'eau et ne mangeoit que du pain... Et néanmoins cet esprit si rigoureux, mangeant souvent avec les Suisses ses voisins, pour les gagner à mieux faire, il ne faisoit nulle difficulté de faire des carreaux ou brindes (c'est-à-dire de trinquer et de porter des santés) avec eux à chaque repas, outre ce qu'il avoit bu pour sa soif. Voilà un trait de sainte liberté en l'homme le plus rigoureux de cet âge. Un esprit dissolu eût trop fait. Un esprit contraint eût pensé pécher mortellement. Un esprit de liberté fait cela par charité.

« Le père Ignace de Loyola, qu'on va canoniser le mercredi saint, mangea de la chair sur la simple ordonnance du médecin, qui le jugeoit expédient pour un petit mal qu'il avoit. Un esprit contraint se fût fait prier trois jours. »

C'est ainsi, et par bien d'autres exemples encore, que saint François de Sales enseignait à Mme de

Chantal cette aimable voie de la dilatation du cœur et de la sainte liberté, que son premier directeur ne lui avait guère apprise, et qu'il s'efforçait de la préserver des deux grands écueils contre lesquels échouent tant de personnes pieuses : ou le défaut de constance, qui fait que les unes abandonnent leurs exercices de piété pour des bagatelles, ou le défaut de liberté, qui fait que les autres ont peine à les quitter, lors même que la charité où la nécessité le demande. Le premier de ces défauts était peu à craindre pour Mme de Chantal; mais elle inclinait sans cesse au second, par la pente naturelle de son caractère, qu'avait augmentée encore la mauvaise direction précédemment reçue.

Après avoir réglé les prières et les exercices de piété, saint François de Sales règle les pénitences et les œuvres de charité. Il prescrit à Mme de Chantal de jeûner le vendredi, de souper légèrement le samedi, et de prendre la discipline deux fois par semaine. « Pour l'ânesse, dit-il, j'approuve le jeûne du vendredi et le souper sobre du samedi ; j'approuve qu'on la mate le long de la semaine, non tant au retranchement des viandes (la sobriété étant gardée) qu'au retranchement du choix d'icelles. J'approuve que néanmoins on la flatte, en lui donnant à manger de l'avoine, que saint François lui donnoit pour la faire aller plus vite. C'est la discipline, qui a une merveilleuse force, en piquant la chair, de réveiller l'esprit, seulement deux fois la semaine. »

Quelques personnes seront étonnées de voir saint François de Sales, un directeur si doux, si sensé, ordonner la discipline « deux fois par semaine » à une jeune dame du monde, à peine âgée de trente-trois

ans, d'une constitution délicate et mère de quatre enfants. Pourtant le saint ne se contente pas de cette discipline « deux fois la semaine » ; il la prescrit encore de temps en temps par forme de pénitence ou de remède. « Il sera bon, dit-il à Mme de Chantal en lui parlant de ses tentations contre la foi, d'appliquer quelquefois cinquante ou soixante coups de discipline, ou trente, selon que vous serez disposée. C'est grand cas comme cette recette s'est trouvée bonne en une âme que je connois. » Au reste, si l'on veut lire avec attention les œuvres de saint François de Sales, on le verra prescrire la discipline non seulement à Mme de Chantal, ce qu'on serait tenté de regarder comme un cas exceptionnel, mais à Mme Bruslard, à Mme de la Fléchère, au président Favre, à M. et à Mme de Blonay, quoique engagés dans le monde et vivant dans le mariage; mais même à Mlle de Blonay, à peine âgée de seize ans; à Mlle de la Roche, qui n'en avait guère plus; à Mlle Favre, à Mlle de Beaumont, qui furent plus tard, il est vrai, d'excellentes religieuses, mais qui alors ne pensaient guère à le devenir, et se croyaient même au moment de se marier. Ce n'était pas d'ailleurs saint François de Sales seul qui agissait ainsi, c'était saint Charles Borromée, saint Philippe de Néri, le cardinal Bona, saint Vincent de Paul, M. Olier, tous les saints directeurs du seizième et du dix-septième siècle; cette grande époque était fidèle aux austères traditions des âges de foi; elle n'avait pas encore vu naître la doctrine attiédie des temps modernes, qui, en retranchant la mortification de la chair, devait peu à peu ruiner toute mortification.

Aux pénitences, qui rendent la vie sérieuse, saint François de Sales joint dans son règlement les œuvres de charité, qui la rendent féconde. Il n'en dit qu'un mot, mais il est exquis : « Faites quelques petites charités avec une grande humilité. J'aime la visitation des malades, des vieux et des femmes (il parle à une femme), et des jeunes quand ils le sont bien fort. J'aime la visitation des pauvres, spécialement des femmes, avec grande humilité et débonnaireté. »

Ainsi, humilité dans le dévouement, douceur avec les pauvres, prudence dans la visite des malades. Visiter surtout les femmes (quand on est femme) ou les vieux, plus rarement les jeunes (si l'on est jeune), à moins qu'ils ne le soient bien fort. Quels conseils délicats et profonds! Un saint le donne à une sainte. Tous les amis des pauvres les devraient méditer[1].

Ayant réglé les prières, les pénitences et les œuvres de charité, saint François de Sales n'a garde d'oublier les devoirs d'état, de position, de famille, ce que Mme de Chantal devait à ses enfants comme mère,

[1] Il écrivait de même à la présidente Bruslard : « Je vous conseille de prendre quelquefois la peine de visiter les hôpitaux, consoler les malades, considérer leurs infirmités, attendrir votre cœur sur icelles et prier pour eux en leur faisant quelque assistance. » Mais tout de suite le correctif prudent : « En tout ceci prenez garde soigneusement que M. votre mari, vos domestiques et messieurs vos parents ne soient point offensés de trop longs séjours aux églises, et de trop grands abandonnements du soin du ménage. » Et ce mot qui est d'or : « M. votre mari aimera votre dévotion si, à mesure qu'elle croît, vous êtes plus cordiale à son endroit et suave en l'affection que vous lui portez. » (*Lettre de saint François de Sales à Mme Bruslard*. Édition Migne, tome V, p. 549.)

à ses parents comme fille. La petite famille de notre sainte commençait à grandir. Celse-Bénigne, qui était l'aîné, touchait à sa dixième année. Marie-Aimée, la seconde, avait huit ans. Françoise et Charlotte étaient plus jeunes. Saint François de Sales n'entre pas encore dans de bien grands détails au sujet d'une éducation qui ne fait que commencer, et qui d'ailleurs est aux mains d'une telle mère. Déjà pourtant d'aimables et sages conseils doivent être notés. Après avoir béni Dieu des immenses désirs qu'éprouvait Mme de Chantal d'élever ses enfants dans l'amour de Dieu, et après lui avoir conseillé de lire les épîtres de saint Jérôme et surtout les *Confessions* de saint Augustin, « où elle verra sainte Monique, veuve, avec le soin de son Augustin, et plusieurs choses qui la consoleront, » il pose deux règles d'une haute importance. Il veut d'abord que chacun de ses enfants ait son petit lit, et que non seulement Celse-Bénigne, qui est déjà grand, mais chacune des trois petites filles « ne dorment que seuls, le plus qu'il se pourra, ou avec des personnes esquelles vous puissiez avoir autant de juste confiance comme en vous-même. Il n'est pas croyable, ajoute-t-il, combien cet avis est utile; l'expérience me le rend recommandable tous les jours. » A ces précautions si sages, destinées à protéger l'innocence des enfants, le saint directeur veut que Mme de Chantal joigne un grand zèle pour s'emparer tout de suite, et sans perdre de temps, de leurs petites pensées, de leurs affections naissantes, afin de les tourner à Dieu ; et, remettant à plus tard les particularités et les détails, il indique rapidement le point sur lequel Mme de Chantal devra insister dans la

double éducation de son fils et de ses filles. « Quant à Celse-Bénigne, il faut, dit-il, que ce soit avec des motifs généreux, et qu'on lui plante dans sa petite âme des prétentions au service de Dieu toutes nobles et vaillantes, et lui ravaler fort les appréhensions de la gloire purement mondaine. » Pour les filles, « à toutes, dit-il, ôtez-leur la vanité de l'âme; elle naît presque avec le sexe. » Voilà le vrai mot de l'éducation, hélas! bien peu compris aujourd'hui! les pères excitent eux-mêmes l'ambition dans le cœur de leurs fils! et les filles apprennent la vanité sur les genoux de leurs mères!

Mais, en mettant ainsi le doigt sur les deux plaies vives que Mme de Chantal devra cicatriser dans le cœur de ses enfants, le saint a bien soin d'ajouter : « Faites tout cela petit à petit, lentement, suavement, comme font les anges, par des mouvements gracieux et sans violence. »

Les règles que saint François de Sales trace ensuite relativement aux devoirs de notre sainte vis-à-vis de son père et de son beau-père, ne sont pas moins sages. « J'approuve, lui dit-il, que vous partagiez votre séjour auprès de M. votre père et M. votre beau-père, et que vous vous exerciez à procurer le bien de leur âme, à la façon des anges, comme j'ai dit... Tâchez de vous rendre tous les jours plus agréable et humble à l'un et à l'autre, et procurez leur salut en esprit de douceur.

« Vous devez à M. votre père une grande charité pour l'acheminer à une fin heureuse, et nul respect ne vous doit empêcher de vous y employer avec une humble ardeur; car c'est le premier prochain que

Dieu vous oblige d'aimer; et la première partie que vous devez aimer en lui, c'est son âme, et en son âme la conscience, et en la conscience la pureté, et en la pureté l'appréhension du salut éternel.

« J'en dis de même au beau-père.

« Quant aux moyens d'y parvenir, mon avis (relativement à M. votre père), gît en deux points : l'un qu'il fasse une générale revue de toute sa vie pour faire une pénitence générale; c'est une chose sans laquelle nul homme d'honneur ne doit mourir; l'autre qu'il s'essaie petit à petit à se déprendre des affections du monde. Aidez-le à l'entendre et à le pratiquer. »

Il faut noter ce mot « à la manière des anges, comme les anges font », qui revient sans cesse dans les conseils de saint François de Sales, et qui constitue, ainsi que j'ai dit, tout le système, toute la méthode du saint directeur; il entendait par là je ne sais quel mélange de bonté, de douceur, de fermeté, de patience, d'amabilité et de sainte adresse qui était tout à fait admirable, et qu'il inculquait avec un art infini aux personnes qui se mettaient sous sa conduite. C'est ainsi qu'il a ramené tant d'âmes, et qu'en rendant à la piété sa solidité et son charme, il la faisait refleurir partout[1].

[1] Toutes les personnes que saint François de Sales dirigeait n'étaient pas aussi discrètes que Mme de Chantal. Il en trouvait quelquefois qui voulaient faire passer leurs dévotions avant leurs devoirs d'état et de famille. Le saint était alors inflexible. Il y a de lui, adressée à Mme Bruslard, cette pieuse amie de sainte Chantal, mais plus vive, plus ardente, moins sage qu'elle, une lettre où le vrai esprit de saint François de Sales et de l'Église apparaît dans toute sa lumière. Cette dame se plaignait des exi-

Après avoir donné les préceptes, il ne restait plus à saint François de Sales qu'à indiquer un modèle. Il choisit saint Louis, roi de France, dont la belle vie offre un si parfait exemple de la manière dont on doit se conduire dans le monde. « Ayez, dit-il, dévotion à saint Louis. Il fut roi à douze ans, eut neuf enfants, fit perpétuellement la guerre, vécut plus de quarante ans roi; et au bout de là son confesseur, saint homme, jura que, l'ayant confessé toute sa vie, il ne l'avoit trouvé être tombé en péché mortel. Il fit deux voyages outre mer; en tous deux il fit perte de son armée, et au dernier il mourut de peste, après avoir longuement visité, secouru, servi, pansé et guéri

gences de son père et de son mari. « Peut-être, lui écrit le saint, avez-vous donné à ce bon père et à ce bon mari occasion de se mêler de votre dévotion et de s'en cabrer. Que sais-je, moi? A l'aventure que vous êtes un peu trop empressée et embesognée, et que vous avez voulu les presser eux-mêmes et les astreindre. Si cela est, sans doute c'est la cause qui les fait tirer à quartier. Il faut, s'il se peut, nous empêcher de rendre notre dévotion ennuyeuse. Or je vous dirai maintenant ce que vous ferez.

« Quand vous pourrez communier sans troubler vos deux supérieurs (votre père et votre mari), faites-le selon l'avis de votre confesseur. Quand vous craindrez de les troubler, contentez-vous de communier d'esprit; et, croyez-moi, cette privation de Dieu agréera extrêmement à Dieu et vous le mettra bien avant dans le cœur. Il faut quelquefois reculer pour mieux sauter.

« Je connais une dame, une des plus grandes âmes que j'aie jamais rencontrées, laquelle a demeuré longtemps à telle sujétion sous les humeurs de son mari, qu'au plus fort de ses dévotions et ardeurs il fallait qu'elle portât sa gorge ouverte et fût toute chargée de vanités à l'extérieur, et qu'elle ne communiât jamais, sinon que ce fût à Pâques, en secret et à déçu de tout le monde, autrement elle eût excité mille tempêtes en sa maison. Et par ce chemin elle est arrivée bien haut, comme je le sais, pour avoir été son père de confession fort souvent. » (*Lettre à Mme la présidente Bruslard*. Édition Migne, tome V, p. 445.)

les pestiférés de son armée; et meurt gai, constant, avec un verset de David dans la bouche. Je vous donne ce saint pour votre spécial patron pour toute cette année. L'année qui vient, s'il plaît à Dieu, je vous en donnerai un autre, après que vous aurez bien profité en l'école de celui-ci. »

Mme de Chantal eut à peine reçu ce règlement si sage, si bien en rapport avec ses besoins, si évidemment plein de l'esprit de Dieu, qu'elle s'appliqua à le mettre en pratique avec cette ardeur qu'elle apportait à tout, mais particulièrement aux choses divines. Cette ardeur, il faut l'avouer, pour nous rendre compte du caractère de Mme de Chantal, était excessive. Il y manquait encore cette modération que nous admirerons plus tard. Passionnée pour le bien, Mme de Chantal ne pouvait en entrevoir l'ombre même, sans se sentir enthousiasmée et sans se jeter ardemment à sa poursuite. Souvent elle ne pouvait l'atteindre, quelquefois elle le dépassait. Dans les deux cas, elle souffrait beaucoup. Il faut entendre son saint directeur lui expliquer cet état qu'elle ne comprenait pas, lui analyser le fond de son âme avec une rare clarté, et, en lui faisant toucher du doigt ses plaies, lui en indiquer les remèdes. Et c'est là, en effet, l'admirable mission du directeur, de pénétrer dans des âmes qui ne se connaissent pas, de les révéler à elles-mêmes, d'éclairer leurs obscurités, de leur faire sentir les causes secrètes de leurs peines, de les guérir quelquefois, de les consoler, de les fortifier toujours.

« Il y a quelque chose en moi, écrivait Mme de Chantal à saint François de Sales, qui n'a jamais été

satisfait; mais je ne saurois dire ce que c'est. » — « Je le voudrois bien savoir pour vous le dire, répond saint François de Sales; cependant seroit-ce point peut-être une multitude de désirs qui fait des obstructions en votre esprit? » Il ajoute avec une grâce charmante : « J'ai été malade de cette maladie-là [1]. »

C'est, en effet, la maladie de tous ceux qui commencent : quand une âme se décide à pratiquer la vertu, elle éprouve d'abord les plus vifs désirs du bien; mais, afin de la tenir dans l'humilité et de lui faire sentir son néant et le besoin qu'elle a de lui, Dieu ne met pas toujours ni tout d'abord dans sa volonté des forces proportionnées avec ses attraits et suffisantes pour exécuter ce qu'elle désire. Alors commence un état pénible, où l'âme tourmentée de grands attraits pour le bien, mais trop faible pour les suivre, s'agite, se débat dans un labeur qui ne laisse pas que d'être très fécond. Cela dure quelquefois bien des années, jusqu'à ce que l'activité trop humaine soit détruite, et l'humilité nécessaire solidement établie.

Saint François de Sales emploie plusieurs lettres pleines de comparaisons les mieux choisies et semées de mots les plus heureux, pour expliquer à Mme de Chantal cet état dans lequel elle entrait, et qu'elle ne comprenait pas. Il la compare à une colombe qui voudrait voler, mais qui n'a pas encore d'ailes, ou à un oiseau attaché sur une perche, qui s'agite, se débat, mais inutilement, puisqu'il est attaché, et il ajoute : « Ne vous débattez point; ne vous empressez point pour voler; ayez patience que vous ayez des ailes pour vo-

[1] *Lettres inédites* de saint François de Sales, 21 nov. 1604.

ler comme les colombes; je crains infiniment que vous n'ayez un peu trop d'ardeur à la proie, que vous ne vous empressiez et multipliiez les désirs un peu trop dru. »

Voilà la plaie indiquée; il la décrit ensuite à merveille : « Vous voyez la beauté des clartés, la douceur des résolutions, il vous semble presque que vous les tenez, et le voisinage du bien vous en suscite un appétit de même, et cet appétit vous empresse et vous fait élancer, mais pour néant; car le maître vous tient attachée sur la perche; ou bien vous n'avez pas encore vos ailes, et cependant vous amaigrissez par ce mouvement continuel du cœur, et alanguissez continuellement vos forces... Examinez bien votre procédure en cet endroit; peut-être verrez-vous que vous bandez trop votre esprit au désir de ce souverain goût que le bien apporte à l'âme. Cet empressement est un défaut en vous, et c'est ce je ne sais quoi qui n'est pas satisfait, car c'est un défaut de résignation; vous vous résignez bien, mais c'est avec un mais, car vous voudriez bien avoir ceci et cela, et vous vous débattez pour l'avoir.

Combien d'âmes pourraient se reconnaître à ce portrait tracé de main de maître! Voici maintenant le remède : « Pour un remède donc, ma fille, puisque vous n'avez pas encore vos ailes pour voler, ne vous débattez point, ne vous empressez point, ayez patience que vous ayez des ailes. » Et plus bas : « Il faut faire des essais, mais modérés, mais sans se débattre, mais sans s'échauffer. » Et encore : « Or sus, arrêtez-vous, ne vous empressez point. Vous verrez que vous vous en trouverez mieux, et vos ailes s'en

fortifieront plus aisément. » Et enfin : « Un simple désir n'est pas contraire à la résignation, mais un pantèlement de cœur, un débattement d'ailes, une agitation de volonté, une multiplication d'élancements, cela, indubitablement, est faute de résignation. » Le tout se termine par cette comparaison éloquente de Moïse, qui, du haut de la montagne, vit la terre promise après laquelle il avait tant soupiré, et qui mourut sans y entrer. « Il avoit votre verre d'eau aux lèvres, s'écrie saint François de Sales, et ne pouvoit boire. O Dieu, quels soupirs devoit jeter cette âme! Il mourut là plus heureux pourtant que plusieurs qui entrèrent dans la terre promise, puisque Dieu lui fit l'honneur de l'ensépulturer lui-même. »

Nous sommes loin, on le voit, des conseils qui avaient été donnés à Mme de Chantal par son premier directeur et qui l'avaient tant fait souffrir. Ce ne sont plus ces vives excitations, excellentes vis-à-vis d'une personne molle et lâche, mais si imprudentes quand elles s'adressaient à une âme telle que notre sainte; ces ardeurs de directeur qui, s'ajoutant aux ardeurs déjà excessives de la pénitente, la jetaient dans des efforts qui l'épuisaient; ces exercices de piété, si multipliés et si appliquants, qui lui fatiguaient l'esprit; ces liens qui l'étouffaient et qui mettaient dans la contrainte une âme qui y était déjà trop portée. Saint François de Sales suit une marche toute contraire. Au lieu d'aiguillonner Mme de Chantal, il la contient, la modère, l'apaise; surtout il s'efforce de la dilater. Son mot capital, qu'il lui répète souvent, qui termine presque toutes ses lettres, qu'il lui fait lire et méditer dans tous les livres de spiritualité où ce sujet est

approfondi, est celui-ci : qu'il ne faut point trop pointiller en l'exercice des vertus; qu'il faut y aller rondement, franchement, naïvement, à la vieille française, avec liberté, à la bonne foi; qu'il en doit être de même des ordres et des conseils qu'il lui donne; que ces mots : *Faites ceci, ne pensez plus à cela*, ne doivent pas être pris *ric à rac*, mais s'entendre *grosso modo*, en toute liberté et bonne foi. « Tant je crains, ajoute-t-il, l'esprit de contrainte et de mélancolie; tant je veux, ma chère fille, que vous ayez un cœur large et grand, et tout à fait dilaté au chemin de Notre-Seigneur[1] ! »

Mme de Chantal avait bien besoin d'une pareille direction. Aux peines extérieures, qui rendaient sa position si cruelle au château de Monthelon, se joignaient des peines intérieures qui, croissant chaque jour, lui causaient par moment des anxiétés et des tristesses profondes. Vers la fin de 1604, elle se vit assiégée d'horribles tentations contre la foi, de doutes sur les plus adorables mystères, et en particulier sur la divinité de l'Église. Si par moments ces tentations diminuaient, c'était pour faire place à des obscurités, à des impuissances, à de grandes sécheresses, à une absence complète de goût et de sentiment dans la pratique de la vertu. Vainement elle se donnait à l'oraison; son esprit, si vif en toutes choses, restait dans les ténèbres. S'appliquait-elle à aimer Dieu, il lui semblait que son cœur était de marbre. Le seul nom de Dieu la refroidissait. Il en résultait des désolations

[1] Voir en particuler, dans les lettres de saint François de Sales, celle du 1er novembre 1605, et, dans les inédites, celle du 7 mars 1606.

impossibles à décrire, et que saint François de Sales, avec toute sa science de docteur, toute sa sollicitude de père, parvenait à peine à apaiser.

« Vous ne pouvez pas croire, ma très chère fille, lui écrit saint François de Sales le 18 février 1605, tout à fait au début de cette peine, que les tentations contre la foi et l'Église viennent de Dieu; mais qui a jamais enseigné que Dieu en fût l'auteur?... Des suggestions de blasphème, d'infidélité, de mécréance, ah! non, elles ne peuvent sortir de notre bon Dieu : son sein est trop pur pour concevoir de tels objets. C'est le diable qui va partout autour de notre esprit, furetant et brouillant, pour voir s'il pourroit trouver quelque porte ouverte. Il faisoit comme cela avec Job, avec saint Antoine, avec sainte Catherine de Sienne, et avec une infinité de bonnes âmes que je connois, et avec la mienne, qui ne vaut rien et que je ne connois pas. Et quoi! pour tout cela, ma bonne fille, se faut-il fâcher? Laissez-le se morfondre, et tenez les avenues bien fermées! il se lassera enfin, ou, s'il ne se lasse, Dieu lui fera lever le siège. Souvenez-vous de ce que je pense vous avoir dit une autre fois. C'est bon signe qu'il fasse tant de bruit et de tempêtes autour de la volonté : c'est signe qu'il n'est pas dedans. »

Le souverain remède à ce genre de tentations, c'est le mépris. Moins on y fait attention, plus vite elles disparaissent. Mais c'est ce qu'il était très difficile d'obtenir du caractère ardent de Mme de Chantal et de cette délicatesse de conscience qui s'imaginait toujours y avoir consenti ou y avoir donné occasion. « Vos tentations contre la foi sont revenues, lui écrivait-il cinq mois après, et, encore que vous ne leur répliquiez pas

un seul mot, elles vous pressent. Vous ne leur répliquez pas, voilà bon, ma fille; mais vous y pensez trop, mais vous les craignez trop, mais vous les appréhendez trop; elles ne vous feroient nul mal sans cela. Vous êtes trop sensible aux tentations. Vous aimez la foi, et ne voudriez pas qu'une seule pensée vous vînt au contraire; et tout aussitôt qu'une seule vous touche, vous vous en attristez et troublez. Vous êtes trop jalouse de cette pureté de foi; il vous semble que tout la gâte. Non, non, ma fille, laissez courir le vent, et ne pensez pas que le frifilis des feuilles soit le cliquetis des armes. Dernièrement, continue-t-il, j'étois auprès des ruches des abeilles, et quelques-unes se mirent sur mon visage : je voulois y porter la main et les ôter : Non, me dit un paysan, n'ayez point peur, et ne les touchez point; elles ne vous piqueront nullement; si vous les touchez, elles vous mordront. Je le crus, pas une ne me mordit. Croyez-moi, ne craignez point ces tentations, ne les touchez point; elles ne vous offenseront point; passez outre et ne vous y amusez point[1]. »

Saint François de Sales revient souvent sur ce conseil capital de mépriser les tentations contre la foi; il y insiste longuement, à cause du caractère impétueux et ardent de la sainte. « Sus, sus, ma fille, courage! lui dit-il; que votre cœur soit toujours à son Jésus, et laissez clabauder ce mâtin à la porte tant qu'il voudra. » Et six semaines après : « Ayez le courage grand et de longue haleine, lui écrit-il avec éloquence; ne le perdez pas pour le bruit et surtout ès

[1] Lettre du 30 août 1605.

tentations de la foi. Notre ennemi est un grand clabaudeur. Moquez-vous de lui et le laissez faire. Ne contestez point; mais faites-lui la nique, car tout cela n'est rien. Il a bien crié autour des saints et fait plusieurs tintamarres. Mais quoi? pour cela, les voilà logés à la place qu'il a perdue, le misérable[1] ! »

En même temps qu'il lui apprenait à mépriser le démon et ses attaques, saint François de Sales s'efforçait de développer dans son cœur l'amour de Notre-Seigneur, ce sentiment de confiance et d'abandon entre ses mains, qui est le plus énergique des remèdes au milieu de la tentation. « Représentez à votre imagination, lui écrivait-il, Jésus-Christ crucifié entre vos bras et votre poitrine, et dites cent fois en baisant son côté : c'est ici mon espérance; c'est la vive source de mon bonheur... Jamais rien ne me déprendra de ses amours. Je le tiens, et je ne le lâcherai point qu'il ne m'ait mise en lieu d'assurance... Et avec cela, ma fille, que craindrez-vous? Viennent l'orage et la tempête, vive Jésus! vous ne périrez point[2]. »

Comment de tels conseils, si sages, si bien en rapport avec les besoins de Mme de Chantal, donnés avec une telle autorité et un tel ascendant, n'auraient-ils pas consolé et fortifié notre sainte! Dans l'accablement où ses peines la jetaient, on l'entendait encore dire: Mon âme est triste jusqu'à la mort; ou bien, tombant à genoux, elle s'écriait: Mon Père, que ce calice passe. « Mais sitôt que je l'avois dit, ajoute-t-elle, je sentois une avidité ardente de le boire jusqu'à la dernière

[1] Lettre du 1er novembre 1605.
[2] Lettre du 6 août 1606.

goutte, et retournois dire à Notre-Seigneur : Mon Dieu, faites-moi miséricorde. Que ce calice ne passe point que je ne l'aie bu[1]. »

Cependant ces ardeurs duraient peu, car il fallait que l'épreuve eût son cours, et il arrivait des moments où, la peine prenant le dessus, la sainte, malgré toute sa foi et toute son énergie, tombait dans le découragement.

C'est trop souvent l'état de ces âmes que Dieu épure au feu des tribulations intérieures. Être unie à un Dieu de lumière, et vivre dans les ténèbres, posséder dans son cœur un Dieu qui est l'amour même, et se sentir froide et de marbre, comment cela se peut-il faire? Ne faut-il pas que Dieu se soit éloigné, que l'âme soit abandonnée? De là des désolations que rien ne pourrait faire comprendre à ceux qui ne les ont pas éprouvées. Aussi Notre-Seigneur, qui a porté toutes nos croix, après avoir connu la trahison de Judas, le reniement de saint Pierre, la faiblesse de Pilate, la moquerie d'Hérode, les souffrances et les crachats; après avoir senti au jardin des Oliviers les peines intérieures, l'ennui, la tristesse, le découragement, l'abattement, a voulu subir aussi la plus dure de toutes, l'abandon apparent de Dieu, et on l'entendit s'écrier : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné! Ce fut vers le milieu de l'année 1605 que Mme de Chantal sentit pour la première fois la pointe douloureuse de cette épine, et, bien qu'elle fût intimement unie à Dieu, on la vit en quelque sorte défaillir dans la pensée que Dieu n'était plus avec elle.

[1] Maupas, *Histoire de sainte Chantal*, p. 58.

Ici surtout saint François de Sales fut vraiment admirable. On ne sait ce qui émerveille le plus, ou de cette vive sensibilité qui lui faisait ressentir toutes les douleurs de Mme de Chantal, ou de cette science profonde du cœur humain et des écrits des maîtres de la vie spirituelle, ou de cette sainte et charmante imagination qui met tout en œuvre avec une fécondité qui ne s'épuise pas. Il multiplie les comparaisons pour expliquer à Mme de Chantal l'état de son âme, pour lui faire comprendre comment, malgré cette absence apparente de Dieu, elle lui est toujours intimement unie. Tantôt il lui rappelle l'exemple du bon larron auquel Notre-Seigneur avait promis qu'il serait ce jour-là avec lui en paradis, et il ne fut pas plus tôt mort que le soir même il le mena en enfer. « Vrai Dieu! s'écrie saint François de Sales, que devoit-il penser, descendant dans les abîmes? Je crois qu'il disoit : Non, je ne craindrai nul mal, car, Seigneur, tu es avec moi[1]. » D'autres fois le saint directeur propose à sa pénitente désolée l'exemple de sainte Madeleine au pied de la croix, au moment où les ténèbres couvrirent la terre : « Oh! qu'elle devoit être mortifiée de ne plus voir son cher Seigneur! Elle se relevoit sur ses pieds, fichoit ardemment ses yeux sur lui, mais elle ne voyoit qu'une certaine blancheur pâle et confuse. Elle étoit néanmoins aussi près de lui qu'auparavant[2]. »

D'autres comparaisons non moins vraies se pressent sous la plume de saint François de Sales[3], et le mè-

[1] Lettre du 3 octobre 1605.
[2] Lettre du 29 juin 1606.
[3] Lettre du 6 août 1606.

nent toujours à la même conclusion : « Laissez faire, tout va fort bien ; tant de ténèbres que vous voudrez, mais cependant nous sommes près de la lumière ; tant d'impuissances qu'il vous plaira, mais nous sommes aux pieds du Tout-Puissant. Vive Jésus! que jamais nous ne nous séparions de lui, soit en ténèbres, soit en lumière[1]. »

Du reste, en consolant Mme de Chantal, saint François de Sales n'oublie jamais de l'humilier ; grand esprit, et surtout fin et pénétrant, qui comprenait qu'au fond de toutes ces tentations gît toujours une racine d'amour-propre, laquelle dans les âmes les plus saintes n'est jamais complètement desséchée. « Ce n'est pas grande merveille, lui écrivait-il, qu'un esprit de pauvre petite veuve soit foible et misérable ; mais que voudriez-vous qu'il fût? quelque esprit clairvoyant, fort, constant et subsistant. Agréez que votre esprit soit assortissant à votre condition, esprit de veuve, c'est-à-dire vil et abject de toute abjection, hormis celle de l'offense de Dieu[2]. » Et ailleurs : « Connoissez que vous êtes une pauvre petite chétive veuve. Aimez cette chétive condition ; glorifiez-vous de n'être rien, puisque votre misère sert d'objet à la volonté de Dieu. Entre les gueux ceux qui sont les plus misérables et desquels les plaies sont plus grandes et plus effroyables se tiennent pour les meilleurs gueux et plus propres à attirer l'aumône. Nous ne sommes que des gueux ; les plus misérables sont de meilleure condition. La miséricorde de Dieu les regarde volontiers[3]. »

[1] Lettre du 29 juin 1601.
[2] Lettre du 29 juin 1606.
[3] Lettre du 1er novembre 1606.

« Je vis dernièrement, continue-t-il avec cette aimable naïveté qui n'appartient qu'à lui, une veuve à la suite du saint Sacrement, et où les autres portoient de grands flambeaux de cire blanche, elle ne portoit qu'une petite chandelle que peut-être elle avoit faite; encore le vent l'éteignit. Cela ne l'avança ni recula du saint Sacrement. Elle ne laissa d'être aussitôt que les autres à l'église[1]. »

Peut-être ai-je tort de m'arrêter si longtemps, de multiplier ainsi les citations; mais il y a dans ces lettres tant de bon sens et tant de cœur, quelque chose de si fin et de si profond, et, sous ces flots d'imagination, une science si sérieuse de Dieu et de l'homme, que je ne puis me lasser de les lire, et quand elles se trouvent sous ma plume, je ne sais pas m'arrêter en les copiant.

Cependant, de quelque secours que fussent pour elle les lettres de son saint directeur, Mme de Chantal crut qu'il était nécessaire qu'elle le revît, afin de lui donner de vive voix ces mille éclaircissements qui s'envoient difficilement dans une lettre. Saint François de Sales y consentit, et lui assigna pour lieu de réunion le château de Sales, à trois lieues d'Annecy, où habitait sa mère, Mme de Boisy, avec une partie de sa famille. Mme de Chantal y arriva le 21 mai 1605[2]. Saint François de Sales, averti de son arrivée, alla au-devant d'elle l'attendre sur la route, et, comme la voiture avait du retard, il passa près de trois heures,

[1] Lettre du 29 juin 1606.

[2] Elle arriva au château de Sales le 21 mai, dit Charles-Auguste. C'est par erreur que la mère de Chaugy l'y fait arriver le 29, qui était le jour de la Pentecôte.

seul, dans une grange, sur le bord du chemin. Là il eut une sorte d'extase; c'est du moins ce qu'on peut entrevoir sous la forme modeste de son récit, et, tout perdu en Dieu, il pressentit les grandes choses dont l'heure allait bientôt sonner[1].

Sainte Chantal refit sa confession générale, et déploya sa conscience devant son saint directeur avec de si extraordinaires sentiments de Dieu, que saint François de Sales en était transporté de joie. Bientôt, une ferveur toute divine les gagnant tous deux, leurs cœurs se fondirent en des conversations qui ne sont plus de la terre.

« C'est donc tout de bon, disait saint François de Sales, que vous voulez servir Jésus-Christ?

— Tout de bon, répondit-elle.

— Donc vous vous dédiez toute au pur amour?

[1] Veut-on avoir une idée du respect des saints pour la vérité, et de la confiance que mérite par conséquent leur histoire? On avait recueilli dans différents mémoires tous les faits de la vie de saint François de Sales, et on les envoyait à sainte Chantal, qui les revoyait et les corrigeait. Dans un de ces mémoires on avait affirmé que saint François de Sales avait eu, en attendant sur la route, une vraie extase; sainte Chantal s'alarme : « J'ai vu dans ce mémoire, écrit-elle aussitôt, qu'on fait mention d'un ravissement; je pense que je puis avoir donné lieu de dire cela, faute de m'être bien expliquée, ou que l'on a oublié mes paroles. J'écris à l'auteur du mémoire pour savoir où il a appris ce fait; que s'il le tient de quelque lieu assuré, j'en avertirai Votre Révérence, sinon voici ce qu'il en est. » Et sainte Chantal explique que saint François de Sales demeura seul trois heures sur la route, « avec des pensées admirables et des vues de je ne sais quoi de grand et d'extraordinaire » sur le sujet de sa venue, qu'elle ne l'a pas interrogé, mais que Dieu à ce moment a donné au saint évêque de grandes lumières avec des goûts et certitudes intérieures, etc. (*Lettres inédites de sainte Chantal*, p. 54.) On voit quelle délicatesse et quel respect pour la vérité.

— Toute, afin qu'il me consume et me transforme en soi.

— Est-ce sans réserve que vous vous y consacrez?

— Oui, sans réserve je m'y consacre.

— Méprisez-vous donc tout le monde comme fiente et ordure, pour avoir Jésus-Christ et sa bonne grâce?

— Je le méprise de toute mon âme, et il m'est en horreur.

— Pour conclusion, ma fille, vous ne voulez donc que Dieu?

— Non, non, rien que lui pour le temps et pour l'éternité. »

Dans une de ces conversations célestes, saint François de Sales, ravi de joie à la vue des torrents de grâces qui coulaient dans cette sainte âme, lui dit avec son style figuré : « O ma fille, ma chère fille, il tombe bien de l'eau du ciel. » Elle, toute ravie en Dieu, ne comprenant pas qu'il parlait des torrents de grâce et ne prenant pas garde que le temps était serein, repartit vivement : « Laissons pleuvoir, mon père, laissons pleuvoir. » Ce qui fit sourire François de Sales, qui lui dit de continuer.

Il n'était du reste question, dans toutes ces conversations, que du présent, jamais de l'avenir; de la nécessité d'aimer Dieu dans le monde, jamais de quitter celui-ci. Un jour pourtant la pensée de tout quitter, d'être dépouillée de tout pour Dieu, se présenta à l'esprit de Mme de Chantal, et ce cri sortit de son cœur : « O mon Dieu! mon Père! eh! ne m'arracherez-vous point au monde et à moi-même! » Il lui fit une ré-

ponse grave, tardive et sérieuse : « Oui, un jour vous quitterez toutes choses, vous viendrez à moi, et je vous mettrai dans un total dépouillement et nudité de tout pour Dieu. » Mais il lui défendit de jamais penser à cela, ne s'occupant qu'à sanctifier le présent, et s'abandonnant, pour ce qui regarde l'avenir, à la sainte conduite de Dieu.

Mme de Chantal, outre la joie de s'entretenir si saintement et si utilement avec son saint directeur, eut au château de Sales un autre bonheur qui lui fut bien doux aussi : ce fut de renouveler et de rendre tout à fait intime la connaissance qu'elle avait commencée à Saint-Claude avec Mme de Boisy, mère de saint François de Sales. Cette femme vénérable, qui avait été mère de treize enfants, et qui vivait au château de Sales, entourée de tous ceux que Dieu lui avait laissés, de ses gendres, de ses belles-filles, dans une union et une paix qui ravissaient d'admiration le saint évêque lui-même, conçut pour Mme de Chantal une amitié toute particulière.

Le château de Sales était alors égayé et édifié par les premiers bégayements d'un enfant qui fut depuis célèbre, Charles-Auguste, fils de Louis de Sales et de Mme de Cussy, celui qui, plus tard, évêque de Genève, et successeur de son oncle saint François de Sales, a écrit sa vie avec tant de piété et de charme. Il avait alors dix-sept mois, et l'on remarquait avec attendrissement mille rapports entre ses premières paroles et celles qui avaient donné, pendant l'enfance de saint François de Sales, de si grands indices de sa sainteté future. « Mme de Chantal, dit un vieil historien, eut grand empressement de voir et d'observer ce petit en-

fant, et l'ayant pris entre ses mains, elle le bénit d'une tendre affection et l'aima toujours depuis d'une sainte inclination. Elle lui mit au cou un riche reliquaire d'or, et le petit Charles-Auguste, qui en ce temps-là commençoit à marcher et à dire quelques paroles, se jetoit souvent sur les bras et entre les genoux de cette dame, qui conseilloit ses père et mère de le tirer du sein de sa nourrice, soit parce qu'il étoit déjà trop avancé pour ne pas prendre une plus forte nourriture, soit qu'elle avoit pris garde que la nourrice étoit d'une complexion un peu trop vive et trop précipitée. Son conseil fut suivi de point en point. Le jour qu'il fut sevré, on fit l'aumône générale aux portes du château, et les trois vertueuses dames le firent porter à l'église, où la baronne de Chantal le présenta au prêtre pour le bénir, et toutes trois communièrent à son intention. Lorsqu'il fut arrivé à un âge parfait, la digne dame de Chantal lui disoit souvent de fort bonne bonne grâce qu'il étoit un peu son enfant, puisqu'elle l'avoit offert à Dieu, et qu'elle l'avoit sevré. Aussi Charles-Auguste conçut pour elle, toute sa vie, une estime aussi grande que si elle eût été sa mère, et lui en donna toujours le nom.

« Ce fut par le conseil de sainte Chantal que Charles-Auguste fut envoyé aux études, et avant de partir il alla prendre sa bénédiction et recevoir ses avis. Plus tard, Mgr Jean-François de Sales, évêque de Genève, étant sur le point de donner à son neveu la première tonsure, la mère de Chantal voulut lui donner sa première soutane et lui fit, de sa main, sa première ceinture, par un motif de singulière affection. Charles-Auguste en fit tant d'estime, qu'il a toujours gardé

cette ceinture comme une espèce de relique précieuse, et ne la portoit que les jours de grandes fêtes[1]. »

Mais ne devançons pas les temps ; nous retrouverons plus tard Charles-Auguste dans les parloirs de la Visitation ; nous le verrons, docteur et évêque, venir demander à la mère de Chantal des conseils, des prières et des exemples ; nous verrons aussi notre sainte lui mettre en main la plume avec laquelle il a écrit la plus exacte, au témoignage de sainte Chantal, et la plus charmante, au jugement des hommes de goût, de toutes les histoires de saint François de Sales.

[1] *La Maison naturelle, historique et chronologique de saint François de Sales,* par Nicolas de Hauteville, prêtre, docteur en théologie et chanoine de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Paris, 1669, in-4°, p. 308.

CHAPITRE HUITIÈME

PROGRÈS VISIBLES DANS LA SAINTETÉ
— MADAME DE CHANTAL SE DÉVOUE DE PLUS EN PLUS AU SERVICE
DES PAUVRES

1606

On ne tarda pas à s'apercevoir des progrès de Mme de Chantal sous l'habile direction du saint évêque de Genève. Sa fière et ardente nature se transformait. Elle avançait à grands pas dans la pratique de l'humilité, de la douceur, de la mortification, de la patience, de ces vertus si difficiles en elles-mêmes, si opposées à toutes ses inclinations : non pas qu'elle ne s'y fût déjà appliquée, et même avec succès, mais elle les entendait maintenant d'une certaine manière nouvelle qu'on ne lui avait pas encore vue, et qui charmait tout le monde.

Ces progrès, que les historiens ont remarqués, devinrent surtout sensibles au retour du voyage dont nous venons de parler. Jusque-là, Mme de Chantal n'avait, pour ainsi dire, qu'entrevu saint François de Sales, et, si l'on en excepte les lettres, qui avaient été fréquentes, elle ne lui avait parlé qu'à la hâte;

mais cette fois, ayant eu le bonheur de passer dix jours entiers au château de Sales, témoin pendant ce long temps des merveilles que la grâce opérait visiblement dans son saint directeur, elle sentit s'augmenter encore, s'il était possible, la vénération qu'elle avait conçue pour lui dès le premier jour de leur rencontre, et ce sentiment de confiance et de docilité, qui est la condition la plus indispensable pour profiter de la direction. « Je voyois Dieu, dit-elle, habiter dans ce saint pasteur avec une telle plénitude, que je ne le regardois jamais, ce me semble, sans quelque sentiment de la présence de Dieu, et j'aurois estimé comme un grand bonheur d'abandonner toutes les choses du monde pour être petite servante en sa maison, afin de rassasier mon âme des paroles de vie qu'il proféroit à toute heure. »

De son côté, saint François de Sales, qui, lui aussi, n'avait encore vu Mme de Chantal que très peu et à la hâte, profita de cette occasion pour l'observer plus attentivement; et, pénétrant comme il l'était, il eut bientôt remarqué, parmi d'admirables qualités, quelques légers défauts, reste d'une éducation du grand monde, qu'il lui indiqua avec infiniment de douceur, que celle-ci supprima avec non moins de générosité, et qui, tout légers qu'ils étaient, empêchaient ses vertus de se développer et de resplendir de tout leur éclat.

Dès le lendemain de son retour du château de Sales, Mme de Chantal fit un acte qui indiqua cette certaine manière dont elle entendrait désormais la vertu. Jusque-là elle avait eu l'habitude, comme les femmes du monde, de se faire habiller par une de ses ser-

vantes. A cinq heures du matin, elle l'appelait pour lui allumer sa chandelle et son feu en hiver et lui donner ses vêtements. La pauvre fille, qui avait toujours peur de faire attendre sa maîtresse, à quelque heure de la nuit qu'elle s'éveillât, faisait de grands efforts pour ne pas se rendormir; ce qui lui était très pénible. En revenant de Sales, Mme de Chantal déclara à sa servante qu'elle ne voulait plus qu'elle la vînt habiller, et qu'elle s'habillerait bien toute seule. On sut que saint François de Sales avait exigé cette réforme, et elle raconta elle-même en toute humilité comment la chose était arrivée. C'était par hasard que le saint évêque avait appris ces détails; il avait été aussitôt trouver Mme de Chantal, l'avait reprise avec bonté, et lui avait dit : « Il vous faut avoir une dévotion si douce envers Dieu et si débonnaire envers le prochain, que personne n'en soit importuné et incommodé. Si vous voulez chercher Dieu en l'oraison de grand matin, n'est-il pas raisonnable que vous vous leviez seule pour le mieux trouver, sans donner de la peine superflue à ceux qui vous servent? »

Cette parole fut pour Mme de Chantal une lumière. Depuis lors non seulement elle n'appela plus ses femmes de chambre pour l'aider à s'habiller, mais elle commença à s'en passer pour tout le reste, le plus qu'il lui fut possible, allumant elle-même son feu, balayant sa chambre, faisant son lit, préparant ses vêtements, ne se laissant plus mettre une toilette par ses servantes, et ne leur demandant que ce qu'elle ne pouvait pas faire elle-même. Des gens à courte vue s'imagineront qu'elle augmentait sa peine; non, elle retrouvait sa liberté.

C'était la même manière de faire vis-à-vis du vieux baron de Chantal, son beau-père. Pendant le carême, par exemple, elle se levait de grand matin, montait à cheval et s'en allait à deux lieues de distance entendre la messe et le sermon à Autun; et, aussitôt après le sermon, fidèle à la recommandation de saint François de Sales d'avoir une dévotion qui n'incommode personne, elle sortait d'Autun par des rues détournées, afin de n'être pas arrêtée en chemin, et revenait à cheval au grand trot, pour arriver à l'heure où son beau-père se mettait à table, « tâchant en tout, ajoute un biographe, de ne lui pas donner l'ombre d'un sujet de fâcherie. »

« Depuis son retour de Sales, dit la mère de Chaugy, on vit reluire en elle une sainte liberté d'esprit toute nouvelle, accompagnée de grandes suavités. Ses dévotions n'étoient plus ennuyeuses à personne, ce qui faisoit donner de grandes bénédictions à notre bienheureux Père, reconnoissant que Dieu avoit suscité ce saint homme en ce temps pour rendre la dévotion aimable, facile et accostable à tout le monde. Les domestiques de cette sainte veuve disoient, par proverbe entre eux, ainsi que nous l'avons appris de leur propre bouche : « Le premier conducteur de madame ne la faisoit prier que trois fois, et nous en étions tous ennuyés; mais monseigneur de Genève la fait prier à toutes les heures du jour, et cela n'incommode personne[1]. »

Pour achever de donner à la vertu de Mme de Chantal toute sa perfection, il fallait qu'on parvînt

[1] *Mémoires*, I, chap. XVII.

à dissiper ces nuages de tristesse qui pesaient sur son visage depuis la mort de son mari, et depuis le commencement de ses peines intérieures, et qui, malgré elle, pouvaient la rendre un peu pénible à ceux qui l'entouraient. C'était une œuvre difficile, mais dont saint François de Sales sentait toute l'importance, et à laquelle il s'était appliqué depuis le premier jour de sa rencontre avec Mme de Chantal. Ce conseil d'être joyeuse, on peut dire qu'il remplit toutes les lettres du saint et habile directeur. « Vivez toute joyeuse, lui dit-il, toute constante à notre cher Jésus. » Et ailleurs : « Vivez joyeuse et soyez généreuse. Dieu, que nous aimons, et à qui nous sommes voués, nous veut en cette sorte-là. » Et encore : « Vous ne voudriez, pour rien du monde, offenser Dieu ; n'est-ce pas assez pour vivre joyeuse ? » Quelquefois ce n'est qu'un mot dans les adieux d'une lettre : « Soyons joyeux. » D'autres fois il laisse courir sa plume : « Tenez-vous joyeusement humble devant Dieu, et tenez-vous humblement joyeuse devant le monde. Si les hommes vous estiment, moquez-vous-en joyeusement ; s'ils ne vous estiment pas, consolez-vous joyeusement. » Et encore ce trait charmant qui caractérise bien saint François de Sales, et que nous nous reprocherions d'omettre : « Croyez-moi, jamais les Israélites ne purent chanter en Babylone, parce qu'ils pensoient à leur pays, et moi je voudrois que nous chantassions partout. »

Ces aimables conseils, renouvelés au château de Sales, commençaient à porter des fruits. Mme de Chantal reprenait de jour en jour un visage plus gai. Le chant renaissait sur les lèvres. On l'entendait

souvent chanter les psaumes de David, mis en vers par Philippe Desportes, abbé de Tiron. Elle avait toujours ce livre avec elle, même quand elle allait par les champs, à cheval. Elle le faisait pendre dans un petit sac, à l'arçon de sa selle, afin de pouvoir chanter le long de sa route.

En même temps que Mme de Chantal faisait de si grands progrès dans l'esprit de douceur et de sainte amabilité, saint François de Sales veillait à ce qu'elle ne perdît rien de son énergie, de cette vigueur qui faisait le fond de son âme. Il l'exerçait sans cesse à se mortifier, à se vaincre, ce qui est le plus bel emploi de la force, et, indépendamment des mortifications qu'elle connaissait et qu'il avait autorisées, du cilice, de la discipline, il profita de ces dix jours passés au château de Sales pour lui en apprendre d'autres plus simples, plus communes, mais qui, pratiquées avec courage et surtout avec constance, brisent la nature plus complètement et plus vite peut-être que le cilice et la discipline. « J'ai ouï dire à Mme de Chantal, écrivait une religieuse, qu'étant au monde elle s'étoit nourrie en une si grande délicatesse, qu'elle ne mangeoit que de certains endroits. Mais, étant veuve et sous la conduite de notre bienheureux Père, elle s'affranchit de cette délicatesse. Ce bienheureux, nous disoit-elle, lorsque j'avois l'honneur de manger à sa table, qui savoit mes répugnances et aversions en certaines viandes, quand il y en avoit sur la table, me demandoit tout doucement si je mangerois bien de cela, comme s'il eût ignoré ma répugnance. Je lui répondois : Monseigneur, je n'en ai jamais mangé, il m'en servoit tout sur-le-champ. Une fois, par

exemple, sachant l'aversion naturelle qu'elle avoit à manger des olives, il lui en servit, déclarant qu'il désiroit qu'elle en mangeât; ce qu'elle fit aussitôt, quoique avec une extrême répugnance [1]. »

De retour au château de Sales, Mme de Chantal résolut de continuer ce genre de mortification auquel, malgré sa haute sainteté, elle ne s'était pas appliquée jusque-là. Pour cela, et afin de se mortifier dans le choix des aliments, elle chargea une demoiselle de compagnie attachée à sa personne de servir à table. De cette façon elle était souvent servie contre son goût; mais on ne s'en apercevait pas, tant la nature était domptée et comme morte en elle. Lorsqu'il y avait quelque dîner de cérémonie au château, elle redoublait d'adresse pour dissimuler aux convives sa mortification. Elle recevait gracieusement sur son assiette les morceaux les plus délicats qui lui étaient offerts, les découpait avec soin et feignait de les manger de bon appétit; mais elle avait donné le mot à une domestique, qui de temps en temps lui enlevait adroitement son assiette, et ainsi les parties les plus succulentes du gibier et de la volaille étaient réservées pour les pauvres [2].

C'était la même mortification dans ses vêtements. Nous avons vu qu'à la mort de son mari elle avait donné toutes les parures de sa jeunesse, et qu'elle avait pris un habit très simple. Elle avait conservé jusqu'alors ses longs cheveux, qui étaient beaux.

[1] Procès de canonisation, tome II, *Mémoires* de la mère Dorothée de Marigny, p. 976, 992.

[2] *Déposition* de la sœur Marie-Aimée de Sonnaz, *super art.* LXXXII.

Elle les frisait et les poudrait, selon la mode de cette époque, et « elle y avoit de l'attache[1] ». Au retour du château de Sales, elle fit le sacrifice de cette dernière vanité, une des plus recherchées et des plus chères. On ignore si saint François de Sales avait exigé qu'elle coupât ses cheveux; toujours est-il qu'il y applaudit, et que peu après il l'excita lui-même à un plus grand dépouillement. « J'ai pensé, il y a plus de trois mois, lui écrivait-il le 11 février 1607, à vous écrire que ce carême nous ferions bien de faire une défaite complète de la vanité de vos habits. Faites-là donc, puisque Dieu nous l'inspire ainsi; vous ne laisserez pas d'être assez brave aux yeux de votre époux[2]. »

Docile à cet avis, Mme de Chantal prit « une coiffure sans façon, des nages noires, un bandeau de crêpe et une coiffe de taffetas noir, un collet fort petit et de toile épaisse sans empois, des manchettes basses, larges de deux doigts, une robe d'étamine si simple, qu'elle n'avoit pas même de galon, une jupe de sergette noire, et ne voulut jamais user de bas de soie[3]. »

Mais c'était surtout dans ses rapports avec les pauvres que brillaient du plus vif éclat les merveilleux progrès que la sainte faisait en humilité, en douceur, en mortification, en détachement de toutes choses. Elle débuta à Monthelon par un trait héroïque. Le jour de la Trinité 1604, elle se promenait sur le soir, proche du château, lorsqu'elle vit venir à

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, Ire partie, ch. XVIII.
[2] *Lettres* de saint François de Sales, 11 février 1607.
[3] *Mémoires* de la mère de Chaugy, Ire partie, ch. XVIII.

elle trois jeunes gens de fort bonne mine qui lui demandèrent l'aumône. Elle se trouvait par hasard sans argent. Le seul objet de valeur qu'elle eût sur elle était une bague en or; mais elle y tenait infiniment, car cette bague avait été portée par son mari, et elle la lui avait ôtée du doigt le jour même de sa mort. Elle n'hésita pas néanmoins, et, la donnant à l'un d'eux, elle le pria que ce fût pour tous les trois. Ils la remercièrent d'une manière très gracieuse, ajoutant avec un air qui ne se peut rendre qu'ils étaient bons amis, et qu'en donnant à l'un elle avait donné à tous. A ce mot, elle fut tout à coup saisie d'un sentiment si vif de la présence de Dieu, qu'elle tomba à genoux et leur baisa les pieds avec une indicible joie. Quand elle se releva, ils avaient disparu, sans qu'on pût savoir par où ils avaient passé. Depuis lors, elle demeura si amoureuse des pauvres, qu'elle fit vœu de ne jamais refuser l'aumône, quand elle lui serait demandée pour l'amour de Dieu[1].

Non contente de ce vœu et de celui qu'elle avait précédemment fait de travailler toujours pour les pauvres, elle mit un plus grand soin à les visiter dans leurs réduits. Elle y allait tous les jours, même pendant les excessives chaleurs de l'été ou parmi les neiges de l'hiver. En sortant du château, elle disait aux personnes qui l'accompagnaient, pour exciter leur foi et la sienne : « Nous allons visiter Notre-Seigneur sur le mont du Calvaire, ou au jardin des Olives, ou au saint sépulcre, » diversifiant les stations, afin de fournir chaque jour un aliment divin à sa piété.

[1] *Déposition* de la mère Favre de Charmette.

Pour elle, en effet, un pauvre, ce n'était pas seulement un frère souffrant, c'était Notre-Seigneur lui-même caché sous des haillons, et continuant, derrière ce voile, dont la foi seule peut pénétrer l'obscurité, sa vie humiliée et sa douloureuse passion. Pénétrée de respect pour ce sacrement de la pauvreté, auquel elle croyait comme au mystère de la Trinité ou de la sainte Eucharistie, elle ne s'approchait des pauvres que comme on s'approche dans le monde des princes et des rois. Elle les saluait profondément, elle leur parlait souvent avec un grand respect; souvent elle les servait à genoux, elle à qui Dieu avait refusé, disait-elle, l'honneur de naître dans la pauvreté [1].

Si elle les trouvait endettés ou en procès, elle se chargeait de payer leurs dettes et de soutenir leurs droits. Et lorsqu'elle allait à Dijon, elle avait toujours avec elle « quelques sacs de papiers de ces bons villageois pour faire consulter au bon président son père; ce qu'il faisoit avec une grande bénignité ». Les pauvres manquaient-ils de draps, de vêtements, elle en envoyait aussitôt chercher au château. « Elle avoit, dit la mère de Chaugy, des habits de réserve pour les pauvres, et quand il en venoit à elle de très misérables, drilleux et pleins de vermine, elle leur

[1] Cette sainte manière d'envisager les pauvres, qui avait été très commune au moyen âge, n'avait pas disparu, il s'en fallait bien, au seizième siècle. L'illustre d'Aguesseau, parlant de son père et de sa mère, dit : « Ils regardoient les pauvres *comme leurs enfants*, de sorte que s'ils avoient dix mille francs à placer, ils n'en plaçoient que huit, et en donnoient deux aux pauvres, qu'ils regardoient comme leur propre sang, par une adoption sainte et *glorieuse pour eux*, qui mettoient Jésus-Christ *même au rang de leurs enfants...* »

faisoit mettre ces habits qu'elle tenoit tout faits, et prenant les haillons que les pauvres posoient, elle les faisoit bouillir dans de l'eau pour en ôter la vermine, et, de ses propres mains, les recousoit et les rapiéçoit. Quand les habits des pauvres n'avoient point de vermine et qu'ils étoient seulement déchirés, on l'a vue souvent, avec des fausses manches et un tablier blanc devant elle, étendre ces habits sur sa table et les vergeter, faisant encore de même après les avoir raccommodés, pour les rendre plus propres aux pauvres [1]. »

Lorsque la maladie se joignait à la pauvreté, la charité de Mme de Chantal devenait encore plus respectueuse et plus tendre. Elle avait au château une petite chambre écartée où elle tenait des eaux, des onguents, des remèdes qu'elle préparait elle-même pour les pauvres. Tout cela était si net et si bien rangé, que dans le village, si l'on voulait louer la propreté d'une maison, on disait par manière de proverbe : « Cela est propre comme la boutique de Mme de Chantal. » Avant de sortir, elle se munissait des remèdes dont elle croyait avoir besoin ; et, arrivée auprès des malades, « elle lavoit leurs plaies de ses propres mains, ôtoit le pus et la chair pourrie, et les pansoit avec soin et dévotion, faisant quelquefois cette charité à genoux. » — « Des personnes qui étoient alors à son service nous ont assuré, dit la mère de Chaugy, qu'elles lui avoient vu souvent baiser les pieds des pauvres et appliquer ses bénites lèvres sur des maux si horribles, qu'elles frémissoient d'y fixer leurs regards [2]. »

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, Ire partie, ch. XVIII.

[2] *Mémoires*, Ire partie, ch. XVIII.

Elle faisait ensuite leurs lits, balayait leurs chambres, s'asseyait auprès d'eux quelques instants; puis, après leur avoir essuyé le visage, s'ils avaient la fièvre, elle leur disait adieu avec un air si affectueux, qu'on eût dit une mère qui venait de soigner son enfant.

Il ne faudrait pas s'imaginer que des actes pareils ne coûtassent rien à Mme de Chantal. On voit, dans sa correspondance avec saint François de Sales, « qu'en faisant le lit des malades elle avoit des répugnances, » comme aussi « à entendre les mauvais sermons [1] ». Mais elle trouvait dans sa foi et dans son amour de Dieu le courage de faire tous les sacrifices qui se présentaient, petits ou grands.

Les malades approchaient-ils de leur fin, elle voulait qu'on l'avertît, afin qu'elle fût présente à leur dernière heure, et qu'elle pût, à ce moment suprême, les aider de ses lumières et de ses exhortations. Les riches sollicitaient la même faveur, et il n'était presque personne, dans le village, qui entrât en agonie sans qu'aussitôt on courût chercher la sainte baronne. Elle excellait à consoler dans les derniers abattements de la vie, et à rassurer au milieu des premières sueurs de la mort. Était-elle absente au moment du décès, on allait encore la chercher. « Aucun de la maison n'eût osé ensevelir la personne défunte, et disoit par respect : C'est le droit de Mme la sainte baronne. Elle demandoit cette grâce aux pauvres, en échange du soin qu'elle prenoit d'eux pendant leurs maladies [2]. »

[1] Migne. *Lettres sans date,* p. 1419.

[2] *Déposition* de la sœur Marie-Philiberte de Monthouz, *super art.* XXVIII.

Au retour de ces courses, il était rare qu'elle ne trouvât, assis sur les bancs de pierre du château, un grand nombre de pauvres qui l'attendaient. Il y en avait qui venaient de très loin, pour être pansés par elle, surtout ceux qui avaient des chancres, et que personne ne voulait soigner. Mme de Chantal les recevait toujours avec un visage aimable, et elle a avoué « que le jour le plus long pour elle et le plus ennuyeux étoit celui où l'occasion lui avoit manqué de servir les pauvres[1] ».

Si quelque chose dans la vie des saints pouvait trouver grâce aux yeux du monde, ce devrait être la charité : mais les actes les plus sublimes sont quelquefois les actes les moins compris. La conduite de Mme de Chantal ne tarda pas à être l'objet d'un blâme général. Elle perdait son temps, disaient les uns ; elle eût mieux fait, disaient d'autres, de soigner son beau-père. Mme de Chantal, sans entrer dans aucune discussion, répondait humblement qu'elle ne prenait rien du temps qu'elle devait à son beau-père ; et « en outre, disait-elle, il a des serviteurs et servantes pour le servir ; mais ce pauvre de Jésus-Christ n'aura personne si je le quitte ». Après cela, méprisant les censures du monde, elle continuait à visiter les pauvres, et à servir ceux que l'Église appelle divinement bien les membres souffrants de Jésus-Christ[2].

Cette expression, « les membres souffrants de

[1] *Déposition* de la sœur Marie-Aimée de Sonnaz, *super art.* XXVIII.

[2] *Déposition* de la mère Marie-Antoinette de Sacconay, *super art.* LXII.

Jésus-Christ, » n'était pas pour Mme de Chantal une de ces paroles vagues qu'on répète sans les comprendre, c'était un mystère vivant dont elle pénétrait tous les jours davantage la profondeur. A force de méditer, elle avait entrevu d'ineffables rapports entre la passion de Jésus-Christ sur la croix et cette passion douloureuse que tout homme subit tôt ou tard par la maladie ou l'adversité. De même qu'il mendie dans les pauvres, Jésus-Christ lui apparaissait souffrant dans les malades, pleurant dans les affligés, et se servant en quelque sorte de leurs douleurs pour continuer ainsi, à travers les siècles, mais sous une autre forme, le sacrifice expiateur qui a sauvé le monde. Aussi rien ne pouvait ni abattre Mme de Chantal, ni la faire reculer, et son âme, nourrie de ces grandes idées, s'élevait de plus en plus à l'héroïsme.

Un jour, entre autres, un paysan revenant du marché d'Autun trouva dans un fossé de la route un pauvre garçon couvert de lèpre et abandonné de tous. Le bonhomme met pied à terre et le charge sur sa monture pour en faire, selon l'usage, présent à la sainte baronne. Celle-ci le reçut avec une joie extraordinaire, le fit coucher dans un lit qui était toujours prêt pour recevoir les pauvres, et, ayant fait un paquet de ses haillons afin de les nettoyer de la vermine; elle prit les ciseaux, et, de ses propres mains, elle coupa les cheveux et oignit la tête de ce pauvre lépreux. Après quoi elle lui mit un bonnet bien blanc, et elle alla elle-même brûler ses cheveux sans permettre à aucune de ses servantes de les toucher. Tout le temps que dura sa maladie, et ce fut long, elle vint

le visiter trois ou quatre fois par jour, huilant elle-même sa tête et pansant sa lèpre avec une gaieté inaltérable. S'il lui arrivait d'être retenue auprès de son beau-père, ou de se trouver dans une société qu'elle ne pouvait pas quitter, elle chargeait une servante d'aller porter le repas à son pauvre malade. Celle-ci, qui n'avait pas la vertu de sa maîtresse, posait promptement près du lit ce qu'elle apportait, et se retirait aussitôt en se bouchant le nez, ce qui faisait fondre en larmes le pauvre lépreux. « Quand Mme de Chantal vient, disait-il, elle ne se bouche jamais le nez ; elle s'assied proche de moi et m'instruit pour mon salut. Mais quand elle ne peut venir, tous les autres m'abandonnent. » Ce pauvre enfant mourut peu après. Mme de Chantal le veilla des nuits entières, et lui fit recevoir les derniers sacrements. Au moment d'expirer, il se tourna vers elle les mains jointes, lui demandant sa bénédiction. Elle la lui donna, et l'embrassant : « Va, mon enfant, lui dit-elle, meurs en paix, tu seras porté comme Lazare, par les mains des anges, dans le sein d'Abraham. » Elle lava ensuite son corps, et l'ensevelit de ses propres mains. Un des cousins de Mme de Chantal, qui se trouvait par hasard au château de Monthelon, et qui n'avait pas comme elle la vue de Jésus-Christ dans le pauvre, lui dit, avec des paroles de colère et de mépris : « Madame, vous oubliez donc que, dans l'ancienne loi, quiconque touche un lépreux en demeure souillé. — Oh ! reprit la sainte avec dignité, voyez-vous, depuis que j'ai lu dans l'Évangile que mon Sauveur avoit été vu comme un lépreux, je n'ai plus horreur de la lèpre, excepté de celle du péché. » Et elle con-

tinua à laver le corps du pauvre défunt. Elle assista à son enterrement, et, tout le temps que dura la cérémonie, elle médita cette parole : Dieu élève le pauvre de la fange et le fait asseoir parmi les princes de son peuple [1].

On cite d'elle, à cette époque, un autre trait de charité qui est plus beau encore. Il y avait proche de Monthelon une femme jeune et fort jolie, qui, pour complaire à son mari, coupa une verrue qu'elle avait proche du nez et qui diminuait un peu sa beauté. Malheureusement l'opération ne réussit pas; un chancre apparut, et en peu de temps elle devint si laide, que son mari même l'abandonna. Quand cette pauvre femme se vit ainsi délaissée, elle s'adressa à notre sainte baronne, la providence de tous les abandonnés. Mme de Chantal commença aussitôt à panser trois fois par jour ce chancre, qui rongeait avec une épouvantable activité le visage de cette femme. Tous les soins furent inutiles. Le mal, se jetant aux joues et au front, décharna tellement le visage, que c'était chose effroyable à voir et insupportable à sentir. La pauvre femme fut bientôt séquestrée dans une petite chambre, où pendant trois ans et demi elle ne vit que Mme de Chantal, tout le monde fuyant ce dégoûtant spectacle. Le chancre, continuant toujours ses ravages, après avoir décharné les mâchoires et mis les dents à nu, monta d'une part jusqu'aux oreilles, et de l'autre descendit jusqu'au-dessous du menton, en sorte que le visage de cette femme eût ressemblé à

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 71. *Dépositions* de la mère Favre de Charmette et de la sœur Marie-Antoinette de Sacconay, *super art.* XXIII.

une tête de mort, sans les yeux, qui, roulant dans leurs orbites décharnées, la rendaient encore plus effrayante.

Les parents de notre sainte mirent tout en œuvre pour obtenir qu'elle cessât de soigner cette femme. N'y pouvant réussir, ils se décidèrent à avertir M. le président Frémyot, se plaignant vivement de l'imprudence de Mme de Chantal, et exagérant le danger où elle était de prendre la maladie et de la communiquer à ses enfants. M. Frémyot, très ému, écrivit une lettre sévère à sa fille. « En vertu de l'autorité du pouvoir qu'un père a sur sa fille, lui disait-il en terminant, je vous défends de toucher cette femme chancreuse. Si vous ne vous souciez pas de vous-même, ayez pitié de ces quatre beaux enfants que Dieu vous a laissés et desquels il vous demandera compte. » Mme de Chantal n'hésita pas à obéir. Elle continua de préparer trois fois par jour ce qui était nécessaire pour panser la malade, et elle le lui portait dans sa chambre, s'abstenant de la toucher, M. son père ne lui ayant défendu que cela.

Cette pauvre femme ne vécut plus guère que trois semaines. Telle était l'activité de ce chancre, qu'après lui avoir détaché les mâchoires, il lui avait fait un trou dans le gosier, et c'est par cette ouverture que notre sainte lui faisait descendre dans l'estomac un peu de nourriture avec un instrument qu'elle avait fait faire pour cet usage. Elle ne pouvait plus prononcer une seule parole. Son souffle sortait par ce trou avec un bruit pitoyable : spectacle capable de faire reculer même les plus intrépides. Au moment de mourir, cette pauvre victime n'avait qu'un regret,

c'était de ne pouvoir communier. Mme de Chantal lut ce regret dans ses yeux, et, ne voulant pas moins soigner son âme que son corps, elle obtint du curé qu'il lui donnât, par ce trou du gosier, une petite parcelle de la sainte hostie, avec des pincettes d'argent qu'elle fit faire exprès. La bonne femme décéda doucement et chrétiennement un demi-quart d'heure environ après cette heureuse communion[1].

A peine fut-elle ensevelie qu'on amena à Mme de Chantal un pauvre vieillard tout couvert de gale et de furoncles. Elle le garda et le pansa pendant dix mois, au bout desquels, étant mort, elle l'ensevelit de ses propres mains.

Tandis que Mme de Chantal révélait ainsi chaque jour, dans des actes d'un si beau dévouement, la grandeur de son amour pour les pauvres, un voyage qu'elle fit à Bourbilly l'appela tout à coup à un héroïsme encore plus grand. C'était vers la fin de septembre. Elle venait d'arriver à Bourbilly pour surveiller les vendanges, lorsque la dyssenterie éclata tout à coup au village, et bientôt il y eut un grand nombre de morts et de mourants. Notre sainte, émue de pitié pour ces pauvres malades, qui manquaient de tout, se consacra aussitôt, avec une ardeur toute divine, à leur service. Tous les matins, avant le lever de l'aurore, et après avoir fait son heure d'oraison mentale, elle s'en allait visiter tous les malades, leur porter des remèdes et nettoyer leurs immondices. Elle assistait ensuite à la messe, après laquelle elle

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 72. *Déposition* de la mère Favre de Charmette, *super art.* XXIII.

retournait servir les malades des maisons les plus éloignées. Le soir, elle faisait une seconde visite dans toutes les maisons du village, et au retour elle demandait compte des travaux de la journée et de l'état de ses biens ; « car jamais ses dévotions ne la rendirent moins vigilante à conserver et à accroître le bien de ses enfants[1]. » Souvent il arrivait que le soir, au moment où elle rentrait épuisée de fatigues, on la venait chercher pour assister un mourant, et elle passait la nuit à genoux au pied de son lit, priant avec lui, le servant comme une mère et l'excitant à mourir saintement. Sept semaines s'écoulèrent ainsi pendant lesquelles il n'y eut pas de jour où elle ne lavât et ensevelît de ses propres mains trois ou quatre cadavres.

Elle succomba enfin. La fièvre et la dyssenterie la réduisirent bientôt à un tel état, qu'on désespéra de ses jours. Dans cette extrémité, elle fit écrire à son beau-père pour lui demander pardon et lui confier ses quatre petits orphelins; après quoi, abandonnée à la sainte volonté de Dieu, elle lui offrit le sacrifice de sa vie. Mais l'heure n'en était pas venue. Une nuit, étant à la dernière extrémité, au moment où tout le monde attendait qu'elle entrât en agonie, elle fut inspirée de faire un vœu à la sainte Vierge; et tout aussitôt la vie lui fut rendue. Elle se leva donc, et, après avoir mis ordre à ses affaires, elle monta à cheval et s'en alla à Monthelon. Elle y fut reçue avec une joie difficile à décrire par ses quatre petits enfants, qui n'avaient fait que pleurer depuis qu'on

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 78.

avait reçu la lettre qui annonçait sa maladie, et même par son beau-père qui ne se pouvait consoler à l'idée de la perdre; « car, malgré les persécutions qu'elle avoit reçues au château de Monthelon, elle y étoit regardée et tenue comme une sainte [1]. » D'autre part, à peine ils la surent arrivée, que les habitants de Monthelon accoururent en grand nombre, ne sachant comment exprimer leur joie. Les femmes, les enfants se pressaient autour d'elle, lui baisant les mains, et les pauvres bénissaient Dieu de leur avoir rendu leur mère.

Profondément émue et consolée par ces témoignages d'affection, Mme de Chantal reprit avec une nouvelle ardeur, au milieu de ce bon peuple, sa vie active, dévouée, généreuse, consacrée de plus en plus au soulagement de toutes les misères et à la consolation de toutes les douleurs. Mais nous n'y insisterons pas; car il faut se hâter, et d'autres merveilles nous attendent.

Le souvenir, du reste, de cette héroïque charité ne s'est pas affaibli avec le temps, au milieu des populations que Mme de Chantal a tant aimées. Les habitants de Bourbilly l'avaient surnommée la *sainte baronne;* ceux de Monthelon l'ont baptisée d'un nom plus doux, et qui semble indiquer la transformation qui s'est faite en elle depuis qu'elle s'est mise sous la direction du bienheureux évêque de Genève; ils l'appellent *notre bonne Dame.* C'est le nom qui se lit au bas de sa statue, dans l'église de Monthelon; c'est le nom qu'ils lui donnent dans leurs prières du matin et du soir, et jusque dans l'accomplissement des actes les plus so-

[1] Maupas, p. 79.

lennels de la religion. Aujourd'hui encore, après deux siècles révolus, lorsqu'un paysan de Monthelon entre dans une église, et qu'il s'agenouille au tribunal de la pénitence pour faire l'aveu de ses fautes, on le reconnaît tout de suite. Il commence toujours ainsi : « Je me confesse à Dieu, le Père tout-puissant, à la bienheureuse vierge Marie, à saint Michel archange, à saint Jean-Baptiste, aux saints apôtres Pierre et Paul, à tous les saints, et à *notre bonne Dame* [1]. »

[1] Je tiens ce fait de la bouche d'un grand nombre de prêtres de la ville d'Autun et des villages environnants.

CHAPITRE NEUVIÈME

MADAME DE CHANTAL MÈRE
— COMMENT ELLE ÉLEVAIT SES ENFANTS
— FIDÉLITÉ DE SA TENDRESSE POUR SON MARI DÉFUNT
— PAR AMOUR POUR LUI ET PAR AMOUR POUR DIEU, ELLE REFUSE
UN SECOND ET MAGNIFIQUE MARIAGE

1607

Cependant les enfants de Mme de Chantal commençaient à grandir, et plus ils avançaient en âge, plus on voyait croître la sollicitude de leur mère; elle ne les quittait ni le jour ni la nuit; elle travaillait avec un zèle infatigable à former leur esprit, leur cœur, leur conscience; sentant qu'ils n'avaient plus de père, elle reportait sur eux tout l'amour qu'elle avait eu pour lui, et nous allons voir, à la fin de ce chapitre, combien cet amour était profond et persévérant; elle les couvrait d'une tendresse qui est une des merveilles les plus admirables peut-être, mais jusqu'ici les moins remarquées, d'une vie si féconde en merveilles.

Deux choses ont pu jeter quelque ombre sur ce côté du caractère de Mme de Chantal : d'une part l'acte héroïque par lequel va se clore la première partie de sa

vie; de l'autre, la manière dont jusqu'ici son histoire a été écrite. On ne nous permettrait pas d'adresser des reproches aux pieuses historiennes qui dans le silence du cloître ont recueilli avec tant de zèle, et raconté d'une manière si gracieuse et si touchante les actions de Mme de Chantal. Des regrets, du moins, nous seront permis. Ni la mère de Chaugy, ni aucune des sœurs qui ont déposé sur la vie et la mort de notre sainte ne l'avaient connue avant son entrée en religion. Elles ont dit ce qu'elles savaient, ce qu'elles avaient vu. Elles ont admirablement dépeint la religieuse, la fondatrice, la sainte crucifiée intérieurement avec Jésus-Christ, et élevée aux plus hauts degrés de l'union avec Dieu; elles ont moins bien vu la femme du monde, elles ont à peine soupçonné l'épouse, elles n'ont presque pas connu la mère. Ces petits enfants, qui reviennent presque à chaque page de la correspondance de saint François de Sales et de sainte Chantal, et qui sont de de la part de celle-ci l'objet d'une sollicitude si active, si infatigable, trop ardente même, et que saint François de Sales est obligé de modérer, sont à peine nommés dans les *Mémoires;* le peu qui s'y trouve est disséminé dans mille endroits, raconté d'une manière incidente. Il faut ouvrir les lettres des deux saints, consulter quelques pièces inédites ou excessivement rares, étudier des notices détachées, et avec ces secours restituer un des côtés les plus aimables et les instructifs de la vie de notre sainte.

Nous avons dit plus haut que pendant sa courte et pure union avec le baron de Chantal, en huit ans de mariage, elle avait eu six enfants; deux étaient morts au berceau; il en restait quatre, un fils et trois filles.

Le fils, qui était l'aîné, se nommait Celse-Bénigne; il allait entrer dans sa douzième année. Vif et plein d'esprit, bien fait de corps, brave jusqu'à la témérité, d'une franchise qui devait dégénérer en rudesse, mais qui alors était charmante, Celse-Bénigne laissait déjà entrevoir ces qualités qui devaient en faire quelques années après, au témoignage de Bussy-Rabutin, un des plus accomplis cavaliers de France pour le corps, pour l'esprit et le courage. » — « Il étoit extrêmement enjoué, ajoute-t-il; il y avoit dans tout ce qu'il disoit un tour qui réjouissoit les gens. Mais ce n'étoit pas seulement par là qu'il plaisoit, c'étoit encore par l'air dont il disoit les choses; tout jouoit en lui[1]. » Destiné au parlement par M. le président Frémyot, qui désirait lui laisser son siège héréditaire, il se montra de bonne heure si passionné pour les batailles et les plaisirs, qu'il fallut y renoncer et le laisser suivre ses goûts. Envoyé à la cour, dont il fut bientôt l'ornement et l'idole, entouré d'une foule d'amis d'un rang très supérieur au sien, qui le gâtèrent par leurs flatteries et l'entraînèrent dans des entreprises aventureuses où il joua mille fois sa tête sans perdre jamais l'honneur ni la foi, Celse-Bénigne fut tour à tour l'espoir, la joie, la crainte et la douleur suprême de sa mère.

La plus âgée des trois petites filles, qui s'appelait Marie-Aimée, avait un an de moins que Celse-Bénigne. C'était une enfant charmante. « Bien qu'on ne vît encore les grâces dont elle étoit enrichie que comme les pointes de l'aurore ou les boutons des arbres qui

[1] *Généalogie manuscrite* de la famille des Rabutin.

promettent de belles fleurs, chacun remarquoit que cette lumière naissante feroit un grand jour. Elle étoit parfaitement belle, de riche taille et de très belle humeur, d'un bon esprit, d'un jugement solide, avec la meilleure grâce du monde en toutes ses actions[1]. » De grandes dispositions pour la piété soutenaient ces belles qualités naturelles. « A un âge où les autres enfants ne sont capables que de petits jeux innocents et de pensées puériles, elle étoit susceptible des plus hautes réflexions. L'oraison mentale, qui n'est que pour les parfaits, commença d'être son exercice ordinaire, et c'étoit une merveille de voir tous les jours cette petite fille dans la chapelle, devant sa mère, à genoux comme un petit ange, sans mouvoir autre chose que ses lèvres, pour prononcer ses prières vocales, et, les ayant achevées, faire un gros quart d'heure d'oraison mentale sur le point que sa bonne mère et directrice lui avoit donné, et duquel ensuite elle lui rendoit compte avec une fidélité et une netteté admirables[2]. » Tant de grâces soutenues par de si rares vertus avaient décidé Mme de Chantal à élever Marie-Aimée pour le monde, vers lequel elle inclinait du reste, et dont nous lui verrons traverser les écueils sans toucher à aucun, jusqu'à ce qu'elle s'éteigne à la fleur de son âge, après avoir été épouse à douze ans, mère à dix-neuf, veuve en même temps que mère, religieuse aussitôt que veuve, à la fois novice et professe sur son lit de mort, digne, par la beauté de ses vertus, le charme de son innocence et

[1] *Marie-Aimée de Chantal*, par la mère de Chaugy.

[2] *Notice inédite* sur la baronne de Sales de Thorens, fille aînée de sainte Jeanne-Françoise. (*Archives d'Annecy.*)

la sublimité de ses sentiments à l'heure dernière, d'avoir été la fille de sainte Chantal et la belle-sœur de saint François de Sales.

La seconde fille de Mme de Chantal se nommait Françoise, et, dans la langue un peu dure de nos campagnes, on l'appelait Françon. C'était une enfant assez différente de Marie-Aimée, moins portée à la piété, plus vive, plus impatiente, plus espiègle, un peu prompte comme son frère; très inclinée à l'amour du monde avec tout ce qu'il fallait pour y réussir, « gaie, enjouée, bien faite, toute d'esprit et de feu, un grand air, des manières agréables. Elle n'avoit pas (comme Marie-Aimée) ces traits fins et délicats qui charment; mais elle avoit je ne sais quoi de noble et de bien fait qu'on admire; enfin de quoi éblouir les autres et s'aveugler soi-même[1]. » Mme de Chantal, que ce mélange de qualités et de défauts effrayait, désirait en secret que Françoise entràt dans la vie religieuse, comme on souhaite le port à un vaisseau trop faible pour braver l'orage. Nous la verrons plus tard, mariée au comte de Toulongeon, devenir une des femmes les plus aimables et les plus vertueuses d'une société où il y en avait tant, et tromper les craintes de sa mère par la piété la plus solide au milieu d'une très haute fortune.

Enfin la troisième et la plus petite des filles de Mme de Chantal se nommait Charlotte. Elle était née quinze jours avant la mort de son père, et les premières caresses que Mme de Chantal lui avait données avaient

[1] *Oraison funèbre* de haute et puissante dame Françoise de Rabutin de Chantal, comtesse de Toulongeon, seconde fille de la bienheureuse mère de Chantal.

été pleines de larmes. Soit pour cette raison, soit qu'en effet Charlotte fût encore mieux douée que ses sœurs, Mme de Chantal en avait les plus hautes espérances. « C'est un esprit angélique, disait-elle souvent, nous en ferons quelque chose de bon. » Charlotte avait, en effet, et elle conserva jusqu'au dernier jour de sa courte carrière l'innocence, la candeur, l'ingénuité d'un ange. C'était un de ces êtres que Dieu montre aux hommes, mais qu'il se réserve; fleurs du ciel et non de la terre, que Dieu, jaloux, se hâte de cueillir avant que le souffle des passions humaines ait courbé leur tige ou terni leur éclat.

Tous ces enfants étaient encore bien jeunes lorsque saint François de Sales vint prêcher le carême à Dijon. On sait combien il aimait les enfants. « Il les caressoit et mignardoit avec un souris et maintien si gracieux que rien plus; eux pareillement s'accostoient de lui en toute privauté et confiance. » Souvent ses domestiques voulaient chasser cette foule d'enfants qui, dès qu'il apparaissait, couraient à lui : « Eh! laissez-les venir, » disait-il; puis les mignotant et les flattant de sa main sur la joue : « Voici mon petit ménage (faisoit-il), c'est mon petit ménage que ceci[1]. »

On conçoit qu'avec de pareilles habitudes saint François de Salles eut bientôt fait connaissance avec les enfants de Mme de Chantal. Non seulement Celse-Bénigne et Marie-Aimée, mais la petite Françoise elle-même prenaient un plaisir inexprimable à le regarder et à l'entendre. « Quand elle voyoit entrer ce saint

[1] *La Vie de l'illustrissime François de Sales,* par le R. P. Louis de la Rivière, de l'ordre des Minimes, 1 vol. in-12. Lyon, 1625.

prélat, dit un contemporain, elle se jetoit à ses pieds; elle l'écoutoit avec un plaisir peu ordinaire aux enfants qui n'aiment que la bagatelle; et à voir cette petite fille le regarder et l'entendre, on auroit dit ou qu'elle avoit une raison beaucoup plus avancée que l'âge, ou une piété qui prévenoit beaucoup la raison. Saint François de Sales en étoit charmé, et malgré cette grande présence de Dieu qui l'occupoit si pleinement, malgré cette majesté qu'une profonde vertu soutenoit mieux que sa dignité d'évêque, il ne pouvoit s'empêcher de lui faire de ces sortes de caresses où l'on semble devenir enfant pour plaire aux enfants[1]. » Il agissait ainsi avec Celse-Bénigne, avec Marie-Aimée, et même avec la petite Charlotte. Il les nomme, il les salue, il les caresse dans toutes ses lettres. « Je ne salue jamais les anges que je ne salue le vôtre, écrit-il à Mme de Chantal; rendez-moi la pareille, et Celse-Bénigne aussi, pour lequel je prie toujours, et toute votre compagnie. » Et quelque temps après : « Je me recommande aux petites, mais pénétrantes prières de Celse-Bénigne, et si Aimée commence à me donner quelques petits souhaits, je les tiendrai pour très chers. » Et dans une autre lettre : « J'aime notre Celse-Bénigne et la petite Françon; Dieu soit à jamais leur Dieu, et l'ange qui a béni leur mère les veuille bénir à jamais. » Et ailleurs : « J'aime bien votre petite cadette (Charlotte), puisque c'est un esprit angélique, comme vous dites. » Enfin, toutes ses lettres contiennent d'aimables souhaits à la petite famille, qu'il tient pour sienne en Notre-Seigneur, et

[1] *Oraison funèbre* de Mme Françoise de Rabutin-Chantal.

dont il réclame sans cesse les petites et pénétrantes prières.

Du reste, on s'imagine aisément que, dans sa correspondance, saint François de Sales ne s'en tient pas à de simples souhaits relativement aux enfants. Il était consulté sur tout ce qui regardait leur éducation. Ces craintes, ces désirs, ces espérances, qui sont la douloureuse joie du cœur d'une mère pendant qu'elle élève ses enfants, étaient chaque jour confiés à saint François de Sales, et par ses réponses nous pouvons voir combien grande, sérieuse et ardente même, était la la sollicitude de Mme de Chantal pour la bonne éducation de ses enfants.

Celui qui l'inquiétait davantage était Celse-Bénigne. Elle apercevait en lui, avec le germe des plus heureuses et des plus brillantes qualités, des défauts qui ne faisaient que naître, mais qui pouvaient grandir et tout gâter; et, comme elle sentait vaguement que, malgré les désirs de son grand-père, Celse-Bénigne passerait probablement sa jeunesse à la cour ou à l'armée, elle s'effrayait de l'avenir. Elle en parlait souvent à saint François de Sales, et, de son côté, le saint évêque, comprenant l'importance d'une pareille œuvre, ne négligeait rien pour aider Mme de Chantal à s'en acquitter dignement.

Ainsi qu'il arrive quelquefois, c'était au sein même de sa famille que Mme de Chantal trouvait les premières difficultés pour l'éducation de Celse-Bénigne. Soit à Dijon, soit à Monthelon, le voisinage de ses grands parents ne lui était pas bon. A Dijon, le croirait-on? l'excellent Mgr André Frémyot était presque un obstacle. Il aimait trop Celse-Bénigne, il applau-

dissait trop à ses espiègleries, à ses saillies spirituelles. Il ne dissimulait pas assez la joie d'avoir un neveu si accompli. Celse-Bénigne le voyait, et sa vanité naturelle croissait chaque jour sous cette influence. Saint François de Sales, averti par la mère inquiète, touche discrètement ce premier point délicat. « Et pour notre Celse-Bénigne, écrit-il, je m'assure que M. son oncle aura plus soin de l'éducation de sa petite âme que de celle de son extérieur. Si c'étoit un autre oncle, je dirois que vous en eussiez le soin vous-même, afin que ce trésor d'innocence ne se perdît.

« Ne laissez pas de jeter dans son esprit de douces et suaves odeurs de dévotion, et de souvent recommander à M. son oncle la nourriture de son âme[1]. »

Mais le grand péril était à Monthelon. Le vieux baron de Chantal, entiché de ses titres, glorieux de son nom et de ses hauts faits, inspirait sans cesse à Celse-Bénigne les idées les plus fausses sur la véritable gloire, et semait dans son âme des germes d'orgueil, de fierté et d'indépendance, qui déjà plusieurs fois avaient produit des rébellions et des coups de tête. Aussi saint François de Sales insiste plus vivement sur ce point. Il recommande à Mme de Chantal « de ravaler fort à Celse-Bénigne la gloire purement mondaine », de lui en montrer sans cesse la vanité, le ridicule, le danger; de ne lui faire apparaître la religion que sous son côté grand et noble, seul capable de toucher un esprit comme le sien, porté aux grandes choses; de la lui révéler surtout dans ses œuvres de

[1] Lettre du 6 août 1606.

dévouement et de générosité, afin de saisir Celse-Bénigne par le cœur après l'avoir séduit par l'imagination, et d'arriver ainsi « à planter dans sa petite âme des prétentions au service de Dieu, toutes nobles et vaillantes ». Conseils admirables, où l'on voit saint François de Sales varier sa méthode selon la nature des esprits qu'il dirige, et tracer en quelques lignes le plus beau et le plus vrai programme d'éducation chrétienne à l'usage des jeunes gens.

Pour la seconder dans cette œuvre difficile, car il ne s'agissait pas seulement de former le cœur de Celse-Bénigne, il fallait commencer à former son esprit, Mme de Chantal avait, lorsqu'elle était à Dijon, son vénérable père, M. le président Frémyot, grande âme et noble caractère, on le sait, mais en même temps esprit très cultivé, versé à la fois dans le droit et dans les lettres, écrivant en latin aussi bien qu'en français, éloquent en l'une et l'autre langue, digne enfin, par les grandes qualités de son âme, d'être le père de Mme de Chantal, et, par les brillantes et solides qualités de son esprit, d'être l'aïeul de Mme de Sévigné.

Mais, quoiqu'il fût d'un vrai secours pour aider à la direction générale des études de Celse-Bénigne, il ne pouvait suffire, et, par le conseil de saint François de Sales, l'enfant avançant en âge, et l'heure étant venue de le mettre aux mains des hommes, on songea à lui trouver un précepteur.

Mme de Chantal n'eut pas à chercher longtemps ni bien loin. Son frère André, lorsqu'il alla dans sa jeunesse à Paris pour y faire ces longues et fortes études à la suite desquelles il avait été successivement reçu docteur en droit civil, en droit canon et en théologie,

avait été accompagné et dirigé par un ecclésiastique des plus distingués, qu'on s'était habitué à nommer « le bon M. Robert », parce qu'il était d'une douceur, d'une humilité et d'une simplicité ravissantes; mais qu'on aurait pu nommer le savant M. Robert, car il fut assurément un des hommes les plus doctes de son temps.

Après avoir fini l'éducation d'André Frémyot, il entreprit donc, sur la demande de Mme de Chantal, celle de Celse-Bénigne, y joignit bientôt celle des deux enfants de sa sœur, Bénigne et Jacques de Neufchèzes, qui étaient orphelins et auxquels elle servait de mère; et dans toutes ces œuvres il porta tant d'intelligence, un si grand cœur, un dévouement si inépuisable, qu'en retour Mme de Chantal voua à ce saint prêtre une affection, une estime, une vive et profonde reconnaissance dont on trouve des traces, plus de trente ans après, dans les dernières lettres de sa vie.

Ce fut pour le président Frémyot un grand repos d'esprit, et pour saint François de Sales une grande joie de penser que, dans une œuvre si difficile, en présence d'un enfant dont la nature était si vive, si ardente, si impatiente de tout frein, Mme de Chantal aurait un pareil aide. « J'ai pensé à votre cher fils, lui écrit saint François de Sales, et, connoissant son humeur, je crois qu'il faut avoir grand soin de son esprit, afin que maintenant il se forme à la vertu, ou qu'au moins il ne pense pas au vice, et pour ce il le faut bien recommander au bon M. Robert, et lui faire souvent goûter le bien de la vraie sagesse par des remontrances et des recommandations de ceux qui sont

vertueux[1]. » Et encore : « Je bénis Notre-Seigneur de vous avoir donné le bon M. Robert. C'est un coup de la grâce pour votre cher enfant[2]. »

Trois ou quatre ans après, quand Mme de Chantal quitta le monde pour entrer dans la vie religieuse, le bon M. Robert était là, dans l'assemblée des parents, encourageant la sainte à faire son sacrifice, lui promettant d'achever l'éducation de son fils, et jurant qu'il ne le quitterait jamais. Et si quelque chose put décider Mme de Chantal à laisser son fils à Dijon, lorsqu'elle emmenait avec elle ses filles à Annecy, ce fut, en effet, la pensée qu'outre son vénérable père, auquel elle le confiait, Celse-Bénigne aurait près de lui M. Robert. Celui-ci, en effet, tint sa promesse. Il ne quitta plus le jeune baron de Chantal, qu'il aimait comme un père. Il surveilla ses études, les lui fit achever, le mit en état de paraître avec distinction à la cour; demeura ensuite, quand il fut parti pour Paris, auprès de ses deux cousins, Bénigne et Jacques de Neufchèzes; devint, dans sa vénérable vieillesse, au sein de cette noble famille qui était devenue la sienne, grand vicaire de l'un d'eux nommé à l'évêché de Châlon; et parmi les labeurs de cette triple éducation des enfants et des petits-enfants du président Frémyot, trouva assez de loisirs pour donner aux lettres chrétiennes la belle collection du *Gallia christiana*, que les bénédictins augmentèrent plus tard sans parvenir à l'achever.

Ce soin, cette sollicitude de Mme de Chantal pour

[1] *Lettres de saint François de Sales*, Édition Migne. Tome VI, p. 644.

[2] Lettre du 13 juillet 1608.

Celse-Bénigne, elle l'avait pour ses autres enfants. Marie-Aimée, l'aînée des petites filles, était l'objet de continuelles correspondances entre les deux saints. « Je prie Dieu pour tous vos enfants, écrivait saint François de Sales; car, ma fille, tout cela, ce me semble, m'appartient de si près que nul parentage n'y sauroit rien ajouter. Je veux dire que je les tiens pour mes enfants, et les tiens comme cela du profond de mon cœur. Mais surtout Marie-Aimée, car elle est l'aînée; et aussi suis-je obligé de l'aimer plus tendrement, parce qu'un jour que vous n'étiez pas au logis à Dijon [1], elle me fit bien des faveurs, et me permit de la baiser d'un baiser d'innocence. Ai-je donc pas bien raison de prier Notre-Seigneur qu'il la rende tout agréable à sa bonté [2]. » Et comme on destinait Marie-Aimée au monde, et que tout annonçait qu'elle y brillerait un jour, saint François de Sales insistait sur la nécessité de former avec plus de soin son esprit, son cœur et sa conscience. « Quant à notre Aimée, d'autant qu'elle veut demeurer en la tourmente et la tempête du monde, il faut sans doute, avec un soin cent fois plus grand, l'assurer en la vraie vertu et piété. Il faut beaucoup mieux fournir sa barque de tout l'attelage requis contre le vent et l'orage; il faut lui planter creusement dans son esprit la vraie crainte de Dieu et l'élever ès plus saints exercices de dévotion [3]. »

Mme de Chantal y travaillait avec d'autant plus d'ardeur, que Marie-Aimée était au moment de faire sa

[1] C'était en 1604, Marie-Aimée avait sept ans.
[2] Lettre du 24 janvier 1608.
[3] Lettre du 6 août 1606.

première communion, et que cet acte, pour n'avoir pas la solennité publique qu'on lui donne justement aujourd'hui, n'en était pas moins alors l'acte suprême et décisif de la jeunesse. La sainte eût bien voulu que saint François de Sales préparât lui-même Marie-Aimée à cette grande action, et le saint évêque le souhaitait vivement aussi; mais les circonstances ne lui ayant pas permis de se rendre en Bourgogne, comme il l'avait espéré, il avertit Mme de Chantal de ne pas différer plus longtemps. « Si j'étois auprès de vous, écrit-il le 3 mars 1608, je confesse que je voudrois bien être préféré à mettre Marie-Aimée à la communion; car c'est un coup mémorable pour une âme destinée au bien comme celle-là; mais encore ne faut-il pas que mon ambition la prive de cette viande céleste pour ces Pâques. Or je suis d'avis que vous le fassiez, et le bon Dieu la veuille bien prendre pour sa bien-aimée et lui donner le ressentiment de son amour pour cela [1]. »

Et quelque temps après, avec cette amabilité dont on s'imagine trop souvent que les saints sont dépourvus, saint François de Sales, qui n'avait vu Marie-Aimée que toute petite, écrivait en jouant à sa mère : « J'ai demandé voirement à Jean si notre chère Marie-Aimée portoit le moule; mais je n'y entendois nul mal. Car vous savez bien que j'aime les têtes bien moulées, et si cette petite tête est moulée sur la vôtre, je l'en chérirai davantage. Que voulez-vous, il faut bien que les filles soient un peu jolies [2]. »

[1] Lettre du 3 mars 1608.
[2] Lettre du 25 juin 1608.

En pensant à l'avenir de ses enfants, Mme de Chantal se disait quelquefois qu'elle serait bien heureuse si l'un ou l'autre voulait se consacrer à Dieu, et involontairement elle eût préféré que ce fût Françoise ou Charlotte : Françoise à cause de sa vivacité et de son espièglerie, qui lui faisaient craindre des naufrages dans le monde; Charlotte à cause de son innocence et de son esprit angélique. Elle en parle quelquefois à son saint directeur, dont les réponses invariables sont empreintes, sur ce sujet délicat, de la plus haute sagesse. « Si Françoise, écrit-il, veut de son gré être religieuse, bon : autrement je n'approuve pas qu'on prévienne sa volonté par des résolutions, mais seulement, comme celle de tous les autres, par des inspirations suaves [1]. » Et l'année suivante : « J'approuve que vous fassiez nourrir vos petites (Françoise et Charlotte) ès monastères, en intention de les y laisser, moyennant deux conditions : l'une, que les monastères soient bons et réformés; l'autre, que, le temps de leur profession étant arrivé, qui n'est qu'à seize ans, on sache fidèlement si elles s'y veulent porter avec dévotion et bonne volonté. Car si elles n'y avoient pas affection, ce seroit un grand sacrilège de les y enfermer. Dressez-leur donc ce parti tout bellement et soigneusement, j'en suis bien d'avis [2]. »

Il y avait alors au Puy-d'Orbe en Bourgogne, à quelques lieues de Bourbilly et de Monthelon, un monastère de bénédictines récemment réformées par

[1] Lettre du 14 octobre 1604.
[2] Lettre du 6 août 1606.

saint François de Sales, et qui étaient gouvernées par une des amies intimes de notre sainte, Mme Rose Bourgeois, sœur de Mme la présidente Bruslard. La sainte résolut d'y envoyer ses deux petites cadettes, persuadée que nulle part elles ne seraient plus maternellement élevées, et que nulle part aussi elles ne pourraient mieux expérimenter leur vocation. Mais voici ce qui fit échouer ce projet, et comment, heureusement pour elles, François et Charlotte ne quittèrent jamais leur mère.

Saint François de Sales avait une sœur à peine âgée de treize ans, qu'il aimait extrêmement, « l'ayant baptisée de sa propre main, et ayant exercé sur elle pour la premiere fois son sacerdoce. » Comme il voulait « en faire un jour quelque chose de bon », il l'avait confiée à Mme de Chantal, lors de son premier voyage en Savoie, pour qu'elle la conduisît elle-même au monastère du Puy-d'Orbe, où il la voulait faire élever, et où il était convenu que Françoise et Charlotte de Chantal iraient bientôt la rejoindre. Jeanne de Sales demeura, en effet, quelque temps au Puy-d'Orbe, aimable et pieuse, mais sans manifester aucun désir d'entrer en religion. Saint François de Sales, averti, ne voulut pas que Jeanne y demeurât plus longtemps contre son gré, et, changeant de projet, il eut l'idée de la confier à Mme de Chantal elle-même, pour qu'elle l'élevât avec ses trois filles. Les lettres qu'il lui écrivit dans cette circonstance sont des plus aimables qu'on puisse imaginer. « Je ne révoque point en doute, lui dit-il, si je dois vous donner ma petite sœur ou non ; car, outre mon inclination, ma mère le veut si fort, qu'elle le

veut avec inquiétude, dès qu'elle a su que cette fille ne vouloit pas être religieuse; si que, quand je ne le voudrois pas, il faudroit que je le voulusse. A cet effet, je vous ai envoyé trente écus par Lyon, tant pour la dépense qui sera nécessaire à l'envoyer prendre, qu'à faire ses petits honneurs avec les filles qui servent Mme l'abbesse, avec lesquelles elle n'aura pas tant demeuré sans les beaucoup incommoder. Or comment cela se doit faire, je ne saurois le deviner. Il faut, je vous en prie, ma chère fille, que vous preniez le soin d'en ordonner comme il convient. J'ai bien un peu d'appréhension que Mme votre abbesse ne s'en fâche; mais il n'y a remède; si n'étoit-il pas raisonnable de laisser si longtemps dans un monastère une fille qui n'y veut pas vivre toute sa vie. » Et, après ces préliminaires, le saint ajoute, moitié sérieux, moitié souriant : « Et avec vous, ne ferois-je pas quelque petite cérémonie pour vous remettre ce fardeau sur les bras? Je vous assure que cela ne seroit pas en mon pouvoir; mais oui bien de vous supplier, mais je dis conjurer, et s'il se peut dire quelque chose de plus, que vous ayez à me marquer tout ce qui sera requis pour l'équiper et tenir équipée à votre guise, comme les princesses d'Espagne font quand on leur donne des filles pour menines (favorites); car cela, je le veux, et très absolument; voire même jusqu'à lui faire porter un chaperon de drap, si cela appartient à vos livrées. Vous voyez bien, ma chère fille, que je ne suis pas en mes mauvaises humeurs, mais à bon escient je vous conjure. Il faut, je veux, et, si le sujet le portoit, je commanderois que vous marquiez tout ce qu'il faut pour cette fille-là : je dis

pour son équipage, puisque, quant au râtelier, il n'en faut pas parler; autrement vous m'en diriez mille maux, je le sais bien. J'écris à M. votre beau-père pour le supplier d'avoir agréable la faveur que vous me voulez faire; mais la vérité est qu'en termes de belles paroles je n'y entends rien; vous me suppléerez s'il vous plaît [1]. »

Mme de Chantal éprouva, en recevant cette lettre, une joie que partagea vivement toute sa petite famille; car Jeanne de Sales était déjà connue et aimée des enfants, s'étant arrêtée quelque temps à Monthelon, à son arrivée de Savoie; on l'envoya donc aussitôt chercher au monastère, on la reçut comme une sœur, et Mme de Chantal, renonçant au projet de se séparer de ses deux petites cadettes, se remit avec un nouveau zèle à la grande œuvre de l'éducation de ses filles.

Lors même qu'il n'y en aurait aucune trace dans les monuments contemporains, il serait encore facile d'entrevoir quel était le cachet d'une éducation donnée par une telle mère. Mme de Chantal, abstraction faite de sa sainteté, était une femme très sérieuse, très pratique. Elle voulait faire de ses filles des femmes utiles, qui comprissent la noblesse et la sainteté de leur rôle en ce monde, des chrétiennes actives et généreuses, capables d'en porter dignement le fardeau. Elle eût rougi de se borner à en faire d'aimables mondaines et de spirituelles causeuses. Non pas qu'elle méprisât ces grâces extérieures qui ajoutent tant de charmes à la vertu, surtout dans une femme : en

[1] Lettre du 8 juin 1606.

même temps qu'elle avait donné un ecclésiastique très distingué pour précepteur à son fils, elle avait fait venir au château de Monthelon une demoiselle remplie de piété, d'esprit et de talents, afin que l'éducation de ses filles fût aussi brillante que leur condition l'exigeait. Mais elle ne voulait pas que l'éducation de l'esprit, des manières, fît oublier l'œuvre, plus importante, de l'éducation du cœur, dont elle restait seule chargée; et tous les talents, quels qu'ils fussent, lui semblaient de nulle valeur et de grand danger, si on ne développait en même temps dans l'âme des enfants l'esprit de dévouement et de sacrifice, en quoi consiste essentiellement l'éducation du cœur.

Chose digne d'attention, en effet, c'est le cœur qui en nous est le maître, et ce cœur, duquel tout prend les ordres, n'est capable que de deux mouvements : il se dilate, ou il se resserre; il se donne entièrement aux autres, ou il sacrifie tous les autres à soi. Dévouement ou égoïsme, il n'y a point de milieu, et selon qu'il se décide pour l'une et pour l'autre de ces deux voies, il y entraîne l'âme entière après lui. Qui ne sent dès lors la haute importance de l'éducation du cœur? Mme de Chantal y pensait sans cesse. Arracher de l'âme de ses filles toute racine d'égoïsme, y éteindre le goût du luxe et des plaisirs, qui dessèche et rend incapable de se donner; les habituer, au contraire, aux joies de la charité et du dévouement, et, comme Dieu seul est la source de cet esprit de sacrifice, les unir intimement à lui par les pratiques d'une vraie et solide piété, voilà ce dont Mme de Chantal était vivement préoccupée, et c'est un des beaux spectacles

de cette histoire que la manière dont elle s'y prenait pour réussir dans une œuvre hérissée de tant de difficultés.

Tous les matins, lorsqu'elle avait fait son oraison, à peu près sur les six heures en hiver et un peu plus matin en été, elle entrait dans la petite chambre de ses enfants, les éveillait et les habillait elle-même, et, lorsqu'ils étaient prêts, elle les faisait placer en cercle autour d'elle et leur apprenait à prier Dieu, se servant pour cela de l'exercice du matin que le bienheureux évêque de Genève lui avait envoyé. Après la prière elle leur faisait faire quelques minutes de réflexion sur une vérité de la religion, et nous avons vu avec quelle netteté et quelle fidélité Marie-Aimée en rendait compte.

Les prières faites, tous les enfants s'embrassaient et allaient embrasser leur grand-père. Mme de Chantal y allait avec eux, pour leur donner l'exemple du respect filial que l'on doit toujours avoir pour ses vieux parents.

La sainte messe se disait sur les huit heures dans la chapelle du château. Tout le monde y assistait, même les plus petits enfants. Notre sainte, persuadée qu'une journée est bien vide lorsqu'on n'a pas assisté à ce sacrifice adorable, ne craignait ni peines ni fatigues pour leur apprendre à y assister saintement.

Dans la journée elle leur faisait elle-même le catéchisme, et leur parlait de Dieu avec cet accent ému qui sort naturellement du cœur des saints. Les cinq enfants de la servante, les domestiques du château, les petits pauvres de la paroisse assistaient à ces

instructions, et rien n'était plus touchant que de voir cette grande dame, qui avait brillé dans les sociétés mondaines, et que l'on avait même surnommée la femme parfaite, transformée en humble maîtresse d'école, apprenant à lire et à prier à de petits enfants. « Oh! vraiment, lui écrivait saint François de Sales, émerveillé d'une telle vie, j'approuve fort que vous soyez maîtresse d'école. Dieu vous en saura bon gré, car il aime les petits enfants, et, comme je disois l'autre jour au catéchisme pour inciter nos dames à prendre soin des filles, les anges des petits enfants aiment d'un particulier amour ceux qui les élèvent en la crainte de Dieu, et qui instillent en leurs tendres âmes la sainte dévotion [1]. » Mme de Chantal leur apprenait à élever de temps en temps leurs cœurs à Dieu, surtout quand les heures sonnaient, et elle leur faisait faire tout haut leur prière avant et après les repas. C'est ainsi qu'elle déposait dans leurs cœurs naissants ces habitudes de la prière, qui donnent à la fois tant d'élévation et de force aux âmes qui y sont fidèles.

Après le souper, elle se retirait de bonne heure avec ses enfants, leur faisant réciter les prières du soir, auxquelles « on ajoutoit toujours un *De profundis* pour feu le baron leur père; puis chacun faisoit l'examen, prenoit la bénédiction du bon ange, disoit tout haut, et tous ensemble, l'*In manus;* » après quoi Mme de Chantal donnait de l'eau bénite et sa bénédiction à ses enfants, et les faisait coucher modestement, chacun à part dans un petit lit, selon

[1] Lettre du 11 février 1607.

le conseil de saint François de Sales. Ils ne tardaient pas à s'endormir en paix, sous la protection de Dieu et la garde de leur bonne mère, qui restait longtemps auprès d'eux, et ne se retirait que quand elle les voyait endormis.

Avec ces habitudes de la prière, Mme de Chantal s'efforçait d'établir dans l'âme de ses enfants l'amour du travail, plus nécessaire alors que jamais. Le monde commençait, en effet, à se peupler d'une multitude de femmes très aimables, très spirituelles, qui causaient à ravir, qui écrivaient avec infiniment de charme, mais dont la vie légère et paresseuse ne mérite pas l'estime qu'on leur accorde aujourd'hui. Les vieilles mœurs s'en allaient. On ne rencontrait plus que rarement, dans les châteaux de la noblesse ou dans les riches hôtels de la bourgeoisie, ces femmes laborieuses et fortes, semblables à celles dont l'Esprit-Saint a tracé le portrait, qui tiennent une aiguille, travaillent la laine, et font elles-mêmes les habits de leurs enfants et de leurs maris.

Par les principes sévères de sa première éducation, et plus encore par sa vertu, Mme de Chantal était de ces femmes-là. « Jamais on ne la trouvoit désoccupée, disent les biographes; s'il lui venoit des visites, c'étoit l'ouvrage en main qu'elle les recevoit, » et, « quelque compagnie qu'il y eût au château, elle se faisoit toujours apporter son ouvrage avec le tapis. » Une femme de chambre la priant un jour de se reposer : « Oh! non, dit-elle; si je perdois du temps inutilement, je croirois faire un vol à l'Église et aux pauvres, auxquels je les destine. » Elle formait ses enfants sur ce modèle. Dès qu'elles surent tenir une

aiguille, elle leur apprit à ourler des linges pour les vases sacrés, à broder des nappes pour les autels, à coudre des habits pour les pauvres, à ne rester jamais oisives. Elle avait une particulière joie à travailler pour les monastères qui subissaient les rigueurs de la sainte pauvreté, et pour les religieux qui usaient leurs habits dans les fatigues de l'apostolat. Saint François de Sales n'était pas oublié, on l'imagine bien, dans les travaux de la petite famille. Une fois on lui envoya un corporal ourlé et brodé avec soin. « Savez-vous, répondait l'aimable saint, ce que je dis, étendant votre corporal pour la consécration? Ainsi, dis-je, puisse bien être étendu le cœur de celle qui me l'a envoyé, sous les sacrées influences de la volonté du Seigneur. » Une autre fois on lui envoya une longue pièce de serge filée par Mme de Chantal, pour lui faire une soutane. « Vraiment j'ai bien ri, écrivait le saint évêque, voyant votre dessein que votre serge serve à mon usage, et que je donne sa valeur aux pauvres. Mais qui me l'estimera à sa juste valeur? car si je voulois donner aux pauvres son prix selon que je l'estimerois, je n'aurois pas cela vaillant, je vous assure... Or sus donc soit fait pour une fois; car sachez que je ne fais pas faire tous les ans des habits, mais seulement selon la nécessité. »

En habituant ainsi ses filles à une vie très active et toujours occupée, Mme de Chantal supprimait une partie des dangers qu'elles devaient plus tard rencontrer dans le monde; en les élevant dans des goûts simples, dans l'éloignement des grandes parures, des toilettes, elle achevait de les protéger contre ces pensées de vanité et ces désirs de plaire qui dès l'âge

de quinze ans commencent à affaiblir la piété et à dessécher le cœur. C'était un des conseils sur lesquels saint François de Sales insistait le plus. « A toutes, avait-il écrit, ôtez-leur la vanité de l'âme; elle naît presque avec le sexe. » Mme de Chantal s'y appliquait avec d'autant plus de soins, que ses enfants, remarquables par leur beauté naissante, étaient très inclinés à la vanité, Celse-Bénigne autant que Marie-Aimée, et Françoise encore davantage. Aussi Mme de Chantal ne cessait de leur vanter la simplicité et la modestie; elle leur apprenait à être sérieuses, à estimer les personnes par leurs qualités, non par leurs habits; à se moquer agréablement de ces modes absurdes qui varient sans cesse, et qui sont pour les femmes riches la cause de tant de dépenses et l'occasion de tant de péchés. Un jour qu'elle avait remarqué dans sa petite Marie-Aimée, qui commençait à grandir, un mouvement de vanité et de joie au moment où elle lui mettait un bel habit, elle l'emmena avec elle se promener sous les grands arbres de l'avenue de Bourbilly, et là cette sainte femme, qui voulait que son enfant fût toute à Jésus-Christ, commença à lui parler fortement de la honte qu'il y a à tirer vanité de nos habits; que nous devrions plutôt rougir, puisque c'est la preuve de notre innocence perdue; qu'il fallait nous souvenir de l'étable et de la crèche où Jésus-Christ est né, penser à la croix sur laquelle il est mort, et faire comme les saints, qui gémissaient de porter des habits de soie et des couronnes d'or quand Notre-Seigneur avait porté une couronne d'épines. Elle ajouta en terminant que si saint Bernard, dont Marie-Aimée avait l'honneur

d'être la parente, n'avait pas voulu reconnaître sa sœur un jour qu'elle s'était présentée à lui parée avec trop de luxe, Marie-Aimée non plus ne devait pas espérer qu'elle pût jamais la reconnaître pour sa fille si elle ne renonçait à la vanité. Cette énergique leçon fit sur Marie-Aimée une de ces impressions qui ne s'oublient jamais[1].

Mais ce n'était pas assez pour notre sainte de préserver ses enfants des dangers de la vanité, elle s'appliquait à développer dans leur âme la charité, sans laquelle la femme est incapable de répondre à sa vocation. Bien loin d'écarter ses enfants des affreux spectacles de la misère, de la douleur, et même de l'agonie, elle voulait qu'ils l'accompagnassent dans ses visites aux pauvres. Celse-Bénigne portait le pain, Marie-Aimée les remèdes, Françoise un peu d'argent. C'était leur récompense lorsqu'ils avaient fait preuve d'obéissance et de travail. Une de leurs plus grandes punitions était de rester à la maison à l'heure où Mme de Chantal faisait sa tournée quotidienne dans les réduits des pauvres. Ainsi, par ces douces habitudes d'intimité avec les malheureux, contractées dès l'enfance, Mme de Chantal développait dans l'âme de ses enfants l'onction du cœur; elle y faisait jaillir ces sources profondes de sensibilité qui semblent avoir disparu de nos jours, parce que les enfants sont élevés dans la vanité, qui dessèche, au lieu de grandir dans la charité, qui émeut et qui fortifie.

Et afin que le remède fût toujours à côté du mal,

[1] *Déposition* de la sœur Marie-Louise de Bussière. Voir aussi *Les Premières Mères de la Visitation*, II, 70.

si, malgré la vigilance d'une telle mère, le mal parvenait à se glisser dans l'âme de ses enfants, elle leur apprenait à aimer la vérité, à avoir un cœur transparent et des lèvres sincères. Il n'était guère de fautes dont on n'obtînt le pardon avec un aveu. Ce qu'elle ne pardonnait jamais, c'était un défaut de franchise ou un acte de dissimulation. Un jour qu'une de ses petites filles, c'était presque au sortir de l'enfance, avait feint une maladie qu'elle n'avait pas, afin de ne pas accomplir un devoir, la mère vigilante, qui s'en aperçut, prit à part la petite fille, et lui fit tout avouer. Ce n'était qu'un enfantillage sans malice; néanmoins Mme de Chantal, qui savait que les enfants qui n'ont jamais eu de grandes craintes du mal n'auront jamais de grandes vertus, lui en fit la plus vive correction. Aussi depuis lors on ne remarqua jamais en elle l'ombre même d'une dissimulation [1].

Une pareille éducation, à la fois tendre et sévère, pleine d'élévation et de force, ne pouvait pas échouer. Aussi les enfants de Mme de Chantal étaient l'admiration de tous ceux qui les connaissaient. Non seulement à Autun, à Dijon, mais jusqu'en Savoie, « on les trouvoit si aimables, si bien nourries et si modestes, qu'on se pressoit dans les églises et dans les maisons pour les voir [2]. » Marie-Aimée surtout était la vivante image de sa mère. « Bien qu'elle n'eût alors que quatorze à quinze ans, à la voir agir avec une prudence qui surpassoit son âge, on étoit en peine de ce que l'on devoit le plus admirer en elle, ou sa beauté

[1] *Les Premières Mères de la Visitation.* — Marie-Aimée de Chantal, tome II, p. 58.

[2] *Mémoires,* Ire partie, ch. XXIII.

ou sa modestie ; son maintien étoit noble et généreux, son accès gracieux et si affable, que chacun l'honoroit comme un ange et prenoit déjà confiance en ses avis [1]. » On dit des choses semblables de Françoise, à laquelle sans doute la vertu coûtait davantage, qui était moins ferme, moins assurée dans le service de Dieu, mais qui, malgré l'ardeur pétulante de sa nature, avançait visiblement aussi dans la pratique sérieuse de la vertu.

Ce n'est pas que ces enfants fussent sans défauts : qui peut se flatter d'être parfait à seize ans ? Mais un mot suffisait pour les avertir, un regard pour les faire changer. On raconte à ce sujet une charmante aventure, qui montre tout ce qu'il y avait de docilité dans ces aimables enfants. Un jour que Françoise sortait « fort ajustée et magnifique, avec quantité de rubans et de frisons, elle rencontra tout à coup sur la porte saint François de Sales, qui venait faire visite à sa mère. Elle s'arrêta, interdite, et ne put s'empêcher de rougir, se voyant avec une parure si peu en rapport avec les instructions du saint. Le bienheureux s'arrêta aussi, et la considéra quelque temps sans rien dire, pour donner loisir à la honte de lui faire sentir sa faute ; puis, se mettant à sourire : « Je ne suis pas tant fâché que vous le pourriez croire, lui dit-il avec bonté ; ces ajustements se ressentent à la vérité un peu du siècle ; mais cette rougeur vient apparemment du ciel et d'une conscience dont la grâce de Jésus-Christ n'est pas éloignée. » En même temps cachant quelques-uns de ses frisons sous

[1] *Notice sur Marie-Aimée*, par la mère de Chaugy.

ses coiffes : « Vous cacherez bien, dit-il en souriant, le reste sans secours. Il ne faut pas vous ôter ce mérite, et vous verrez que vous serez plus agréable à Dieu que vous n'auriez été au monde. » La douceur du saint, cette heureuse surprise et la grâce firent la plus vive impression sur Françoise [1]. Marie-Aimée avait souffert aussi, moins que sa sœur peut-être, quelque atteinte de la vanité. « Elle employoit un peu de temps à se parer et à s'ajuster, à quoi elle avoit une grâce toute particulière. Mme de Chantal, qui s'en aperçut, l'en reprit avec une douce sévérité ; aussitôt reconnoissant sa faute, l'obéissante enfant alla en faire l'aveu à saint François de Sales ; et depuis lors on ne remarqua plus en elle que la plus rare modestie, avec un goût parfait dans ses ajustements [2]. »

Du reste, l'une et l'autre, si belles, si bien faites pour plaire au monde, y allaient peu. On les trouvait plus souvent dans la cabane des pauvres que dans l'hôtel des riches ; mais lorsqu'elles y étaient, on les reconnaissait aisément pour les filles d'une sainte à leur air gracieux et affable, et à ce soin délicat de s'oublier toujours pour ne penser qu'aux autres. Chez elles, elles recevaient les étrangers « avec tant de civilité, d'honneur et de modestie, que leur maison étoit l'abord de toute la noblesse de la province [3] ». Mais ne devançons pas les temps. Nous verrons plus tard Marie-Aimée et Françoise, mariées et établies dans le monde, devenir l'objet d'une sollicitude en-

[1] *Oraison funèbre* de Mme de Toulongeon.

[2] *Notice* sur la baronne de Sales de Thorens. — Voir aussi *Marie-Aimée de Chantal*, par la mère de Chaugy.

[3] *Notice* sur la baronne de Sales.

core plus grande de la part de la sainte, et y répondre par une vertu si généreuse, qu'elle arrachera des cris d'admiration à saint François de Sales lui-même.

Pendant que Mme de Chantal se montrait ainsi une vraie mère, elle restait la veuve la plus tendre et la plus fidèle. Elle pensait sans cesse à son mari, mort pourtant depuis plusieurs années. Elle en parlait sans cesse et toujours avec des soupirs, qu'elle se reprochait comme une faiblesse, et qui devinrent pour elle l'occasion d'un singulier et touchant scrupule. Elle eut peur d'offenser Dieu en pleurant si longtemps et si amèrement celui que Dieu lui avait enlevé ; et vers 1606 elle consulta pour la première fois à ce sujet son saint directeur.

Jusque-là, en effet, toutes ses lettres sont pleines du tendre et profond souvenir de son mari, mais sans trace d'inquiétude ni de scrupule. Elle importune saint François de Sales pour obtenir ses prières en faveur du baron de Chantal. « Non, lui écrit le saint évêque à la date du 14 octobre 1604, croyez bien que je n'oublie pas feu M. votre mari en la sainte messe. » Et un mois après, le 9 novembre 1604 : « Je vous ai déjà dit et je vous le répète, puisque vous m'en pressez, je porte tous les jours au saint autel le souvenir de votre cher mari. » Et l'année suivante, le 30 novembre 1605 : « Il ne se passe jour que je ne prie pour l'âme de M. votre époux, et je pense que vous m'en avez voulu faire souvenir par ces deux récits que vous m'en avez faits, et qui m'ont été fort agréables [1]. »

[1] Voir *Lettres* de saint François de Sales, et *Lettres inédites*, aux dates indiquées.

Ce n'est qu'en 1606, au mois de juillet, que l'on voit apparaître pour la première fois dans Mme de Chantal la crainte que ce profond et persévérant souvenir de son mari, l'habitude qu'elle avait d'en parler sans cesse, les larmes et les soupirs qu'elle ne savait pas réprimer, ne fussent un peu contraires à la pleine et entière résignation qu'elle voulait avoir à la sainte volonté de Dieu. « Vous me demandâtes, lui répond saint François de Sales, si vous ne parliez point trop souvent de feu M. votre mari. Que vous dis-je, ma chère fille? car je ne m'en souviens pas. Maintenant donc, y ayant pensé, je vous dis qu'il n'y a pas de danger d'en parler quand l'occasion s'en présente, car cela ne témoigne que la mémoire que vous en devez avoir; mais je crois qu'il seroit mieux, parlant de lui, d'en parler sans paroles et soupirs qui témoignassent un amour attaché et engagé à la présence corporelle; et partant, au lieu de dire : feu mon pauvre mari; je voudrois dire : mon mari que Dieu ait en sa miséricorde; et ces dernières paroles les dire avec un sentiment d'un amour, non point affaibli par le temps, mais bien affranchi et épuré par l'amour supérieur. Je pense que vous m'entendez bien, car vous m'entendez toujours bien [1]. »

Et non seulement Mme de Chantal ne pouvait cesser de parler de son mari, mais en 1606, à cinq ans de distance, elle n'avait pu encore entendre prononcer le nom de celui qui avait été la cause de sa mort. Comme M. d'Anlezy était parent du baron de Chantal, on s'était efforcé à différentes reprises de ména-

[1] Lettre du 7 juillet 1606.

ger une entrevue. Mais, bien que la sainte lui eût pardonné, l'idée de revoir au milieu de ses enfants l'homme qui les avait faits orphelins l'avait tellement révoltée, qu'elle avait exigé qu'on ne lui en parlât plus. Un peu plus tard, saint François de Sales avait essayé de lui en toucher un mot; mais, voyant qu'il n'était pas écouté, avec sa douce et sage méthode de ne pas aller plus vite que la grâce, il n'avait pas insisté, et s'était promis d'attendre quelque occasion plus favorable. A la fin de juin 1605, la sainte lui en fournit tout à coup une à souhait et telle qu'il n'eût pas osé l'espérer. Dans une lettre qu'elle lui écrivait, elle mit le chapitre sur son mari, ainsi qu'il lui arrivait souvent, et lui raconta comment ce cher époux était mort, doux, gracieux, avec des paroles de pardon pour tous ceux qui l'avaient offensé. Saint François de Sales était trop habile pour ne pas profiter d'une pareille entrée, qui lui permettait de mettre sa nouvelle tentative sous la protection d'un si grand souvenir. Il répond aussitôt : « J'ai été consolé au récit que vous me faites des traits de vertu qui parurent en l'âme de feu M. votre mari sur le point de son départ de ce monde, signes évidents de son bon naturel et de la présence de la grâce de Dieu. Et vous voyez donc bien que s'il vous pouvoit parler, il vous diroit ce que je vous ai dit pour l'entrevue de celui qui fit le coup de son trépas. Or sus, ma chère fille, haut le cœur. Ce vous est, et à moi par conséquent, un extrême contentement de savoir que ce chevalier étoit bon, doux et gracieux à ceux qui l'avoient blessé ou offensé. Eh! donc, il sera bien heureux de voir que nous en voulons faire de même. »

Et pour achever de porter le dernier coup, faisant parler l'époux du ciel après celui de la terre, et appelant ainsi à son aide les deux grands amours qui remplissaient le cœur de la sainte : « Mais que dirai-je de notre époux moderne? Quelle douceur exerça-t-il à l'endroit de ceux qui le tuèrent, et non pas par mégarde, mais par malice! Ah! qu'il aura bien agréable que nous en fassions de même! C'est notre époux moderne, ma chère fille; car non seulement la mort ne dissout pas notre mariage avec lui, ains elle le parfait et le consomme! » On aurait pu croire que saint François de Sales aurait triomphé cette fois. Il n'en fut rien. Et en 1605, comme en 1604, sainte Chantal ne put prendre sur elle de faire le sacrifice qui était demandé.

Une année se passe, et au mois de juillet 1606 les parents de Mme de Chantal et de M. d'Anlezy essaient une nouvelle tentative. Notre sainte l'apprend; tout son sang se révolte. Elle écrit à la hâte à saint François de Sales pour lui exprimer ses craintes et lui faire part de ses répugnances. Le saint répond : « Il n'est pas nécessaire que vous recherchiez ni le jour ni les occasions (de voir M. d'Anzely); mais, s'il se présente, je veux que vous y portiez votre cœur doux, gracieux et compatissant. Je sais que sans doute il se remuera et se renversera, que votre sang bouillonnera; mais qu'est-ce que cela? Ainsi fit bien celui de notre cher Sauveur à la vue de son Lazare mort et de sa passion représentée. Oui; mais que dit l'Écriture? qu'à l'un et à l'autre il leva les yeux au ciel. C'est cela, ma fille; Dieu nous fait voir en ces

émotions combien nous sommes de chair et d'os, et non d'esprit [1]. »

Et, sentant qu'il fallait insister, que cet état d'âme ne pouvait durer davantage sans nuire à la perfection à laquelle travaillait Mme de Chantal, qu'elle était assez forte maintenant pour faire le grand sacrifice, il ajoute : « Me suis-je assez expliqué ? je réplique. Je n'entends point que vous recherchiez la rencontre de M. d'Anlezy ; mais je veux que vous soyez condescendante à ceux qui vous la voudront procurer, et que vous témoigniez que vous aimez tout, oui, la mort même de votre mari, pour l'amour de votre doux Sauveur. »

Et éprouvant le besoin de soutenir après avoir commandé, ce qui lui arriva si rarement : « Courage, ma fille, lui dit-il ; pratiquons ces basses et grossières, mais solides, mais saintes, mais excellentes vertus. Adieu, ma fille, demeurez en paix. Tenez-vous sur le bout de vos pieds, et vous étendez fort du côté du ciel [2]. »

Mme de Chantal obéit cette fois, et consentit à une entrevue avec M. d'Anlezy. Elle lui fut gracieuse autant que son cœur le lui permit. Et, voulant dompter la nature jusque dans ses plus légitimes répugnances, elle offrit à M. d'Anlezy, qui venait d'être père, de tenir son enfant nouveau-né sur les fonts sacrés du baptême. Mais cet acte héroïque, elle ne le fit qu'à grand'peine. Il fallut que saint François de Sales intervînt de nouveau, et que, moitié par per-

[1] Lettre du 6 juillet 1606.
[2] Lettre du 5 juillet 1606.

suasion, moitié par autorité, il arrachât de l'âme brisée de la sainte, qui résistait, ce nouveau et cruel sacrifice [1].

Voilà Mme de Chantal peinte au naturel. Voilà l'épouse inconsolable, même après six années de veuvage, pleurant tous les jours de sa vie, malgré son entier détachement de toute chose, l'époux qu'elle avait tant aimé. Vainement elle se consacre au service de Dieu avec toute l'impétuosité de sa nature; vainement elle répand à grands flots sur les pauvres toute la tendresse dont son cœur est capable; rien ne peut voiler dans son âme l'image toujours présente de son époux disparu. Elle lui conserve un si tendre, si profond et si persévérant amour, que son obéissance semble pâlir ici, et que pour la première fois saint François de Sales est presque au moment de n'être pas écouté. Loin de détruire les affections de l'épouse et de la mère, l'amour de Dieu les rajeunit donc et les vivifie : et ainsi nous est révélé cet ineffable mystère, que le détachement n'est pas l'insensibilité, et que les vrais cœurs d'épouses, de mères, de filles, ce sont les cœurs de saintes.

Cependant il était plus facile à Mme de Chantal d'oublier le monde que de s'en faire oublier. Elle était jeune encore; elle avait un beau nom, une grande fortune, d'admirables qualités d'esprit et de cœur, de grands attraits extérieurs, avec je ne sais quoi d'achevé que la vertu ajoute à la beauté. Aussi, à peine se passait-il une année qu'elle ne se vît recherchée et demandée en mariage. En l'année 1606 sur-

[1] Lettre du 24 janvier 1608.

tout, il en fut fortement question. Aux premières avances, Mme de Chantal répondit nettement qu'on n'y pensât plus, que la chose était impossible. « C'est bien dit, ma fille, lui écrit aussitôt saint François de Sales pour la féliciter; il faut couper court et trancher net en ces occasions. Il ne faut point amuser les chalands, puisque nous n'avons pas la marchandise qu'ils demandent. Il le leur faut dire dextrement, afin qu'ils aillent ailleurs. Vraiment ce sont de braves gens : ne voient-ils pas que nous avons ôté l'enseigne[1] ? »

Il paraît que l'on faisait valoir, pour la déterminer, des raisons de famille, surtout l'intérêt de son vieux père, qui profiterait plus qu'elle de son mariage. « Oh! donc, ma fille, continue saint François de Sales, il faut être toute simple en cet endroit et ne point ouïr de capitulation. Laissez faire. Dieu gardera bien notre père sans perdre la fille. Vraiment ce n'est pas mal parler, ajoute-t-il en faisant allusion à quelque mot de la lettre de Mme de Chantal, sainte Agathe, sainte Thècle, sainte Agnès, ont souffert la mort pour ne point perdre le lis de chasteté, et l'on voudroit vous faire peur avec des fantômes! Oui-da, ma fille, lisez, lisez chèrement l'*Imitation* de la sainte Vierge et les épîtres de saint Jérôme; vous y trouverez celle qu'il écrit à sa *Furia*[2], et quelques autres qui sont bien belles. »

Quinze jours après, Mme de Chantal, pour achever cette affaire, vint à Dijon auprès du président Fré-

[1] Lettre du 30 janvier 1606.

[2] C'est l'épître où saint Jérôme traite, en termes admirables, du bonheur et de la perfection des veuves.

myot, et elle eut à soutenir les plus douloureux assauts; mais rien ne put ébranler sa résolution.

Un peu plus tard, les instances recommencèrent. « Le gentilhomme qui la demandoit en mariage étoit extrêmement riche et veuf; il avoit plusieurs enfants, et l'on se proposoit de faire des mariages entre ces enfants et ceux de Mme de Chantal, ce qui eût mis sa maison en grande opulence [1]. » Tous les parents de notre sainte entrèrent en ligue, et l'on résolut d'emporter d'assaut son consentement. M. le président Frémyot, qui aimait intimement ce seigneur, employa tour à tour les prières, les larmes, les ordres, ce qui martyrisait notre sainte baronne. « J'eusse bien voulu être chez mon beau-père, disait-elle; toutes les persécutions que j'y avois souffertes me sembloient des roses auprès de ces épines. Tant que je le pouvois, je me tenois serrée à l'arbre de la sainte croix, crainte que tant de voix charmeresses ne fissent endormir mon cœur en quelques complaisances mondaines. »

Un jour en particulier, les assauts furent si longs, si douloureux, qu'il semblait au pauvre cœur de cette sainte veuve qu'elle allait succomber. Alors, s'échappant de l'assemblée de ses parents, elle monte dans sa chambre, se jette à genoux, prie longtemps avec des torrents de larmes, et, décidée enfin à accomplir un acte auquel elle pensait depuis longtemps, elle s'arme d'un poinçon, le fait chauffer au feu, découvre sa poitrine, et y trace en lettres profondes le nom de

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 92. Mais elle se trompe quand elle met ce fait en 1609; la date des lettres de saint François de Sales le fixe en 1606.

Jésus à l'endroit du cœur, pour marquer qu'elle renonçait décidément à toute autre alliance qu'avec celle de Jésus-Christ. Le fer entra si avant, qu'elle ne savait plus comment étancher le sang qui coulait si abondamment de cette plaie héroïque. Elle trempe alors une plume dans son sang, et écrit de nouveau ses vœux et la promesse renouvelée de se consacrer uniquement au pur amour de Dieu.

Lorsque, trente ans après, la vénérable mère de Chantal mourut, et que ses filles commencèrent à laver son corps, on trouva sur sa chair desséchée par la pénitence, à l'endroit du cœur, « ce saint nom gravé en gros caractères de la hauteur d'un pouce, bien formés, excepté la lette S, qui n'était pas achevée, la croix étant du côté d'en bas [1]. »

Les sœurs contemplèrent avec émotion ce signe sacré de courage et de chasteté, et elles comprirent ce que dit admirablement l'auteur de l'*Imitation,* que « sans douleur il n'y a point d'amour [2] »!

[1] *Lettre* circulaire de la mère de Musy sur la mort de la bienheureuse mère de Chantal.

[2] Il est inutile de faire remarquer que cet acte est un de ceux dont on a coutume de dire qu'il faut les admirer, non les imiter. C'était le sentiment de saint François de Sales, qui déclara même que, s'il eût été consulté par Mme de Chantal, il ne l'eût pas permis. Voici ce que dit la mère de Ballon dans ses *Mémoires* : « Le 25 novembre 1621, m'entretenant avec Mgr de Genève, je lui dis, entre autres choses, que j'avois appris que la mère de Chantal, étant encore veuve et séculière, avoit demandé à son confesseur la permission de graver sur son corps, du côté du cœur, avec un burin chauffé au feu, ces deux paroles: *Vive Jésus!* et qu'il la lui avoit accordée; mais que cette pieuse opération lui avoit aussitôt causé la fièvre. J'avois alors quelque désir de faire la même chose; mais peut-être que ce n'étoit qu'un mouvement de vanité. Toutefois je ne laissai pas de m'en ouvrir

au bienheureux prélat. Il me dit qu'il étoit vrai que Mme de Chantal avoit fait cela par l'avis de son confesseur, c'est-à-dire avec sa permission, mais qu'alors elle n'étoit pas sous sa conduite, et qu'il ne le lui auroit point permis. Ainsi il me le refusa absolument. » (*Mémoires manuscrits*, archives d'Annecy.) Ce récit est très curieux, quoiqu'il renferme quelques inexactitudes. Ce n'est pas *Vive Jésus !* mais le seul mot *Jésus,* que sainte Chantal grava sur sa poitrine. Quant à ce qu'aurait dit saint François de Sales « qu'alors Mme de Chantal n'étoit pas sous sa conduite », cela veut absolument dire qu'il était alors éloigné, et que la sainte ne put pas le consulter ; car ce fait est certainement de l'année 1606, ou peut-être des premières semaines de 1607. Il n'y a à cela aucun doute.

CHAPITRE DIXIÈME

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ÉGLISE EN FRANCE EN 1607
— MADAME DE CHANTAL COMMENCE A SE SENTIR APPELÉE
A LA VIE RELIGIEUSE
— PRUDENCE ADMIRABLE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES, QUI LUI
RÉVÈLE ENFIN LE SECRET DE SA VOCATION

1607

En même temps que Mme de Chantal gravait sur son cœur le nom de Jésus en signe de consécration absolue à Dieu, elle commençait à éprouver de plus grands attraits de tout quitter, d'abandonner le monde et sa famille, et de se retirer dans la solitude. Ses désirs de vie religieuse, encore vagues en 1605, plus précis en 1606, devinrent tout à coup, en 1607, très vifs et très ardents. Celle qui allait bientôt s'élever comme un aigle dans les hauteurs de la vie contemplative commençait à agiter impatiemment ses ailes.

Quand Dieu veut sauver un siècle, et que son Église a besoin d'être glorifiée et vengée, il envoie un souffle divin, et la face de la terre se renouvelle. Ce souffle passait alors sur le monde. Il s'était levé en Italie, et l'on avait vu tout à coup apparaître, comme autant de prodiges, saint Pie V, saint Charles Borromée,

saint Philippe de Néri et une foule d'autres. Il avait traversé l'Espagne, et saint Ignace, sainte Thérèse, saint Pierre d'Alcantara, saint Jean de la Croix, étaient nés. Il commençait à agiter la France, et l'heure était enfin venue où, après mille hésitations, elle allait prendre part, elle aussi, à la grande rénovation catholique. Trop longtemps séduite par l'attrait de la nouveauté, préparée d'ailleurs, par de mauvaises mœurs, à accepter de mauvaises doctrines; des légèretés de François Ier descendue aux intrigues de Catherine de Médicis; des faiblesses de Charles IX à la dévotion scandaleuse de Henri III, la France avait été au moment de glisser dans le protestantisme; heureusement elle venait de se réveiller, effrayée à la vue de l'abîme ouvert devant elle, et elle se préparait à porter dans cette lutte du bien et du mal l'ardeur et l'élan qui la caractérisent. A la lueur de l'orage, l'on apercevait enfin et la grandeur du péril et ce qui y avait conduit : l'ignorance religieuse, les mœurs corrompues, les institutions en ruines, le scandale déshonorant l'autel et infectant le cloître, des pontifes sans zèle ouvrant à des prêtres sans vocation les portes du sanctuaire, et les choses saintes méprisées par les peuples parce qu'elles étaient profanées par d'indignes ministres. Ces plaies, dont on ne pouvait plus se dissimuler la profondeur, arrachaient aux uns des gémissements, excitaient dans le cœur des autres une sainte jalousie. Partout se réunissaient des conciles, des assemblées du clergé, pour aviser aux remèdes. A ces prédications de la Ligue, si fougueuses, si ardemment écoutées, mais toutes chaudes des passions de la terre, succédaient

d'autres prédications non moins ardentes ni moins populaires, mais tombant des lèvres des saints et ne s'adressant plus qu'à la conscience. Saint François Régis dans les Cévennes, le P. Eudes en Normandie, Michel de Noblez en Bretagne, le bienheureux Pierre Fourrier en Lorraine, l'illustre cardinal Duperron à Paris, luttaient pied à pied, ici contre l'hérésie, là contre l'ignorance, partout contre la corruption.

Et, comme toute réforme est éphémère si elle ne commence par l'enfance, César de Bus fondait pour l'éducation de la jeunesse pauvre la congrégation des Pères de la doctrine chrétienne, ébauche d'une œuvre que le vénérable de la Salle devait porter à sa perfection. Les jésuites, rappelés de l'exil depuis quatre ans seulement, rouvraient leurs collèges, destinés à retirer du protestantisme ceux qui y avaient incliné les premiers. Et entre ce double enseignement, celui des classes riches et celui des classes pauvres, comme complément de l'un ou de l'autre, le jeune et saint cardinal de Bérulle se disposait à établir les collèges de l'Oratoire, qu'il ne devait fonder que cinq ans après.

C'était la même ardeur, la même intelligence, les mêmes projets de congrégations ou d'écoles pour l'éducation des filles. Sans doute, ici comme plus haut, rien n'était mûr encore. Mais tout se préparait, tout germait dans la pensée et le cœur des saints. La France se peuplait d'un nombre immense de vierges qui, frappées du besoin de former des chrétiennes, renonçaient au bonheur d'être mères pour se consacrer à cette œuvre suprême; et déjà les Ursulines, les sœurs de Notre-Dame de Lorraine,

celles de Notre-Dame de Bordeaux, et quelques autres, ouvraient des écoles, et, en renouvelant la jeunesse, préparaient ce dix-septième siècle, qui fut grand par les femmes presque autant que par les hommes, et qui ne fut si grand, du reste, que parce qu'il fut profondément chrétien.

A quoi pourtant eussent abouti ces missions et ces écoles, cette vaste rénovation des âmes et des œuvres, si l'œuvre sacerdotal ne refleurissait? Les plus saints évêques y pensaient en gémissant, et, quoique leurs efforts eussent été jusque-là couronnés de peu de succès, on commençait à entretenir à l'horizon les signes précurseurs d'un meilleur avenir. Celui qui, ici comme partout, devait se montrer si habile et si heureux, Vincent de Paul, n'était encore, il est vrai, qu'un tout jeune prêtre. Il venait de se vendre pour racheter un forçat, et il faisait dans le bagne la première épreuve de son cœur, de ce cœur fort et tendre, qui devait être immense comme la misère et hardi comme l'amour, et d'où devaient jaillir sans interruption, pendant soixante années, de si belles inspirations de charité. Son disciple dans l'œuvre de la réforme du clergé, M. Olier, n'était même pas né. Mais leur maître à tous deux, le Père de Condren, avait déjà commencé l'œuvre. Homme d'une science toute divine, né, disait plus tard sainte Chantal, pour instruire les anges comme saint François de Sales pour instruire les hommes, il vivait entouré d'une foule de prêtres, qu'il enthousiasmait par ses idées sublimes sur le sacerdoce, dont il renouvelait et transformait le cœur, et qu'il lançait ensuite, brûlants de zèle, à la conquête des âmes.

En même temps l'état religieux se relevait de ses ruines. On voyait paraître dans l'ordre antique de Cîteaux, les réformes des Feuillants, de Septfonds et d'Orval, prélude d'une réforme plus éclatante encore, celle de la Trappe. Les vieilles abbayes bénédictines, décidées à faire revivre le pur esprit de saint Benoît, se réunissaient en congrégation sous le nom de Saint-Hidulphe et de Saint-Vannes, en attendant le nom plus célèbre de congrégation de Saint-Maur. Les Capucins, branche nouvellement éclose sur l'arbre toujours vert de saint François, arrivaient d'Italie; les frères de Saint-Jean-de-Dieu, de Portugal; les Carmélites, d'Espagne. Tout naissait et se ranimait à la fois. Du sein inépuisable de l'Église, de son cœur toujours jeune, jaillissaient mille inspirations de piété, de charité, de dévouement, et, pour les réaliser en institutions publiques, Dieu formait et préparait en silence une foule d'âmes saintes, dont l'apparition simultanée allait donner à la rénovation catholique de la France son fécond et merveilleux éclat.

Mme de Chantal était une de ces âmes élues, et sa mission n'était pas moins belle. Mais en 1609, âgée de trente-cinq ans, retenue dans le monde par l'éducation de quatre petits enfants, elle ne semblait destinée qu'à être le modèle des mères de famille. Déjà pourtant elle commençait à sentir les premières atteintes de ce souffle divin qui allait l'arracher au vieux château de ses pères, et la porter au poste que la divine Providence lui avait assigné. Jamais peut-être saint François de Sales ne fut plus admirable que dans la direction de Mme de Chantal à ce moment su-

prême. L'ardeur de l'une, contenue par la prudence et les sages lenteurs de l'autre, forme un des spectacles les plus attachants et les plus utiles que l'on puisse rencontrer dans l'histoire, et qu'il nous faut maintenant étudier avec soin.

Bien que Mme de Chantal n'eût pas cessé, depuis la mort de son mari, de se retirer tous les jours davantage du monde, et qu'en 1603, faisant un pas significatif, elle se fût publiquement affiliée à l'ordre des Capucins, il ne paraît pas que jusqu'alors l'idée de la vie religieuse eût jamais traversé son esprit. Ce n'est qu'en 1605 qu'on voit poindre en elle pour la première fois la pensée de tout quitter pour Dieu, et de se retirer dans la solitude; mais la sainte ne sait pas où, et ne paraît pas s'en préoccuper. Ce n'est encore, ce semble, qu'une de ces vives aspirations à un total dépouillement, qui ne sont pas rares dans les âmes toutes données à Dieu. Aussi saint François de Sales paraît n'y attacher aucune importance. En un mot rapide, il fait savoir à Mme de Chantal de ne pas s'amuser à ces idées, « n'y ayant rien qui empêche tant de nous perfectionner en notre vocation que d'aspirer à une autre. » Docile comme un enfant, la sainte se résout aussitôt à n'y plus penser. Vaines résolutions! les désirs de vie religieuse deviennent chaque jour, et malgré elle, plus vifs. Six mois après une première ouverture, elle se décide à en faire une seconde, mais sans plus de succès. « Je ne vous dirai rien, répond saint François de Sales, ni dessus le grand abandonnement de toutes choses et de soi-même pour Dieu, ni dessus la sortie de la contrée et de la maison des parents. Je n'en veux point parler. Dieu

veuille bien éclairer et faire voir son bon plaisir! » Et, sans entrer en plus de détails, le saint passe à autre chose [1]. Mme de Chantal, impatiente, revient alors plus vivement à la charge. Elle veut une réponse; elle presse saint François de Sales. Elle se plaint même de son indifférence, presque de sa négligence, en des matières si graves. Le saint ne répond qu'un mot, prudent et sensé comme toujours. Il n'a mis aucune négligence à l'examen de la vocation de Mme de Chantal; il y a pensé aussi souvent qu'elle, plus souvent même, « si elle veut bien lui permettre ce mot de vanterie. Mais en de telles choses ne faut-il pas apporter une diligence soigneuse sans doute, mais douce, mais patiente, mais résignée [2]. » Mme de Chantal s'apaise alors, du moins elle essaye, et renouvelle ses résolutions de ne plus penser à ce projet. Un mois cependant ne s'est pas écoulé, que déjà elle a recommencé ses sollicitations. Mais rien ne peut arracher saint François de Sales à la résolution qu'il a prise de ne pas parler avant d'avoir longtemps et mûrement pesé ses paroles. « Ayez patience, répond-il, nous en parlerons l'année prochaine, si Dieu nous conserve ici-bas. Cela suffira bien; et aussi n'ai-je pas voulu répondre à ces désirs de s'éloigner de la patrie ou de servir au noviciat des filles qui aspirent à la religion; tout cela, ma chère fille, est trop important pour être traité sur le papier; il y a du temps assez [3]. » Et certes, oui, il y avait du temps assez, puisqu'il s'agissait d'enlever une

[1] Lettre du 3 octobre 1605.
[2] Lettre du 9 mai 1606.
[3] Lettre du 8 juin 1606.

mère à ses enfants, et que, d'ailleurs, ni saint François de Sales ni sainte Chantal ne connaissaient encore toute la grandeur des desseins de Dieu sur eux.

Sur ces entrefaites et pendant le cours même de cette année, Mme de Chantal vit tout à coup en Bourgogne un spectacle de vertu, de perfection religieuse, si éclatant, qu'il faillit l'égarer : tant les âmes même les plus saintes ont besoin d'être dirigées! tant il est difficile à l'esprit le plus pénétrant de discerner sa voie, et de connaître ce à quoi Dieu l'appelle! Il y avait un an à peine que la France avait applaudi à l'arrivée des Carmélites espagnoles, amenées à Paris par le cardinal de Bérulle et l'illustre Mme Acarie, lorsque la vénérable mère Anne de Jésus, la première compagne et la principale confidente de sainte Thérèse, vint à Dijon fonder le troisième monastère français du Carmel. Cette mère Anne de Jésus était à elle seule une merveille. On a pu dire, et cela suffit à son éloge, qu'elle n'était pas inférieure à sainte Thérèse en dons surnaturels, et qu'elle la surpassait en qualités naturelles [1]. Elle est restée illustre par ses extases, surtout par celle qu'elle eut le jour même de sa profession en prononçant ses vœux, d'où vient que sainte Thérèse, par une sorte de pudeur divine, ordonna que désormais les Carmélites ne feraient plus leurs vœux en public; ce qui s'est toujours observé depuis. Deux religieuses espagnoles, la mère Isabelle des Anges

[1] Le mot est du P. Dominique Bagnez, qui avait confessé sainte Thérèse et la mère Anne de Jésus. (Voir la *Vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation*, par Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, Paris, 1854, tome II, p. 39.)

et la mère Béatrix de la Conception, et une religieuse française, la mère Marie de la Trinité, toutes trois de haute naissance et de plus haute vertu, accompagnaient la mère Anne de Jésus, et, comme si tout devait concourir à rendre leur arrivée plus éclatante, elles furent installées à Dijon par leur pieux et illustre fondateur, Pierre de Bérulle, dont Dieu allait se servir pour établir l'Oratoire, et qui unissait à l'autorité du génie un éclat de vertu qui rappelait les plus beaux temps de l'Église. Qu'on juge de l'enthousiasme avec lequel durent être accueillis à cette date de 1605, et dans une ville aussi monastique que l'était alors Dijon, de pareils spectacles! Tout le monde se pressait dans la petite et pauvre chapelle que les Carmélites venaient d'ouvrir, rue de la Charbonnerie. On voulait entendre chanter « les bonnes mères espagnoles »; on voulait aussi les voir et respirer ce parfum de piété qui s'échappait à travers les grilles. Mme de Chantal n'était pas des dernières. Un matin, le cardinal de Bérulle, distribuant la sainte communion, aperçut dans la foule qui se pressait à la table sainte, sous le costume de veuve, une figure modeste et fervente qui le frappa vivement. Rentré à la sacristie, il demanda qui était cette jeune veuve; et quand on lui eut appris qu'elle se nommait la baronne de Chantal: « Le cœur de cette dame, dit-il, est un autel où le feu d'amour divin ne s'éteint pas. Ce feu se rendra si véhément, qu'il ne consumera pas seulement le sacrifice, mais l'autel même. » Le cardinal de Bérulle revit peu après Mme de Chantal, eut avec elle de longs entretiens, et toute sa vie il proclama qu'une des plus insignes fa-

veurs que Dieu lui eût jamais accordées, c'était d'avoir connu une si grande âme[1].

Mme de Chantal s'enthousiasma à ce contact du Carmel naissant. Pleine d'attrait et d'ardeur pour les austérités corporelles, avide de sacrifices, elle se persuada que Dieu l'appelait à embrasser ce genre de vie religieuse.

Heureusement que Dieu accorde aux directeurs des lumières qu'il refuse aux âmes qu'ils sont chargés de conduire. Averti par Mme de Chantal des nouveaux attraits qu'elle croyait éprouver, saint François de Sales se hâta d'intervenir avec infiniment de douceur, d'humilité, de prudence, mais aussi de fermeté. « J'ai fort souvent pensé sur ce point, écrit-il, et j'ai imploré la grâce au saint sacrifice et ailleurs; et non seulement cela, mais j'y ai employé la dévotion et les prières des autres meilleurs que moi. Et qu'ai-je appris jusqu'à présent? qu'un jour, ma fille, vous devez tout quitter. » Jamais saint François de Sales n'avait parlé si nettement. Il ajoute : « Je dis *tout*, mais que ce soit pour entrer en religion (chez les Carmélites), c'est grand cas; il ne m'est point encore arrivé d'en être d'avis... Entendez bien pour l'amour de Dieu : je ne dis pas non, mais je dis que mon esprit n'a pas su trouver de quoi dire oui... Et sachez qu'en cette enquête je me suis tellement mis en l'indifférence de ma propre inclination pour chercher la volonté de Dieu, que jamais je ne la fis si fort. Et néanmoins l'oui ne s'est jamais pu arrêter en mon cœur; et le non, au contraire, s'y est toujours trouvé avec beaucoup

[1] *Déposition* de la mère Favre de Charmette.

de fermeté. » Ayant ainsi déclaré nettement à Mme de Chantal, d'une part, qu'un jour elle quitterait tout, de l'autre, que ce ne serait pas pour entrer chez les Carmélites, saint François de Sales ajoute, en faisant une allusion obscure aux projets qu'il mûrissait pour l'avenir, mais dont il ne voulait pas encore lui parler : « Donnez-moi du loisir et du temps pour prier davantage et faire prier à cette intention. Et encore faudra-t-il, avant que je me résolve, que je vous parle à souhait, qui sera l'année prochaine, Dieu aidant. Et après tout cela, encore ne voudrois-je pas qu'en ce point vous prissiez entière résolution sur mon opinion, sinon que vous eussiez une grande tranquillité et correspondance intérieure en elle. Je vous la dirai bien au long, le temps en étant venu ; et si elle ne vous donne pas de repos intérieur, nous emploierons l'avis de quelque autre, à qui Dieu peut-être communiquera plus clairement son bon plaisir[1]. »

On voit toujours en saint François de Sales le même caractère, la prudence, l'humilité, la défiance de lui-même, le désir de faire intervenir d'autres lumières que les siennes. C'est le caractère de tous les fondateurs dans l'Église.

L'obéissance de sainte Chantal n'est pas moins admirable. Sur cette parole de son directeur, elle renonce à ce qu'elle avait cru être sa vocation, et, détachée de tout, morte à sa propre volonté en des choses où l'on croit innocent de se rechercher soi-même, elle attend humblement que Dieu, qui lui a donné de si ardents

[1] Lettre du 6 août 1606.

désirs pour la vie religieuse, lui en indique la route et lui en fournisse les moyens.

Rendons aussi hommage aux bonnes mères carmélites, et en particulier à la mère Marie de la Trinité. Quelque joie qu'elle dût éprouver à la première ouverture que Mme de Chantal lui fit de son projet, soit à cause de l'intimité qui commençait à régner entre elles, soit surtout à cause de l'éclat qu'une si grande âme devait jeter sur le Carmel naissant, jamais elle n'écouta sur ce point aucune pensée humaine. « Madame, lui répondit-elle la première fois qu'elle lui en parla, lorsque vous aurez satisfait à ce que Dieu demande de vous par l'entremise de Mgr de Genève, nous penserons à ce que nous aurons à répondre sur vos désirs. » Et une autre fois, inspirée de Dieu, elle lui fit cette réponse, qui est demeurée célèbre : « Non, non, Madame, sainte Thérèse ne vous aura jamais pour fille ; Dieu vous veut mère de tant de filles, que vous serez sa compagne [1]. » Mme de Chantal renonça donc à entrer chez les Carmélites ; mais elle ne cessa

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 105. La mère de Chaugy raconte que toutes ces paroles auraient été dites par la mère Anne de Saint-Barthélemy. Mais comme, d'une part, cette mère n'est jamais venue à Dijon, que, de l'autre, Mme de Chantal n'a jamais été à Paris avant son entrée en religion, il résulte de là une difficulté qui nous a longtemps arrêté lors de notre première édition. Ne pouvant pas admettre ce fait, nous ne savions comment l'expliquer. Heureusement, depuis nous avons eu occasion de lire les *Chroniques de l'ordre des Carmélites* que l'on imprime en ce moment à Troyes, et nous y avons vu que c'était la mère Marie de la Trinité, et non pas la mère Anne de Saint-Barthélemy, qui avait dissuadé Mme de Chantal d'entrer au Carmel (tome III, p. 463) ; ce qui s'explique, puisque la mère Marie de la Trinité habitait Dijon, et que Mme de Chantal, on va le voir, avait avec elle les rapports les plus intimes.

ni de les voir ni de les aimer. Elle venait souvent à leur chapelle. Quand le cardinal de Bérulle prêche et offre le saint sacrifice, on l'aperçoit dans la foule avec Mme Bruslard. Si l'humble M. Gallemand vient visiter canoniquement le monastère, Mme de Chantal paraît à son confessionnal. Les bonnes mères Carmélites reçoivent-elles de Paris quelque livre bien pieux, tout embaumé de l'amour de Dieu; après l'avoir lu, elles se hâtent de l'envoyer à Mme de Chantal[1]. Enfin elle est sans cesse à la grille du parloir; et comme la prieure, la vénérable mère Anne de Jésus, la sous-prieure, la mère Isabelle des Anges et les autres Espagnoles entendaient peu le français, elle faisait demander la bonne mère Marie de la Trinité, qui seule était Française, et qui servit en quelque sorte d'interprète au couvent.

Lorsqu'une femme du monde qui tend à la perfection entre ainsi en rapport avec une religieuse, elle est insensiblement amenée à lui demander ou à en recevoir mille conseils de direction; et il y aurait à cela peu d'inconvénients si la discrétion y présidait, et si le tout restait soumis à celui qui seul a reçu de Dieu la mission de conduire les âmes et la lumière pour ne pas les égarer; mais c'est ce qui n'arrive pas toujours. La bonne mère Marie de la Trinité, ravie des dispositions saintes de Mme de Chantal, entreprit donc de la diriger, et, d'accord avec une personne qui n'est pas nommée, elle commença à lui donner des conseils peu prudents.

Le genre d'oraison de Mme de Chantal lui semblait

[1] Voir les lettres de saint François de Sales de 1606 et de 1607.

trop simple, trop ordinaire pour une personne d'une si haute vertu. Elle lui conseilla donc de renoncer à la préparation de l'oraison, de s'abandonner davantage à l'action du Saint-Esprit, de ne faire presque plus usage de l'imagination et de l'intelligence, de laisser son cœur agir seul : en un mot, elle voulait que Mme de Chantal passât du premier degré de l'oraison au second. Il est curieux de voir avec quelle prudence saint François de Sales s'interpose entre sa pénitente et ses conseillers trop ardents. « J'ai pensé sur ce que vous m'écrivîtes que M. N*** vous avoit conseillé de ne point vous servir de l'imagination, ni de l'entendement, ni de longues oraisons, et que la bonne mère Marie de la Trinité vous en avoit dit de même touchant l'imagination. »

Le saint ne saurait être de cet avis. « Il n'est pas possible, écrit-il à Mme de Chantal, de ne se servir en l'oraison ni de l'imagination ni de l'entendement; mais de ne s'en servir point que pour émouvoir la volonté, et, la volonté étant émue, l'employer plus que l'imagination et l'entendement, cela se doit faire indubitablement. Il n'est pas besoin, dit cette bonne mère, de l'imagination pour se représenter l'humilité sacrée du Sauveur; non pas peut-être à ceux qui sont déjà fort avancés en la montagne de la perfection; mais pour nous autres, qui sommes encore ès vallées, quoique désireux de monter, je pense qu'il est expédient de se servir de toutes nos pièces et de l'imagination encore. » Il ajoute avec une grâce charmante : « Demeurons, ma chère fille, encore un peu de temps ici en ces basses vallées; baisons encore un peu les pieds du Sauveur; il nous appellera, quand il

lui plaira, à sa sainte bouche. Ne vous départez point de cette méthode, jusqu'à ce que nous nous revoyions[1]. »

Le saint ne veut pas davantage que Mme de Chantal abandonne la préparation de l'oraison. « Quant à ces préceptes d'oraison que vous avez reçus de la bonne mère prieure, je ne vous en dirai rien pour le présent. Seulement je vous prie d'apprendre le plus que vous pourrez les fondements de tout cela; car à parler clair avec vous, quoique deux ou trois fois, l'été passé, m'étant mis en la présence de Dieu sans préparation et sans dessein, je me trouvasse extrêmement bien auprès de sa majesté, avec une seule, très simple et continuelle affection d'un amour presque imperceptible mais très doux, si est-ce que je n'osai jamais démarcher du grand chemin pour réduire cela à un ordinaire. Je ne sais, j'aime le train des saints devanciers et des simples. Je ne dis pas, continue-t-il, que quand on a fait la préparation et qu'en l'oraison on est attiré à cette sorte d'oraison, il n'y faille aller; mais prendre pour méthode de ne se point préparer, cela m'est un peu dur. Comme aussi de sortir tout à fait de devant Dieu sans actions de grâces, tout cela ne peut être utilement fait. » Le saint ajoute avec humilité: « Néanmoins je parle simplement devant Notre-Seigneur et à vous, à qui je ne puis parler que purement et candidement; je ne pense pas tant savoir que je ne sois très aise, je dis extrêmement très aise de me démettre de mon sentiment et suivre celui de ceux qui en doivent, pour toutes raisons, savoir plus que moi; je ne dis pas seulement

[1] Lettre du mois d'avril 1608.

de cette bonne mère, mais je dis d'une beaucoup moindre. »

On voit avec quelle sagesse saint François de Sales défendait Mme de Chantal contre des attraits trompeurs et des conseils imprudents, et la maintenait encore, malgré sa grande vertu, dans ces premiers degrés de l'oraison qui sont les plus sûrs, et dont il ne faut sortir qu'en s'humiliant et avec la certitude que Dieu nous veut faire monter plus haut.

C'était la même sagesse, la même fermeté pour l'empêcher de se jeter dans des mortifications trop fortes qui eussent énervé son esprit en épuisant son corps. Mme de Chantal avait toujours été portée aux austérités corporelles; le voisinage des Carmélites augmentait encore et rendait plus vifs ces attraits de pénitence. Ce n'était plus assez pour elle de jeûner le vendredi, de souper sobrement le samedi, de prendre la discipline deux fois par semaine, toutes choses que lui avaient permises saint François de Sales; elle aurait voulu se coucher très tard, se lever de grand matin, interrompre son sommeil par des prières et des pénitences. Mais sur ce point le saint évêque était inflexible. Ce directeur expérimenté, qui savait qu'une certaine quantité de sommeil est nécessaire à la nature humaine; que si on la lui donne, elle est capable des plus grands efforts; que si on la lui refuse, elle s'abat tôt ou tard et quelquefois pour toujours, avait ordonné à Mme de Chantal de prendre sept à huit heures de sommeil[1]. Il la surveillait de près, et grondait aux moindres infractions. « Je commence par votre cou-

[1] Lettres du 15 octobre 1605 et du 8 juin 1606.

cher et lever matin. Pourquoi faites-vous cela, ma chère fille? Non, certes, il ne faut accabler l'esprit à force de travailler le corps. Il ne faut pas se détraquer comme cela, notamment les femmes; car après on ne vaut rien tout le long du jour [1]. » Il ne la surveillait pas moins sous le rapport de la nourriture, qui, comme le sommeil, est indispensable dans une certaine mesure, et qui, avec le sommeil, est ce qu'un directeur doit le plus surveiller dans les personnes portées aux mortifications corporelles [2]. »

Tout grandissait à la fois dans cette âme, si sagement conduite, et arrivée au point exquis de la maturité. Avec d'immenses élans vers la perfection, et en particulier vers la vie religieuse, qui en est le plus haut sommet, avec d'ardents désirs de pénitence et de sacrifices, avec un recueillement et une habitude de la présence de Dieu que rien ne pouvait interrompre, M[me] de Chantal sentait se développer en elle cette faim de la sainte Eucharistie qui est le signe de la perfection. Cependant jusqu'en l'année 1606, bien qu'elle eût été dès 1601 honorée du don des miracles, saint François de Sales ne lui avait permis la sainte communion que les dimanches. Ce fut seulement le 8 juin de cette année 1606 qu'il lui permit de la faire aussi le jeudi. Après quelques belles paroles sur le saint Sacrement, dont ce jour-là on célébrait l'octave :

[1] Lettre du 5 février 1608.

[2] « Manger peu, travailler beaucoup, avoir beaucoup de tracas d'esprit et refuser le dormir au corps, c'est vouloir tirer beaucoup de services d'un cheval qui est efflanqué, et sans le faire repaître. (*Lettre de saint François de Sales à la mère Angélique de Port-Royal,* 12 septembre 1619.)

« Eh! de sa divine chair, s'écrie-t-il, n'en mangerons-nous pas un peu plus souvent? Oh! qu'elle est suave et nourrissante! Je dis que, se pouvant commodément faire, il sera bon de la recevoir un jour de la semaine, le jeudi, outre le dimanche. » Il ajoute prudemment: « Cela pourtant sans bruit et sans incommoder nos affaires[1]. »

Mme de Chantal resta ainsi dix-huit mois, du 8 juin 1606 au 24 janvier 1608, avec la seule permission de faire deux communions par semaine. Elles ne lui furent augmentées qu'au carême de 1608, et encore parce que la sainte se sentait pressée d'un grand désir de communier plus souvent. « Vous me dites que vous vous sentez affamée plus qu'à l'ordinaire de la très sainte communion. Humiliez-vous fort, ma fille, et échauffez fort votre estomac du saint amour de Jésus-Christ crucifié, afin que vous puissiez bien digérer spirituellement cette céleste viande; et puisqu'assez demande du pain celui qui se plaint de la faim, je vous dis, ma fille : Oui, communiez ce carême les mercredis et vendredis et le jour de Notre-Dame outre les dimanches... Oh! quand sera-ce, ma chère fille, mon Dieu! quand sera-ce que Jésus-Christ vivra tout en nous? » Et après une de ces belles expositions de doctrine, familières à saint François de Sales, sur les effets de la sainte Eucharistie : « Je ne pensois pas vous tant dire sur ce point, mais je me laisse aisément emporter avec vous; et puis je m'en vais tout à l'heure à cette sainte réflexion avec vous : car c'est jeudi, et ce jour-là nous nous tenons l'un à

[1] Lettre du 8 juin 1606.

l'autre, et nos cœurs, ce me semble, s'entre-touchent par ce saint sacrement [1]. »

C'est ainsi que Mme de Chantal s'avançait lentement, mais sûrement, d'une communion par semaine à deux, puis à quatre, en proportion de ses progrès et de ses désirs. Saint François de Sales, en toute cette conduite, est admirable de prudence.

Aussi, plus elle avançait, plus Mme de Chantal, dirigée par une main si habile, sentait croître l'admiration qu'elle avait toujours eue pour son saint directeur. Celui-ci, de son côté, plus il étudiait l'âme de son humble pénitente, plus il était ravi des merveilles qu'il y découvrait chaque jour, et de ces deux admirations, que l'un cachait à l'autre, résultait ce bel amour chrétien dont nous n'avons encore vu que l'aurore. Maintenant il est à son midi, il resplendit de son plus pur éclat. Il a une élévation, une transparence, une force, une lumière, une hardiesse, un feu avec une jalousie toute sainte, qui ravissent. Ce serait le moment de l'étudier, si de telles choses pouvaient être soumises à l'étude, et si elles laissaient à l'âme d'autre liberté que la liberté de contempler en s'humiliant. « O ma fille, écrivait saint François de Sales, quand serons-nous saints? Soyez sainte, ma fille, ma sœur, et priez Dieu que je devienne saint. Mon Dieu, que faire en ce monde, sinon prier, pâtir, aimer le tant aimable Sauveur, et se laisser consumer par son amour! Oh! que je vous souhaite ce bonheur de souffrir pour Jésus-Christ! »

Et encore : « Ma fille, il faut que je vous dise que

[1] Lettre du 24 janvier 1608.

je ne vis jamais si clairement que vous êtes ma fille, que je le vois maintenant. Oui, je suis en Jésus-Christ plus vôtre que jamais, et j'admire ces accroissements. Ah! qu'il nous faut augmenter la grandeur de notre courage, pour servir Dieu le plus hautement et vaillamment que nous pourrons! Car pourquoi pensons-nous qu'il ait voulu faire un seul cœur de deux, sinon afin que ce cœur soit extraordinairement hardi, brave, courageux, constant et amoureux en son Créateur et Sauveur, par lequel et auquel je suis vôtre [1]? »

Et ailleurs encore, et partout : « Mon Dieu! ma fille, que je vous souhaite de perfections, une pour toutes, cette unité, cette simplicité!... Mon Dieu! ma fille, s'il ne falloit que mon sang pour vous rendre toute sainte!... Oh! que je sens tendrement et ardemment le lien de notre dilection! Je prie nuit et jour pour votre avancement [2]. »

Voilà bien cette jalousie sainte dont je parlais plus haut, et qui est le signe et l'honneur des affections élevées. Quand elle apparaît avec un pareil accent, on sent qu'on a franchi un monde, et qu'on n'est plus sur la terre.

De son côté, Mme de Chantal n'avait pas à un moindre degré le zèle pour la beauté de l'âme de saint François de Sales. « Mon Dieu, lui écrivait saint François de Sales, que je lis avec consolation les paroles que vous m'écrivîtes, que vous désirez de la perfection à mon âme presque plus qu'à la vôtre! C'est une vraie fille spirituelle, cela ; mais faites courir

[1] Lettre du 5 juin 1610.
[2] Lettres du 29 décembre 1609, du mois de janvier 1608, etc.

votre imagination tant que vous voudrez, elle ne sauroit atteindre où ma volonté me porte pour vous souhaiter de l'amour de Dieu [1]. »

Longtemps Mme de Chantal s'en était tenue à ces souhaits généraux; mais peu à peu elle s'était enhardie, et à partir de 1606, ses lettres se remplissaient chaque jour de recommandations, de désirs, de vœux, et quelquefois de doux reproches. Tantôt elle lui demandait s'il faisait exactement son oraison. « Vous me fîtes un grand plaisir, répond saint François de Sales, de me demander en l'une de vos lettres, voire si je faisois mon oraison. O ma fille, si faites, demandez-moi toujours l'état de mon âme; car je sais bien que votre curiosité en cela sort de l'ardeur de la charité que vous me portez. Oui, ma fille, par la grâce de Dieu, je puis dire maintenant mieux que ci-devant que je fais l'oraison mentale, parce que je ne manque pas un seul jour à cela. Et me semble que je m'y affectionne et voudrois pouvoir en faire deux fois le jour; mais il ne m'est pas possible [2]. » Tantôt elle l'excitait hardiment à l'humilité. « Oh! ma très chère fille, que vous me fîtes grand plaisir de me recommander la sainte humilité! car savez-vous, quand le vent s'enferme dans nos vallées, entre nos montagnes, il ternit les petites fleurs et déracine les arbres : et moi, qui suis logé un peu bien haut en cette charge d'évêque, j'en reçois plus d'incommodités. O mon Dieu! sauvez-nous. Commandez à ces vents de vanité, et il se fera un grand calme [3]. »

[1] Lettre du 14 septembre 1606.
[2] Lettre du 6 septembre 1607.
[3] Lettre de 1609. On ignore quel mois.

D'autres fois elle exige qu'il renonce à ces veillées de nuit, à ces travaux du soir qui l'épuisaient : « Savez-vous, ma fille, quelle parole je vous donnerai bien? C'est d'avoir plus de soin de ma santé dorénavant, quoique j'en aie toujours eu plus que je ne mérite; et, Dieu merci, je la sens fort entière maintenant, ayant absolument retranché les veillées du soir et les écritures que je faisois d'habitude, et mangeant plus à propos aussi. Mais, croyez-moi, votre désir a sa bonne part en cette résolution; car j'affectionne extrêmement votre contentement, mais avec une certaine liberté et sincérité de cœur telle, que cette affection me semble une rosée, laquelle détrempe mon cœur sans bruit et sans coup. Et, si vous voulez que je vous dise tout, elle n'agissoit pas si suavement au commencement que Dieu me l'envoya (car c'est lui sans doute) comme elle fait maintenant qu'elle est infiniment forte, et, ce me semble, toujours plus forte, quoique sans secousse et sans impétuosité. C'est trop dit sur un sujet duquel je ne voulois rien dire[1]. »

Elle croissait, en effet, cette affection divine, elle grandissait chaque jour; elle donnait de plus en plus, dans sa lumière, dans sa sérénité, dans sa force, dans sa hardiesse toute sainte, une idée de cet amour éternel qui unira les âmes en Dieu. « Vive Dieu! ma fille, écrivait saint François de Sales, ou Dieu ou rien; car tout ce qui n'est pas Dieu ou n'est rien ou est pire que rien. Demeurez bien tout en lui, ma chère fille, et le priez que j'y demeure bien tout aussi; et là

[1] Lettre du 8 juin 1606.

dedans aimons-nous puissamment, ma fille ; car nous ne le saurions faire jamais ni trop ni assez. Oh ! quel plaisir d'aimer sans craindre d'excès [1] ! »

Et encore : « Courage, courage, ma fille ! Jésus est nôtre. Qu'à jamais nos cœurs soient à lui. Il m'a rendu, ma chère fille, et me rend tous les jours plus, ce me semble, au moins plus sensiblement, plus suavement, du tout, en tout et sans réserve, uniquement, inviolablement vôtre, mais vôtre en lui et par lui [2]. »

Et enfin : « C'est la vérité, ma chère mère, j'ai une lumière particulière qui me fait voir que l'unité de notre cœur est un ouvrage de ce grand Unisseur ; et partant je veux désormais non seulement aimer, mais chérir et honorer cette unité comme sacrée [3]. »

Voilà, dans toute sa lumière et sans voiles, cette incomparable affection, où il entre plus d'admiration encore et de vénération que de tendresse. Mais, dans ces mutuels épanchements de cœur, il fallait que chacun d'eux cachât soigneusement son admiration à l'autre : autrement on voyait bientôt à ses larmes combien profonde était son humilité. Saint François de Sales veillait davantage à cacher cette admiration, étant père et directeur, et ce n'est que dans ses lettres à Mme de Charmoisy, à Mme Bruslard, qu'il la laissait éclater. Mais Mme de Chantal ne savait pas résister. « Il faut, pendant que je m'en souviens, lui écrit un jour saint François de Sales, que je vous défende ce nom de *saint* quand vous écrivez de moi ; car, ma

[1] Lettre du mois de janvier 1611.
[2] Lettre du mois de juin 1607.
[3] Édition Migne. Tome V, p. 1655.

fille, je suis plus feint que saint. A peu que pour cela je ne retinsse la lettre à M. de Charmoisy; mais la consolation qui lui en pouvoit revenir m'en empêcha [1]. » Et encore : « Ma fille, vous n'écrivez pas selon mes désirs, ni à ma mère, ni à Mme de Charmoisy, quand vous dites : Notre bon et saint évêque; car, au lieu que ces bonnes femmes devroient lire : sot évêque, elles lisent : saint évêque. Je sais bien que du temps de notre saint Jérôme, on appeloit saint tous les évêques, à raison de leur charge; mais ce n'est pas la coutume maintenant [2]. » Et enfin : « Je ne suis que vanité et orgueil, et néanmoins je ne m'estime pas tant que vous m'estimez. Je voudrois bien que vous me connussiez mieux : vous ne laisseriez pas d'avoir une absolue confiance en moi, mais vous ne m'estimeriez guère, et vous diriez : Voilà un jonc sur lequel Dieu veut que je m'appuie. Je suis bien assuré que Dieu le veut, mais le jonc ne vaut pourtant rien. Hier, après avoir lu votre lettre, je me promenai deux tours, avec les yeux pleins d'eau, de voir ce que je suis et ce qu'on m'estime [3]. »

Ah ! qu'on est consolé quand, fermant les livres du monde, s'isolant de ses conversations, ou vulgaires, ou terrestres, ou coupables, on entend des accents pareils à ceux-ci ! Il semble que l'on ne soit plus sur la terre : on croirait écouter deux de ces séraphins dont parle Isaïe, qui s'excitent sans cesse à adorer, à louer, à bénir, à aimer Celui qui les a faits, et qui se

[1] Lettre du 24 janvier 1608.

[2] Lettre inédite, sans date, appartenant au monastère de Montélimart.

[3] Lettre du 28 octobre 1608.

renvoient incessamment, à travers les mondes, le mot des grandes lumières et des grands amours : Saint, Saint, Saint!

Cependant l'année que le saint évêque avait voulu employer pour étudier la vocation de Mme de Chantal touchait à son terme. Le sainte disposa donc tout pour le voyage d'Annecy, résolue d'y apporter une complète indifférence, avec le désir unique, mais très ardent, de vouloir tout ce que Dieu lui commanderait par la bouche de son saint directeur.

Un acte signalé d'obéissance sanctifia le voyage. Le 30 mai 1607 était le jour fixé par saint François de Sales pour l'arrivée de Mme de Chantal à Annecy. Des affaires imprévues ayant retardé son départ, elle fit de grandes journées à cheval pour compenser ce délai, et marcha même toute une nuit, quoiqu'il plût et que la pluie fût accompagnée de grands tonnerres. Le saint, la trouvant harassée, lui demanda pourquoi elle s'était fatiguée ainsi. « Je ne croyois pas, répondit-elle, qu'il me fût permis sous aucun prétexte de me dispenser d'arriver aujourd'hui, comme vous me l'aviez ordonné. » Alors le bienheureux, souriant, lui rappella ce qu'il lui avait dit tant de fois, qu'il ne fallait pas prendre ainsi ric à rac ses commandements, et plus regarder à la douceur de ses intentions qu'à la rigueur de ses paroles.

Il y avait encore quatre ou cinq jours avant la Pentecôte. Saint François de Sales les employa à faire rendre compte à Mme de Chantal de tout ce qui s'était passé dans son âme depuis un an, étudiant sérieusement ses attraits et ses désirs, sans lui rien déclarer de ses desseins, lui disant seulement de bien

prier Dieu, et s'efforçant de l'établir dans ces sentiments d'indifférence qui sont certainement l'état le plus sûr pour connaître la sainte volonté de Dieu.

Le lendemain de la Pentecôte, il l'appela après la messe. « Eh bien! ma fille, lui dit-il avec un visage grave et du ton d'une personne toute perdue en Dieu, je suis résolu de ce que je veux faire de vous.

— Et moi, dit-elle, monseigneur et mon père, je suis résolue de vous obéir. » Et elle se jeta à genoux. Le bienheureux l'y laissa et se tint debout à deux pas d'elle.

« Oui-da, dit-il; or sus, il faut entrer à Sainte-Claire.

— Mon père, je suis toute prête.

— Non, reprit-il, vous n'êtes pas assez robuste; il faut être sœur de l'hôpital de Beaune.

— Tout ce qu'il vous plaira.

— Ce n'est pas encore ce que je veux, vous serez carmélite.

— Je suis prête à obéir. »

Il l'éprouva ainsi de plusieurs manières, et il la trouva toujours obéissante.

« Eh bien! dit-il, rien de tout cela ne vous convient. » Et il commença à déployer devant elle tout le plan et l'idée générale de la Visitation[1]. « A cette proposition, écrivait plus tard la sainte, je sentis soudain une grande correspondance intérieure avec une douce satisfaction et lumière qui m'assuroient que cela étoit la volonté de Dieu; ce que je n'avois pas senti aux autres propositions, quoique toute mon

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 82.

âme y fût entièrement soumise. » De son côté, saint François de Sales éprouvait au fond de son cœur une indicible sécurité. « Ma fille, disait-il à la sainte, courage; toutes choses concourent à affermir ce projet en mon âme. J'y vois de grandes difficultés pour l'exécution, et je n'y vois goutte pour les démêler; mais je m'assure que la divine Providence le fera par des moyens inconnus aux créatures. »

Ce fut ainsi que Mme de Chantal arriva, à travers mille circuits, à connaître le but suprême de son existence. Dieu l'avait créée pour être un jour dans l'Église une fondatrice d'Ordre, c'est-à-dire, pour participer d'une façon ineffable à cette paternité spirituelle qui ne vient ni de la chair, ni du sang, ni de la volonté de l'homme, et que Dieu seul peut communiquer, parce que lui seul en est la source. Aussi, dès les premiers jours, Dieu la prépare par une suite de faits mystérieux à l'œuvre sublime qu'elle doit exécuter. Il lui donne d'abord une âme vigoureusement trempée, parce que nulle œuvre n'est plus difficile et ne coûte plus de sueurs que la fondation d'un ordre religieux. Il dépose en même temps sur sa physionomie une sorte de beauté sévère, mélange étonnant de douceur, d'humilité, de force, de sainte ardeur, qui lui ouvre les âmes et fait tout plier devant elle. Afin que ces éléments se développent dans la virilité, Dieu la soustrait de bonne heure aux caresses de sa mère, et lui donne, dans le président Frémyot, un de ces hommes de foi et de caractère, dans le cœur duquel elle puise l'esprit de sacrifice et de dévouement. A cette paternité du sang, Dieu ajoute une seconde paternité dont l'influence est encore plus admirable.

Saint François de Sales achève l'œuvre de M. Frémyot et tempère par sa suavité l'ardeur et la force que celui-ci avait communiquées à sa fille. Et comme l'Ordre de la Visitation était destiné à réunir des vierges et des veuves, Dieu permet que Mme de Chantal parcoure successivement toutes les positions de la vie, qu'elle soit tour à tour fille, épouse, mère, veuve, et qu'elle acquière ainsi, dans ces états divers, l'expérience dont elle aura bientôt besoin. Et parce que la vie religieuse est une vie de peines intérieures et de crucifiement, de douloureuses tentations accablent pendant de longues années Mme de Chantal, afin que les épouses de Jésus-Christ aient une mère qui sache compatir à leurs infirmités, ayant été éprouvée plus qu'elles. Enfin, appelée à tout quitter pour Dieu, elle reçoit tout à la fois la noblesse, la beauté, la fortune, de grands biens, d'illustres relations, des parents qu'elle chérit, quatre petits enfants spirituels et charmants; et c'est du milieu de toutes ces joies qu'elle passe à l'humilité du cloître, apprenant au monde que toutes les fêtes de la terre, même les plus élevées, les plus pures, les plus légitimes, pâlissent devant le grand bonheur d'aimer Dieu, de le servir et de s'immoler pour lui!

CHAPITRE ONZIÈME

QUELQUES-UNES DES FUTURES COMPAGNES DE MADAME DE CHANTAL COMMENCENT A SE SENTIR INCLINÉES A LA RETRAITE — MADEMOISELLE FAVRE, MADEMOISELLE DE BRÉCHARD, MADEMOISELLE DE CHATEL, MADEMOISELLE DE BLONAY, ANNE-JACQUELINE COSTE

1608

Mme de Chantal n'était pas la seule que Dieu eût élue, dans ces temps difficiles, pour travailler, par la fondation d'un ordre religieux, à ranimer dans le monde l'esprit chrétien. Pendant qu'elle s'avançait de clarté en clarté dans la connaissance des desseins de Dieu sur elle, il y avait en Bourgogne et en Savoie d'autres âmes prises des mêmes dégoûts pour le monde, tourmentées aussi par la grâce, mais incertaines de leurs voies, attendant, comme Mme de Chantal, le coup de lumière qui éclairerait leurs vocations, et ne se doutant guère que Dieu les attendait toutes au même rendez-vous.

La première en date et une des plus célèbres, Mlle Marie-Jacqueline Favre, était fille du président

du parlement de Savoie[1]. Elle avait dix-huit ans, beaucoup d'esprit, un jugement solide, un cœur franc comme son visage, et ce genre de beauté grave que l'on estimait tant encore au seizième siècle. Une multitude de partis se disputaient sa main. Mais Mlle Favre, passionnée pour l'indépendance, ne pouvait supporter l'idée même du mariage. Elle n'estimait heureuses que les veuves. « Si on lui eût assuré que celui qu'elle épouseroit seroit mort deux heures après, et qu'ainsi elle fût demeurée libre, elle se fût décidée à agréer ce parti. » Du reste, l'idée du couvent entrait encore moins dans son esprit. Elle avait en horreur tout ce qui peut gêner la liberté.

Ce n'est pas que l'amour de Dieu fût étranger à cette fière nature. Mais la légèreté de sa jeunesse, les dissipations de la société qui l'entourait, cette passion pour l'indépendance qui lui faisait rejeter toute règle, refoulaient cet amour jusqu'au fond de son cœur. Il ne s'en échappait que des étincelles. « Quand je sentois en moi, dit-elle, quelques mouvements d'onction et de dévotion, je tâchois de les accroître, et pour cela j'essayois de me trouver au trépas de ceux qui décédoient dans la ville, surtout quand c'étoient des personnes bien faites et encore jeunes. Les pensées du néant de la créature et de la vie m'étoient fort fréquentes pour trois ou quatre jours. Après, elles s'évanouissoient; les conversations effaçoient ces bonnes impressions de mon esprit. »

Heureusement, au milieu de cette vie ardente et

[1] *Les Vies des quatre premières Mères de la Visitation,* par la mère de Chaugy. Annecy, 1659, in-4°. *La mère Marie-Jacqueline Favre.*

légère, elle rencontra saint François de Sales. Ce sage directeur, « qui travailloit avec une douceur tranquille à la direction des âmes, ne pressa point celle-ci, sachant qu'elle étoit d'un naturel peu enclin à la sujétion. » Seulement il lui fit lire l'*Introduction à la vie dévote,* qui venait de paraître (1608), l'obligea à se confesser tous les huit jours, afin de la maintenir dans une grande pureté de conscience, et, comme elle avait l'esprit sérieux, capable d'être ravi et ému par la pensée de Dieu, il lui fit pratiquer chaque jour un quart d'heure d'oraison mentale, attendant de la grâce et du temps l'achèvement de l'œuvre qu'il espérait.

Jamais on n'imaginerait dans quelle circonstance fut terrassée cette grande âme qui avait de si vives aspirations pour la liberté. Mlle Favre dansait à ravir. Sa mère ayant été à Chambéry pour quelques affaires, les dames de la ville, qui avaient entendu parler du talent de Marie-Jacqueline, donnèrent un grand bal pour avoir le plaisir de la voir danser. Mlle Favre s'y rendit pleine de joie avec le désir d'y justifier sa renommée. Au premier coup d'archet, le gouverneur du pays vint lui offrir la main pour ouvrir la danse. C'est là que Dieu l'attendait. Un trait divin lui perce le cœur. « Pauvre Favre, se dit-elle intérieurement pendant qu'on applaudissait ses grâces, quelle récompense auras-tu de ces pas mesurés? Quel fruit en recueilleras-tu, sinon que l'on dira : Cette fille a bien dansé? voilà ta récompense. » Une confusion profonde la remplit. L'idée de la mort, du jugement, la honte d'avoir usé sa jeunesse dans de frivoles plaisirs pénètrent profondément son âme; elle sort du bal changée et résolue à se consacrer à Dieu.

Cependant M. le président Favre, qui ne se doutait pas de ce changement, car Marie-Jacqueline l'avait tenu très secret, cherchait à établir sa fille. Un parti se présenta plus avantageux que tous les autres. Le frère du saint évêque de Genève, Louis de Sales, ayant demandé Marie-Jacqueline en mariage, M. Favre l'accorda, et vint tout joyeux l'annoncer à sa fille. A cette nouvelle, Mlle Favre pâlit, balbutie, et, tombant aux pieds de son père, lui avoue en pleurant son projet de quitter le monde. Il fallut que saint François de Sales intervînt pour vaincre les résistances de M. Favre, et qu'il fît appel à ses sentiments les plus élevés de foi et de soumission à la volonté de Dieu. Il fut plus difficile encore de persuader Louis de Sales, que la promesse de M. Favre avait jeté dans le ravissement. Le saint évêque s'en chargea encore. « Eh bien, mon frère, lui dit-il un jour au sortir de table, vous avez un terrible rival. Il vous faut résoudre à lui céder votre maîtresse. — A l'exception de Son Altesse, s'écria le bouillant jeune homme, dont l'amour augmentait encore l'intrépidité naturelle, je ne sache personne d'assez hardi pour oser me la disputer. — Oh! reprit le saint évêque avec cette bonhomie fine et ce gracieux sourire qui ne le quittaient pas, ce rival est de si grand mérite, que vous n'oseriez seulement le regarder au visage. » Et comme le jeune homme se taisait étonné. « C'est Jésus-Christ, ajouta le saint, que Mlle Favre a choisi pour amant. » En ces âges et dans ces familles de foi on était capable de sacrifices. Louis de Sales s'inclina, et, « ressentant au cœur une blessure profonde, il éteignit une si belle flamme et immola à la

volonté divine une passion naissante qui lui étoit aussi chère que la vie. »

Le président Favre, pour éprouver la vocation de sa fille, exigea qu'elle restât quelque temps encore dans le monde. Elle quitta les parures de sa jeunesse, ce qui lui coûta un peu, et commença à avouer le projet qu'elle avait de se retirer bientôt dans la retraite pour être toute à Dieu. Un an se passa ainsi. Elle ne connaissait pas encore Mme de Chantal, et n'avait qu'une idée très vague du genre de vie que le saint évêque lui devait faire embrasser.

Pendant ce temps, une autre demoiselle, riche aussi, d'une grande famille de Bourgogne, Mlle Charlotte de Bréchard, arrivait au même but, mais par une route bien différente[1].

Elle avait commencé pauvrement et rudement. Dès l'âge de sept mois elle perdit sa mère. A quatre ans elle fut travaillée d'une maladie étrange, inconnue aux médecins, qui la conduisit si proche du tombeau, qu'on la couvrit d'un drap et qu'on alluma un cierge bénit. Un peu après, une de ses tantes, la tenant dans ses bras, la laisse tomber par la fenêtre d'une galerie, la tête la première, sur les bords d'un étang, parmi les pierres et les ronces, et on la releva à moitié morte. A peine échappée de ces dangers, la peste éclate. Ses deux sœurs sont emportées en quelques jours. Son père s'enfuit. La servante du château, avec cette cruauté froide qu'on rencontre en temps de peste, la fait porter dans une maison du

[1] *Les Vies des quatre premières Mères de la Visitation,* par la mère de Chaugy. Annecy, 1659, in-4°. *La mère Charlotte de Bréchard.*

village où tout était mort, et où s'étaient réfugiés deux jeunes gens qui gagnaient leur vie à enterrer les pestiférés. Elle y demeure six semaines sur un peu de paille, sans autre compagnie que ces deux fossoyeurs, qui la maltraitaient et lui enlevaient le peu de nourriture qu'on lui apportait. Une malheureuse domestique atteinte de la peste vient peu après se réfugier dans le même taudis et joindre sa misère à la sienne. Dès le soir même, l'enfant et la servante mangent et couchent ensemble. Le lendemain, la servante meurt presque dans les bras de l'enfant. Les deux fossoyeurs enveloppent la morte d'un drap, et, sortant pour aller chercher un chariot, ils disent à la petite de rester pour prendre soin du cadavre. Elle passa un jour entier en face de ce lugubre spectacle. Aux approches de la nuit, la frayeur la prend, et elle se colle en pleurant aux barreaux de la fenêtre pour ne plus voir la morte. Ses affreux compagnons, la trouvant inondée de larmes et décidée à ne pas rester seule dans cette chambre infecte, la placent sur leur chariot avec le cadavre, et elle assiste, épouvantée, à ce lugubre enterrement. Trois mois entiers s'écoulent ainsi, durant lesquels, au milieu de ce village abandonné, elle est mille fois en péril d'être dévorée par les loups qui rôdaient autour des corps qu'on enterrait à peine. Personne ne s'occupait d'elle. Elle était contrainte d'aller manger des mûres le long des haies et des fruits sauvages au milieu des champs; errant toute seule sur les grandes routes, brûlée de visage, souillée par la boue, et si déguenillée, qu'elle n'était plus reconnaissable.

Rentrée dans la maison paternelle après la cessation

du fléau, elle tombe entre les mains d'une maîtresse bizarre, qui lui apprend moins à lire qu'à souffrir. Après quoi, pour s'en débarrasser, son père, qui ne l'aimait pas, la fait entrer dans un de ces couvents attiédis qui servaient de prétextes à Luther pour en briser les grilles. Là d'autres dangers l'attendent. Jusqu'alors elle n'avait pas entendu parler de Dieu et de la religion. La première fois que celle-ci lui apparaissait, c'était avilie, déshonorée, méconnaissable. Au lieu de cette paix, de ce silence pieux, de ces chastes joies de l'amour de Dieu, de cette atmosphère céleste qui enveloppe et émeut dans les cloîtres fervents, elle ne vit que la légèreté et la dissipation du monde attristant une demeure qui n'était pas faite pour elle; des religieuses de nom, mondaines de cœur, occupées à plaire aux hommes, désertant le chœur pour le parloir, et ne trouvant plus, au milieu d'une vie dissipée en visites, ni le temps de la prière ni la grâce du recueillement. C'est un grand péril, quand on est jeune et peu instruite, de rencontrer ainsi le le monde sous le voile et le masque hypocrite de la religion. Mais telle était l'âme magnanime de Mlle de Bréchard, que rien ne put ni la corrompre ni l'arrêter dans son élan vers Dieu. Privée de tout secours spirituel, le crucifix était pour elle un docteur muet, mais éloquent. Elle aimait à y fixer de longs et ardents regards, qui lui révélèrent la science des sciences : celle de la pénitence et du sacrifice. A peine entrée dans l'adolescence, sans avoir eu de maîtres, par la seule inspiration de la grâce, elle ne pensait qu'à macérer sa chair. Ne sachant à qui s'adresser pour avoir des instruments de pénitence, « elle prit une laisse de

crins de cheval, dont on se servait pour mener des chiens à la chasse, et en ayant fait quinze gros nœuds, en l'honneur des quinze mystères du rosaire, » elle commença à imprimer sur sa chair nue les stigmates sanglants de Jésus-Christ. Elle jeûnait les vendredis et les samedis, et deux fois par jour allait panser les chancres et baiser les ulcères de sept ou huit pauvres ses protégés.

L'amour de Dieu est insatiable. Un ardent désir de se retirer dans un cloître austère la saisit, et, comme elle ne connaissait d'autres monastères que celui des Clarisses, elle arrêta son choix à cette forme de vie pénitente.

Sur ces entrefaites, un songe mystérieux étonna Mlle de Bréchard, sans l'éclairer. Il lui sembla voir dans une salle splendide un autel magnifiquement paré, et au pied de cet autel une religieuse vêtue d'un costume inusité encore dans l'Église, qui faisait un certain office d'une façon extraordinaire. Entre autres cérémonies, elle prit un cor de chasse, et sonna quelque chose d'un ton charmant; puis se tournant vers elle: « En voulez-vous être? lui dit-elle. — Jésus! oui, répondit Charlotte, de tout mon cœur. » Sur quoi, la religieuse lui donna une branche de fleurs, et, sonnant de nouveau de ce cor mystique, elle invita un nombre infini d'autres filles à la suivre.

Peu après, un Franciscain de grande renommée prêchant à Dijon, Mlle de Bréchard obtint la permission d'assister à ses instructions. C'était la première fois qu'elle entendait le nom de Dieu tomber du cœur et des lèvres d'un homme éloquent. Elle en fut émue jusqu'aux entrailles. Après l'instruction, elle alla trou-

ver le religieux, lui ouvrit son cœur, et par ses conseils elle résolut d'aller frapper à la porte des Carmélites, qui, arrivant à Dijon, lui semblaient être ces religieuses inconnues qu'elle avait vues en songe. Son père, informé de son dessein, haussa les épaules; sa sœur s'en moqua; tous ses parents en rirent. Mlle de Bréchard, sans se déconcerter, vint confier sa peine à Mme de Chantal, qu'elle connaissait depuis longues années, ayant même tenu sur les fonts de baptême sa petite Charlotte; et la sainte la conduisit elle-même et la fit recevoir aux Carmélites. Ni l'une ni l'autre ne se doutaient guère alors de l'avenir que Dieu leur réservait à toutes deux. Obligée, après un mois de séjour, et à la suite d'une grave maladie, de quitter la règle trop sévère des Carmélites, Mlle de Bréchard fut reçue chez les Ursulines, sur la recommandation de Mme de Chantal et de Mme la présidente Bruslard. Mais sa santé, mal rétablie, fut encore un obstacle, et il fallut encore y renoncer. Elle sortait du couvent, lorsque le président Frémyot lui offrit de la mener à Monthelon passer quelques jours et se rétablir à la campagne auprès de Mme de Chantal. Elle accepta avec joie, et ce fut là qu'elle vit pour la première fois saint François de Sales, lorsqu'il vint, comme nous allons bientôt le dire, bénir le mariage de Marie-Aimée, la fille aînée de notre sainte. Mlle de Bréchard ouvrit son cœur au saint évêque, et celui-ci, ayant bien vite reconnu que cette âme était fortement trempée et capable de grands desseins, lui dit, après lui avoir fait connaître ses projets : « Ma fille, vous contenteriez-vous de courir le même prix que Mme de Chantal? » Ce fut une révélation. La branche de

fleurs de sa vision lui revint à l'esprit. « Oh! Monseigneur, s'écria-t-elle, ce serait avec une grande joie. — Demeurez donc en paix, reprit le saint, et ne pensez plus, ma fille, qu'à bien aimer celui qui vous veut toute sienne. »

Le coup d'œil de saint François de Sales ne l'avait pas trompé. Mlle de Bréchard était une grande âme, très ardente, encore plus généreuse, capable de tout héroïsme. Elle fut la plus illustre des compagnes de sainte Chantal. Honorée pendant sa vie du don des miracles, plusieurs fois ravie en extase, elle émerveilla le cloître par l'héroïsme de ses sacrifices. Après sa mort, son corps demeura sans corruption pendant plusieurs années, exhalant un inénarrable parfum. Son procès de canonisation fut même commencé avec celui de sainte Chantal.

Quelques années avant l'époque où saint François de Sales rencontrait Mlle de Bréchard à Monthelon, il avait, vers 1596, trouvé à Genève une fille d'auberge, ignorante, grossière, ne sachant pas même lire, mais possédant un grand esprit, une âme généreuse, ornée des plus rares dons de la grâce, et qui, malgré la pauvreté de son origine et l'humilité de ses fonctions, devait jouer dans les premiers temps de la Visitation un rôle considérable[1].

Anne-Jacqueline Coste avait gardé les moutons pendant sa jeunesse; et, moitié par misère, moitié par peur de l'isolement dans lequel elle vivait au milieu des montagnes de la Savoie, elle s'était décidée, vers

[1] *Les Vies des sept religieuses de la Visitation*, par la mère de Chaugy. Annecy, 1659, in-4°. *Anne-Jacqueline Coste.*

l'âge de seize ans, à entrer en condition. Son maître était protestant, et habitait Genève. Dès les premiers jours, il entrevit les qualités de cette servante, et il mit tout en œuvre pour la faire apostasier. Mais les promesses d'argent ne lui firent pas plus d'impression que les discours captieux des ministres. Tous les dimanches elle sortait de Genève, où le culte catholique était interdit, et elle allait à une lieue entendre la messe dans un village voisin. Tels étaient, du reste, son adresse et les soins qu'elle apportait à son ouvrage, que jamais son maître ne put trouver dans ces voyages, qui lui plaisaient peu, un sujet de plainte, ni même l'ombre d'un prétexte pour les interdire.

Le terme de ses services expiré, elle quitta ses maîtres, et elle résolut d'aller servir à l'hôtel de l'*Écu de France,* à Genève. Elle n'ignorait pas les dangers qu'elle pourrait y courir; mais elle espérait y voir de temps en temps des catholiques de passage, surtout des religieux et des prêtres, auxquels elle rendrait service et qui pourraient entendre sa confession. Elle ne se trompait pas. Un des premiers qu'elle y vit fut saint François de Sales, lorsqu'il vint soutenir à Genève contre les ministres protestants cette célèbre discussion qui prépara la conversion de la ville de Thonon. Anne Coste assistait à cette réunion, cachée dans la foule, et, dès le premier regard qu'elle jeta sur le visage céleste du saint, elle eut le pressentiment des grandes grâces qu'elle recevrait de Dieu par son ministère. Pendant toute la dispute, recueillie en Dieu, elle levait sans cesse les yeux au ciel, et de ses ardentes prières elle soutenait le saint docteur exposant la vérité. Ceux qui savent les secrets de la divine Provi-

dence, et avec quel amour Dieu prête l'oreille aux prières de ses moindres enfants, ne seraient peut-être pas loin de la vérité en attribuant à cette humble fille une partie des succès de la conférence. Elle fut à peine finie, que saint François de Sales, dont les jours étaient en danger, s'échappa à la hâte de Genève, sans qu'Anne Coste eût le bonheur de lui parler. Mais l'image du saint resta gravée dans sa mémoire, et elle commença à prier Dieu ardemment pour lui.

Deux ans après, saint François de Sales, arrivant à Genève pour essayer d'attirer Théodore de Bèze à une conférence, descendit à l'hôtel de l'*Écu de France*, où servait Anne Coste. Elle le reconnut aussitôt, s'empara de sa valise, et sous prétexte de lui montrer le chemin de sa chambre, elle l'y accompagna. Alors, fermant la porte, « Monseigneur, lui dit-elle, qu'il y a longtemps que je demande à Notre-Seigneur la grâce de pouvoir vous parler! » Et ayant donné un siège au saint, elle se mit à genoux et épancha dans son cœur les secrets de sa vie tout entière. Le serviteur de Dieu, entre autres dons, avait celui du discernement des esprits. Il admira la candeur, l'innocence et la simplicité de cette humble fille, et, après avoir entendu sa confession et lui avoir donné l'absolution : « Ne seriez-vous pas bien aise, lui dit-il, de recevoir la sainte communion? — Hélas! Monseigneur, dit-elle, ce serait bien ma plus grande consolation; mais comment espérer ce bonheur, puisqu'il ne vous est pas permis de dire la messe dans Genève? » Alors le saint, entr'ouvrant sa soutane, en tira une petite boîte d'argent pendue à son cou, et dans laquelle il portait toujours la sainte Eucharistie pour le service des ma-

lades ou des catholiques privés de pasteurs au milieu d'un peuple protestant. Anne-Jacqueline tomba à genoux et se prépara avec joie à recevoir son Dieu. Tout à coup un scrupule lui traverse l'esprit : « Eh ! Monseigneur, dit-elle à saint François de Sales, qui était seul avec elle, vous n'avez pas de clercs, comment pourrez-vous me communier? — Ma fille, reprit le saint avec un doux sourire, mon bon ange, qui est ici entre vous et moi, et le vôtre, qui est à vos côtés, nous serviront de clercs. Aussi bien est-ce l'office des anges d'assister autour de la table sainte ! »

D'après l'avis de saint François de Sales, Anne ne quitta pas Genève. Elle y demeura plusieurs années, élevant ses humbles fonctions de servante à la dignité d'un apostolat. Elle cachait les prêtres, nourrissait les religieux, amenait en secret des confesseurs au chevet des malades, et, pour ne citer qu'un fait qui révélera à la fois et sa vigueur et son adresse, à la suite d'un siège tenté par les catholiques sur Genève, et qui avait échoué, elle cacha dans une cave, nourrit pendant plusieurs jours et fit évader un à un plus de quatre-vingts soldats catholiques.

Rien n'est beau toutefois et ne va au cœur comme la conduite de cette humble fille vis-à-vis de sa maîtresse, qui, jeune encore, se mourait de la poitrine. Après l'avoir soignée pendant onze mois avec une patience qui ne se démentit pas un instant, elle la convertit, lui apprit les prières catholiques, la fit abjurer en secret, et, à travers mille périls, trouva moyen de lui amener un confesseur. Lorsque sa maîtresse fut au moment d'entrer en agonie, comme il n'y avait pas de prêtre pour lui donner le saint via-

tique, la pieuse servante n'y tint pas. Elle alla trouver un curé qui demeurait à une lieue de Genève, mais qui sous peine de mort n'y pouvait entrer, et, lui présentant un mouchoir bien blanc, le conjura de lui donner une hostie consacrée, promettant de ne pas la toucher avec les mains et de la faire recevoir avec grande révérence par sa chère maîtresse qui allait mourir. On juge bien qu'une pareille demande ne pouvait être agréée. Anne Coste revenait donc triste à Genève, lorsque peu après son retour elle vit descendre à l'hôtel un ambassadeur de France près les cantons suisses. Cet ambassadeur, qui s'en allait dans des pays entièrement protestants, était accompagné d'un aumônier, et ce dernier portait avec lui toutes les choses nécesaires pour dire la sainte messe. On entrevoit la joie de la pieuse servante. Elle lui confie son secret, et à minuit sonnant, au fond de ces caves qui avaient tant de fois caché des prêtres et des religieux, sur un autel improvisé, fut offert de nouveau, après cinquante ans d'interruption, le saint et adorable sacrifice de l'autel. La malade semblait attendre ce bonheur; elle expira quelques instants après.

Sa maîtresse morte, Anne-Jacqueline vint se fixer à Annecy. Saint François de Sales y habitait. Mais telle était la foule qui se pressait autour de son confessionnal, et telle aussi la discrétion de l'humble fille, que, bien qu'elle en brûlât de désir, pendant trois semaines elle n'essaya pas même de se présenter à lui. Elle se contentait de le suivre partout où il allait, d'entendre sa messe, d'écouter ses instructions, surtout ses catéchismes, dans lesquels le saint excellait. Un jour qu'elle y assistait perdue dans la foule, mais atten-

tive, les yeux fixés sur le bienheureux, tout à coup le regard de saint François tomba sur elle. Le pasteur reconnut sa brebis. Aussitôt, sans cesser de parler, voulant donner à cette bonne fille un signe qu'il ne l'avait pas oubliée, il prit entre ses mains la croix qu'il portait à son cou et fit semblant de l'ouvrir; souvenir touchant de cette petite boîte d'argent qu'il avait tirée de son sein à Genève et qu'il avait ouverte pour lui donner la sainte communion. Anne-Jacqueline comprit le signe, et, l'acceptant comme une invitation, elle se présenta le lendemain à saint François de Sales. Le saint la reçut avec bonté et lui fit raconter non pas son histoire extérieure, elle était courte, et chez les chrétiens cette histoire est toujours la moins intéressante, mais l'histoire de son âme, de sa conscience, de ses rapports avec Dieu. Il en était dans l'admiration. Depuis lors Anne-Jacqueline se confessa régulièrement à saint François de Sales.

Un jour, après sa confession, cette bonne fille avoua au saint évêque qu'elle avait un ardent désir de quitter le monde pour avoir l'honneur de servir Dieu dans la personne de ses épouses. Il n'y avait alors à Annecy qu'un seul monastère, celui des Clarisses. Saint François de Sales lui demanda si elle voulait y entrer. « Oh! Monseigneur, s'écria-t-elle, ce n'est pas ce que veux dire. — Où est-ce donc que vous voulez servir les épouses de Jésus-Christ? — Monseigneur, dit l'humble fille, je veux servir les religieuses que vous établirez. — Et qui vous a dit que je dois établir des religieuses? reprit saint François de Sales, très étonné de cette parole, car il n'avait parlé de ce projet qu'à Mme de Chantal et en grand secret. — Personne du

monde, repartit Jacqueline; mais je ressens continuellement ce mouvement dans le cœur, et je vous le dis. »

Saint François de Sales, émerveillé, en écrivit le jour même toute l'histoire à sainte Chantal. Depuis lors Anne-Jacqueline ne pensa plus qu'à se préparer à être religieuse; et, bien que le saint évêque ne lui avouât rien de ses projets, elle lui demandait souvent : « Quand Madame viendra-t-elle donc[1]? »

Pendant que saint François de Sales rencontrait ainsi, dans une auberge, en pays protestant, une fille si simple et si grande, la grâce en sollicitait une autre, d'une condition toute différente, parmi les fêtes et les splendides soirées de l'ambassadeur de France en Allemagne[2]. Marie-Péronne de Chatel était une jeune personne de vingt ans, riche, bien faite, gracieuse de visage, pleine d'ardeur pour la musique, la danse, la poésie; causant à merveille, excellant enfin dans tous ces arts charmants et futiles qui font le bonheur et l'ornement de la société. Elle composait elle-même des chansons, des ballades, des rondes, et elle les chantait d'une manière ravissante. Aimée du monde, l'aimant aussi, facile à séduire, elle luttait, mais faiblement, n'ayant pour se défendre contre tant d'enchantements qu'un esprit naturellement sérieux et ces fortes impressions de foi qu'elle avait puisées dans une éducation solidement chrétienne. Sa mère, en effet, Mme de Chatel, était une de ces femmes

[1] Lettre du 29 septembre 1608.

[2] *Les Vies des quatre premières Mères de la Visitation*, par la mère de Chaugy. Annecy, 1659, in-4°. *La mère Marie-Péronne de Chatel.*

supérieures comme il y en avait beaucoup alors, chez lesquelles la grandeur du caractère et l'énergie de la foi formaient un genre de beauté rare aujourd'hui. Sa vie a été écrite ; je n'en puis rien dire ici. Un seul coup de pinceau suffira à faire voir sa physionomie. A l'âge de quatre-vingts ans, couronnant une vie de vertus par un grand sacrifice, elle prit l'habit de novice dans l'ordre de la Visitation, et nous la verrons simple religieuse sous l'autorité de Marie-Péronne devenue sa supérieure.

Quelle ne dut pas être l'éducation donnée par une telle femme ! Aussi, jusqu'à seize ans tout alla bien. La piété, la modestie de Marie-Péronne ravissaient son excellente mère. « Voyez-vous ma petite cadette, disait-elle, elle sera la plus grande de ses sœurs. » Mais ces espérances durèrent peu. Arrivée à cet âge aimable et périlleux où l'on sort de l'enfance pour entrer dans la jeunesse, Marie-Péronne changea tout à coup. La lecture des romans, les flatteries du monde, le goût de la poésie, ces talents de la musique et de la danse, de si peu de valeur en eux-mêmes, mais dont les jeunes personnes sont si fières, diminuèrent en elle le goût des choses de Dieu, et elle se sentit peu à peu entraînée vers le monde.

Heureusement Dieu surveillait cette âme, sur laquelle il avait de si grands desseins. La première grâce qu'il lui accorda fut la grâce de l'ennui. Elle allait sans cesse dans les fêtes et les soirées, souvent énivrée, jamais heureuse, et il n'était pas rare, au sortir des réunions où elle avait le plus brillé, de la trouver baignée de larmes. Il y avait dans son cœur un abîme qui s'élargissait sans cesse et qui lui paraissait d'au-

tant plus vide et profond qu'elle y jetait plus de plaisirs. Alors ardente comme elle était, passant vite aux extrêmes, on l'entendait, toute parée encore des ornements du bal, s'écrier en pleurant : « Marie-Péronne, tu n'auras jamais de paix que dans un cloître ! » Cela était vrai ; mais il y avait bien à faire pour arriver là.

Une affection légitime, mais trop douce, acheva sur ces entrefaites de porter le trouble en son âme. Un jeune gentilhomme qui était attaché à l'ambassade, « doué de toutes les belles qualités qui peuvent mériter l'estime des personnes d'honneur, » conçut une très forte passion pour elle et le lui déclara dans les termes de la vertu. Marie-Péronne y fut sensible, et son cœur se trouva ainsi sur une de ces pentes dangereuses où l'on descend tous les jours un peu, même malgré soi.

Mais plus elle jouait avec le monde, plus Dieu la pressait du vif aiguillon de sa grâce. Le *Mémorial* du Père de Grenade lui étant tombé entre les mains, elle lut avidement ces pages admirables où le saint religieux décrit le bonheur des âmes chastes et les joies de l'amour de Dieu. Partagée alors entre deux séductions contraires, et, pour ainsi dire, déchirée en deux, elle souffrait horriblement. « Hélas ! disait-elle sans cesse à Dieu, pourquoi permettez-vous donc que mon cœur et mes pensées courent après d'autres choses, et qu'un mortel que je ne puis ni ne veux haïr les emporte ? Bouchez mes oreilles pour ne plus ouïr la voix de cette sirène. » Elle gémissait ainsi au pied des autels ; mais, aussitôt que la sirène reparaissait, son cœur redescendait avec complaisance « à toutes

ces choses qu'elle ne pouvoit ni ne vouloit haïr ». Il fallait qu'elle reprît son livre, et de nouveau la force renaissait. Un calme doux et profond rentrait du moins pour quelque temps dans son esprit.

Sous le charme toujours croissant de cet ouvrage d'or, Marie-Péronne résolut de renoncer à ce qui avait fait la gloire mondaine et la folle joie de sa jeunesse. « Douée d'une voix très harmonieuse et très délicate, elle aimoit avec passion la musique; » elle y renonça ainsi qu'à la poésie, « qu'elle avoit aimée plus que fille de son temps, » et à laquelle nous la verrons revenir sur ses vieux jours, charmant le cloître par la beauté et l'ardeur divine de ses cantiques. Elle dit aussi adieu à la danse, « quoiqu'elle y eût un charme non pareil; » et, quelques instances qu'on lui fît, « elle ne voulut plus paroître au bal qui se tenoit tous les jours chez M. l'ambassadeur, et où elle étoit la plus désirée. »

Ces sacrifices n'étaient pas faits, on peut le penser, sans qu'il en coûtât beaucoup à cette âme généreuse, mais inclinée au monde. Quelquefois le son des violons arrivant jusqu'à sa chambre, elle sentait aussitôt se réveiller son ardeur pour la danse. Mais alors elle prenait en main un petit livre de piété « où il étoit exprimé comme quoi la mort fait danser tout le monde sur une même cadence », et elle tenait ses yeux arrêtés sur cette image tragique, jusqu'à ce que la crainte de la mort eût banni le désir qu'elle avait éprouvé de revenir aux futilités du monde.

La prière acheva ce que la lecture et la méditation avaient commencé; une prière, non seulement vive, fervente, continuelle, mais si familière, si intime, que

l'on pourrait en conclure que même au milieu du monde, au plus fort des ravissements et du tourbillon, Marie-Péronne n'avait pas perdu son innocence baptismale. C'est là, en effet, le caractère des âmes innocentes. Elles ont avec Dieu une intimité, une familiarité, et, si je l'ose dire, un sans-gêne que les âmes pénitentes ne soupçonnent même pas et dont elles ne sont presque jamais capables. Tandis que celles-ci, se tenant aux pieds du Sauveur, les baisent et les mouillent de leurs larmes à l'exemple de la Madeleine, celles-là, comme saint Jean, reposent sur sa poitrine et le questionnent avec une liberté qui fait peur aux autres.

On crut un instant que Marie-Péronne allait s'ensevelir chez les Clarisses ou chez les Carmélites, refuge alors de toutes les âmes héroïques; mais la faiblesse de sa santé s'y opposa. Ne sachant plus que devenir, elle eut recours à Dieu, et lui dit, dans sa simplicité ordinaire : « Mon Dieu, vous voyez mes travaux et ma faiblesse; permettez-moi de vous dire qu'il faut, dans la Pentecôte prochaine, que vous me montriez le lieu où je dois me consacrer à votre service. Que si vous ne le faites, je serai obligée d'entrer dans une religion mitigée. » Dieu l'écoutait, et le jour n'était pas loin où, dans la semaine même de la Pentecôte, rencontrant pour la première fois Mme de Chantal, elle allait sentir son cœur s'enflammer et le mystère de sa vocation se dévoiler à ses yeux.

Il faut joindre à ces premières filles d'une si haute vertu et mettre au premier rang, bien qu'elle n'ait pu les rejoindre que plus tard, Mlle Marie-Aimée de Blonay, que saint François de Sales connaissait de-

puis son berceau, et qu'il préparait de longue main à l'œuvre dont elle fut bientôt une des gloires[1]. Esprit fin et curieux, le plus fin de la Visitation, mais non certes le moins solide; se plaisant, dès son enfance, aux idées élevées et presque subtiles, et avec cela pratique et d'une rare habileté dans le maniement des affaires temporelles; innocente de cœur, mais de cette innocence qui ignore le mal, plus encore que de celle qui le combat; surnommée, dès sa jeunesse, la petite colombe, et méritant à soixante ans le même surnom pour sa rare candeur; peu ardente, beaucoup moins que Marie-Péronne, et, sous ce rapport, nullement à comparer à M[lle] de Bréchard; ayant peut-être de moins grandes qualités que M[lle] Favre, mais en ayant davantage; en un mot, la moins brillante, mais certainement la plus complète des premières filles de sainte Chantal. Saint François de Sales a peint tout cela en un mot. Il l'appelait la crème de la Visitation.

Dieu avait fait à M[lle] de Blonay la grâce de naître dans une de ces familles patriarcales qui sont comme un sanctuaire de foi. On disait de son père et de sa mère, par manière de proverbe, qu'ils aimeraient mieux se ruiner que de ne pas secourir les pauvres. Unis depuis de longues années d'un indissoluble et saint amour, ils avaient conclu un traité admirable. Celui qui le premier deviendrait veuf par la mort de l'autre faisait vœu de chasteté, et se consacrait au service des pauvres ou au ministère des autels.

[1] *Vie de la mère de Blonay*, par Charles-Auguste de Sales. Paris, 1656, in-8°.

Mme de Blonay étant morte la première, son mari accomplit loyalement son serment, et, après s'être éprouvé sous la direction de saint François de Sales, il reçut les saints ordres, s'enferma dans son château de Saint-Paul, aux abords du lac de Genève, et y reprit l'éducation de ses neuf enfants, « non plus seulement comme père, mais comme prêtre. »

On voit, pour le dire en passant, quel était au seizième siècle l'état des familles. Sans doute il y avait déjà, et depuis longtemps, bien des causes de dissolution; ce relâchement des mœurs si souvent signalé dans les conciles; ce cri sauvage de la réforme qui, en proclamant la liberté de la chair, avait allumé toutes les passions; ces guerres de religion si longues, si violentes; les écrits de cet infâme Rabelais, comme l'appelait saint François de Sales, et de tous ses disciples; ces causes et tant d'autres avaient porté bien du trouble dans les mœurs; cependant, à l'époque dont nous écrivons l'histoire, la famille n'est pas désorganisée. Elle apparaît encore dans toute sa sève, dans toute l'antique et originale beauté que le christianisme lui avait communiquée. Ces pères si généreux et si forts, ces mères énergiques et fécondes, ce grand nombre d'enfants, ce respect de l'autorité paternelle conservé jusque dans la force de l'âge et honorant même la vieillesse, ce culte du devoir auquel on sacrifie tout, cette pureté et cette joie du foyer domestique, toutes ces choses aimables et saintes que le christianisme avait faites, qui ont disparu, hélas! et qui nous manquent si cruellement aujourd'hui, nous les retrouvons en Bourgogne et en Savoie dans toutes les familles que nous avons

rencontrées dans cette histoire. Une seule fait exception, la famille de Bréchard; mais c'était une famille touchée par le protestantisme. Encore ne faut-il pas oublier de dire que Mme de Bréchard était une femme d'éminente vertu, et qu'elle mourut à la fleur de l'âge, après avoir donné dix enfants à son mari.

Revenons à l'enfance de Mlle de Blonay. De bonne heure elle fut remarquée. Dès l'âge de quatre à cinq ans on entrevit en Marie-Aimée cette finesse d'esprit, cette perspicacité, ce goût des idées élevées dont nous parlions tout à l'heure. Sa première curiosité fut de savoir « ce que c'est qu'esprit, et d'où venoit cette puissance raisonnante enfermée dans son corps ». Elle en fit de grandes recherches. Un jour, comme on parlait devant elle des maladies du corps, elle demanda si l'esprit n'avait pas les siennes, et quel était son médecin. Ouvertures admirables dont sa mère profitait pour lui expliquer le péché, la pénitence, la confession, choses austères qui épouvantent les enfants, mais dont cette chère petite n'avait pas peur, car « elle vouloit vivre de la vie d'esprit ». Un autre jour, souffrant d'une violente migraine et ayant entendu dire qu'il fallait offrir sa peine, elle demanda « si les maux du corps pouvoient faire du bien à l'esprit ». Et, ayant appris que l'esprit ne se développe jamais qu'au détriment des jouissances du corps, elle conçut un vif désir de souffrir pour accroître en elle le développement de la vie d'esprit.

Saint François de Sales, qui aimait beaucoup cette famille de Blonay, et qui, à une certaine époque surtout, lorsqu'il évangélisait le Chablais, avait habité

souvent leur château, fut comme le premier précepteur de Marie-Aimée. Elle prenait un plaisir inexprimable à le voir; souvent on la trouvait cachée derrière une tapisserie, appliquée à contempler le saint. De son côté, saint François de Sales aimait à lui apprendre des prières, des cantiques spirituels, à répondre à toutes ses petites questions, et à lui poser de petits problèmes que son esprit vif résolvait à merveille.

A dix ans on la plaça, en qualité de pensionnaire, au monastère de Sainte-Catherine, ancienne abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux, à une demi-lieue d'Annecy. Ce fut là qu'après trois ans de cette vie douce et pieuse que les enfants passent dans les couvents, elle eut les premiers pressentiments de sa vocation future. Une nuit, la veille de Noël 1606, elle faisait oraison au pied de l'image de la sainte Vierge, et, comme il lui arrivait souvent, son esprit vif et ingénieux s'était égaré, « par la folle représentation des bergers autour de la crèche, de leurs postures, de leur harangue; » une heure s'était écoulée sans rien avancer; elle cherchait à réparer le temps perdu, quand tout à coup un trait de lumière traverse son esprit. Une voix se glisse dans son oreille comme un petit souffle : « Ma fille, voici mon fils qui vient chercher une épouse, offrez-vous à lui, et il vous acceptera. » Aussitôt elle tombe à genoux, et elle fait vœu de se consacrer à Dieu.

La nuit suivante, elle eut un songe qui la fit bien réfléchir. Elle s'imaginait être au château de son père. Sa mère, vêtue de blanc, après l'avoir longtemps peignée, entortilla ses cheveux autour de son

bras et prit des ciseaux pour les couper. Comme elle se défendait, sa bonne mère lui dit : « Laissez-moi faire, mon enfant, vous serez ainsi coiffée le jour de vos noces. »

Deux années après, jour pour jour, saint François de Sales devant prêcher à Annecy la fête de Noël, Mme de Charmoisy, pour la direction de laquelle le saint rédigea l'*Introduction à la vie dévote,* invita Mme de Sainte-Catherine à venir l'entendre. Cette abbesse se rendit à Annecy avec quatre religieuses et quatre pensionnaires. Marie-Aimée, qui était du nombre, eut à cette occasion avec le saint une longue et importante conférence, qu'elle a racontée elle-même d'une façon charmante.

L'entretien eut lieu dans une salle qui était attenante à la chapelle. Saint François de Sales et Marie-Aimée se promenèrent pendant plus d'une heure, causant de Dieu; celui-ci faisant expliquer à Marie-Aimée « le petit procédé de son oraison », et lui notant avec soin les embûches que le démon commençait à lui tendre. Durant ce saint et aimable entretien, Marie-Aimée se sentait toute remplie de la présence de Dieu et de ses anges. Le saint évêque, qui aperçut en elle une émotion inaccoutumée, lui ayant demandé ce que cela voulait dire, elle répondit en toute simplicité qu'elle se croyait voir au milieu des esprits bienheureux. « N'en doutez nullement, ma fille, reprit-il; Dieu et les anges sont ici pour se réjouir des bonnes résolutions que nous prenons ensemble et pour les confirmer. Il faut que vous sachiez, ajouta-t-il, que Dieu m'a donné deux anges pour me secourir : celui de François de Sales m'assiste singulièrement quand

il s'agit de la correction, de l'amendement, du bien et du progrès de mon âme, et celui de l'évêque de Genève m'assiste lorsque je travaille pour le bien des âmes qui me sont commises; et à cette heure, ma chère fille, je sens fort bien que mes deux anges m'assistent, parce que, travaillant pour votre bien, je travaille aussi pour le mien propre. »

M[lle] de Blonay n'était venue que pour entendre prêcher saint François de Sales; tout au plus s'était-elle promis de lui demander quelques conseils; mais, à mesure que la conversation avançait, son cœur se sentait dilaté et attiré à une plus grande confiance, comme il arrivait à toutes les personnes qui approchaient de saint François de Sales. Peu à peu tous les secrets qu'elle gardait enfouis au fond de son cœur s'envolèrent dans celui du saint évêque. Elle lui raconta ses désirs de vie religieuse, les attraits de sa jeunesse, son vœu de virginité, la vision mystérieuse qu'elle avait eue le lendemain, et son projet d'entrer le plus tôt possible chez les Clarisses d'Évian.

Saint François de Sales avait tout écouté avec un recueillement profond; levant alors les yeux au ciel: « Oh bien, ma fille, lui dit-il avec cet accent de douce autorité auquel on ne résistait pas, comme vous me découvrez votre secret, je veux aussi vous découvrir le mien. Il y a longtemps que je vous ai vue dans le miroir de la Providence divine, pour avoir de l'emploi en une congrégation que j'espère être pour sa gloire; mais je ne vous l'ai pas voulu dire, parce que j'ai dû rendre ce respect au céleste Époux qu'il parlât lui-même à votre cœur le premier. Je vous demande seulement à cette heure l'humilité et la persévérance, et

que vous ayez confiance en moi pour votre dessein sans en parler à personne. »

Trois années se passèrent encore avant que M[lle] de Blonay pût suivre cette voix, qui pour elle était la voix même de Dieu. Il fallut plaider longtemps, prier beaucoup, afin d'obtenir le consentement nécessaire. Elle ne vint rejoindre M[me] de Chantal et M[lles] Favre, de Bréchard, de Chatel, que dix-huit mois après leur entrée en religion, et, bien qu'appelée une des premières, elle n'entra que la neuvième à la Visitation.

En l'année 1608, les cinq personnes avec lesquelles nous venons d'essayer une première connaissance n'avaient encore eu de rapports ni entre elles ni avec M[me] de Chantal, à l'exception toutefois de M[lle] de Bréchard. Elles vivaient éloignées les unes des autres, celles-ci en Savoie, celles-là en Bourgogne, tourmentées de Dieu, aspirant à la retraite, cherchant un cloître, ayant toutes frappé ou à la porte des Carmélites ou à celle des Clarisses, toutes repoussées à cause de leur mauvaise santé, ne se doutant guère ni les unes ni les autres qu'elles devaient concourir à une même œuvre et se rencontrer un jour dans une même solitude. Ainsi des fleurs de couleurs différentes, mais de parfums également agréables, s'épanouissent le long des grandes routes, au fond des vallées, sur le haut des montagnes, en attendant l'heure où, cueillies par la même main, elles s'uniront dans une même corbeille et embaumeront l'autel d'un même parfum.

En terminant ce chapitre, une pensée se présente naturellement à l'esprit. On sait d'où était venu le mal au seizième siècle. C'étaient les grands et les

nobles qui avaient tout perdu. Les uns avaient préparé les voies au protestantisme par les corruptions dont ils souillaient les cours de François Ier, de Henri II, de Henri III, de Charles IX; les autres avaient rendu la Ligue impossible par leurs ambitions et leurs rivalités jalouses, et mis par conséquent la religion catholique en France à deux doigts de sa perte. Un assez grand nombre enfin s'étaient ouvertement jetés dans la réforme, et, non contents de trahir leur foi, ils n'avaient rien épargné pour l'arracher du cœur du peuple.

Or, au dix-septième siècle, c'est précisément cette noblesse qui a tout perdu que Dieu appelle à l'honneur de tout ranimer et de tout sauver. Voyez les premiers noms de la Visitation : saint François de Sales et Mme de Chantal, Mlle de Bréchard, Mlle de Chatel, Mlle de Blonay, auxquelles vont bientôt s'adjoindre Mlles de la Roche, de Martignat, de Chaugy, de Beaumont, de Chastellux et tant d'autres. C'est partout le même spectacle. César de Bus et Mme de Sainte-Beuve fondent les Ursulines; Pierre de Bérulle amène en France les Carmélites; et à peine le premier monastère en est établi, qu'y voyons-nous accourir? des femmes de la première qualité, des princesses même et de sang royal quelquefois, emportant au désert la jeunesse, la beauté, la noblesse, et ensevelissant les dons les plus gracieux, les titres les plus antiques, sous des voiles si impénétrables qu'on a peine à les soulever aujourd'hui. Ouvrez les annales de l'Oratoire, de la compagnie de Jésus, de la société de Saint-Sulpice, même des Capucins : la noblesse remplit tout de ses grands noms, de ses vertus plus grandes

encore. A aucune époque, je crois, elle n'eut un sentiment plus vrai et plus vif de la situation. Elle comprit à merveille que l'empire du glaive baissait; que le monde appartiendrait désormais à la parole, à l'intelligence, à la vertu, bien autrement puissantes que l'épée; que l'on emploierait en vain la force pour triompher du protestantisme, et qu'en présence d'une erreur qui niait la vie divine de l'Église il n'y avait qu'une réponse : vivre divinement. Elle comprit en même temps que c'était à ceux qui avaient fait le mal à le réparer, et que, quand même un prompt et complet retour à la foi catholique n'eût pas importé à la gloire, à la grandeur, à l'unité et à la prospérité de la France, elle se devait à elle-même d'y travailler à titre d'expiation. Ces idées enflammèrent la noblesse. Nul habit ne lui parut alors trop pauvre, nul dévouement ne lui sembla trop grand. Elle quitta ses blasons; elle brisa son épée; ou plutôt, pendant que ses mains tenaient encore cette épée, dont le monde ne peut malheureusement pas se passer, elle envoya ses fils fonder l'Oratoire, peupler la compagnie de Jésus, élever la jeunesse, visiter les malades, convertir les Indiens, civiliser les nègres, et ses filles vinrent s'ensevelir chez les Carmélites, chez les Clarisses, à la Visitation : victimes d'agréable odeur, qui firent plus pour arrêter le protestantisme que les exploits de la Ligue et la politique des rois.

CHAPITRE DOUZIÈME

DÉPART DE MADAME DE CHANTAL

1608-1610

La vocation de Mme de Chantal était décidée. Après de longs et ardents désirs de son côté, après les plus sages lenteurs du côté de saint François de Sales, il avait été définitivement arrêté que Mme de Chantal quitterait le monde aussitôt que les circonstances le permettraient, et qu'elle se retirerait non pas chez les Carmélites, où Dieu ne l'appelait pas, ni dans aucun des ordres religieux qui servaient alors l'Église par la prière et la pénitence, mais qu'elle fonderait une congrégation nouvelle dont l'idée, le plan, les lignes générales, avaient été révélés par Dieu au saint évêque de Genève. Restait à chercher les moyens de réaliser ce projet, et c'est là que se présentaient une foule de difficultés presque insurmontables; difficultés heureuses, du reste, car elles permirent aux deux saints de déployer toute leur douceur, leur rare prudence, la sage circonspection de leur conduite, ce qui est toujours utile dans les entreprises de ce genre, mais ce qui était tout à fait nécessaire ici, puisqu'aux

prodiges de patience devaient succéder bientôt des prodiges de force, et que cette affaire si lentement et si sagement conduite allait se terminer par un de ces coups de vigueur comme le monde étonné n'en a pas vu peut-être un second.

La principale difficulté était de détacher Mme de Chantal des liens sans nombre qui l'enchaînaient en Bourgogne. Ce père vénérable dont elle dirigeait la maison ; ce beau-père de plus de quatre-vingts ans, qui, en la rudoyant sans cesse, ne pouvait se passer d'elle ; ce fils, seul héritier de son nom, qui entrait à peine dans sa quinzième année ; ces trois petites filles, dont l'aînée avait douze ans : tous ces liens d'amour enserraient Mme de Chantal, et ne lui laissaient aucune liberté de suivre sa vocation.

Ce qui aggravait ce premier obstacle, c'était la nécessité d'établir à Annecy, hors de France, la congrégation nouvelle. A l'un et à l'autre des saints fondateurs la mesure paraissait indispensable. C'était à Annecy même que saint François de Sales, ravi en extase, avait vu la source mystérieuse, si petite en son commencement, mais qui devait porter de si belles et de si abondantes eaux pour tout le monde. « D'ailleurs, comment faire autrement? disait sainte Chantal : ne falloit-il pas que cette vigne fût plantée proche du saint évêque, afin que sa soigneuse main dût venir tous les jours en icelle planter et arracher ce que le divin Père de famille lui feroit connoître pour le mieux? »

Il résultait de là une autre difficulté : Annecy était une ville pauvre, perdue dans des montagnes stériles. Saint François de Sales, exilé de Genève, était plus

riche « en vertus qu'en écus », et quant à Mme de Chantal, l'idée n'était venue ni à elle ni au saint évêque qu'elle pût, en quittant sa famille, emporter seulement une obole. Ce manque absolu de ressources était néanmoins, de tous les obstacles, celui qui venait en dernier lieu. Car il en est des œuvres de la charité comme des œuvres de Dieu. Elles se font de rien. On n'est jamais plus sûr de réussir que quand on les commence les mains vides.

La vraie difficulté était donc d'arracher Mme de Chantal à sa famille et à la Bourgogne ; et cette difficulté était si grande, saint François de Sales était tellement persuadé qu'elle était actuellement insurmontable, qu'il s'était arrêté à l'idée d'ajourner l'œuvre à sept ou huit ans, c'est-à-dire à l'époque où les enfants de Mme de Chantal seraient tous les quatre mariés.

Une circonstance de nulle valeur en apparence jeta tout à coup un trait de lumière parmi ces obscurités. Le jour du Saint-Sacrement, Mme de Chantal, rentrant très fatiguée de la procession, voulut monter dans sa chambre pour se reposer un peu avant le dîner. Trois ou quatre gentilshommes qui se trouvaient sur son passage lui offrirent le bras pour l'aider à monter. Elle les refusa d'abord gracieusement ; mais, entrevoyant au milieu d'eux le jeune baron de Thorens, frère de saint François de Sales : « Oh ! pour celui-là, dit-elle en souriant, je le veux bien pour mon partage ; » et elle accepta son bras. Le mot courut, et arriva aux oreilles de Mme de Boisy, qui crut y trouver une allusion que Mme de Chantal n'y avait pas mise, et l'idée d'un mariage entre le jeune baron de Thorens, son fils, et Marie-

Aimée, l'aînée des filles de la sainte, lui vint aussitôt à l'esprit. Elle n'eut pas de repos que saint François de Sales ne s'en fût expliqué avec Mme de Chantal, ce qui eut lieu le jour même.

La proposition réjouit et étonna notre sainte. Elle y voyait un monde de difficultés. Néanmoins elle ne laissa paraître que sa joie, et se confondit en remerciements auprès de Mme de Boisy, sans oser toutefois faire aucune promesse formelle, « sachant combien il fâcheroit aux deux grands-pères de cette petite de la voir sortir de France. »

L'octave du Saint-Sacrement finie, Mme de Chantal quitta Annecy et revint en Bourgogne, heureuse de connaître enfin sa vocation et pleine des plus fermes espérances pour la réussite de ses projets. De son côté, saint François de Sales remplissait les lettres qu'il lui envoya coup sur coup des manifestations multipliées de sa joie, de l'extraordinaire suavité dont son âme était remplie, et de la certitude que tout concourrait à la pleine réalisation de leurs communes espérances.

Tout y allait concourir en effet, même les événements qui au premier coup d'œil semblaient faits pour en retarder ou en compromettre le succès.

Il y avait deux mois qu'elle était de retour d'Annecy, lorsque les vacances du parlement s'étant ouvertes, Mme de Chantal partit pour le château de Thotes, où elle avait coutume d'aller passer quelque temps auprès du président Frémyot, son père. Elle emmenait avec elle Celse-Bénigne, ses trois sœurs et la petite Jeanne de Sales, qui ne les quittait pas. A peine arrivée, cette enfant se plaignit de violents maux de tête. On n'eut d'abord aucune inquiétude; mais tout

à coup la maladie s'aggrava, prit un caractère alarmant, et au bout de quelques jours il n'y eut plus d'espérance. A cette nouvelle, le château fut rempli de larmes; les enfants éclataient en sanglots. Mme de Chantal surtout ne pouvait maîtriser son émotion. L'idée de voir mourir dans ses bras cette enfant que saint François aimait tant et qu'il lui avait confiée, lui perçait le cœur. Elle attachait jour et nuit sur cette aimable petite lumière qui vacillait avant de s'éteindre des regards pleins d'anxiété. Tantôt elle se jetait à genoux, offrant à Dieu sa propre vie en échange de celle de cette enfant; tantôt, éperdue à la vue du mal qui faisait de visibles progrès, elle priait Dieu de lui enlever plutôt une de ses filles. Mais ni ses larmes ni ses prières n'arrêtaient la marche du mal, et bientôt la petite Jeanne entra en agonie. Ce fut alors que notre sainte, n'écoutant que sa douleur, tomba à genoux et fit vœu de donner une de ses filles à la maison de Sales pour remplacer celle que la maison de Sales lui avait confiée. A peine eut-elle prononcé ces paroles qu'elle sentit une grande consolation, et Dieu lui fit entrevoir que cette donation serait un des moyens dont il se servirait un jour pour réaliser ses desseins sur elle. « Elle lava le corps innocent de cette jeune trépassée autant de l'eau de ses larmes que de l'autre, » et, montant dans sa chambre, elle écrivit à saint François de Sales une lettre émue dont nous regretterons éternellement la perte.

On peut juger de la douleur de la sainte par la réponse du saint évêque. Cette douleur avait été si vive, que saint François de Sales craint que Mme de Chantal n'ait scandalisé ceux qui l'ont vue. Il la reprend de

s'être tant abandonnée à la peine. « Que voulez-vous dire, ma chère fille, que vous vous êtes trouvée en cette occasion telle que vous étiez? Dites-moi, je vous prie, votre cœur qu'a-t-il fait? Avez-vous scandalisé ceux qui vous ont vue sur ce point et en cet événement? Or cela, ma fille, dites-le-moi clairement : car, voyez-vous, je n'ai pas trouvé bon que vous ayez offert ni votre vie, ni celle de quelqu'un de vos autres enfants, en échange de celle de la défunte. Non, ma chère fille, il ne faut pas seulement agréer que Dieu nous frappe, mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il lui plaira.

« Je vous vois, ce me semble, continue-t-il, avec votre cœur vigoureux qui aime et qui veut puissamment. Je lui en sais bon gré; car ces cœurs demi-morts, à quoi sont-ils bons? Mais il faut que nous fassions un exercice particulier d'aimer la volonté de Dieu plus vigoureusement, plus amoureusement que nulle chose du monde. Vous avez, ma fille, quatre enfants; vous avez un bon père, un si cher frère, et puis encore un père spirituel : tout cela vous est fort cher; eh bien, si Dieu vous ravissoit tout cela, n'auriez-vous pas encore assez d'avoir Dieu? »

Pour l'animer ainsi à la résignation, saint François de Sales lui cite l'exemple de sa propre mère, la mère de la petite Jeanne, la vénérable Mme de Boisy, qui avait supporté ce coup avec une constance et une force admirables. « Dimanche matin, elle envoya prendre mon frère le chanoine[1], et, parce qu'elle l'avoit vu

[1] Jean-François de Sales, qui fut plus tard évêque de Genève, et successeur du saint.

fort triste et tous les autres frères aussi le jour précédent, elle commença à lui dire : « J'ai rêvé toute la « nuit que ma fille Jeanne était morte. Dites-moi, je « vous prie, est-il pas vrai? » Mon frère, qui attendoit que je fusse arrivé pour le lui dire, continue saint François de Sales, voyant cette belle ouverture de lui présenter le calice et qu'elle étoit couchée dans son lit : « Il est vrai, dit-il, ma mère. » Et cela sans plus; car il n'eut pas assez de force pour rien ajouter. « La volonté de Dieu soit faite! » dit ma bonne mère, et pleura un espace de temps abondamment, et puis appelant sa Nicole[1] : « Je veux me lever pour aller prier « Dieu en la chapelle pour ma pauvre fille, » dit-elle; et tout soudain fit ce qu'elle avoit dit. Pas un seul mot d'impatience, pas un seul clin d'œil d'inquiétude. Mille bénédictions à Dieu et mille résignations en son vouloir. Jamais je ne vis une douleur plus tranquille; tant de larmes que merveille; mais tout cela par de simples attendrissements de cœur, sans aucune sorte de fierté. C'étoit pourtant son cher enfant. Hé bien, cette mère, ne la dois-je pas bien aimer? »

Saint François de Sales était occupé à la visite de son diocèse lorsqu'il apprit cette triste nouvelle; il quitta tout pour venir consoler sa mère. Lui-même était accablé. « Hélas! ma fille, continue-t-il dans la même lettre à Mme de Chantal, je suis tant homme que rien plus : mon cœur s'est attendri plus que je n'eusse jamais pensé. Mais la vérité est que le déplaisir de ma mère et le vôtre y ont beaucoup contribué; car j'ai eu peur de votre cœur et de celui de

[1] Nicole Rolland, sa femme de chambre.

ma mère. Mais quant au reste, oh! vive Jésus, je tiendrai toujours le parti de la Providence divine. Elle fait tout bien. Quel bonheur à cette petite fille d'avoir été ravie du monde avant que la malice pervertît son esprit, et d'être sortie de ce lieu fangeux avant qu'elle s'y fût souillée! Vous pouvez penser, ma chère fille, ajoute le saint, combien j'aimois cette petite fille. Je l'avois engendrée à son Sauveur, car je l'avois baptisée de ma propre main, il y a environ quatorze ans. Ce fut la première créature sur laquelle j'exerçois mon sacerdoce. J'étois son père spirituel, et me promettois bien d'en faire un jour quelque chose de bon. Et ce qui me la rendoit fort chère (mais je dis la vérité), c'est qu'elle étoit vôtre. Mais, néanmoins, ma chère fille, au milieu de mon cœur de chair qui a eu tant de ressentiment de cette mort, j'aperçois fort sensiblement une certaine suavité, et un certain doux repos de mon esprit en la Providence divine, qui répand dans mon âme un grand contentement en ces déplaisirs[1]. »

Cette longue et admirable lettre, où l'on voit comment les saints savent aimer, pleurer et se résigner, apaisa un peu la douleur de Mme de Chantal. A peine elle l'eut reçue qu'elle entreprit cet exercice particulier de l'amour de la volonté de Dieu, que lui conseillait saint François de Sales, et elle en écrivit ainsi sur son livret l'admirable formule, qu'elle récita depuis soir et matin. « O Seigneur Jésus, je ne veux plus de choix; touchez quelle corde de mon luth il vous plaira; à jamais et pour jamais il ne sonnera que

[1] Lettre du 2 novembre 1607.

cette seule harmonie. Oui, Seigneur Jésus, sans si, sans mais, sans exception, votre volonté soit faite sur père, sur enfants, sur toutes choses et sur moi-même. »

Quelques jours après la mort de Jeanne, Mme de Chantal s'étant trouvée seule avec le président son père, lui manifesta à la fois la proposition de Mme de Boisy relative au mariage de Marie-Aimée, et le vœu qu'elle venait de faire elle-même de donner une de ses filles à la maison de Sales. M. Frémyot fut très étonné, et fit à Mme de Chantal une foule d'objections: l'âge de Marie-Aimée, la jeunesse du baron de Thorens, la douleur de se séparer de cette enfant; car, si on l'envoyait hors de France, quand la reverrait-on? l'impossibilité d'y faire consentir le baron de Chantal et toute la famille. Mais à ces objections sérieuses la sainte répondit par deux raisons plus sérieuses encore, sa conscience engagée et l'honneur d'allier sa famille à celle du saint évêque de Genève. Elle fit si admirablement valoir ces deux motifs, qu'elle convainquit M. Frémyot et le décida à écrire lui-même à saint François de Sales pour accepter l'offre de Mme de Boisy. « Mais il faut que je vous confesse, Monseigneur, ajouta-t-il en terminant, que jamais d'autres forces que celles que Dieu a données à la baronne de Chantal, ma fille, n'eussent su tirer cette petite de mes genoux, d'entre mes bras, ni de devant mes yeux. »

Saint François de Sales répondit aussitôt au président Frémyot pour le remercier de l'honneur qu'il faisait à sa famille, et il écrivit aussi au vieux baron de Chantal, dont le consentement avait été un peu

difficile à obtenir. Il le priait de croire qu'il ne pouvait pas obliger de cet honneur des gens qui le reçussent avec plus de gratitude que ses proches et lui, et que, quoiqu'ils fussent fort éloignés des mérites nécessaires pour être admis à une si étroite alliance, ils espéraient y correspondre avec une entière, humble et sincère affection à son service. « En mon particulier, Monsieur, ajoutait le saint évêque, permettez-moi de dire que l'amitié non seulement fraternelle, mais paternelle que je portois à ma petite sœur m'est demeurée dans l'esprit pour la donner à une autre encore plus petite que la Providence me prépare, et je la donnerai avec un surcroît de respect et d'estime tout particulier, en considération de l'honneur extrême que je vous porte, Monsieur, et à M. le président, et à M. de Bourges, sans y comprendre ce que je pense à la dilection que je dois à madame sa mère, votre chère fille [1]. »

En même temps Mme de Chantal écrivait à Mme de Boisy pour lui témoigner toute sa joie. « Madame, ma très bonne mère, voilà messieurs nos grands-pères qui parlent, lesquels, par la grâce de Dieu, ont un grand désir de l'honneur de votre alliance. Que me reste-t-il donc à faire maintenant, sinon prier Dieu qu'il vous rende cette fille tout agréable, toute belle et toute vertueuse, et digne d'un si grand honneur que celui d'entrer en votre sainte maison? Être sœur d'un homme si précieux! oh! quel bonheur! Je ne veux pas me laisser aller au sentiment de ce contentement. Je supplie ce grand Dieu que cette œuvre soit à sa

[1] Lettres autographes, aux archives d'Annecy.

gloire, au salut et au repos de nos enfants, et à notre consolation [1]. »

Trois mois après, saint François de Sales, pour céder à l'impatience de sa mère, Mme de Boisy, et aussi par un secret pressentiment que tous ces événements hâteraient la grande œuvre, vint en Bourgogne présenter lui-même son jeune frère, le baron de Thorens, aux deux familles Frémyot et de Chantal. La joie fut réciproque. On échangea les promesses, on prépara le contrat, qui ne fut signé qu'au mois de février suivant, et le jeune baron de Thorens fut fiancé à Marie-Aimée de Chantal.

On commençait à voir jour dans cette grande entreprise, qui six mois auparavant paraissait impossible. Le mariage devait se faire dans un an ou deux. Mme de Chantal, qui ne pouvait laisser partir sa petite baronne toute seule, partirait avec elle. Françoise et Charlotte accompagneraient leur mère, qui continuerait leur éducation en Savoie. Celse-Bénigne resterait chez son grand-père, chargé déjà de ses études. Ainsi s'évanouissaient les difficultés de famille, les plus grandes de toutes.

Mais telle est l'infirmité du cœur humain, qu'après avoir ardemment désiré un sacrifice lorsqu'il était éloigné, si le sacrifice se rapproche et devient possible, le cœur s'épouvante et n'en veut plus. Arrivée au moment de réaliser ses projets, Mme de Chantal fut tout à coup assaillie de grandes tentations. Elle douta de sa vocation, de la réussite de l'entreprise, de la volonté de Dieu, presque des lumières de son

1 *Procès de canonisation*. Partie compulsoriale, fol. 154.

saint directeur. « Hé bien, ma chère fille, lui écrit saint François de Sales, vous avez eu votre esprit tout entortillé ces deux ou trois jours. Tout cela ne m'étonne pas, car vous avez un esprit si douillet et si jaloux de ce vous avez résolu, que tout ce qui le touche à biais contraire vous est plus sensible que rien plus... Vraiment vous êtes admirable, ma fille, si vous ne vous contentez pas que votre arbre demeure bien et profondément planté, mais que vous vouliez encore que pas une feuille ne soit agitée. Après tout cela, ne craignez pas pour ces bagatelles de contrevenir à nos résolutions, ni à la confiance et repos que vous devez prendre en icelles et en moi. Ce sont des craintes sans sujet. Au demeurant vous avez choisi un confesseur bon, prudent et docte. Dites-lui hardiment nos résolutions, telles qu'elles sont, afin de bien alléger votre esprit par ses avis; car je ne doute nullement qu'il n'y bougera rien, mais vous y confortera. Je le dis au père recteur de Chambéry, sans rien nommer : il m'y conforta; je les ai dites mille fois à Dieu, mais, hélas! non pas si révéremment que je devois : et toujours il m'y a conforté. Expliquez donc bien votre fait à votre confesseur. Dites-lui les considérations qui font différer la sortie, et vous verrez que nos résolutions sont résolutions faites par la main de Dieu. Pour moi, je n'en doute nullement[1]. »

Et quelques jours après, il lui écrivait encore : « Ma fille, moquez-vous de ces brouilleries, et tâchez de bien dormir; je veux dire : Pensez que vous êtes un

[1] Lettre du 5 février 1608.

petit saint Jean, qui doit dormir et se reposer sur la poitrine de Notre-Seigneur, entre les bras de sa providence. Et courage, ma fille, nous n'avons point d'intention que pour la gloire de Dieu; non pas, non certes, au moins d'intentions découvertes; car si nous en découvrions, nous nous les arracherions tout aussitôt du cœur. Eh donc! de quoi nous tourmentons-nous[1]? »

Ces paroles, comme il arrivait toujours, calmèrent Mme de Chantal, et lui rendirent la paix. « O Dieu, disait-elle plus tard, que cette secousse me fut rude! Je n'y appliquai d'autres remèdes que de prendre la croix de Notre-Seigneur, et je me disois à moi-même: Fille de peu de foi, que crains-tu? qu'appréhendes-tu? Tu marches sur les vents et les flots, mais c'est avec Jésus-Christ. »

A ces douleurs, par lesquelles Dieu commençait à faire goûter à Mme de Chantal l'amertume du grand sacrifice qu'il allait lui demander, se joignit tout à coup une humiliation, et après cette humiliation, une joie à laquelle la sainte ne s'était pas attendue. Le jeune baron de Thorens, Bernard de Sales, avait été préféré à un autre gentilhomme qui avait demandé la main de Marie-Aimée, et qui, pour gagner le beau-père, avait trouvé moyen de faire agir la servante. Celle-ci, blessée dans son orgueil, s'en vengea en faisant au baron de Chantal des rapports faux et calomniateurs sur la sainte, ce qui aigrit tellement l'esprit prévenu du vieillard, qu'aussitôt il fit partir un exprès pour Dijon, avec une lettre où il se

[1] Lettre du 7 mars 1608.

plaignait amèrement à M. Frémyot de la conduite de sa fille. Le président fut très étonné; car, malgré la confiance qu'elle avait en lui, Mme de Chantal ne lui avait jamais laissé soupçonner les peines qu'elle éprouvait au château de Monthelon. Pour souffrir avec plus de mérite, elle avait voulu souffrir en silence. Mais, pressée par les ordres de son père, elle se vit obligée de lui en confier quelque chose. Le président pleura à la lecture de la lettre de sa fille, et fut si touché de tant de vertu et de si longues souffrances, qu'il passa la nuit sans dormir. Dès le lendemain matin, il lui envoya un exprès avec une lettre, « la plus amoureusement paternelle qu'il étoit possible, » tant pour se plaindre avec bonté du silence qu'elle avait gardé, que pour la conjurer de quitter une maison où elle était si indignement traitée. La sainte veuve était trop humble et trop mortifiée pour accepter une telle proposition. Seulement elle crut qu'il était prudent de s'éloigner pour quelque temps de la maison de son beau-père, et elle conçut la pensée de faire un voyage à Annecy, pour contenter le désir qu'avait Mme de Boisy de voir sa future belle-fille, et pour rendre à saint François de Sales et au jeune baron de Thorens la visite que ceux-ci lui avaient faite en Bourgogne. M. Frémyot approuva ce projet, auquel le vieux baron de Chantal donna aussi les mains, et Mme de Chantal partit pour la Savoie, emmenant avec elle Marie-Aimée, la jeune fiancée, et sa sœur Françoise. Celse-Bénigne, dont un si long voyage aurait interrompu les études, et Charlotte, qui était encore si petite, demeurèrent auprès de leurs grands parents.

« Mon Dieu! que vous serez la bienvenue, ma fille, lui écrit d'Annecy saint François de Sales, aussitôt qu'il apprend le projet de voyage; partez donc au premier beau jour après que votre cheval sera délassé. Je vous souhaite bon et heureux voyage, et que ma petite fille (Marie-Aimée) ne soit pas malement du travail du chemin; mais en arrivant de bonne heure le soir, et la faisant bien dormir, j'espère qu'elle fera prou. Ma mère désire que vous fassiez votre petit délassement à Sales, où elle vous attendra pour vous accompagner ici; mais ne croyez pas que je vous y laisse sans moi : non pas, certes, car je vous y attendrai, ou j'y serai aussitôt que je vous y saurai. Je n'écris point à votre commère [1], car j'aurai le loisir de l'entretenir bien au long, et je confesse que vous m'avez fait bien plaisir de la mettre sur votre train, bien que pour elle il faudra peut-être que je me mette en dépense, afin qu'à son retour elle fasse bon récit de ma magnificence. Voyez-vous, je ris déjà dans le cœur sur l'attente de votre arrivée [2]. »

Mme de Chantal arriva à Annecy dans la première semaine de carême de 1609, et fut reçue avec une joie extrême par toute la famille de Sales. Mme de Boisy surtout était « si embesoignée de sa belle-fille prétendue, qu'elle eût voulu la garder dès lors »; mais le temps n'était pas venu, et une année encore se devait écouler avant que les préparatifs du mariage de Marie-Aimée et du départ de la sainte fussent terminés; car ces deux événements, dans l'opinion de saint

[1] Mme la présidente Bruslard, qui accompagnait Mme de Chantal.
[2] Lettre de la fin de février 1609.

François de Sales, paraissaient se devoir lier ensemble.

Mme de Chantal passa tout le carême à Annecy. Dieu le permit pour que sa haute réputation de vertu, se répandant dans la ville et dans la Savoie, fût une sorte de préparation à l'œuvre projetée. Les anciens historiens témoignent tous, en effet, de l'impression profonde que la sainte fit sur les dames d'Annecy. « Quantité de dames, filles spirituelles de saint François de Sales, dit la mère de Chaugy, la venoient visiter et s'en retournoient pleines d'édification; d'autres y venoient par curiosité, sachant que c'étoit une dame de qualité. Envers celles qui étoient mondaines, elle se tenoit avec plus de réserve et parloit avec tant d'efficacité du malheur où conduit la mondanité, que plusieurs, au sortir de son entretien, alloient se vêtir avec plus de décence et de modestie; ce qu'elles ont toujours fait dans la suite. D'autres encore ôtoient leurs pendants d'oreilles, et non seulement n'en portèrent plus dans la suite, mais nous savons qu'il y en eut plusieurs qui ne permirent pas même depuis à leurs filles d'en porter, ni de se poudrer les cheveux, ni d'aller au bal, tant les discours de cette sainte veuve les avoient solidement et efficacement touchées[1]. »

Une jeune religieuse de la Visitation, nommée Angélique la Pesse, née à Annecy, dont la mère était du nombre de ces pieuses dames, a donné, dans le procès de canonisation de saint François de Sales, des détails encore plus circonstanciés et du plus vif intérêt sur l'impression produite par notre sainte.

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy.

« L'exemple de Mme de Chantal, dit-elle, opéra dans l'âme de ces bonnes dames plusieurs saintes impressions qui s'augmentèrent dans les conversations qu'elles eurent avec elle pendant son séjour en cette ville. Elle leur fit des entretiens très persuasifs, sur le mépris des vanités du monde; entre autres elle les blâma de ne se pas couvrir assez le sein, de se poudrer et d'avoir des pendants d'oreilles. Ce que ma mère prit pour elle, quoiqu'elle fût encore toute jeune mariée; de sorte qu'entrant chez elle au sortir de cet entretien, elle arracha ses pendants d'oreilles, les tortillant et rompant pour n'être plus tentée de les mettre, et elle en fit faire une croix d'or qu'elle a portée toute sa vie pendue à son cou; et lorsqu'elle me venoit voir, après mon entrée en religion, elle me disoit : Voilà, ma fille, le fruit du premier entretien de la mère de Chantal [1]. »

Ce parfum de piété qui s'échappait des lèvres et du cœur de la sainte préparait peu à peu l'œuvre de la fondation. Les hauts exemples de vertu qu'elle donna pendant le carême de 1609 achevèrent de lui gagner tous les cœurs. Elle ne sortait, pour ainsi dire, pas des églises, assidue à tous les offices, et émerveillant tout le monde par sa rare modestie. Le jeudi saint elle se vêtit de blanc, et, le visage voilé comme les autres sœurs pénitentes de la Sainte-Croix, elle assista à la procession générale qui sort à dix heures du soir, et qui va, pendant la nuit, d'une église à l'autre, visiter Notre-Seigneur, exposé au saint Sacrement de l'autel.

[1] Procès de canonisation de saint François de Sales. *Déposition* d'Angélique la Pesse, *ad* 12 *interrogat.*

Afin d'unir la pénitence à la ferveur de cette nuit douloureuse où Notre-Seigneur, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, but pour eux le calice de sa passion, Mme de Chantal se mit secrètement les pieds nus, et elle visita ainsi toutes les églises. Le lendemain, jour anniversaire de la mort du Sauveur, voulant lui donner un témoignage spécial de reconnaissance, elle renouvela les vœux qu'elle avait faits depuis plusieurs années, et qui étaient à ses yeux comme les clous sacrés qui l'attachaient à la croix de Jésus-Christ[1].

Ce long séjour de Mme de Chantal en Savoie, si utile par l'impression que sa vertu fit sur tous les esprits, le fut bien davantage encore par les fréquents et intimes entretiens qu'elle eut avec son saint directeur. Là furent étudiés, discutés, éclaircis le plan et tout l'ensemble de la congrégation future; là aussi on examina sérieusement comment on s'y prendrait pour obtenir le consentement de M. Frémyot, du baron de Chantal, de Mgr de Bourges, de toute la famille; car, dans une affaire si grave, on était décidé à ne faire aucune démarche qu'avec l'autorisation de tous les proches; comment on pourvoirait à l'éducation des

[1] Voici comment on les a trouvés écrits et signés de sa main : « Ce jour de la mort de mon Sauveur, l'an mil six cent neuf, j'ai renouvelé mes vœux avec une nouvelle et incomparable affection, voulant pour jamais mourir à moi-même et à toutes choses, pour vivre en l'obéissance de la divine volonté, à laquelle je me consacre absolument et sans réserve pour lui obéir en la personne de Mgr de Genève, mon très bon père spirituel, ainsi mon Sauveur m'aide de sa grâce et me reçoive, comme de tout mon cœur je me donne à lui. *Amen.* JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT. »

enfants, à la bonne gestion de leurs biens, à leur avenir enfin ; car il était impossible qu'une mère songeât à la vie religieuse sans avoir complètement et surabondamment pourvu à toutes ces choses.

Après quarante jours de délibérations, d'examens et de prières, tout se trouvant arrêté et résolu, Mme de Chantal revint en Bourgogne pour commencer les derniers préparatifs. L'esprit qui conçoit une grande entreprise, la sagesse qui en pèse mûrement les moyens, le courage et l'énergie qui se dévouent à l'accomplir, avaient successivement préparé les éléments de la congrégation future ; maintenant il fallait que l'esprit de sacrifice leur communiquât la fécondité et la vie. Car, depuis que Jésus-Christ a racheté le monde par l'effusion de son sang, l'esprit, la sagesse, la prudence, peuvent servir à préparer les œuvres, mais celles-ci ne s'établissent et ne vivent que par le sacrifice.

La première personne à laquelle Mme de Chantal devait la confidence de ses projets était le président son père, et cette confidence devait être d'autant plus pénible que M. Frémyot aimait extrêmement sa fille, et qu'il était loin de se douter des projets qu'elle méditait depuis longtemps et qu'elle était à la veille d'accomplir. Aussi l'approche du moment redoutable où elle dirait à son père son secret terrible brisait le cœur de Mme de Chantal, et, malgré sa force d'âme, elle ne cherchait qu'en tremblant l'occasion de ce premier et douloureux entretien. Il eut lieu à Dijon, le soir de la Saint-Jean, 24 juin 1609. Toute la famille avait été se promener pour voir les feux que, d'après un vieil usage, on allumait ce jour-là. Le

président Frémyot seul était resté dans son cabinet, occupé à des études qu'il prolongeait bien avant dans la nuit. Mme de Chantal résolut de profiter de cette occasion; mais au moment d'entrer dans le cabinet elle ne put contenir son émotion. Cette ouverture si cruelle pour son vieux père, les larmes qu'il allait répandre, les tendres reproches qu'il lui adresserait, toutes ces pensées faillirent la suffoquer. Son cœur battait avec force. Elle s'arrêta, revint sur ses pas, se mit à genoux et pria longtemps.

Jamais on ne comprend mieux que dans ces moments la grâce que Dieu a faite à l'homme en l'invitant lui-même à prier. Mme de Chantal se releva fortifiée, et elle entra résolument dans le cabinet de son père. Un demi-jour obscur remplissait l'appartement et dérobait au président le visage troublé de sa fille. Trop prudente pour entrer brusquement en matière, Mme de Chantal prit la chose de loin. Elle représenta d'abord à M. Frémyot combien elle éprouvait de peine à élever ses enfants au château de Monthelon; cette maison était mal dirigée; les mauvais exemples qu'on y avait sous les yeux pourraient faire une déplorable impression sur l'esprit de ses filles, qui grandissaient. Le président l'interrompit aussitôt: pourquoi s'inquiétait-elle ainsi? On allait marier l'aînée, et on la donnerait à Mme de Boisy, qui la désirait depuis longtemps; quant aux deux cadettes, il était temps de les mettre chez les Ursulines afin d'y étudier leur vocation. Il ne restait que Celse-Bénigne; mais le président s'en était chargé et surveillait lui-même ses études. De quoi se tourmentait-elle donc?

A ces paroles si nettes, Mme de Chantal ne put s'empêcher de tressaillir. « Mon très bon père, reprit-elle avec un grand battement de cœur, ne trouvez pas mauvais si je vous dis que, par cette bonne disposition, je me vois libre pour suivre la divine vocation de Dieu, qui m'appelle, il y a longtemps, à me retirer du monde et à me consacrer entièrement au divin service. »

Le président Frémyot ne s'attendait pas à cette réponse. Des larmes commencèrent à rouler dans ses yeux. Quelques minutes après, des sanglots étouffèrent sa voix. Mme de Chantal pleurait aussi. Surmontant enfin sa douleur, ce vieillard, qui avait près de soixante-dix ans, et qui dans une âme singulièrement forte possédait un cœur extrêmement sensible, commença à faire à Mme de Chantal des reproches si tendres, si déchirants, que Dieu seul, au témoignage de cette grande sainte, put lui donner la force de n'en être pas ébranlée. Pour apaiser sa douleur, elle lui dit que ce n'était encore qu'un dessein qu'elle avait voulu lui confier, comme à son très excellent père; qu'il n'y avait rien de fini; qu'elle lui en avait parlé pour avoir ses conseils en toute confiance. Et, voyant M. Frémyot se remettre un peu en entendant ces paroles, qui lui rendaient une lueur d'espérance, elle ajouta que Mgr de Genève connaissait son projet, et qu'il ne le désapprouvait pas. A ce mot, M. Frémyot se recueillit un instant : « Il faut avouer, dit-il, que Mgr de Genève a l'esprit de Dieu. D'une chose je vous prie, c'est que vous ne résolviez rien que je ne lui aie parlé. » La sainte le promit, déclarant qu'elle n'avait point d'attache à ses sentiments, et elle sortit du

cabinet de son père émue profondément, mais heureuse de voir l'affaire en bonne voie.

Quelque temps après, elle eut un nouvel assaut. Ayant appris que son frère, Mgr l'archevêque de Bourges, était venu passer ses vacances chez son père, au château de Thotes, en Auxois, elle alla le trouver afin de frapper un dernier coup. Son titre d'évêque, sa haute piété, lui donnaient beaucoup d'autorité dans la famille. Elle espérait, après l'avoir gagné, de ne plus trouver d'obstacles. Mais à peine Mgr André eut vu sa sœur, qu'il lui déclara, « sans préface, que jamais, au grand jamais, elle ne devoit penser à se retirer d'avec eux ; » et, blâmant vivement son dessein, il essaya de lui faire comprendre que la volonté de Dieu était qu'elle restât avec sa famille. On se gêne moins avec un frère qu'avec un père. Mme de Chantal répliqua qu'elle ne pouvait pas trahir son âme, qu'elle ne cherchait que Dieu, qu'elle obéirait en tout à Mgr de Genève, son très sage directeur, dût-il lui ordonner d'aller se planter, comme saint Siméon Stylite, sur une colonne pour le reste de ses jours.

Le président, de son côté, chaque fois que Mme de Chantal le voyait, insistait pour qu'elle renonçât à ses projets de retraite ; et, comme il lisait tous les jours la sainte Écriture, et qu'il la savait presque tout entière par cœur, il en citait à sa fille des textes si bien unis et si concluants contre son départ, qu'elle en demeurait quelquefois tout interdite.

Ces assauts brisaient Mme de Chantal. L'image de son père en larmes, de ses enfants abandonnés, ne la quittait plus. Par moments il lui semblait qu'elle allait commettre un crime en plongeant dans une telle

douleur ceux qui l'avaient comblée de tant d'amour. Certains passages de la sainte Écriture, cités par le président dans leurs conversations, retentissaient sans cesse à ses oreilles. Troublée jusqu'au plus intime de son être, déchirée dans ses plus vives affections, Mme de Chantal priait Dieu avec ardeur de lui envoyer la lumière et la force, dont elle avait un si grand besoin. Un jour qu'elle répandait son âme dans une prière ardente comme sa douleur, une lumière divine remplit tout à coup son intelligence : elle vit, avec cette ineffable clarté que connaissent les âmes honorées de ces merveilles, qu'en toutes ces tendresses, bien légitimes il est vrai, le démon néanmoins jouait un grand rôle, et elle entendit retentir au fond de son cœur l'énergique parole du grand Apôtre : « Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Jésus-Christ. » C'était une arme que Dieu lui envoyait contre les sensibilités de son cœur. A partir de ce jour elle se prépara avec plus de courage aux derniers et suprêmes déchirements de la séparation.

Rien ne pouvait être conclu sans l'arrivée de saint François de Sales. Il vint enfin le 13 octobre 1609. Le mariage de Marie-Aimée avec le jeune baron de Thorens fut célébré dans le château de Monthelon. Le saint évêque bénit lui-même cette union, qui, commencée au sortir de l'enfance, devait être si courte et laisser dans la mémoire des hommes un souvenir de si douce et de si aimable vertu[1]. Qui ne regretterait

[1] Quelques personnes peu versées dans la connaissance des mœurs aux seizième et dix-septième siècles seront peut-être tentées de blâmer un mariage contracté entre enfants si jeunes.

avec nous que les historiens, occupés des scènes dramatiques du départ de Mme de Chantal, n'aient recueilli aucune des paroles que le saint dut adresser « à ces chers mariés », dont l'un était son frère, et dont l'autre, « cette petite Aimée, selon ses gracieuses expressions, devoit être des très mieux aimées sœurs du monde. »

Le lendemain des noces, le président Frémyot, saint François de Sales, Mgr André se retirèrent seuls, et commencèrent en présence de Dieu à délibérer sur la grave affaire du départ de Mme de Chantal. Pendant, ce temps, celle-ci, prosternée dans la chapelle du château priait avec ferveur, conjurant Dieu d'éclairer saint François de Sales et de toucher le cœur du président. Après une longue conférence elle fut ap-

Sans entrer ici dans des discussions inutiles, nous nous contenterons de dire que ces sortes d'unions étaient alors très fréquentes dans les hautes classes de la société. Mme de Montmorency avait été mariée à quatorze ans (*Vie de Mme de Montmorency*, p. 4); Mme de Capelis, à douze ans (*Vies des premières mères de la Visitation d'Avignon*, p. 3); Mlle de Nantes, à douze ans (*Vie de Mme de Maintenon*, tome III, p. 392); Henri II, duc de Montmorency, à treize ans (*Vie du duc*, par Ducros, p. 8); la comtesse de Caylus, à treize ans (*Vie de Mme de Maintenon*, III, 402); Marie-Adélaïde de Savoie avait épousé à douze ans le duc de Bourgogne, qui en avait quatorze (*Lettres inédites de la duchesse de Bourgogne*); et de nos jours, Mme Récamier, à treize ans (*Mémoires d'Outre-Tombe*), etc. Les parents, dans l'ancienne société, exerçaient sur leurs enfants une autorité dont nous n'avons plus aucune idée. Après les avoir mariés, ils fixaient encore eux-mêmes l'époque où les jeunes gens pourraient vivre ensemble. « Les mariés, dit Dangeau, seront séparés dès le jour de leur mariage, jusqu'à ce qu'ils soient plus grands. » (*Journal de Dangeau*, 24 mai 1685.) J'avais besoin de dire ces choses, afin que personne ne s'imaginât que Mme de Chantal avait pressé ce mariage et sacrifié sa fille afin d'être plus libre.

pelée. Nous n'avons plus idée de ce qu'était un père dans l'ancienne société. On avait beau être épouse, mère, maîtresse de maison, devant son père on était toujours fille. M. Frémyot multiplia les questions et fit subir à Mme de Chantal un interrogatoire détaillé, sérieux, semblable à ceux dont il avait l'habitude au parlement. Elle répondit avec cette netteté qui était un de ses plus admirables dons. Déployant devant ses juges sa vie tout entière, elle leur expliqua d'abord comment s'était formé et développé en elle l'attrait qui l'appelait à la vie religieuse, et leur en fit sentir tous les caractères divins. Elle expliqua ensuite l'état dans lequel elle avait mis le bien de ses enfants : les dettes payées, les procès éteints, les brouilleries apaisées, et rien ne pouvant plus nuire au développement nécessaire de leur fortune. Après cela elle traita de l'avenir de ses enfants ; M. Frémyot avait bien voulu se charger de Celse-Bénigne et surveiller ses études, confiées du reste à un précepteur excellent ; Marie-Aimée, épousée de la veille, allait suivre en Savoie le jeune baron de Thorens, son mari. Il ne restait donc que Françoise et Charlotte, qu'elle emmènerait avec elle pour achever leur éducation. Elle conclut en disant à son père et à son frère que, « s'ils ne regardoient que Dieu seul, ils trouveroient des abîmes de raisons pour approuver son dessein. » Pendant qu'elle parlait ainsi, le président Frémyot était stupéfait de tant de prudence. « Vraiment, disait-il en citant l'Écriture selon son habitude, cette femme a considéré tous ses sentiers, et elle n'a pas mangé son pain oisive. » Mgr André était également ravi

d'admiration. Quant à saint François de Sales, tout recueilli en Dieu, il considérait en souriant et sans dire mot l'heureuse issue d'une affaire qui avait présenté tant de difficultés.

Il y avait encore un point sur lequel on n'avait pas délibéré, c'était de savoir en quelle ville on établirait la maison où Mme de Chantal devrait se retirer. M. le président voulait que ce fût à Dijon, au milieu de ses proches et de ses amis. Mgr André préférait Autun, afin que de là sa sœur pût facilement gouverner le bien de ses enfants. Mme de Chantal prit alors la parole, et montra qu'il était impossible de ne pas l'établir en Savoie; que, d'une part, l'œuvre naissante ne pouvait se passer de l'œil et de la direction de saint François de Sales; que, de l'autre, sa petite baronne était si jeune, qu'elle ne pouvait la laisser partir seule; qu'il était nécesssire qu'elle allât l'établir à Annecy, et demeurer au moins quelques années auprès d'elle; que rien ne l'empêcherait d'emmener Françoise et Charlotte, et qu'ainsi elle aurait en Savoie tous ses enfants avec elle, à l'exception de Celse-Bénigne; mais que, pour ce dernier, lors même qu'elle resterait à Dijon ou à Autun, elle ne pouvait tarder de s'en séparer, l'heure approchant de l'envoyer à l'armée ou à la cour, selon ses goûts; que de plus elle pourrait de temps en temps venir en Bourgogne surveiller le bien de ses enfants, et qu'ainsi elle ne leur manquerait ni du côte des affections ni du côté des affaires. Saint François de Sales appuya ces observations, et M. Frémyot, « voyant que le saint prélat suivoit les traces de Notre-Seigneur et disposoit tout non seulement avec une généreuse force, mais aussi avec une

débonnaire suavité, » donna un absolu consentement ainsi que Mgr de Bourges, et tous se séparèrent, bénissant Dieu d'une si sainte résolution.

Une difficulté imprévue faillit faire ajourner l'entreprise. Il fallait prévenir le vieux baron de Chantal, et M. Frémyot s'en était chargé. Mais à peine eut-il ouvert la bouche, que ce vieillard, qui aimait sa belle-fille, bien qu'il la rudoyât sans cesse, se mit à jeter des cris et à verser d'abondantes larmes. M. Frémyot en fut ému, et vint dire à sa fille qu'il fallait absolument retarder sa retraite d'un an ou deux, et laisser ce vieillard mourir en paix. Mais la sainte, qui n'ignorait pas que Dieu n'est pas à nos ordres, et que c'est à nous de prendre ses heures, répondit avec une douce fermeté : « Mon cher père, les résolutions formées pour le service de la gloire de Dieu ne peuvent souffrir de délais ; j'aurai soin de gagner mon beau-père. » Et elle y réussit en effet.

Le dimanche suivant, tous les habitants du château et une partie des gens du village se confessèrent à saint François de Sales, et communièrent de sa main dans l'église de la paroisse. Le saint parla à la messe, et sa parole fut si persuasive, qu'un athée venu par bravade fut converti, et entra dans un ordre religieux. Le lendemain, saint François de Sales dit adieu à cette famille vénérable, et, bénissant Mme de Chantal, il lui recommanda d'être bien humble, afin que l'édifice, bâti sur le fondement inébranlable de l'humilité, pût s'élever dans une sainte grandeur et braver tous les siècles.

Le président Frémyot, Mgr André et Mme de Chantal reconduisirent saint François de Sales jusqu'à Beaune.

On imagine facilement ce que dut être un pareil voyage dans de telles circonstances, et la petite caravane étant composée de tels personnages. A Chassagne, où l'on passa la première nuit, « les gens de l'auberge observèrent curieusement saint François de Sales. Et l'on vit qu'après avoir couché la nuit sur le pavé, il se jeta le matin sur son lit pour le froisser, prétendant par là cacher son austérité[1]. » A Beaune, où l'on se rendit le lendemain de grand matin, et où l'on devait se séparer, saint François de Sales dit la messe à l'hôpital, donna la sainte communion à Mme de Chantal, et, conduit par elle, visita et bénit dans leur lit tous les malades. « O ma fille très chère et très désirée! lui écrivait quelque temps après saint François de Sales, tout embaumé encore des parfums de ce voyage et de cet adieu au milieu des pauvres, je vous laissai en l'hôpital de Beaune, pleine du désir d'aimer, d'honorer, de servir et d'adorer la volonté de Dieu, résignée à toutes choses, grandes et petites, et votre volonté abandonnée à la miséricorde de la sienne. Je vous laissai avec Notre-Seigneur réellement reçu en vous-même, et cela entre les pauvres de Notre-Seigneur. Mon Dieu! ma chère et très singulièrement chère fille! vous êtes ma joie et ma couronne. Et demeurez donc ainsi, ma très chère, résignée de cœur et d'esprit à la volonté de Notre-Seigneur; et restez aussi au milieu des pauvres par affection. Et puisque sa volonté est que vous soyez encore au service et à la conduite de votre famille, demeurez-y

[1] *Mémoires inédits de la fondation du monastère de la Visitation à Beaune.* Archives d'Annecy, manuscrit in-4°.

en paix avec la fidélité que vous devez à ce saint vouloir[1]. »

Mme de Chantal était à peine revenue de ce voyage, lorsque le château de Monthelon fut attristé par un événement auquel on était loin de s'attendre. La petite Charlotte, âgée de dix ans, tomba tout à coup malade et mourut presque subitement. Mme de Chantal, qui l'aimait d'une affection particulière, l'ayant nourrie parmi les pleurs de son veuvage, qui l'appelait son ange, et qui se réjouissait de la former à la vertu, pour laquelle la petite Charlotte avait de rares dispositions, fut vivement touchée de cette perte. Elle écrivit au saint évêque de Genève pour lui confier sa peine et chercher auprès de lui quelque consolation.

Lorsque le saint reçut cette lettre, il était lui-même plongé dans la plus profonde douleur. Sa vénérable mère, Mme de Boisy, venait d'être frappée d'une attaque d'apoplexie et de paralysie qui en deux jours l'avait conduite au tombeau; toujours semblable à elle-même du reste, et aussi sainte dans la mort qu'elle l'avait été pendant la vie.

Saint François de Sales en écrivit aussitôt le récit à Mme de Chantal. Ce récit est si beau et si pieux, il met dans une si douce évidence cette tendresse de cœur qui était un des charmes du saint évêque, que nous ne résistons pas au plaisir d'en citer quelques lignes.

« Vous voudriez peut-être savoir, écrit le saint, comment cette bonne femme, ma mère, a fini ses jours. En voici une petite histoire; car c'est à vous

[1] Lettre XLIIe, liv. II, édition ancienne.

à qui je parle, à vous, dis-je, à qui j'ai donné la place de cette mère en mon mémorial de la messe, sans vous ôter celle que vous aviez ; car je n'ai su le faire, tant vous tenez ferme ce que vous tenez dans mon cœur ; et par ainsi vous êtes la première et la dernière.

« Cette mère donc s'en alla à la paroisse de Thorens le jour des Cendres, où elle se confessa et communia avec très grande dévotion, ouït trois messes et vêpres ; et le soir, étant au lit, et ne pouvant dormir, se fit lire par sa fille de chambre trois chapitres de l'*Introduction* pour s'entretenir en de bonnes pensées, et fit marquer la protestation pour la faire au matin suivant. Mais Dieu, se contentant de sa bonne volonté, disposa d'autre sorte ; car le matin étant venu, cette bonne femme se levant, elle tomba soudainement comme toute morte.

« On me vient appeler ici, et j'y vais aussitôt avec le médecin... A mon arrivée, tout aveugle et endormie qu'elle étoit, elle me caressa fort et dit : *C'est mon fils et mon père celui-ci.* Et me baisa en m'accolant de son bras, et me baisa la main avant toutes choses. Elle continua en même état presque deux jours et demi, après lesquels on ne la put plus guère bonnement réveiller ; et le 1er de mars elle rendit l'âme à Notre-Seigneur doucement, paisiblement, avec une contenance et beauté plus grande que peut-être elle n'avoit jamais eue, demeurant une des belles mortes que j'aie jamais vues.

« Au demeurant, encore vous faut-il dire que j'eus le courage de lui donner la dernière bénédiction, lui fermer les yeux et la bouche, et lui donner le dernier

baiser de paix à l'instant de son trépas : après quoi le cœur m'enfla fort, et pleurai sur cette bonne mère plus que je n'avois fait depuis que je suis d'Église. »

On conçoit que, dans une pareille douleur, saint François de Sales fût moins sensible à la mort de la petite Charlotte. Il lui donna pourtant une larme, mais semblable à ces larmes joyeuses que l'Église verse sur ses enfants qui s'en vont de ce monde avant de s'y être souillés. « Notre petite Charlotte est bien heureuse d'être sortie de la terre avant qu'elle l'eût bonnement touchée. Hélas! il falloit néanmoins bien un peu pleurer; car n'avons-nous pas un cœur humain et un naturel sensible? Pourquoi ne pas pleurer un peu sur nos trépassés, puisque l'esprit de Dieu non seulement nous le permet, mais nous le conseille? Je l'ai regrettée, la pauvre petite, mais d'un regret moins sensible, d'autant que le grand sentiment de la séparation de ma mère ôta presque toute prise au sentiment de ce second déplaisir, duquel la nouvelle m'arriva tandis que nous avions encore le corps de ma mère en la maison. Dieu soit encore loué en cet endroit. Dieu nous donne, Dieu nous ôte; son saint nom soit béni[1]. »

Mme de Chantal pleura vivement Mme de Boisy. Elle perdait en elle une sainte amie; elle perdait surtout en elle la vertueuse belle-mère de sa petite baronne, celle à l'impatience de laquelle on avait accordé le mariage de Marie-Aimée avec le jeune baron de Thorens, et sur laquelle on avait compté pour envoyer jusqu'en Savoie et pour diriger une

[1] Lettre du 11 mars 1610.

enfant dont la jeunesse et l'inexpérience étaient si grandes. Aussi, à peine eut-on connu cette mort, qu'il devint évident à tous que Mme de Chantal ne pouvait pas laisser partir sa fille sans l'accompagner, et ceux mêmes qui jusque-là avaient été le plus opposés aux projets de la sainte la pressèrent de hâter les préparatifs de son départ.

Cependant le bruit commençait à se répandre que la baronne de Chantal quittait le monde et allait, hors de France, s'ensevelir dans un couvent. On admirait, on critiquait, on pleurait. Dès la veille du départ, fixé au premier dimanche de carême 1610, les routes qui conduisaient à Monthelon se couvrirent de pauvres qui venaient au château faire une dernière visite à leur bienfaitrice. Le jour du départ, dès le matin, les cours du château furent envahies par une multitude immense qui voulait voir une dernière fois celle qu'ils appelaient « notre bonne Dame ». Tous les habitants du village s'y pressaient au premier rang. On n'entendait sortir de cette foule que le mot de mère et celui de sainte baronne, avec des cris de douleur. Les domestiques de la maison, au lieu de calmer les étrangers, pleuraient encore plus fort qu'eux. Des capucins qui étaient présents allaient de rang en rang, essayant de faire taire la foule, afin que l'on pût s'entendre ; mais ils n'y réussissaient pas. Ce n'était qu'une lamentation où toutes ces voix de pauvres, de domestiques, de femmes, d'enfants, se perdaient dans un gémissement commun, entrecoupé de temps en temps par des cris aigus. On chargeait de malédictions ceux qui avaient été pour Mme de Chantal un objet de peine. Un enfant de pauvre s'étant écrié :

« La lumière vous est ôtée parce que vous avez voulu l'éteindre, faites pénitence, » les sanglots éclatèrent avec des cris perçants.

Pendant ce temps, une scène non moins déchirante se passait dans les appartements du château. Mme de Chantal s'était jetée aux genoux de son beau-père, lui demandant pardon de ses fautes et des peines qu'elle lui avait causées. De son côté, le vieux baron était tombé dans les bras de sa fille, n'ayant plus la force de parler. Tous les assistants sanglotaient. Enfin Mme de Chantal se leva, serra une dernière fois le vieillard repentant dans une longue étreinte, et descendit promptement l'escalier. Au moment où elle parut sur le perron, un cri s'échappa de cette foule qui l'attendait, et tous les pauvres, réunis dans la cour, l'accueillirent en lui tendant les bras. Elle traversa lentement leurs rangs pressés, caressant les pauvres les uns après les autres, embrassant leurs enfants, se recommandant à leurs prières ; et comblée de tant de bénédictions, mouillée de tant de larmes, elle monta en carrosse avec Marie-Aimée, Françoise et Mlle de Bréchard, et se rendit à Autun pour de là gagner Dijon. Mais la reconnaissance des pauvres et des habitants de Monthelon n'était pas satisfaite. Cette immense foule se mit en route pour Autun, suivant de loin le carrosse et faisant ainsi à leur bienfaitrice un pacifique triomphe.

Mme de Chantal resta peu à Autun. Déjà morte au monde, et sentant le besoin de se remplir d'énergie pour le dernier et douloureux assaut, elle employa son temps à visiter les reliques des martyrs, qui sont nombreuses en cette ville, et les hôpitaux, où elle laissa

de grandes aumônes pour adieux. Ce fut aussi à Autun qu'elle fit un acte qui témoigne que, même au milieu de leur plus héroïque détachement, les saints conservent un cœur sensible à toutes les affections de famille. Dans la foule de ceux qui avaient suivi son carrosse, Mme de Chantal avait remarqué un religieux du tiers ordre de Saint-François, elle lui fit signe et le conjura, par le souvenir qu'il conservait d'elle, de retourner à Monthelon auprès de son beau-père, et de ne pas l'abandonner avant de l'avoir disposé à une sainte mort, ce que ce bon religieux promit et exécuta fidèlement.

En deux jours Mme de Chantal arriva à Dijon, où elle devait consommer son sacrifice. Son premier acte, en entrant dans cette ville, fut de recevoir la sainte Eucharistie, viatique du voyage qu'elle allait entreprendre, force dont son cœur avait grand besoin, à cause de la tendresse qui l'unissait à ses parents. Elle monta aussi à Fontaines demander au grand docteur saint Bernard le courage de tout quitter comme lui; et enfin on la vit gravissant les flancs escarpés de la montagne de Notre-Dame-d'Étang, et agenouillée dans cette chapelle où elle était venue en 1604 avec saint François de Sales, alors que le secret de sa vocation ne lui était pas connu; où elle était revenue, en 1605, écrire sur l'autel, avec son sang, son premier vœu d'obéissance; et qui avait été, depuis et souvent, la confidente de ses joies, de ses peines, de ses attraits, et des immenses désirs qu'elle nourrissait dans son cœur de se consacrer tout entière à Dieu.

Le 19 mars 1610, jour fixé pour les adieux, les pa-

rents et les amis de la sainte se réunirent chez M. Frémyot. L'assemblée était nombreuse. Tout le monde fondait en larmes. Mme de Chantal seule conservait un calme apparent; mais ses yeux nageaient dans l'eau, et témoignaient de la violence qu'elle était obligée d'employer pour se contenir. Elle allait de l'un à l'autre, embrassant ses parents, leur demandant pardon, les conjurant de prier pour elle, essayant de ne pas pleurer, et pleurant plus fort. Quand elle arriva à ses enfants, elle n'y put tenir. Son fils, Celse-Bénigne, se pendit à son cou et essaya par mille caresses de la détourner de son projet. Mme de Chantal, penchée sur lui, le couvrait de baisers et répondait à toutes ses raisons avec une force admirable. Nul cœur, si insensible qu'il fût, n'était capable de retenir ses sanglots en entendant « ce discours filial et maternel si douloureusement amoureux ». Après que les cœurs eurent été épuisés de tendresse, Mme de Chantal, pour mettre fin à une scène qui l'accablait, se dégagea vivement des bras de son fils et voulut passer outre. Ce fut alors que Celse-Bénigne, désespéré de ne pouvoir retenir sa mère, se coucha en travers de la porte en disant : « Eh bien! ma mère, si je ne puis vous retenir, du moins vous passerez sur le corps de votre fils. » A ces mots Mme de Chantal sentit son cœur se briser, et, ne pouvant plus soutenir le poids de sa douleur, elle s'arrêta et laissa couler librement ses larmes. Le bon M. Robert, qui assistait à cette scène déchi rante, craignant que Mme de Chantal ne fabilît au moment suprême : « Eh quoi! Madame, lui dit-il, les pleurs d'un enfant vous pourront ébranler? — Non! reprit la sainte en sou-

riant à travers ses larmes; mais que voulez-vous, je suis mère! » Et, les yeux au ciel, nouvel Abraham, elle passa sur le corps de son fils.

Ce fut à ce moment que M. le président Frémyot parut. Retiré jusque-là au fond de son cabinet, ce grand homme s'était préparé par la prière au sacrifice que Dieu lui demandait. Il reçut sa fille dans ses bras, et un entretien à voix basse, interrompu de temps en temps par des sanglots et des baisers, se prolongea pendant quelque temps. Nul n'entendit ces confidences sublimes de deux âmes si dignes l'une de l'autre. Enfin Mme de Chantal étant tombée à genoux et ayant demandé la bénédiction de son père, ce vieillard vénérable leva les yeux et les mains au ciel. « O mon Dieu, s'écria-t-il, il ne m'appartient pas de blâmer ce que vous faites. J'y consens de grand cœur, et j'immole de mes propres mains cette fille unique qui m'est aussi chère qu'Isaac l'étoit à son père Abraham. » Puis embrassant sa fille et la faisant relever: « Allez donc, ma chère fille, où Dieu vous appelle. S'il arrivoit que je ne vous visse plus en ce monde, je mourrois content de vous savoir en la maison de Dieu, et je suis sûr que vous soutiendrez par vos prières la vieillesse d'un père qui vous permet ce départ. Ne le ferez-vous pas, ma fille? — Oui, mon très bon et très cher père, » répondit-elle en sanglotant. Et après un peu de silence: « Allons, reprit M. Frémyot, arrêtons le cours de nos larmes pour faire plus d'honneur à la sainte volonté de Dieu, et afin que le monde ne s'imagine pas que notre constance est ébranlée. » Et, en disant ces mots, il lui remit une lettre pour saint François de Sales.

Voici cette lettre, empreinte des tendresses d'un père, trempée de ses larmes et rédigée avec la mâle éloquence d'un chrétien.

19 mars 1610.

« Monseigneur,

« Ce papier devroit être marqué de plus de larmes que de lettres, puisque ma fille, en laquelle j'avois mis la meilleure partie de ma consolation pour ce monde et du repos de ma misérable vieillesse, s'en va et me laisse père sans enfants. Toutefois à votre exemple, Monseigneur, qui à la mort de Mme votre mère avez pris une ferme et constante résolution, je me résous et me conforme à ce qui plaît à Dieu. Puisqu'il veut avoir ma fille pour son service en ce monde et la conduire par ce chemin à la gloire éternelle, je veux bien montrer que j'aime mieux son contentement avec le repos de ma conscience que mes propres affections.

« Elle va donc se consacrer à Dieu; mais c'est à la charge qu'elle n'oubliera pas son père, qui l'a si chèrement et si tendrement aimée.

« Elle emmène deux gages, l'un desquels (Marie-Aimée) j'estime heureux, puisqu'il entre dans votre bénite famille; pour l'autre (Françoise), je voudrois bien qu'elle voulût nous la conserver. A l'égard de son fils (Celse-Bénigne), j'en aurai le soin qu'un bon père doit à ses enfants; et, tant que Dieu aura agréable de me laisser en cette vallée de pleurs et de misère, je le ferai élever en tout honneur et vertu. »

Munie de cette lettre, où le père et le chrétien ont tour à tour la parole, et une si belle parole, Mme de Chantal serra encore une fois dans ses bras son vénérable père, couvrit de ses dernières caresses et de ses dernières larmes son cher enfant Celse-Bénigne; et, après l'avoir instamment recommandé à M. Frémyot et au bon M. Robert, elle monta en carrosse avec ses deux filles Marie-Aimée et Françoise, avec son gendre, le jeune baron de Thorens, et avec Mlle de Bréchard, décidée à la suivre dans sa retraite. Tant que le carrosse roula dans les rues de Dijon, la sainte garda le silence; mais à peine eut-elle franchi les portes de la ville, que, pleine d'un saint enthousiasme, elle entonna le cantique de la délivrance. Son agonie était terminée.

Deux cent cinquante ans se sont écoulés depuis cet événement mémorable. Il produit encore aujourd'hui la même émotion. Comme tous les grands actes de la sainteté, il blesse et il ravit. Il excite à la fois la stupeur et l'admiration. Tant d'énergie épouvante d'abord; mais quand on voit à quelle prudence elle était jointe et à quelle tendresse; comment ce départ extraordinaire fut mûrement réfléchi et par quels hommes; de quelles précautions minutieuses et délicates on l'entoura, pour que les enfants ne souffrissent pas de l'héroïque résolution de leur mère; quand ensuite, arrêtant ses regards sur Mme de Chantal, on la voit si forte, mais si accablée, brisée par la douleur et n'écoutant que la voix de Dieu; passant sur le corps de son fils, mais tremblant de tous ses membres et près de s'évanouir; lorsque surtout, à ce dernier moment, on entend sortir de son cœur, parmi tous ses sanglots,

ce cri qui va aux entrailles : « Eh! que voulez-vous, je suis mère! » et qu'on acquiert ainsi cette certitude que, dans cette lutte singulière entre les deux plus grands amours et les plus redoutables qui puissent agiter une âme, l'amour divin est vainqueur sans que l'amour maternel soit vaincu; alors toute hésitation tombe, toute révolte de la nature s'apaise, les larmes viennent aux yeux, et l'on admire en silence une des plus nobles victoires qui aient jamais été remportées en ce monde.

Et quel doux repos ensuite, quelle paisible et profonde satisfaction pour le cœur, après cette terrible crise, de suivre Mme de Chantal dans le cloître, de l'y voir constamment préoccupée de l'avenir de ses enfants, et, malgré tant de travaux et de si grandes œuvres, rester toujours et jusqu'à la fin leur vraie mère! Elle achève elle-même l'éducation de Françoise; elle surveille celle de Celse-Bénigne; elle procure à l'un et à l'autre les alliances les plus honorables : elle donne Françoise à M. de Toulongeon, Marie de Coulanges à Celse-Bénigne; elle ferme les yeux, avec quelle douleur! à sa chère petite baronne de Thorens; et, ce qui est plus beau que tout cela, quand Celse-Bénigne a été tué sur le champ de bataille, quand sa jeune épouse est morte aussi, quand M. de Toulongeon a laissé Françoise veuve, qu'il est touchant de voir la sainte, alors âgée de plus de soixante ans, chargée de la direction de près de quatre-vingts maisons, et d'une correspondance européenne, redevenir mère de leurs petits orphelins.

Ce sont là les spectacles que nous réserve cette histoire; ils sont si grands et si beaux, qu'arrivé au

terme de cette vie et résumant nos impressions, nous ne saurons que louer davantage en Mme de Chantal, ou la fondatrice, ou l'épouse, ou la mère : tant elle possédait dans une admirable harmonie les qualités naturelles et divines qui font les grandes âmes!

CHAPITRE TREIZIÈME

COMMENCEMENT DE LA VISITATION [1] — PRISE D'HABIT ET PROFESSION DE MADAME DE CHANTAL ET DE SES DEUX PREMIÈRES COMPAGNES MADEMOISELLE JACQUELINE FAVRE ET MADEMOISELLE JEANNE-CHARLOTTE DE BRÉCHARD

1610-1611

Sur la route de Chambéry à Genève, à peu près à égale distance de l'une et de l'autre ville, au penchant

[1] Les détails que nous allons donner dans le chapitre XIII et le chapitre XIV sont à la fois très nouveaux et les plus authentiques que l'on puisse imaginer. Nous les avons puisés dans deux monuments inédits. Le premier est intitulé : *Fondation du premier monastère de la Visitation Sainte-Marie en la ville d'Annecy, établi le 6 juin* 1610. Il a été composé par la mère de Chaugy, secrétaire de sainte Chantal, peut-être sous la dictée de la sainte, et en tout cas il a été revu et corrigé par elle. (Archives de la Visitation d'Annecy. Manuscrit in-folio.) L'autre monument a pour titre : *Recueil de ce qui s'est passé au commencement de l'Institut, à la petite maison de la Galerie, où nos premières mères ont demeuré deux ans et demi; recueilli par notre très honorée sœur Marie-Adrienne Fichet, septième religieuse de notre ordre, qui en a été témoin auriculaire et irréprochable.* (Manuscrit in-4°, n° 34, aux mêmes archives.) Les religieuses qui ont composé ce très précieux manuscrit sur les récits de la mère Fichet elle-même, en ont envoyé la substance à toutes les maisons de l'ordre par une circulaire en date de 1662. C'est en

d'une de ces collines qui descendent d'étage en étage des sommets du Saint-Bernard et du mont Blanc, s'élève la petite ville d'Annecy. Aucune des beautés de la nature ne manque au gracieux tableau dont elle est le centre. Un lac baigne ses pieds. Des eaux vives la traversent en tous sens, des peupliers et des platanes séculaires ombragent ses avenues. Des prés, des vignes, des vergers, semés de chaumières et de maisons de campagnes couvertes de bois jusqu'à mi-côte, qui se croisent et s'entrecoupent du côté de la Suisse et de la Savoie, s'abaissent et s'ouvrent du côté de la France, et forment l'encadrement splendide de ce charmant paysage. Et, comme si l'art jaloux avait voulu rivaliser avec la nature pour embellir ces lieux, un antique château fort, dans le style du moyen âge, flanqué de hautes tours, s'assied fièrement sur une roche abrupte qui domine la ville, et mêle des souvenirs de guerre aux pensées pacifiques que fait naître ce champêtre tableau.

C'est là que saint François de Sales, exilé de Genève, s'était retiré, et qu'il attendait Mme de Chantal pour y fonder avec elle l'ordre de la Visitation.

Partie de Dijon le 29 mars 1610, Mme de Chantal n'arriva à Annecy que le 4 avril, jour des Rameaux. Elle voyageait assez lentement, à cheval, selon l'usage du temps, conduisant d'ailleurs avec elle l'aînée de ses filles, Marie-Aimée, qui n'était âgée que de treize ans, et, Françoise plus jeune encore, dont elle voulait continuer et achever l'éducation. Quelques dames,

comparant toutes ces pièces qu'il nous a été possible d'écrire l'histoire des premières années de la Visitation, sur lesquelles on avait jusqu'ici peu de détails.

parentes ou amies, l'accompagnaient aussi. Pendant cette longue route de six jours, on admira sa piété, sa charité, sa modestie. Elle était morte au monde, et toute pleine du grand dessein de sa consécration absolue à Dieu. Sur la route, dans les bourgades que l'on traversait, au lieu où l'on devait passer la nuit, elle s'informait des pauvres et des malades, les allait voir, leur portait des secours, les soignait de ses mains, faisait leurs lits, et se recommandait à leurs prières. En traversant Genève, elle joignit à ces actes de charité un acte touchant d'humilité. Un des proches parents de M. de Chantal ayant rendu de grands services à cette ville, et les habitants en reconnaissance ayant fait l'année précédente une sorte d'ovation à un des cousins de notre sainte qui traversait Genève, Mme de Chantal, dans la crainte de quelques honneurs particuliers, changea de nom, se fit appeler la baronne de Bourbilly pour n'être pas reconnue, et, traversant rapidement Genève, prit aussitôt la route d'Annecy.

Dès qu'il eut appris qu'elle approchait, saint François de Sales, et avec lui vingt-cinq personnes, seigneurs et dames, montèrent à cheval pour aller à sa rencontre. Une foule considérable stationnait dans les rues, attendant Mme de Chantal, qui arriva le jour des Rameaux 1610, vers le soir, au milieu des démonstrations d'une joie universelle. M. Favre, président au parlement de Savoie, avait réclamé l'honneur de la recevoir. Elle descendit, en effet, chez lui, et dès le premier jour elle fit la conquête de Mlle Marie-Jacqueline Favre, qui, travaillée du désir de se donner à Dieu, mais ignorant la manière de réaliser ce

dessein, n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur la sainte que ce fut pour elle comme une lumière. De son côté, Mme de Chantal eut bien vite apprécié cette jeune fille, « chérie de Dieu et des hommes par ses rares vertus, douée d'un très bon esprit, d'un grand jugement posé et solide, et d'une âme blanche comme la neige[1] ».

La semaine sainte fut employée à visiter les églises, les pauvres, les malades; après quoi Mme de Chantal alla conduire Marie-Aimée au château de Thorens, où celle-ci devait résider avec son mari. Elle y passa la fin d'avril et les premiers jours de mai, organisant elle-même le ménage de « sa petite baronne », ainsi qu'elle l'appelait, prévoyant à tout avec ce grand jugement pratique que nous connaissons, et, comme les nouveaux mariés étaient tous deux très jeunes, elle ne les quitta qu'après leur avoir donné des intendants et des femmes de charge de la fidélité et de l'intelligence desquels elle s'était assurée. Ces devoirs de mère accomplis, sûre que rien ne manquerait à Marie-Aimée, et lui confiant Françoise pour un mois ou deux, elle revint à Annecy s'occuper de sa grande affaire.

Elle entrait dans la maison de saint François de Sales, lorsque sur le seuil elle aperçut deux dames de qualité, l'une déjà âgée, l'autre toute jeune encore, qui se présentaient pour parler au saint évêque. Le visage modeste et innocent de la jeune fille attira les regards de la sainte. La jeune fille, de son côté, eut

[1] Ce sont les propres paroles de sainte Chantal, écrites par elle sur le livre de la fondation d'Annecy.

à peine jeté les yeux sur Mme de Chantal, qu'elle se sentit illuminée et enflammée d'amour. « Quoi! mon Dieu! se dit-elle, seriez-vous au moment de m'exaucer, et allez-vous enfin me montrer ce que vous allez faire de moi? » Mais elle cacha cette émotion, et étant entrée chez le saint, et lui ayant demandé l'honneur d'un entretien particulier, elle lui ouvrit son cœur, lui exposa ses désirs de vie religieuse, ses incertitudes si cruelles jusque-là, l'impression qu'elle venait d'éprouver en voyant Mme de Chantal; et quand elle sortit de ce long entretien, la Visitation naissante comptait une prétendante de plus. C'était Mlle Marie-Péronne de Chatel, que nos lecteurs connaissent déjà [1].

Rien ne manifeste mieux la vertu de la baronne de Chantal que ce qu'elle fit le surlendemain de son retour à Annecy. Par acte passé devant notaire, elle céda à ses enfants tous ses biens et même son douaire, ne se réservant absolument rien de sa fortune, si ce n'est dix écus qu'elle avait alors dans sa bourse, et qu'elle ne songea pas à en ôter [2]. Le monde critiqua beaucoup cet acte, qui, à son point de vue, était, en effet, très hardi; mais la Providence, qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en elle, se chargea de justifier la conduite de la sainte baronne par des voies que nous admirerons bientôt.

Le jour fixé par le saint évêque de Genève pour commencer l'établissement était le jour de la Pentecôte. « Il vouloit, disait-il, que ses filles, enfermées comme dans un petit cénacle, reçussent le Saint-

[1] *Vies des premières mères de la Visitation*, tome Ier, p. 270.
[2] Procès de canonisation. *Déposition* de la mère Greffier.

Esprit et fussent enivrées de cè vin céleste qui fait parler une nouvelle langue et vivre d'une nouvelle vie[1]. » Un contretemps, où le doigt de Dieu se révéla plus tard, obligea d'ajourner l'entreprise.

Il y avait en Savoie une famille opulente que Dieu inclinait fortement à la retraite. Le père voulait entrer chez les Frères Mineurs, et son fils partageait son dessein. De son côté, la mère travaillait à former une nouvelle congrégation de filles, avec lesquelles elle se proposait de mener une vie cachée et appliquée à l'oraison. La maison était achetée et meublée. Plusieurs filles se préparaient à y entrer; l'opinion publique y applaudissait. On en parla à saint François de Sales, et on lui proposa d'unir ses efforts à ceux de cette dame. Le saint eut quelque peine à y consentir; mais, comme il était d'un esprit doux et condescendant, il finit par donner les mains à ce nouveau projet.

Le jour de la Pentecôte approchant, le saint évêque de Genève écrivit à cette dame, dont il ne recevait plus de nouvelles. Il lui représentait qu'étant à la veille de l'exécution d'une si haute entreprise, elle devait éprouver et savoir si elle avait assez d'affection, de courage et de force pour embrasser Jésus crucifié et dire le dernier adieu au monde; que si elle n'était pas encore décidée à entrer dans ce chemin, elle le voulût bien avertir, afin que les autres commençassent selon leur inviolable désir[2].

La lettre était datée du 2 mai 1610. En la recevant,

1 Maupas, ch. XIX.
2 Lettre du 2 mai 1610.

cette dame, dont une pieuse réserve a caché le nom, entra dans un profond découragement. Ce Jésus crucifié qu'il fallait embrasser, au dire de saint François de Sales, lui fit peur, et elle commença à douter sérieusement de sa vocation. Une maladie dont elle fut alors attaquée lui persuada qu'elle ne devait point être religieuse, et elle écrivit au saint de ne plus penser à elle.

Ce contretemps était d'autant plus pénible, que, comptant sur la maison préparée par cette dame, saint François de Sales ne s'était point occupé de s'en procurer une autre, et, comme Mme de Chantal avait laissé tous ses biens à ses enfants, on n'avait pas l'argent nécessaire pour acheter et meubler une maison. Mais ni l'un ni l'autre des saints fondateurs ne fut ébranlé de cet événement imprévu, qui les rendait, disaient-ils, plus libres de commencer dans la pauvreté. Saint François de Sales avisa aussitôt, au faubourg de la Perrière, presque sur les bords du lac, une petite maison de modeste apparence, avec une cour d'un côté et un verger de l'autre, séparé, il est vrai, de la maison par une route, mais y communiquant par une galerie couverte, jetée comme un pont pardessus le chemin, et il en arrêta immédiatement l'achat. Il paya une partie du prix, s'engagea pour le reste, et jamais on ne vit cet aimable saint plus heureux que le jour où il signa le contrat. « Jamais je ne fus plus content que maintenant, disait-il; j'ai trouvé une ruche pour mes pauvres abeilles, ou plutôt une cage pour mes petites colombes[1]. »

[1] *Fondation* inédite du monastère d'Annecy, p. 5.

Il parut bien que Dieu lui-même avait dirigé toutes choses; car la fondation, qui devait commencer le jour de la Pentecôte, ne put être faite que le dimanche de la Trinité, lequel se rencontrait cette année avec la fête de saint Claude. Personne n'y avait pensé; mais on ne put s'empêcher de remarquer avec admiration de quelle manière s'accomplissait une seconde fois la parole que sainte Chantal avait entendue dans une vision : « Courage, ma fille, tu entreras au repos des enfants de Dieu par la porte de saint Claude. »

Un prodige acheva de rendre transparent le voile derrière lequel se cachait la main qui conduisait tout. Dans le courant de cette même semaine de la Pentecôte, saint François de Sales se promenait seul dans sa chambre en disant son chapelet, selon sa coutume. Tout à coup deux colonnes de feu apparurent à ses côtés. Plongé dans la méditation, le saint ne s'arrêtant pas et continuant à se promener, elles lui firent escorte pendant quelque temps, ainsi qu'il le raconta lui-même humblement et simplement à M. Michel Favre, son confesseur, qui en a déposé par serment. » Il semble, ajoutent les *Mémoires,* que Dieu envoya ces colonnes et ces lumières divines à ce grand Moïse pour le conforter à la sortie de son pauvre petit peuple élu hors de l'Égypte de ce monde; car, s'il est dit des enfants d'Israël qu'ils étoient les plus petits d'entre les peuples, ainsi sommes-nous les plus petites d'entre les familles de l'Église de Dieu [1]. »

Le 5 juin 1610, veille du jour où devait commencer

[1] *Fondation* du monastère d'Annecy, p. 6. Nous citons toujours la copie du monastère de Dijon.

l'entreprise, fut employé à achever les derniers préparatifs. Mlle Marie-Jacqueline Favre et Mlle de Bréchard étaient décidées et prêtes à se joindre à Mme de Chantal. On avait espéré un instant que Mlle Marie-Péronne de Chatel, qui était venue la veille de la Pentecôte à Annecy, et dont la vocation avait été décidée au premier regard qu'elle avait jeté sur la sainte, se joindrait aussi à elle; mais elle avait été obligée de repartir pour obtenir l'assentiment de ses parents. L'excellente fille Anne-Jacqueline Coste devait servir de portière et de domestique, en attendant que saint François de Sales lui pût faire une place dans la constitution future de sa congrégation. Tout étant prêt ainsi, la maison garnie de quelques meubles, la chapelle tendue de draps blancs et ornée de fleurs, Mme de Chantal, qui avait consacré sa journée à achever ces préparatifs, se retira la dernière et se mit au lit pour se reposer. Elle y était depuis peu, lorsqu'elle fut tout à coup assaillie d'une tentation cruelle. Il lui semblait voir son père et son beau-père, chargés de douleurs et d'années, qui criaient vengeance contre elle, et, chose plus douloureuse encore, ses petits enfants qui lui tendaient les bras en pleurant. N'avait-elle pas commis un crime de les avoir abandonnés? Ne passerait-elle pas dans l'Église, et au jugement même de la sainte Écriture, pour une infidèle, d'avoir ainsi délaissé ses enfants? Sans doute qu'elle avait déçu le saint évêque, et par conséquent le conseil qui lui avait été donné de quitter ses proches était contre la volonté de Dieu! Et, si cela était, au lieu d'aller en avant, ne fallait-il pas se retirer? Et alors il lui venait à l'esprit « une foule de beaux expédients pour le faire

honorablement ». Ce martyre dura au moins deux heures. Vainement elle faisait appel à sa foi ; vainement elle essayait de se rappeler la manière lente, prudente, dont toute l'affaire avait été conduite, la tentation croissait toujours; enfin, épuisée, elle tomba genoux et s'écria : « Mon Dieu, je m'abandonne à votre providence; que mes parents, mes enfants et moi-même périssions si vous l'avez ordonné, cela m'importe peu ; mon seul désir, au temps et dans l'éternité, est de vous obéir et de servir votre majesté. » Ces paroles énergiques, prononcées avec une vive foi, ramenèrent la paix. Les nuages se dissipèrent, et, comme il arrive toujours après les tentations auxquelles on n'a pas succombé, une douce joie se répandit dans son cœur et l'inonda jusqu'au matin [1].

Le 6, Mme de Chantal et ses deux compagnes, après avoir communié à la messe et de la main de saint François de Sales, employèrent la journée à visiter les églises et les pauvres ; et, sur le soir, à la tombée du jour, elles se rendirent à la demeure de saint François de Sales, qui les avait invitées à souper avec MM. ses frères. Un grand nombre de personnes y étaient également accourues pour leur dire adieu. Après le souper, le saint évêque fit entrer dans son cabinet Mme de Chantal, Mlle Marie-Jacqueline Favre et Mlle Charlotte de Bréchard ; et, ne pouvant contenir son émotion à la vue de ces chastes épouses de Jésus-Christ, « qui ne respiroient plus que le doux air de la solitude et brûloient de tout quitter pour Dieu, » il les excita à faire leur sacrifice avec des paroles dignes

1 *Fondation* inédite d'Annecy, p. 7.

de la sainteté de sa belle âme et des hautes vertus de celles auxquelles il s'adressait. Il remit ensuite à sainte Chantal un premier essai des constitutions qu'elles devaient suivre, et, levant les yeux au ciel, il les bénit au nom du Père qui les attirait, du Fils qui les conduisait, et du Saint-Esprit qui les animait de ses amoureuses flammes[1].

On avait essayé de tenir secrète l'heure à laquelle sainte Chantal et ses deux compagnes se retireraient dans leur maison; mais, depuis le matin, le peuple était aux aguets, et bientôt la foule fut si grande, qu'il devint presque impossible de la fendre. L'air retentissait de souhaits de bénédictions. Les saintes fondatrices s'avançaient lentement, conduites par les trois frères de saint François de Sales, et accompagnées de la noblesse, de la magistrature et du tiers état. Nul cœur n'était à l'abri d'une vive émotion en contemplant ce pacifique triomphe de l'humilité et de la charité. Au moment où elles entraient dans la maison de la *Galerie*, Anne-Jacqueline Coste vint se jeter à leurs pieds, leur promettant à genoux toutes sortes de services et une entière fidélité. La maison était pleine de dames, la plupart leurs parentes et leurs amies, qui ambitionnaient le bonheur de les embrasser les dernières.

La nuit qui s'approchait contraignit tout le monde à se retirer, et ces trois ferventes novices se trouvèrent seules avec Dieu. Une grande paix remplissait leurs âmes. « Voici, dit la sainte, le lieu de nos délices.

[1] *Recueil* de ce qui s'est passé au commencement de l'Institut à la petite maison de la *Galerie*.

Nous voici donc enfin au repos des enfants de Dieu, non seulement par la porte de saint Claude, mais le jour même de saint Claude. » Elles se mirent à genoux, remerciant le divin nocher qui les avait conduites au port après tant d'orages, entendirent la lecture du règlement que saint François de Sales leur avait remis par écrit, et, tombant dans les bras l'une de l'autre, elles se jurèrent une éternelle et fidèle affection. Mlle Favre et Mlle de Bréchard promirent de plus à Mme de Chantal une filiale obéissance. Elles caressèrent aussi la bonne Anne-Jacqueline Coste, choisie de Dieu pour être la première tourière de l'institut.

La nuit étant venue parmi ces aimables occupations, elles se retirèrent dans leurs pauvres cellules, et quittèrent avec joie et pour jamais leurs habits du monde. Mlle de Bréchard, la plus ardente de toutes, « ôtant son maule et sa houppe, qui étoient certains articles que les demoiselles portoient alors, » les foula même aux pieds. Souvent elles ont dit depuis que jamais elles n'avaient pris un repos si doux et si calme que pendant cette première nuit de leur retraite.

Seule, Mme de Chantal ne put dormir. Son émotion était trop forte. Toute la nuit, son cœur se fondit d'amour dans l'adoration des voies merveilleuses par lesquelles Dieu avait si miséricordieusement fait réussir l'entreprise. Un instant cependant cette paix admirable fut au moment d'être troublée. Au point du jour, un doute traversa son esprit. « L'entreprise à laquelle elle s'engageoit n'étoit-elle point téméraire? N'étoit-ce pas tenter Dieu que de se charger de la

conduite d'une famille? Où prendroit-elle pour nourrir et vêtir ses sœurs? Dieu, qui veut qu'à son exemple on procède sagement et prudemment, ne l'abandonneroit-il pas comme une folle qui ne s'étoit pas pourvue de l'huile nécessaire pour entretenir sa lampe[1]? »

Les impressions étaient toujours très vives dans Mme de Chantal : celle-ci dura près de deux heures, mais la foi ardente de la sainte la soutenait au milieu de ses inquiétudes. « Quoi! mon Dieu, disait-elle, j'ai peur : et que puis-je appréhender? Vos prévoyances bénignes s'étendent sur les lis des champs et sur les petits oiseaux des bocages : seroit-il possible que vous les refusiez à votre humble servante? Il nous suffit de chercher votre royaume et sa justice; tout le reste nous sera donné par surcroît. » Là-dessus l'heure de se lever étant venue, Mme de Chantal le fit promptement, et, le cœur dilaté par l'amour, elle alla éveiller ses deux chères filles, « que le changement de lit n'avoit point empêchées de dormir. » Elles s'habillèrent de l'habit de leur noviciat, qui consistait en une robe noire toute simple, les petits collets étant de toile blanche joignant au cou; pour coiffure un bandeau noir couvrant la moitié du front et cachant tous les cheveux, avec une grande coiffe de taffetas noir sans pointe ni façon, laquelle cachait tout le visage étant abattue. « Jamais, disent les anciens *Mémoires* après avoir décrit cet humble costume, les orgueilleuses reines d'Égypte ne mirent de meilleur cœur leurs pompeux atours que ces humbles ser-

[1] *Fondation* inédite d'Annecy, p. 9.

vantes du Sauveur se couvrirent de cette simplicité d'habits nouveaux[1]. »

Sur les huit heures du matin, saint François de Sales vint dire la messe, donna la sainte communion à ses chères filles, remettant à l'après-dîner de les voir plus longuement ; car il était alors accompagné d'une foule considérable, qui avait même envahi la maison. Il revint, en effet, le soir, ordonna la clôture pour cette première année, et leur fit quitter les noms de madame et de mademoiselle, trop pompeux pour des âmes qui avaient renoncé à tout, et trop froids pour exprimer la tendresse dont elles se devraient désormais chérir. On les remplaça par les doux noms de mère et de sœur. Il approuva aussi le costume qu'elles avaient pris ; mais il ne put s'empêcher de sourire en voyant la coiffure peu élégante qu'elles avaient adoptée : « Vraiment, dit-il de bonne grâce à MM. ses frères quand il fut de retour, nos dames n'ont pas pris une coiffure à leur avantage. »

Cependant la bonne sœur Anne-Jacqueline Coste ne savait comment préparer le repas. Ne trouvant aucune provision dans la maison, et n'ayant point d'argent pour s'en procurer, elle avait été dès le matin trouver la mère de Chantal (c'est ainsi que nous l'appellerons désormais) pour lui exposer son embarras, et celle-ci s'était contentée de sourire et lui avait dit : « Ma bonne fille, Dieu y pourvoira. » Sur cela, Anne-Jacqueline Coste avait d'abord at-

[1] *Fondation* manuscrite d'Annecy, p. 10. On voit encore aujourd'hui, à la petite maison de la *Galerie*, à Annecy, un petit tableau sur bois où les trois premières mères sont représentées avec ce costume, qui a été abandonné depuis.

tendu tranquillement. Mais, dix heures étant déjà passées, et ne voyant arriver aucune provision, elle s'en alla au jardin, cueillit une poignée d'herbes, emprunta une écuelle de lait d'une voisine, et fit cuire et bouillir le tout ensemble. Ce fut tout le régal et le premier festin de ces nouvelles recluses. Elles s'asseyaient à table, lorsqu'on frappa à la porte; Anne-Jacqueline y courut. C'était un domestique de M. le président Favre, qui apportait de sa part du pain, du vin et de la viande. Cette charité, arrivée si à point, donna beaucoup de joie à toutes les sœurs et un peu de repentir à la bonne Jacqueline, qui ne s'était pas confiée avec assez d'abandon à la Providence.

Le lendemain, 8 juin, saint François de Sales « étant retourné voir ses petites colombes, il fallut consulter sur quel chant elles répandroient leur ramage et divine louange[1] ». Après qu'on eut essayé quelques-uns des chants des autres religieuses, le saint, ne les trouvant pas assez simples, prit lui-même les notes et composa avec la mère de Chantal le chant que suivent encore aujourd'hui les filles de la Visitation : chant simple, grave, presque uni, semé çà et là de quelques inflexions faciles, où la vanité ne peut se satisfaire, et qui, ne préoccupant pas l'esprit, lui laisse toute liberté pour s'entretenir avec Dieu. La mère de Chantal et ses deux filles se mirent tout de suite à étudier le petit office de Notre-Dame, et elles eurent un peu de peine à la prononciation du latin, surtout sainte Chantal, qui n'était plus jeune, et qui était plus habituée à la prononciation du cœur

[1] *Fondation* inédite d'Annecy, p. 12.

qu'à celle des lèvres. Tel était toutefois son respect pour la sainte psalmodie, qu'elle a passé quelquefois plusieurs heures la nuit à répéter des mots et des versets dans lesquels on lui avait dit qu'elle faisait des fautes. Le frère de saint François de Sales, M. de Boisy, qui fut après lui évêque de Genève, les venait souvent voir pour écouter leurs chants, les reprendre de leurs fautes, surtout par rapport aux accents, et il les instruisait des cérémonies de l'office avec un soin et une exactitude qui supposaient en lui un grand amour de Dieu.

Ce fut le 2 juillet 1610, jour de la fête de la Visitation, à vêpres, que les sœurs chantèrent pour la première fois l'office de la sainte Vierge. Sainte Chantal présidait. La mère Favre était grand chantre et choriste de son chœur; la mère de Bréchard, choriste du sien; et, comme elles n'étaient encore que trois, elles avaient invité, pour les aider de sa voix, qui était belle, Mlle de la Roche, fille du gouverneur du château d'Annecy, encore bien mondaine alors, mais qui, touchée de Dieu, allait devenir bientôt une des colonnes de l'ordre naissant. Saint François de Sales assista tout au long à cet office, à genoux devant le balustre du chœur, les yeux mouillés de larmes et le cœur inondé de consolation.

Cependant la pauvreté ne diminuait pas. La première nuit que sainte Chantal et ses filles passèrent dans leur maison, il n'y avait ni pain, ni vin, ni huile, ni provisions d'aucune sorte; « ce qu'une bonne âme admiroit, considérant que s'il fût arrivé quelque chose pendant la nuit, elles n'avoient pas de quoi allumer

un bout de chandelle[1]. » Six mois après, c'était le même dénuement. « Il me souvient, dit la mère de Chantal, qu'une fois notre bonne sœur tourière acheta pour trois sous de charbon. Nous allâmes toutes trois avec nos clefs, selon que la règle l'ordonne, pour ouvrir le coffre de l'argent. Nous n'y trouvâmes que ces trois sous; à la vérité, ce ne fut pas sans joie[2].» On leur avait donné par aumône un petit baril de vin. Elles y puisèrent depuis le 6 juin 1610 jusqu'aux vendanges de l'année 1611, pendant lesquelles les sœurs ayant fait quelque provision de vin, le baril se dessécha si fort, que sainte Chantal en était dans l'étonnement; et elle assurait que si on n'eût pas songé à faire provision, le petit baril ne se serait jamais épuisé.

La ferveur toutefois était encore plus grande que la pauvreté. On croirait lire une page d'histoire retrouvée dans les catacombes en voyant la peinture que la mère de Chantal a tracée de ces temps héroïques. « Il est impossible, dit-elle, de pouvoir raconter les grâces et les faveurs célestes que notre bon Dieu versoit dans ces chères âmes. Aussi voyoit-on reluire en cette communauté une grande ferveur, exactitude et obéissance, un admirable recueillement et esprit d'oraison, une candeur et une innocence enfantines, avec une suavité et sainte joie et douceur en leurs conversations, et un si grand amour d'union entre elles, que c'étoit, ce me semble, un paradis de délices d'être là dedans. L'on n'y parloit que de Dieu

1 *Mémoires* de la mère de Chaugy, IIe partie, ch. II.

2 *Mémoires* inédits de la mère de Chantal. Archives d'Annecy. *Fondation* manuscrite d'Annecy.

et des moyens d'avancer en son saint amour. » — « Nous faisions conscience, dit-elle encore, des moindres observances. Il arriva un jour que nos deux chères sœurs, se promenant au verger, trouvèrent quelques poires tombées sous un poirier. Elles voulurent savoir s'il étoit temps de les cueillir, et en mirent chacune un morceau dans leur bouche, sans l'avaler. Elles entrèrent toutefois en grands scrupules, de sorte qu'elles le dirent à notre bienheureux père, qui les en fit confesser et leur commanda de le dire à la mère, comme aussi tout ce qu'il leur arriveroit de faire contre l'observance, pour petite que la chose leur semblât ; et ce grand saint nous inspira un si ardent amour pour la plus grande exactitude et simplicité, qu'au moindre manquement nous avions le remords de conscience, et on ne pouvoit le souffrir dans le cœur qu'incontinent on ne s'allât jeter aux pieds de la supérieure, pour s'en accuser avec de grands sentiments d'humilité. » La sainte ajoute : « Nous fûmes six semaines, nous trois avec la bonne sœur tourière, dans une si grande douceur de vie, que notre bien-aimée sœur Jacqueline Favre disoit que si ce n'étoit la gloire de Dieu, elle eût voulu que nous passions ainsi notre vie sans accroître notre nombre. »

Ce n'était pas possible. Ce parfum de vertu qui sortait de la congrégation naissante était trop doux pour ne pas attirer bientôt à Annecy une foule d'âmes désireuses de se former à la vertu sous la direction de saint François de Sales et de sainte Chantal. Le 22 juillet 1610, six semaines après l'établissement, les sœurs reçurent Claude-Françoise Roget. C'était

une jeune fille d'Annecy, « très aimable, très vertueuse et très aimée, qui prit l'habit avec une joie tout innocente, mais que Dieu ne fit que montrer à la congrégation, car elle mourut peu de temps après avec plus de joie encore : » « la première de mes filles, disait saint François de Sales, qui est allée voir au ciel ce que Dieu prépare aux autres. »

Quatre jours après, le 26 juillet, arriva Mlle Marie-Péronne de Chatel, que nos lecteurs connaissent, et qui devait laisser dans l'ordre un si pieux et si profond souvenir d'innocence, de générosité et de sainte gaieté au service de Dieu. Il y avait onze mois que, dans un pèlerinage qu'elle avait fait en Suisse, à Notre-Dame des Ermites, lasse du monde, aspirant à la paix et à la retraite, ne sachant où la trouver, ayant, pour l'obtenir, déjà versé inutilement bien des larmes avec des prières et des aumônes, elle s'était sentie inspirée d'arracher à la très sainte Vierge ce qui jusqu'alors lui avait été refusé. Tirant donc de son doigt une bague précieuse à laquelle elle tenait infiniment, car c'était un souvenir de sa mère, et la donnant à la sainte Vierge, elle lui dit avec son innocence ordinaire : « O Vierge sainte, c'est la coutume que les amants donnent des bagues à celles qu'ils aiment, et ce sont les maris qui les donnent à leurs épouses durant la cérémonie de leurs noces. Puisque votre cher fils, que j'ai choisi pour amant, ne me fait point l'honneur de m'en offrir, je vous en offre une pour lui présenter en mon nom. Je sais que les filles bien nées dans le monde n'en doivent point recevoir qu'en présence de leur mère, et que votre fils n'en peut agréer que de votre main, et c'est pour ce motif

que je vous la présente. O mère, je veux être l'épouse de votre fils, et, afin de témoigner mon empressement, j'offre moi-même la bague pour être fiancée avec lui. Je lui présente celle des promesses, et j'espère qu'il me donnera celle des noces le jour de ma profession. Je vous prie, ô ma mère, de ne me plus faire languir, mais que ce soit dans un an au plus tard. » La sainte Vierge l'avait écoutée ; car l'année n'était pas finie, lorsque le 26 juillet elle reçut des mains de sainte Chantal le voile des épouses de Jésus-Christ.

Elle fut suivie le surlendemain de Mlle Marie-Marguerite Milletot, fille d'un conseiller au parlement de Bourgogne, et peu après de Marie-Adrienne Fichet, d'une des meilleures familles de Savoie ; cette dernière, qui avait été baptisée par saint François de Sales et presque élevée par lui, prit l'habit dans la chambre de la mère de Chantal, à genoux près de la cheminée. La sainte, qui était malade, était assise auprès du feu, les médecins ayant défendu qu'elle descendît à l'église.

Mlle Claude-Marie Thiolier, de Chambéry, se présenta le mois suivant, et fut reçue la huitième de l'ordre.

La neuvième fut Mlle de la Roche, fille du gouverneur d'Annecy ; mais bien qu'alors, en août 1610, on commençât à ne plus douter de sa vocation, il fallut attendre encore un peu plus d'un an la prise d'habit. C'était une jeune personne de dix-huit ans, assez mondaine encore, mais qui l'avait été davantage dans les années précédentes, « très belle, de riche taille, pleine d'esprit et de bonne grâce, d'une humeur fort gaie, » et intimement liée avec Marie-

Jacqueline Favre. Lorsque celle-ci eut été convertie au milieu d'un bal, ainsi que nous l'avons dit, Mlle de la Roche, qui n'avait pas reçu le même coup de lumière, commença à se moquer de son amie et à la railler de ce qu'elle quittait le monde et s'appliquait au service de Dieu. Quand Marie-Jacqueline, retirée dans l'église, fermait les yeux et joignait les mains afin de prier avec plus d'attention, Mlle de la Roche la contrefaisait comme en se jouant. Elle y fut prise. A force d'accompagner Marie-Jacqueline à l'église, elle contracta le goût de la prière, mais sans songer cependant à entrer jamais au couvent. Si elle y venait, c'était par amitié pour la sœur Favre, par vénération pour la mère de Chantal, et parce qu'aux grandes solennités on l'envoyait chercher pour soutenir de sa belle voix le chœur trop peu nombreux des religieuses. Mise ainsi en relation de chaque jour avec saint François de Sales et sainte Chantal, témoin quotidien des merveilles que Dieu opérait dans ces premiers jours de la Visitation, elle eut peu à peu la révélation d'un monde plus beau que celui qu'elle avait jusque-là connu, et à dix-neuf ans elle s'arracha à sa famille et vint demander aux saints fondateurs l'humble voile des épouses de Jésus-Christ.

En arrivant chez le saint évêque, le 28 juillet 1611, elle y trouva Mlle Marie-Aimée de Blonay, dont nous avons déjà fait connaître l'aimable jeunesse, et qui, elle aussi, venait s'offrir à Dieu. Toutes deux, belles et pures comme des anges, se comprirent sans paroles, et, tombant dans les bras l'une de l'autre, elles commencèrent à s'embrasser avec des témoignages d'une amitié toute sainte. Le bienheureux, qui les

aperçut, appela secrètement M. de Blonay, et lui dit : « Voyez, mon cher frère, comme nos deux petites colombes se caressent ; j'espère que Dieu en recevra très agréablement l'offrande, et qu'il les rendra toutes deux extrêmement fructueuses et abondantes au petit colombier où nous les allons enfermer[1]. » Mlle de la Roche avait dix-neuf ans, Mlle de Blonay dix-huit ; toutes deux furent, en effet, dans l'ordre naissant, deux de ses plus innocentes colombes et de ses plus inébranlables appuis.

Cependant saint François de Sales, en donnant ainsi l'habit à tant de religieuses, ignorait encore ce qu'il en ferait, quels seraient leurs noms, leurs travaux, leur but. On voit même, en étudiant ses lettres, qu'il préparait une institution toute différente de celle qu'il a exécutée. Il y avait peu d'années que sainte Thérèse avait pris son vol sur les hauteurs de la plus sublime perfection, et qu'elle avait entraîné après elle des milliers d'âmes. Les solitudes du Carmel, plus admirables peut-être que ne l'avaient été autrefois celles de la Thébaïde, s'étaient peuplées de jeunes femmes qui couchaient sur la dure, jeûnaient une partie de l'année, buvaient de l'eau, s'imposaient de sanglantes disciplines et faisaient de leur corps l'autel sur lequel elles immolaient leur esprit. Les Dominicaines, les Clarisses, les Ursulines avaient la même physionomie. Aussi, à la porte de tous ces couvents, on voyait errer une multitude de personnes très pieuses, très généreuses, capables par le cœur

[1] *Vie de la mère de Blonay*, par Charles-Auguste de Sales, chap. v.

des plus héroïques sacrifices, mais délicates de santé, de constitution frêle et maladive, soupirant après la vie religieuse dont elles ne pouvaient supporter les austérités, et obligées, à cause de la faiblesse de leur santé, de demeurer au milieu d'un monde qu'elles détestaient. Il y avait là évidemment une première lacune dans l'organisation générale de la vie religieuse.

Il y en avait une seconde. Toutes ces religieuses vivaient cachées loin du monde, derrière des grilles impénétrables, occupées de prières et d'oraisons. Nulle ne sortait pour visiter les pauvres à domicile, panser les malades, assister les moribonds, unir enfin à la vie féconde de la prière la vie féconde aussi, et si nécessaire alors, de la charité. C'était cette double lacune que saint François de Sales voulait combler.

« Monsieur mon très cher frère, écrivait-il à un prêtre, vous désirez savoir ce que je fais en ce recoin de nos montagnes, dont vous dites que l'odeur est montée jusqu'à vous. Je le crois facilement, mon cher frère; puisque j'ai mis des holocaustes sur l'autel de Dieu, falloit-il pas qu'elles jetassent une odeur de suavité? Voici donc non pas ce que j'ai fait, mais ce que Dieu a fait l'été passé.

« Mon frère de Thorens alla querir en Bourgogne sa petite femme et amena avec elle une belle-mère qu'il ne mérita jamais ni moi de servir; vous savez déjà comment Dieu l'a rendue ma fille. Or sachez que cette fille est venue à son chétif père, afin qu'il la fît mourir au monde. Pressée du désir de Dieu, elle a tout quitté; et avec une prudence et une force non commune à son sexe fragile, elle a pourvu à son dés-

engagement, en sorte que les bons trouveront beaucoup de choses à louer en cela, et les enfants malins du siècle ne sauront sur quoi s'attacher pour former leurs médisances.

« Nous l'enfermâmes le jour de la très sainte Trinité avec deux compagnes et la servante que je vous fis voir, qui est une âme si bonne dans la rusticité de sa naissance, que dans sa condition je n'en ai point vu de telle. Depuis il vient des filles de Chambéry, de Grenoble, de Bourgogne pour s'associer à elles ; et j'espère que cette congrégation sera pour les infirmes un doux et gracieux refuge ; car, sans beaucoup d'austérités corporelles, elles pratiquent toutes les vertus essentielles de la dévotion.

« Elles disent l'office de Notre-Dame, font l'oraison mentale. Elles ont le travail, le silence, l'obéissance, l'humilité, l'exemption de toute propriété, et, autant qu'en monastère du monde, leur vie est amoureuse, intérieure, paisible et de grande édification ; après leur profession, elles iront servir les malades, Dieu aidant, avec une grande humilité. Voilà, mon très cher frère, un petit sommaire de ce qui s'est fait ici [1]. »

Il écrivait à une autre personne : « La clôture sera telle pour le commencement : Aucun homme n'entrera chez elles que pour les occurrences ès quelles ils peuvent entrer dans les monastères réformés. Les femmes aussi n'y entreront point sans la licence du supérieur, j'entends de l'évêque ou de son commis.

« Quant aux sœurs, elles ne sortiront que pour le

[1] Lettre du 3 avril 1611.

service des malades, après l'année de leur noviciat, pendant lequel elles ne porteront point d'habit différent de celui du monde, mais il sera noir et extrêmement humble et modeste.

« Elles chanteront le petit office de Notre-Dame pour avoir en cela une sainte et douce récréation. Au surplus, elles vaqueront à toutes sortes de bons offices, notamment à celui de la sainte et cordiale oraison. J'espère que Notre-Seigneur sera glorifié en ce dessein; car la pierre fondamentale que Dieu nous donne pour icelui est une âme d'excellente vertu[1]. »

On voit ici, dans sa première forme, ce que saint François de Sales avait imaginé pour combler cette double lacune dont nous parlions plus haut. Il voulait une petite congrégation de femmes liées par la charité plus encore que par des vœux; suppléant aux mortifications corporelles, dont on userait peu, par toutes sortes de bons exercices, notamment par l'oraison, par l'obéissance et le sacrifice du cœur; dans laquelle par conséquent on recevrait toute personne bien disposée, quels que fussent son âge, la faiblesse de sa santé, ses maladies même. Pour protéger sa petite congrégation contre toute dissipation, il imaginait une demi-clôture, qui empêcherait les personnes du monde d'entrer au monastère, mais qui n'empêcherait pas les sœurs d'en sortir. Il voulait même qu'elles sortissent, qu'elles allassent visiter les pauvres, panser les malades, instruire les ignorants, et remplir enfin au milieu du monde un ministère de charité.

1 Lettre du 24 mai 1610.

Voilà le plan. Mais ce dernier point, il ne devait pas être donné à saint François de Sales de l'exécuter. Ce n'est pas lui qui avait reçu de Dieu la mission de combler cette seconde lacune, et, après avoir transformé les religieuses en mères des pauvres, de les faire sortir de leurs cloîtres et de les exposer aux yeux ravis du monde. La sœur de Charité rêvée par le saint évêque de Genève était une création réservée à saint Vincent de Paul, et la mission de saint François de Sales, sans être moins belle, était tout autre. Mais alors il ne le savait pas, et c'est un des curieux spectacles de cette histoire de voir comment peu à peu Dieu éclairera son esprit, dirigera son action et lui fera modifier tous ses plans. « Je ne sais pas pourquoi on m'appelle fondateur d'ordre, dira agréablement un jour le saint évêque de Genève; car je n'ai pas fait ce que je voulois, et j'ai fait ce que je ne voulois pas. »

En attendant, et puisque ces filles devaient être employées aux œuvres de charité, saint François de Sales résolut de les mettre sous le patronage de sainte Marthe, hôtesse de Notre-Seigneur, et le modèle de toutes les âmes qui le servent dans la personne des pauvres. Il en parla à sa sainte coopératrice, qui y éprouva une secrète répugnance, car elle désirait que ses filles fussent vouées entièrement et uniquement à la très sainte Vierge; mais elle ne le laissa pas voir, et se contenta de prier ardemment Dieu d'éclairer son saint directeur. Quelle fut donc sa joie, lorsque, quelques jours après, le saint évêque lui vint dire que Dieu lui avait fait changer de sentiment, que sa petite congrégation serait vouée à la très sainte Vierge, et

que ses filles s'appelleraient les filles de la Visitation. Il avait choisi ce mystère, disait-il, afin que ses filles, en visitant les pauvres, imitassent l'ardeur, la générosité sainte et les hautes vues surnaturelles de Marie, lorsque, domptant son amour de la solitude et s'arrachant à la retraite, elle alla, à travers les collines de la Judée, le cœur brûlant de charité, porter à sa cousine Élisabeth le grand secret et la grande joie qui étaient en elle.

Parmi ces diverses occupations s'acheva l'année du noviciat, et comme on approchait du 6 juin, fête de saint Claude, premier anniversaire de l'ouverture de la maison et de la prise d'habit, saint François de Sales décida que ce serait aussi le jour de la profession. Après s'être assuré des dispositions des trois novices et de l'ardent désir qu'elles avaient de se consacrer à Dieu, après leur avoir rappelé que tout ce qu'on lui offre doit être purifié au feu de l'amour, il les excita à redoubler d'ardeur pour se préparer à cette grande solennité. Sainte Chantal surtout attendait avec impatience le moment de faire l'irrévocable offrande d'elle-même à Notre-Seigneur.

« Oh! quand viendra ce jour heureux, écrivait-elle, où je ferai l'irrévocable offrande de moi-même à mon Dieu? Sa bonté m'a remplie d'un sentiment si extraordinaire et si puissant de la grâce qu'il y a d'être toute sienne, que si ce sentiment dure dans toute sa vigueur, il me consumera. Jamais je n'eus des désirs et des affections si ardentes de la perfection évangélique; il m'est impossible d'exprimer ce que je sens, ni la grandeur de la perfection où Dieu m'appelle. Hélas! à mesure que je me résous à être

bien fidèle à l'amour de ce doux Sauveur, il me semble qu'il m'est impossible de pouvoir correspondre à la grandeur de ce même amour. Oh! que c'est chose pénible en l'amour, que cette barrière de notre impuissance [1] ! »

Au milieu toutefois de cette ferveur toute séraphique, la vénérable mère de Chantal avait au cœur une blessure qui saignait toujours et que l'approche de sa profession fit tout à coup rouvrir. C'était le souvenir de ses chers enfants, de Celse-Bénigne surtout, dont elle avait été obligée de se séparer. Du moins Françoise habitait avec elle; Marie-Aimée n'était qu'à deux ou trois lieues, et venait toutes les semaines à Annecy. Au moment de la profession, l'une et l'autre allaient entourer leur mère, et par leur présence tromper son cœur et diminuer son sacrifice. Mais Celse-Bénigne, il y avait un an qu'elle ne l'avait embrassé, et quand le verrait-elle? A cette pensée, toutes ses douleurs se réveillèrent, comme au jour où elle avait passé sur le corps de son fils. « O Dieu, ma chère fille, lui écrit saint François de Sales, je vous le recommande notre pauvre cœur, soulagez-le, confortez-le; c'est l'agneau d'holocauste qu'il nous faut offrir à Dieu. » — « Hélas! lui dit-il encore, il y a aujourd'hui douze ans que j'eus la grâce de célébrer dans le monastère de cette sainte veuve Romaine, avec mille désirs de lui être dévot toute ma vie. Comme elle est notre sainte patronne, il faut qu'elle soit notre modèle. Elle aimoit bien autant son petit Baptiste que vous aimez votre Celse-Bénigne;

1 *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 131.

mais elle laissa à Dieu l'entière disposition d'en faire à sa volonté, et il en fit un enfant de salut : ainsi je l'espère du très cher enfant de ma très chère mère[1]. »

Non content de préparer les cœurs, saint François de Sales s'occupait aussi de tous les détails de la cérémonie. La première question qui se présenta fut celle du voile symbolique que l'Église a toujours mis sur la tête de celles qui se consacrent à Dieu. La mère de Chantal avait d'abord eu quelque désir que les sœurs portassent un petit voile blanc sous le noir; mais saint François de Sales rejeta cette idée[2]. Elle proposa alors des voiles de crêpe noir, ne pensant pas qu'il s'en pût faire avec d'autres étoffes; mais le bienheureux, dans sa profonde humilité, répondit : « Cela est trop délicat et trop riche pour vous, qui faites profession d'une si grande simplicité et pauvreté. Il les faut faire d'étamine. » Ce qu'elles firent aussitôt avec une robe que la mère de Chantal portait quand elle était dans le monde, car on n'avait pas de quoi en faire de neufs. Restait la manière dont ce voile serait placé sur la tête des sœurs. Sainte Chantal le fit mettre en plusieurs façons sur la tête de la mère de Bréchard. Le saint évêque, qui était présent, choisit la forme qui lui parut plus convenable, et, prenant des ciseaux, il arrondit lui-même le voile par derrière comme il est à présent[3].

1 Lettre du 9 mars 1611.

2 Procès de béatification. *Mémoires* inédits de la mère de la Croix, tome II, p. 527.

3 C'est sainte Chantal qui nous raconte elle-même ces scènes charmantes, où elle s'efface avec tant de soin pour laisser toute

La forme du voile arrêtée, les sœurs s'occupèrent d'orner l'autel au pied duquel devait s'accomplir leur sacrifice. M. le président Favre avait promis à sa fille de lui envoyer vingt écus à cette intention ; mais cet argent n'avait pas encore été reçu. Pour y suppléer, la sœur Favre et la sœur de Bréchard eurent l'idée de prendre quatre ou cinq pièces d'or que saint François de Sales leur avait données récemment, avec ordre cependant de ne s'en servir que pour le soulagement des malades. Elles en parlèrent à la mère de Chantal, et lui persuadèrent que ce n'était pas manquer à l'obéissance que d'employer cet argent à orner l'autel, puisqu'il serait remis dans le coffre aussitôt que le président Favre l'aurait envoyé. La sainte céda à leurs instances ; mais à peine avait-elle donné cette permission qu'elle s'en repentit, et elle écrivit aussitôt à saint François de Sales un petit billet pour s'accuser humblement de sa faute. Le saint évêque, qui ne savait pas quelles instances avaient été faites à la mère de Chantal, fut vivement touché de cette désobéissance, et dès le matin il vint au couvent en témoigner sa peine. Du plus loin que la sainte l'aperçut, elle courut se jeter à ses pieds, fondant en larmes et renouvelant humblement ses aveux. « Ma fille, lui dit le bienheureux avec un visage grave et triste, voilà la première désobéissance que vous m'ayez faite ; j'en ai passé une mauvaise nuit. » Il n'ajouta pas un mot, et la laissa pleurer à genoux

la place à son bienheureux Père. (Voir les *Mémoires* manuscrits de la mère de Chantal. Voir aussi *l'Histoire de la Fondation d'Annecy,* et la *Relation de ce qui s'est passé en la petite maison de la Galerie.*)

plus d'un *Miserere* sans lui rien dire. On montre encore dans le verger le lieu où s'est passé cette scène touchante d'humilité et de repentir.

L'ornement de l'autel se ressentait de la pauvreté des sœurs; elles avaient employé pour tapisseries des draps blancs garnis de petits bouquets de fleurs champêtres; ce qui, du reste, donnait tant de suavité à la chapelle et l'avait rendue si odoriférante, qu'en y entrant, dit un témoin, « on croyoit entrer au jardin de l'époux, parmi les fleurs des champs et les lis des vallées. »

Le 6 juin 1611, jour assigné pour la profession, saint François de Sales vint, dès le matin, confesser ses trois chères filles, et les exciter, avec des paroles célestes, à bien faire leur sacrifice[1]. Son visage était en feu. On voyait reluire sur sa belle figure une suave joie mêlée d'une majestueuse gravité tout extraordinaire. Ce fut à la suite de cette confession que sainte Chantal renouvela d'une manière plus spéciale les vœux qu'elle avait déjà faits d'obéissance à saint François de Sales, priant Dieu de la conduire et de la diriger par l'entremise de ce grand saint, qu'elle appelle le père de son âme, lui demandant la grâce du parfait amour dans l'obéissance, et invoquant pour l'ob-

[1] La mère de Chaugy dit dans ses *Mémoires* (p. 132) que saint François de Sales vint confesser ses trois filles le 5 juin au soir. Dans la *Fondation* d'Annecy, elle dit que ce fut le 6 au matin. On trouve perpétuellement dans les *Mémoires* de la mère de Chaugy, dans ses *Vies des premières mères*, dans ses *Fondations manuscrites*, ces petites contradictions, auxquelles elle n'attachait pas d'importance, et que nous ne relèverons plus, nous contentant de suivre l'opinion qui nous paraîtra la plus probable.

tenir plusieurs saints, et en particulier le saint patriarche Abraham, auquel elle avait une particulière dévotion depuis le jour où, à son exemple, elle avait eu le courage de sacrifier son propre fils[1].

Après l'évangile, le saint évêque, vêtu de ses habits pontificaux, monta en chaire. Les trois sœurs, placées dans le sanctuaire et assises par terre, attiraient tous les yeux par la modestie et l'humilité de leurs visages resplendissants d'amour. Le saint les compara aux trois grains de froment que l'on jette dans une terre jusque-là stérile, et qui s'y multiplient de telle sorte, que le pays devient riche en peu d'années. « Et ainsi, ajouta-t-il dans un esprit prophétique, nous verrons que ces trois petites âmes que la Providence de Dieu a semées en ce petit coin de terre se multiplieront sans nombre, et que la miséricorde divine les bénira d'une grande prospérité et sera glorifiée en elles. »

Le sermon fini, les trois sœurs s'agenouillèrent sur le marchepied de l'autel, et les cérémonies de la profession commencèrent par le chant du *Veni creator*.

Dans tous les ordres religieux, ces cérémonies sont

[1] Voici la formule importante de ce vœu, trouvée dans les papiers de saint François de Sales : « Mon Dieu, je renouvelle et reconfirme mes vœux de perpétuelle chasteté et obéissance de votre divine majesté, en la personne de messire François de Sales, votre bien-aimé et très digne évêque de Genève, mon unique seigneur et très cher Père en ce monde. Mon Dieu, mon Sauveur, je m'abandonne très irrévocablement sans réserve à votre divine volonté et sainte Providence; gouvernez-moi et m'employez à tout ce qu'il vous plaira, par l'entremise de ce grand Père de mon âme que vous m'avez donné, et m'octroyez la grâce du parfait amour pour l'obéissance. »

touchantes comme l'acte qu'elles accompagnent. On assiste à la fois à une agonie et à une naissance. D'un côté, des chants tristes, un drap de mort, des cierges bénits, une cloche qui tinte comme pour des funérailles; de l'autre, des fronts radieux, des couronnes de roses sur les têtes, des chants d'allégresse : toutes les douleurs de la tombe et toutes les joies du berceau. Saint François de Sales, en se conformant à ces rites antiques, les avait modifiés selon les circons-s ances. Son doux génie est partout visible dans ces prières, qu'il écrivit lui-même. On y sent surtout l'accent du cœur.

Après que le *Veni creator* eut été chanté, et que le saint évêque eut prié quelque temps, les mains étendues, sainte Chantal, d'une voix grave et posée, mais que l'amour et l'émotion faisaient trembler, commença ainsi l'acte de profession :

« O cieux, oyez ce que je dis; que la terre écoute les propos de ma bouche! c'est à vous, ô Jésus, mon Sauveur, à qui mon cœur parle, encore que je ne sois que cendre et poudre. O mon Dieu, je vous fais vœu de vivre en perpétuelle chasteté, obéissance et pauvreté [1]. J'offre et consacre à votre divine majesté et à la sacrée Vierge Marie, votre Mère, notre Dame, ma personne et ma vie. Recevez-moi, ô Père éternel, entre les bras, de votre très pitoyable paternité, afin que je porte constamment le joug et le fardeau de votre

[1] Plus tard, après l'approbation de l'ordre de la Visitation, on introduisit dans cette formule les paroles suivantes, que l'on dit aujourd'hui : *Selon la règle de saint Augustin et les constitutions de la congrégation de Notre-Dame de la Visitation, pour l'observation desquelles j'offre*, etc.

saint service, et que je m'abandonne à jamais totalement à votre divin amour, auquel derechef je me dédie et me consacre. O très glorieuse, très sacrée et très douce Vierge Marie! je vous supplie, pour l'amour et par la mort de votre fils, de me recevoir au giron de votre protection maternelle. Je choisis Jésus, mon Sauveur et mon Dieu, pour l'unique objet de ma dilection; je choisis sa sainte et sacrée Mère pour ma protection, et la Congrégation de céans pour ma perpétuelle direction. Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. *Amen.*

Après ces belles paroles que chaque sœur répéta, la mère de Chantal et ses deux compagnes s'agenouillèrent aux pieds de saint François de Sales, qui mit au cou de chacune d'elles une petite croix en argent, et, dépliant les voiles, les plaça sur leurs têtes en disant: « Ceci vous sera un voile sur vos yeux, contre tous les regards des hommes, et un signe sacré, afin que vous ne receviez jamais aucun signe d'amour que celui de Jésus-Christ. »

Elles s'étendirent alors la face contre terre; on les couvrit d'un drap de mort. On lut sur elles ces tristes paroles de Job: « L'homme, né de la femme, vit peu de jours, etc. » Et pendant que les assistants récitaient le *De profundis*, saint François de Sales aspergea les sœurs d'eau bénite comme on fait sur un cercueil.

Admirable religion, qui donne aux âmes la force de prévenir leur tombe, de s'ensevelir ainsi toutes vives sous un drap de mort, et qui ne les fait, du reste, passer par le tombeau que pour les appeler à l'honneur et à la fécondité d'une vie nouvelle!

Les sœurs s'étant relevées, et des chants de joie ayant remplacé les chants de deuil, saint François de Sales leur mit dans les mains un crucifix, et sainte Chantal dit tout haut : « Mon bien-aimé est tout mien, et je suis toute sienne. Je ne pourrai jamais l'abandonner pour regarder aucun homme; car à lui je suis tout unie par charité, et sa bonté surpasse tous les amours du monde. O mon Dieu, détournez mes yeux de la vanité, et que nulle injustice ne me domine! »

On lui donna alors un cierge allumé, et elle dit : « O Seigneur, votre parole est une lampe à mes pieds et une lumière dans mon chemin. Votre lumière a brillé sur moi, et vous avez donné liesse à mon cœur. »

La cérémonie ainsi achevée : « Allez, mes filles, leur dit saint François de Sales, rentrez dans votre séjour, car le Seigneur vous a beaucoup favorisées. » Elles se retirèrent, en effet, dans le chœur des religieuses, séparé du sanctuaire par un balustre, et, en y entrant, la mère de Chantal s'écria par une inspiration soudaine : « C'est ici le lieu de mon repos; j'y habiterai à jamais. » Ce qui a été ajouté depuis aux cérémonies de la profession.

La vénérable assemblée qui remplissait la chapelle ne pouvait contenir son émotion, et arrosait de douces larmes le sacrifice de ces saintes âmes. Quelques-uns des personnages les plus distingués étant restés après la cérémonie pour donner le bonjour à ces nouvelles épouses du Sauveur, le saint évêque de Genève voulut que ce fût courtement : « Laissez-les, dit-il, tout le jour en paix, afin qu'elles savourent le don de Dieu. »

Quatre jours après, le 10 juin 1611, saint François de Sales écrivit à la sainte ce petit billet :

« Bonjour, ma très chère mère. Dieu m'a donné cette nuit la pensée que notre maison de la Visitation est, par sa grâce, assez noble et assez considérable pour avoir ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes. J'ai donc pensé, ma chère mère, si vous en êtes d'accord, qu'il nous faut prendre pour armes un cœur percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines; ce pauvre cœur servant dans l'enclavure à une croix qui le surmontera et sera gravé des sacrés noms de Jésus et de Marie. Ma fille, je vous dirai à notre première entrevue mille petites pensées qui me sont venues à ce sujet; car vraiment notre petite congrégation est un ouvrage du cœur de Jésus et de Marie; le Sauveur mourant nous a enfantés par l'ouverture de son sacré cœur[1]. »

Qu'étaient-ce que ces « mille petites pensées » que saint François de Sales avait eues pendant la nuit et qu'il voulait confier à la mère de Chantal? En donnant, le 10 juin 1611, c'est-à-dire près d'un siècle avant l'apparition de Notre-Seigneur à la vénérable sœur Marguerite-Marie, un cœur couronné d'épines et surmonté d'une croix pour armes à son institut naissant, saint François de Sales cédait-il à un pressentiment sublime? Avait-il eu, dans cette nuit bienheureuse, sur laquelle nous avons si peu de détails, la révélation de ce grand événement qui devait plus tard jeter un si doux éclat sur l'ordre de la Visitation? Ou bien, lorsqu'il voulut donner à un siècle plein de haine, et qui devait être bientôt plein de ruines, la tendre dévotion à son sacré cœur comme

[1] Lettres inédites, 10 juin 1611.

une consolation et une espérance, Dieu ne choisit-il la Visitation que pour la récompenser d'avoir pris pour armes, dès son berceau, ce cœur couronné d'épines, et d'avoir ainsi comme donné le signal de cette belle dévotion ?

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA PETITE MAISON DE LA GALERIE

1611-1612

Jusque-là saint François de Sales ne s'était occupé que de préparer les âmes de ses trois premières filles à la vie religieuse. Maintenant que la profession était faite, il fallait commencer à organiser l'institut, à en arrêter définitivement le but, à en tracer les règles et les constitutions. L'année qui venait de s'écouler n'avait rien changé aux dispositions générales du saint évêque. Il se proposait toujours de recueillir ces personnes pieuses auxquelles la faiblesse de leur santé ne permettait pas d'entrer chez les Carmélites, les Dominicaines, les Clarisses, vouées aux austérités corporelles; de les réunir sous des constitutions très douces, en rapport avec la délicatesse de leur tempérament, et de les appliquer au service des pauvres. Son premier soin, en conséquence, fut de faire cesser la clôture absolue qu'il avait établie pour l'année du noviciat, et de régler l'ordre qu'on suivrait dans la visite des malades et des pauvres, but définitif de l'institut. Seulement comme la communauté était en-

core très peu nombreuse, qu'elle ne se composait que de trois professes, il décida que ce service des pauvres ne commencerait que le 1er janvier 1612. On avait ainsi devant soi sept mois pour augmenter le nombre des religieuses et pour tracer les premières règles.

Saint François de Sales résolut de s'occuper immédiatement de ce dernier point, et quatre jours après la profession de sainte Chantal, le 10 juin, il vint sur le soir au monastère, et s'étant assis proche de la porte qui va au petit jardin, M. Michel, son secrétaire, qui l'accompagnait toujours, étant auprès de lui, et les sœurs à terre tout autour, il leur dit : « Mes très chères filles, maintenant que nous croissons en nombre, il faut ordonner toutes nos petites affaires. D'abord nous nous lèverons à cinq heures du matin. Pour moi et ma sœur Anne Jacqueline Coste, ajouta-t-il en souriant, nous nous lèverons facilement, car nous sommes de village. » Puis il régla tout l'ordre des exercices tel qu'il existe aujourd'hui. Quand il parla du dîner et du souper : « Mon père, lui dit la mère de Chantal, comment ferons-nous les jours de jeûne? Les Carmélites ne mangent qu'une once de pain à la collation des jeûnes de l'Église, et quatre à ceux de la règle. — O ma fille, répondit le saint, nous recevons des infirmes, il nous faudra donc tenir le milieu. Nous mangerons trois onces de pain avec un peu de fruit. » Cet article du règlement expliqué, et les sœurs ne faisant plus de questions, il passa à un autre. « Mes filles, leur dit-il, il nous faut porter un grand respect les unes aux autres. Je sais que les Pères Jésuites, s'ils se rencontroient cent fois le jour, ils se lèveroient le bonnet, et nous autres nous ferons l'enclin de la tête

toutes les fois que nous nous rencontrerons. Et afin que toutes nos actions aient un caractère religieux, au lieu de faire la révérence aux séculiers, vous ferez l'enclin. N'est-il pas vrai, mes chères filles, ne sera-ce pas bien ainsi? — Oui, Monseigneur, » dirent toutes les religieuses, excepté la mère Favre, qui garda le silence, un peu contrariée de ce dernier article.

« Il a passé ici un feuillant, continua le saint évêque, qui m'a dit qu'il y avoit des religieuses en Italie si attachées à leurs chapelets, images, croix, etc., que plusieurs préféreroient sortir de leur couvent que de les quitter. C'est pourquoi j'ai pensé, mes chères filles, qu'il nous seroit bon de changer de temps à autre ces choses, afin de ne nous attacher qu'à Dieu. Il faudra que ce soit le dernier jour de l'an, lorsqu'on tirera les saints protecteurs.

— Mon père, dit la mère de Bréchard, comment faudra-t-il faire pour changer nos croix et nos chapelets?

— Vous prendrez vos croix, répondit le saint, vos chapelets, images et tout ce qu'il faut changer, et vous en ferez un petit monceau, le billet du saint écrit et posé dessus, et alors vous tirerez au sort, afin qu'il n'y ait pas de prééminence. Mais voyez le meilleur. C'est que, reprit-il après un peu de silence, j'ai grande aversion à ces religieuses qu'on appelle madame l'ancienne, madame l'élue, madame ceci, madame cela. C'est pourquoi point de prééminence ni de ce mot d'ancienneté parmi nous qui sommes petites. Vous mettrez n° 1 au premier monceau, 2 au second, 3 au troisième, et vous tirerez cela au sort. Ainsi nous vivrons parfaitement dépouillées de toutes choses, n'est-ce pas, mes filles? »

Cela dit, il se leva, leur donna sa bénédiction et se retira.

Un autre jour, la mère de Chantal et toutes les sœurs, même les novices, descendirent avec lui au verger de la fontaine. On lui porta un siège sous la treille, et les sœurs s'étant assises par terre autour de lui :

« Monseigneur, dit la mère de Chantal, dites-nous un peu, qu'est-ce que l'affabilité? »

Toutes les sœurs se pressèrent autour du saint évêque. On venait de le mettre sur un bon terrain. Déjà il commençait à parler de cette aimable vertu, et à expliquer comment il faut se faire tout à tous, lorsqu'un premier coup de tonnerre et de larges gouttes de pluie l'obligèrent, et toutes les sœurs avec lui, à se lever et à rentrer dans la maison. Il se retira à la galerie pour attendre la fin de l'orage, qui croissait de minute en minute. Les sœurs, surtout les novices, avaient grande peur, et en se promenant de long en large avec le saint évêque elles faisaient à chaque coup de tonnerre de grands signes de croix. « Monseigneur, dit une jeune sœur, Marie-Marguerite Milletot, j'ai bien peur. — O ma fille, reprit en riant le saint évêque, ne craignez rien. Le tonnerre ne tue que les saints et les grands pécheurs, et vous n'êtes ni l'un l'autre. » L'orage redoublant de force, elles se mirent à genoux pour prier Dieu avec M. Michel Favre, le saint continuant à se promener; et quand le mauvais temps fut passé : « Monseigneur mon père, dit sainte Chantal, donnez-nous à chacune la pratique d'une vertu. — Je le veux bien, ma mère, répondit-il; il faut commencer par vous. » Les sœurs se retirèrent en un

coin, et il les appelait les unes après les autres, se promenant toujours en leur donnant en secret leur pratique; mais après son départ elles se le dirent les unes aux autres. A la mère de Chantal, si ardente, il avait donné pour pratique l'indifférence et la mort de la volonté en Dieu. A la sœur Favre, dont l'imagination était si vive, la présence de Dieu. A la sœur de Bréchard, tourmentée de peines intérieures, la résignation à la volonté de Dieu. A la sœur Claude-Françoise Roget, qui était impressionnable comme toutes les personnes atteintes de maladie de poitrine, la modestie et la tranquillité. A la sœur de Chatel, l'amour de son abjection. A la sœur Marie-Marguerite Milletot, qui était portière, la mortification des sens. A la sœur Fichet, l'affabilité. A la sœur Thiolier, l'humilité intérieure. A la toute jeune sœur Claude-Agnès de la Roche, qui n'avait pas encore déposé la hauteur de ses manières mondaines, l'humilité extérieure. A la sœur Marie-Aimée de Blonay, qui arrivait à peine, et dont le cœur saignait encore des sacrifices qu'elle avait été obligée de faire, l'oubli du monde et de ses parents. Enfin à la sœur Marie-Marthe Legros, la dernière venue, la mortification des passions. Après cela, le saint dit encore quelques mots d'encouragement à toutes, et, le temps devenant meilleur, il se retira.

Ces aimables visites se renouvelaient très souvent. Saint François de Sales venait presque tous les jours dire la sainte messe. Une fois qu'on avait perdu la clef du chœur, il monta sans rien dire à la grande galerie, se mit à genoux près de la quatrième fenêtre, la plus rapprochée de l'autel, et dit ses prières de la

préparation à la messe. Quand elles furent finies, comme on ne trouvait toujours pas la clef, il se promena de long en large, priant Dieu. Les sœurs l'allaient regarder par dévotion à travers les fentes de la porte, admirant son humilité, sa modestie et son inestimable douceur.

Après la messe, il demeurait d'ordinaire quelque temps dans la maison pour faire rendre compte aux sœurs de leur intérieur, les instruire de la vie spirituelle et causer avec elles de tout ce qui importait au bien de l'institut naissant, tantôt se promenant dans la galerie, tantôt assis sous la charmille du jardin, toujours gai, gracieux, provoquant les questions des sœurs et y répondant avec cette justesse de doctrine et cette suavité de formes qu'on lui connaît.

« Voyez-vous, mes sœurs, disait-il un jour, il faut être promptes à l'obéissance et dire franchement à Dieu : « Mon Dieu, que voulez-vous que je fasse? » et ne pas ressembler à ces religieux dont parle saint Bernard, auxquels il falloit dire : « Mon frère, que vous plaît-il de faire? » Et comme une sœur lui demandait comment il faudrait se conduire si une supérieure exigeait quelque chose de contraire aux lois de l'Église, il répondit qu'il ne faudrait pas obéir, non plus que si la supérieure disait à une sœur : « Allez au jardin me cueillir des fleurs, et pour y être plus tôt jetez-vous par la fenêtre. » Il lui faudrait répondre doucement et avec respect : « Ma mère, j'irai bien par les escaliers, s'il vous plaît. »

Dans ces aimables entretiens, tout le monde avait la parole. Les jeunes sœurs, les novices, les tourières même, enhardies par la douceur affectueuse du saint,

lui posaient mille questions, presque indiscrètes quelquefois. « Monseigneur, lui dit un jour une sœur tourière, vous portez la vue bien basse par la ville. — Eh! ma fille, reprit vivement le saint, sans cela pourrait-on marcher en la présence de Dieu? » — « Monseigneur mon Père, lui dit une sœur en l'interrompant au milieu d'une conversation, est-ce que vous êtes en la présence de Dieu? » Il répondit en riant : « Il vous semble qu'il n'appartienne qu'à vous de se tenir en la présence de Dieu? N'est-il pas partout? n'y faut-il pas penser sans cesse? » Les moindres événements de la communauté, ces mille petits riens qui se présentent chaque jour dans la vie, lui inspiraient une foule de mots heureux, d'observations fines, de sages défenses que les sœurs notaient avec soin, et c'est ainsi que sans parti pris d'avance, sans système, s'élaboraient lentement et d'une manière toute pratique les constitutions qui devaient plus tard régir l'institut. Un jour, par exemple, la sœur Marie-Péronne de Chatel ayant au dîner mangé une pomme véreuse pour se mortifier, et les sœurs lui en ayant agréablement fait la guerre à la récréation, le saint, qui l'apprit, ordonna que désormais l'on portât la vue basse au réfectoire, afin que les sœurs eussent la liberté de faire des pratiques de mortification sans qu'on s'en aperçût. Une autre fois, la mère de Bréchard présidant l'office et n'ayant point pris d'Heures pour chanter les *Oremus,* quand elle fut au *Per eumdem Christum*, la mémoire lui manqua tout à coup, ce qui causa un peu de gaieté aux sœurs. Le saint, l'ayant su, ordonna que l'officière ne dît jamais rien par cœur, et il en prit note pour le mettre dans les

Constitutions. Une autre fois encore, comme on avait donné à Mlle Françoise de Chantal, que la sainte élevait auprès d'elle, un petit oiseau dont les novices s'amusaient un peu, ainsi qu'un petit écureuil que lui avait apporté la jeune baronne de Thorens, sa sœur: « Laissez-moi faire, dit saint François de Sales, j'y mettrai bon ordre. » Et il inséra dans les Constitutions la défense formelle de jamais laisser entrer au monastère aucun oiseau ni animal qui pût servir d'amusement.

Nous n'en finirions pas si nous voulions peindre ces mille scènes charmantes de naïveté et de grâce, où l'on voit le saint ne pas craindre de descendre aux moindres détails, noter les plus petites fautes, un accent omis dans le chant de l'office, un enclin mal fait en entrant dans la chapelle; observer avec finesse les défauts de toutes les sœurs; les relever d'une manière délicate et enjouée qui instruisait sans blesser, et s'en servir tantôt pour exciter les sœurs à la piété, tantôt pour préparer de loin les Constitutions de son institut[1].

Sous une direction pareille à la fois sage et forte, on entrevoit ce que devaient devenir des âmes telles que la mère de Chantal, la mère de Bréchard, la mère Favre et les autres, si ardentes au service de Dieu. La pauvreté était extrême. Une nourriture grossière et insuffisante, un linge déchiré, point de feu dans l'hiver, souvent point de remèdes quand elles

[1] Je l'ai déjà dit, mais il peut être bon de le redire. Je n'imagine rien, je copie purement et simplement les manuscrits contemporains, conservés avec grand soin dans les archives d'Annecy, et jusqu'ici inédits.

étaient malades; et néanmoins, bien qu'elles eussent été toutes élevées dans la richesse, on n'entendit jamais une plainte. On voyait reluire au milieu de ce dénuement une paix admirable, une sérénité et une gaieté que rien ne pouvait interrompre. Un jour, par exemple, le premier mardi gras, on s'aperçut au moment du repas qu'on n'avait qu'une poire et un peu de pain. On partagea la poire en huit portions, selon le nombre des religieuses, et jamais elles ne firent un plus heureux repas. Un autre jour, par un froid très vif, comme on n'avait pas allumé de feu, car on n'en allumait jamais, elles eurent toutes de grandes douleurs aux pieds et aux mains, et la mère Favre fut même obligée de garder le lit. Mais, bien loin de s'apitoyer sur leurs souffrances, saint François de Sales n'épargnait rien pour apprendre à ses filles à les mépriser. Ayant par hasard rencontré la mère Fichet, qui avait les mains fort enflées par le froid et enveloppées d'un mauvais morceau de drap noir : « Eh quoi ! ma fille, lui dit le saint, vous portez un manchon, et moi je n'en ai pas ! Regardez cependant mes mains. » Il n'en fallut pas davantage pour que la mère Fichet jetât par terre ce morceau de drap, et jamais elle ne consentit dans la suite à couvrir ses mains, bien qu'elles fussent entamées par le froid.

Elles avaient toutes des haires, des ceintures, des bracelets de fer, qu'on changeait tous les ans avec les croix et les chapelets. Souvent même elles prenaient la discipline avec des orties, et s'appliquaient à de grandes austérités. Il n'était pas jusqu'à la petite Françoise de Chantal qui ne voulût participer à ces mortifications. « Tourmentée par la fièvre tierce,

elle attendoit le jour où elle n'avoit pas d'accès, et elle envoyoit querir en cachette des orties par sa servante pour faire la discipline. »

Dieu récompensait ces vies généreuses par des oraisons extraordinaires. Les sœurs étaient arrivées presque toutes aux degrés les plus élevés de l'union avec Dieu. On en vit plusieurs sortir de l'oraison hors d'elles-mêmes et comme ravies en Dieu. La mère de Bréchard quitta le chœur ne se possédant plus, et criant : « Je ne suis rien, je ne puis rien, je ne vaux rien ! » et s'en alla dans ce transport sonner le quart d'heure de souper à la grande cloche, au lieu de le faire avec celle des exercices.

A la récréation même elles étaient si enflammées et si ferventes, que si le nom de Dieu venait à tomber des lèvres de l'une d'elles, elles entraient dans des ravissements et des extases; et cela devenait si fréquent, que saint François de Sales leur vint ordonner un jour de parler en récréation de choses indifférentes, crainte que cette application ne nuisît à leur santé.

Mais une crainte plus haute préoccupait la sainte fondatrice, et lui inspira une prière admirable. « Voyant que ces grandes faveurs donnoient au monde de l'admiration, je fus fort excitée, écrivait-elle plus tard, à prier Dieu qu'il nous tînt dans notre petitesse, ayant quasi jour et nuit dans l'esprit ces paroles : *Votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu.* Je ruminois ces paroles avec un grand sentiment de cœur; et ayant communiqué avec notre bienheureux Père, et, par son ordre, avec notre bon Père Jacques de Bonival, jésuite, de mes mouvements là-dessus,

qui me portoient à faire des instances particulières à Dieu le Père, afin qu'il lui plût cacher notre vie en lui avec Jésus-Christ, son Fils crucifié, ils le trouvèrent bon et dirent tous deux la sainte messe à cette intention. Je communiai à celle de notre bienheureux Père, et fis mon action de grâces pendant que le révérend Père de Bonival dit la sienne. Comme ce très bon serviteur de Dieu communioit, j'eus une lumière d'esprit fort grande et une certitude intérieure que la divine bonté avoit notre requête très agréable, et nous accordoit pour ce cher institut un grand don de vie intérieure, cachée et amoureusement souffrante avec Jésus-Christ, et que son immense libéralité ne retrancheroit rien des grâces préparées aux âmes qui lui seroient fidèles dans cette petite congrégation; mais qu'elles seroient, comme les grâces du Fils de Dieu, à proportion de notre néant, cachées en Dieu, et leur manifestation pour l'éternité; que si en quelques âmes il en paroissoit quelque chose, et s'il se faisoit quelque merveille, ce seroit en hommage et rapport de la transfiguration et des œuvres miraculeuses de notre Sauveur Jésus. Ce qui me consola extrêmement en cette vue, c'est que notre bienheureux Père, le révérend Père de Bonival et moi, nous eûmes les mêmes sentiments; nous en conclûmes que Dieu vouloit que les filles de cette congrégation fussent les admiratrices et imitatrices des bassesses de son divin Fils et de sa vie parfaite, intérieurement toute cachée en Dieu et toute commune devant le monde. De quoi nous tâchâmes de rendre à sa bonté d'infinies actions de grâces. »

On voit que l'humilité égalait l'amour dans ces

âmes admirables. C'était entre elles un noble et perpétuel défi à qui s'abaisserait plus profondément, à qui exalterait davantage les autres pour se mettre sous leurs pieds. De là vient que quand une sœur n'était pas à la récréation, les sœurs disaient à sainte Chantal : « Ma mère, dites-nous un peu les vertus d'une telle sœur. » Et la récréation se passait, heureuse, dans l'exercice difficile d'entendre dire du bien des autres.

Sainte Chantal donnait l'exemple en tout : ni son âge ni son titre de supérieure et de fondatrice ne lui paraissaient des titres suffisants pour se dispenser des offices les plus bas et les plus humiliants. Elle servait à son tour au réfectoire, balayait les escaliers, allait à la cuisine préparer les repas. La semaine où elle était appelée à rendre à ses sœurs ses humbles services était sa bonne semaine; elle prévoyait à l'avance les affaires qui pourraient se rencontrer, « afin, disait-elle, que je ne sois point divertie, s'il se peut, de faire ma bonne semaine. »

Comme on avait souvent besoin de lait pour distribuer aux enfants des pauvres, on avait acheté une vache, et afin qu'elle ne gâtât pas les petits arbres de l'enclos, les sœurs étaient obligées de la garder tour à tour. La sainte ne manquait jamais d'y aller à son rang, et c'était une chose digne d'admiration de voir avec quelle modestie et quelle sainte joie elle s'acquittait de cet humble office.

Sur ces entrefaites, la vénérable mère de Chantal apprit une triste nouvelle. Son père était mort le 11 août 1611, à l'âge de soixante-treize ans. « Ma fille, lui dit saint François de Sales un matin après

la messe, Dieu veut être votre unique père, car il a retiré à lui celui qu'il vous avoit donné sur la terre. Vous perdez un bon père, je perds un bon ami; Dieu l'a voulu, c'est tout dire. » La mère de Chantal avait toujours tendrement aimé son père; sa mort lui causa une vive douleur, tempérée pourtant par les consolants détails que lui transmit saint François de Sales. M. Frémyot était mort en grand et généreux chrétien, comme il avait vécu, plein de foi, ayant eu le courage de faire sa dernière confession à son propre fils André, et ayant reçu de ses mains le saint viatique. Il fut pleuré de tous les gens de bien.

Sainte Chantal ressentit de cette perte une vive douleur. Cette plaie du cœur, dont j'ai parlé plus haut et qu'elle portait toujours saignante, se rouvrit tout à coup : « N'étoit-ce pas sa retraite qui avoit avancé la mort d'un si bon père? Si au moins elle avoit attendu un an, elle lui auroit rendu les derniers devoirs! Que feroit son fils, duquel le défunt s'étoit chargé? Ne se perdroit-il pas, maintenant qu'il étoit privé des sages conseils d'un père si plein d'expérience, et qu'il n'avoit plus même sa mère pour veiller sur lui? » Aussi elle n'hésita pas une minute, et, en vraie mère qu'elle était, elle résolut de partir immédiatement pour la Bourgogne, afin de recueillir et de transmettre à ses enfants l'héritage de leur grand-père, et de s'occuper, en conseil de famille, de l'avenir de son fils, Celse-Bénigne.

Les sœurs, qui avaient pris part à la douleur filiale de la sainte, furent bien plus désolées quand elles apprirent qu'elle les quittait, et peut-être pour plusieurs mois. L'œuvre naissait à peine, et déjà elle

allait être privée de celle qui en était l'âme et la vie! La mère de Chantal fit rapidement ses préparatifs, renouvela ses vœux entre les mains de saint François de Sales, reçut à la profession trois sœurs dont le noviciat était achevé : la sœur Roget, la sœur Marie-Péronne de Chatel, et la sœur Milletot; chargea du gouvernement de la communauté la mère de Bréchard, qui était de Bourgogne, et que pour cette raison elle ne voulait pas emmener avec elle; fit choix pour l'accompagner de la mère Favre, pria le jeune baron de Thorens de vouloir bien lui servir de guide et de protecteur, et, bénie par saint François de Sales, elle sortit du couvent le 23 août 1611.

Le saint évêque partit lui-même le lendemain pour Thonon; la mère de Bréchard, désolée de cette solitude, monta à la *Galerie,* où tant de fois elle avait été fortifiée par le conseil des deux saints, et, se mettant à genoux au pied d'un crucifix pour se plaindre à Dieu, elle entendit distinctement ces paroles : « Le père et la mère se retirent; mais moi, qui suis ton Dieu, je demeure : de quoi te fâches-tu? » Ce qui la consola et la prépara aux épreuves qui lui étaient destinées [1].

Cependant saint François de Sales, en se rendant à Thonon, suivait de l'esprit et du cœur la vénérable mère de Chantal, qui se dirigeait vers Dijon. « Me voici à Thonon depuis trois jours, lui écrivait-il; mais, ô Dieu! ma très chère fille, je ne sais quel chemin j'ai fait, ou celui de Thonon, ou celui de

[1] *Vies des premières religieuses,* t. I, p. 163. Le récit de ce fait, composé par la mère de Chaugy, a été revu par sainte Chantal.

Bourgogne; mais je sens bien que je suis plus en Bourgogne qu'ici. Oui, ma fille, puisqu'il plaît ainsi à la divine bonté, je suis inséparable de votre âme. » Et après quelques mots sur la santé de la mère de Chantal, dont il était inquiet à cause de la fatigue et des chaleurs, venant aux affaires de son âme, qui le préoccupaient bien davantage : « Hé! je vous supplie, ma très chère fille, tenez-vous bien à Jésus-Christ et à Notre-Dame en toutes vos affaires, afin que la multiplicité d'icelles ne vous trouble point et que leur difficulté ne vous étonne point. Faites l'une après l'autre au mieux que vous pourrez, et employez pour cela fidèlement votre esprit, mais doucement et suavement. Si Dieu vous en donne l'issue, nous l'en bénirons aussi. » Et encore ce mot admirable : « O ma fille, traitez les affaires de la terre les yeux fichés au ciel[1]. »

C'est du reste ce que la sainte faisait. Arrivée à Dijon vers la mi-septembre, reçue par ses parents avec une joie extrême, après avoir prié et pleuré sur la tombe de son père, qui avait été enterré dans l'église Notre-Dame à cause de son rang et de ses vertus[2], elle s'enferma dans la plus profonde retraite. Une foule de personnes lui firent visite, mais elle n'en rendit point, et ne sortait que pour aller à l'église.

De Dijon elle vint à Bourbilly et à Monthelon, et elle demeura à peu près quatre mois dans ces différents châteaux, mettant ordre à ses affaires avec une

[1] Lettre du 10 au 11 septembre 1611.

[2] Son mausolée, surmonté de sa statue, a été depuis transporté dans l'église cathédrale de Dijon, où il se voit encore.

fermeté et une sagesse qui ravissaient d'admiration M. le baron de Thorens et tous les seigneurs qui l'accompagnaient. A Bourbilly, les parents de M. de Chantal réunirent un certain nombre de gens doctes et même de religieux pour persuader à la sainte, par des raisons de doctrine et de conscience, disaient-ils, qu'elle devait demeurer en Bourgogne, afin de pourvoir aux biens de ses enfants, et que, n'étant pas religieuse cloîtrée, elle pouvait habiter parmi les siens, comme font les sœurs du tiers ordre de Saint-Dominique et de Saint-François. Mais elle répondit gracieusement que telle n'était pas sa vocation. Une dame de ses parentes, qui était là, voyant que rien ne pouvait l'ébranler, entra en colère, et lui dit que « c'étoit une honte de la voir cachée sous deux aunes d'étamine, et que, si on l'écoutoit, on mettroit ce voile en mille pièces. » A quoi la sainte fit une réponse de reine: « Qui aime mieux sa couronne que sa tête, ne perdra jamais l'une sans l'autre. »

Averti de ce qui se passait, saint François de Sales écrivit à la mère de Chantal pour la fortifier dans sa résolution. « Si vous vous fussiez remariée à quelque chevalier du fond de la Gascogne ou de la Bretagne, lui disait-il avec beaucoup de sens, vous eussiez tout abandonné, et on n'eût rien dit. Maintenant que vous n'avez pas fait, à beaucoup près, un si grand abandon, et que vous vous êtes réservé assez de liberté pour avoir un soin modéré de votre maison et de vos enfants, parce que ce peu de retraite que vous avez fait est pour Dieu, il se trouve des gens qui tâchent de le faire juger mauvais. » Le saint l'exhortait en conséquence à n'en tenir nul compte, s'en remettant du reste à sa discré-

tion et à sa prudence pour le temps qu'elle croirait devoir rester en Bourgogne[1].

De Bourbilly, sainte Chantal revint à Dijon, où l'on fit de nouvelles et incroyables instances pour la garder au moins un an; mais elle ne voulut pas y consentir. Elle mit son fils Celse-Bénigne au collège de Dijon, pria son oncle, M. Claude Frémyot, de vouloir bien lui servir de père, et, préoccupée des nouvelles qu'elle recevait d'Annecy, elle déploya la plus grande activité pour hâter le moment de son départ.

Ces nouvelles n'étaient pas bonnes : presque toutes les sœurs étaient malades, et l'une d'elles, la sœur Marie-Péronne de Chatel, était même en danger. La mère de Bréchard, établie supérieure en l'absence de sainte Chantal, se consumait en prières, en fatigues, en soins du jour et de la nuit pour soigner les malades, et l'on commençait à craindre qu'elle aussi ne succombât. « Ma chère fille, lui écrivait saint François de Sales, il faut prendre du repos et du repas suffisamment, laisser amoureusement du travail à d'autres, et ne vouloir pas avoir toutes les couronnes. Le cher prochain sera tout aise d'en avoir quelques-unes[2]. »

Il y avait, en effet, une émulation admirable de zèle entre toutes les sœurs. Elles se disputaient surtout le bonheur de veiller auprès du lit de la sœur Marie-Péronne de Chatel, autant par suite de cette affection si vive qu'elle inspirait à tout le monde, que pour être témoin des vertus héroïques que cette jeune sœur déployait dans sa maladie. Tourmentée d'une

[1] Lettre du 15 novembre 1611.

[2] Lettre sans date certaine, tirée de la *Vie de la mère de Bréchard*. Voir *les premières mères de la Visitation*, tome Ier, p. 163.

fièvre ardente, dévorée de soif depuis cinq jours, au point que sa langue desséchée s'attachait à son palais, ayant à côté d'elle un vase plein d'eau fraîche : « Mon Dieu, disait-elle en prenant plaisir à regarder cette coupe, il faut que l'empire de votre grâce soit bien grand, puisque, étant si altérée, vous me donnez la force de m'abstenir de boire pour vous obéir. » Et, prenant cette coupe, elle disait : « Tu as bien soif, pauvre Péronne; mais tu ne boiras pas, ton Sauveur ne le veut pas. Serois-tu bien assez lâche, pour un peu de soif, de perdre la gloire de lui avoir toujours été obéissante[1] ? »

A chaque instant elle disait de pareilles choses. Aussi les sœurs ne pouvaient se décider à s'éloigner de ce lit, devenu pour elles une admirable école de vertu. Un soir que la malade était très bas, et que saint François de Sales, qui lui avait déjà donné le saint viatique, avait envoyé M. Michel Favre pour l'assister à ses derniers moments, la mère de Bréchard ordonna à la sœur Claude-Françoise Roget et à la sœur Marie-Adrienne Fichet de s'aller coucher, ce qu'elles se firent dire trois fois. M. Michel Favre, en rendant compte au saint évêque de l'état de la malade, lui dit un mot de la désobéissance des sœurs. Le lendemain, saint François de Sales, qui avait passé la nuit en prière, conjurant Dieu de ne pas retirer du monde un sujet si utile à sa gloire et si précieux à l'institut naissant, vint au monastère pour administrer la malade. Comme il lui administrait les saintes huiles, celle-ci, qui avait perdu depuis plusieurs

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, IIe partie, ch. v.

heures l'usage des sens, ouvrit les yeux, regarda paisiblement le bon évêque, comme si elle fût revenue d'un profond sommeil, puis se rendormit aussitôt pendant quelques heures, au bout desquelles elle fut parfaitement guérie. Toutes les sœurs étaient présentes, et elles sortirent de l'infirmerie avec le saint évêque, qu'elles accompagnaient pour le reconduire. « Voyez-vous, mes sœurs, leur dit saint François de Sales, faisant allusion à la scène de désobéissance qui s'était passée la veille, ne ressemblons pas aux filles du monde. Quand leur mère leur dit : Faites ceci, ou faites cela, elles répondent : Ma mère, je le ferai tantôt. Ainsi, pouvu que nous disions : Ma pauvre sœur, ma pauvre sœur, nous croyons être bien obéissantes. » Les deux coupables connurent bien que cette sentence s'adressait à elles, mais elles ne firent pas semblant de comprendre. Seulement, pendant que saint François de Sales descendait les escaliers, elles tiraient M. Michel par son manteau en lui disant : « C'est vous qui l'avez dit, c'est vous qui l'avez dit. » Notre saint, qui l'entendait, souriait doucement sans toutefois se retourner, non plus que M. Michel.

Le soir, saint François de Sales, informé que la malade allait tout à fait bien, lui envoya ce charmant petit billet : « Courage au nom de Notre-Seigneur, ma pauvre très chère fille Péronne-Marie; remettons-nous du tout en vigueur pour servir de nouveau notre divin Maître en sainteté et justice tous les jours de notre vie. Tenez-vous doucement en repos en Dieu pour reprendre vos forces de sa main, afin que, quand notre chère mère reviendra, elle nous trouve tous braves. Qu'auroit-elle dit, cette bonne mère, si en

son absence nous eussions laissé mourir sa chère Péronne [1] ? »

Cependant sainte Chantal, ayant achevé les affaires relatives à la succession de M. Frémyot, s'était mise en route pour Annecy. Elle y arriva le 24 décembre 1611, descendit d'abord au logis de saint François de Sales, avec lequel elle conféra longuement, et se rendit sur le soir au monastère, où elle était attendue avec la plus vive impatience. C'était la veille de Noël. Bien qu'elle revînt d'un assez long voyage, fait à cheval, dans une saison rigoureuse, et qu'elle fût très lasse, elle voulut assister à tout l'office de la nuit, et sa présence, enflammant toutes les sœurs : « Je ne sais pas, dit la mère de Chaugy, si jamais fêtes de Noël se passèrent avec une plus sainte et plus dévote joie [2]. »

Ce qui pressait sainte Chantal de rentrer à Annecy, c'était l'approche du 1er janvier 1612, jour fixé par saint François de Sales pour procéder à l'élection de la supérieure et des officières du couvent, et pour commencer la visite des pauvres et des malades, ajournée, on s'en souvient, à cause du petit nombre des sœurs professes. La veille du 1er janvier 1612, les sœurs procédèrent, en effet, à l'élection d'une supérieure, et celle-ci au choix de ses officières. La sainte mère de Chantal fut nommée supérieure, la sœur Favre assistante, la sœur de Bréchard maîtresse des novices, la sœur Roget économe, la sœur de Chatel dépensière et lingère, et la sœur Milletot portière ; la

1 Lettre de juillet 1611.
2 *Mémoires* de la mère de Chaugy, IIe partie, ch. v.

sœur Fichet fut chargée de la sacristie et d'assister les sœurs lorsqu'elles iraient au parloir.

Ces changements ayant été faits, la sœur Favre se mit à genoux et dit : « Ma mère, nous demandons l'obéissance pour visiter les malades, afin qu'au jour du jugement Notre-Seigneur nous dise : « J'ai été ma-« lade, et vous m'avez visité. » Sainte Chantal choisit alors quelques sœurs, et le lendemain, après les grâces du dîner, elle dit : « Telle et telle sœur, et nous avec elles, irons de la part de cette maison visiter les pauvres de Notre-Seigneur, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Elle descendit alors à la chapelle, accompagnée des deux sœurs, prit la bénédiction de Notre-Seigneur devant le saint Sacrement, et, sortant le voile bas, elle inaugura elle-même le service des pauvres.

« En ces visites, dit la mère de Chantal, nous assistions les malades non seulement de consolations et services de nos mains, mais aussi de tout ce qu'ils avoient besoin en vivres, linges, couvertes, oreillers, etc.; car l'on en trouvoit dans des pauvretés, misères et saletés non pareilles, pleins de vermine et puanteur, tel qu'il ne falloit pas un moindre amour que celui qu'avoient ces chères âmes à les manier; ce qu'elles faisoient avec un courage non pareil, les nettoyant et appropriant; ils étoient quelquefois mouillés jusqu'aux épaules, pour n'avoir pas la force de se lever ni aucune créature pour les aider. Il y en avoit de tout ulcérés qu'elles pansoient; d'autres tout pleins de vermine qu'elles tondoient; bref, elles faisoient tout ce qui étoit requis pour leur soulagement et netteté, les changeant de linge, faisant leurs lits, ac-

commodant de la paille fraîche à ceux qui étoient couchés à plate terre, les arrangeant proprement au lieu où ils étoient. Tant qu'il se pouvoit, elles les faisoient visiter par les médecins, et quand il leur étoit nécessaire de leur donner les sacrements, elles en faisoient avertir M. le curé, et mettoient des linceuls sur le lit des malades et autres linges blancs sur les lieux malpropres pour les couvrir, et en ensevelissoient ceux qui mouroient. Ces pauvres gens que nous servions se fondoient d'amour et de reconnoissance; et certes ils nous donnoient de grandes leçons, et nous étions toutes ravies des vertus qu'ils pratiquoient dans leur misère, surtout de leur patience et résignation au bon plaisir de Dieu, soit pour souffrir, soit pour mourir[1]. »

Voilà ce que dit sainte Chantal en racontant la fondation du premier monastère d'Annecy; ce qu'elle ne dit pas, mais ce que l'histoire nous a heureusement conservé, c'est la part héroïque qu'elle prit à ce service courageux des pauvres. Les merveilles de Bourbilly et de Monthelon reparurent, et le cœur de la sainte, si grand dans la charité, parut agrandi depuis qu'elle l'avait plus complètement consacré à Dieu. Tous les témoins sont unanimes pour déclarer « que la vénérable servante de Dieu se chargeoit à son particulier du soin des malades les plus dégoûtants, et dont la vue et la présence étoient le plus insupportables; qu'elle les nettoyoit elle-même, emportant leurs linges et leurs haillons à demi pourris pour les laver, coupant de ses propres mains des cheveux sur des

[1] *Mémoires* inédits de sainte Chantal.

têtes presque corrompues par l'ordure et la vermine; n'oubliant point parmi ces soins le salut des âmes de ces pauvres misérables, et les disposant par des entretiens touchants à recevoir avec fruit les sacrements de l'Église[1]. »

Et, en entrant dans les détails, chaque témoin apporte à l'appui de cette assertion des faits particuliers. Deux ou trois suffiront pour donner une idée de l'héroïsme de la sainte.

La mère Marie-Aimée de Sonnaz dépose que « la vénérable servante de Dieu déploya surtout une extraordinaire charité à l'égard d'une pauvre femme qui étoit percluse de tout son corps et attaquée avec cela de la dysenterie, laquelle elle alloit visiter et nettoyer presque tous les matins, ordonnant à sa compagne de se détourner de la mauvaise odeur qui pouvoit l'incommoder, disant que pour elle, elle y étoit accoutumée; qu'elle rendit les mêmes devoirs à une autre misérable, si couverte de chancres et de vermine, qu'elle faisoit horreur, et qu'étant attaquée en même temps d'un violent rhume, elle ne pouvoit, dans l'état de foiblesse où elle étoit, pousser les flegmes au dehors, lesquels la servante de Dieu retiroit de sa bouche à l'aide d'un linge blanc avec une ingénieuse et charitable adresse; la peignant tous les matins pour lui ôter, ainsi qu'elle le faisoit aux autres pauvres, les ordures de la tête; que, non contente des secours et des remèdes qu'elle lui donnoit pour le corps, elle travailloit avec beaucoup de zèle au salut

[1] Procès de canonisation. Voir les dépositions de tous les témoins, *super art.* XXXII.

de son âme, lui inspirant des sentiments de pénitence si sincères, que le public en fut autant rempli d'édification et d'étonnement que de joie; qu'elle gardoit la même conduite et la faisoit garder par des sœurs auprès de tous les autres malades, les disposant et les faisant disposer dès leur première visite à recevoir avec fruit les sacrements de l'Église; les lavant et ensevelissant de ses propres mains après leur mort, ne marquant jamais plus de contentement que lorsque les malades étoient plus infects et couverts de plaies, disant qu'il lui sembloit essuyer pour lors les plaies de Notre-Seigneur en sa Passion. Ce que la déposante a dit avoir appris de la mère Marie-Adrienne Fichet, qui avoit accompagné ladite vénérable dans ces occasions[1]. »

A ces détails, qui font frémir, la mère Marie-Adrienne Fichet en ajoute d'autres plus héroïques encore. « Notre bienheureuse mère, dit-elle, avoit une si grande aversion à tuer les poux, qu'elle disoit que les lépreux et les chancreux ne lui étoient rien auprès de cela, et qu'elle eût mieux aimé en panser plusieurs que de tuer une de ces bêtes. Une fois, la sœur tourière l'avertit qu'il y avoit sur le chemin une pauvre femme toute couverte de vermine. Elle la fit venir et dépouiller en chemise au jardin; puis, prenant ses habits, elle s'alla enfermer avec la sœur tourière, et fut bien deux heures après les nettoyer et tuer les poux, ne voulant pas que les sœurs s'en aperçussent[2]. »

« Bref, elle déployoit tant de courage et un si grand

[1] *Déposition* de la sœur Marie-Aimée de Sonnaz.
[2] Ce qui s'est passé en la petite maison de la *Galerie*, etc.

héroïsme, continue la mère Marie-Aimée de Sonnaz, elle marquoit si peu de répugnance au milieu des ordures des misérables, qu'une de ses religieuses lui demanda un jour comment la nature pouvoit résister en elle contre tant d'objets qui sembloient devoir la révolter. A quoi elle répondit qu'il ne lui étoit jamais tombé en pensée de rendre ce service à la créature, mais qu'il lui sembloit d'essuyer les plaies de Jésus-Christ dans la personne des pauvres [1]. »

Voilà, en effet, ce qui soutenait la vénérable mère de Chantal, et ce qui en même temps la récompensait. De ces plaies, qui étaient à ses yeux celles même de Jésus-Christ, s'échappaient des parfums et des rayons qui attiraient son âme et l'illuminaient. Un jour en particulier, pendant qu'elle pansait dans une étable, au milieu du bétail, une pauvre femme qui s'y était jetée pour y faire ses couches, après avoir pris le petit enfant, qui était en péril de mort, et l'avoir ondoyé, pendant qu'elle servait la mère, elle eut tout à coup je ne sais quelle révélation sublime de l'étable de Bethléhem, de la Vierge mère et de l'enfant Jésus, qui la ravit en extase. Elle ne s'expliqua jamais sur ce fait; mais elle a dit souvent « qu'elle ne pouvoit passer devant cette écurie sans se rappeler avec reconnoissance les biens immenses dont elle y avoit été comblée par Dieu [2] ».

La mère Favre, dont sainte Chantal disait qu'il était impossible d'exprimer les saintes ardeurs quand elle allait visiter les pauvres, eut un jour une récom-

[1] *Dépositions* de la sœur Marie-Aimée de Sacconay, *super art.* XXXII.

[2] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 143.

pense différente de celle-là, mais bien précieuse aussi. Elle passait, accompagnée de la mère Fichet, sous les fenêtres de l'évêché, lorsque saint François de Sales, retenu à la maison par une plaie qu'il avait à la jambe, les fit appeler. « Vous allez, leur dit-il, panser les malades; en voici un qui a une plaie à la jambe: voudriez-vous bien lui faire la charité? » Heureuses de rendre ce service à leur bienheureux Père, elles portèrent sur sa plaie une main tremblante de respect et de joie; ce qui le fit beaucoup souffrir, sans qu'il en laissât rien paraître. Seulement, quand la plaie fut pansée : « Mes filles, lorsque vous pansez les pauvres, leur dit-il, il faut bien assurer la main pour ne pas trembler et ne pas tant se dépêcher; car quand on touche la chair vive trop rudement, cela fait de grandes douleurs. » De retour à la maison, elles racontèrent leur aventure, qui rendit bien jalouses les autres sœurs et leur fit solliciter à toutes l'honneur de venir panser le saint malade. Mais il n'en voulut recevoir aucune. « Je ne vous verrai point, leur fit-il répondre, jusqu'à ce que je puisse porter ma mauvaise jambe au parloir[1]. »

A peine le service des pauvres fut-il commencé, qu'on s'aperçut de l'impossibilité de demeurer plus longtemps dans la petite maison de la *Galerie*. Placée dans un faubourg, elle était trop loin de la ville. Il en résultait dans les visites des pauvres perte de temps et augmentation de fatigues. D'autre part, les maladies continuelles des sœurs faisaient craindre que la maison ne fût malsaine. Enfin, et c'était la raison

Mémoires manuscrits de la mère Marie-Adrienne Fichet.

principale, le nombre des religieuses augmentant tous les jours, elle devenait trop petite et ne pouvait plus suffire. On résolut donc de la vendre, et l'on acheta dans l'intérieur de la ville une maison plus considérable, qu'il serait d'ailleurs, pensait-on, très facile d'agrandir, et que son propriétaire, Philippe Nicolin, avocat au conseil de Génevois, céda à très bas prix. Les sœurs, après avoir mis sur le bateau du lac tous leurs meubles, quittèrent la petite maison de la *Galerie* le 30 octobre 1612. Il y avait deux ans quatre mois et vingt-cinq jours que sainte Chantal y était entrée, accompagnée seulement de Mlle Favre et de Mlle de Bréchard.

Lorsqu'on sort d'Annecy pour se rendre sur les bords du lac, on ne tarde pas à rencontrer sur la droite une petite maison de modeste apparence, percée de rares fenêtres très étroites. La porte vermoulue laisse encore apercevoir la grille en fer que sainte Chantal y avait fait mettre; mais on ne voit plus aucune trace de la galerie en bois et couverte qui, passant par-dessus le chemin, conduisait de la maison dans le verger qui est en face. C'est là que se passaient en 1610, 1611 et 1612 les événements que nous venons de raconter.

L'ordre de la Visitation a eu depuis des maisons très célèbres : celle de Lyon, qui entendit les dernières paroles de saint François de Sales, et qui conserva son cœur; celle de Moulins, qui recueillit le dernier soupir de sainte Chantal; celle de Paray-le-Monial, où naquit la tendre dévotion au Sacré-Cœur; celle d'Annecy surtout, où reposent les corps des deux saints. Mais aucune de ces maisons n'a

laissé de plus doux souvenirs que la petite maison de la *Galerie*. Elle est dans l'histoire de l'Ordre ce qu'est dans la vie d'un homme le lieu où pour la première fois ses yeux se sont ouverts à la lumière. C'est un berceau.

A peine les sœurs l'eurent vendue, en 1612, qu'elles s'en repentirent, et qu'elles commencèrent pour la racheter d'actives démarches qui furent longtemps inutiles; sainte Chantal mourut même sans avoir réussi. Ce ne fut qu'en 1658, dix-sept ans après la mort de la sainte et quarante-six ans depuis qu'on l'avait vendue, qu'on put enfin rentrer en possession de ce lieu plein des sacrés vestiges de saint François de Sales et de sainte Chantal. Ce n'était plus seulement un berceau, c'était une relique.

Le 12 mai 1658, les sœurs de la Visitation, conduites par Mgr Charles-Auguste de Sales, se rendirent dans la petite maison de la *Galerie* par un pont fermé[1] qui la mettait en communication avec le second monastère d'Annecy, dont nous raconterons plus tard les origines. Elles visitèrent d'abord la chambre de sainte Chantal, et là Mgr Charles-Auguste de Sales, neveu et plus tard successeur du saint évêque de Genève, prenant la parole, leur rappela les origines si pauvres, si obscures, mais si ferventes de la Visitation. « O Dieu, s'écria-t-il, que de saintes paroles ont été dites, que de saintes actions se sont pratiquées dans cette maison, et peut-être en la même place où je suis! Si vous saviez les colloques de ces saintes âmes, et si vous étiez assez heureuses

[1] *Fondation* du second monastère, p. 174. Manusc. in-4°.

pour participer à leur esprit! » Puis levant les yeux, et voyant au-dessus de la cheminée sept croix gravées sur un écusson : « Tenez, dit-il, ce n'est pas sans mystère que Dieu a permis que ceux qui ont fait bâtir cette maison aient placé là ces croix. Voilà les sept premières mères de votre Institut; voilà les armes des filles de la Visitation. Qui voudra reconnoître une fille de Sainte-Marie, il faudra regarder si elle porte les armes de la croix. Ce sont celles que vos premières mères ont choisies. Elles ont été des croix vivantes, qui ont porté Jésus-Christ mort et crucifié. » Après ces belles paroles, le digne prélat conduisit les religieuses dans toutes les autres chambres, trouvant un mot du cœur à chaque nouveau lieu qu'il visitait.

Il n'y avait plus alors dans tout l'ordre qu'une seule religieuse qui eût vécu avec sainte Chantal dans la petite maison de la *Galerie*. C'était la sœur Marie-Adrienne Fichet. Elle avait quatre-vingts ans, et habitait le premier monastère d'Annecy. On supplia Mgr Charles-Auguste de la faire venir, afin qu'on pût recueillir de sa bouche le récit de tout ce qu'elle avait vu faire et entendu dire à saint François de Sales et à sainte Chantal dans ces deux années si courtes mais si précieuses de la fondation. Elle vint en effet, et il faut renoncer à peindre la joie de cette vénérable ancienne, quand elle revit sa première habitation. Elle se traînait à genoux par toutes les chambres, baisant la terre à toutes les places où elle avait vu l'un ou l'autre des saints fondateurs. Dix jours se passèrent dans ces pieux pèlerinages et dans d'interminables entretiens consacrés par cette sœur à

raconter, avec une mémoire aussi fraîche que si c'eût été l'histoire de la veille, les exercices et les saintes ferveurs de sainte Chantal et de ses filles.

Ce sont les notes recueillies sous la dictée de la vénérable sœur Fichet qui nous ont fourni les détails jusqu'ici inédits des deux premières années de la Visitation.

CHAPITRE QUINZIÈME

PREMIÈRES ÉPREUVES DE LA VISITATION NAISSANTE — CONSTRUCTION DU PREMIER MONASTÈRE D'ANNECY

1612-1614

Cependant les épreuves, qui sont la condition de toute grande chose en ce monde, ne manquaient pas à la Visitation naissante. A peine la fondation fut faite, que la fondatrice tomba malade. Ses maladies étaient étranges : tantôt elle était saisie d'accidents si violents, que l'on croyait qu'elle allait mourir; d'autres fois elle enflait tout à coup et perdait la parole. Les médecins consultés ne savaient que dire. « Je recommande à vos prières, écrivait saint François de Sales, la mère abbesse de notre nouvelle ruche; elle est grandement travaillée de maladies, et notre bon M. Grandis, quoiqu'il soit un des doctes médecins que j'aie vus, ne sait qu'ordonner pour ce mal, qu'il dit avoir quelque cause inconnue à Galien. Je ne sais, ajoute le saint, si le diable veut nous épouvanter par là, ou si elle n'est point trop âpre à la cueillette. Quoi qu'il en soit, j'ai tant à cœur cette entreprise, que rien ne m'étonne en sa poursuite, et

je crois que Dieu rendra tout à fait cette mère une sainte Paule, sainte Angèle, sainte Catherine de Gênes, et telles autres saintes veuves qui, comme belles et odorantes violettes, ont été si agréables à voir dans le sacré jardin de l'Église [1]. »

Saint François de Sales, voyant que les médecins d'Annecy se déclaraient impuissants, fit venir de Genève un docteur très célèbre ; mais le résultat fut le même. Après avoir examiné sérieusement la malade, il dit que ces accidents avaient quelque chose d'étrange qui échappait aux lois ordinaires, et, bien qu'il fût protestant, il déclara « que, cette dame étant si vertueuse, il ne doutoit pas qu'il n'y eût quelque ressort céleste qui jouoit pour la tenir dans cette manière de souffrance [2] ».

On vit alors éclater l'admirable détachement des saints fondateurs. « Ma fille, dit un jour saint François de Sales à la mère de Chantal, qui était alors à l'extrémité, peut-être que Dieu veut se contenter de notre bonne volonté, comme autrefois il se contenta qu'Abraham se mît en devoir de lui sacrifier son fils. Si cela est, son saint nom soit béni !

— Oui, mon très cher seigneur, répondit la malade, sa volonté soit faite au temps et à l'éternité. »

Et une autre fois il dit cette belle parole : « Ma fille, si Dieu veut que nous nous en retournions à mi-chemin, il faut être aussi prompt au faillir qu'au faire [3]. »

Et, dans une lettre, il écrivait : « Je vous demande

[1] *Lettres* de saint François de Sales, 3 avril 1611.
[2] *Mémoires* de la mère de Chaugy, IIe partie, ch. VII.
[3] *Fondation* manuscrite d'Annecy, p. 17.

une messe pour la santé de Mme de Chantal. Il y a dix ou douze jours que sa griève maladie me fait faire oraison sur la troisième demande du Pater : *Fiat voluntas tua*. Je suis tout soumis à la volonté divine. S'il lui plaît de prendre cette mère, je la lui offre. S'il lui plaît que notre ouvrage se fasse, il nous en laissera la matière ; sinon il la serrera dans son cabinet éternel. Il faut que je vous avoue, mon cher père, selon les lois de notre fraternelle, paternelle et filiale action, que la conduite de Dieu dans tous ces desseins me tient en admiration, mais avec une certaine espérance intime qu'il mène sur le bord de la mort pour vérifier qu'il tue pour ressusciter. Je vais finir toutes mes pensées par *Fiat voluntas tua* [1]. »

De son côté, la vénérable mère de Chantal étonnait les sœurs par la sérénité de son visage au milieu de grandes souffrances, par son obéissance absolue à des prescriptions de remèdes dont elle savait mieux que personne l'inutilité, et surtout par son humble détachement de tout au moment où elle voyait s'écrouler ce qui avait été depuis tant d'années l'objet de tant de prières et de si douloureux sacrifices.

En même temps que Dieu éprouvait les saints fondateurs, le monde commençait à les accabler de ses railleries et de ses critiques ; et il ne faut ni s'en étonner ni s'en plaindre. Fonder un ordre religieux, c'est créer un foyer de vertu, une source intarissable de dévouement à Dieu et aux hommes ; c'est placer au milieu de la société un asile où l'âme se recueille

1 Cette lettre inédite ne porte pas de date ; mais la citation qui en est faite dans l'*Histoire* manuscrite de la fondation d'Annecy montre évidemment qu'elle est de cette époque.

loin des vains bruits du monde, se fortifie dans l'obéissance, se transfigure dans l'humilité, et, morte à elle-même, embrasée d'un pur amour de Dieu, répand autour d'elle cette bonne odeur de Jésus-Christ qui sollicite les âmes à la vertu. Est-il donc étonnant que les fondateurs des ordres religieux aient été, plus que personne, en butte aux calomnies, aux outrages, aux persécutions les plus violentes? C'est l'histoire de saint Benoît, de saint Dominique, de saint François d'Assise, de saint Ignace; ce qui devait être aussi l'histoire de saint François de Sales et de sainte Chantal.

On disait donc que tous ces commencements étaient des feux de paille; que c'était une niaiserie à l'évêque de Genève que de perdre son temps avec ces femmes; qu'il formait un hôpital et non une congrégation religieuse; que c'était bien la peine de fonder un ordre religieux pour y introduire la mollesse et le relâchement; que l'évêque de Genève venait de faire une précieuse découverte, qui était d'aller au ciel par un chemin de roses sans épines. Quelques mauvais plaisants appelaient même le nouvel institut la Confrérie de la descente de la croix, parce que, disaient-ils, les religieuses, en fuyant les souffrances, en avaient descendu Jésus-Christ.

De grands personnages partageaient ces idées. Un jour que saint François de Sales montrait à l'un d'eux une fenêtre de la maison qu'il voulait faire murer : « Vous faites bien, Monseigneur, reprit-il, de faire murer les fenêtres. Aussi bien ne voit-on pas jour à cette entreprise. » Le bienheureux ne répondit que par un humble silence et un doux regard.

C'était surtout pendant les longues maladies de la mère de Chantal qu'on redoublait les murmures. Dès qu'elle serait morte, disait-on, il faudrait bien que les parents reprissent leurs filles, et alors c'était bien la peine d'avoir fait tant de bruit pour si peu. Il y en a d'autres qui allaient plus loin : et cet humble asile d'innocence, d'humilité, d'angélique pureté, était, de la part des libertins, l'objet d'abominables calomnies[1]. »

Le saint évêque supporta d'abord ces coups de langue avec sa mansuétude ordinaire. Mais, comme il était à craindre qu'ils ne nuisissent à son œuvre, il prit la plume, et, dédaignant les outrages qui ne s'adressaient qu'à sa personne, se reposant sur Dieu du soin de le justifier, il écrivit d'admirables pages pour la défense des congrégations pieuses. Répondant d'abord à ceux qui trouvaient mauvais qu'il dressât une compagnie de filles et de femmes, le bienheureux faisait voir que si l'homme a reçu de Dieu autorité sur la femme, celle-ci lui est égale en tout le reste, et surtout dans la participation à la grâce et à la gloire; qu'à la vérité par le péché d'Ève elle a été abaissée et humiliée, mais que Dieu l'a relevée en voulant naître d'elle dans la personne de l'incomparable Vierge Marie; qu'il l'a spécialement honorée en Madeleine, en Marthe, et dans ces saintes femmes auxquelles il a été permis de l'accompagner pendant sa vie, de l'assister dans ses besoins, de le veiller pendant son agonie et de l'ensevelir après sa mort;

[1] *Relation* manuscrite de ce qui s'est passé en la petite maison de la *Galerie. Fondation* inédite d'Annecy, p. 19. *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 128.

que depuis Jésus-Christ les apôtres et les pasteurs de l'Église ont eu un soin particulier des filles et des femmes pieuses, les visitant, les confessant, écrivant pour elles de beaux traités de perfection; que saint Grégoire le Grand, qui avait à peu près trois mille vierges à Rome, disait que sans elles il ne croyait pas que Rome pût subsister parmi les épées des Lombards; que saint Grégoire de Nazianze les appelait les lumières et l'honneur du christianisme, et qu'il tressaillait de joie en voyant ces belles et pures étoiles briller au firmament de l'Église. Touchant la demi-clôture, que la congrégation observait alors, et que l'on critiquait comme trop peu sévère, puisqu'elle n'empêchait pas les sœurs de sortir pour visiter les pauvres, le saint évêque répondait humblement qu'il y avait plusieurs étages en la maison de Dieu; que la hauteur et la dignité des uns n'empêchaient pas l'utilité de ceux qui sont plus bas; que les petites, humbles et simples congrégations ne devaient jamais entrer en comparaison d'égalité avec les religions, ni aussi les religions en préférence de mépris sur ces petites assemblées, et qu'enfin Dieu, qui inspire aux aigles de faire leur solitude aux cimes des rochers inaccessibles, a donné aussi aux oisillons l'instinct de nicher et de faire leurs petites retraites dans les buissons et dans les vallées. Sur ce qu'on disait qu'il y avait du danger à ne pas faire des vœux solennels, car on ne faisait encore que des vœux simples à la Visitation, le saint répondait qu'il n'y avait point de genre de vie qui n'eût ses inconvénients; que la solitude amenait souvent la mélancolie, et qu'à son tour la conversation engendrait la distraction; que la

science était souvent suivie de la vanité, et l'ignorance de l'opiniâtreté ; que la pauvreté, dans les monastères de femmes, mettait souvent une sollicitude trop active ; mais qu'aussi les richesses étaient quelquefois une ouverture à la pompe et au relâchement. Les abeilles, l'hiver, observent une étroite clôture, et elles sont sujettes à la sédition et à s'entre-tuer les unes les autres ; mais l'été qu'elles prennent l'air, il arrive souvent qu'elles s'égarent. Si le marcher nous lasse, aussi le repos nous engourdit, et somme toute, mes très chères sœurs, si l'esprit de dévotion règne dans votre institut, il suffira de votre petitesse pour faire de bonnes servantes de Dieu, et où la dévotion ne règne pas, les plus étroites clôtures du monde ne font pas des âmes unies à Dieu. Certes, la seule vie éternelle est exempte d'inconvénients [1].

Sans doute ces belles considérations ne firent pas tomber toutes les calomnies ni taire toutes les critiques ; cependant elles diminuèrent l'audace des malveillants, désabusèrent surtout une foule d'excellentes personnes qui répétaient ces critiques sans les avoir approfondies et uniquement parce qu'elles les avaient entendues, et procurèrent un peu de repos à la congrégation naissante.

Un fait éclatant qui pendant quelques mois préoccupa vivement la petite ville d'Annecy contribua aussi à apaiser l'opposition. Il y avait à Annecy une dame très pieuse, Mme la baronne de Bonvillars, travaillée

[1] Ce beau traité n'a jamais été imprimé, et nous craignons qu'il ne soit perdu. Nous l'avons jusqu'ici cherché sans succès. L'analyse que nous en donnons est tirée de l'*Histoire* inédite de la fondation d'Annecy, p. 20.

depuis plusieurs années d'une paralysie presque universelle, qui l'empêchait de sortir. « Hélas! disait-elle quelquefois à M. de la Roche, gouverneur de la ville et père d'une des plus jeunes sœurs, que me servent mes biens, puisque je suis privée du bonheur qu'ont les pauvres d'être visités de Mme de Chantal et de ses filles? » Ces paroles ayant été répétées à saint François de Sales, il écrivit à la malade pour lui promettre la visite qu'elle désirait tant. Sainte Chantal y alla, en effet, avec la mère Favre; et la baronne de Bonvillars, en la voyant, laissa éclater sa joie. « Voilà, s'écria-t-elle, la première consolation que j'ai eue depuis que tant de douleurs m'arrêtent dans ma chambre, et il me semble, ajouta-t-elle pénétrée de foi, que Notre-Seigneur est venu à moi avec ses saintes servantes. » Depuis ce jour, la mère de Chantal et ses filles furent fidèles à la visiter, et leur présence lui fit tant de bien, qu'elle résolut de les constituer ses héritières. Mais elle ne leur en parla jamais, si ce n'est qu'un jour, leur disant adieu, elle ajouta : « J'espère que l'on verra plus tard l'honneur et l'affection que je porte à la sainte Vierge et à ses chères filles. » Toutefois ces paroles voilées ne furent pas comprises de la mère de Chantal, et elle fut bien étonnée lorsque, cette vertueuse dame étant morte, on vint dire au couvent que c'était aux religieuses à la faire enterrer, puisque son testament était en leur faveur. La sainte y mit promptement ordre, et lui fit faire des obsèques dignes de son opulence et de sa vertu.

Les funérailles étaient à peine finies, que les parents de cette dame commencèrent à intriguer pour

obtenir l'annulation du testament. Saint François de Sales, voyant qu'il faudrait plaider, bien que le procès fût excellent, au témoignage même du président Favre, ne voulut pas « que ses abeilles allassent débattre avec les fourmis ménagères les biens de ce monde, et il donna ordre au monastère de céder tous ses droits ». On n'en continua pas moins à appliquer tous les samedis la messe à l'intention de la défunte, ainsi qu'elle l'avait réglé dans son testament. Ce trait de désintéressement, d'autant plus beau que le monastère manquait alors de tout, fit une vive impression dans la ville.

Du reste, si quelques-uns critiquaient la congrégation naissante, beaucoup d'autres, des plus pieux et des plus doctes, y applaudissaient et répandaient sur elle mille bons augures. Le père de Malachie déclarait devant Dieu que Mme de Chantal lui apparaissait en esprit comme un soleil qui remplissait l'Église de ses clartés. Aux yeux de l'illustre général des Feuillants, le père dom Sens de Sainte-Catherine, la nouvelle congrégation était aussi haute en amour que profonde en humilité, et il ne craignait pas de l'appeler la perfection de ce siècle. « Oh ! s'écriait le père de Villars, bénie soit la première pierre de cet édifice ! qu'elle est polie ! C'est un marbre blanc et bien taillé que le cœur de cette digne veuve, dont j'ai autrefois tant honoré les vertus, et dont je révère maintenant la sainteté... Il me semble, ajoutait-il avec une grande justesse, que cette congrégation manquoit encore à l'Église, et il faut croire que cette bénédiction se répandra de toutes manières. Car que manquoit-il aux filles que cette médiocrité ? Que falloit-il aux veuves que cette douceur ? Que pouvoient désirer les

robustes et les ferventes que cette mortification? » Beaucoup d'autres parlaient de même, et prédisaient à la nouvelle congrégation le plus fécond avenir[1]. Mais dans toutes ces lettres conservées avec soin, on ne louait guère, du nouvel institut, que sa douceur, son humilité, sa vie de recueillement et d'union fervente avec Dieu. Du service des pauvres, inauguré avec tant d'éclat par la mère de Chantal, pas un mot. Cette première apparition des *Filles de Charité* étonnait et inquiétait les plus pieux. On pouvait déjà entrevoir que cette nouvelle forme de vie religieuse, si populaire aujourd'hui, si étrange alors, ne s'établirait pas sans difficulté.

Sur ces entrefaites, la vénérable fondatrice apprit la mort de son beau-père, le baron de Chantal. Il était décédé au château de Monthelon, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, assisté par ce religieux du tiers ordre de Saint-François auquel, en quittant la Bourgogne, elle avait confié le soin de veiller à son salut, et qui, ne l'ayant pas quitté, avait obtenu à son heure dernière qu'il désavouât ses scandales et qu'il terminât sa vie par une fin chrétienne. Consolée un peu par tous ces détails, mais inquiète de l'état dans lequel il laissait la fortune de ses enfants, la mère de Chantal crut, et ce fut aussi l'avis de saint François de Sales, qu'un nouveau voyage en Bourgogne était absolument nécessaire. Celse-Bénigne vint chercher sa mère à Annecy, et l'on juge avec quelle joie elle le revit.

[1] *Fondation* manuscrite d'Annecy, p. 21. Voir le texte complet des lettres du P. dom Sens de Sainte-Catherine, du P. de Villars, du P. de Bonnivars, etc.

Saint François de Sales, qui le reçut le soir très tard à la descente de voiture, se hâta de l'envoyer le lendemain de grand matin à sa mère avec ce charmant billet, dont l'aimable et fine plaisanterie ne trompera personne : « Ce sera moi, je pense, qui le premier vous annoncerai, ma très chère fille, la venue du bien-aimé Celse-Bénigne. Il vint hier soir tout tard, et nous eûmes de la peine à le retenir de vous aller voir dans le lit, où vous étiez tout indubitablement. Que je suis marri de ne pouvoir être témoin des caresses qu'il recevra d'une mère insensible à tout ce qui est de l'amour naturel ! car je crois que ce seront des caresses terriblement mortifiées. Ah ! non, ma chère fille, ne soyez pas si cruelle; témoignez-lui du gré de sa venue à ce pauvre jeune Celse-Bénigne. Il ne faut pas faire ainsi tout à coup de si grands signes de cette mort de notre naturelle passion.

« Or sus, je vous irai voir, si je puis, mais sobrement; car auprès d'un objet si aimable nous ne devons pas bonnement être insensible, car l'amitié descend plus qu'elle ne monte. Je me contenterai de ne cesser point de vous chérir comme ma fille, autant que vous le chérirez comme votre fils; et même je vous défie de faire mieux que moi. »

Celse-Bénigne passa quelques jours à Annecy, emmena Françoise à Thorens, auprès de sa sœur Marie-Aimée, et, tout étant prêt pour le départ, laissant les deux sœurs ensemble, il revint avec son beau-frère, le baron de Thorens, pour accompagner sa mère en Bourgogne.

La sainte, qui avait pris avec elle la sœur Marie-Péronne de Chatel, arriva heureusement à Monthelon

à la fin de juillet 1613, au milieu d'une foule qui rappelait celle de 1610 et de 1611. Elle trouva au château cette misérable servante qui pendant neuf années l'avait traitée avec tant d'insolence, et qui était là tremblante, s'attendant à être ignominieusement chassée. Mais sainte Chantal alla droit à elle, l'embrassa et lui fit un accueil si gracieux, que tous en bénissaient Dieu. Elle eut même le courage de l'inviter à dîner, l'entretint longuement de ce qu'avait fait son beau-père depuis qu'elle l'avait quitté, se fit raconter sa mort chrétienne, et, ne se souvenant dans le passé que des services que cette servante avait rendus au vieux baron de Chantal, elle la récompensa libéralement. Celle-ci, tout en s'humiliant, avait encore des airs d'autorité qui indignaient le jeune baron de Thorens. « Oh! disait la sainte en souriant pour l'apaiser, patience; ce n'est plus rien, ceci; j'en ai vu bien d'autres du vivant de mon beau-père. »

Les affaires du défunt étaient en très mauvais état. On avait laissé échoir les rentes de plusieurs années sans les faire payer aux fermiers. Il fallait, pour débrouiller tout ce chaos et vérifier tous ces comptes, infiniment d'intelligence, de tact, avec beaucoup de temps. Dès le matin, après avoir entendu la messe, la mère de Chantal descendait dans la grande salle du château, et là, entourée de papiers et de paysans, elle demeurait des heures entières, pleine de gravité, de douceur et de force, sans se troubler, sans se passionner, n'élevant jamais la voix plus haut une fois que l'autre, ainsi que l'ont attesté une multitude de témoins oculaires. Il y eut un paysan plus insolent

que les autres, qui, à cause même de ses insolences, fit jeter un plus doux éclat à la sagesse et à la modération de la sainte. Comme il était très ami de la servante, celle-ci, au jour où elle était maîtresse, lui avait promis de faire inscrire sur le livre des comptes qu'il avait payé tout ce qu'il devait, quoiqu'il n'en fût rien. Appelé à son tour, et convaincu de n'avoir rien payé, car la servante avait oublié de tenir sa promesse, il entra dans une furieuse colère contre la mère de Chantal, l'accusant d'avoir arraché un feuillet. Le jeune baron de Thorens, qui était là, indigné d'une telle audace, leva la main pour lui donner des coups de bâton : « O mon fils, dit la sainte en arrêtant son bras, Dieu nous en pardonne bien d'autres. » Et, s'approchant gracieusement du paysan furieux, elle le prit par les cheveux, lui fit le signe de la croix sur le front en lui disant : « Allons, mon ami, un peu de bonne foi. » Au même instant son esprit fut changé; il tomba à genoux, découvrit devant tous son tort, demanda pardon et miséricorde; ce qui lui fut accordé très généreusement.

La mère de Chantal fit aussi grâce à plusieurs fermiers qui, ayant négligé pendant plusieurs années de payer leurs rentes, se trouvaient dans l'impossibilité de le faire, la somme étant devenue trop forte. Dans tous ses règlements de compte elle ne se nommait jamais. « Vous devez à mes enfants telle ou telle chose, » disait-elle; ou bien : « Nous irons demain à Bourbilly, dans la terre de mon fils. » On eût dit une morte qui se survivait pour régler sa succession. Elle examina les titres des terres et des châteaux de ses enfants, vérifia les contrats et les livres,

et s'assura par elle-même que tout était en bon ordre; souvent elle allait à cheval en un seul jour de Monthelon à Bourbilly, bien qu'il y ait dix à douze heures; et l'on ne savait qu'admirer davantage en elle, de son activité ou de sa sagesse.

Comme Celse-Bénigne était encore très jeune, et qu'il ne devait pas de sitôt habiter le château de Bourbilly, elle fit vendre une partie des meubles qui se pouvaient gâter, et ne laissa que quelques chambres garnies; elle en fit autant au château de Monthelon, qui avait été donné à Françoise. Bref, elle ne quitta la Bourgogne que lorsque toutes les affaires de ses enfants eurent été entièrement réglées, les comptes apurés, les dettes soldées, et les châteaux de Bourbilly, Monthelon, Thotes, etc., pourvus de régisseurs intelligents. Jusqu'à la majorité de ses enfants elle se fit rendre chaque année un compte exact des rentes et des dettes, et du fond de son monastère elle surveilla leur fortune avec tant d'intelligence, que celle-ci doubla en quelques années.

Ce voyage ne lui prit en tout que six semaines. Partie sur la fin de juin, elle était de retour au milieu du mois d'août. Mais la rapidité de la course, les fatigues auxquelles elle avait été exposée, les grandes chaleurs surtout, très contraires à son tempérament sanguin, tout cela lui occasionna une fièvre qui, peu inquiétante d'abord, mit bientôt sa vie en danger. Saint François de Sales entra au monastère, et, la voyant si près de la mort, fit apporter par le curé de Saint-Maurice les reliques de saint Blaise, pria quelque temps, et les appliqua sur la malade, qui fut à l'instant guérie. La sœur Fichet dit alors

un peu haut : « Vraiment il n'étoit pas nécessaire d'aller chercher dans l'Arménie un saint du quatrième siècle. Monseigneur auroit bien guéri notre mère sans lui appliquer ces reliques. » Le saint entendit, rougit, et ses yeux se mouillèrent même de quelques larmes. Il reprit sévèrement la sœur, et lui donna pour pénitence de demander pardon à ce saint martyr et de jeûner pendant trois ans la veille de sa fête.

Cependant les saints fondateurs s'occupaient de bâtir un monastère. La nouvelle maison, quoique plus considérable que celle de la *Galerie*, était encore trop petite. D'ailleurs c'était une maison, ce n'était pas un monastère. De même que l'idée de Dieu a créé l'église, l'idée de la vie religieuse, si répandue, si bien comprise au moyen âge, a créé le monastère. C'est un édifice à part, que rien ne peut remplacer, pas plus un palais qu'une chaumière. On en choisissait l'emplacement d'après les lois invariables mais spéciales à chaque ordre ; on en traçait le plan d'après des idées profondément symboliques ; on en élevait les murs en priant. Le silence en gardait les entrées et créait au milieu des cités les plus bruyantes des solitudes dont le monde ne soupçonnera jamais la paix.

Mais avant de jeter la première pierre d'un monastère de femmes on n'oubliait pas, dans ces temps anciens, où les lois étaient si souvent impuissantes, de lui choisir un protecteur. C'était quelque seigneur pieux et redouté à l'honneur duquel on confiait la garde de cette maison de vierges, trop souvent exposées dans ces temps d'anarchie. En échange de cette

protection, les religieuses s'engageaient à prier chaque jour pour celui dont l'épée les couvrait de paix. Son épouse et ses filles avaient des cellules au monastère, et elles s'y retiraient quand elles le voulaient pour y faire des retraites et échapper quelquefois à la dissipation de leur château et de leur cour. Après leur mort, le seigneur, son épouse, ses fils et ses filles venaient reposer sous les dalles du chœur des religieuses, et l'on priait à perpétuité pour leurs âmes.

Ces antiques traditions subsistant encore au dix-septième siècle, saint François de Sales et sainte Chantal se résolurent d'écrire à Son Altesse Marguerite, infante de Savoie, veuve du duc de Mantoue, pour la supplier d'accepter le titre de protectrice de leur nouvelle congrégation, et de « daigner s'en avouer la dame, la patronne et la mère, afin, ajoutaient-ils, qu'à l'ombre de votre nom et à la faveur de votre charité elle puisse vaquer aux choses célestes avec tranquillité, n'ayant rien qui la trouble ni au dedans ni au dehors[1]. »

La duchesse de Mantoue et son père, le duc de Savoie, auquel on avait également écrit, répondirent aux saints fondateurs des lettres pleines de piété et de bienveillance. Ils s'estimaient heureux de pouvoir concourir à une œuvre si agréable à Dieu, et se recommandaient fort à leurs dévotes oraisons[2]. Le duc

[1] Lettre de saint François de Sales, 18 septembre 1613. Dans l'édition de Blaise, cette lettre porte la date du 18 septembre 1614. C'est une faute.

[2] *Fondation* manuscrite d'Annecy. Voir le texte des lettres de Charles-Emmanuel à saint François de Sales et à la vénérable mère de Chantal, en date du 22 septembre 1613, ainsi que la lettre de l'infante Marguerite à la vénérable mère de Chantal.

de Savoie, Charles-Emmanuel, envoya aussitôt au sénat une lettre de cachet datée du 17 mai 1614, pleine de termes affectueux pour la nouvelle congrégation, et il ordonna au marquis de Lans de prendre en toute occasion ses intérêts.

De son côté, Mgr Henri de Savoie son fils, duc de Nemours et de Génevois, céda à saint François de Sales un lieu d'autant plus convenable pour bâtir le monastère, qu'il était attenant à la maison qu'on avait achetée. C'était un vaste terrain situé sur les bords du canal et traversé par les eaux qui viennent du lac. Afin que les religieuses eussent la jouissance de l'eau, il permit d'élever, à l'entrée et à la sortie, des arcades et des treilles qu'on tiendrait fermées, et où l'on ne passerait que par nécessité. Il prévit même, avec la délicatesse d'un chrétien, combien le monastère serait incommodé par les bains et les promenades qui avaient lieu en ces endroits pendant l'été, et les défendit sous les peines les plus sévères. Enfin, considérant la pauvreté de la congrégation, il unit à leur autel les revenus de sa chapelle de la Roche.

La divine Providence ayant ainsi tout préparé, saint François de Sales fixa au 18 septembre 1614 le jour de la bénédiction de la première pierre de la chapelle. La duchesse de Mantoue, qui devait la poser solennellement, n'ayant pu faire le voyage, envoya à sa place la comtesse de Tournon, et la chargea de remettre aux saints fondateurs, pour la nouvelle église, une grande et belle croix de cristal enrichie de pierreries.

Saint François de Sales officia pontificalement à la cérémonie, et bénit lui-même la première pierre,

sur laquelle il avait fait graver l'inscription suivante :

D. O. M.

JESU CHRISTO
SANCTISSIMÆ MARIÆ VIRGINI VISITANTI
CAROLO EMMANUELE SABAUDIÆ, HENRICO GEBENNENSIS DUCIBUS
ANNO MILLESIMO SEXCENTESIMO DECIMO QUARTO
DECIMA OCTAVA SEPTEMBRIS
MARGARIDE INFANTE SABAUDIÆ, VIDUA DUCIS MANTUÆ, PROTECTRICE
FRANCISCO EPISCOPO
CONGREGATIONI SORORUM OBLATORUM VISITATIONIS DEVOTIONIS
SACRUM [1]

Cependant la protection de cette illustre famille ne faisait pas disparaître tous les obstacles. Pour étendre suffisamment leurs bâtiments, les saints fondateurs auraient eu besoin d'un jardin attenant à leur maison; mais ils offrirent en vain aux propriétaires les conditions les plus avantageuses; ceux-ci refusèrent obstinément. « Nos filles de la Visitation, écrivait saint François de Sales, feront leur bâtiment avec incommodité, mais elles s'en contenteront très volontiers; ains je puis dire, elles en seront très contentes, puisqu'il ne se peut mieux. Et puis, elles savent qu'il n'est

[1] A Dieu très bon et très grand, à Jésus-Christ et à sa très sainte Mère, sous le titre de la Visitation.

Pendant le règne de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, Henri de Savoie étant duc de Nemours et de Génevois, l'an mil six cent quatorze, le dix-huitième jour du mois de septembre, sous la protection de Marguerite, infante de Savoie, veuve du duc de Mantoue, et sous l'épiscopat de Mgr François, présent et officiant à cette cérémonie, a été posée et bénite cette première pierre, monument consacré à la dévotion de la congrégation des sœurs oblates de la Visitation. (*Trad. de S. François de Sales.*)

pas hors de propos que les épouses de Celui qui n'eut jamais de logis ni où reposer son chef en ce monde, ne soient pas logées à leur commodité. Comme vous savez, mon cher Père, la mère qui gouverne cette bénite troupe a si bien appris à loger au mont du Calvaire, que tout autre logis terrestre lui semble encore trop beau. Elle n'a donc nul sentiment du refus, sachant bien que les pèlerines qui devront avoir retraite en ce logis, n'y devant habiter que la nuit de cette petite vie, seront, Dieu aidant, si attentives à tirer pays dans le beau séjour de leur cité permanente, que le reste leur sera indifférent; enfin, mon très cher Père, nous sommes enfants de la Providence céleste; Dieu aura soin de ses servantes selon son bon plaisir; il faut avoir patience. *Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent.* Ainsi les rosiers produisent premièrement les épines, puis les roses [1]. »

Cette ravissante douceur aurait dû désarmer les oppositions les plus violentes. Mais plus les saints fondateurs montraient de condescendance, plus s'accroissait, au contraire, l'insolence de leurs ennemis. Il y eut en ce temps-là des habitants d'Annecy qui, furieux de voir s'élever les murs du monastère, prirent l'engagement d'arrêter les constructions par tous les moyens possibles, tantôt chassant les ouvriers à coups de pierres, tantôt cachant leurs outils, dispersant les matériaux, et payant même des gens pour ébranler pendant la nuit les digues du canal, afin d'inonder les fondations. Un jour on vint en toute hâte avertir saint François de Sales qu'un malheureux armé d'une hache

[1] *Fondation* manuscrite d'Annecy, p. 26.

brisait le batardeau que l'humidité du sol avait obligé d'établir. Le saint évêque étant accouru sur les lieux et voyant que sa présence ne faisait pas cesser le scandale, avec son incomparable douceur, sans changer de visage ni même hausser la voix, dit trois fois à celui qui tenait la hache : « Mon ami, cessez, je vous prie. » Et comme il n'écoutait pas, il lui prit doucement sa hache de la main, et alors il raffermit son visage, et, joignant à la douceur une majestueuse autorité, il reprit fortement cette personne, laissant entendre que si l'on ignorait jusqu'où va le pouvoir d'un évêque, il le ferait savoir par expérience. Cette personne était toute tremblante devant le bienheureux; et comme elle se retirait confuse, un aumônier de saint François de Sales lui cria : « Viens à Sales prendre des lettres de faveur, nous t'en donnerons. — Oui, oui, reprit vivement saint François en se tournant vers l'ecclésiastique : il en aura toutes les fois qu'il sera raisonnable. Monsieur N..., où avez-vous laissé les maximes de Jésus-Christ? »

Après cela, saint François de Sales rentra au parloir, où l'attendait la vénérable mère de Chantal, et il lui confessa que ce désordre l'avait ému ; qu'il avait fallu qu'il prît son cœur à deux mains, comme par les rênes, pour qu'il ne fît mouvement que selon la justice. En quoi il ravit d'admiration toute l'assemblée, qui avait vu reluire en cette seule action tant de mansuétude et de majesté, de douceur et de sainte force tout ensemble.

Ce malheureux voulant, comme c'est l'ordinaire aux personnes coupables de quelques fautes, excuser la sienne en accusant saint François de Sales, raconta

partout que le saint évêque s'était mis en colère contre lui. Il le dit en particulier à un ecclésiastique grand ami du saint évêque. « Vraiment j'ai ri de bien bon cœur, répondit le saint, quand j'ai vu, sur la fin de votre lettre, qu'on vous avoit dit que je m'étois mis en grande colère; et vous ajoutez : Ne cachez point la vérité à votre fils, qui est perplexe sur ce sujet. O mon fils! si celui qui vous a fait un narré de ma colère n'en eût pas eu plus que moi, vous ne seriez pas en peine de ce chétif père. Mais je vous supplie, quand il retournera à vous, embrassez-le de ma part, et lui donnez double charité; car je vous confesse qu'il n'a pas tout à fait tort. Je suis un chétif homme, sujet à passion; mais, grâce à Dieu, depuis que je suis berger, je ne dis jamais paroles passionnées de colère à mes brebis... Je fus ému, à la vérité; mais je retins toutes mes émotions, et ai confessé ma foiblesse à notre chère mère, qui en cette occasion n'eut, non plus que moi, aucune parole de passion. Et je vous dirai de plus, il me semble que ces bonnes gens-là se plaisent à lui donner de fréquents sujets de mortification, qu'elle boit insatiablement. Mais dites-moi, mon cher confrère, quel tort avons-nous fait à ce bonhomme? Hélas! notre mère ni moi ne prétendons qu'à dresser une petite ruche médiocre et conforme à notre dessein pour loger nos pauvres abeilles, qui ne se mettent en peine qu'à cueillir le miel sur les sacrées et célestes collines, et non de la grandeur et embellissement de leur ruche. Il est vrai que quand je considère notre mère et ses filles, *gratias ago ei qui me confortavit in Christo Jesu Domino nostro :* je rends d'immenses actions de grâces à

Celui qui m'a fortifié en Jésus-Christ mon Sauveur[1]. »

Cependant, malgré tous ces obstacles, le bâtiment s'acheva vers la fin de 1614; et les sœurs s'installèrent dans leur nouvelle maison, au nombre de vingt-six : dix-huit professes et huit novices.

Bâti le premier de tous les monastères de l'ordre, dirigé pendant dix ans par saint François de Sales, pendant trente et un ans par sainte Chantal, ayant eu le bonheur, après la mort des deux saints, de posséder leurs reliques sacrées, qu'il conserve encore, le premier monastère d'Annecy a exercé dans l'Ordre une influence considérable. Bien qu'il n'ait reçu, ainsi que nous le dirons plus tard, aucune autorité sur les autres maisons, il a été sinon leur tête, du moins leur cœur, leur centre, leur trait d'union. On lui a donné un nom qui caractérise parfaitement sa position dans l'Ordre, son genre d'influence aimable et douce; on l'a appelé la *sainte source.* Jamais une difficulté ne s'est élevée sur l'interprétation des règles et des coutumes, qu'on n'ait recouru à ce monastère, persuadé que là devait se trouver une mémoire plus fidèle des paroles et des enseignements de saint François de Sales et de sainte Chantal; persuadé surtout que là où étaient les corps sacrés des saints fondateurs était en même temps leur esprit. De son côté, le premier monastère d'Annecy n'a pas cessé de justifier par sa sagesse, par sa modération et sa ferveur, la confiance que l'ordre de la Visitation avait en lui. Jamais on ne l'a vu aspirer à aucune domination; jamais non plus

[1] *Fondation* inédite du premier monastère d'Annecy, p. 27.

rester indifférent à aucun des grands intérêts de l'Ordre; en plusieurs circonstances il a pris l'initiative la plus sage, la plus heureuse, par exemple lors de la canonisation de sainte Chantal, et, plus tard, lors de la publication des œuvres de la sainte et de l'altération de ses lettres par les jansénistes. C'est à cet esprit de sagesse, de modération et d'humilité d'une part, et de l'autre à cet esprit de douceur et d'union, de fidélité à la mémoire des saints fondateurs, que l'ordre de la Visitation doit d'avoir donné au monde le beau spectacle d'un Ordre répandu dans toutes les parties de l'univers, n'ayant ni supérieur général, ni visiteurs, ni chapitres annuels, et demeurant dans l'unité la plus complète; traversant trois siècles, et quels siècles! sans avoir besoin de réforme, et conservant dans des maisons isolées une telle ressemblance d'idées, d'usages, de règles, de manières de faire et de voir, que je ne crois pas qu'il y en ait jamais eu dans l'Église un exemple plus frappant.

CHAPITRE SEIZIÈME

FONDATION DU SECOND MONASTÈRE DE LA VISITATION A LYON — DE QUELLE MANIÈRE SAINT FRANÇOIS DE SALES FUT AMENÉ A MODIFIER TOUS SES PLANS [1]

1615-1616

Il y avait peu de temps que le nouveau monastère d'Annecy était habité, lorsqu'un matin une voiture

[1] Presque toutes les pièces qui nous ont servi à composer ce chapitre très important sont inédites. Les principales sont : 1° *La Fondation du second monastère de la Visitation Sainte-Marie en la ville de Lyon, établi le 2 février* 1615. L'auteur est la mère de Chaugy. Son manuscrit autographe se trouve dans les archives d'Annecy. 2° Deux mémoires : l'un intitulé *Mémoire de Denys de Marquemont, archevêque de Lyon, sur les inconvénients de laisser la Visitation en simple congrégation ;* l'autre qui a pour titre : *Réponse de Mgr l'évêque de Genève à un mémoire à lui présenté par Denys de Marquemont sur les changements à faire à la congrégation de la Visitation.* Nous avons deux exemplaires du premier mémoire. L'un se conserve à la Visitation d'Annecy; l'autre, entièrement de la main de sainte Chantal, était à la Visitation de Turin. Quant à la réponse de saint François de Sales, la Visitation d'Annecy en a une copie très ancienne, quoiqu'elle ne soit pas de la main du saint. 3° *Vie de Mme d'Auxerre, fondatrice et première novice du monastère de Lyon* (en religion sœur Marie-Renée Trunel). Cette vie, qui est encore de la mère de Chaugy, se trouve dans les *Vies des veuves,* rééditées de nos jours par M. Charles d'Héricourt. Paris, Gaume, 1860. Un volume in-12.

s'arrêta à la porte, et l'on vit descendre quatre ou cinq dames et demoiselles françaises. L'une d'elles était facile à reconnaître pour une religieuse du Paraclet; les autres portaient la robe noire, les manchettes courtes, la petite croix pectorale et le mouchoir noué autour de la tête, qui distinguaient les veuves à la fin du seizième siècle et encore au commencement du dix-septième. Le visage des voyageuses répondait au costume. Il était empreint de piété et de modestie. Les religieuses les reçurent avec cette cordialité qui commençait à distinguer les filles de la Visitation; mais nulle, pas même la mère de Chantal, ne se douta de l'influence que ces voyageuses obscures devaient avoir sur la congrégation naissante.

Celle qui portait un costume religieux se nommait Mme de Gouffier. Appartenant à une des plus illustres familles de Saintonge, engagée malgré elle dans un ordre religieux qui déclinait, elle soupirait après une réforme qu'elle ne se sentait pas la force d'accomplir, lorsque le livre de l'*Introduction à la vie dévote* tomba entre ses mains. Émue et ravie à la lecture de cet ouvrage, elle s'enquit de l'auteur, et ayant appris que c'était un saint évêque de Savoie, et qu'il avait récemment fondé un ordre religieux auquel il avait communiqué un esprit plus excellent encore, elle lui écrivit pour lui demander la permission d'aller visiter son monastère d'Annecy.

Le saint lui fit réponse que, puisqu'elle ne respirait que l'imitation de la croix, de l'obéissance et de l'humilité du Sauveur, elle pouvait venir; mais qu'elle se représentât bien d'avance que la maison en laquelle elle serait reçue était une petite congrégation

encore mal logée, et où toutes choses étaient basses, humbles et abjectes, hormis la prétention de celles qui l'habitaient, qui n'était rien moins que de parvenir à la perfection de l'amour divin [1].

Ayant reçu ce billet, Mme de Gouffier se mit en route. A Lyon, elle rencontra une dame d'une haute vertu, Mme d'Auxerre, veuve d'un lieutenant général au bailliage du Forez, et celle-ci lui fit connaître Mme Chaudon, qui demeurait avec elle et qu'elle aimait comme sa fille. Mme Chaudon avait été mariée; mais après quelques années de mariage, son mari lui ayant témoigné le désir de se faire capucin, elle s'était retirée dans la maison de Mme d'Auxerre, pour s'y appliquer à l'oraison et à la vie cachée, en attendant que Dieu lui fît connaître l'ordre religieux dans lequel elle devait entrer. Les saintes âmes se cherchent, et finissent par se rencontrer, même au milieu du monde. Mme d'Auxerre et Mme Chaudon voyaient intimement une autre veuve, plus jeune qu'elles, très pieuse et honorée par Dieu du plus admirable don d'oraison, Mme Élisabeth Colin, que Dieu inclinait à la vie religieuse, et à laquelle il avait fait voir un jour en oraison une troupe de religieuses nouvelles, dont elle devait prendre l'habit; mais elle n'avait pu découvrir jusqu'alors où se trouvait cet ordre nouveau.

Mme de Gouffier ayant parlé à ces trois dames de la congrégation établie par saint François de Sales et par sainte Chantal, elles résolurent de venir toutes

[1] Billet inédit de saint François de Sales, tiré de la *Fondation* manuscrite de Lyon, p. 53.

ensemble à Annecy « épier saintement si c'étoit la terre que Dieu leur vouloit donner[1] ».

Sainte Chantal les reçut avec une bonté et une affabilité qui les ravit, leur fit elle-même visiter toute la maison, leur expliqua l'ordre des exercices et les présenta aux sœurs, dont elles ne pouvaient assez admirer la douceur, la modestie et l'humilité. C'était le moment où, selon la charmante expression des vieux *Mémoires*, « ces fidèles épouses ayant conjuré leu bien-aimé de venir dans leur petit jardin nouveau, visiter leurs aromates, ce divin Époux cueilloit en icelui une petite fleur, retirant à soi une des plus jeunes sœurs, Claude-Françoise Roget, à peine âgée de dix-huit ans[2]. » Nos voyageuses virent cette heureuse agonisante sur son lit de douleur, gaie, gracieuse, jouant avec la mort, et ne respirant que l'éternité, qu'elle voyait si proche. Mme d'Auxerre ne pouvait en détacher les yeux, et elle se sentait de plus en plus décidée à entrer dans une maison où il était si doux de mourir. Ses trois compagnes partageaient ses sentiments. En voyant la mère de Chantal accompagnée de ses filles, Mme Colin s'était aussitôt souvenue de cette troupe de religieuses qui lui était apparue en songe, et elle avait promis à Dieu de se consacrer à son service dans le nouvel institut. Mme d'Auxerre comprit aussi pourquoi elle avait vainement étudié toutes les règles, visité nombre de monastères, vu des milliers de dévouements sans en être touchée. « C'est que Dieu, disait-elle, me destinoit à porter

[1] *Vie de Mme d'Auxerre.*

[2] *Fondation* manuscrite d'Annecy. In-folio, p. 24.

son joug doux et suave dans sa chère Visitation, où je trouve les fleurs du Thabor et les épines du Calvaire [1]. »

Saint François de Sales venait les voir tous les jours, s'entretenir longuement avec elles de leurs besoins, de leur avenir, de leur vocation, et, saintement jaloux de la perfection de son œuvre, il se plaisait à se faire rendre compte de toutes leurs impressions. On cite à ce sujet un trait qui montre son aimable condescendance. Ayant un jour demandé à Mme Colin s'il n'y avait rien qui eût répugné à Mme de Gouffier, elle lui répondit simplement qu'elle avait grand'peine de voir qu'aux repas les sœurs se servissent d'écuelles de terre et de cuillers de bois. Le saint, qui se faisait tout à tous, bien qu'il aimât cette pauvreté primitive, comprit cette répugnance, et il ajouta dans les règles que les sœurs pourraient avoir des cuillers d'argent à cause de la propreté et pour imiter le grand saint Augustin, qui n'avait d'autre meuble d'argent que celui-là. Il remplaça les écuelles de terre par des écuelles d'étain. Quant au sucre, dont Mme de Gouffier avait regretté l'absence dans le lait et sur le riz, il ne permit d'en user que d'après l'ordre du médecin.

Après avoir passé douze jours à Annecy, ces dames s'en retournèrent à Lyon, excepté Mme de Gouffier, qui ne put se résoudre à quitter cette maison, et qui y prit peu après l'habit de novice. Les trois autres, qui avaient un désir semblable, mais qui ne jouissaient pas de la même liberté, retournèrent à Lyon,

[1] *Vie de Mme d'Auxerre.*

bien résolues d'employer tout leur pouvoir à y établir un second monastère de la Visitation. A peine arrivée, en effet, Mme d'Auxerre acheta une maison dans la rue du Griffon, et, en puisant dans la bourse de Mme Colin, de Mme Chaudon et même de Mgr Denys de Marquemont, archevêque de Lyon, elle parvint à la meubler à peu près comme l'était celle d'Annecy. Il ne restait plus qu'à écrire à saint François de Sales et à le prier d'envoyer quelques sœurs pour faire la fondation, lorsque des obstacles inattendus surgirent. Des hommes qui avaient une grande influence à Lyon, et qui possédaient l'oreille de l'archevêque, commencèrent à demander tout haut si Dieu ne faisait des merveilles que par l'évêque de Genève; si d'autres évêques ne pouvaient pas ériger d'autres congrégations aussi parfaites et aussi bien réglées que celle d'Annecy; si Mme d'Auxerre, une femme de si haute vertu, n'était pas capable de faire en France ce que Mme de Chantal faisait en Savoie, et mille autres choses semblables, trop favorablement écoutées, comme toutes celles qui flattent notre amour-propre. En conséquence, et sans plus d'examen, il fut décidé que, comme l'évêque de Genève avait érigé une congrégation de la Visitation à Annecy, Mgr de Marquemont érigerait à Lyon une congrégation de la Présentation. On travailla aussitôt à la rédaction des constitutions, ce dont fut chargé celui-là même qui avait le plus détourné d'ériger un monastère de la Visitation. Les constitutions faites, on les fit approuver par le cardinal de Marquemont, et on les envoya à Paris, où de hautes protections faisaient espérer qu'on aurait bientôt des lettres patentes.

Mme d'Auxerre et ses compagnes prirent un habit religieux de couleur *minime*. « Ce n'étoit pas, disent malicieusement les vieux *Mémoires*, la couleur de celui qui conduisoit les nouvelles sœurs. » L'établissement se fit avec une grande pompe et un concours immense, tant à cause de la nouveauté de l'action qu'à cause de l'extraordinaire réputation de vertu de Mme d'Auxerre[1].

Le plus difficile quand on fonde un ordre religieux, ce n'est ni de dessiner la forme des habits, ni de rédiger des règles, ni de réunir des sœurs, ni de bâtir une maison : c'est d'y infiltrer l'esprit d'unité. Il y avait à peine quelques mois que l'institut de la Présentation était fondé, et déjà, tiraillé en tous sens, brisé en morceaux, il expirait dans la division. La bonne dame d'Auxerre et ses deux compagnes, qui avaient consenti, par obéissance à Mgr l'archevêque de Lyon, à se mettre à la tête du nouvel institut de la Présentation, séchaient de douleur et se frappaient la poitrine, persuadées que ce qu'elles voyaient était une punition de leur conduite. Sur ces entrefaites, Mme de Gouffier, qui, au moment de s'engager définitivement dans l'ordre de la Visitation, retournait à son abbaye du Paraclet pour mettre ordre à ses affaires, passa à Lyon et vint voir ses anciennes amies. Mme d'Auxerre lui raconta en pleurant la faute qu'elle avait commise, le regret qui ne l'avait pas quittée depuis lors, et qui était augmenté chaque jour par les divisions dont elle était témoin, et elle la pria d'écrire à saint François de Sales pour lui demander pardon

[1] *Fondation* manuscrite du second monastère à Lyon, p. 56.

et le conjurer d'envoyer des sœurs. En même temps elle alla avec ses compagnes se jeter aux pieds de l'archevêque, les baignant de larmes, et le conjurant, puisque évidemment le nouvel institut périssait, de vouloir bien permettre qu'on appelât à Lyon celui d'Annecy, que Dieu bénissait si visiblement. Mgr de Marquemont y consentit, et promit même d'écrire au serviteur de Dieu, « son bon et très cher confrère. » Ce qu'il fit, en effet, dans les termes les plus pressants.

Sur ces entrefaites, un événement remarquable acheva d'éclairer ceux qui voulaient voir. L'archevêque de Lyon avait expédié au roi des lettres pour le prier d'autoriser le nouvel institut qu'il voulait fonder sous le nom d'institut de la Présentation. Les lettres patentes arrivèrent, et l'on fut bien étonné de voir sur les lettres et sur tous les papiers, même sur ceux adressés au roi par l'archevêque, que partout où l'on avait écrit *Congrégation de la Présentation*, il y avait en caractères très nets et bien formés *Congrégation de la Visitatian*. Il y eut alors un cri général d'admiration. « Vraiment, disait-on, et c'étaient les plus opposés jusque-là qui tenaient ce langage, la main de Dieu travaille pour ces religieuses. »

Comment, en effet, Dieu n'eût-il pas travaillé pour elles ? Pendant tous ces contretemps, sainte Chantal faisait voir une douceur, une patience, une humilité admirables. Elle s'estimait indigne d'être employée à l'œuvre de Dieu ; elle était heureuse de le voir se choisir de meilleurs instruments, disait-elle, et, contenant l'impatience de quelques sœurs, elle ne cessait de leur rappeler qu'il valait mieux accroître le nombre de ses vertus que celui de ses maisons.

Tous les obstacles étant levés, saint François de Sales, qui avait reçu des lettres de Mgr de Marquemont, chargea sainte Chantal d'aller faire la fondation de Lyon, et lui adjoignit les mères Marie-Jacqueline Favre, Marie-Péronne de Chatel et Marie-Aimée de Blonay, ainsi que Mme de Gouffier, qui avait pris l'habit, et qu'on nommait alors la sœur Marie-Élisabeth. « Car, disait-il, d'autant que l'entreprise est grande et que c'est la première saillie de notre maison, il convient d'y envoyer la crème de notre congrégation [1]. »

M. Ménard, grand vicaire de Lyon, vint à Annecy chercher les sœurs avec un carrosse. Saint François de Sales les accompagna jusque dehors la ville, les bénissant avec de si douces paroles, que toutes fondaient en larmes, et, quelques jours après, comme si son cœur n'eût pas été satisfait, il continuait à les couvrir, dans une lettre à la mère de Chantal, de mille bénédictions [2].

« Je vous salue mille et mille fois, la plus aimée Mère qui soit au monde, et ne cesse point de répandre des souhaits sacrés sur votre personne et votre troupe. Hé! Seigneur, bénissez de votre sainte main le cœur de ma très aimable Mère, afin qu'il soit comme une source féconde qui vous produise plusieurs cœurs.

« Bénissez ma première chère fille, Marie-Jacqueline (Favre), afin qu'elle soit le commencement permanent de la joie du père et de la mère que vous lui

[1] Lettre de saint François de Sales à M. de Blonay, 2 janvier 1615.

[2] Lettre du 4 février 1615.

avez donnés. La chère fille Marie-Péronne (de Chatel) soit un accroissement continuel de consolation en la congrégation en laquelle vous l'avez plantée pour y fleurir et fructifier longuement. La chère fille Marie-Aimée (de Blonay) soit aimée des anges et des hommes pour provoquer plusieurs âmes à l'amour de votre divine majesté; et bénissez le cœur de ma chère fille Marie-Élisabeth (de Gouffier), afin que ce soit un cœur de bénédiction immortelle.

« Ma très chère Mère, que bénédiction sur bénédiction et jusqu'au comble de toute bénédiction soit ajoutée à votre cœur! Que vous puissiez voir votre fille aînée toujours recommençante par de nouvelles ardeurs, la seconde toujours croissante en vertu, la troisième toujours aimable, la dernière toujours bénite, afin que la bénédiction du saint amour croisse et recommence à jamais en votre petite assemblée, et surtout que le cœur de ma très chère Mère, comme le mien propre, soit tout détrempé à jamais au très saint amour de Jésus[1]! »

Et comme la vénérable mère de Chantal avait éprouvé une peine singulière à se détacher du bienheureux, il lui écrivait en particulier : « Or sus, ma très chère fille, puisque Dieu est l'unité de nos cœurs, qui nous séparera jamais? Non! ni la vie, ni la mort, ni les choses présentes, ni les futures, ne nous sépareront jamais ni ne diviseront notre unité. Allez donc, ma chère fille, avec un seul cœur, où Dieu nous appelle... Allez suavement et joyeusement. Je suis là où vous êtes. Oh! que bienheu-

[1] Lettre du 5 février 1615.

reux sont ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur, laissant tout, et même le père qu'il leur a donné, pour suivre sa divine majesté [1] ! » Et quelque temps après : « Que vous soyez ici ou là, qu'importe? car qui peut nous séparer de l'unité qui est en Notre-Seigneur? Enfin c'est chose désormais, ce me semble, qui n'ajoute plus rien pour notre esprit, que nous soyons en un ou deux lieux, puisque notre très aimable unité subsiste partout, grâce à Celui qui l'a faite. Demeurons en paix sous cette assurance [2]. »

Partie d'Annecy le 25 janvier 1615, la petite troupe n'arriva à Lyon que le 1er février. Un acte d'extraordinaire obéissance a, pour ainsi dire, immortalisé ce voyage. On était arrivé au lieu où l'on devait passer la nuit; les sœurs, rangées en cercle, se chauffaient autour d'un foyer ardent, au milieu duquel était un morceau de fer rouge. L'idée vint tout à coup à M. Ménard d'éprouver l'obéissance des sœurs. « J'ai ouï dire, pensait-il, que l'on fait profession extraordinaire de l'obéissance dans Sainte-Marie; il faut que le feu en fasse l'épreuve. » Sur cela, regardant la mère Marie-Péronne de Chatel, il lui dit : « Ma sœur, prenez par charité ce fer que vous voyez dans le feu, et l'en retirez. » A peine eut-il achevé de prononcer la parole, que le commandement fut exécuté. Elle eut plus tôt empoigné ce fer tout brûlant et tout rouge qu'il ne l'eut aperçue. Ravi d'étonnement : « Laissez, ma sœur, lui dit-il promptement, laissez; il n'en faut pas davantage ! » Et elle,

[1] Lettre du 26 janvier 1615.
[2] Lettre du 6 mai 1615.

sans s'émouvoir, remit doucement le fer dans le feu. On crut qu'elle aurait la main toute brûlée; mais la lui ayant fait ouvrir, elle parut sans atteinte[1].

Aux approches de Lyon, la vénérable mère de Chantal sentit le bon ange du royaume qui lui faisait accueil, et elle eut une grande certitude intérieure du progrès et du fruit que l'Institut ferait en France[2].

De grands succès attendaient, en effet, la Visitation en France. A peine née, indécise encore, n'ayant ni règles, ni constitutions, ni but fortement arrêté, c'est en France qu'elle devait trouver sa forme définitive. Chose remarquable! que presque tous les Ordres religieux ne se soient développés, n'aient envahi le monde qu'après avoir touché le sol français! Saint Benoît vit et meurt en Italie; mais son premier et son plus illustre disciple, saint Maur, se hâte de s'établir en France. Saint Colomban y vient aussi d'Irlande, saint Bruno des bords du Rhin, saint Norbert du fond de l'Allemagne, saint Dominique de la Castille, saint Ignace de Pampelune, tous étrangers, tous amenés mystérieusement en France; soit que Dieu, ayant prédestiné cette nation à être la fille aînée de l'Église, ait voulu lui réserver l'honneur de mettre la main à toutes les grandes œuvres catholiques; soit que le génie français, avec ses belles qualités de lumière et de chaleur, soit plus propre qu'aucun autre à communiquer aux œuvres ce caractère de simplicité, de clarté, de grandeur et de grâce qui triomphe de tous les esprits et qui séduit tous les cœurs.

[1] *Vie des premières mères*, I, 315.
[2] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 157.

A Lyon, la mère de Chantal et ses compagnes furent reçues avec une joie extrême par la bonne Mme d'Auxerre, qui d'elle-même se démit de toute autorité entre les mains de la sainte, et le lendemain, jour de la Purification (2 février 1615), M. Ménard, qui avait été chercher les sœurs à Annecy, dit la messe très solennellement, et déclara au nom de l'archevêque de Lyon, absent alors, et au contentement de toute la ville, le nouveau monastère canoniquement établi. Une foule considérable assistait à la cérémonie. Le même jour Mme d'Auxerre et ses deux compagnes prirent l'habit de novice, et depuis ce moment, dit la vénérable mère de Chantal, nous marchâmes dans le train ordinaire de nos exercices avec paix, joie et bénédiction.

Mme d'Auxerre avait doté la maison « de dix mille livres en fonds, faisant cinq cents livres de rentes »; ce qui était bien peu; et encore les dépenses nécessitées par le premier établissement furent telles, que bientôt, dit la mère de Chantal, nous nous vîmes sur le point de la mendicité. Ce qui ne nous rendit pas mélancoliques, ayant nos cœurs et nos confiances en Dieu.

Dieu, en effet, ne manquait pas plus à la Visitation naissante de Lyon qu'il n'avait manqué à la Visitation naissante d'Annecy. Un jour que les sœurs n'avaient plus que quatre ou cinq sous, sans savoir où prendre pour vivre, au moment où elles se rendaient à vêpres, un homme assez mal vêtu demanda à la porte la mère de Chantal, et lui mit en main un rouleau d'argent enveloppé dans un papier assez sale, lui disant pour tout compliment : « Priez Dieu pour

celui qui vous envoie cela. » La bienheureuse alla à vêpres sans ouvrir le rouleau, persuadée qu'il n'y avait que quelques *testons*. Ce ne fut qu'après l'office, au milieu de toutes les sœurs, qu'elle déplia le papier, et elle y trouva « quatre-vingts écus au soleil ». Un autre jour, les sœurs s'étant entretenues en récréation du désir d'avoir une belle custode pour y conserver la sainte hostie, et la mère de Chantal ayant dit en riant qu'aussitôt qu'elle serait riche elle en achèterait une en argent, un homme sonna au couvent et leur en apporta une très belle, sans vouloir dire son nom [1].

Cependant des difficultés bien autrement sérieuses commençaient à préoccuper et à inquiéter la mère de Chantal. En établissant son Institut, saint François de Sales avait fait une chose qui nous paraît aujourd'hui très simple, mais qui alors était très hardie : il avait supprimé la clôture. Ces religieuses, que jusque-là le monde n'avait pas vues, qui depuis la bulle de Boniface VIII vivaient cachées derrière d'impénétrables grilles, le saint évêque avait conçu le projet de les faire sortir du cloître et de les envoyer, comme des mères, dans les greniers et les mansardes du pauvre. L'idée avait épouvanté Mgr de Marquemont. Il estimait qu'à Lyon et dans les autres villes de France la visite des pauvres ne se pouvait pas continuer sans danger, et que d'ailleurs une vie si pure et si intérieure ne devait pas rester à l'état de simple congrégation, mais avoir la dignité d'un Ordre

[1] *Mémoires* manuscrit de la fondation de Lyon, p. 59. — *Vie de Mme d'Auxerre,* p. 39. — *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 160.

religieux, et par conséquent d'une entière clôture; car d'imaginer un Ordre religieux de femmes sans clôture, l'idée même ne lui en venait pas. Il défendit donc aux sœurs de visiter les pauvres, leur ordonna provisoirement de garder la clôture, et comme le mot de Visitation ne signifiait plus rien du moment où l'on ne visitait plus les pauvres, il émit le désir que la maison de Dieu s'appelât désormais maison de la Présentation.

Très contrariée de ces changements, sainte Chantal en écrivit aussitôt à saint François de Sales pour lui demander conseil. De son côté, le cardinal de Marquemont lui écrivit aussi, le conjurant « d'entrer en une sainte amitié avec lui à la façon des anciens évêques, qui n'avoient qu'un cœur et qu'une âme, et qui, par la réciproque communication des inspirations qu'ils recevoient du Ciel, s'entr'aidoient à supporter leurs charges », et il lui promettait d'aller bientôt le voir à Annecy pour lui exposer ses idées.

Le saint évêque de Genève n'estima pas qu'il se dût laisser prévenir, « Mgr de Lyon étant, dit-il, le premier des évêques de France, et moi le dernier de Savoie. » Et il partit aussitôt pour Lyon. Les deux évêques conférèrent longtemps ensemble, mais sans parvenir à se mettre d'accord : Mgr de Marquemont ne pouvant entendre parler d'un Ordre de femmes qui n'aurait pas de clôture et qui visiterait les pauvres; et saint François de Sales, malgré son admirable condescendance, ayant peine à renoncer à une œuvre qui lui semblait répondre à un des plus grands besoins de l'époque.

Ces différences d'opinions n'altéraient pas, du

reste, la sainte amitié des deux prélats. Le 2 juillet 1615, ils vinrent tous les deux à la Visitation, dont c'était la fête, et où M[lle] Hiéronyme de Villette, parente de saint François de Sales, devait prendre l'habit. Le cardinal officia solennellement, et le bienheureux fit le sermon, pendant lequel il dit avec grande ardeur et le visage enflammé cette parole, très remarquée alors : « Que jamais fille n'entreroit à la Visitation Sainte-Marie que premièrement elle n'eût élu en son cœur une visite de la sacrée Vierge. » Sentiment qui demeura si profondément gravé au cœur de ce bienheureux, que, le voulant transférer et rendre immortel dans le cœur de ses filles, il l'écrivit plus tard dans les Constitutions [1].

Trois mois après, le 20 octobre 1615, M[gr] de Marquemont rendit à saint François de Sales sa visite. Là il fut encore longuement parlé de l'Ordre naissant, de la forme qu'il fallait lui donner, de la clôture, de la visite des pauvres. Mais M[gr] de Marquemont, bien qu'il vît de ses yeux les merveilles du monastère d'Annecy, fut inflexible, et de retour à Lyon il continua à défendre aux sœurs de sortir de leur maison et de jamais visiter les malades.

Pour appuyer et faire triompher ses idées, il rédigea un *Mémoire* très savant, très curieux à plusieurs points de vue, jusqu'ici inédit, et dont il importe que nos lecteurs connaissent les idées principales. Le *Mémoire* commençait ainsi : « M[gr] le cardinal de Lyon a remarqué en l'institut de la Congrégation de la Visitation ce qui s'ensuit : que M[gr] de Genève est

[1] Constit. XXIII, de la Directrice.

supplié très humblement de considérer, et y faire, avec son prudent, docte et pieux jugement, une charitable réflexion, après laquelle le tout est soumis avec beaucoup d'ingénuité à sa censure. »

Mgr de Lyon remarquait d'abord que la Visitation, n'étant qu'une simple congrégation, n'était point approuvée par le pape; que les vœux, de quelque manière qu'on les fît, ne pouvaient être que des vœux simples [1], et qu'ainsi les filles ne seraient jamais proprement religieuses; ce qui lui paraissait regrettable, et pour celles-ci qui auraient les obligations et les charges de la vie religieuse sans en avoir ni le nom, ni le mérite, ni la perfection, ni les indulgences; et pour les parents et les familles, car les vœux étant simples, si les filles, après plusieurs années, venaient à se dégoûter, à rentrer dans le monde, à contracter mariage, le mariage serait valide; et dès lors non seulement quelle honte et quel malheur pour la fille et quel regret pour les parents, mais quelles semences

[1] Il s'agit ici des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Or ces vœux sont de deux sortes. Les uns, appelés vœux simples, sont ceux qu'on fait en particulier ou même en public, mais dans une congrégation non approuvée par le pape. Celui qui, ayant fait de pareils vœux, se marie, par exemple, commet un sacrilège; mais son mariage est valide. Les vœux solennels sont ceux qu'on émet dans un Ordre religieux approuvé par le pape. Ils entraînent non seulement l'illicité des actes opposés, comme les vœux simples, mais leur invalidité. Celui qui a fait vœu solennel de pauvreté, de chasteté, ne peut ni se marier ni hériter; son mariage est invalide, la propriété dont il hérite ne lui appartient point. La solennité du vœu ne dépend pas par conséquent de la volonté de celui qui fait le vœu, ni des cérémonies publiques qui l'accompagnent, mais uniquement de la volonté de l'Église; et elle a pour effet essentiel de frapper non seulement d'illicité, mais d'invalidité, les actes opposés aux vœux.

de procès et de mauvais ménages dans les familles! Mgr de Marquemont insistait vivement sur ce point, alléguant et les usages de France sur les successions, et les lois des parlements, et surtout les répugnances des parents à laisser entrer leurs enfants dans de simples congrégations; et il en concluait que, pour mettre les filles dans un état plus parfait, les monastères et les familles dans la sécurité, il fallait convertir la congrégation en religion formelle; ce qui emportait l'obligation d'une perpétuelle clôture.

La congrégation convertie en Ordre religieux, il applaudissait à l'idée d'en faire un lieu de retraite pour les personnes déjà âgées ou faibles qui ne se sentaient pas appelées aux rigueurs des religions[1] plus étroites. Mais il ne pouvait admettre qu'on y recueillît des personnes veuves encore impliquées dans les affaires temporelles et obligées de sortir quelquefois pour y pourvoir. Outre qu'il voyait là une infraction formelle aux lois de l'Église, qui exigent que les religieuses vivent en perpétuelle clôture, il y trouvait, surtout en ce siècle et dans la France, des inconvénients considérables. Le monde s'en scandaliserait; les monastères qu'on veut remettre en clôture s'en autoriseraient pour persister dans leur relâchement; les protestants, qui ont partout brisé les grilles et violé la clôture des couvents, diraient que nous savons bien nous en passer; les sœurs enfin y trouveraient de grandes distractions. « Ce qui ne se dit point, ajoutait l'archevêque en faisant allusion à la

[1] On appelle ainsi, dans le style de l'Église, plus connu alors qu'aujourd'hui, les Ordres religieux approuvés solennellement par le pape.

mère de Chantal et à ses premières filles, pour y trouver à redire à celles qui, assistées de l'Esprit de Dieu et de la direction d'un angélique prélat, ont frayé heureusement ce chemin et le font admirer de tous. Mais il faut jeter les yeux sur les années à venir, penser au temps où, cette direction manquant, et les ardeurs de cette dévotion s'étant ralenties, les choses pourroient aller moins heureusement. » Ces sorties supprimées, le dessein de servir les malades abandonné, le cardinal demandait qu'on supprimât le titre de *Visitation*, qui n'aurait plus de sens, et qu'on le remplaçât par celui de *Présentation*.

Telle était la première et la plus importante partie du *Mémoire*. Dans la seconde, le cardinal prévoyait le cas où saint François de Sales voudrait absolument conserver à la Visitation la forme plus humble de congrégation; il demandait alors que les sœurs ne fissent que le vœu public de chasteté, et non celui d'obéissance et de pauvreté, étant très douteux que ces vœux publics et avec solennité ecclésiastique se pussent faire par l'autorité de l'ordinaire; qu'en rédigeant les règles il faudrait éviter de dire que les évêques, selon les nécessités, pourraient faire ceci ou cela, car ce serait faire le pape et non l'évêque; que les sorties pour les choses temporelles ne seraient jamais permises hors le temps du noviciat; que dans ce but on pourrait le prolonger pendant quatre ou cinq années, jusqu'à ce que les affaires temporelles fussent complètement réglées; que les novices obligées de sortir ne le feraient jamais avec l'habit religieux, et que le mieux serait même de ne pas changer l'habit pendant le noviciat. Quant aux professes, elles

ne pourraient jamais sortir, si ce n'est dans le cas d'absolue nécessité, comme pour faire une fondation.

Mgr de Marquemont terminait en disant que si l'on ne pouvait tomber d'accord, Mgr de Genève disposerait de la maison d'Annecy comme il l'entendrait, et lui de la sienne selon qu'il le jugerait à propos; qu'il éprouverait un regret extrême d'être obligé d'en venir là, mais que, s'il se voyait forcé de faire des règles séparées, il avait l'exemple des évêques d'Italie, qui dans la province même de Milan ne s'étaient entendus ni avec leur archevêque ni les uns avec les autres [1].

Tel était l'ensemble des raisons sur lesquelles s'appuyait le cardinal de Marquemont pour demander à saint François de Sales de modifier complètement les plans de son Institut. Ces raisons avaient en apparence quelque solidité, au fond elles n'étaient que spécieuses. L'institution admirable et si bien réussie des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul allait bientôt donner un éclatant démenti à toutes les vaines craintes exprimées dans ce *Mémoire*, et prouver jusqu'à l'évidence qu'il y avait moins de danger que ne le disait Mgr de Marquemont, et qu'il y avait, au contraire, d'immenses avantages à établir de simples congrégations de filles, sans clôture, et à les charger du ministère public de la charité. Quant aux inconvénients qui devaient résulter nécessairement, disait-il, de l'émission des vœux simples, qu'aurait pensé le cardinal s'il lui avait été donné de voir naître dans la

[1] Archives d'Annecy, Manuscrit in-4°, intitulé: *Mémoire de Denys de Marquemont, archevêque de Lyon, sur les inconvénients de laisser la Visitation en forme de simple congrégation.*

suite des âges, outre les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, les frères des Écoles chrétiennes, les Petites Sœurs des pauvres, les prêtres de l'Oratoire, et cette foule de congrégations qui ne font depuis trois siècles que des vœux simples, et qui pourtant embaument l'Église d'un tel parfum de vertu, que les religions les plus cloîtrées pourraient s'en montrer jalouses? Qu'aurait-il dit surtout si, pénétrant l'avenir, il avait vu ces religions cloîtrées elles-mêmes, les Dominicaines, les Carmélites, les Clarisses, réduites en France, par le malheur des temps, à ne plus faire que des vœux simples, et sous cette dernière forme n'offrant à l'Église ni plus d'embarras ni moins de vertus? Mais voilà l'influence du caractère sur les idées et des idées sur les actes. Quoique très pieux, le cardinal de Marquemont appartenait à cette classe d'esprits craintifs qui rejettent toutes les innovations, même les meilleures, parce que ce sont des innovations; qui croient que les choses doivent être nécessairement aujourd'hui de telle manière, parce qu'elles étaient ainsi hier; qui ne comprennent pas que l'Église, immuable dans ses dogmes, ne l'est pas dans ses institutions; et qui, emprisonnés dans la lettre, au lieu d'être affranchis par l'esprit, immobiliseraient l'Église, si Dieu, qui l'a faite pour marcher à la tête des peuples, ne lui avait donné la grâce d'un mouvement à la fois doux et fort qui permet aux empires et aux individus de la suivre, sans pouvoir jamais la précéder.

Saint François de Sales eut à peine pris connaissance de ce *Mémoire*, qu'il l'envoya à la mère de Chantal, revenue depuis peu de Lyon, où elle avait

laissé à la mère Favre le gouvernement de la communauté. La sainte, probablement pour mieux étudier ce mémoire, en prit une copie de sa main. Les raisons du cardinal de Marquemont la touchèrent peu. Plus confiante dans les lumières de son bienheureux Père que dans celles d'un prélat qui avait si complètement échoué dans la fondation de son institut de la Présentation, elle écrivait billets sur billets à saint François de Sales pour le conjurer de tenir bon, de ne rien changer à un plan déjà éprouvé par l'expérience et si visiblement béni de Dieu. L'un des billets relatifs à cette affaire demande à être cité, afin de faire connaître le ton ferme et décidé de la sainte.

« Mon très cher Père, l'on vient de me dire maintenant que demain matin il part un homme pour Lyon. Si vous pouvez, écrivez, je vous en supplie, un mot à Mgr de Lyon, mais de bonne encre; car il me semble que cette affaire est de si grande importance pour cette maison, qu'elle mérite d'être pesée. Mon très cher Père dira que je suis toujours trop ardente. Oh! certes, je le serois de bon cœur pour ceci, si je pouvois quelque chose [1]. »

Le cardinal Bellarmin partageait la manière de voir de sainte Chantal. Ce docte et parfait théologien,

[1] Archives d'Annecy. Billet inédit de sainte Chantal. Il s'agissait de l'Office. Saint François de Sales, composant sa communauté de personnes délicates ou âgées, ne voulait leur imposer que la récitation du petit office de la sainte Vierge; Mgr de Marquemont voyait là une innovation dangereuse, et exigeait qu'elles chantassent tous les jours le grand office; ce qui était manifestement inconciliable avec le but que se proposait le saint évêque de Genève.

auquel saint François de Sales avait écrit[1] pour obtenir par son entremise plusieurs grâces du saint-siège en faveur de sa congrégation naissante, et auquel il avait raconté confidentiellement les oppositions du cardinal de Marquemont, lui répondait : « Je veux vous donner un conseil que je prendrois pour moi-même si j'étois dans le même cas où vous êtes : je laisserois ces filles et ces veuves dans l'état où elles sont, et je ne changerois point ce qui est bien fait. Avant Boniface VIII il y avoit des religieuses tant en Orient qu'en Occident : nous en avons pour garants les saints Pères, à savoir, parmi les Latins : saint Cyprien, saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin ; entre les Grecs : saint Athanase, saint Chrysostome, saint Basile et plusieurs autres. Or ces religieuses n'étoient pas tellement enfermées dans leurs monastères qu'elles ne sortissent dehors quand il étoit nécessaire. Et Votre révérendissime Seigneurie n'ignore point que les vœux simples n'obligent pas moins et ne sont pas de moindre mérite devant Dieu que les vœux solennels, puisque la solennité, aussi bien que la clôture, a commencé depuis le décret ecclésiastique de ce même pape.

« Aujourd'hui même le monastère des Nobles-Dames, institué par sainte Françoise Romaine, qui fleurit merveilleusement dans Rome, nous fournit un exemple de cet ancien usage ; car les religieuses n'ont ni clôture ni profession solennelle.

« C'est pourquoi, si dans votre pays les filles et les veuves vivent aussi saintement et peuvent être aussi

[1] Lettre du 10 juillet 1616.

utiles aux personnes du siècle par leur charité et leurs bons exemples sans être enfermées ou cloîtrées, je ne vois pas pourquoi cette façon de vivre doit être changée. Toutefois, si quelqu'un a un meilleur avis à vous donner, j'y soumets volontiers le mien [1]. »

Cette opinion de Bellarmin, que saint Vincent de Paul allait bientôt partager, que la mère de Chantal soutenait de toute l'énergie de sa conviction, personne n'en voyait plus clairement la valeur que saint François de Sales. Évidemment on était arrivé à un de ces moments où la société se transforme, et où, pour répondre à des besoins nouveaux, il faut une abondante effusion de l'esprit antique sous des formes nouvelles. Le bienheureux avait trouvé une de ces formes, à la fois antique et nouvelle, puisque, connue des anciens, elle était oubliée depuis Boniface VIII, et en même temps si merveilleusement appropriée aux besoins de ce siècle, qu'étouffée, nous l'allons voir, par l'opiniâtre résistance de l'archevêque de Lyon, elle ne tarda pas à renaître. Aussi, malgré toute sa condescendance, saint François de Sales eut mille peines à céder. Il tenait à cette humble petite congrégation sans clôture et sans vœux solennels, vivant dans l'humilité, dans l'oraison, et répandant son cœur dans tous les offices de la charité. Mais enfin l'insistance du cardinal, l'espèce de menace qui terminait son *Mémoire*, et d'autre part le caractère doux et condescendant du saint joint au peu de confiance qu'il avait dans ses propres lumières, le déter-

[1] Lettre du 29 décembre 1616, dans la collection des *Lettres de saint François de Sales* à cette date.

minèrent, après des discussions que nous ne connaissons pas, et qui furent très longues, à faire à Mgr l'archevêque de Lyon toutes les concessions qu'il désirait. Il écrivit donc en réponse à celui du cardinal un *Mémoire* très curieux aussi, également inédit, qui fait grand honneur à l'esprit de douceur et de conciliation du saint, ainsi qu'à sa haute intelligence, et qui à tous les points de vue aurait mérité d'être connu plus tôt.

Le *Mémoire* commence ainsi : « Sur les remarques qu'il a plu à Mgr l'archevêque de Lyon de communiquer à l'évêque de Genève, on le supplie très humblement d'agréer ces petites remontrances, lesquelles vues et considérées, il lui plaira d'employer son autorité pour le choix qui lui est déféré, auquel ledit évêque de Genève acquiescera non seulement humblement et révéremment comme il doit, mais cordialement et gaiement en toute suavité. »

Saint François de Sales établissait d'abord que l'érection de sa communauté avait été très légitime; qu'il l'avait érigée dans son diocèse, sans penser qu'elle en dût sortir jamais; qu'il lui avait donné des règles comme il avait vu faire aux évêques de la province de Milan, la mieux disciplinée de celles d'Italie; qu'il en avait parlé à Sa Sainteté, laquelle y avait applaudi et avait accordé des bénédictions et des indulgences; qu'enfin toutes les règles établies ne l'avaient été que parce qu'il les avait vues pratiquées par beaucoup de congrégations et de confréries à Rome et dans toute l'Italie.

Que cette congrégation fût non seulement légitime, mais utile à la gloire de Dieu, le saint évêque disait

qu'on n'en pouvait douter, ayant été établie à l'instar d'une multitude de congrégations nouvelles et anciennes, plusieurs fondées par des saints, toutes en ayant produit et de très grands, dont les membres ne faisaient que des vœux simples, qui sortaient même avec leurs habits religieux, sans dangers ni scandales; et qui, s'ils rentraient dans le monde, étaient tenus pour apostats, puisqu'ils violaient leurs vœux, mais néanmoins pouvaient contracter des mariages valides, puisque les vœux solennels seuls entraînent l'invalidité du mariage.

Quant au service des malades, bien qu'il n'eût pas été la fin première de l'Institut, et qu'il eût été plutôt ajouté comme exercice de dévotion, il avait été dès le principe grandement aimé, non seulement parce que de soi-même il est pieux et très agréable à Dieu, mais parce que celles qui le pratiquaient en revenaient toujours meilleures, et qu'il excitait une odeur de grande suavité parmi le peuple.

Néanmoins, considérant que le genre de vie pratiqué dans la Visitation pourrait être reçu avec beaucoup d'utilité et de gloire de Dieu en divers endroits du royaume de France s'il était réduit au point auquel Mgr l'archevêque le désirait, saint François de Sales, de tout son cœur, « sans un seul brin de répugnance, » acquiesçait à son établissement au titre de simple congrégation, sous la condition d'une clôture perpétuelle, telle qu'elle est marquée au concile de Trente, et sous cette douce et bénigne interprétation que, comme à Rome, en Italie, et presque partout, on estime une suffisante cause pour faire entrer les filles du monde dans les monastères quand elles ont

besoin et volonté d'y être instruites, on puisse aussi y faire entrer les femmes et les filles qui voudraient s'y retirer afin de mettre ordre à leur conscience, puisque cette nécessité est grande, et les fruits de ces entrées plus grands qu'il ne se peut dire. Il voulait aussi qu'on pût y faire entrer non seulement les confesseurs et les médecins, mais aussi les pères et les enfants, croyant que ce serait beaucoup de consolation pour eux et sans apparence de péril, la chose étant bien conduite. Quant aux veuves, qui seraient obligées de sortir parfois, il consentait volontiers qu'elles le fissent en habits séculiers et modestes.

Mais relativement au nom de la congrégation il suppliait très humblement Mgr l'archevêque d'agréer que celui de la Visitation demeurât, vu que sous ce nom la congrégation d'Annecy était reçue aux États de Savoie, les patentes entérinées au sénat, plusieurs contrats faits, avec quantité d'autres écritures; que ce titre de la Visitation était fort authentique, et que, pourvu qu'on fût d'accord sur les choses, il semblait que les noms étaient de peu d'importance. Il en était de même de la forme des vœux; Mgr l'archevêque pourrait le dresser à son gré, quoique celle qui avait été rédigée fût très conforme à celle des congrégations de la province de Milan, si toutefois la mémoire de l'évêque de Genève ne le trompe.

Enfin, parce qu'il était évident que l'esprit de Mgr l'archevêque aurait une plus entière et agréable satisfaction si cette congrégation était convertie en une religion formelle sous la règle de Saint-Augustin, saint François de Sales y acquiesçait aussi fort librement et de grand cœur, non seulement pour le

respect, honneur et vénération qu'il doit à l'esprit majeur de l'archevêque de Lyon, mais aussi parce que, de même que Mgr de Paris a converti la simple congrégation des Ursulines en religion formelle, sans changer la fin principale de la congrégation, de même rien n'empêcherait de conserver la fin de la Visitation, qui est de recevoir des personnes faibles, âgées ou infirmes, en en faisant une religion formelle; et dans ce cas il n'y aurait rien à dire, n'étant pas douteux que la religion formelle ne soit plus désirable pour l'honneur de la congrégation et pour la décharge particulière de l'évêque de Genève, qui n'aura plus besoin de faire des apologies et éclaircissements au sujet de la Visitation.

Saint François de Sales terminait en priant Mgr de Lyon de conclure au plus tôt cette affaire, d'autant que les règles étaient demandées de toutes parts, et la congrégation désirée en plusieurs lieux. Il lui déclarait de nouveau qu'il était dans une parfaite indifférence, et qu'il agréerait avec suavité le choix qu'il lui plairait de faire [1].

Ce *Mémoire* était accompagné d'une lettre à l'archevêque qui se terminait par ces mots: « Je réprime mes désirs, regardant la providence de Dieu; je me tais et j'acquiesce à votre jugement et à votre conseil [2]. »

En même temps, pour contenir l'ardeur de la mère Favre, supérieure du monastère de Lyon, il lui écri-

[1] *Réponse de l'évêque de Genève à un mémoire à lui présenté par Denys de Marquemont sur les changements à faire à la congrégation de la Visitation.* Archives d'Annecy. Manusc. in-4°.
[2] *Lettre inédite.* Archives d'Annecy.

vait une lettre admirable, lui représentant que s'il plaisait à Dieu que la congrégation changeât de nom, d'état et de condition, il fallait s'en remettre à son bon plaisir; qu'en quelque façon que Dieu fût servi dans l'Institut, il fallait être satisfait; que c'était là l'esprit parfait et apostolique; et que même, si la Visitation pouvait servir à établir plusieurs autres congrégations de bonnes servantes de Dieu, sans jamais s'établir elle-même, elle n'en serait que plus agréable à Dieu; car elle aurait moins de sujet d'amour-propre. « Sur les points que me propose l'archevêque, ajoutait-il, et hors desquels il ne veut pas établir notre pauvre congrégation en son diocèse, je lui laisse le choix sans réserve quelconque. Il est du tout indifférent que le bien se fasse de cette façon ou de cette autre, bien que j'eusse eu une spéciale suavité au titre de simple congrégration où la seule charité et crainte de l'Époux serviroit de clôture. J'acquiesce donc, disait-il en terminant, que nous fassions une religion formelle. Mais, ma très chère fille, je vous parle avec la totale simplicité et confiance de mon cœur, je fais cet acquiescement avec une douceur et tranquillité, ains avec une suavité non pareille; et non seulement ma volonté, mais mon jugement a été bien aise de rendre l'hommage qu'il doit à celui de ce grand et digne prélat[1]. »

Ainsi furent modifiés les plans de saint François de Sales. Ces religieuses qu'on avait tant admirées à Annecy quand elles traversaient les rues, portant du pain, des remèdes, des draps, et que tous les pauvres

[1] Lettre d'octobre 1617.

appelaient à leurs chevets, rentrèrent dans l'obscurité de leur couvent. Une clôture absolue, des grilles impénétrables les cachèrent à tous les regards, et leur voix qui avait consolé tant de pauvres à leur dernière heure, ne s'éleva plus que dans le silence du temple, au pied des saints autels. Faut-il le regretter? L'œuvre de saint François de Sales et de sainte Chantal a-t-elle perdu à ce changement? Eût-elle été plus utile telle qu'ils l'avaient rêvée à l'origine? Sans doute c'est une chose admirable de servir les pauvres, de consoler les malades; mais ne peut-on les servir qu'en leur donnant du pain et des remèdes? et ces religieuses, qui dans le fond de leurs cloîtres prient pour les affligés, s'humilient pour les orgueilleux, s'immolent pour les sensuels et s'offrent en sacrifice pour tous les besoins du monde, ne seront-elles pas comptées parmi les plus chères et les plus dévouées servantes des pauvres? D'ailleurs Dieu n'est-il pas abandonné et délaissé comme les plus pauvres? Pourquoi n'y aurait-il pas des âmes qui se consacreraient à le consoler, à compatir à ses douleurs, à lui faire oublier, par leurs adorations prolongées, l'indifférence, l'ingratitude et les outrages des hommes? Le monde sans doute ne comprend rien à ces idées : en sont-elles moins vraies? et faudra-t-il, parce qu'elle ne plaît pas au monde, arracher des saints Évangliles l'histoire de Marthe et de Marie? L'une, frappée du côté humain de Jésus-Christ, s'empresse de lui préparer du pain, du vin, un lit; l'autre, ravie au-dessus de ces pensées terrestres, et ne voyant en Jésus-Christ que le Dieu caché, s'assied à ses pieds dans une extase d'adoration et d'amour. Alors, comme aujourd'hui, le monde

admira la première; la seconde ne fut pas comprise, et fut blâmée. Mais Jésus-Christ, réformant les jugements du monde, plaça Marie au-dessus de Marthe, le service de la prière au-dessus des œuvres de la miséricorde corporelle, et le soin de ses membres souffrants moins haut que la contemplation et l'adoration de sa divinité.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LES RÈGLES ET L'ESPRIT DE LA VISITATION — COMMENT LA VÉNÉRABLE MÈRE DE CHANTAL FUT PROVIDENTIELLEMENT PRÉPARÉE A ÊTRE LA FONDATRICE DE CET INSTITUT

1616-1617

Si l'on annonçait aujourd'hui que les Petites-Sœurs des pauvres renvoient leurs vieillards, s'enferment dans une clôture impénétrable, et se consacrent uniquement à la prière, avec quel étonnement d'abord, avec quels regrets ensuite, et bientôt avec quel blâme une pareille résolution ne serait-elle pas accueillie! Il en fut autrement au dix-septième siècle, plein encore du vif sentiment des choses divines, et auquel l'utilité des œuvres de *Marthe* n'avait pas fait oublier la sublimité de celles de *Marie*. Quand on sut que sainte Chantal et ses filles consentaient enfin à substituer au service des pauvres la vie de prière et d'adoration perpétuelle, ce fut un véritable enthousiasme. De toutes parts arrivèrent à saint François de Sales des lettres de félicitation avec des demandes d'établissement de son Institut. « Vraiment, écrivait le saint, la moisson est bien grande, il se faut confier

que Dieu enverra des ouvrières. Voilà Toulouse qui veut de nos filles de Sainte-Marie, et aussi Moulins, Riom, Montbrison, Reims; et, c'est grand cas, partout on veut la mère. »

Saint François de Sales ne se pressait pas de répondre à ces demandes. D'une part, la vénérable mère de Chantal était revenue très fatiguée de Lyon, avec un commencement de maladie de langueur qui la mettait dans l'impossibilité de voyager, et qui la retint au lit pendant une grande partie des années 1616 et 1617. De l'autre, saint François de Sales, après avoir arrêté le plan général de son Institut, se préparait à entreprendre un travail très long, très difficile, pour lequel il avait besoin d'être aidé par les lumières et l'expérience de la sainte, et auquel il comptait employer toute l'année 1616 et peut-être l'année 1617 : à savoir la rédaction des règles et des constitutions de l'Institut naissant. Enfin on voyait arriver tous les jours au couvent d'Annecy une foule de jeunes personnes arrachées au monde par les vocations les plus extraordinaires, capables des plus hautes vertus, qui seront bientôt les fondatrices et les supérieures des premières maisons de l'Ordre, mais qui étaient jeunes alors, les unes novices, les autres professes de deux ou trois années; et saint François de Sales, peu pressé d'étendre un ordre dont les règles n'étaient pas même rédigées, voulait employer encore quelque temps à former ses jeunes religieuses, à les pénétrer profondément de l'esprit de l'Institut avant de les lancer dans les hasards et les périls des voyages et des fondations.

Déjà nous connaissons la première génération des

filles de sainte Chantal. La seconde lui ressemble: même innocence, même jeunesse, même vertu, mêmes espérances mondaines sacrifiées courageusement et gaiement pour Dieu.

Anne-Marie Rosset, la plus anciennement entrée au monastère dans cette seconde génération, était une toute jeune fille de dix-neuf ans. Sa mère l'ayant par hasard conduite à saint François de Sales : « Voici une petite brebis, dit gracieusement le saint, reste à savoir si elle veut bien qu'on la tonde. » Aussitôt l'enfant tombe à genoux, et présente au saint sa tête et ses ciseaux. C'était une âme très douce, tout à fait timide, un peu fermée du côté des créatures, qu'elle semblait ne pas voir, mais pleine au dedans de poésie, de rêverie, qui se changea après son entrée en religion en recueillement et en vie toute contemplative. C'est elle qui, un jour, comme la mère de Chantal demandait aux sœurs, par manière de récréation, où elles iraient si on leur permettait quelque pèlerinage, et que l'une disait qu'elle irait à Rome, l'autre à Jérusalem, celle-ci à Saint-Jacques de Compostelle : « Pour moi, dit Anne-Marie, le grand voyage que je voudrois faire, ce seroit sortir de moi-même pour aller à Jésus-Christ. » En disant ces mots elle fut saisie d'un ravissement au point que la mère de Chantal fut obligée de la faire emporter. On pressentait, en la voyant, qu'elle serait peu capable de fonder ou de gouverner des monastères, mais qu'elle les embaumerait par les parfums de sa vie intérieure. Saint François de Sales, qui entendait si bien les plus secrètes opérations de Dieu dans les âmes, ravi de ce qui se passait dans celle d'Anne-

Marie, mettait par écrit tout ce qu'il remarquait en elle.

Marie-Denise de Martignat, celle de toutes qui ressemblait le plus à Anne-Marie Rosset pour les dons d'oraison, avait eu dans le monde une vie bien autrement agitée. D'une grande famille de Bresse, belle et spirituelle, elle avait été recherchée en mariage dès sa plus tendre jeunesse, et avant l'âge de seize ans elle avait été fiancée à un jeune gentilhomme qu'elle aimait et dont elle était aimée. Le jour était pris pour fixer l'époque du mariage, lorsqu'une lettre de son frère, qui était religieux, lui révéla l'ineffable prix de la chasteté. Touchée de Dieu, elle arrosa cette lettre de ses larmes, la fit lire à son fiancé, et pendant plusieurs mois elle poursuivit la tâche difficile d'élever son cœur avec le sien plus haut que les affections humaines. Comme elle avançait peu, elle résolut de rompre. Le jour de la Nativité elle fit vœu de chasteté, et, l'ayant écrit de sa main, elle en fit présent à son fiancé au moment où il venait la prendre pour la conduire à l'église. Des flots de larmes furent la seule réponse du jeune homme. Une année se passa sans qu'elle le revît. Au terme, le jour même de la Nativité, quels furent la joie et l'étonnement de Mlle de Martignat, lorsque son fiancé lui vint annoncer que lui aussi allait se consacrer à Dieu. Elle pleura de bonheur, et l'un et l'autre allèrent déposer leurs promesses sacrées sur un autel du Saint-Rosaire, au pied duquel on avait cru qu'ils prononceraient d'autres vœux. C'est ce qu'ils appelaient « faire l'enterrement et les funérailles des amours hu-

maines ». Quelque temps après, le jeune homme prenait l'habit de récollet et devenait un fervent religieux. Mlle de Martignat eût bien voulu suivre son exemple; mais l'heure n'était pas venue, et les circonstances allaient l'engager de plus en plus dans le monde. Elle devint fille d'honneur de Mme la duchesse de Montpensier, et peu après de la reine Marie de Médicis, mais sans rien sacrifier à la vanité et sans rien retrancher à la ferveur. Elle allait à la cour et y plaisait beaucoup. Mais, tout en l'entourant, les jeunes gens se tenaient sur leurs gardes. « Gardez-vous de vous attacher à Mlle de Martignat, disait-on en riant et par manière de proverbe; car elle vous fera capucin ou récollet. » Elle était dans un carrosse à trente pas de celui où Henri IV fut tué, et, dégoûtée d'un monde où elle avait vu, avec l'assassinat d'un roi, les fins tragiques du maréchal et de la maréchale d'Ancre et le renversement de tant de grandeurs, elle songeait à tout quitter, lorsqu'un nouveau flot de la fortune la jeta à la cour de Savoie dans de nouvelles fêtes et de nouvelles faveurs. Elle y parut telle qu'on l'avait vue à la cour de France, toujours brillante et toujours sainte, pleine d'esprit et de ferveur. Sous ses habits de soie elle portait un cilice. Elle jeûnait au pain et à l'eau plusieurs jours de la semaine; mais au bal elle était gaie et y prenait toujours sa part de confitures. Durant la comédie, car il y avait tous les jours bal, ballet ou comédie à la cour, elle disait en secret son chapelet, et, quand il était fini, elle faisait imperceptiblement un petit signe de croix sur ses yeux et leur défendait de rien voir. Et tout cela « sans faire la bigote, la gênée, la

scrupuleuse ou l'entendue[1] », mais en restant gaie, gracieuse, aimable et agréable à tous. Les infantes la recherchaient sans cesse, et la duchesse de Nemours ne pouvait se passer d'elle. Ce fut au milieu de ces joies, ayant pu prétendre à tout et ayant tout refusé, que Marie-Denise de Martignat entra au cloître et prit le voile des épouses de Jésus-Christ.

D'autres vocations étaient plus humbles sans être moins généreuses. Françoise-Gabrielle Bally n'avait jamais vu le monde; elle ne connaissait que le lit et le fauteuil de son vieux père paralytique. Depuis l'âge de six ans jusqu'à dix-huit, ce fut tout son horizon. Le matin elle l'aidait à se lever, l'asseyait dans son fauteuil, lui préparait ses repas, et, prenant son ouvrage, elle venait travailler auprès de lui et lui tenir compagnie. La nuit, comme les douleurs de son père augmentaient, elle prenait sur son sommeil pour le veiller et lui faire de bonnes lectures. Douze années s'écoulèrent ainsi dans un dévouement qui épuisait son cœur. Son père mourut. Elle passa alors du lit de son père au cloître comme on passe d'un sacrifice à un autre sacrifice, ou plutôt d'un amour à un plus grand amour. Elle n'eut ni mécomptes, ni déceptions, ni dépits. Elle avait aimé son père, et elle s'était enfermée pour le soigner; elle s'enferma de même pour mieux servir son Dieu. Ce fut tout le secret de sa vocation.

Celle de Marie Pernet eut à peu près le même caractère. C'était une jeune fille de seize ans, qui ne savait rien du monde, si ce n'est qu'il ne vaut pas

[1] *Vies des premières mères*, tome II, p. 167.

Dieu. Tout enfant, elle avait fait souvent admirer son innocence, à ce point qu'on l'avait surnommée le petit ange d'Annecy. Devenue plus grande, sa modestie augmenta encore. « Jamais on ne lui put persuader, dit un historien, d'aller la gorge découverte, suivant la coutume de ce temps-là; mais elle inventa une certaine mode de mouchoir de cou qui la fermoit aussi étroitement qu'une religieuse. » Saint François de Sales, qui la confessa une fois, ayant considéré la pureté de ce cœur virginal, en eut de l'admiration, et s'écria tout haut : « Cette petite est la vraie fille de la Vierge. » Voilée des mains de sainte Chantal à l'âge de dix-sept ans, elle n'eut, pendant son noviciat, qu'une seule tentation : ce fut le souvenir de sa mère. Elle se reprochait de la trop aimer, et, lorsqu'elle la voyait au parloir, d'être trop heureuse auprès d'elle.

Quand on lit de pareils faits, et ils abondent dans les origines de la Visitation, on sourit, en pensant aux idées que le monde se fait de la vie religieuse, aux couleurs sombres sous lesquelles il se peint un monastère, et aux motifs ou absurdes ou ridicules qu'il prête souvent aux âmes que Dieu appelle à s'y retirer.

Il ne faudrait pas croire cependant que toutes les religieuses entrassent aussi docilement dans le cloître; mais je ne sais pas si la vocation de celles que Dieu avait été obligé de terrasser comme autrefois saint Paul, qu'il avait arrachées toutes vives à des joies qui les fascinaient, n'est pas encore plus touchante. Anne-Catherine de Beaumont, qui fut une si grande fondatrice et une si solide supérieure, était restée jusqu'à trente ans sous le charme du monde. C'est

en vain que Mgr Camus, évêque de Belley, prêchant à Chambéry, avait essayé de lui apprendre la méthode d'oraison, elle s'en était moquée; c'est en vain que saint François de Sales, prêchant deux ans après la même station, avait entrepris le siège de ce cœur séduit par le monde. Anne-Catherine s'était confessée au saint, avait pleuré à chaudes larmes, pris les plus fermes résolutions; mais, le bienheureux parti, elle était retombée sous le charme et dans le tourbillon, n'osant ni se marier de peur d'être infidèle à Dieu, ni entrer dans un cloître de peur de renoncer au monde. Il fallut une maladie mortelle et le tombeau, pour ainsi dire entr'ouvert au pied de son lit, pour lui dessiller les yeux. Elle vint au couvent à l'âge de trente ans, après quinze années de luttes contre Dieu; mais dès la première année, saint François de Sales, ravi de la fermeté de sa conduite, la surnomma la fille du bon exemple. Elle a été une des plus grandes parmi les premières mères de la Visitation.

Marie-Aimée de Rabutin ne disputa guère moins longtemps contre Dieu. Appartenant à cette illustre famille des Rabutin, en possédant tout l'esprit et toute la vanité, elle ne rêvait que plaisir et indépendance, lorsqu'elle se vit tout à coup exposée au danger imminent de perdre la vie. Elle rentra en elle-même; mais ce ne fut qu'un éclair. La maladie passée, les goûts de plaisirs revinrent, et un jeune homme ayant demandé sa main, elle la lui donna. C'est là que Dieu l'attendait. Tout entière aux préparatifs de son mariage, elle entrait un matin dans l'église de Cluny, et elle venait de s'agenouiller au pied de la statue de

la sainte Vierge, lorsque tout à coup elle se sent prise d'un immense dégoût pour le monde, et d'un vif désir de se donner à Dieu. Peut-être en eût-il été de cette résolution comme de tant d'autres qui avaient traversé son âme et s'étaient si vite évanouies, si la mère de Chantal n'eût alors passé en Bourgogne. Mlle de Rabutin lui confia alors son projet : « Dépêchez-vous, ma fille, dit la sainte, car vous savez que Dieu est ennemi des remises. » Elle entra quelques jours après à Annecy, et il fallut que la mère de Chantal déployât toute son énergie pour modérer sa pénitence et l'ardeur de ses sacrifices. Elle a mis la main aux plus grandes fondations, au milieu desquelles éclata sa douceur, qui était ravissante.

Mais de toutes celles que la grâce de Dieu arracha malgré elles au monde, nulle ne fut plus célèbre par ses résistances d'abord, et, quand elle eut été vaincue, par sa générosité, que Mlle Marie-Marguerite Michel, d'une riche famille de Franche-Comté. Son péril, comme celui de tant de jeunes filles, était dans la beauté de sa figure. Une nuit il lui sembla voir, pendant son sommeil, un enfant vêtu de blanc qui s'approcha d'elle et lui égratigna le visage en disant : « Vous serez beaucoup plus belle ainsi aux yeux de votre époux. » Marie-Marguerite se réveilla en poussant des cris, prétendant que sa figure était tout écorchée ; et, comme il n'en était rien, sa mère la traita de petite rêveuse et lui ordonna de se rendormir. Deux jours après, Marguerite eut la petite vérole, et son visage fut, en effet, tout défiguré. Mais il lui restait tant de moyens de plaire au monde, tant d'esprit, de vivacité, de grâce, de talents de toutes sortes, qu'elle

n'en continua pas moins une vie de dissipation et de plaisirs. Un jour qu'elle rentrait d'un grand bal, et qu'elle se reposait un instant, elle vit tout à coup apparaître ce même enfant qui lui avait égratigné le visage. Il paraissait irrité : « Tu t'écartes trop, lui dit-il ; je saurai bien arrêter les saillies insensées de ta jeunesse. » Et, lui prenant les pieds, il les broya avec tant de force qu'elle poussa un cri. A quelque distance de là elle fit une chute, se blessa au pied, et, malgré tous les secours de l'art, elle demeura boiteuse le reste de sa vie. Le quatrième jour après cet accident, comme elle pleurait et se désolait, elle vit reparaître cet enfant tout rayonnant de lumière. Marguerite eut peur et se cacha la tête sous ses draps : « Je vous avois bien dit, fit-il en souriant, que je parviendrois à arrêter les folies de votre jeunesse. Donnez maintenant votre cœur à Dieu, puisque voilà votre corps brisé. » Marguerite l'essaya en effet. Ce fut sur ce lit de douleur, où elle demeura six semaines, qu'elle apprit à faire oraison et que son âme commença à goûter les choses divines. Cependant la nature était loin d'être vaincue. Un jour, dans les premiers temps de sa convalescence, Marguerite se vit par hasard dans un grand miroir ; son visage enlaidi, sa taille déformée lui arrachèrent des larmes. Au même instant l'enfant divin apparut, tenant un voile sur lequel était peinte la figure de Jésus-Christ mourant : « Hélas ! qu'est-ce ceci ? s'écria Marguerite. — C'est l'amant de votre âme, dit le jeune homme ; voyez où l'amour l'a réduit. » Le cœur de Marguerite s'émut à cette pensée, et depuis lors elle aima ses difformités, qu'elle n'eût pas changées pour tous les avantages du monde.

Elle vint trouver saint François de Sales, décidée à se faire religieuse, mais un peu embarrassée, parce que sa famille, mécontente de ce dessein, ne lui voulait point donner de dot. « Oh ! bien, lui dit saint François de Sales, si vous n'avez rien, nous ne voulons rien aussi. Offrez à Dieu ces deux riens, et allez dire à la mère de Chantal qu'elle vous reçoive pour rien. » La sainte fondatrice l'accueillit avec joie, et le bienheureux évêque lui voulut donner l'habit. Son noviciat est resté célèbre par ses sacrifices, sa vie par ses admirables et nombreuses fondations. « Oh! disait saint François de Sales, que cette boiteuse marche bien ! » Cette boiteuse, en effet, a gouverné les maisons de Belley, de Dijon, de Verceil, d'Arone; fondé celles de Besançon, de Dôle, de Gray, de Salins, de Soleure; préparé celles de Fribourg, de Plaisance, de Milan, de Munich en Bavière; si cette boiteuse eût vécu un an de plus, elle aurait porté la Visitation naissante jusqu'au Canada.

Voici maintenant une tout autre personne, non plus de la noblesse ou de la haute bourgeoisie, mais une simple paysanne, une enfant abandonnée et recueillie par charité, qui ne savait ni lire ni écrire, et dont la simplicité était si grande, que les sœurs l'avaient nommée en riant sœur Simplicienne.

Elle pouvait avoir dix-neuf à vingt ans, lorsque son vieil oncle l'amena au monastère. Le lendemain, la sainte l'ayant rencontrée dans les cloîtres le balai à la main, et lui ayant demandé pourquoi elle voulait être religieuse : « Parce que, dit la bonne fille, mon oncle m'a dit que je ne suis pas assez fine pour vivre au monde en la crainte de Dieu, d'autant que je crois

tout ce que l'on me dit et fais tout ce que l'on me commande. » Et la mère de Chantal insistant et lui demandant pourquoi elle avait tant de simplicité : « C'est, répondit-elle, que je ne crois pas qu'un chrétien veuille ni mal faire ni mal dire. Il n'y a de mal fait et de mal dit que ce que font les huguenots. Aussi n'aurais-je garde de croire ceux-là ; et quoi qu'ils m'aient dit, je n'y ai jamais ajouté foi. » Il y avait bien de l'innocence et de la lumière dans cette simplicité-là.

Comme elle avait entendu dire que la vie religieuse est une vie toute céleste, et que les sœurs d'Annecy vivaient comme des anges, elle prit ces paroles à la lettre, et, persuadée qu'en religion on n'avait plus besoin d'aucune chose corporelle, elle donna aux pauvres tout son linge et toutes ses hardes. Aussi fut-elle bien étonnée quand elle entendit la mère de Chantal lui demander où était son petit butin. Cela dérangeait toutes ses idées.

Elle fut encore plus étonnée lorsqu'elle vit que les sœurs mangeaient au réfectoire et se retiraient dans leurs cellules pour dormir. Après avoir longtemps cherché la raison de cette infraction aux lois de la vie angélique, elle finit par la trouver. « Ah ! se dit-elle, ces bonnes religieuses ne mangent pas pour le besoin qu'elles en ont. Ce sont des anges qui ne vivent qu'en esprit. Mais elles mangent pour te donner confiance, à toi, pauvre misérable, qui, venant du monde toute chargée d'imperfections et de défauts, ne peux encore vivre sans boire et sans manger ! Bon Dieu ! ajoutait-elle, que la charité de ces saintes religieuses est grande ! »

Tout ce qu'elle voyait dans le monastère lui arra-

chait des cris d'admiration : le recueillement des sœurs, le silence des cloîtres, le chant des offices, les processions aux petits oratoires, les enclins à la supérieure. « Ah ! disait-elle, que tout cela va bien ! Eh ! mon Dieu ! où ai-je été nourrie jusqu'à présent ! Que j'ai été misérable de n'avoir pas vu plus tôt de si belles choses ! » Lorsque les sœurs s'entretenaient de Dieu, elle fondait en larmes. « Mon bon oncle, disait-elle, savait bien de bonnes choses ; mais il ne savait pas tout cela. » Aussi à peine si elle osait s'approcher des sœurs. « Tu n'es qu'une rustique, disait-elle, il te faut bien te donner garde d'approcher de ces anges. » Et quand elle était à la cuisine, elle baisait à genoux les ustensiles dont se servaient les sœurs ; « car, disait-elle, je ne suis pas digne de toucher à ce qui sert aux épouses de mon Dieu. »

Simplicité, humilité, innocence, voilà de quels parfums était formée cette âme. Avec cela on monte à l'extase ; avec cela on fait des miracles. C'est ce qui arrivera, nous le verrons. Cette humble fille, qui ne savait ni lire ni écrire, ce sera elle qui annoncera à saint François de Sales le jour de sa mort ; et, quand sainte Chantal, accablée de ce malheur, aura besoin d'une âme qui puisse la comprendre et la consoler, elle n'en cherchera point d'autre [1].

Voilà quelques-unes des religieuses dont se composait en 1616, ou dont allait bientôt se composer le monastère d'Annecy. Elles sortaient, on le voit, presque toutes de la Savoie ou de la Bourgogne. Ces

[1] *Les Vies des premières mères de la Visitation :* la sœur Claude-Simplicienne Fardel, t. II, p. 1.

deux petites provinces, qui avaient donné à l'Église, l'une saint François de Sales, l'autre sainte Chantal, semblaient lutter maintenant à qui leur enverrait de plus actives et de plus généreuses coopératrices.

Cependant le saint évêque recevait tous les jours des lettres très pressantes, dans lesquelles on le conjurait de fonder une maison de la Visitation à Moulins. Ne pouvant résister davantage à cause du caractère et de la haute dignité de ceux qui l'en priaient, mais ne pouvant non plus y envoyer la mère de Chantal, qui était très souffrante, il chargea de cette fondation la mère de Bréchard, la première compagne de la sainte, à laquelle Dieu avait donné l'ardeur et la fermeté, les deux qualités les plus nécessaires pour faire réussir une fondation; il lui adjoignit trois sœurs professes, Françoise-Gabrielle Bally, Marie-Avoyé Humbert et Jeanne-Marie de la Croix, et les fit partir dans les premiers jours du mois d'août 1616. Libre de ce côté, et après avoir déchargé la mère de Chantal du noviciat et l'avoir confié à la mère de Chatel, il reprit avec ardeur, dans une suite de conférences régulières, tenues au parloir de la Visitation chaque fois que la mauvaise santé de la sainte lui permettait d'y descendre, la grande œuvre de la rédaction des règles de l'Institut. Il faut nous y arrêter maintenant, pour avoir une idée de l'Ordre dont nous écrivons l'histoire, de son but, de ses moyens d'action, de ses rapports avec les Ordres qui avaient paru jusque-là, ou qui sont venus depuis.

Deux partis se présentaient aux saints fondateurs. Ils pouvaient créer une règle absolument nouvelle,

comme l'avaient fait saint François d'Assise et saint Ignace; ou bien, à l'exemple de saint Dominique, accepter une règle ancienne et l'adapter à leur but par des constitutions spéciales. Soit par humilité, soit afin de placer leur œuvre sous le patronage d'un des grands législateurs de la vie religieuse, le dernier parti prévalut, et il fut décidé que la congrégation naissante serait érigée en religion sous la règle de Saint-Augustin. D'une part, disait le saint évêque de Genève, « il n'y a rien de si doux que saint Augustin; ses écrits sont la suavité même [1]; sa règle est tellement animée de l'esprit de charité, qu'en tout et partout elle ne respire que douceur, suavité et bénignité, et par ce moyen est propre à toutes sortes de personnes, de nations et de complexions [2]. » D'autre part, ainsi qu'on l'a remarqué, cette règle est très générale; elle ne comprend que les grands conseils, les devoirs fondamentaux de la vie religieuse; aucune forme de gouvernement n'y est indiquée. C'est moins un cloître qu'une grande cité religieuse dont saint Augustin semble avoir voulu tracer la vaste enceinte. Déjà dans cette cité commune, sous la protection de ces vieux remparts, saint Norbert, saint Jean de Matha, saint Dominique, saint Gaëtan, saint Jean de Dieu, avaient bâti à différentes époques les édifices particuliers de leurs instituts. Saint François de Sales estima qu'il y aurait place aussi pour la petite ruche de ses abeilles.

Ce premier point décidé, le saint évêque commença

[1] Saint François de Sales. Entretien IVe, *De la Cordialité*.

[2] *Préface* de saint François de Sales, en tête des *Constitutions*.

par exposer nettement le but de sa congrégation, telle que les événements plus que les hommes l'avaient faite, ou plutôt telle que Dieu l'avait faite par les événements et par les hommes.

« Plusieurs filles et femmes divinement inspirées aspirent bien souvent à la vie religieuse, qui toutes, ou par imbécillité de leur complexion naturelle, ou pour être déjà affoiblies par l'âge, ou enfin pour n'être pas attirées à la pratique des austérités et rigueurs extérieures, ne peuvent pas entrer ès religions ès quelles on est obligée à de grandes pénitences corporelles, et, par ce moyen, sont contraintes de s'arrêter parmi les tracas ordinaires du monde, exposées aux continuelles occasions du péché, ou du moins de perdre la ferveur de leur dévotion; en quoi certes elles sont dignes de grandes compassions; car qui ne plaindroit, je vous prie, une âme généreuse, laquelle désirant extrêmement de se retirer de la presse de ce siècle pour vivre tout à Dieu, ne peut néanmoins le faire, faute d'avoir un corps assez fort, une complexion assez saine ou un âge vigoureux? Afin donc que telles âmes eussent désormais quelque assurée retraite, cette congrégation a été érigée, en sorte que nulle grande âpreté ne puisse empêcher les foibles et infirmes de s'y ranger pour y vaquer à la perfection du divin amour [1]. »

On voit quel est le but précis de la Visitation. C'est le contre-pied du Carmel. On avait ouvert des cloîtres qui exhalaient la bonne odeur de la Pénitence, mais

1 *Constitutions* de la Visitation. *De la fin pour laquelle cette congrégation a été érigée.*

où ne pouvaient entrer que les personnes auxquelles Dieu avait donné la vigueur de la santé et de l'âge. Le saint évêque en voulut ouvrir pour celles qu'on avait oubliées, et, à l'imitation du Sauveur, il appela les faibles, les infirmes au banquet de l'époux. Aussi, dès les premières lignes, il ordonne expressément de recevoir à la Visitation « non seulement les vierges, mais aussi les veuves, à condition qu'elles soient légitimement déchargées de leurs enfants ; les âgées, pourvu qu'elles aient l'esprit sain ; les estropiées, si elles ne le sont pas de cœur ; les malades même, excepté celles qui seraient atteintes de quelque mal contagieux. »

Idée hardie et touchante que saint François de Sales ne se contenta pas d'inscrire en tête de sa règle, qu'il développa sans cesse dans ses entretiens, dans ses lettres, dans ses avis particuliers et publics, qu'il maintint énergiquement contre les critiques du monde, contre les répugnances de la nature, contre les inquiétudes de la prudence humaine, et qu'il finit par faire triompher. « Que voulez-vous, répondait-il gracieusement et sans entrer en plus d'explication avec les gens du monde qui le trouvaient trop hardi, je suis partisan des infirmes[1]. » Et à ses filles, qui craignaient, qui ne pouvaient se décider à exécuter franchement et courageusement la règle de recevoir des malades : « N'ayez peur : si on persévère à exercer la charité à celles qui ont des infirmités corporelles, Dieu en fera venir, contre la prudence humaine, une quantité de belles et agréables, mêmement selon le

[1] Procès de canonisation. *Déposition* de la mère de Chaugy.

gré du monde[1]. » Et cela s'est vu, en effet, et se voit encore tous les jours d'une façon admirable.

Le but ainsi tracé, et la Visitation devant ouvrir ses cloîtres aux faibles et aux infirmes, de grandes modifications devenaient nécessaires dans les mœurs monastiques. Pouvait-on laisser subsister des règles telles que le lever de la nuit, l'abstinence perpétuelle de la chair, les longs jeûnes, les macérations fréquentes, le coucher sur la dure, la psalmodie et le chant du grand office? Évidemment non; mais d'autre part, comment supprimer ces austérités du cloître sans affadir la vie religieuse? Là était le péril, là aussi se révélèrent dans leur plus doux éclat la sagesse, la force, la prudence des saints fondateurs.

Le lever de la nuit, le coucher sur la dure, furent d'abord supprimés. A la planche sur laquelle la fille de saint Dominique ou de saint François repose tout habillée, on substitua un lit simple et pauvre, et le lever fut fixé à cinq heures en été, à cinq heures et demie en hiver; au lieu de chanter l'office à minuit, les sœurs de la Visitation le psalmodièrent le soir à huit heures et demie, et se couchèrent à dix heures. On retrancha aussi l'abstinence perpétuelle de la chair, impossible à des personnes faibles. Des longs jeûnes en usage dans les cloîtres, depuis le mois de septembre jusqu'à Pâques, on ne conserva que le jeûne du vendredi de chaque semaine, celui du carême et quelques vigiles. Nulle macération de la chair, nulle mortification corporelle ne fut admise, si ce

[1] *Vie de saint François de Sales*, par le P. de la Rivière, p. 329. *Lettres de saint François de Sales à la mère de Chantal*, année 1619.

n'est quelques coups de discipline le vendredi; et, de peur que la ferveur ne sût pas se contenir dans ses limites, saint François de Sales défendit expressément aux supérieures de jamais laisser s'introduire, ni directement ni indirectement, aucunes austérités corporelles autres que celles de la règle, menaçant en riant les sœurs que, si elles y manquaient après sa mort, il reviendrait faire tant de bruit dans leurs dortoirs, qu'il leur ferait bien sentir qu'elles contrevenaient à ses intentions[1]. Quant à l'office, il jugea à propos, et Rome y consentit, mais après de longues hésitations, qu'elles psalmodiassent seulement le petit office de la sainte Vierge. Il craignait que la difficulté d'étudier le grand office n'effrayât beaucoup de personnes infirmes et âgées; et, d'autre part, il était persuadé que, n'étant obligées qu'à un seul office, toujours le même, elles le réciteraient mieux; qu'elles n'emploieraient pas toute leur attention à bien lire et à bien prononcer, comme sont obligées de faire celles qui tous les jours ont de nouveaux psaumes et de nouvelles leçons à chanter; d'où vient, disait-il, qu'il y a de la pitié et de la compassion d'ouïr les fautes ineptes et ridicules que commettent beaucoup de religieuses presque à chaque mot, « d'autant qu'il n'y en a pas qui prononcent plus mal le latin que les Françoises. » Quant au chant, sans le supprimer tout à fait, il ne le conserva que pour les grandes fêtes, les vêpres du dimanche, quelques cantiques pendant la semaine, et y substitua presque toujours la psalmodie à droite voie, moins fatigante et mieux en

[1] *Réponses* de la mère de Chantal, p. 106.

rapport, pour cette raison, avec le plan de son Institut [1].

De ces divers adoucissements apportés à la discipline monastique, résultait un genre de vie assez doux, où il n'y avait pas plus d'abstinence que dans la vie ordinaire, et guère plus de jeûnes; où l'on ne se levait pas plus matin; où l'on n'était ni plus mal couché ni plus mal nourri, et qui, par ces adoucissements mêmes, sollicitait à la vie religieuse une foule d'âmes qui auparavant n'eussent pas même osé y penser.

Mais en même temps que saint François de Sales relâchait ainsi certaines chaînes de la vie religieuse, il en resserrait d'autres, afin que la nature, ménagée du côté de la chair, fût brisée et broyée du côté de l'esprit et de la volonté.

Le premier frein qu'il serra fut celui de la pauvreté. Elle est plus effrayante peut-être dans certains cloîtres; nulle part elle n'est plus stricte qu'à la Visitation, où tout est mis en commun, où chaque sœur ne peut avoir en propriété aucune chose, « pour petite qu'elle soit et sous quelque prétexte que ce puisse être; où non seulement les chambres et les lits, mais les médailles, les croix, les chapelets, les images elles-mêmes sont changées chaque année, afin que les sœurs vivent dans une abnégation complète des choses dont elles se servent, et ne puissent pas s'y attacher [2]. »

Saint François de Sales resserra également le lien

[1] Voir les *Constitutions* de la Visitation; les *Lettres* de saint François de Sales au cardinal Bellarmin, etc.

[2] Constitution V[e], *De la pauvreté*.

de l'obéissance. C'est peu de ne rien faire sans permission générale ou particulière, comme dans les autres ordres; c'est peu d'obéir « soigneusement, fidèlement, promptement, simplement, franchement et cordialement » à la supérieure; le saint évêque ordonna que chaque jour, après la récréation du dîner, toutes les sœurs se présenteraient à la supérieure pour lui demander ce qu'elles devraient faire jusqu'au soir; et que, le soir, elles viendraient de nouveau comme des enfants lui demander ce qu'elles feraient jusqu'au matin; exercice d'humilité et d'obéissance, qui ne laisse pas à une religieuse la libre disposition d'une minute de son temps[1].

Pour achever de détruire la nature, saint François de Sales s'appliqua aussi à rendre plus douloureuses les mortifications de la vie commune. On ne les soupçonne pas quand on vit chez soi, libre et sans règles; mais on peut s'en fier au témoignage des saints. « Ma plus grande pénitence, disait l'un d'eux, c'est la vie commune. » Le bienheureux évêque de Genève le savait. Obligé de renoncer aux pénitences de la chair, il s'empara de la vie commune comme d'une discipline non sanglante, il est vrai, mais très douloureuse, et il s'étudia à lui donner des épines qu'elle n'avait pas encore eues. Jusque-là sans doute les législateurs de la vie monastique avaient imposé aux religieux l'obligation de faire en commun un certain nombre d'exercices pendant le cours d'une journée; mais ces exercices, d'ordinaire, étaient peu nombreux et placés à

[1] Constitution III[e], *De l'obéissance;* et Constitution IX[e], *Des deux obéissances journalières.*

de longs intervalles. De grandes heures libres étaient laissées à chaque religieux, qui les employait à prier, à méditer, à écrire, à travailler dans sa cellule. On passait ainsi de la vie commune à la vie solitaire par une succession qui les rendait l'une et l'autre plus aimables. Saint François de Sales supprima tous ces temps libres, qui sont d'une grande douceur dans la vie religieuse. Il partagea la journée, depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir, en une multitude d'exercices très courts, qui, se succédant sans cesse, s'enchaînant les uns aux autres, ne laissent pas la religieuse tranquille un instant, rompent sans cesse sa volonté, et lui imposent de demi-heure en demi-heure de nouveaux sacrifices.

En même temps qu'il crucifiait l'âme par tous ces dépouillements successifs, saint François de Sales multipliait les moyens de l'unir intimement à Dieu. L'oraison, la sainte messe, le saint office, les lectures spirituelles, les examens de conscience se succèdent, s'enchaînent, et tiennent les religieuses en perpétuelle contemplation. Hors du chœur, le silence, le recueillement, la modestie des yeux, les parloirs rares, le voile baissé devant les étrangers, l'absence des jeux frivoles et des lectures profanes, préparent l'oraison et la rendent facile. Deux récréations d'une heure chacune soulagent l'esprit sans le dissiper; car durant ces récréations, où elles se trouvent toutes ensemble, elles ne doivent s'entretenir que de propos agréables et saintement joyeux, avec paix, douceur, cordialité et sainte simplicité. Elles reçoivent la sainte Eucharistie le dimanche, le jeudi et à un certain nombre de fêtes qui tombent dans la semaine. De plus, trois

sœurs communient tous les jours au nom de toutes les autres, et pour répondre au vœu de toute l'Église, qui désirerait voir des communiants à chaque messe.

Toutes sont vêtues de noir, les robes faites à sac, assez amplement néanmoins, les manches longues jusqu'à l'extrémité des doigts et médiocrement larges, afin qu'elles puissent tenir leurs mains cachées et les bras repliés l'un sur l'autre; chacune d'elles porte une croix d'argent garnie de saintes reliques pendue au cou jusqu'à l'endroit du cœur, en mémoire de la douloureuse passion de Notre-Seigneur, et en signe qu'elles doivent crucifier leurs inclinations naturelles[1].

Sous le rapport du gouvernement, les règles sont empreintes du même esprit de douceur, de modération et de sagesse.

Les sœurs se divisent en trois rangs : les *sœurs de chœur,* destinées à chanter l'office; les *associées*, dispensées de l'office à cause de la faiblesse de leur santé, mais en tout égales aux premières; et enfin les *sœurs converses* ou domestiques, qui portent un voile blanc, n'ont pas voix au chapitre, sont employées aux gros ouvrages, mais font les trois vœux, et sont autant religieuses que les autres. La clôture est entière, selon les prescriptions du concile de Trente. Des sœurs tourières, qui ne font publiquement que le vœu d'obéissance, sont chargées du service extérieur de la maison.

Chaque monastère est gouverné par une supérieure, élue par toutes les sœurs au scrutin secret et à la

[1] *Constitutions* de la Visitation. *Vie de saint François de Sales,* par le P. de la Rivière, p. 333.

majorité absolue des voix. Pour assurer la liberté des suffrages, défense expresse est faite à toutes les sœurs, non seulement de se montrer leurs billets, de se communiquer leurs attraits ou leurs répugnances, mais de dire un seul mot qui ait trait à l'élection ; la prière, la communion, l'invocation du Saint-Esprit, sont les seuls moyens mis en usage pour connaître la volonté de Dieu.

La supérieure est élue pour trois ans, au bout desquelles elle est rééligible pour trois autres années encore : mais après ce temps, pour quelque raison que ce soit, sans exception aucune, elle doit être déposée. Il faut de toute nécessité qu'elle aille réapprendre à obéir ; sa place est alors marquée par la règle au tout dernier rang.

Pendant le temps de sa supériorité, les sœurs doivent l'entourer du plus profond respect, lui obéir en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu et à la règle, et tous les mois lui découvrir leur cœur, leurs imperfections, leurs peines intérieures « avec la même candeur qu'un petit enfant montreroit à sa mère ses égratignures, ses blessures et les piqûres que les guêpes lui auroient faites. » De son côté elle commandera « avec des paroles et contenances graves, mais suaves ; avec un visage et maintien assuré, mais doux et humble, et avec un cœur plein d'amour ; elle ouvrira sa poitrine maternelle et amiable à toutes ses filles également, tâchant d'être beaucoup plus aimée que crainte[1]. »

Un conseil de quatre sœurs choisies par elle parmi

[1] Constitutions XXIX et XXX.

les plus anciennes, lui est donné pour l'aider dans le gouvernement de la maison. Une *assistante* la remplace quand elle s'absente. En outre, aussitôt qu'elle aura été élue, « la supérieure choisira à son gré une des sœurs qui aura charge de l'admonester des fautes qu'elle commettra, et à laquelle toutes les sœurs s'adresseront pour faire la correction par icelle à la supérieure, afin que la supérieure, qui doit aider et corriger toutes les autres, ne demeure pas elle seule privée du bien d'être aidée et corrigée. » Cette sœur accomplira cette charge en toute liberté et franchise, mais sans rien rabattre de l'honneur, respect et obéissance qu'elle doit à la supérieure [1].

Toutes les maisons de l'Ordre sont indépendantes les unes des autres, sans autres rapports que des rapports de charité et d'union de prières. Des circulaires envoyées de temps en temps tiennent l'Ordre entier au courant de ce qui se passe dans chaque monastère. Il n'y a point de supérieur général, ni de visiteurs généraux, ni de chapitre où se réunissent les mères supérieures de l'Ordre. Chaque couvent est placé sous la surveillance directe et immédiate de l'évêque diocésain. Cette règle importante, mille fois discutée pendant la vie du saint fondateur, remise en question après sa mort, mais maintenue énergiquement par sainte Chantal, agitée de nouveau après la mort de la sainte, a fini par prévaloir, et l'Ordre n'a jamais eu à s'en repentir.

Deux prêtres sont préposés par l'évêque à la garde du monastère : l'un avec le titre de supérieur, l'autre

[1] Constitution XXXV.

avec celui de confesseur. Le premier est chargé surtout des affaires, le second des consciences; l'un tenant la main à l'observation des règles, l'autre en inspirant l'esprit; celui-ci réprimant les abus, que celui-là essaye de prévenir. Le premier, placé plus haut, ordinairement vicaire général de l'évêque, n'est consulté que dans les « affaires de grande considération ». Le second, placé plus près, n'ayant d'ailleurs pas d'autre emploi, est le directeur et le conseiller ordinaire du couvent. Tous deux doivent être hommes de doctrine, de prudence, de vie irrépréhensible, discrets, honnêtes, stables et dévots. La règle recommande aux confesseurs de traiter les sœurs avec révérence, les considérant comme épouses sacrées du Fils de Dieu. De leur côté, les sœurs doivent l'honorer « comme l'ange visible député à la conservation des âmes du monastère [1] ».

Telles sont les principales règles de l'ordre de la Visitation. Ce qui y domine, c'est la douceur; ce qui les distingue, c'est la modération, le bon sens pratique. Faites pour des santés faibles et pour des âmes généreuses, elles ne présentent rien qui puisse affaiblir le corps ; elles n'oublient rien de ce qui peut crucifier l'esprit. Sans avoir recours ni aux jeûnes, ni aux veilles, ni aux macérations corporelles, elles brisent la nature autant que les règles les plus austères, et, en entretenant dans les âmes le recueillement, la modestie, le silence, en y activant sans cesse le feu du saint amour, elles les élèvent aux plus hauts degrés de l'union avec Dieu.

[1] Constitutions XIX et XXVIII.

Il y a pourtant quelque chose de plus admirable que ces règles, si sages, si modérées : c'est l'esprit qui les anime. Chaque Ordre a son esprit; autrement, eût-il la plus belle législation, il ne vivrait pas; ce serait une statue ou un cadavre. C'est l'esprit qui vivifie les lois, qui soutient les mœurs, qui fait les œuvres fécondes et les institutions immortelles. Dans les ordres religieux, cet esprit est si puissant, qu'il rend indestructibles pendant des siècles ces sociétés si frêles en apparence et qu'aucune force matérielle ne protège contre les révolutions du dedans ni contre les ennemis du dehors ; il pénètre si profondément les individus, qu'il imprime, pour ainsi dire, caractère jusque sur leur physionomie.

Mais cet esprit n'est pas le même dans tous les ordres; car, bien que tous les ordres tendent au même but, qui est la perfection des âmes en Dieu, ils n'y arrivent pas par le même chemin. Dans les uns c'est par la prière, dans d'autres par le zèle; dans ceux-ci par la pénitence ou par l'amour des pauvres. L'ordre de la Visitation ayant été établi pour des personnes faibles ou infirmes, de quel esprit pouvait-il être animé, si ce n'est de l'esprit de douceur, de support mutuel, de sainte cordialité? Saint François de Sales y revient sans cesse. Il veut que ses filles soient toujours affables et gracieuses ; qu'elles aient le miel sur les lèvres et la charité dans le cœur ; qu'elles sachent s'aimer, s'entre-porter, se secourir mutuellement, abonder et surabonder en douceur. Il a tant insisté sur ce point, qu'il l'a fait pénétrer, pour ainsi dire, jusqu'au cœur de l'ordre, dont il forme aujourd'hui, à deux cent cinquante ans de distance, un des traits les plus

caractéristiques et les plus aimables. Pour avoir cet esprit dans tout son parfum, il voulait qu'elles y joignissent l'humilité et la simplicité : l'humilité, sans laquelle il n'y a point de douceur; la simplicité, sans laquelle il n'y a point de cordialité; l'humilité et la simplicité dans les vues, dans les intentions, dans les paroles, dans les démarches; humilité et simplicité d'enfants, disait-il, qui n'ont qu'un cœur, qu'une âme, qu'une vie, qu'une espérance au temps et à l'éternité [1].

En rapprochant et en fondant, pour ainsi dire, ce triple esprit de simplicité, de douceur, d'humilité, il en résulte une certaine manière de faire, parfaite et charmante, où, sans grands efforts apparents et comme en se jouant, on arrive aux plus hauts sommets de la perfection. Il faut entendre saint François de Sales l'exposer lui-même et la décrire dans une page ravissante que sainte Chantal appelle l'abrégé de toute la perfection de l'ordre.

Cette bonne sœur converse, qu'on avait surnommée au couvent sœur Simplicienne à cause de sa rare simplicité, unie du reste à la plus haute vertu et au don même des miracles, dit un jour au saint évêque, au milieu d'une récréation qu'il présidait : « Monseigneur, je veux tenir votre place au couvent et faire toutes mes actions comme vous les feriez si vous y étiez. » Cette naïveté fit sourire le bienheureux et le mit en verve. « Que dites-vous, ma chère fille Simplicienne? que vous voulez tenir ma place céans, et faire ce que je ferois si j'y étois? Et qu'y ferois-je, ma fille? pas

[1] Entretien XIIe, *De la simplicité.*

si bien que vous, sans doute, car je ne vaux rien; mais il me semble qu'avec la grâce de Dieu je me tiendrois si attentif à la pratique des petites et menues observances qui sont introduites céans, que par ce moyen je tâcherois de gagner le cœur de Dieu. Je ferois bien le silence, et parlerois aussi quelquefois, même au temps du silence, je veux dire toujours quand la charité le requerroit, mais non jamais autrement. Je parlerois bien doucement et y ferois une attention particulière, parce que la constitution l'ordonne. Je fermerois et ouvrirois les portes bien doucement, parce que notre mère le veut, et nous voulons bien faire tout ce qu'elle veut qu'on fasse. Je porterois la vue bien basse et marcherois fort modestement; car, ma chère fille, Dieu et ses anges nous regardent toujours, et aiment extrêmement ceux qui font bien. Si l'on m'employoit à quelque chose, ou qu'on me donnât une charge, je l'aimerois bien, et tâcherois de faire tout à propos. Si l'on ne m'employoit en rien et que l'on me laissât là, je ne me mêlerois de chose quelconque, que de bien faire l'obéissance et de bien aimer Notre-Seigneur. Oh! il me semble que j'aimerois bien de tout mon cœur ce bon Dieu, et qu'à cela j'appliquerois tout mon esprit et à bien observer les règles et constitutions. O ma chère fille Simplicienne, il le faut bien faire le mieux que nous pourrons. N'est-il pas vrai que nous nous sommes faites religieuses pour cela nous deux? Je suis certes bien aise qu'il y ait une sœur céans qui veuille bien tenir ma place et être religieuse pour moi; mais j'aime que ce soit ma sœur Claude-Simplicienne; car je l'aime bien, ma sœur Simplicienne. Voulez-vous que je vous dise encore,

ma très chère fille? Il me semble que je serois bien joyeux, et que je ne m'empresserois jamais. Cela, Dieu merci, je le fais déjà, car jamais je ne m'empresse; mais je le ferois encore mieux. Je me tiendrois bien bas et petit; je m'humilierois et ferois les pratiques selon les rencontres; et si je ne m'étois pas humilié, je m'humilierois au moins de ce que je ne me serois pas humilié. Je tâcherois, le mieux qu'il me seroit possible, de me tenir en la présence de Dieu et de faire toutes mes actions pour son amour. Et savez-vous, ma chère fille Simplicienne, j'espère que je laisserois bien faire de moi tout ce que l'on voudroit, et lirois souvent les chapitres *de l'Humilité* et *de la Modestie* de nos Constitutions. O ma chère fille, il les faut bien lire souvent et les bien pratiquer[1]. »

Mille traits seraient à noter ici. Ce silence si exact à moins que la charité ne le rompe, ce parler si paisible, ces portes et ces fenêtres doucement fermées, cette démarche modeste, cette vue basse, cette tranquille indifférence à tout emploi, cette attention à ne se jamais empresser, ces efforts pour être toujours joyeux et gracieux, avec ce soin de se tenir bien bas et bien petit: voilà le vrai esprit de la Visitation, son caractère distinctif et original.

Quand on connaît le bienheureux évêque de Genève, on ne s'étonne pas que cette sainte et aimable manière de vivre ait été instituée par lui. C'était la sienne. Mais il est moins facile, à la première vue, de s'expliquer comment sainte Chantal a pu être choisie par

[1] Petite coutume du monastère de la Visitation d'Annecy. Nouvelle édition. Annecy, 1849, in-8°, p. 21.

Dieu pour mener cette vie et pour l'apprendre à une foule de vierges. Elle n'avait rien ni dans son caractère ni dans son tempérament qui l'y prédisposât. Au contraire, elle était très ardente, elle s'empressait naturellement beaucoup. Sa grande et forte nature avait besoin d'activité ; sa santé robuste, son tempérament chaud et sanguin, appelaient la pénitence. Elle semblait faite pour les austérités du Carmel, comme elle en eut longtemps la pensée et l'attrait.

Mais que Dieu est admirable dans ses voies ! c'est précisément à cause de cette rare énergie que la mère de Chantal fut placée à la tête de la Visitation. La femme la plus forte devait fonder l'Ordre le plus doux, afin de faire comprendre au monde, qui se scandaliserait à tort, que cette douceur n'était qu'apparente ; qu'il y avait des épines sous ces fleurs ; que ces règles si modérées étaient crucifiantes aussi. Et comment en douter en voyant une si grande âme, avide comme elle l'était d'austérités, se contenter pendant trente ans des mortifications que lui offrait cette règle, et s'élever par ces petites pratiques à une si merveilleuse sainteté ?

D'ailleurs, à peine Mme de Chantal fut-elle entrée dans ce cloître, bâti pour les infirmes, que sa forte et vigoureuse santé disparut, ainsi que nous l'avons dit. D'étranges maladies tombèrent coup sur coup sur elle et usèrent son tempérament. Elle, qui devait gouverner des infirmes, devient infirme à son tour, afin d'apprendre à compatir à leur faiblesse. C'est ce que Dieu lui fit comprendre, et au milieu des plus violentes douleurs on l'entendit qui s'écriait : « Oui, mon Dieu, faites souffrir, faites souffrir cette nature

trop vive, afin qu'elle apprenne s'il faut avoir tant d'ardeur aux rigueurs extérieures pour soi et pour les autres[1]. »

Chose digne de remarque ! jamais la sainte n'a été plus languissante, plus longtemps et plus sérieusement malade, que pendant ces deux années 1616 et 1617, employées par saint François de Sales et par elle à la rédaction définitive des règles de la Visitation. Elle a passé ces deux années tout entières dans la langueur et sur son lit ; comme si Dieu eût craint que la mère de Chantal, laissée à sa vigoureuse santé, n'eût trop écouté son zèle, n'eût pas su condescendre assez aux besoins de ses filles, et, dominée, sans s'en douter, par ses ardeurs de pénitence, n'eût établi un second Carmel au lieu de créer une Visitation !

En même temps qu'il affaiblissait ainsi dans la maladie les forces trop grandes de son corps, Dieu enchaînait aussi, mais d'une autre manière, l'activité trop vive de son esprit. En 1609, après sept à huit années passées dans les exercices de l'oraison élémentaire, sainte Chantal se sentit tout à coup conduite à une sorte d'oraison passive dont nous ne dirons ici qu'un mot, nous réservant d'en étudier, au chapitre suivant, les voies admirables. C'était une union très intime dont elle était saisie dès qu'elle se mettait en prière, et qui ne laissait plus ni à son esprit ni à sa volonté la liberté n'aucun acte, si ce n'est d'un total abandon d'elle-même à la volonté divine. Ce qu'elle n'éprouvait d'abord qu'à l'oraison, elle l'éprouva bientôt à la sainte messe, à la sainte communion, à

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 150.

l'action de grâces, au saint office; partout le même désir de demeurer dans cette très simple union avec Dieu, sans avoir la possibilité de faire d'autres actes. Au commencement, la sainte eut mille peines à entrer dans cette voie. Comme elle avait l'esprit très vif, la volonté très prompte et très ardente, elle voulait toujours agir, et quand elle demeurait ainsi passive et unie, surtout dans les temps de sécheresses, il lui semblait qu'elle ne faisait rien, et, craignant de perdre son temps, elle voulait à toute force sortir de cet état. Heureusement saint François de Sales n'y consentit jamais. Outre l'obéissance que réclament de tels attraits, ce grand directeur eut bientôt compris quel était le but que Dieu se proposait en les envoyant à la mère de Chantal. « Votre oraison est bonne, lui répétait-il sans cesse. C'est Dieu qui vous veut en cette sorte de prières. » Et il ajoutait ces paroles qui sont pleines de lumières : « Pourquoi voulez-vous pratiquer la partie de Marthe en l'oraison, puisque Dieu veut que vous exerciez celle de Marie? Je vous commande donc que simplement vous demeuriez en l'oraison que je vous donne [1]. » Ainsi, dans l'esprit de saint François de Sales, Dieu n'avait envoyé à la mère de Chantal ce genre d'oraison que pour la mortifier et la transformer spirituellement. D'une Marthe il voulait faire une Marie. C'est à cela que tendaient tant d'opérations admirables que nous avons déjà vues et que nous verrons encore.

Il ne restait plus, pour achever ce grand œuvre de la préparation providentielle de sainte Chantal, qu'à

[1] *Vie de sainte Chantal,* par M. de Maupas, IIe partie, ch. VII.

perfectionner son activité extérieure. Car, si Dieu lui avait enlevé sa santé pendant les années employées à la rédaction des règles de la Visitation, il se préparait à la lui rendre aussitôt que l'heure de commencer les fondations aurait sonné, et la voie passive dans laquelle la mère de Chantal était entrée ne devait pas l'empêcher de courir le monde, d'y semer des monastères, d'y multiplier les bonnes œuvres et de donner à l'Église le spectacle du zèle le plus actif et le plus fécond. Ce fut en Bourgogne, pendant le voyage qu'elle fit lors de la mort de son père, qu'arriva l'événement merveilleux par lequel Dieu avait résolu de préparer sa servante aux grands travaux qu'elle allait bientôt entreprendre. Elle était entrée un matin dans une petite chapelle du village pour y entendre la messe. A peine à genoux, elle fut saisie d'un ravissement qui lui ôta l'usage des sens, en sorte qu'elle ne s'aperçut pas de l'arrivée du prêtre à l'autel ni de la messe qui se disait. Longtemps après qu'elle fut dite, son gendre, le jeune baron de Thorens, voyant que notre sainte était toujours en prière, s'en alla mettre ordre au dîner, puis, revenant la chercher, il demanda à la mère Favre, qui l'accompagnait, si la mère de Chantal voulait encore prier longtemps. La mère Favre répondit qu'elle ne bougeait point et qu'elle n'avait osé lui dire un mot. Plus hardi, il s'approcha et lui toucha l'épaule. La sainte s'éveilla comme en sursaut, toute surprise, et elle eut besoin de quelque temps pour revenir à elle. Elle demanda si on ne voulait pas lui laisser entendre la messe. On lui dit qu'elle était finie. Elle ne répondit mot et se leva pour partir. Elle était tout absorbée, et ne put dîner.

Ce fut dans cette extase que Dieu montra à la mère de Chantal le plaisir qu'il prend dans les âmes pures, et qu'il lui inspira le désir de se consacrer par vœu à faire toujours ce qui lui paraîtrait le plus parfait. Mais, prudente à son ordinaire, la sainte attendit qu'elle en eût la permission de son directeur; et, de retour à Annecy, elle fit, en effet, ce vœu effrayant. Depuis lors sa vie fut renouvelée. Pendant cinq années au moins, de 1612 à 1617, chaque fois qu'elle s'agenouillait à la table sainte, elle sentait autour du cœur une chaleur intérieure si grande, qu'elle avait peine à la supporter. « Alors, dit-elle, j'étois dans des sentiments de mon vœu de faire toujours ce que je connaîtrois de plus parfait. Il me sembloit qu'à chaque communion ce feu brûloit et consumoit mes imperfections intérieures[1]. »

Quelques années auparavant, au fond d'un cloître d'Espagne, une religieuse recevait de Dieu une ferveur semblable ; elle priait, lorsque tout à coup elle vit apparaître à ses yeux, sous une forme corporelle, un ange tenant à la main une flèche d'or, dont il aiguisait la pointe. Pendant qu'elle le contemplait avec admiration, elle sentit une vive douleur à l'endroit du cœur, comme si elle eût été percée d'un dard, et, peu après, de plus en plus consumée de l'amour divin, elle promit à Dieu de faire toujours ce qui lui paraîtrait le plus parfait.

Mais dans sainte Thérèse les vivacités de l'imagination gênant son courage, ses directeurs se virent

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 469. *Déposition* de la mère Favre de Charmette, *Procès de canonisation,* tome I, p. 145.

obligés de la relever d'un vœu dont l'observation difficile troublait son intelligence sans faire peur à sa générosité [1]. Sainte Chantal, non moins ardente, mais très pratique, fit ce vœu trente ans avant de mourir, et l'observa, sans avoir besoin de dispense, jusqu'à son dernier souffle.

Femmes admirables toutes deux! La première, s'élevant dans les cieux comme l'aigle, y fixa le soleil de justice, et parut, dans ses contemplations sublimes, avoir l'œil et le cœur d'un séraphin. La seconde, avec les ailes de la colombe, prenant, ce semble, un moindre essor, ne monta pourtant pas moins haut, puisqu'au jugement de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul personne n'atteignit jamais à une plus éminente perfection.

[1] Bollandistes. Actes des saints, 15 octobre.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

DES ÉTATS D'ORAISON DE LA VÉNÉRABLE MÈRE DE CHANTAL — SAINT FRANÇOIS DE SALES COMPOSE POUR ELLE ET POUR SES FILLES LE TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

1616

Il faut nous arrêter ici un instant pour considérer de plus près l'état d'oraison de la vénérable mère de Chantal. Déjà nos lecteurs en ont appris quelque chose dans le cours de cet ouvrage; ils ont vu la sainte monter un à un les degrés élémentaires de l'oraison: avec quelle humilité de sa part, avec quelle prudence de la part de son grand directeur, ils s'en souviennent; maintenant il nous la faut voir en monter les degrés sublimes, et, toujours remplie de la même humilité, assistée de la même sagesse, s'établir enfin dans cette oraison de quiétude, qui fut l'oraison de sa vie religieuse tout entière. Ceux de nos lecteurs qui seraient peu familiarisés avec cet ordre d'idées peuvent sans inconvénient ne pas lire ce chapitre, après lequel ils retrouveront la suite des faits; nous prions les autres de nous aider de leur attention, car nous allons toucher aux opérations les plus délicates de la grâce, aux

rapports les plus secrets, les plus divins, entre le Créateur et la créature. Nous aurons du reste un bon guide : Bossuet éclairera lui-même la route, et dissipera, à la clarté de son génie et de son bon sens, ce que les paroles de saint François de Sales et de sainte Chantal, si précises cependant, pourraient renfermer encore de difficile et d'obscur [1].

Écoutons d'abord la mère de Chantal ; elle a décrit elle-même, avec infiniment de netteté, le genre d'oraison vers lequel elle commença à être inclinée en 1609, et dont elle atteignit, pour ainsi dire, la perfection de 1615 à 1617. C'est à saint François de Sales qu'elle écrit. La lettre que nous allons citer, et qu'il faut lire avec soin, est une des cinq ou six lettres, si précieuses, qui ont échappé au feu, auquel l'humilité de la sainte les avait condamnées.

« J'ai plusieurs choses à vous dire, mon unique Père ; mais je ne sais où elles sont, tant mon chétif esprit est accablé et distrait de mille tracas... Je ne me sens plus cet abandonnement et douce confiance (que j'avois autrefois dans l'oraison), ni n'en saurois faire aucun acte : il me semble bien toutefois que ces vertus sont plus solides et fermes que jamais. Mon esprit, en sa fine pointe, est une très simple unité : il ne s'unit pas ; car, quand il veut faire des actes d'union en certaines occasions, il sent de l'effort et voit clai-

[1] On sait que Bossuet, dans son beau livre des *États d'oraison*, a traité spécialement de l'oraison de la mère de Chantal. Il l'a fait sans doute à un point de vue qui n'est pas le nôtre, et dans un but de controverse dont nous n'avons que faire ici. Néanmoins nous y trouverons un fil conducteur, avec mille indications précieuses.

rement qu'il ne se peut unir, mais demeurer uni; l'âme ne voudroit bouger de là. Elle ne pense ni ne fait chose quelconque, sinon un certain enfoncement de désir, qui se fait quasi imperceptiblement, que Dieu fasse d'elle et de toutes créatures, en toutes choses, tout ce qu'il lui plaira. Elle ne voudroit faire que cela pour l'exercice du matin, pour celui de la sainte messe, pour préparation à la sainte communion, pour action de grâces de tous les bienfaits; enfin, pour toutes choses; elle voudroit seulement demeurer en cette très simple unité d'esprit avec Dieu, sans étendre sa vue ailleurs, et en icelle dire quelquefois vocalement le *Pater* pour tout le monde, et pour les particuliers, et pour soi-même, sans divertir toutefois sa vue, ni regarder pour quoi ni pour qui elle prie; souvent, selon les occasions et la nécessité ou l'affection qui vient sans être cherchée, l'âme s'écoule en cette unité. Pour ce sujet, j'ai bien la vue que cela suffit pour tout; néanmoins, mon unique Père, fort souvent il me vient des craintes; je me force (ce qui me fait grand'peine) de faire des actes d'union, d'adoration, d'exercice du matin, de la sainte messe, d'action de grâces. Que si je fais mal en cela, dites-le-moi, s'il vous plaît; et si cette simple unité suffit et peut satisfaire à Dieu pour tous ces actes que je viens de dire, auxquels nous sommes obligés; voire aussi, si durant la sécheresse elle suffira, quand l'âme n'a ni la vue ni le sentiment d'icelle, sinon quasi en l'extrémité de sa fine pointe. Je ne désire pas que vous me fassiez une longue réponse sur ce sujet, car en douze paroles vous me pourrez tout dire, répétant ma demande, si vous l'approuvez, et m'assurant que

cette simple unité suffit pour toutes choses, et je me rendrai fidèle, Dieu aidant, à ne plus faire d'actes[1]. »

On voit clairement ici le genre d'oraison de la mère de Chantal. L'âme, se mettant en la présence de Dieu, est tout à coup saisie et comme enlevée à elle-même par la pensée de cette majesté infinie, et y demeure prise, attachée, et, pour ainsi dire, collée. Dans cet état, l'âme s'unit si étroitement à Dieu, qu'elle n'a plus exactement conscience de ses propres opérations ; elle s'oublie elle-même, rejette toute espèce de discours et de raisonnements, dont elle n'a que faire, et sent toutes ses puissances se concentrer dans une simple vue, mais si profonde, si unissante, qu'il lui semble parfois qu'elle se va écouler en Dieu. Elle resterait ainsi des heures entières sans paroles, sans pensées, presque sans sentiments aperçus, sachant à peine où elle est, sachant seulement qu'elle est bien, et comprenant, à je ne sais quelle paix que rien ne peut troubler, que Dieu pénètre tout son être. En d'autres temps elle fera les actes de foi, d'adoration, d'union, d'action de grâces, qu'on fait d'ordinaire dans l'oraison ; mais à cette heure ni elle ne veut ni elle ne peut les faire ; elle y sent de la fatigue, et, si elle se force, du trouble. Tout se simplifie en elle, tout se concentre dans ce seul regard, dans cette sorte d'unité si profonde et si simple, qu'elle est comme abîmée en Dieu. C'est ce qu'on nomme oraison de simple vue, de simple remise en Dieu, de repos, de quiétude ; car tous ces noms marquent différentes nuances d'un même état. C'est ce qu'on nomme encore,

[1] *Lettres* de sainte Chantal. Première à saint François de Sales.

d'une manière plus générale, *oraison passive;* car ce qui caractérise cet état, c'est une sorte de suspension des puissances de l'âme, une impossibilité morale de faire d'autres actes que ce simple regard dont nous venons de parler.

Arrêtons-nous ici avec Bossuet à ce mot d'oraison passive, pour conjurer les gens du monde qui s'aventureraient à travers ce chapitre de ne point traiter ces états de visions et de rêveries. Doutent-ils que Dieu, qui est admirable dans toutes ses œuvres, et singulièrement admirable dans ses saints, n'ait des moyens particuliers, inconnus au monde, de se communiquer à ses amis, de les tenir sous sa main, et de leur faire sentir sa douce souveraineté? Qu'ils craignent donc, en précipitant leur jugement, d'encourir le juste reproche que fait l'apôtre saint Jude à ceux qui blasphèment ce qu'ils ignorent, et, pour les tenir dans le respect envers les voies de Dieu, je leur dirai, continue ce grand homme, que cette oraison passive de la mère de Chantal fut examinée non seulement par saint François de Sales, évêque d'une si haute autorité tant par sa doctrine que par sa sainte vie, qui était en cette matière, sans contestation, le premier homme de son siècle, mais encore par les gens les plus éclairés de son temps; ce qui a fait dire à ce saint évêque parlant à la mère : « Votre oraison de simple remise en Dieu est extrêmement bonne et salutaire; il n'en faut jamais douter : elle a été tant examinée, et toujours on a trouvé que Notre-Seigneur vous vouloit en cette manière de prier[1]. »

[1] *États d'oraison,* livre VIII, ch. XVII.

A la lettre que nous venons de lire il faut joindre, pour avoir une idée complète du genre d'oraison de la mère de Chantal, un autre document plus important encore, et qui, entrant en plus de détails, jette aussi un plus grand jour sur ces voies admirables.

A peine la mère de Chantal commença-t-elle à être élevée à cette sorte d'oraison, qu'elle y sentit à la fois et de la répugnance à cause de sa nature ardente, et des difficultés à cause de la nouveauté de la route. Tout lui était question, problème, inquiétude; comme un voyageur engagé dans un chemin qu'il ignore, elle ne faisait pas un mouvement sans craindre de se tromper. Mille questions troublant ainsi son âme, elle se décida à les mettre par écrit, et les adressa à son directeur avec prière de les examiner et de les éclaircir. Saint François de Sales les lui renvoya avec un mot d'explication en marge. Voici cet écrit précieux tel qu'il fut trouvé dans les papiers de la sainte. Pesons les questions, pesons les réponses. Saint François de Sales et sainte Chantal ont l'un et l'autre, malgré la différence de leurs styles, le don des paroles précises et des expressions nettes[1].

AU NOM DE JÉSUS ET DE MARIE

Demandes faites à notre bienheureux Père par sa chère fille.

LA FILLE

« Premièrement, tu dois demander à ton cher Sei-

[1] M. de Maupas a donné dans son *Histoire de sainte Chantal*, IIe partie, ch. VII, ces questions et ces réponses, mais arrangées

gneur s'il trouvera bon que tu renouvelles tous les ans, en réconfirmation, entre ses mains, tes vœux, ton abandonnement général et remise de tout toi-même entre les mains de Dieu. Qu'il spécifie particulièrement ce qu'il jugera qui te touche le plus, pour enfin faire cet abandonnement parfait et sans exception, en sorte que je puisse vraiment dire : « Je vis, « non pas moi, mais Jésus-Christ vit en moi. » Que donc, pour parvenir là, ton bon Seigneur ne t'épargne point, et qu'il ne permette que tu fasses aucune réserve, ni petite ni grande; qu'il te marque les exercices et pratiques journalières requises pour cela, afin que véritablement et réellement l'abandonnement soit parfait. »

RÉPONSE DE NOTRE BIENHEUREUX PÈRE

« Je réponds, au nom de Notre-Seigneur et de Notre-Dame, qu'il sera bon, ma très chère fille, que toutes les années vous renouveliez et rafraîchissiez le parfait abandon de vous-même entre les mains de Dieu. Pour cela je ne vous épargnerai point et vous retrancherai les paroles superflues qui regardent l'amour, quoique juste, de toutes les créatures : notamment des parents, maison, pays, et surtout du père tant qu'il se pourra; voire même les longues pensées de toutes ces choses-là; sinon ès occasions ès quelles le devoir oblige d'ordonner ou procurer les affaires requises, afin de parfaitement pratiquer cette parole : « Oui, ma fille, entends ceci, penche ton oreille,

selon l'habitude trop générale de son époque. Nous en établissons le texte authentique, d'après un manuscrit dont nous devons une copie à la bienveillante amitié du R. P. dom Pitra.

« oublie ton peuple et la maison de ton père. » Devant dîner, devant souper et le soir s'allant coucher, examinez-vous pour voir si, selon vos actions du temps précédent, vous pouvez dire sincèrement : « Je vis, « non pas moi, mais Jésus-Christ vit en moi. »

LA FILLE

« Savoir si l'âme, étant ainsi remise, ne doit pas, tant qu'il lui sera possible, s'oublier de toutes choses par le continuel souvenir de Dieu, et en lui seul se reposer par une vraie et entière confiance. »

NOTRE BIENHEUREUX PÈRE

« Oui, vous devez tout oublier ce qui n'est pas de Dieu pour Dieu, et demeurer en paix sous la conduite de Dieu. »

LA FILLE

« L'âme ne doit-elle pas, spécialement en l'oraison, s'essayer d'arrêter toutes sortes de discours, industries, répliques, curiosités et semblables, et au lieu de regarder ce qu'elle a fait, ce qu'elle fera ou ce qu'elle a à faire, regarder à Dieu, et ainsi simplifier son esprit, et le vider de tout soin de soi-même? S'il ne faut pas faire cet exercice hors de l'oraison, comme en l'oraison, demeurant en cette simple vue de Dieu et de son néant, tout abandonnée à sa sainte volonté, dans les effets de laquelle il faut demeurer contente et tranquille, sans se remuer nullement pour faire des actes de l'entendement ni de la volonté. Je dis même en la pratique des vertus, et aux fautes et chutes; il ne faut bouger de là, ce me semble; car Notre-Sei-

gneur met en l'âme les sentiments qu'il faut, et là l'éclaire parfaitement; je dis pour tout, et mieux mille fois qu'elle ne pourroit être par tous ses discours et imaginations.

« Vous me dites : « Pourquoi sortez-vous donc « de là? »

« O Dieu, c'est mon malheur et malgré moi : car l'expérience m'a appris que cela est fort nuisible; mais je ne suis pas maîtresse de mon esprit, lequel, sans mon congé, veut tout voir et tout ménager. C'est pourquoi je demande encore, mon très cher Seigneur, l'aide de la sainte obéissance, pour arrêter ce misérable coureur, car il m'est avis qu'il craindra le commandement absolu. »

NOTRE BIENHEUREUX PÈRE

« Puisque Notre-Seigneur, dès il y a longtemps, vous attire à cette sorte d'oraison, vous ayant fait goûter les fruits tant désirables qui en proviennent, et que vous connaissez la nuisance de la méthode contraire, demeurez ferme avec la plus grande douceur que vous pourrez, ramenez votre esprit à cette unité et simplicité de pensée et abandon en Dieu, et d'autant que votre esprit désire y employer l'obéissance, je lui dirois ainsi : « Mon cher esprit, puisque Dieu vous fait entendre qu'il veut que vous pratiquiez la partie de Marie, pourquoi voulez-vous exercer celle de Marthe? Je vous commande donc que simplement vous demeuriez ou en Dieu ou auprès de Dieu, sans vous essayer de rien faire, et sans vous enquérir de lui de chose quelconque, sinon à mesure qu'il vous y excitera. »

On ne saurait parler d'une manière plus claire, ni mieux distinguer ces opérations délicates de la grâce.

Voilà d'abord, bien marqué, le caractère passif de cette oraison. C'est Dieu qui y appelle. On ne s'y ingère pas de soi-même. Bien loin que la nature y puisse conduire, elle n'y veut pas même demeurer. Il faut une opération extraordinaire de la grâce pour lier les puissances et les contraindre à rester dans ce saint repos. Quelquefois même, quand l'esprit est très vif et la volonté très ardente, on a besoin, comme on vient de le voir, d'y joindre l'aide de l'obéissance et du commandement absolu.

Voici ensuite la différence de cet état d'avec ce qu'on nomme extase ou ravissement. Dans l'extase, la suspension des puissances est absolue; dans l'oraison de quiétude, elle n'est que morale. L'âme perd dans l'extase toute liberté, tout mouvement propre d'esprit et de volonté. *Si c'est avec son corps ou sans son corps*[1] qu'elle est ravie en Dieu, elle ne le saurait même dire. Ici, au contraire, l'âme conserve la liberté de tous ses actes, mais dans l'état admirable où elle est, elle n'en a que faire. Son unique besoin, c'est le silence, l'admiration muette; le doux repos dans la possession. Elle ne questionne plus comme saint Pierre; elle s'endort comme saint Jean sur le cœur de son bien-aimé. Heureux sommeil, par lequel elle témoigne plus d'amour à Notre-Seigneur, et dans lequel elle reçoit plus de faveurs que dans les méditations les plus élevées ou dans les actes les plus héroïques.

[1] II Corinth., II, 19.

C'est ce que saint François de Sales s'efforçait de faire entendre à la mère de Chantal, qui craignait toujours de perdre son temps dans ce saint repos. « N'ayez peur, lui répétait-il sans cesse, vous êtes comme le petit saint Jean; tandis que les autres mangent plusieurs viandes à la table du Sauveur par diverses considérations et méditations pieuses, vous, vous reposez par ce sommeil amoureux sur sa poitrine sacrée. Cet endormissement de votre esprit entre les bras du Sauveur, ajoutait-il avec un grand sens, comprend excellemment tout ce que vous allez cherchant çà et là pour votre goût. »

Saint François de Sales achève d'éclaircir tous ces points difficiles, et les inonde de lumière par cette belle comparaison de la statue, qui est si célèbre parmi les auteurs spirituels.

« Si une statue qu'on auroit mise dans une niche au milieu d'une salle avoit du discours, et qu'on lui demandât : Pourquoi es-tu là? — Parce que, diroit-elle, le statuaire mon maître m'a mise ici. — Pourquoi ne te remues-tu point? — Parce qu'il veut que je demeure immobile. — De quoi sers-tu là? quel profit te revient-il d'être ainsi? — Ce n'est pas pour mon service que j'y suis, c'est pour servir et obéir à la volonté de mon maître. — Mais tu ne le vois pas. — Non, mais il me voit et prend plaisir que je sois où il m'a mise. — Mais ne voudrois-tu pas bien avoir du mouvement pour aller plus près de lui? — Non, sinon qu'il me le commandât. — Ne désires-tu donc rien? — Non; car je suis où mon maître m'a mise.»

Ce sont là les sommets de la perfection. L'âme ne saurait monter plus haut. Le moi a disparu; la vo-

lonté humaine est anéantie, ou plutôt elle est identifiée avec celle de Dieu. De quelque côté qu'elle porte son regard, l'âme ne voit que son bien-aimé; tout le reste est pour elle un néant; et dans son bien-aimé elle ne voit ni sa sagesse, ni sa puissance, ni son bonheur : elle ne voit que sa volonté. Le ciel, la terre, la vie, la mort, les jouissances, les sécheresses, les désolations, les extases, le repos, le mouvement, tout lui est bon, pourvu que le maître le veuille. Si une pensée distincte pouvait, dans ce doux repos, monter à son cœur, ce serait celle-ci : *Fiat voluntas tua.* O père, ô maître, ô ami, ô époux, votre sainte volonté aujourd'hui et toujours.

Tel était l'état de la mère de Chantal. Aussi la mère de Chaugy, parlant de son oraison, disait : « Rien ne se présente à mes yeux pour mieux faire voir quel étoit son attrait et sa vie intérieure que de dire que c'étoit un *fiat voluntas* indiscontinué [1]. » Et saint François de Sales écrivait à la sainte : « Souvenez-vous de ce que je vous ai tant dit et de ce que j'ai mis dans *Théotime,* qui est fait pour vous et pour vos semblables ; VOUS ÊTES LA SAGE STATUE, le maître vous a posée dans la niche; ne sortez de là que lorsque le maître lui-même vous en tirera [2]. »

Ce serait toutefois une erreur de s'imaginer que dans cet état passif l'âme ne fasse jamais d'actes qu'en se forçant et en contrariant l'action divine. « Dans cet état passif, dit la mère de Chaugy, sainte Chantal ne laissoit point d'agir en certains temps,

[1] *Mémoires,* IIIe partie, ch. XXIV.
[2] *Mémoires* de la mère de Chaugy, p. 446.

quand Dieu retiroit son opération ou qu'il l'excitoit à cela; mais toujours ses actes étoient courts, humbles et amoureux[1]. » Il faut remarquer ici, avec Bossuet, les deux causes qui lui rendaient la liberté de son action. « L'une, quand Dieu retiroit son opération, c'est-à-dire cette opération extraordinaire qui lui lioit les puissances et la tenoit heureusement captive sous une main toute-puissante. L'autre, quand Dieu l'excitoit lui-même à agir par ces douces invitations, facilités et inclinations qu'il sait mettre quand il lui plaît dans les cœurs[2]. »

C'est pour cette raison qu'elle répondait à la mère Favre, qui lui demandait si elle faisait des actes à l'oraison : « Oui, ma fille, *quand Dieu le veut* et *qu'il me le témoigne par le mouvement de sa grâce*, je fais quelques actes intérieurs, ou je prononce quelques paroles extérieures, surtout dans le rejet des tentations. Dieu ne permet pas que je sois si téméraire, que je présume de n'avoir jamais besoin de faire aucun acte, et je crois que ceux qui disent n'en faire en aucun temps ne l'entendent pas; je crois même que notre sœur Anne-Marie Rosset en fait qu'elle ne discerne pas; du moins je lui en fais faire d'extérieurs[3]. » Voilà comment cette sainte, prudente et sensée, et qui n'outrait rien, traitait ceux qui s'imaginent être toujours passifs; et, pour elle, non seulement pendant toute sa vie, mais encore en particulier dans l'oraison, elle mêlait la passivité aux actes selon le besoin qu'elle croyait en avoir.

[1] *Mémoires* de la mère de Chaugy, IIIe partie, ch. XXIV.
[2] *États d'oraison*, liv. VIII, ch. XXX.
[3] *Mémoires* de la mère de Chaugy, IIIe part., ch. XXV.

Mais en ceci, plus qu'en aucune autre chose, elle veillait à ne rien faire qu'autant « que Dieu vouloit et qu'il le lui témoignoit par le mouvement de sa grâce ». Elle lui demeurait entièrement soumise et obéissante, soit qu'il l'invitât à agir, soit qu'il la laissât à elle-même, en retirant son opération. Elle passait ainsi d'un état à un autre, tour à tour active ou passive, au gré de Dieu : vicissitude remarquable dans la vie de cette grande sainte, et qui tendoit, dit Bossuet, à la rendre souple sous la main de Dieu, et à faire qu'elle ne cessât de s'accommoder à l'état où il la mettoit, ce qui produisoit les vertus, les soumissions et les résignations admirables qui parurent dans sa vie[1]. »

Cet état extraordinaire que la sainte n'avait éprouvé d'abord qu'à l'oraison, elle ne tarda pas à l'éprouver à la sainte messe, à la communion, pendant l'office, souvent même tout le long du jour. Ce n'était quelquefois qu'un éclair pendant lequel elle demeurait en silence les yeux fermés, unie à Dieu par un simple regard. D'autres fois cet état se prolongeait des heures entières, mais sans lui rien faire perdre de sa liberté d'esprit ni de sa liberté d'action. Seulement son visage devenait éclatant, et révélait malgré elle à quelle hauteur sa sainte âme venait d'être élevée.

C'est de cette époque que date pour la mère de Chantal un progrès remarqué par les historiens, et, pour ainsi dire, un second pas dans la perfection. Le premier s'était fait en 1606; il avait été le résultat d'une direction habile et prudente; le second s'ac-

[1] *États d'oraison*, liv. VIII, ch. xxx.

complit de 1612 à 1615. Après une ou deux années d'oraison passive, on vit tout à coup à la mère de Chantal des lumières qu'elle n'avait pas encore eues, des sentiments d'une profondeur admirable sur Dieu, sur elle, sur les créatures; une ardeur de zèle, un abandon à la volonté divine, un mépris pour les choses d'ici-bas, avec je ne sais quelle soif d'humiliation, qui ravissaient tout le monde. Au reste, donnons-lui encore la parole, et, en achevant la lecture des questions qu'elle adresse à son directeur, nous allons voir sa belle âme s'ouvrir devant nos yeux ravis, et nous laisser apercevoir les trésors de foi, d'humilité, de détachement, que la contemplation déposait sans cesse en elle.

LA FILLE

« Je demande à mon très cher Père si l'âme, étant ainsi remise, ne doit pas demeurer toute reposée en son Dieu, lui laissant le soin de tout ce qui la regarde, tant intérieurement qu'extérieurement, et demeurant, comme vous dites, dans sa providence et volonté, sans soin, sans attention, sans élection, sans désir quelconque, sinon que Notre-Seigneur fasse en elle et par elle sa très sainte volonté sans aucun empêchement ni résistance de sa part. O Dieu! qui me donnera cette grâce, sinon vous, bon Jésus, par les prières de votre serviteur! »

LE BIENHEUREUX PÈRE

« Dieu vous soit propice, ma très chère fille! l'enfant qui est entre les bras de sa mère n'a besoin que de lui laisser faire et de s'attacher à son col. »

LA FILLE

« Si Notre-Seigneur n'a pas un soin tout particulier d'ordonner tout ce qui est requis et nécessaire à cette âme ainsi remise. »

LE BIENHEUREUX PÈRE

« Les personnes de cette condition lui sont chères comme la prunelle de son œil. »

LA FILLE

« Si elle ne doit pas recevoir toutes choses de sa main; je dis tout, jusqu'aux moindres petites, et aussi lui demander conseil de tout. »

LE BIENHEUREUX PÈRE

« Pour cela, Dieu veut que nous soyons comme des petits enfants. Il faut seulement prendre garde de ne faire pas des attentions superflues, s'enquêtant de la volonté de Dieu en toutes les particularités des actions même ordinaires et inconsidérables. »

LA FILLE

« Ne seroit-ce pas un bon exercice de se rendre attentive, sans attention pénible, à demeurer tranquille dans la volonté de Dieu, en tant de petites occasions qui nous contrarient et voudroient nous fâcher (pour les grosses on les voit de loin), comme d'être détournée de cette consolation qui semble utile et nécessaire, et être empêchée de faire une bonne action, une mortification, ceci ou cela qui semble être bon? et au lieu de cela on ne fait rien; et peut-être

on est détournée et divertie de faire ce bien par quelque action inutile ou par des choses dangereuses ou mauvaises. »

LE BIENHEUREUX PÈRE

« Ne consentant point aux choses mauvaises, l'indifférence pour le reste doit être pratiquée, et en toutes choses vous soumettre sous la conduite et la providence de Dieu. »

LA FILLE

« Se rendre fidèle et prompte à l'observance et obéissance des règles, quand on donne le signe. Il y a tant d'occasions de petites mortifications; car cela surprend au milieu d'un compte ou de quelque action de quoi on a peine à se défendre; il ne faut plus faire que trois points pour achever l'ouvrage ou une lettre à former, se chauffer un peu; que sais-je, moi? »

LE BIENHEUREUX PÈRE

« Oui, il est bon de ne s'attacher à rien tant qu'aux règles, de sorte que, s'il n'y a quelque signalée occasion, allez où la règle vous tire, et tâchez de la rendre plus forte que tous ces menus attraits. »

LA FILLE

« Se laisser gouverner absolument pour ce qui est du corps; recevoir simplement tout ce qui nous est donné ou fait, soit bien ou mal accommodé, ce qui sera de trop selon notre jugement, sans en rien dire, ni témoigner nulle sorte de désagrément; prendre les soulagements de dormir, reposer, chauffer, de

l'exemption de quelques exercices pénibles ou de mortification; dire à la bonne foi ce que l'on peut faire; que si l'on insiste, céder sans rien dire: ce point est grand et difficile pour moi. »

LE BIENHEUREUX PÈRE

« Il faut dire à la bonne foi ce que l'on sent; mais en telle sorte que cela n'ôte pas la confiance et le courage de répliquer à ceux qui ont soin de vous; au reste, de se rendre parfaitement maniable, c'est ce que je désire bien fort de votre cœur. »

LA FILLE

« Se porter avec grande douceur à la volonté des autres aussitôt qu'on la connoîtra, encore qu'on pût facilement s'en détourner et esquiver l'occasion : ceci est un peu difficile pour ne rien laisser à soi-même; car combien de fois voudroit-on un peu de solitude et de repos et de temps pour soi! cependant on voit une sœur qui côtoie, qui s'approche, qui voudroit ce quart d'heure pour elle, qui voudroit une parole, une caresse, une visite; que sais-je, moi? »

NOTRE BIENHEUREUX PÈRE

« Il faut prendre le temps convenable pour soi, et, cela fait, regagner l'occasion de servir les désirs des sœurs. »

LA FILLE

« Je demande, pour l'honneur de Dieu, de l'aide pour m'humilier : je pense à me rendre attentive à ne

jamais rien dire dont il me puisse revenir quelque sorte de gloire ou d'estime. »

NOTRE BIENHEUREUX PÈRE

« Faites-le, et vous vivrez. *Amen.* »

Voilà les fruits de l'oraison, et en voilà aussi les garanties. Humilité, détachement de soi-même, obéissance, sainte indifférence à tout : à ces signes on reconnaît qu'on ne se trompe pas. Ces ravissements, ces longues contemplations sans paroles, ces remises en Dieu, sans sentiments quelquefois, toutes ces saintes délicatesses de l'amour divin ont une pierre de touche infaillible. Elles font mûrir l'âme et l'élèvent peu à peu, mais inévitablement, aux plus hauts degrés de l'union avec Dieu. C'est ce que la mère de Chantal avait admirablement compris pour elle-même, et ce qu'elle expliquait divinement un jour à ses filles.

Après leur avoir décrit, avec sa netteté ordinaire, l'oraison de quiétude et de repos ou de simple regard : « Je vous veux donner, ajouta-t-elle, les marques par lesquelles vous reconnoîtrez si votre repos et quiétude en l'oraison vous viennent de Dieu. » Et elle en indique sept, que les âmes élevées par Dieu à ce haut état ne sauraient assez méditer.

« La première sera si, prenant votre point de méditation comme de coutume, vous ne vous en pourrez servir, mais sentez, sans artifice de votre part, votre cœur, votre estime, et l'intime de votre âme suavement attirés à ce sacré repos.

« La seconde, si vous apprenez parmi ces suavités

à obéir à Dieu et à vos supérieurs sans exemption; à ne dépendre que de sa providence, à ne vouloir que sa volonté.

« La troisième, si ce repos vous détache de l'affection des créatures pour vous unir au Créateur.

« La quatrième, s'il vous rend plus sincère et candide à vous découvrir comme un enfant.

« La cinquième, si, nonobstant la suavité que vous recevez de ce sacré repos, vous êtes prête à supporter les sécheresses et stérilités quand Dieu vous les enverra, et à vous servir de vos considérations quand il lui plaira.

« La sixième, si cet attrait vous rend plus patiente et désireuse de souffrir sans vouloir autre soulagement ni consentement que celui de votre époux.

« La septième, si ce repos et sommeil amoureux vous rend plus humble, s'il vous donne le mépris du monde et de vous-même, pour n'estimer que la bassesse, les travaux et la croix[1]. »

On voit par ces paroles, d'une profondeur admirable, que sainte Chantal n'était pas seule attirée à ce genre d'oraison. Beaucoup de ses filles l'étaient avec elle et comme elle. La suite de cette histoire nous fera connaître les extases de la mère Anne-Marie Rosset, les ravissements de la mère de Beaumont et de la mère de la Roche, les ineffables consolations de la mère de Chatel, les terribles mais divins délaissements de la mère Favre, et dans presque toutes les filles de la Visitation les grâces d'oraison les plus

[1] *Vie de la mère de Chantal,* par M. de Maupas, liv. III, chap. v.

extraordinaires. L'oraison de quiétude en particulier y était très commune. « Plus je vais en avant, écrivait sainte Chantal, plus je reconnois que Notre-Seigneur conduit quasi toutes les filles de la Visitation à l'oraison d'une très simple unité et unique simplicité de présence de Dieu, par un entier abandon d'elles-mêmes à sa sainte volonté..., oraison que notre bienheureux Père nomme oraison de simple remise en Dieu[1]. » Et en un autre endroit : « L'attrait quasi universel des filles de la Visitation est d'une très simple présence de Dieu et d'un entier abandon..., et je pourrois bien dire sans quasi, car j'ai remarqué que toutes celles qui s'appliquent à l'oraison comme il faut y sont d'abord attirées[2]. »

Saint François de Sales, ravi de ces merveilles, mais inquiet en même temps, car, remarquait sainte Chantal, « cet attrait nous est tellement propre, que les âmes qu'on tire de cet état semblent sortir de leur centre, perdent leur liberté d'esprit, et entrent dans une certaine contrainte qui leur ôte leur paix et les retarde grandement[3] ; » saint François de Sales, dis-je, craignant de laisser ses filles sans direction en des choses si graves, résolut de composer un grand ouvrage, dans lequel il exposerait avec toute la clarté dont il était capable ces divines opérations de la grâce. Il en parla à sainte Chantal, qui tressaillit de joie, l'encouragea vivement à poursuivre ce projet, et se mit à prier et à faire prier dans ce but.

L'œuvre n'était pas facile. Sans doute bien des

[1] *Réponses* de sainte Chantal, p. 517.
[2] *Ibid.*, p. 519.
[3] *Coutumier de la Visitation*, p. 510.

saints et de premier ordre avaient à différentes époques décrit ces merveilles de l'amour divin, et tout récemment on avait vu apparaître en Espagne cette école mystique qui n'a jamais eu de rivale. Saint Pierre d'Alcantara, Jean d'Avila, le bienheureux Louis de Grenade, saint Jean de la Croix, Louis de Léon, et, plus grande que tous, sainte Thérèse, avaient traité de cette divine union du Créateur et de la créature avec des pensées, des sentiments et un style sublimes comme le sujet. Et néanmoins, alors comme aujourd'hui, après l'apparition de ces livres immortels : *les Noms divins, la Montée du Carmel, le Mémorial, le Château de l'âme,* comme après la publication du livre *de l'Amour de Dieu,* des *États d'oraison,* des *Lettres spirituelles* de Bossuet et de Fénelon, l'œuvre restait hérissée de difficultés, et assurément la plus ardue de toutes celles que peut entreprendre l'esprit humain. Il y a certaines lignes de ce grand traité dont saint François de Sales disait que pour les composer il avait été obligé de lire plus de douze cents pages in-folio.

Pour comble d'embarras, le saint évêque cherchait vainement à se procurer les loisirs qu'exigeait un tel travail. Entouré d'une foule immense qui se pressait autour de lui réclamant ses conseils, accablé par une correspondance spirituelle européenne, chargé d'affaires à ce point qu'il écrivait : « Ce ne sont pas des fleuves que les affaires de ce pays, ce sont des torrents, » il fut vingt fois au moment de renoncer à son projet. Heureusement sainte Chantal était là. Elle l'aiguillonnait sans cesse; elle lui écrivait à chaque instant des billets courts et vifs pour l'exciter à ache-

ver son œuvre, le remerciant et faisant éclater sa joie quand il se remettait à l'ouvrage, ne pouvant cacher sa peine quand des affaires l'obligeaient à l'interrompre, et, selon l'expression du saint, lui tenant l'épée sous la gorge, et ne lui laissant pas un moment de repos.

Pressé ainsi, le saint évêque résolut de terminer son travail, et il employa toute l'année 1616 et les premiers mois de 1617. Tels étaient sa foi, sa piété et son vif sentiment des choses de Dieu, que ses larmes coulèrent presque continuellement pendant qu'il écrivait. Souvent il était obligé de s'arrêter pour leur laisser un libre cours. Quelquefois son visage devenait étincelant. Un jour, en particulier, le 25 mars, pendant qu'il traitait de l'amour infini qui a porté le Fils de Dieu à se faire homme, un globe de feu apparut sur sa tête et l'enveloppa de splendeurs. Mais telles étaient en même temps sa prudence et son humilité, qu'il n'écrivait pas une page, même après les plus grandes méditations, sans les faire lire à des évêques, à des théologiens, à des religieux, ne se fiant ni à son jugement, ni à son travail, ni même aux preuves évidentes que Dieu lui donnait de son assistance.

Ainsi fut achevé ce célèbre *Traité de l'amour de Dieu*, dans lequel saint François de Sales se montre tour à tour philosophe, orateur, poète, théologien, unissant à l'imagination la plus riche, au style le plus brillant dans sa simplicité même, au plan le plus précis et le plus fécond, une solidité de doctrine et une exactitude d'expression qu'on eut occasion d'admirer, lorsque cinquante ans après s'élevèrent

les ardentes et difficiles questions du quiétisme. Mais si dans cet ouvrage le philosophe, le poète, le théologien sont de premier ordre, que dire du saint? Un cœur embrasé d'amour divin a pu seul comprendre à ce degré, et sentir et exprimer aussi parfaitement toutes les délicatesses du saint amour dans les âmes. Quand l'*Introduction à la vie dévote* eut paru, les amis du saint évêque souhaitèrent qu'il n'écrivît plus rien, afin de ne pas décheoir du haut rang où ce livre l'avait placé. Après l'apparition du *Traité de l'Amour de Dieu,* tout le monde désira qu'il ne cessât plus d'écrire, et non seulement la France, l'Italie, l'Espagne, les nations catholiques, mais l'Angleterre elle-même, et son roi hérétique, Jacques Ier, ne purent contenir le cri de leur émotion.

Composé pour les filles de sainte Chantal, et dû à leurs instantes prières, le livre *de l'Amour de Dieu* appartient donc à leur histoire. Il lui appartient encore d'une autre manière. Sainte Chantal et ses filles n'ont pas seulement servi d'aiguillon à saint François de Sales, elles lui ont servi de modèle. En décrivant la naissance, les progrès et toutes les opérations du divin amour dans les âmes, le saint évêque copiait ses filles; il peignait leur intérieur, qu'il connaissait si bien, et que Dieu comblait de grâces si rares. C'est la mère Anne-Marie Rosset qui lui a fourni les traits principaux des sixième, septième et huitième livres de *Théotime.* Il pensait à la mère de Chatel quand il peignait d'une manière ravissante les caresses du divin amour dans les âmes innocentes. La mère de la Roche lui en faisait voir les extases; la mère de Beaumont, les joies tranquilles; la mère de

Bréchard, les ardeurs dévorantes; la mère Favre, les épreuves et les délaissements terribles. Quant à la mère de Chantal, modèle de toutes les autres, on peut dire que de la première à la dernière ligne de ce grand ouvrage, saint François de Sales ne l'a pas perdue un instant de vue. Les conseils qu'il lui avait donnés de vive voix ou par écrit, les comparaisons ingénieuses dont il s'était, à différentes époques, servi pour lui expliquer son état, jusqu'à des fragments entiers des lettres qu'il lui avait adressées, se trouvent mot à mot à chaque page de ce livre. Aussi lui disait-il confidemment : « Le livre *de l'Amour de Dieu*, ma chère fille, est fait particulièrement pour vous. » Et ailleurs : « C'est pour vous et vos semblables que j'ai écrit le *Traité de l'Amour de Dieu.* »

Le saint évêque ne put pas se refuser la consolation de dire, même au public, à quelles demandes il avait entrepris ce travail, et sur quel modèle il l'avait achevé. Aussi, dans sa préface, pleine de naïveté et de grâce comme tout ce qu'il écrivait, après avoir parlé de grands ouvrages qu'il avait consultés, saint Thomas, saint Bonaventure, le bienheureux Denis le Chartreux, sainte Catherine de Gênes et sainte Catherine de Sienne dans les temps passés; et en notre âge, dit-il, le père Louis de Grenade, « ce grand docteur de piété, » le célèbre cardinal Bellarmin, et surtout la bienheureuse Thérèse de Jésus, « qui a si bien écrit des mouvements sacrés de la dilection; » après avoir, dis-je, indiqué ces grandes sources, où il avait puisé à pleines mains des trésors; touchant discrètement une autre source toute secrète et bien cachée, je veux dire l'intérieur de ses chères filles, il

avertissait « son cher lecteur » qu'il y avait en la petite ville d'Annecy une humble congrégation de filles et de veuves dont la piété et la pureté le remplissaient de consolation; que souvent il les allait voir pour leur parler de Dieu; ce qui l'obligeait à traiter des sentiments les plus délicats de la piété. « Et c'est une bonne partie de ce que je te communique maintenant, mon cher lecteur, ajoute-t-il, que je dois à cette bénite assemblée. Celle qui en est la mère et y préside, sachant que j'écrivois sur ce sujet, et que néanmoins malaisément pourrois-je tirer la besogne au jour, si Dieu ne m'aidoit fort spécialement et que je ne fusse continuellement pressé, a eu un soin continuel de prier et de faire prier pour cela, et de me conjurer saintement de recueillir tous les petits morceaux de loisir qu'elle estimoit pouvoir être sauvés par-ci par-là de la presse de mes empêchements pour les employer à ceci. Et parce que cette âme m'est en la considération que Dieu sait, elle n'a pas eu peu de pouvoir pour animer la mienne en cette occasion. Il y a voirement longtemps que j'avois projeté d'écrire de l'amour sacré; mais ce projet n'étoit point comparable à ce que cette occasion m'a fait produire, occasion que je te manifeste aussi naïvement, tout à la bonne foi, à l'imitation des anciens. »

Ainsi Dieu ne refusait aucune grâce à la Visitation naissante. Après avoir choisi avec tant de soin la mère et les premières filles de l'Institut et les avoir si divinement tirées du monde, non content de les conduire dans la solitude et de les livrer aux assauts du saint amour, il inspirait au plus grand docteur de cette époque de leur en dévoiler tous les mystères.

La même main qui avait tracé les *Constitutions* écrivait le *Traité de l'Amour de Dieu.* Le vol le plus sublime recevait ainsi des règles comme le pas le plus humble; et, en voyant ces délicates attentions de la Providence, il n'était pas difficile de prédire des merveilles.

FIN DU TOME PREMIER

APPENDICE

Oger FRÉMYOT

René FRÉMYOT, garde

René II FRÉMYOT, auditeur

Jean FRÉMYOT, seigneur de Saulx, conseig
épousa Guillemette Godran, fille de

Claude FRÉMYOT,
seigneur d'Is-sur-Tille,
présid. aux comptes à Dijon,
épousa Marthe de Berbisey.

Claude II FRÉMYOT, président à
mortier, ép.: 1° Jeanne de Souvert;
2° Madeleine Bretagne,
et mourut sans postérité.

André FRÉMYOT, conseiller au Parlement, Bén
épousa Guillemette Tabourot, pı
et mourut sans enfants.

Marguerite FRÉMYOT,
ép. Jean-Jacques de Neufchèzes,
baron de Bussy et des Francs,
en Poitou.

Sainte Je
épousa
baron de Bou

Marie de Neufchèzes,
épousa
François Blondeau,
seigneur de Chassagne,
président à mortier.
Sans enfants mâles.

Marguerite Blondeau,
religieuse ursuline
à Dijon,
morte en 1713.

Bénigne de Neufchèzes,
mort
sans postérité.

N. de Neufchèzes,
mort au service
sans postérité.

Jacques de Neufcl
seigneur de Bus
év. de Châlon-s-Sa
mort en 1650.

ép. Henri,

Françoise-Marguerite de Sévigné,
ép. François-Adhémar de Monteil,
comte de Grignan.

Pauline de Grignan,
épousa
le marquis de Simiane.

Louis de Provence, c
épousa Marie de S
et mourut sans

Anne de Simiane,
religieuse
au Calvaire,
à Paris.

Sophie de Simiane,
ép. N. de Villeneuve,
marq. de Vence.

N. marq. de Simiane,
ép.: 1° N. Turpin,
2° N. de Blez.

N. de Simiane,
épousa
N. de Castellane,
morte en 1728.

Claudin
Langea
reli
béné

N. de la Guiche,
abbesse de Bonneval-lez-Thouars,
en Poitou.

N. de la Guich
mestre-de-cam
au régiment de Co

Dijon en 1445.

anoye à Dijon en 1479.

tes à Dijon, mourut en 1518.

Barrain, conseiller au Parlement en 1529,
: Godran et de Michelle Berbisey.

MYOT, seigneur de Thotes, mortier à Dijon en 1581, arguerite de Berbisey.

JEAN FRÉMYOT, prieur général du Val-des-Choux, près de Chatillon en Bourgogne.

MICHELLE FRÉMYOT, épousa Jean le Compasseur, présid. aux finances, et mourut sans postérité.

ANÇOISE **FRÉMYOT**, PHE DE RABUTIN, gneur de Chantal.—1592.

ANDRÉ FRÉMYOT, abbé de St-Étienne de Dijon, archevêque de Bourges, mort à Paris le 13 mai 1641.

se-Bénigne de RABUTIN, baron de Chantal, . Marie de Coulanges, fut tué à l'île de Rhé le 22 juillet 1627.

Deux enfants morts au berceau.

Françoise de Rabutin, ép. en 1622 Antoine, comte de Toulongeon.

Charlotte de RABUTIN, morte en bas âge.

Marie-Aimée de RABUTIN, ép. Bernard de Sales, baron de Thorens, et mourut sans postérité.

le Rabutin, Sévigné. Morte en 1696.

Gabrielle de Toulongeon, ép. Roger de Rabutin, comte de Bussy, son parent.

François, comte de Toulongeon, ép. Bernarde de Pernas; mourut sans postérité.

marquis de Sévigné, rguerite de Bréhan, urut sans postérité.

Jacqueline de Rabutin-Bussy, religieuse à la Visitation.

Louise-F^se de Rabutin-Bussy, ép. : 1° Gilbert de Langeac, marquis de Coligny; 2° Henri de la Rivière, seigneur de Coucy.

Diane-Charlotte de Rabutin-Bussy, religieuse bénédictine, puis abbesse de Pralon.

Grignan,
nd,

Marie-Roger de Langeac, marquis de Coligny et d'Andelot, épousa en 1700 Jeanne-Baptiste, Palatine de Dio.

Gabrielle de Langeac, religieuse bénédictine.

Marie-Louise Éléonore de Langeac, ép. Claude-Eléazar de la Guiche, comte de Sivignon.

Trois fils et quatre filles morts en bas âge.

Françoise-Charlotte de Langeac, ép. le marq. de Dampierre-Cugnac, en Périgord.

Claudine-Élisabeth-Agnès de Langeac, religieuse bernardine, à Clermont.

N. comte de la Guiche, isa une fille légitimée du prince de Condé dont il a une fille.

N. de la Guiche-Sivignon, religieuse bernardine, à Clermont en Auvergne.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME PREMIER

I

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DE LA BIENHEUREUSE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMYOT DE CHANTAL, CONTENANT SES ANCÊTRES ET SA POSTÉRITÉ.

(Voyez page 60.)

Nous donnons ci-contre cet arbre généalogique, qui fut dressé par ordre des commissaires apostoliques au moment où, le procès de béatification étant achevé, on commençait à s'occuper de celui de la canonisation, et par conséquent vers 1751. Inutile d'insister sur la haute valeur de ce monument, dressé avec le plus grand soin, et évidemment d'après les renseignements et sous la surveillance des parents de la sainte, encore nombreux alors, et séparés d'elle par quatre générations seulement. Aussi n'avons-nous pas hésité, en plusieurs points où ce monument est opposé aux témoignages des historiens, de nous séparer de ceux-ci ; car on conçoit que la mère de Chaugy, par exemple, n'ait pu apporter à la question des ancêtres de sainte Chantal, qui l'intéressait peu, et qui a pu se brouiller dans son souvenir, une exactitude semblable à celle des commissaires apostoliques, faisant dresser sous leurs yeux un arbre généalogique. Outre les erreurs que ce monument nous a permis de rectifier, il nous a d'ailleurs fourni plus d'une date importante, et l'indication même de

personnages dont il n'est pas question dans les historiens, ce qui nous a été utile pour éclaircir des points embarrassants. Le seul regret, c'est que ce tableau s'arrête trop tôt, et ne nous permette pas de suivre jusqu'à nos jours la postérité de sainte Chantal. Mais c'est précisément parce qu'il s'arrête de bonne heure que son autorité est si grande. Nous aurions pu, il est vrai, le compléter, et nous y avons pensé un instant. Mais, toute réflexion faite, nous nous sommes abstenu, moins encore à cause du travail, qui eût été considérable, que par respect pour les prétentions d'un si grand nombre de familles qui se disent descendre de sainte Chantal, prétentions qu'il nous est très difficile de vérifier, très pénible de contredire.

II

NOTE SUR LA MAISON OU EST NÉE SAINTE CHANTAL, A DIJON

(Voyez page 63.)

Il n'existe aucun doute sur la question de savoir si sainte Chantal est née à Dijon. Tous les historiens sont unanimes sur ce point, et elle-même en plusieurs circonstances, et notamment dans ses *Dépositions* lors du procès de canonisation de saint François de Sales, se déclare « native de Dijon, ville capitale du duché de Bourgogne ».

Mais, si elle est certainement née à Dijon, où, dans quelle rue, dans quel hôtel ?

Les historiens ne le font pas connaître. Les témoins entendus lors du procès de canonisation de la sainte se contentent de dire qu'elle naquit « dans l'hôtel de son père : *In domo paterna* ». Mais où était cet hôtel?

Si on savait dans quelle église sainte Chantal a été baptisée, il y aurait là, à défaut de renseignements positifs, une première indication qui pourrait servir à guider les recherches. Malheureusement ce second point est presque aussi obscur que le premier. Tous les registres des paroisses de Dijon antérieurs à 1600 ont disparu ; et dès 1722 les commissaires apostoliques faisaient d'inutiles efforts pour retrouver l'acte de baptême de sainte Chantal. Les témoins entendus

au procès de canonisation ne suppléent pas à la perte regrettable des registres. Les uns, en effet, se contentent de dire qu'elle fut baptisée à sa paroisse, sans la nommer; les autres, en affirmant qu'elle a été certainement baptisée, déclarent expressément qu'ils ne savent pas dans quelle église. Les historiens enfin, la mère de Chaugy, M. de Maupas, l'abbé Marsollier, s'en tiennent tous à cette phrase : « Ce fut dans la ville de Dijon que notre bienheureuse naquit ; » et à cette autre encore plus vague : « Notre sainte enfant fut soudain régénérée dans les eaux sacrées du baptême. »

Ainsi nul monument écrit ne peut nous renseigner sur la question de savoir dans quelle rue de Dijon et dans quel hôtel naquit sainte Chantal.

Reste la tradition. Voyons si elle donnera plus de lumières.

La tradition indique deux hôtels, l'un situé rue Jeannin, n° 1 ; l'autre, détruit aujourd'hui, et sur l'emplacement duquel s'élève l'hôtel de la préfecture.

Que faut-il penser de cette double tradition ?

Pour ce qui est d'abord de la rue Jeannin, on voit, en effet, au n° 1, un charmant hôtel dont une partie remonte au moins au XIVe siècle, et dont l'ensemble a été refait et décoré dans le style de François Ier. Il est parfaitement conservé à l'extérieur, et l'on y a montré longtemps un portrait d'André Frémyot, archevêque de Bourges, frère de sainte Chantal. C'est là, dit-on, que celle-ci est née. Mais on va voir que cette tradition, si même on peut appeler de ce nom l'opinion erronée de quelques personnes, ne repose sur rien, et qu'il est facile d'en expliquer l'origine.

Cet hôtel, en effet, n'a jamais appartenu au père de sainte Chantal, le président Bénigne Frémyot, comme on semble le dire. Il appartenait à son frère, M. Claude Frémyot, qu'on appela plus tard aussi le président Frémyot, parce qu'il devint président à la Chambre des comptes. De plus, M. Claude Frémyot n'acheta cet hôtel qu'en 1579, sept ans après la naissance de sainte Chantal [1]; et comme les registres de la ville prouvent qu'il ne l'habitait pas auparavant à titre de

[1] Voir les *titres* de cette maison, appartenant aujourd'hui à Mme veuve Fort. Parmi ces titres se trouve l'acte par lequel cette maison fut cédée en toute propriété à M. Frémyot, le 30 mai 1579.

locataire, il est évident que sainte Chantal n'y est pas née. Seulement, comme M. Claude Frémyot était l'oncle de notre sainte, et que d'ailleurs, vers cette époque, M. Claude logea dans son hôtel M. Berbisey, grand-père maternel de notre sainte, on conçoit que celle-ci dut y venir sans cesse dans sa jeunesse. Un peu plus tard, Mme de Chantal, déjà veuve, étant de retour à Dijon, nous voyons M. Claude prendre en grande affection les enfants de Mme de Chantal, surtout Celse-Bénigne; il le voulait toujours avoir chez lui, et le gâtait un peu, ce dont celle-ci se plaint dans ses lettres. Enfin en 1604, lorsque saint François de Sales vint prêcher le carême à Dijon, il se lia assez intimement avec M. Claude, chez lequel il allait souvent, et où naturellement il dut rencontrer plusieurs fois Mme de Chantal. On conçoit donc que cet hôtel, tout plein de traces de la sainte, ait été visité avec respect par les chrétiens, et que peu à peu se soit formée en quelques personnes moins instruites l'opinion que c'était là que sainte Chantal était née.

Cette opinion, du reste, n'était pas universelle; vers 1774, Courtépée en constatait une autre plus répandue. Après avoir décrit l'hôtel Brion, qui fut détruit, pour faire place à celui qui sert aujourd'hui de préfecture, il ajoute : « Une partie est bâtie sur l'emplacement de l'hôtel Frémyot, occupé par l'illustre président de ce nom, et où naquit sa fille sainte Jeanne-Françoise de Chantal [1]. »

On aimerait à adopter cette opinion, et à voir notre jeune sainte baptisée, et faisant sa première communion dans cette belle église Notre-Dame, aux pieds de cette Vierge noire si célèbre déjà à Dijon. Malheureusement des monuments trop certains démontrent que cette seconde tradition n'est pas plus fondée que la première.

Il existe, en effet, aux archives de la ville de Dijon une collection considérable de registres renfermant les rôles d'impôts de toute nature, depuis le roi Jean jusqu'à la Révolution française [2]. Chaque rôle est divisé par paroisses. Tous les

[1] *Description du duché de Bourgogne,* par Courtépée, nouvelle édition, tome II, p. 56.

[2] Inutile de dire que c'est d'après les indications et en compagnie de notre savant archiviste M. Joseph Garnier, que nous avons étudié ces registres de tailles.

habitants, exempts ou non, y sont inscrits, non par ordre alphabétique, mais suivant un itinéraire de rues qui n'a pas varié depuis la fin du XIVe siècle.

Or, en étudiant ces rôles d'impôts, il est évident que M. Frémyot n'a jamais habité, dans la rue de la Préfecture, l'hôtel où Courtépée met sa résidence et la naissance de notre sainte. Des deux parties, en effet, qui composent cet ancien hôtel, celle du midi appartient en 1550 à Odinet Dimanche, bourgeois de Dijon, qui la vend en 1560 à Jean Malyon, dont les enfants la possèdent et l'habitent pendant une longue suite d'années; celle du nord, où précisément on place la résidence de M. Frémyot, est occupée ainsi qu'il suit : de 1563 à 1565, par M. Philippe de Villers; en 1566 et suivantes, par M. Africain de Beaumont; en 1571, par M. Mouleron, conseiller au parlement; en 1572 et 1573, par Guillaume Joly et Louis Cardeur; en 1574, par M. de Ventoux. D'où il résulte évidemment que M. Frémyot n'habitant pas cet hôtel en 1571, 1572, 1573, 1574, années de la naissance de ses trois enfants, la tradition dont nous parlons est inexacte.

Il y a, du reste, à cette argumentation, qui pourrait suffire, une contre-épreuve qui achève de la rendre invincible. Qu'on ouvre les rôles d'impôts de la paroisse Saint-Médard à ces mêmes années 1571, 1572, 1573, on ne tarde pas à y voir apparaître le nom de M. Bénigne Frémyot, alors maître des comptes. Il occupe dans la rue du Trésor une maison qui doit être très voisine du palais; car elle est contiguë à la maison du libraire Antoine Grangier, qu'on sait avoir demeuré presque en face du palais.

M. Bénigne Frémyot n'était pas l'aîné de sa famille. Il ne possédait pas l'hôtel héréditaire, en supposant qu'il y en eût un. La maison où nous le voyons s'établir en 1571 est une simple maison de louage. Il y est encore en 1572, année de la naissance de sainte Chantal, et en 1573, année de la naissance d'André Frémyot; il ne la quitte qu'en 1576, pour aller occuper une autre maison, également de louage, située rue Vauban, aux environs de l'hôtel Bouhier.

Voilà donc un point qui nous paraît incontestable. Sainte Chantal est née sur la paroisse Saint-Médard, rue du Trésor, proche le palais.

Mais, au moment où la sainte venait au monde, l'église

Saint-Médard, tombant de vétusté et à moitié en ruines, ne pouvait plus décemment servir au culte. Vainement on avait à diverses époques projeté de la rebâtir; les guerres civiles et les guerres religieuses s'y étaient toujours opposées, si bien que le curé et les marguilliers de Saint-Médard n'avaient pas trouvé d'autre moyen de sortir d'embarras qu'en priant messieurs de Saint-Étienne de leur permettre de faire provisoirement dans leur église toutes les fonctions paroissiales. Cette permission venait de leur être accordée par un traité en forme en 1571, un an juste avant la naissance de sainte Chantal, et, depuis ce jour, baptêmes, mariages, enterrements, communions pascales, tous les actes paroissiaux enfin se firent dans l'église abbatiale de Saint-Étienne. La messe conventuelle servit d'abord de messe paroissiale; mais bientôt, un autel à saint Médard ayant été élevé dans la croisée méridionale de Saint-Étienne, tous les paroissiens furent convoqués dans cette basse nef, comme dans une nouvelle église Saint-Médard, ce qui, comme tous les provisoires, dura plus de deux siècles.

Mais de là résulte évidemment que sainte Chantal, étant née en 1572, dans la rue du Trésor, sur la paroisse Saint-Médard, fut baptisée dans l'église Saint-Étienne, et, comme M. Frémyot, en se transportant en 1576 rue Vauban, où il demeura jusqu'en 1583, ne quittait pas la paroisse Saint-Médard, j'ajoute que sainte Chantal y fit sa première communion.

Ces points ne paraissent pas douteux. Il est facile, du reste, de comprendre et d'expliquer comment la mémoire de ces faits se perdit. L'église Saint-Médard, qu'on se proposait chaque année de rebâtir, fut, au contraire, rasée et démolie en 1576. D'autre part, la rue du Trésor disparut en partie. Ces terrains vagues qui entouraient le palais se bâtirent. L'hôtel de M. Frémyot fut ou démoli ou enseveli dans les nouvelles constructions. Cet hôtel d'ailleurs n'était pas celui de M. Frémyot. Il ne lui appartenait pas. Il ne l'avait même occupé que passagèrement, quatre à cinq années au plus; il en était sorti en 1576, lorsque sainte Chantal n'avait que quatre ans. En faut-il davantage pour expliquer comment et pourquoi on ne garda aucun souvenir du lieu où la sainte était née?

Après avoir ainsi retrouvé le lieu de naissance de sainte Chantal à Dijon, et éclairci cette première difficulté, il en est d'autres sur lesquelles l'historien voudrait pouvoir jeter quelque lumière. En quel hôtel habitait Mme de Chantal lorsqu'elle venait à Dijon après son mariage, à l'époque, par exemple, où saint François de Sales prêchait le carême à Dijon? En quel hôtel surtout, au moment d'entrer en religion, fit-elle ses adieux à son vieux père et passa-t-elle sur le corps de son fils?

Pour répondre à cette question, il faudrait pouvoir indiquer d'une manière précise et certaine la demeure du président Frémyot de 1596 à 1610; car c'est chez lui que Mme de Chantal descendait toujours lorsqu'elle venait passer quelques mois d'hiver à Dijon; et c'est chez lui, tous les historiens le disent expressément, qu'eut lieu la scène des adieux.

Or ici se présentent d'assez grandes difficultés.

Nous avons vu en 1576 M. Frémyot quitter la rue du Trésor, et venir habiter rue Vauban, aux environs de l'hôtel qu'occupa plus tard le président Boyer, toujours sur la paroisse Saint-Médard. Il y resta jusqu'en 1582. En cette année, ayant été nommé president au Parlement, il songea probablement à se donner une habitation plus considérable, et il vint se fixer sur la paroisse Notre-Dame, rue du Verbois [1] (rue Verrerie), dans le voisinage de son frère, M. Claude, qui avait acheté en 1579, comme nous l'avons déjà dit, un hôtel dans la rue des Fols (rue Jeannin, nº 1). On peut croire qu'il y demeura jusqu'en 1589, et ce fut ainsi sur la paroisse Notre-Dame qu'eut lieu, vers 1586 ou 1587, le mariage de Marguerite Frémyot avec le baron de Neufchèzes. Sainte Chantal y assistait, âgée d'une quinzaine d'années.

En 1589, M. Frémyot, qui ne voulait pas adhérer à la Ligue, dégénérée alors et maîtresse enfin du Parlement et de la ville, quitte tout à coup Dijon, où son hôtel est pillé, et se retire à Tholes en Auxois, et enfin à Semur, et y demeure près de six ans (1589-1595). C'est pendant ce temps qu'eut lieu, à Bourbilly, le mariage de sainte Chantal.

En 1595, Henri IV étant entré vainqueur à Dijon, M. Fré-

[1] L'emplacement exact de cette maison de M. Frémyot, rue Verrerie, ne nous est pas encore exactement connu. Nous soupçonnons fort que c'était la maison nº 1 de la rue Chaudronnerie.

myot y revient lui-même en triomphe à la tête du Parlement de Flavigny; mais, chose singulière! bien qu'il fût alors président au Parlement, maire de la ville, chargé à chaque instant des missions les plus importantes, et que son nom revienne à chaque page de l'histoire du pays, on ne le voit plus reparaître ni sur les registres de la paroisse Notre-Dame, ni sur ceux d'aucune autre paroisse. Impossible de retrouver son domicile en suivant ces rôles d'impôts où se trouvent pourtant tous les habitants de Dijon, même ceux qui étaient exempts, et en particulier les magistrats du Parlement et de la Chambre des comptes. Et cette disparition du nom de M. Frémyot dure de 1595 à 1611, époque de sa mort, c'est-à-dire pendant les quinze années où il nous importerait le plus de connaître la demeure de sainte Chantal lorsqu'elle venait à Dijon.

Comment expliquer ce fait étonnant? Le voici.

Lorsque M. Frémyot rentra à Dijon en 1595, Henri IV, pour récompenser ses grands services, le voulut faire premier président au Parlement de Dijon; et, comme il refusait cette faveur, il lui proposa de l'emmener à Paris, où il lui aurait donné une charge considérable. M. Frémyot fut inflexible, et, pour faire accepter au roi son refus, il lui déclara qu'il était décidé à quitter le monde et à entrer dans les ordres sacrés. Henri IV alors, selon l'usage du temps, lui donna la riche abbaye de Saint-Étienne et l'archevêché de Bourges. M. Frémyot accepta, et vint immédiatement prendre son logement à l'abbaye.

C'est ce que nous apprend un contemporain, qui a laissé dans son curieux *journal,* encore inédit, de très intéressants détails sur les hommes et les événements de cette époque à Dijon.

« Le 8 janvier 1596, dit le chanoine Pépin, on a commencé les États-Généraux de tout le duché de Bourgogne sous le roi Henri IV, M. de Biron, gouverneur sous Sa Majesté, et ont assisté plusieurs grands seigneurs, tant de l'Église, Noblesse, que du Tiers-État. On a fait la harangue comme de coutume à Saint-Étienne, auquel lieu ils ont fait dire et célébrer la messe du Saint-Esprit, laquelle de tout temps se disoit à la sainte Chapelle. Outre, on a tenu les Chambres et le reste des États-Généraux aux Cordeliers,

attendu que le président Frémyot, pour lors maire de la ville et soi-disant et résidant abbé en l'abbaye de Saint-Étienne, avoit occupé ledit logis. Occasion de quoy on fut contraint chercher et retenir place et lieux ailleurs. »

Et plus bas : « Le 14. mourut M. Paris Bernard, prieur de Saint-Étienne, estant pourvu de l'abbaye d'icelle par la résignation de M. du Tillet, abbé et paisible possesseur, lequel s'étoit rendu chartreux et avoit résigné ladite abbaye audit Bernard, qui n'en avoit pris possession, y étant empêché *par M. le président Frémyot, qui avec force s'estoit allé tenir et faire sa demeurance audit lieu et possédoit entièrement tous les logis appartenant audit abbé.* »

Plus loin enfin : « En ce mois (mai 1596), M. Frémyot, maire, fit déraciner les fondements de la Portelle, et l'on trouva de fort belles pierres et beaucoup de bons matériaux, lesquels il resserra entièrement en l'abbaye de Saint-Étienne, de façon qu'il se nommoit évêque de Bourges, abbé de Saint-Étienne, président au Parlement, maire de Dijon et premier au conseil de M. le maréchal de Biron. » On sent dans tous ces passages l'accent peu bienveillant d'un ancien ligueur, qui n'avait pas encore pardonné à M. Frémyot sa belle conduite au milieu des troubles de 1589, et qui supportait impatiemment son triomphe. Mais le ton importe peu ici, et, sans nous arrêter à discuter les accusations du chanoine Pépin, constatons que dès 1596 M. Frémyot occupait à Saint-Étienne le logement de l'abbé, logement très vaste, puisqu'on avait songé à y tenir les États-Généraux.

Le président Frémyot était donc là, dans l'abbaye qui lui avait été donnée, pendant qu'il négociait l'affaire de son entrée dans les ordres : affaire difficile, dont il ne put venir à bout, et voici pourquoi. M. Frémyot avait été marié deux fois. Après avoir perdu la mère de sainte Chantal, Mme de Berbisey, en 1573, il s'était remarié peu après, à une époque que l'on ne sait pas bien, et à une personne dont je n'ai pu trouver le nom. Il était veuf, à la vérité, de cette seconde femme ; mais c'est une loi ecclésiastique remontant aux premiers siècles, et déjà indiquée par saint Paul, que si les veufs ne sont pas exclus des saints ordres, c'est à la condition expresse qu'ils n'auront pas été mariés en secondes noces, *unius uxoris virum.* De plus cette seconde femme

était veuve elle-même au moment où il l'épousa, ce qui seul eût suffi pour le faire écarter des saints ordres.

M. Frémyot essaya vainement d'obtenir dispense, et, n'ayant pu réussir, il transmit, selon l'usage du temps, son abbaye et son archevêché à son fils André, frère de sainte Chantal. Les négociations durent être longues, puisque en 1604 Mgr André n'était pas encore prêtre, et qu'il dit sa première messe le jeudi saint de cette même année, et précisément à Saint-Étienne, dont il devenait abbé par le désistement de son père. Quant à ce dernier, qui habitait Saint-Étienne depuis neuf ans, on peut croire qu'il continua à y rester jusqu'à sa mort; car, d'une part, Mgr André, nommé archevêque de Bourges en même temps qu'abbé de Saint-Étienne, alla résider dans sa ville archiépiscopale, et laissa ainsi inoccupé le vaste logement des abbés. D'autre part, puisque le nom du président Frémyot ne reparaît pas plus de 1604 à 1611 sur les registres de tailles qu'il n'y avait paru de 1594 à 1604, à l'époque où il logeait certainement à Saint-Étienne, n'est-on pas autorisé à croire qu'il continua à y résider? ce qui paraîtra tout naturel à ceux qui savent que le président Lefèvre habitait en 1550 les bâtiments de Saint-Bénigne, avec bien moins de raison sans doute que n'en avait M. Frémyot pour continuer à habiter ceux de Saint-Étienne.

C'est donc là, dans le logement des abbés commanditaires de la plus vieille abbaye de Dijon, que Mme de Chantal vint, en 1601, passer la première année de son veuvage; là aussi qu'elle revint, en 1604, entendre le carême que saint François de Sales prêchait à la sainte Chapelle; là enfin que se tint la grande assemblée des parents, le 29 juin 1610, et qu'eut lieu cette scène héroïque des embrassements de la mère et du fils.

Pour achever d'entourer tout cela d'une pleine lumière, et pour satisfaire complètement sur ce point la piété, il faudrait, je le sens bien, après s'être assuré par des textes contemporains que, de 1604 à 1611, M. Frémyot ne quitta pas l'abbaye, pouvoir indiquer les chambres mêmes occupées par sainte Chantal. Mais qui le pourra jamais faire? Le temps a tout détruit, tout renouvelé de ce vieil édifice. L'abbaye est devenue collégiale; la collégiale, évêché; l'évêché, divisé

en différents lots, a été vendu comme bien national. Quelques débris de cloîtres, une vieille porte, sous laquelle on peut être sûr que saint François de Sales et peut-être aussi sainte Chantal ont passé bien des fois, quelques pans de murailles anciennes, le tout noyé et perdu dans des constructions nouvelles, voilà ce qui reste de la vieille abbaye ; et par conséquent il faut renoncer à retrouver les appartements de Mme de Chantal, et les salles illustrées par le grand sacrifice de son départ et de ses adieux.

III

LETTRE DU PRÉSIDENT FRÉMYOT A M. DE FERVAQUE, GOUVERNEUR DE BOURGOGNE [1].

(Voyez page 77.)

A M. de Fervaque, chevalier de l'ordre du Roy, capitaine de cinquante hommes d'armes et de son ordonnance, comte de Grancey, seigneur et baron de Solengey, etc., à Dijon.

« Monsieur, je me sens infinyment obligé à vous et à tous messieurs de la ville, de la courtoisie que vous m'avez faicte de permettre à mon frère de venir icy pour me veoir, non seulement pour le contentement que j'ay reçu, nous consolant mutuellement en nos misères publicques et privées, mays aussy pour ce que par là j'ay reconnu la bonne opinion qui vous reste encore de moy, qu'en mon âme j'ay tousiours beaucoup de scintile de la charité qu'ung homme de bien doyt avoir envers sa patrie et ses concitoiens : et pleust à Dieu que ma vye fust sacrifiée pour le public, et que tout allast bien. Je voudrois bien que j'eusse pu me laisser aller aux larmes et persuasions de mon dict frère, qui m'ont touché bien avant au cœur, quand j'ay seu les fascheries et rudes traitements que lui et mon fils ont receus à mon occasion et dont les miens sont encore menacés. Mays mon hon-

[1] Archives de la ville de Dijon, Correspondance municipale, B. 22, registre x, n° 132.

neur et mon debvoir m'empeschent de plyer sous toutes ces choses; et vous supplie humblement, Monsieur, considérer quelles ont esté mes actions passées, que j'ay données par escrit à mon frère; que s'il s'y trouve un seul mensonge, je veulx mourir. Et lors je m'assure que tant s'en fault que je puisse estre blamé ou repris, que, au contaire, ceux qui voudront juger sans passion me loueront et de l'affection que j'ay heue au repos de toute la province, et de la patience que j'ay heue contre tant de menaces et mauvais desseins que l'on a faicts contre moy. Il est vray que, me voiant réduit à la nécessité de demourer en cette province, puisque le roy me l'avoit commandé (et aussi qu'avois-je faict pour en être banny), et n'ayant autre bruit à mes oreilles que des charges données à celuy-cy et celuy-là pour me faire mourir, enfin ne pouvant plus languir, je me résolus de chercher une habitation plus seure qu'une meschante maison champestre. Et à ces fins mardy dernier je me retiray en cette ville où s'il se trouve que auparavant j'eusse faict praticque avec un seul des habitants, je veulx mourir. Depuis, M. de Thavanes, comme lieutenant général pour le roy en ce pays, y est entré, et a confirmé tous les habitants en la bonne volonté qu'ils avoient tous de demourer perpétuellement en l'obéissance du roy. Si c'est crime d'estre serviteur du roy et de se retirer dans une ville qui est sous l'obéissance de Sa Majesté, j'ay failly. Si c'est crime encore à un homme de bien, que l'on court à force et auquel l'on veult injustement sur faulses impressions et par colère faire perdre la vye, se retirer et chercher un couvert pour la défense de sa vye, je suis coupable. Mays, Monsieur, vous estes trop sage pour imputer à crime toutes ces choses. Et quand j'auroys failly en cela, je m'esbahys pourquoi l'on en veulx jeter la vengeance sur mon fils et sur mes frères et sœurs et proches parens, qui sont innocens, et desquels je n'avois heu aucunes nouvelles depuis deux mois entiers. Et maintenant mon frère m'apporte cette funeste menace que l'on m'envoiera la teste de mon fils dedans un sac, et que l'on fera à tous mesdits parents toutes les rudesses que l'on pourra. Je sçais bien, Monsieur, qu'en un cueur si généreux que le vostre, une si cruelle et barbare résolution ne peut entrer; mais que cela provient des furieux conseils de mes ennemys, qui voudroient bien assouvir leur

passion démesurée aux dépens de cette belle et grande réputation que vous avez acquise par tant d'actes héroïques qu'avez faicts, et charges honorables desquelles vous vous êtes toujours sagement et dignement acquitté, qui me fait espérer que vous, Monsieur, ne tomberés jamais en conseil si horrible et si esloigné de toute humanité. Mays quand vostre vertu et bon naturel seroient surmontés par la violence ou fureur de mes ennemys, je ne suis point tant aliéné d'humanité et dépourvu du sentiment de l'affection paternelle que je ne portasse à regret un tel spectacle. Si diroys-je librement que j'estimerois mon fils très-heureux de mourir si jeusne et en la première fleur de son eage pour la chose publique, et innocent comme il est avoir un sépulchre si honorable; et par les destins ou malheur plutost que par la faulte de son père anticiper le cours de sa vye et éviter le sentiment des calamités qui sont aprestées sur ce misérable État. Je vous supplie donc, Monsieur, tempérer ces mauvais conseils que l'on vous donne du sel de votre prudence, et croire que ny les tourments que l'on pourroit me donner ny ceux que l'on fera à mon fils, que je sentiray plus que les miens, ne me pourroient esbranler à faire chose contre mon honneur et le debvoir d'un homme de bien. J'ayme mieux mourir tost aïant la réputation entière, que vivre longuement sans réputation. Et si sans blasme je pouvois ce que mon frère m'a dict, je m'y fusse rendu aisément. Ce que je vous supplie très humblement prendre de bonne part, et croire qu'il n'y a personne en ce monde qui désire plus que moy le bien et le repos de la patrie, et que, quand j'y pourrai estre utile, je m'y emploieray de bien bonne volonté, de laquelle, après vous avoir humblement salué, je prieray Dieu,

« Monsieur, vous conserver en santé heureuse et longue vie.

« A Flavigny, ce dimanche cinquième mars 1589.

« Votre très humble et obéissant serviteur,

« Frémyot. »

IV

CONTRAT DE MARIAGE DE SAINTE CHANTAL[1].

(Voyez page 93.)

« L'an mille cinq cent quatre-vingt et douze, le vingt-huitième jour du mois de décembre, au château et maison forte de Bourbilly, après midi, pardevant moi Boëdot, notaire Roïal au bailliage d'Auxois, demeurant à Époisse, furent présens en leurs personnes, messire Christophe de Rabutin, seigneur baron dudit Bourbilly, fils de messire Guy de Rabutin, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Chantal et de Sauvigny, et de feüe dame Françoise de Cosseret, ses père et mère, de l'autorité, vouloir et consentement dudit sieur de Chantal son père présent, d'une part; Demoiselle Jeanne Frémyot, fille de messire Bénigne Frémyot, chevalier, conseiller du roi en son conseil d'État, président en la cour du Parlement de Bourgogne, seigneur de Toste, Beauregard et Genessy en partie, et de feüe Marguerite Berbisy, ses père et mère, aussi de l'autorité, vouloir et consentement dudit seigneur Frémyot son père, et sur l'avis de messire Jean-Jacques de Neufchèzes, seigneur d'Effran et Neufchèzes, baron de Brun-Buisson, chevalier des ordres du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, et dame Marguerite Frémyot, sa femme, sœur de ladite demoiselle future épouse, et noble frère Jean Frémyot, prieur au grand val des Choux, son oncle, présents, d'autre part; lesquelles parties ont de leur certaine science, et parce qu'ainsi leur plaît, dit et déclaré avoir fait et font leurs traitez, accords, conventions de mariage et autres

1 Copie notariée transcrite sur la minute originale, par François Vallon, ancien greffier en chef au bailliage et chancellerie d'Avallon, notaire royal apostolique au diocèse d'Autun, commis à cette fin par Léonard Champion, bachelier de Sorbonne, le 12 février 1714, archiprêtre et curé d'Avallon, diocèse d'Autun, commissaire en cette partie. (*Archives du premier monastère d'Annecy*, YY, tiroir 16, n° 19, mss. in-folio.)

choses qui s'ensuivent, sçavoir, que ledit sieur Christophe de Rabutin et demoiselle Jeanne Frémyot, des authoritez et consentements que dessus ont promis et promettent se prendre et épouser en loïal mariage, selon Dieu et la sainte Église catholique, le plus tôt que faire se pourra, en faveur et contemplation duquel futur mariage, et afin qu'il se fasse et accomplisse, icelui consommé lesdits futurs époux seront et demeureront associez en communion de tous leurs meubles qu'ils ont et pourront avoir et acquis qu'ils feront constant et durant leur mariage, chacun pour une moitié, en faveur duquel mariage ledit seigneur de Chantal père, de sa bonne volonté, et parce qu'ainsi lui plaît, a donné et donne par ces présentes perpétuellement pour lui, ses hoirs et aïants cause, par forme de donation entre vifs, pure, parfaite et irrévocable, audit sieur de Rabutin, son fils présent, stipulant et acceptant perpétuellement pour lui, ses hoirs et aïants cause, la terre et seigneurie de Sauvigny audit sieur de Chantal père appartenant comme elle s'étend et comporte, et tout ainsi qu'il en a joui et jouit encore du présent, consistant en toutes justices, haute, moïenne et basse, droit de mainmorte mixte, maisons, granges, vergers, pourpris, terres, prez et bois, buissons, rivières, censes, rentes, tailles, que autres droits et revenus quelconques et dépendances, sans aucune chose en retraite, ni réserves audit sieur donateur hors l'usufruit, sa vie naturelle durant seulement, qu'il veut être et entend être consolédité à la propriété trois jours avant son décès, ladite terre et seigneurie franche et quitte de toutes charges, servitudes et hypothèques quelconques; sorte de fief entre la seigneurie d'Époisse et non d'autre; pour l'insinuation de laquelle donation ledit sieur de Chantal a fait et constitué son procureur spécial et irréfutable Me César Butteau, pour requerrir ladite insinuation et jurer en son âme comme il a fait ès mains de moi ledit notaire, qu'il a fait icelle de sa bonne volonté sans aucune induction, et ledit Christophe de Rabutin a aussi nommé Me Hélie Mouchon, procureur en parlement, son procureur spécial, pour accepter derechef icelle donation, requerrir ladite insinuation, faire toutes déclarations et sermens à ce nécessaires.

« Sera ladite future épouse douée de la somme de deux

cens écus de rente chaque an à prendre sur les plus clairs biens dudit futur époux, dont elle jouira par ses mains sa vie naturelle durant, comme aussi du château et maison forte dudit Bourbilly, granges, et pourpris d'icelui et par forme de douaire.

« Sera enjoaillée de bagues et joïaux, par ledit sieur son époux, jusque à la somme de six cents écus.

« En faveur aussi et contemplation du futur mariage, le sieur Frémyot père, pour tous les droits de ladite fille, tant maternels, paternels, de ses ayeux et ayeules, tant maternels échus que paternels à échoir, lui a promis et constitué en dot de mariage la somme de seize mille six cens soixante-six écus deux tiers qui seront païez, savoir huit mille écus en acquis et païements de pareille somme düe par ledit sieur futur époux à messire François de Rabutin, chevalier, seigneur de la Vault, Gexy et Forclans, portant arrhérages à cause de l'acquisition des moulins dudit Bourbilly, desquels arrhérages ledit sieur Frémyot demeure chargé dès à présent, ensemble de tous ceux qui pourront ci-après échoir selon et tels qu'ils se trouveront devoir être païez par le contract sur ce fait dont ledit sieur Frémyot a dit être suffisamment informé, lequel fera en sorte que ledit sieur futur époux et ses hoirs ne puissent ores ni à l'avenir être inquiétez pour le païement tant de ladite somme principale qu'autres.

« Plus païera ledit sieur Frémyot la somme de deux mille écus en deniers contens, et le surplus de ladite dot montant à mille six cens soixante-six écus deux tiers, après le décès dudit sieur Frémyot à prendre sur les plus clairs biens d'icelui, demeurant néantmoins au choix de ladite future épouse et de ses enfants, si elle précède sondit père, de se contenter de ladite somme de seize mille six cens soixante-six écus deux tiers pour tous droits personnels, maternels, fraternels, et de ses ayeux et ayeules, ou bien de partager auxdites successions et autres biens dont ledit Frémyot demeurera saisi au jour de son décès et rapportant ce qu'elle aura touché et reçu, en prenant tant moins, de laquelle somme constituée en dot ci-dessus, la somme de mille écus sortira nature de meubles au profit de la communion desdits futurs mariés et le surplus de toute ladite

dot servant nature de propre et action, héritage au profit d'icelle future épouse et de ses hoirs, soit à chacun au lointain degré tout ainsi et en la même forme que si c'étoit héritage, action paternelle, ayant fait troc en la personne des ayeux de ladite future épouse, et à ces fins demeureront lesdits derniers assignez, et particulièrement par spéciale assignation sur lesdites terres et seigneurie de Bourbilly et Sauvigny, pour par ladite future épouse et ses hoirs en jouir par leurs mains jusques au remboursement et restitution desdits deniers dottaux sans qu'elle ni sesdits hoirs soient tenus préconter ou détruire les fruits desdits assignats particuliers sur le sort principal desdits deniers dottaux, sans qu'ils soient tenus en faire aucune confusion sur eux, et pour plus grande sûreté dudit douaire et assignat ledit sieur Chantal a voulu, et par ces présentes consent que nonobstant ladite substitution, à laquelle ladite seigneurie de Bourbilly y est affectée, ladite demoiselle future épouse et les siens en jouissent jusques à l'extinction dudit douaire et remboursement dudit assignat et toutefois ou desdits deniers dottaux restans à païer après le décès dudit sieur futur époux; icelui en acquérera héritage au nom et profit d'icelle future épouse et des siens, en ce cas il sera ensemblement sesdits hoirs déchargés d'autant dudit assignat.

« Pourront lesdits futurs époux faire donation l'un à l'autre simple, mutuelle, tant entre vifs que par testament ou en donnant de dernière volonté, de portions de biens qui leur seront lors échus, comme bon leur semblera..

« Le survivant desdits futurs emportera précipüment et avant tout partage tous ses habits servants à sa personne avec sa chambre garnie des meilleurs meubles de leur communion, ou pour icelle chambre garnie la somme de quatre cents écus, et chacun desdits survivants; et si c'est ledit futur époux qui survive, il emportera encore ses armes et ses chevaux, et ladite future épouse au cas de survivance, outre sesdits habits, chambre garnie comme dessus, emportera aussi précipüment toutes ses bagues et joyaux, en quelque valeur qu'ils puissent être, sans aucune réduction, ou pour icelle la somme de six cents écus, et à son choix, et encore son carosse harnaché de quatre bons chevaux, ou pour iceux la somme de quatre cents écus, et à son choix;

le surplus du présent traité sera fait et réglé suivant la générale coutume du païs et duché de Bourgogne. Ainsi a été voulu, accordé par lesdites parties dont elles sont contentes, promettans par leurs sermens, par elles prêtés ès mains de moi, ledit notaire, avoir et toujours à jamais pour agréable le présent contrat de point en point, sans y contrevenir, et quant à ce, ont soumis et obligé leurs biens présents et à venir par la cour de la chancellerie du duché de Bourgogne, renonçant à toutes choses à ce contraires. Fait et passé en présence de Charles d'Esbares, ecuïer, demeurant de présent à Semur, et Me Claude Faby, du lieu d'Époisse, demeurant à présent audit château, témoin requis, qui ont signé avec les parties ci-dessus, et encore de Jean Coulon, capitaine audit château de Bourbilly, témoin qui a signé; et ladite minute originale est signée : Guy de Rabutin, Frémyot, Christophe de Rabutin, Jeanne Frémyot, Jean Frémyot, de Neufchèzes, pour présent : Frémyot, J. Frémyot, d'Esbares, Faby, J. Coulon et F. Boëdot, notaire. »

V

LETTRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES AU VICOMTE MAIEUR ET ESCHEVINS DE DIJON[1].

(Voyez page 195.)

A MM. le vicomte maieur et eschevins de la ville de Dijon.

« Messieurs, ce m'est une extrême faveur que vous ayés désiré de m'avoir en vostre ville pour le service de vos âmes, et ne puis penser comme ce bonheur est arrivé que vous sachiés mon nom et que je suis au monde. Cela m'estonne d'autant plus que je me voy esloigné de le mériter, n'ayant rien en moy qui puisse respondre à l'opinion que vous avez de moy, qu'une fort entière affection à l'accroissement de la gloire de Dieu et à ceux qui la désirent, entre lesquels sachant que vous tenés des premiers rangs, je vous supplie de croire que vous ne sauriez faire voir aucune

1 Archives de Dijon, Correspondance municipale, B. 22, registre XI, no 35.

occasion de vous rendre service que je ne m'y porte de tout mon cœur. En cette volonté, je m'essayeray de vaincre toutes les difficultés qui me pourroyent destourner de me rendre auprès de vous au temps que vous m'avez marqué en votre lettre. Mais vous me permettrés, s'il vous plaît, de vous dire que si vous aviés agréable que ce fût seulement pour le Caresme, je n'aurois à vaincre nulle difficulté; car je n'en rencontrerois pas une. Ce sera pour l'Advent que j'auroy beaucoup à débattre pour m'eschapper des grandes incommodités qui se présentent contre l'extrême désir que j'ay de vous contenter; et néanmoins plutôt que de vous donner aucun sujet de croire que je veuille user d'aucune exception à vos volontés, je vous assure dès maintenant que si vous-mêmes ne me donnés le pouvoir de demeurer icy l'Advent, je n'y demeureray non plus que le Caresme; mais forceray tous les empeschements pour me trouver en tous deux les tems en votre ville. J'attendray donc de vous, par ce porteur, la déclaration de votre volonté à laquelle, toutes considérations laissées, je me rangeray entièrement.

« Dieu veuille vous donner, Messieurs, le comble de ses grâces, et à moy autant de pouvoir qu'il m'a donné d'affection de le faire connoistre.

« Votre serviteur plus humble en Jésus-Christ.

« François, évesque de Genêve.

« Annecy, 22 août 1603. »

VI

NOTICE DÉTAILLÉE DES PRINCIPAUX MANUSCRITS QUI ONT SERVI A COMPOSER CETTE HISTOIRE

(Voyez la préface.)

J'ai indiqué dans l'introduction et en quelques notes répandues dans l'ouvrage les principaux manuscrits qui ont

servi à composer cette histoire. Mais il sera utile, je pense, d'en dresser ici une liste détaillée et raisonnée. On verra quel est le caractère pleinement historique de la vie de sainte Chantal, et s'il est possible de trouver des témoins mieux informés et plus sincères. Si jamais, d'ailleurs, ce que Dieu nous épargne, le monastère d'Annecy venait à connaître les malheurs qui ont dispersé les bibliothèques et les archives des ordres religieux en France, cette liste retrouverait un jour une nouvelle et triste importance. Elle servirait à suivre à la trace et à retrouver peut-être quelques-uns de ces monuments précieux; car presque tous ceux dont je vais parler appartiennent au monastère d'Annecy. Je me renferme, du reste, dans l'examen des manuscrits. Je ne parlerai que par occasion des imprimés, dont la liste serait trop considérable, et qui d'ailleurs ne courent plus autant risque de se perdre.

1° *Procès fait par autorité apostolique sur la réputation de sainteté, vertus et miracles de la vénérable servante de Dieu Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal*, 6 vol. in-folio. Ce recueil contient, entre autres pièces de la plus haute importance, tout l'ensemble des dépositions des témoins entendus, soit par l'autorité de l'Ordinaire en 1715 et 1716, soit par les commissaires apostoliques en 1720, 1722, et les années suivantes. C'est dire assez le prix inestimable d'un pareil monument. On a vu, dans la Préface de cette histoire, par quel ensemble de circonstances il était resté fermé par les sceaux des notaires apostoliques, et par conséquent inconnu et inconsulté jusqu'à feu Mgr Rendu, évêque d'Annecy, qui brisa les cachets et fit déposer les six volumes dans les archives de la Visitation. Il est juste cependant de dire que, si aucun historien français n'en a encore eu connaissance, un historien italien a pu étudier ce procès de canonisation à Rome, où il y en a une copie. Cet historien est Carlantonio Saccarelli, dont l'ouvrage, du reste, n'a jamais été traduit en français. (*Vita della venerabile madre Giovanna-Francesca Fremiot di Chantal, fondatrice dell' Ordine della Visitazione di Maria; composta da Carlantonio Saccarelli, di' cherici regolari ministri degl' infirmi*. (Nuova edizione, Milano, 1845.)

2° *Procès fait par autorité apostolique sur la réputa-*

tion de sainteté, vertus et miracles pour la béatification et la canonisation de saint François de Sales, 6 vol. in-folio. Dans les dépositions entendues lors du procès de béatification du saint évêque de Genève, on trouve une multitude de choses qui ont rapport à sainte Chantal, particulièrement en ce qui regarde la venue du saint à Dijon, la fondation de l'Institut, la rédaction des règles, la multiplication des maisons, la mort de saint François de Sales, etc. C'est là aussi que l'on trouve toutes les dépositions de sainte Chantal sur les vertus du saint évêque de Genève, dépositions admirables sans l'étude desquelles il ne faut pas espérer de connaître jamais l'âme de la sainte. M. de Baudry a récemment donné une excellente édition de ces dépositions. Paris, chez Périsse, 1 vol. in-8°, 1843.

3° *Recueil des difficultés opposées à la béatification et à la canonisation de la vénérable servante de Dieu Jeanne-Frémyot de Chantal*, 1 vol. in-fol. (Arch. d'Annecy.) J'en parlerai suffisamment au second volume de cette histoire. (Pièces justificatives, note 1.)

4° *Différents mémoires écrits par la vénérable mère de Chantal sur sa vie, ses peines intérieures ou ses fondations*. Dans ces différents mémoires, les uns, relatifs aux premières années de sainte Chantal dans le monde, à ses peines intérieures et aux soucis de son veuvage, ont été écrits d'après les ordres de la mère de Chatel, qui, étant supérieure d'Annecy, jugea qu'il importait à la gloire de Dieu que les trésors de vertus cachés dans le cœur de la sainte fussent manifestés. Malheureusement ce que nous en possédons est très court, soit que le reste ait été perdu, soit, ce qui est plus probable, que par la mort de la mère de Chatel la sainte se fût vue dégagée de l'obligation d'écrire ses *Mémoires*. Les autres sont relatifs à la fondation de plusieurs monastères. Ce sont des espèces de procès-verbaux d'installation rédigés par la sainte, et écrits tout entiers de sa main sur la première page du livre destiné à contenir les actes du monastère. Le plus important est celui dans lequel la sainte décrit les commencements de la Visitation à Annecy depuis le 6 juin 1610 jusqu'à l'érection de la Visitation en ordre religieux, l'an 1618. Les autographes ou des copies anciennes et authentiques de ces mémoires sont conservés précieuse-

ment à Annecy. On n'en a inséré qu'une partie dans le procès de canonisation de la sainte.

5° *Mémoires de feüe notre très-honorée sœur la mère Françoise-Magdeleine de Chaugy, professe de ce premier monastère de la Visitation d'Annecy, en l'année* 1660, *secrétaire de notre vénérable mère de Chantal, et ensuite supérieure de ce premier monastère, pour la vie de ladite vénérable mère de Chantal,* 1 vol. manuscrit in-folio, relié en parchemin. Le manuscrit autographe de ces précieux mémoires existe encore au premier monastère d'Annecy. Il y en a trois copies authentiques : l'une dans le procès de béatification, l'autre dans celui de canonisation, et une troisième, plus belle encore, signée aussi et parafée par les notaires apostoliques, mais séparée des projets de canonisation et conservée dans les archives d'Annecy. Ces mémoires très curieux, dont nous avons raconté les origines dans notre histoire, ont paru en 1644, trois ans après la mort de sainte Chantal, sous ce titre : *La Vie de la vénérable mère Jeanne-Françoise Frémyot, fondatrice, première mère et religieuse de l'ordre de la Visitation de Saincte-Marie, par Henry de Maupas du Tour, évesque et comte du Puy,* 1 vol. in-4°. Paris, 1644. Car cette histoire de sainte Chantal par M. de Maupas n'est autre que l'ouvrage même de la mère de Chaugy, arrangé ou plutôt défiguré; ce qui ne l'a pas empêché d'avoir alors un immense succès et d'être plusieurs fois réédité. De nos jours, M. l'abbé Boulanger, aumônier de la Visitation du Mans, a eu l'heureuse idée de rééditer les *Mémoires* mêmes de la mère de Chaugy, débarrassés de la mauvaise rhétorique de M. de Maupas. Le succès a été considérable. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas connu ou pas cru devoir publier la belle protestation que la mère de Chaugy mit en tête de ses *Mémoires*. Celle qu'il a donnée est bien de la mère de Chaugy, mais c'est, pour ainsi dire, le premier jet; elle l'a plus tard développé ainsi qu'il suit : « Je proteste ne vouloir donner que la très pure vérité telle que je l'ai apprise, tant de la bouche de notre très digne mère de Chantal que de plusieurs autres personnes dont nous avons pris les informations de longue main, particulièrement de M. Robert, grand vicaire de l'évêque de Châlons; de M. Colon, receveur de la maison de Chantal; de M. Dauben-

ton, ancien serviteur de Mgr de Bourges; de M. Goujon d'Autun, qui étoit de la maison de Chantal; et d'une des femmes de chambre de notre très digne mère; mais principalement de nos très honorées sœurs et mères Marie-Jacqueline Favre, Jeanne-Charlotte de Bréchard, Péronne Marie de Chatel, Marie-Adrienne Fichet, Marie-Aimée de Blonay, premières filles et compagnes de notre très digne mère, lesquelles, pour ne pas détenir la vérité en justice, me remirent des *Mémoires* en 1636, dans la crainte d'être prévenues ou surprises par la mort. C'est de ces *Mémoires* que j'ai tiré la plus grande partie de ce que je diray, ainsi que les déclarations que m'ont faites notre chère sœur Madeleine-Élisabeth de Lucinge, supérieure de notre monastère de Turin, et notre sœur Jeanne-Thérèse Picoteau, qui ont presque toujours accompagné notre digne mère. J'ay ajouté à tout cela ce que j'ai tiré de quantité de *Mémoires* que nos monastères nous ont envoyés et que nos sœurs d'Annecy m'avoient remis, et ce que moi-même j'avois remarqué et recueilli avec grande affection depuis plusieurs années, particulièrement depuis l'année susdite 1636, que j'ai eu la grâce d'être une de celles qui écrivoient journellement sous cette digne mère. Je commence donc, au nom de Notre-Seigneur, le 2 février 1642, dans notre premier monastère d'Annecy.

« Soeur Françoise-Madeleine de Chaugy. »

Cette préface est à tous points de vue précieuse. Elle nous fait voir la mère de Chaugy prenant la plume le 2 février 1642, c'est-à-dire six semaines après la mort de sainte Chantal, usant des plus grandes précautions pour ne pas commettre d'erreurs, ne s'en fiant pas à ses souvenirs, se faisant remettre des *Mémoires* par toutes les premières mères de la Visitation, interrogeant même tous ceux qui dans le monde avaient connu la sainte, et élevant ainsi un monument pleinement historique dont nous nous sommes beaucoup servi et dont nous avons fait dans notre histoire admirer la beauté. Si nous osions émettre un vœu, ce serait que la prochaine édition de ces *Mémoires* fût faite sur l'autographe lui-même. Nous avons acquis la certitude que la copie dont on s'est servi est abrégée en plusieurs points.

6° Deux manuscrits avec ce titre, savoir, en tête du premier : *Vive Jésus! Premier manuscrit de feüe notre très honorée sœur la mère Louise-Dorothée de Marigny, professe de ce premier monastère de l'année* 1623, *touchant la vie et les vertus de N.V. mère de Chantal.* Et en tête du second : *Vive Jésus! Second manuscrit de notre très honorée sœur la mère Louise-Dorothée de Marigny, touchant la vie et les vertus de N. V. mère de Chantal.* La mère Louise-Dorothée de Marigny, une des premières religieuses de la Visitation, supérieure et fondatrice de plusieurs monastères, femme d'éminente vertu, fut témoin pendant de longues années des actions héroïques de sainte Chantal. Ces deux manuscrits, encore inédits, ont été insérés dans le procès de béatification, tome II, p. 947. Le premier avait été composé probablement en 1637, d'après les ordres de la mère de Chatel; le second fut remis cinq années après à la mère de Blonay. Il est en forme de lettre, et commence par ces mots, qui, malgré leur forme modeste, en font voir l'importance : « Ma très honorée sœur et très chère mère, le *Mémoire* que, pour obéir à votre Charité, je vais faire de la vie et des actions de notre précieuse et bienheureuse mère, sera sans nul ordre; puisque mon loisir et mes incommodités ne me permettent pas d'y mettre beaucoup de temps, et, pour mieux dire la vérité, mon extrême ignorance m'en rend incapable. Je dirai aussi avec beaucoup de simplicité et de brièveté ce qui me viendra, dans la croyance de ne dire que ce que les autres savent beaucoup mieux que moy, qui n'ay eu le bonheur de demeurer qu'environ dix ans dans notre bénit monastère d'Annecy, pendant lequel temps cette bienheureuse mère a fait plusieurs voyages en fondations, qui m'ont ôté le bonheur d'en toujours jouir. »

7° Un mémoire manuscrit avec ce titre : *Vive Jésus! Manuscrit de feüe notre très honorée sœur Françoise-Angélique de la Croix, professe de ce premier monastère en l'année* 1624, *touchant la vie et les vertus de notre vénérable mère de Chantal.* Il faut dire de la mère de la Croix ce que nous avons dit de la mère de Marigny. C'est un témoin admirablement placé pour bien voir, puisqu'elle a vécu près de vingt ans avec la sainte, et dont la haute vertu garantit la sincérité. Elle a commencé à écrire, ou du moins à jeter

quelques notes sur le papier dès 1631, c'est-à-dire dix ans avant la mort de sainte Chantal. Voici le début de son *Mémoire*. — « Au nom de Jésus, Marie, Joseph, et de la sainte obéissance, je vais dire en toute vérité et simplicité ce que je me souviendrai d'avoir remarqué ou entendu dire des vertus de notre bienheureuse mère et sainte fondatrice, bien que d'autres savent les mêmes choses et plus au long; l'ayant appris de notre bénite source (Annecy) et d'autres de nos maisons où nous avons passé avec sa Charité (sainte Chantal), de quoi je fis un petit brouillon l'année 1631 et 1632. » Le manuscrit se termine ainsi : « J'avoue et proteste devant Dieu que tous les articles et recueils sont véritables comme je crois, et que j'ai vu et entendu moi-même la plupart des choses que j'ai dites, qui, en vérité, ne sont rien ou peu au prix de ce que j'en ai vu et de ce que je crois de cette bénite mère, que j'ai toujours estimée comme une grande sainte. » Ce *Mémoire* a été inséré au Procès de canonisation, t. II, p. 552.

8° Un manuscrit portant ce titre : *Déclaration de noble seigneur Georges-Hector de Vincent de Fességny, touchant la vénérable mère de Chantal, du 1er décembre* 1659. Hector de Fességny était premier syndic d'Annecy pendant que sainte Chantal y habitait. Se voyant déjà âgé et infirme, il écrivit ce *Mémoire* pour servir plus tard au procès de canonisation de la sainte. « Doutant, dit-il, que les preuves de la béatification de la mère de Chantal ne se pussent pas faire avant notre décès, à cause de nos infirmités et de notre âge de 67 ans, avons voulu faire la présente attestation, laquelle pourra servir après notre décès aux députés de Sa Sainteté pour les preuves de sa béatification. » Ce *Mémoire*, joint au testament d'Hector de Fességny et scellé de son sceau, portait sur l'enveloppe ces mots : « Voici dans ce papier écrit les mêmes paroles que j'ai ouï dire à la très digne mère la mère de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation, et des *Mémoires* que j'ai appris des supérieurs de la Visitation très véritables; ce qui m'a obligé de les écrire pour le bien et l'honneur d'icelle mère, en cas que le Saint-Père le Pape ordonne, pour les preuves de sa bonne vie et mœurs, sa canonisation, ainsi que je l'espère, comme du bienheureux François de Sales, son directeur. Le tout écrit et signé par moi, Hector de Fességny, attestant, et d'avoir cacheté de

mon sceau en dedans et en dehors pour preuve de la vérité de tout mon écrit. »

9° *Mémoire de la sœur de Clermont Mont-Saint-Jean sur la vie et les vertus de la très digne mère de Chantal.* Manuscrit in-4°, conservé dans les archives d'Annecy. Cette religieuse, qui avait prononcé ses vœux le 6 septembre 1626, et qui mourut cinq ans avant sainte Chantal, fut pendant plusieurs années sa secrétaire. « C'était, au témoignage de la bienheureuse, une âme très rare et bien chérie de Dieu, capable de tout ce à quoi on la voudroit employer; et j'allois avec elle, ajoute la sainte, avec une grande confiance. » Confidente de sainte Chantal et l'accompagnant partout, elle mettait en note tout ce qu'elle remarquait. Il en est résulté un mémoire précieux sur la vie intime de la sainte.

10° *Mémoire de la mère Françoise-Hyéronime Favrot sur les vertus de la mère de Chantal.* Manuscrit in-4° peu considérable. Il traite surtout des vertus de la bienheureuse, que la mère Favrot avait connue, mais seulement dans ses dernières années.

11° *Recueil de ce qui s'est passé au commencement de l'Institut à la petite maison de la Galerie, où nos premières mères ont demeuré deux ans et demi; recueilli par notre très honorée sœur Marie-Adrienne Fichet, septième religieuse, qui en a été témoin auriculaire et irréprochable.* Manuscrit in-4°, n° 34, archives de la Visitation d'Annecy. Ce ne sont que quelques pages, mais pleines de grâce, de naïveté et de piété.

12° *Mémoire de Denys de Marquemont, archevêque de Lyon, sur les inconvénients de laisser la Visitation en forme de simple congrégation. — Réponse de l'évêque de Genève* (saint François de Sales) *à un mémoire à lui présenté par Denys de Marquemont, sur les changements à faire à la congrégation de la Visitation.* Ces deux pièces, dont l'importance est considérable, sont inédites, et se conservent à la Visitation d'Annecy. L'autographe de la première est perdu; mais la copie qu'on en a est de la main même de sainte Chantal. La seconde pièce est d'une main ancienne, mais qui n'est pourtant pas celle de saint François de Sales.

13° *Histoire des fondations de l'ordre de la Visitation*

Sainte-Marie, par notre très honorée sœur la mère Françoise-Madeleine de Chaugy, composée ès années 1637 *et* 1638. Un volume manuscrit in-folio. Cet ouvrage est d'un prix inestimable. Il contient l'histoire de cinquante et une maisons fondées par sainte Chantal, ou de son vivant. Il a été écrit par ses ordres, sous ses yeux, revu et corrigé par elle, et forme par conséquent une des sources les plus pures et les plus abondantes de l'histoire des origines de la Visitation. Nous y avons puisé à pleines mains, y trouvant tout ce qui instruit, charme, édifie : la grâce, la naïveté, la piété, avec l'exactitude historique la plus grande, puisque les récits de la mère de Chaugy, témoin oculaire, ont encore été contrôlés par la mère de Chantal elle-même. C'est surtout la lecture de ce manuscrit qui nous a déterminé à entreprendre l'ouvrage que nous publions aujourd'hui.

14° *Fondations manuscrites de nos monastères.* Vingt volumes manuscrits in-4°. C'est une continuation et un supplément à l'histoire des fondations, écrite par la mère de Chaugy.

15° *Livre auquel les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de la Visitation écrivent les ans et jours de leurs oblations, vœux et rénovations qu'elles en font.* Un volume manuscrit in-folio. Ce volume nous a été d'un immense secours pour établir la chronologie, jusque-là très embrouillée, de la vie de sainte Chantal.

16° *Livre du chapitre du premier monastère d'Annecy* (1616-1694). — *Livre du noviciat du deuxième monastère d'Annecy* (1634-1789). — *Livre des contrats permanents* (1612-1672). On voit par la date de ces manuscrits quelle en est la valeur inestimable. Ce sont les livres primitifs de la fondation. On ne les touche qu'avec respect comme les reliques. A toutes les pages apparaissent les signatures de saint François de Sales, de sainte Chantal, de la mère de Bréchard, de la mère de Chatel, de la mère Favre, de la mère de Blonay, etc.

17° *Lettres autographes et inédites de saint François de Sales, de sainte Chantal, de M*gr *André Frémyot, de M. de Sillery, de la mère de Chatel, de la mère de Blonay,* etc. etc. Il nous est impossible de donner ici plus de détails ; tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous indiquons sous ce titre un des trésors les plus précieux des ar-

chives d'Annecy. Nous n'osons évaluer le nombre des lettres de sainte Chantal inédites et inconnues; mais il est très considérable. Il en est de même des lettres qui lui ont été adressées par des évêques, des religieux, surtout par les premières mères de la Visitation. Inutile de faire comprendre combien cette correspondance personnelle de la sainte jette de jour sur sa vie et sur les origines de la Visitation. Nous avons dû nous faire violence pour ne pas surcharger notre récit de citations, d'autant plus précieuses à nos yeux qu'elles étaient inconnues. Si riches pourtant que soient les archives d'Annecy, il s'en faut bien qu'on y trouve la collection complète des lettres inédites de la sainte. Il n'est guère de monastère qui n'en possède quelques-unes. On nous en a montré partout.

L'étude des lettres autographes de sainte Chantal est absolument nécessaire à un historien; car les différentes éditions qui en ont été données ne sont pas sans défauts.

La première édition parut en 1644, trois ans après la mort de sainte Chantal, et par les soins de la mère de Blonay. Elle contient quatre cents lettres, et est intitulée : *Les épîtres spirituelles de la mère Jeanne-Françoise Frémyot, baronne de Chantal*, 1 vol. in-4°. Lyon, chez Vincent de Cœur Silly, 1644. On trouve à la tête un chapitre dédicatoire de la mère de Blonay, qui explique clairement de quelle manière et d'après quels principes a été faite cette édition : « Nous avons employé plus de sept mois à choisir et ranger les lettres les plus utiles, à joindre les points les plus conformes l'un à l'autre, et à retrancher toutes les redites. Car si l'on eût voulu imprimer toutes les lettres que notre incomparable mère a écrites, ainsi qu'on nous les a envoyées, je crois, sans exagérer, que le livre surmonteroit en grosseur la légende des saints... L'on a tâché de ne laisser en ce livre que ce qui est nécessaire, ou utile, ou qui peut être vu de tout le monde; ce que je dis, parce que l'on a jugé à propos que nous nous contentassions de garder en manuscrits plusieurs lettres qui ne sont propres qu'en certaines rencontres fort rares, ou à être serrées dans le cabinet de la charité, vous ne vous étonnerez pas de ne rencontrer que fort peu de ses épîtres signées et datées, s'il vous plaît de vous ressouvenir que presque jamais notre sainte mère ne

datait ses lettres du milliaire... Enfin, comme ce livre est quasi uniquement pour nous, mes très chères sœurs, etc. » Ainsi l'on voit clairement les principes, on dirait aujourd'hui les défauts de cette édition. 1° C'est un choix; on a pris les lettres les plus utiles; on a laissé les autres. 2° C'est un choix fait pour les religieuses; c'est à ce point de vue qu'on s'est placé pour faire ce triage. 3° On ne s'est pas contenté de ne pas éditer une foule de lettres jugées moins utiles, on a fait des retranchements, des suppressions dans celles que l'on publiait. 4° On a réuni plusieurs lettres pour n'en faire qu'une : c'est ce que la mère de Blonay appelle joindre les points les plus conformes l'un à l'autre. Ainsi la lettre 36, par exemple, de l'édition de Blaise, est composée de deux lettres, l'une adressée à la mère Lhuillier, l'autre au commandeur de Sillery, etc. 5° On a supprimé presque toutes les adresses, et on les a remplacées par ces mots : A une dame, à une religieuse, à une communauté, à une grande servante de Dieu. Précaution nécessaire alors, trois ans après la mort de sainte Chantal; autrement c'eût été révéler les peines, les imperfections, les misères spirituelles d'une foule de personnes encore vivantes; mais précaution qui a ôté à ces lettres, au point de vue historique, la moitié de leur valeur. 6° La plupart de ces lettres n'étaient pas datées. On les a laissées sans date, faute très regrettable à laquelle on pouvait alors remédier plus facilement qu'aujourd'hui, et qui achève de diminuer notablement l'intérêt de ces lettres au point de vue historique.

Il ne faut pas blâmer la mère de Blonay; elle a fait ce qu'on faisait de son temps. Elle ne songeait guère alors, et personne n'y songeait plus qu'elle, à donner une édition comme on sait les publier aujourd'hui. Elle voulait offrir à son Ordre un livre d'instruction et de lectures spirituelles, court, solide, pieux, contenant tout ce qu'il importerait aux sœurs de savoir, et le lui offrant de la main et de la plume de sainte Chantal, et elle a parfaitement réussi; mais il faut regretter que tous les éditeurs, jusqu'à présent, aient copié cette édition presque sans y rien changer, et en se contentant d'y ajouter des lettres inédites. Et c'est ce qui rend si précieuse à un historien la riche collection des lettres autographes que possède le monastère d'Annecy.

18° *Constitutions de l'Ordre de la Visitation, contenant la règle de Saint-Augustin, traduite par saint François de Sales, et les constitutions des sœurs de la Visitation.* Manuscrit original, 1 vol. in-4°.

19° *Premier Coutumier.* Manuscrit, corrigé de la main de sainte Chantal, et approuvé à Paris, le 16 octobre 1635, par messeigneurs les évêques et archevêques. On conserve à Annecy une autre copie du Coutumier de 1624, revue aussi par sainte Chantal, et trois imprimés très précieux, l'un de 1629, l'autre de 1637, et le troisième de 1640, tous trois antérieurs à la mort de sainte Chantal et lui ayant servi.

20° *Petite Coutume de ce monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Annecy.* C'est également le manuscrit original, 1 petit vol. in-12.

21° *Recueil de ce que notre très unique mère nous a dit aux récréations en ce monastère d'Annecy, répondant aux questions que nous lui avons faites sur nos règles, constitutions et coutumes. Revu et augmenté par sa Charité sur plusieurs questions qui lui ont été faites de nos maisons, cette année* 1631, 1 vol. in-4°. C'est le manuscrit original lui-même, revu et corrigé par sainte Chantal. On conserve aussi à Annecy la première édition de ses *Réponses,* imprimées en 1632.

22° *Entretiens et chapitres de notre unique mère de Chantal.* Nous n'en avons pas vu l'original; mais nous en connaissons trois copies: 1° les deux dont nous avons parlé dans cette histoire (IIe vol., chap. XXXII); 2° une troisième que possède le monastère d'Annecy. Elle ne va que jusqu'en 1637, et se termine par ces mots : « Le présent extrait a été fidèlement collationné, et se trouve conforme à l'original.»

23° *Recueil des miracles opérés par notre vénérable mère de Chantal.* Nous désignons sous ce titre plusieurs manuscrits contenant des déclarations notariées relatives à des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de la vénérable mère de Chantal.

24° *Recueil de lettres adressées au Saint-Siège pour obtenir la béatification de la vénérable servante de Dieu Jeanne-Françoise Frémyot,* manuscrit in-4°. Ce recueil est très utile pour établir en quelle réputation de sainteté vécut et mourut la mère de Chantal.

25° *Vie en abrégé de madame de Chantal.* Bibliothèque publique de Dijon. Fonds Baudot. Recueil manuscrit n° 32. Belle copie du XVIIe siècle. Cette *Vie en abrégé* a été souvent éditée. Mais nous indiquons ce manuscrit parce qu'en tête se trouve une lettre inédite de Bussy-Rabutin à madame de Sévigné, extrêmement curieuse en ce qu'elle fait cesser l'incertitude où l'on était relativement à l'auteur de cette *Vie.* On y voit que c'est Bussy-Rabutin lui-même, et non Louise de Rabutin, marquise de Coligny, sa fille, à laquelle on l'a longtemps attribuée. Voici du reste la lettre inédite de Bussy-Rabutin, qui supprime toute discussion :

« *A Madame la marquise de Sévigné.*

« Il y a longtemps, Madame, que M. l'evesque d'Autun me presse d'écrire la vie de madame de Chantal, et enfin il a pris cette bonne œuvre si fort à cœur que je l'ay entreprise pour lui plaire. Il est vrai que voulant connoître celle de qui j'avois à parler par la vie qu'on nous en a laissée, j'ay été si peu content de la manière dont elle est écrite que j'ay cru devoir à la mémoire de notre grande mère et à notre proximité (aussy bien qu'au zèle de mon amy) le soin de la montrer sous une autre forme. La matière en est si sainte qu'il m'a semblé aussi qu'en la mettant en œuvre je ne pouvois mieux réparer les folies de ma jeunesse. Je me suis même flatté que madame de Chantal, qui (comme vous savez, Madame) a prédit en me voyant enfant que je serois un jour un homme de bien, m'en obtiendroit la grâce encore plus par reconnoissance que pour l'honneur de sa prophétie. Voilà, Madame, les raisons qui m'ont obligé à écrire la vie de madame de Chantal; pour celles que j'ay de vous l'offrir, elles sont si naturelles que ce seroit de ne l'avoir pas fait que j'aurois à rendre raison. Il seroit aussi dans les règles de faire icy votre éloge, Madame ; mais outre que je ne me suis pas adonné au style d'épître dédicatoire, c'est que j'aurois peur de suspendre l'admiration que l'on doit à madame de Chantal si je disois icy de vous tout ce que vous méritez qu'on en dise. La postérité, en prenant un jour ce soin, Madame, fera honneur à notre siècle, pourvu qu'elle n'oublie rien des grâces de votre personne et des charmes de

votre esprit, et surtout qu'elle sache bien parler de la solide vertu qui vous a fait soutenir le veuvage à vingt ans avec une réputation digne de la petite-fille d'une sainte. Pour moy, Madame, je me contenteray aujourd'hui d'aimer et estimer en silence tant de bonnes et de grandes qualités. Je ne vous parleray pas mesme de tout l'honneur qui vous revient du mérite de madame de Grignan et d'en avoir fait la plus jolie fille de France, une des femmes du royaume la plus accomplie, et je me contenteray de vous assurer de mon extrême tendresse et du respect avec lequel je suis, etc. »

Ce sont là les principaux manuscrits que nous avons eus entre les mains. Nous disons les principaux; car nous en avons vu bien d'autres, mais de moindre importance, ou moins anciens, ou ne roulant que sur des points secondaires, et que pour cette raison il a suffi de citer en bas des pages dans le cours du récit. Quant aux ouvrages imprimés, la liste en serait trop longue, et il nous a paru sage de ne pas nous engager ici dans un travail qui serait immense si nous voulions donner toute la bibliographie de sainte Chantal, mais qui aurait peu de valeur si nous ne parvenions pas, ce qui était probable, à la rendre complète.

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE DEUXIÈME

CHAPITRE TROISIÈME

CHAPITRE QUATRIÈME

CHAPITRE CINQUIÈME

CHAPITRE SIXIÈME

CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPITRE HUITIÈME

CHAPITRE NEUVIÈME

CHAPITRE DIXIÈME

CHAPITRE ONZIÈME

CHAPITRE DOUZIÈME

CHAPITRE TREIZIÈME

COMMENCEMENTS DE LA VISITATION. — PRISE D'HABIT ET PROFESSION DE MADAME DE CHANTAL ET DE SES DEUX PREMIÈRES COMPAGNES, MADEMOISELLE JACQUELINE FAVRE ET MADEMOISELLE JEANNE-CHARLOTTE DE BRÉCHARD. 418

CHAPITRE QUATORZIÈME

LA PETITE MAISON DE LA GALERIE. 455

CHAPITRE QUINZIÈME

CHAPITRE SEIZIÈME

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

APPENDICE

NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME

8728. — Tours, impr. Mame.



